DE

J.-J. ROUSSEAU

COMPOSÉE DE DOCUMENTS AUTHENTIQUES, ET DONT UNE PARTIE EST RESTÉE INCONNUE JUSQU'A CE JOUR;

D'UNE BIOGRAPHIE DE SES CONTEMPORAINS, CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC CET HOMME CÉLÈBRE;

SUIVIE DE LETTRES INÉDITES;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

Magnum facile crederes, probum libenter.
TACITE.

TOME PREMIER.

LONDRES,

CHEZ MARTIN BOSSANGE ET COMPAGNIE

14, GREAT MARLBOROUGH STREET.

MDC[illegible]

Je crois qu'on doit toujours rendre compte des motifs qui font prendre la plume, et du but qu'on se propose en écrivant. Je vais satisfaire à ce double devoir.

A l'âge où l'on commence à sentir, à comprendre, je lus une partie des œuvres de Rousseau; je fus vivement ému; les bornes de mon intelligence me parurent reculées: par un résultat naturel, j'éprouvai de la reconnaissance pour celui qui produisait en moi cet effet. J'admirais ses ouvrages et j'aurais aimé sa personne s'il eût encore vécu.

Je mettais, entre l'auteur et ses écrits, un rapport nécessaire, parce que l'objet dont il s'occupe constamment, exige pour être bien traité, une intime persuasion, ainsi qu'une conviction profonde. Il est impossible de faire aimer la vertu, d'ébranler, en parlant d'elle, toutes les facultés de l'âme, sans l'aimer soi-même, sans éprouver sa puissance et ses charmes. Or, les en-

nemis même de Rousseau conviennent qu'il produit ces impressions. La conclusion me paraissait facile à tirer.

Etonné de voir, dans la sphère où je vivais, si peu de personnes de mon avis, je fis des réflexions, et comme l'enthousiasme empêche de juger sainement, je modérai le mien.

Je connaissais un homme d'un grand mérite qui ne partageait pas mes sentiments. Il m'annonça que j'en changerais quand l'expérience m'aurait donné ses utiles, mais tristes leçons; quand, éclairant de son flambeau les objets qui me séduisaient, elle les placerait à leur véritable point de vue.

En attendant cette époque, je relus Jean-Jacques. Ce n'était pas le moyen de me corriger... Il avait jusqu'alors parlé plus à mon cœur qu'à mon esprit : je le compris mieux sans le *sentir* moins. Je vis un nouvel horizon; j'entrai dans un nouveau pays, et je connus alors la force de mon guide et son génie.

Je renfermai dans moi ces impressions, parce que mon Mentor était un homme froid, jouissant d'une grande réputation, occupant un rang élevé, remplissant des fonctions importantes et honorables à la fois. Je voulais connaître les

bases sur lesquelles il appuyait son opinion. A propos de la mienne, il m'avait traité de jeune homme : je commençais à ne plus l'être ; j'étudiais sérieusement et les hommes et leurs livres. Enfin, je pus m'expliquer pourquoi M. *** appréciait les ouvrages de Jean-Jacques et si peu sa personne. C'est qu'il connaissait les premiers par la lecture, *sans intermédiaire*, et le second par les nombreux écrits dont il est le sujet.

Le désir de découvrir la vérité, de savoir à quoi m'en tenir, de rectifier mes idées, de modifier mon opinion, ou de la mieux motiver en l'examinant avec scrupule, m'imposa une tâche pénible : c'était de lire toutes les productions de ceux qui avaient écrit sur Jean-Jacques. Je le fis avec courage. Rien n'égala ma surprise, en trouvant de la mauvaise foi dans les unes, un esprit faux ou prévenu dans les autres ; dans toutes, *sans exception*, le langage de la passion ou de l'erreur : ici, de l'inexactitude dans les faits exposés, des conjectures gratuites ; là, de l'altération dans les citations, des suppositions sans fondement, des interprétations fausses ; partout des préventions.

Je ne tardai pas à voir que l'opinion, sur la personne de Rousseau, s'était formée d'après ces

témoignages trompeurs. Il ne suffisait pas de l'avoir appris, il fallait l'apprendre aux autres et le leur prouver: c'était une tâche plus pénible encore que la première. Je l'ai remplie avec constance, et ce travail en est le résultat. Avant d'en exposer le plan, qu'il me soit permis de soumettre au lecteur quelques observations. Leur liaison avec l'objet que je me propose me servira d'excuse.

Il y a des concessions qu'on est toujours forcé de faire. Je n'en demande qu'une: c'est de convenir du véritable état des choses, et cet état des choses se compose du caractère de Jean-Jacques et de l'empire qu'exerça sur lui Thérèse. Cet empire était continuel, et sa force augmentait de son action qui jamais n'était interrompue. Il ne faut plus objecter qu'il avait fait un choix indigne de lui: c'est un point convenu. L'on doit raisonner d'après ce choix, puisqu'on ne peut le contester; d'après le caractère de cette femme, puisqu'il est connu; d'après son influence sur Rousseau, puisqu'elle est prouvée; enfin, d'après la confiance qu'il lui accordait, puisque cette confiance était sans bornes. Prétendre qu'il avait tort de la lui accorder (ce dont tout le monde convient), et de ne point passer outre, c'est raisonner comme

Géronte, et répéter : *Qu'allait-il faire dans cette galère ?*

Quant au caractère de Rousseau, plusieurs circonstances rapportées dans cet ouvrage le font ressortir (1). Je dois éviter les répétitions et me borner conséquemment à rapporter une opinion dont l'auteur examine Jean-Jacques sous un point de vue particulier (2).

« On n'a pas assez senti, ce me semble, ni » assez remarqué que J.-J. Rousseau est peut-» être l'homme le plus passionné, le naturel le » plus poétique qui ait jamais existé. Je prends » ici le mot poétique dans l'acception que lui » donnent les Allemands. Ils appellent *naturel* » poétique, celui de tout homme qui, comptant » pour rien le monde et ses intérêts, vit con-» stamment dans un univers qui nous semble » idéal, mais qui est, pour lui, le seul réel. Ce » fut ainsi que vécut Rousseau, et nul ne l'a » encore mieux peint, nul n'a mieux expliqué » son caractère que lui-même. Ses Confessions,

(1) Voyez p. 128 du tome I, ce qu'en dit Bernardin de Saint-Pierre; et p. 285, le *résumé*.

(2) J'ai omis dans mes notes l'indication de l'ouvrage d'où j'ai tiré cet extrait. L'essentiel est de ne point s'attribuer ce qui ne nous appartient point.

» ses Dialogues, ses Lettres, nous le montrent
» dès sa plus tendre enfance, s'élançant conti-
» nuellement au-delà des limites de ce monde
» matériel, et se créant un univers à lui, hors
» duquel il lui est impossible de se plaire et
» même de vivre. Jamais il ne pense aux tristes
» et sèches réalités, encore moins à s'y plier. La
» réalité, pour lui, c'est le monde de ses senti-
» ments et de ses idées. Croit-il rencontrer des
» êtres conformes aux modèles qu'il a imaginés,
» il les aime et les recherche; s'éloignent-ils de
» son type idéal, il s'en dégoûte aussitôt, les
» quitte et se retire dans son monde favori. Riche
» des trésors de son imagination, il ne laisse sur
» lui aucune prise aux passions dont les autres
» hommes sont esclaves; et l'ambition, la cu-
» pidité, sont pour lui sans attraits. Le désinté-
» ressement le plus complet n'est d'abord en lui
» qu'une qualité naturelle. La réflexion, de no-
» bles projets et des circonstances pénibles, en
» feront une de ses plus éminentes vertus. L'a-
» mitié, la compassion pour le malheureux et
l'opprimé, l'amour de l'humanité, l'indigna-
tion contre les oppresseurs, tout sentiment
généreux, en un mot, sont en lui une passion.
Dans son âge mûr, quand son talent aura été

» révélé au monde, la gloire, la célébrité en-
» flammeront son génie, mais il ne voudra ni
» dominer, ni se repaître de louanges : le désir
» dont il sera tourmenté sera celui d'être aimé,
» honoré ; car, dans son monde idéal, qui-
» conque se dévoue à la vérité, à la justice ;
» quiconque n'agit que pour faire du bien aux
» hommes, a droit à leur amour, à leur véné-
» ration. Lui refuse-t-on l'affection, l'estime
» dont il se sent digne ? il ne haïra pas, il en
» est incapable ; mais il s'affligera profondément,
» et le sentiment de l'injustice le rendra excessi-
» vement malheureux. Jean-Jacques est donc
» une exception qu'il ne faut pas juger d'après
» les règles communes. »

Rousseau fut ce qu'il devait être : vertueux, parce qu'il s'était mis dans la nécessité de l'être ; solitaire, parce que son repos dépendait de l'isolement, et que le spectacle de la société troublait sans cesse ce repos ; juste, parce que l'injustice irritait son esprit, flétrissait sa grande âme et contristait son cœur. Il eut, il dut avoir les défauts ou les vices inséparables de ces qualités. Celui qui n'en aurait pas serait, par-là même, indifférent à la vertu, dont il ne sentirait pas le prix : il serait nul ; inutile aux autres ; souvent dans l'erreur et toujours dupe.

Jean-Jacques eut donc des vices et fut soumis à la loi commune qui n'en exempte personne; mais il en fit l'aveu sincère, et passa sa vie à les combattre; ce qui le distingue des autres hommes.

En prenant la cause des peuples, c'est-à-dire en réclamant leurs droits, en prouvant qu'ils ne devaient être soumis qu'aux lois et non au caprice des dépositaires de l'autorité, Rousseau devait naturellement déplaire à ceux-ci, qui, toujours aveugles dans leurs propres intérêts, croient que les lois diminuent cette autorité, tandis qu'elles ne font que l'affermir. Aussi peut-on remarquer que sur deux princes qui voulurent être ses bienfaiteurs, l'un était alors le seul roi constitutionnel (George III); et l'autre, impitoyable sur la transgression de ses lois, exigeait que ses ministres donnassent l'exemple de la soumission (1). Il ne pouvait donc qu'applaudir à

(1) Il n'y avait dans la Prusse qu'un seul homme au-dessus de la loi : c'était Frédéric. Encore dans plus d'une occasion montra-t-il du respect pour cette loi, et ne se fâcha point quand on le menaça du tribunal de Berlin. Je ne parle point de l'intention de Louis XV, parce que c'était à l'occasion du *Devin du village*, et qu'il voulait récompenser un musicien et non un publiciste. On ne se doutait pas que le musicien deviendrait un jour publiciste.

l'écrivain qui prêchant avec une rare éloquence l'obéissance aux lois, se soumit à celles des pays où le jeta sa destinée.

Ces réflexions tendent à faire voir sous combien de rapports il peut être utile d'étudier Rousseau. Comme penseur, quelle force de tête (1), quelle profondeur dans ce publiciste, cherchant toujours à résoudre le grand problême (qu'il compare à celui de la quadrature du cercle), et sans cesse occupé du moyen de *mettre la loi au-dessus de l'homme !* Comme écrivain, il est classé : je n'ai rien à dire ; et, sur cet article au moins, la calomnie reste muette. Comme citoyen, quel respect pour les lois, quelle que soit leur imperfection ! Ce sont des lois : il s'incline et leur obéit.

---

(1) Voyez tome II, IVe partie, les notices sur l'*Emile* et sur les ouvrages relatifs à l'*Économie politique*. Il avait long-temps réfléchi, celui qui écrivait en 1760 : « Nous approchons de l'état » de crise et du siècle des révolutions : je tiens pour impossible » que les grandes monarchies de l'Europe aient encore long- » temps à durer. » Il avait long-temps réfléchi, disons-nous, celui qui ne regardait une diète européenne en sainte alliance comme possible, que dans certaines circonstances (que nous avons vues), et prescrivait pour sa durée des conditions dont nous pouvons juger. Ces conditions sont de garantir les princes de la révolte des sujets, et ceux-ci de la tyrannie des princes ; sans la dernière le *Contrat ne pourrait subsister*. Voy. tome II, la notice sur l'*Extrait* des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre.

Mais c'est particulièrement l'*homme* qu'on peut observer dans Rousseau. Personne n'a dit autant de mal de soi que Jean-Jacques : personne ne s'est donc autant fait connaître que lui, et l'on n'a sur qui que ce soit autant de données que celles qu'il nous a fournies. La nature de certains aveux ne permet pas de douter de sa sincérité. Il crut qu'on lui saurait gré de sa franchise, et tous ceux qui ont écrit leurs mémoires ont commis la même erreur. On ne tient aucun compte du bien ; on a, pour le mal, une mémoire imperturbable. Voyez le cardinal de Retz : tous les témoignages contemporains sont en contradiction sur ce personnage. Le doute devait en être le résultat. Il écrit des mémoires admirables ; mais il entre dans le détail de ses projets, de ses opinions : il y a de belles actions, de beaux sentiments : on ne s'en souvient plus, et l'on ne conserve que l'idée d'un factieux.

Rousseau rend compte non-seulement des actions de sa vie, mais des mouvements de son âme, des impressions qu'il éprouve, et que nous blâmons souvent, parce que nous attachons l'idée de honte à des impressions qu'il ne dépend point de nous de ne pas recevoir (1).

(1) Par exemple, la première pensée de Jean-Jacques en héri-

Dans ses ouvrages, il rappelle aux hommes les devoirs qu'ils ont à remplir; il leur en prescrit de nouveaux avec une énergie de logique et d'expression à laquelle on ne peut résister. Il était intéressant de savoir si sa conduite et son langage, sa morale et ses actions étaient en harmonie depuis l'époque où il nous avait parlé de nos devoirs; non antérieurement à cette époque, parce que ne s'étant point inscrit parmi les moralistes, ses obligations n'étaient pas plus étroites que celles des autres, et que n'ayant point *prescrit de faire*, on n'avait pas droit de lui demander compte de ce qu'il avait fait; ce droit ne commençant que du jour où il adopte une réforme, un plan de vie analogue à sa doctrine.

Mais on ne peut guère écrire avec impartialité quand les passions font sentir leur joug. Comment

tant de l'habit noir de Claude Anet. Il la repousse bientôt au lieu de s'y livrer; ce qui n'a pas empêché ses détracteurs d'en prendre note, et ceux qui criaient le plus haut, ne s'amusaient pas à convoiter des habits noirs. On a blâmé l'aveu de cette pensée honteuse, et l'on n'a rien dit de celle de La Rochefoucauld, qui prétend que dans le *malheur de nos amis il y a quelque chose qui ne nous déplaît pas!* Et cependant quel est le plus coupable de celui qui se réjouit du malheur de ses amis, ou du pauvre hère assez dénué de ressources pour éprouver un mouvement de joie en héritant de l'habit d'un étranger?

parler de sang froid de celui qui les met en mouvement? qui cause ou l'enthousiasme ou l'indignation; flatte ou heurte les affections du cœur et laisse rarement ce calme nécessaire pour bien juger?

Afin de ne pas me briser contre cet écueil, j'ai séparé l'auteur de ses ouvrages; je l'ai dépouillé de ce brillant cortège, et le suivant dans les sentiers détournés où il voulait se dérober à nos regards, j'ai surpris cet amant de la nature, les yeux fatigués de *cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer* (1); s'enfermant dans la solitude avec *l'homme qu'on quitte le moins;* oubliant ses envieux, ses maux, son exil; se livrant à ses douces rêveries; goûtant cette paix du cœur qu'il appréciait tant, mais que troublait sans cesse l'indigne compagne dont il avait lié l'existence à la sienne. Là, j'ai tâché de lire le mot de cette énigme qui semblait inexplicable : de

(1) Expression d'une des lettres inédites que nous publions : on sent qu'il avait goûté toute l'amertume de cette gloire, plus qu'il n'en avait savouré la jouissance. Lorsqu'il s'exprimait avec cette énergie, il sortait de Londres, où tout ce que les hommages des mortels ont de plus flatteur, et leur encens de plus subtil et de plus enivrant venait de lui être offert. Voyez lettres inédites, tome II, à M. Coindet, celle du 29 mars 1766.

cette énigme qui présentait la réunion de la force à la faiblesse, et de la sublime audace du génie, à la timide pusillanimité d'un enfant. Ce mot, c'est Thérèse !

Avec le secours des lettres qu'il écrivait dans cette solitude, et de celles qu'il y recevait, j'ai pu rendre compte de cette vie agitée et paisible. Je me garantissais ainsi de l'influence de ses ouvrages, et passant à ceux de ses contemporains qui se sont occupés de Rousseau, je n'ai plus couru les mêmes dangers.

Ces réflexions me ramènent naturellement à l'exposé du plan que j'ai adopté.

Comme dans le cours de cette histoire, *je n'avance rien sans preuves*, je dois indiquer les documens nouveaux que j'annonce, et je remplirai cette obligation à mesure qu'ils s'offriront dans le compte que je vais rendre.

J'ai divisé en quatre parties l'Histoire de Rousseau : sa personne, sa correspondance, ses contemporains, ses ouvrages.

Voici quelques détails sur la première partie :

J'ai partagé la vie de Jean-Jacques en trois périodes. La première renferme l'espace de temps dont lui-même a fait le récit dans ses *Confessions* qui m'ont causé, je l'avoue, un mortel

embarras. Il était dangereux de les rappeler, et l'on ne pouvait les passer sous silence. J'ai pris le parti de les compléter autant qu'il dépendait de moi ; je présente donc un sommaire analytique de ces mémoires, en ajoutant aux évènements les dates et les faits que Jean-Jacques avait omis. J'ai plus particulièrement indiqué les circonstances relatives, soit à son caractère, soit à son talent, et j'ai pensé qu'il était intéressant de connaître celles qui firent naître ou développer le germe de ses opinions. Bien persuadé qu'on ne pouvait sans études, sans instruction, se placer dans le rang où l'on vit Rousseau monter rapidement et presque dès son début, je passe en revue, avec son secours, toutes les lectures qu'il fit, et surtout les diverses méthodes, qu'avant d'en trouver une bonne, il essaya pour acquérir des connaissances.

Il fallait encore noter les particularités, les impressions qui pouvaient établir quelque liaison entre Jean-Jacques obscur, agissant sans aucun but, sans plan fixe, et Rousseau célèbre, ayant un but qu'il ne perd plus de vue : je l'ai fait.

Les documents nouveaux, dans cette période, sont : 1°, des renseignements sur la famille de Jean-Jacques, dont l'origine est française. Il descend

d'un libraire de Paris, qui s'établit en 1529 à Genève. Ces renseignements nous ayant été adressés trop tard, sont insérés p. 282 du 2e volume; mais ils appartiennent à cette première période, ainsi que les particularités relatives à sa naissance (1); 2°, un testament récemment découvert et publié avec des conjectures dénuées de fondement, mais qu'il est facile de détruire. Cette pièce est utile pour donner une date aux faits des Ve et VIe livres; 3°, des éclaircissements sur la rupture de Jean-Jacques avec ses amis; 4°, des lettres de milord Maréchal à la comtesse de Boufflers.

Les deux périodes suivantes sont motivées sur les deux principales situations dans lesquelles se trouve Jean-Jacques. Dans l'une, proscrit, errant d'asile en asile, changeant de nom, il cherche partout le repos qu'il ne trouve nulle part. Dans l'autre, reprenant un nom qui ne doit jamais périr, il revient à Paris, il se montre d'abord à tous les yeux, et rentre bientôt dans l'obscurité qui convenait à ses goûts.

Les détails nouveaux sont:

1°. Les lettres confidentielles (jusqu'à ce jour,

(1) Il faut donc rectifier ce que nous disons page 2 du Ier volume (d'après Rousseau lui-même qui était dans l'erreur), par les détails que nous donnons page 283 du second volume.

dérobées à la connaissance du public) de David Hume et de la comtesse de Boufflers et du premier à la marquise de Barbantane. Elles jettent un nouveau jour sur la querelle plus fameuse que connue, entre l'auteur d'*Emile* et l'historien anglais, changent l'état de la question, et font connaître la vérité;

2°. Les pièces qui prouvent l'intervention clandestine de d'Alembert, dans cette querelle;

3°. Des éclaircissements sur l'imposture de Thévenin, le mariage de Thérèse et les liaisons entre M. de Saint-Germain et Rousseau;

4°. Des détails sur le motif qu'eut Rousseau de revenir à Paris, et sur les lectures de ses Confessions;

5°. La réclamation de madame d'Epinay, et sa lettre à M. de Sartine, pour faire suspendre ces lectures. La lettre très-curieuse de cette dame ne fait point partie de ses mémoires, et l'on en devine facilement les raisons;

6°. Les particularités relatives à la mort de Rousseau, et qui rendent probable son suicide;

7°. Une lettre inédite du célèbre Mirabeau, à la veuve de Jean-Jacques;

8°. Enfin, l'examen des reproches faits à Rousseau, termine cette première partie.

La seconde se compose de la Correspondance : nous donnons l'analyse de neuf cent soixante-deux (1) lettres, et dans l'édition qui, jusqu'à ce jour, en présente le plus grand nombre, on n'en trouve que huit cent douze. Le rétablissement des dates omises, l'indication de plusieurs des correspondants dont les noms n'étaient pas connus ; celle des circonstances auxquelles l'auteur fait allusion ; une concordance, enfin, qui donne au possesseur d'une édition des œuvres de Jean-Jacques, un moyen facile et prompt de rétablir l'ordre dans cette partie, et de la compléter, tels sont les résultats de notre travail. Comme nous les faisons voir avec plus de détails, au commencement de cette partie (2), nous devons ici nous borner à considérer la Correspondance sous le rapport historique, c'est-à-dire comme tellement liée à l'histoire de Rousseau, qu'elle en est presque inséparable. En effet, elle fait connaître un grand nombre de particularités qu'on chercherait vainement ailleurs.

(1) Quoique la dernière soit précédée du n° 956, il y en a quatre où le numéro est répété et deux inédites qui, ne m'ayant été envoyées qu'après l'impression du I[er] volume, sont à la fin du second, dans les *Lettres inédites*.

(2) Tome I, p. 305.

C'est là qu'on peut le prendre sur le fait; qu'on voit les mouvements de son âme dans les effusions d'un cœur blessé vivement, mais promptement guéri : effusions qui servent à faire juger celui qui les confie à l'amitié. Il m'aurait été pénible, je le répète, de supposer que Rousseau n'était pas l'homme de ses ouvrages ; il me semblait qu'on ne pouvait plus croire à rien ; qu'on n'avait plus de base pour asseoir un jugement (1). J'ai voulu vérifier ; je l'ai fait. Mais ce ne pouvait être que dans cette multitude de lettres, écrites sans calcul, sans combinaison et dépositaires de ses pensées les plus secrètes. J'ai vu que, lorsqu'il laisse échapper l'expression d'un trop juste

(1) Nous examinons dans le cours de cette histoire les reproches et les accusations dont Rousseau fut l'objet. Un des moins graves, mais des plus absurdes, est de vouloir expliquer toute sa conduite par un fol amour de célébrité. Nous réfutons par des faits sans réplique cette accusation (tome I, p. 53, 54 et 70). On conçoit qu'un homme porte le *délire de la gloire* au point de se retirer du monde pour faire parler de lui ; mais on ne conçoit plus qu'il repousse de tout son pouvoir les moyens de savoir *au moins, si l'on parle de lui.* Or, on le voit constamment chercher les positions où cette ignorance était un résultat nécessaire. A Motiers, à l'île de La Motte, à Wootton, à Trie, à Monquin, il ne s'occupe que de botanique, ne lit plus rien qui soit étranger à cette science, et, comme il le dit, *se meuble la tête de foin.*

dépit, elle n'est jamais accompagnée de celle de la haine, et que jamais le fiel ne l'empoisonne.

Il y a, dans la vie de Rousseau, des circonstances qu'on ne pouvait extraire de ses lettres sans inconvénient, parce qu'elles perdraient une partie de leur certitude, à moins de citer les lettres même dans le récit. J'ai pensé qu'il valait mieux en présenter le résumé dans la principale, en rappelant les autres qui coïncident avec celle-là. Tel est le débat entre M. de Montmollin et Rousseau. J'en mets la relation à la lettre du 10 mars 1765 (n° 571). C'est en quelque sorte un épisode; mais il eut de l'influence sur Jean-Jacques, puisqu'il fut une des causes qui le forcèrent à sortir de la Suisse. Telle est encore la lettre du 23 novembre 1770 (927), dans laquelle il rend compte de l'idée qui fit le tourment des dernières années de sa vie, et des motifs qu'il avait de se croire l'objet d'un complot général. Il fallait discuter ces motifs dans l'analyse même de la lettre. Les autres offrent presque toujours quelque particularité relative soit à sa conduite, soit à ses opinions.

Cette seconde partie est liée aux trois autres: elle sert de complément à la première et souvent de preuve aux deux dernières.

La troisième est occupée par les contemporains de Rousseau, considérés dans leurs rapports avec lui. L'examen de ces rapports était de plus haute importance, parce qu'il devait détruire ou confirmer les reproches faits à Jean-Jacques. Je rends compte, au commencement de cette partie, de la marche et des moyens que j'ai pris pour arriver au but. On verra, dans les articles que je désigne, combien de fois la vérité fut outragée sans pudeur; on conviendra sans peine, avec un peu de bonne foi, que rien n'égale la légèreté que nous mettons dans nos jugements, si ce n'est la répugnance que nous éprouvons à prendre la peine de les rectifier. J'ai quelquefois obtenu un résultat auquel je ne m'attendais pas: c'est tantôt de prendre l'accusateur en flagrant délit, et tantôt de le mettre en contradiction avec lui-même. En découvrant la calomnie, en la faisant paraître au grand jour, j'ai toujours été surpris de la trouver assise sur la base la plus fragile, et je n'ai pu m'expliquer la facilité de son règne qu'aux dépens du cœur humain, honteusement disposé à la recevoir, à l'écouter, à l'accueillir, et même à la croire avec avidité.

Cette Biographie est composée de six cent quatre-vingt-deux articles, parce que, voulant

qu'elle servît en même temps de table générale pour toutes les personnes dont Jean-Jacques avait parlé, j'ai mis leurs noms en me contentant d'y ajouter l'époque où les relations existèrent, et l'indication de l'ouvrage dans lequel il est question d'elles, quand je n'ai trouvé sur leur compte aucune particularité digne d'intérêt.

La quatrième et dernière partie est consacrée à l'histoire des ouvrages de Jean-Jacques. *Habent sua fata libelli*. Peu de livres le démontrent autant que ceux de l'auteur d'Emile : ils eurent sur sa destinée, sur la nôtre, sur son siècle, une influence remarquable. Il était donc utile de les passer en revue, et d'examiner leur origine, les circonstances dans lesquelles ils furent publiés, l'effet, ou le résultat qu'ils produisirent.

Le plus important de tous, celui qui nous rendit aux mères que la nature nous avait données; qui nous fit jouir de la liberté dès le berceau; qui nous apprit, en grandissant, à faire usage de toutes nos facultés, à braver les caprices de la fortune, à devenir homme, l'Emile enfin qui remua le monde social (1), meritait une attention

(1) Le Pape, le Clergé, la Sorbonne, le Parlement. Genève, Berne, La Haye pour le condamner; les hommes éclairés pour y

particulière. Nous n'avons rien négligé de ce qui pouvait contribuer à faire connaître le sort de ce bel ouvrage.

Après avoir classé ses écrits d'après un ordre méthodique, que nous motivons, nous les présentons dans un tableau chronologique, au moyen duquel on peut suivre les progrès de l'auteur. Ce tableau est suivi d'une courte notice sur les ouvrages que Jean-Jacques avait projetés. Enfin, cette dernière partie est terminée par les *Lettres inédites* que nous n'avons pu insérer dans la Correspondance, parce qu'elles n'étaient pas toutes en notre possession lorsqu'on l'imprimait. Plusieurs ont un haut degré d'intérêt : celles-là sont adressées à madame de Montaigu, à madame de Boufflers, à mademoiselle Duchesne, à M. Coindet, à M. Théodore Rousseau, à M. Mouchon. Le frère de ce dernier a bien voulu non-seulement collationner plusieurs de ces lettres sur les originaux (1), mais ajouter à celles dont il est possesseur, les détails les plus propres à exciter comme à satisfaire la curiosité. Nous les trans-

applaudir, les mères et les jeunes gens pour en suivre les deux préceptes fondamentaux.

(1) Ce sont celles à MM. Coindet, Mouchon et Rousseau.

mettons fidèlement (1). Nous indiquons les personnes de qui nous tenons ces lettres lorsqu'elles nous l'ont permis, dans la note dont chaque lettre est suivie : cette obligation nous était prescrite et par la reconnaissance et par le désir de ne laisser aucun doute sur l'authenticité des lettres qui paraissent pour la première fois.

Tel est le compte exact du travail que nous mettons sous les yeux du lecteur ; nous citons soigneusement les savants auxquels nous avons eu recours, en rapportant les éclaircissements qu'ils nous ont donnés ; ce sont, comme on s'en doute bien, les Barbier, les Beuchot, les Dulaure, les Villenave, les Weiss, etc. Nous remplissons le même devoir envers ceux dont nous avons consulté les ouvrages : *cuique suum*. Le seul mérite auquel on puisse prétendre, en écrivant l'histoire de celui qui prit pour devise de *se consacrer à la vérité*, c'est d'avoir le désir de la trouver et le courage de la dire. S'il ne fallait, pour se concilier l'estime du lecteur, qu'ajouter à ce courage, de la bonne foi, du soin et de l'exactitude dans les recherches, je ne serais pas sans l'espoir d'y parvenir.

(1) Voyez, dans les lettres inédites, celle du 24 octobre 1762.

Mon travail achevé, j'hésitais sur le titre précis qu'il fallait lui donner; M. Walckenaer, que je n'ai point l'avantage de connaître, m'a tiré d'embarras, *sans le savoir*, par son excellente *Histoire de la Vie et des Ouvrages de Jean de La Fontaine*. Je lui ai dérobé son titre. En m'avouant, avec une franchise qui ne me coûte nullement, coupable de ce larcin, j'aurais voulu pouvoir en faire un autre; mais il n'a pas dépendu de moi.

V. D. Musset-Pathay.

HISTOIRE
DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE
J.-J. ROUSSEAU.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Du 4 Juillet 1712 au 25 Octobre 1765.

CONFORMÉMENT au plan que nous nous sommes tracé et dont nous avons donné le développement dans l'Introduction, nous présentons seulement dans cette première période, un précis des Mémoires écrits par Jean-Jacques, sous le titre de *Confessions;* notant les circonstances propres à faire connaître le caractère de cet homme célèbre; donnant la clef de quelques faits qui avaient besoin d'éclaircissemens; achevant de rétablir les noms supprimés par des considérations qui n'existent plus; ajoutant aux évènements la date qui leur manque dans les éditions précédentes (1); mettant enfin à leur

(1) Excepté dans celles in-12 de madame Perronneau, et in-8° de M. Lefevre, dirigée par M. Petitain qui a pris, dans la première, ainsi qu'il le reconnaît, les dates que j'y avais mises.

place les faits dont le récit se trouve soit dans sa correspondance, soit dans ses autres ouvrages, soit dans les Mémoires du temps; et tâchant ainsi de compléter tout ce qui est relatif à Jean-Jacques, en suivant l'ordre chronologique.

Le but auquel nous tâchons d'atteindre, est de le voir tel qu'il fut; d'écarter également et l'enthousiasme qui admire sans réflexion, et l'envie qui condamne sans examen. Il n'est question ni de ses talents, ni de son génie. C'est au lecteur à prononcer sur le mérite de ses ouvrages, dont l'histoire et l'influence formeront une partie séparée. Il n'est question que de sa personne : c'est son caractère; ce sont ses vertus, ses vices, ses défauts, que nous allons étudier dans sa manière de vivre, dans ses goûts, dans ses occupations journalières, dans les actions de sa vie privée, enfin, dans ses relations sociales ou littéraires. Nous n'avançons que précédé d'un guide; nous citons nos autorités, ou, ce qui vaut mieux, des faits, quand ils sont certains.

Confessions. Liv. I : *de* 1712 *à* 1728. Jean-Jacques commence par mettre au fait de sa famille. Il naquit le 4 juillet 1712.

Il n'eut qu'un frère qui tourna mal, s'enfuit de la maison paternelle, et ne donna plus signe de vie. Tous deux étaient fils d'un habile horloger, qui vivait de ce métier, parce que le patrimoine, fort médiocre, de son père, avait été partagé entre quinze enfants (1).

Le père de Rousseau souffrait non-seulement que son

---

(1) Il est probable que l'un de ces enfants alla s'établir en Perse, et que ce fut le père de celui qui vint à Paris, un peu après la mort de Jean-Jacques, et dont M. de Corancès nous a conservé l'aventure. Voyez dans ce volume 3e période.

fils lui lût des romans à sept ans, mais il le suppléait, et tous deux passaient les nuits à cette occupation. Jean-Jacques *acquit une intelligence unique, à cet âge, sur les passions*, et les émotions qu'il éprouvait lui donnèrent *de la vie humaine* des notions *bizarres et romanesques dont il n'a jamais pu se guérir.*

A huit ans, les lectures devinrent plus sérieuses. Bossuet, Molière, La Bruyère, et particulièrement Plutarque, remplirent les soirées de l'hiver de 1720. Jean-Jacques qui, l'année précédente, s'était identifié avec les héros de ses romans, se crut avec Plutarque, tantôt grec et tantôt romain. C'est à ces lectures, ainsi qu'aux entretiens qui les suivaient, qu'il attribue cet amour de la liberté, cet esprit républicain, ce caractère fier et impatient du joug, dont il fut tourmenté toute sa vie.

Ainsi, à huit ans, celui qui devait rester si long-temps dans l'obscurité, était un enfant précoce.

Il attribue son goût pour la musique, au plaisir qu'il trouvait auprès de la sœur de son père, qui chantait agréablement. Ce goût devint ensuite une passion.

Une affaire d'honneur oblige le père de s'expatrier. Cet évènement change toute la destinée de Rousseau, qui de ce moment est abandonné à des gens indifférents. On le met en pension à Bossey. Il y passe deux ans.

Pendant ce séjour, deux circonstances doivent être remarquées, quoique minutieuses en elles-mêmes, par l'influence qu'elles ont eue sur Rousseau. La première est l'effet que produisit sur lui le châtiment infligé par mademoiselle Lambercier, et qui *décida de ses goûts, de ses desirs, de ses penchants et de ses passions*, dès l'âge de dix ans (1).

---

(1) Jean-Jacques se trompe en mettant huit au lieu de dix.

La seconde est la même punition, mais vigoureusement appliquée et infligée pour un délit dont il était innocent. C'était la première injustice qu'il éprouvait. Elle le rendit furieux, et lui inspira contre la violence et l'injustice, une haine qui ne s'est jamais démentie.

On le retire de Bossey. Il reste deux ou trois ans chez son oncle, est ensuite placé chez le greffier pour apprendre le métier de procureur. Il s'en fait renvoyer pour entrer chez un graveur qui le maltraite de coups et d'injures. Ennuyé, dégoûté, il se remet à la lecture des romans et épuise toute la boutique d'une loueuse de livres. Il en excepte les ouvrages licencieux qu'une *belle dame de par le monde*, dit-il, *trouve incommodes, parce qu'on ne peut les lire que d'une main.* Cette belle dame était *Mademoiselle de Clermont.* Le vieux marquis de Ximénès racontait qu'un jour cette princesse ayant demandé un ouvrage amusant, on lui fit passer un livre de cette espèce. Elle le renvoya, en disant : *qu'il était incommode, parce qu'on ne pouvait le lire que d'une main.* Pour éviter le traitement cruel de son maître, M. du Commun, Jean-Jacques s'expatria. Il avait près de 16 ans.

Rousseau rapporte dans le second livre d'Émile, vers la fin, une aventure qui lui arriva pendant son séjour à Bossey, chez M. Lambercier, et dont il est nécessaire de lire le récit pour connaître toutes les particularités de son enfance. Il s'agit de son expédition dans le temple pour y chercher la bible, pendant la nuit ; des frayeurs qu'il eut ; de l'incident qui les fit cesser et lui rendit le courage. Nous croyons, quoiqu'il n'en dise rien, que le mobile principal qui le fit retourner sur ses pas, fut l'amour propre (1).

V. Émile, liv. II, le récit de cette aventure. Nous ne devons

La tante dont il est question dans ce livre, et qu'il ne nomme pas, est madame Gonceru, à qui Rousseau, malgré l'insuffisance de ses moyens, fit une pension (1).

La distinction des enfants *du haut* et *du bas* vient des localités. Dans le 18[me] siècle on a construit à Genève de belles maisons sur le coteau de Saint-Gervais. C'est maintenant un quartier recherché. De là les *gens du haut* et les *gens du bas*. Nous devons cet éclaircissement à M. Picot.

Liv. II : *du mois de mars* 1728 *au mois d'octobre de la même année*. Il rôde autour de Genève ; arrive à Confignon ; se présente à M. de Pontverre, curé, descendant des *fameux gentilshommes de la cuiller*. « C'é-
» tait le nom d'une confrérie instituée en 1527 dans un
» château du pays de Vaud, où des gentilshommes,
» mangeant de la bouillie avec des cuillers de bruyère,
» se vantèrent d'en faire autant à ceux de Genève, qu'ils
» mangeraient à la cuiller. Chacun pendit la sienne à
» son col, pour signal. Ils choisirent pour capitaine
» *François de Pontverre*, sieur de Terny. Ils dévas-
» tèrent les environs de Genève. En 1530, leurs châ-
» teaux furent brûlés (2) ». Depuis ce temps, il n'a plus été question de ces gentilshommes. Jean-Jacques aurait dû rapporter ce fait pour expliquer la qualité qu'il donne au curé de Confignon. Ce curé l'adressa à madame de Warens, habitant Annecy. C'était en 1728, au mois de mars. Elle avait vingt-huit ans, et lui quinze ans et huit mois. Dès qu'il la vit, il sentit pour elle un *vif attachement* et une *confiance parfaite*.

---

qu'indiquer ce qui se trouve dans les œuvres de Rousseau, que nous supposons être à la disposition du lecteur.

(1) Corresp. Lettres du [illegible] juillet 1754 et du 8 février 1770.

(2) Hist. de Genève, par Jacob Spon, édit. de 1730, in-4°, t. I, p. 190.

On l'envoie à Turin dans l'hospice des Catéchumènes; à peine en route, son père arrive; mais, apprenant que Jean-Jacques venait de partir, il retourne à Nyon, quoiqu'il eût la certitude de joindre son fils à Chambéry. Rousseau croit qu'il eût poussé le zèle plus loin, s'il avait pu se passer du bien de ses enfants, dont il jouissait en leur absence. D'où il tire cette maxime utile, *d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui, sûr que, quelque amour de la vertu qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on est injuste dans le fait sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme.*

Il était nécessaire de noter ici cette maxime, parce que Jean-Jacques l'ayant adoptée, elle lui donna l'air bizarre et fou, comme il le dit lui-même. Ce fut cette observation dont il reconnaissait d'autant plus la vérité qu'elle lui était personnelle, qui lui fit prendre en 1751 le parti de réformer sa toilette, de ne plus aller dans le monde, et en 1757, de s'en retirer tout-à-fait.

La petite caravane dont il faisait partie, se rend à pied d'Annecy à Turin, dans sept à huit jours. Il prend un goût très-vif pour les promenades pédestres. Il raconte à cette occasion le projet d'un voyage en Italie; projet qu'il fit plus tard, et sur lequel nous reviendrons à l'article de *Grimm.*

Mis à l'hospice, il est catéchisé; il lutte, il combat pour changer de religion, et quoiqu'il n'eût que seize ans, il sentait la faute qu'il commettait : au lieu de reculer, il se croyait forcé d'achever, par une mauvaise honte, se *plaignant de manquer de force quand il n'était plus temps d'en user.* Il développe le sophisme qui le perdit et ne dissimule aucun de ses torts.

Nous passons rapidement sur l'aventure de madame Basile, le séjour chez madame de Vercellis, pour nous occuper un moment du vol d'un ruban rose et argent. Cette action inexcusable, quoiqu'elle n'ait évidemment d'autre motif que la honte, n'a été connue que par l'aveu de Jean-Jacques. Il en exagère la noirceur : deux circonstances qui auraient dû atténuer une faute dont on a répété le reproche jusqu'à satiété.

Quatre-vingt-dix ans après cet évènement, arrivé en 1728, je n'ai pas entendu sans surprise, un homme de lettres prétendant qu'au lieu du ruban c'était un diamant. Il disait en 1818, en être certain, ne donnant cependant d'autres preuves que son assertion et des témoignages qu'il était impossible de vérifier. Jean-Jacques eût mieux caché le diamant (1); et la faute est moins dans le vol que dans la calomnie. Je me reprocherais de parler de cette absurde accusation, si elle ne venait d'un homme de lettres, et si l'expérience ne m'avait appris combien de gens étaient accessibles à des préventions calomnieuses, qui bientôt acquéraient dans leur esprit, à leur insu, tous les caractères de la certitude.

Ce second livre ne comprend qu'un espace de six mois.

Liv. III : *du mois de novembre* 1728 *à celui d'avril* 1731. Pendant qu'il reste cinq ou six semaines sans occupation, il a des entretiens avec M. Gaime, précepteur des enfants du C. de Mellarède, et l'un des deux modèles du Vicaire Savoyard. Dans le préambule de la fameuse

---

(1) En 1728, les femmes de chambre n'avaient pas plus qu'à présent des diamants, et le ruban appartenait à celle de madame de Vercellis. Il est d'ailleurs bien certain, qu'on eût fait des poursuites qui ne pouvaient avoir lieu pour un objet d'aussi peu de valeur qu'un ruban.

profession de foi qui fait partie du IV[e] livre d'Émile, Jean-Jacques décrit la situation où il se trouvait en Piémont à cette époque (1), et rend compte de ces sages entretiens. C'est lui qui lui apprit qu'il valait mieux avoir l'estime des hommes que leur admiration, et qu'en général, si l'on consultait le fond de son cœur, on voudrait plutôt monter que descendre.

Il entre chez le C. *de Gouvon*, dont le fils lui enseigna la langue italienne. Il paraît qu'on voulait le former pour s'en servir dans la carrière des ambassades que parcourait la maison de Solar. Mais, après avoir répondu aux soins que l'on prenait de lui, il se laisse déranger par un coureur génevois, nommé Bacle, et décampa avec lui, à près de 18 ans, au moment où l'on allait sérieusement s'occuper de sa fortune.

Il retourne près de madame de Warens, qui habitait encore Annecy; et dans ce second séjour chez sa bienfaitrice, il fait des lectures instructives. On prononce une seconde fois qu'il est très-borné. Il explique les motifs qu'on pouvait avoir de le croire; c'était la lenteur de sa conception et de ses idées, etc.; défauts auxquels l'embarras lui faisait ajouter quelque sottise par l'obligation où il se croyait être de parler quand il fallait se taire. Il en cite un trait qui prouve en effet une étrange distraction (2).

On le met au séminaire d'Annecy. Il y est instruit par

---

(1) Nous l'indiquons, parce qu'il nous paraît nécessaire de lire ce morceau avec le 3[e] livre des Confessions, pour bien connaître l'auteur.

(2) Les deux dames qu'il ne nomme pas, et qui étaient avec M. le duc de Gontaut, sont les maréchales de Luxembourg et de Mir[illegible]

M. Gâtier (1), autre modèle du Vicaire Savoyard; mais il s'y occupe de musique, en reçoit des leçons du professeur des enfants de chœur de la cathédrale, qui s'appelait *Le Maître*. Au mois de février (1730) arrive *Venture*, dont Rousseau s'engoua bientôt.

Dans la semaine sainte, M. Le Maître, pour se venger de quelques duretés que lui dit un chanoine, décampe nuitamment d'Annecy, accompagné de Rousseau, d'après l'ordre de madame de Warens, qui voulait l'éloigner de Venture. Il était depuis un an à Annecy.

M. Le Maître, que l'excès du vin avait rendu épileptique, éprouve à Lyon un violent accès de cette maladie. Saisi d'effroi, Rousseau, *le seul ami sur lequel il dût compter*, l'abandonne et disparaît (2).

Rousseau, vers la fin de ce livre, fait remarquer qu'il écrit de mémoire; que ce qu'il va raconter dans le livre suivant est entièrement ignoré; que, n'ayant point de matériaux, *il est difficile que, dans tant d'allées et de venues, dans tant de déplacements successifs, il ne fasse pas quelques transpositions de temps ou de lieu;* mais qu'il est sûr d'être exact et fidèle dans le récit des faits.

Il revient à Annecy et ne retrouve plus madame de Warens. Il n'a jamais su le secret de ce départ. Ce qu'il a cru entrevoir est que, dans la révolution causée par l'abdication du roi de Sardaigne, elle craignit d'être oubliée, de perdre sa pension, et voulut, par l'entremise de M. d'Aubonne, en obtenir une du roi de France.

L'abdication nous donne un moyen d'établir l'ordre chronologique. Elle eut lieu le 2 septembre 1730.

(1) Abbé *Faussigneran*, dit Rousseau : c'est-à-dire né dans le Faucigny, petite province de Savoie.

(2) C'est le troisième aveu pénible. Les termes dans lesquels il les fait, n'atténuent jamais sa faute.

Il faut supposer que M. Le Maître et Rousseau étaient sortis d'Annecy au mois d'avril précédent, et dans ce cas, ce dernier ne serait pas retourné de suite dans cette ville; ou qu'ils n'en partirent que vers Pâques 1731. Alors c'est moins l'abdication que les efforts faits par Victor-Amédée pour remonter sur le trône, dont J. J. veut parler. Ils eurent lieu quelques mois après l'abdication. Je pense que c'est l'opinion qu'il faut adopter.

Ainsi J.-J. serait parti d'Annecy en avril 1731 pour y rentrer presque aussitôt. D'où l'on voit que sa dix-huitième année n'était pas encore révolue lorsqu'il revint de Turin. Mais il y a une autre difficulté : En 1742, Rousseau donna au P. Boudet, chargé de recueillir des renseignements sur M. *Bernex*, un certificat par lequel il attestait avoir vu, au mois de septembre 1729, celui-ci faisant un miracle à Annecy (Voyez l'article *Bernex*). Or, d'après son calcul, il aurait passé cette année en Piémont; il faut donc, de toute nécessité, *reculer* le miracle, ou réduire la durée de son séjour en Piémont. C'est le parti auquel on doit s'arrêter.

Un mot sur la *fontaine de Héron*, dont il est question dans ce livre, n'est peut-être pas inutile.

Cette fontaine, inventée par un mathématicien d'Alexandrie, et perfectionnée par Niewentit, est composée de deux bassins bien fermés, qui communiquent par un tuyau. On remplit de vin le bassin supérieur. En mettant de l'eau dans l'autre, la pression de l'air fait jaillir le vin en forme de jet, de manière qu'on a l'air de changer l'eau en vin. Cette fontaine perdit Jean-Jacques, et lui fit abandonner une carrière dans laquelle il aurait eu des succès, comme on le verra dans la suite.

LIV. IV : *du mois de mai 1731 au printemps de 1733.* Il attend des nouvelles de madame de Warens à Annecy.

Pendant ce séjour, il n'y a de remarquable que la partie de campagne avec mesdemoiselles Gallay et Graffenried, dont il a conservé longtemps le souvenir.

Chargé de conduire la Merceret à Fribourg, il passe par Genève, voit son père à Nyon, et se rend de Fribourg à Lausanne, où, sous le nom de Vaussore, il montre la musique sans savoir déchiffrer un air. Il donne, chez M. de Treytorens, ce concert fameux où *l'on aurait bien voulu se boucher les oreilles.* Il fait une course à Vevay, patrie de madame de Warens, et dont l'aspect lui laisse des impressions qu'il a retracées dans la *Nouvelle Héloïse.*

Il passe l'hiver de 1731 à 1732 à Neufchâtel, où il continue de donner des leçons de musique, qu'il finissait par apprendre en la montrant. Il fait la connaissance d'un archimandrite, avec lequel il va successivement à Fribourg, à Berne, à Soleures, où M. de Bonac, ambassadeur de France, le retient et l'envoie à Paris pour être mentor de M. Godard, qui entrait très-jeune au service. Il fait la route à pied. L'impression désagréable qu'il reçut en entrant à Paris par le faubourg Saint-Marceau, n'a jamais été entièrement détruite par la magnificence réelle qu'il trouva depuis dans cette capitale.

Il compose contre le colonel Godard une satire qui n'a pas été conservée. C'est la seule qu'il ait faite.

Apprenant que madame de Warens était retournée en Savoie, il repart à pied de Paris. Égaré dans sa route, il reçoit l'hospitalité d'un paysan, forcé par les lois fiscales, *de paraître mourir de faim pour éviter sa ruine.* C'est à l'effet que produisit en lui cette vexation, qu'il attribue le germe de cette *haine inextinguible contre les oppresseurs du peuple.*

Après quelque séjour à Lyon, il arrive chez madame

de Warens, qui venait de se fixer à Chambéry. Elle le présente à l'intendant-général, qui lui donne un emploi dans le cadastre.

LIV. V : *du printemps de* 1733 *au mois de septembre* 1736. — Rousseau fixe à l'an 1732 son retour à Chambéry et dit qu'il avait près de vingt-un ans. Ce doit donc être en 1733, puisqu'il était né en 1712. D'ailleurs il nous donne un moyen sûr de rectifier son erreur, en disant que quelques mois après son arrivée, la France déclara la guerre à l'empereur, et que l'armée française filait en Piémont pour aller dans le Milanais. Or, cette déclaration eut lieu le 10 octobre 1733. Il y eut dans le mois de novembre des évènements militaires près de Milan, ainsi les Français devaient passer par Chambéry à la fin d'octobre. C'est à cette circonstance (qui lui fit lire la vie de nos anciens capitaines) qu'il attribue l'origine de son amour pour la France. — Il prend la musique dans une telle passion, qu'il néglige tout autre travail, et se démet de son emploi, après l'avoir occupé *moins de deux ans.*

Il donne des leçons de musique et compte parmi ses élèves, des femmes appartenant aux premières familles du pays. Répandu dans le monde, il y trouve des écueils. Pour l'en garantir, madame de Warens *le met au fait*, et afin de rendre l'instruction complète, elle joint la pratique à la théorie (1735).

Elle lui donne des maîtres d'agrément, qu'il abandonne bientôt après quelques mois de leçons sans progrès.

Toujours occupée de projets, madame de Warens en conçoit enfin un qui pouvait être utile : c'était de faire établir à Chambéry un jardin royal de plantes avec un démonstrateur appointé. Ce devait être Claude Anet. Si ce projet eût reçu son exécution, Rousseau serait de-

venu botaniste, démonstrateur à son tour, et nous n'aurions jamais entendu parler de lui. Mais Claude Anet mourut, et le projet n'eut pas de suite.

Jean-Jacques hérite de l'habit de Claude, avec un plaisir qu'il ne dissimule pas, et qui augmente les larmes de madame de Warens. « Ces précieuses larmes, dit » Rousseau, lavèrent jusqu'aux dernières traces d'un » sentiment malhonnête : il n'y en est jamais entré de» puis lors ». C'était en 1736. —

Il fait un voyage à Besançon pour prendre des leçons de composition de l'abbé Blanchard : en chemin, il va voir ses parens à Genève et son père à Nyon.

Sa malle ayant été confisquée par les commis des douanes pour un pamphlet qu'il trouvèrent dans la poche d'un habit, il fut obligé de revenir à Chambéry. On établit dans cette ville des concerts publics dont il fait partie.

Il met ces évènements *à-peu-près* à l'époque où l'armée française repasse les monts. Les préliminaires de la paix furent signés le 30 octobre 1735. Ainsi c'est dans l'hiver suivant que ces concerts eurent lieu.

Parmi les personnes avec lesquelles J.-J. faisait de la musique, était M. de Conzié. Mais ils causaient de littérature et lisaient ensemble la correspondance de Voltaire et de Frédéric. Rousseau donne une date certaine en disant que Frédéric venait de monter sur le trône. Or, ce fut le 1er juin 1740. Il a donc fait une transposition de temps. Mais il y en a plusieurs autres dans ce livre, et nous donnerons, dans la suite, tous les éclaircissements que nos recherches nous auront procurés.

Jean-Jacques suppose que les *lettres philosophiques* de Voltaire parurent après sa correspondance. C'est une erreur. La première édition est, suivant M. Benchot,

de 1734; mais sa correspondance qui commença le 8 août 1736, finit le 18 mai 1740. Frédéric cessa d'être prince royal pour succéder à son père le 1er juin suivant. Ainsi Jean-Jacques a pu lire en 1735 les lettres philosophiques, mais non sa correspondance. Comme il écrivait ces détails, trente ans après et de mémoire (en 1766), il n'est pas étonnant qu'il ait commis ces erreurs qui, d'ailleurs, sont peu importantes.

Il fait plusieurs voyages à Genève, à Lyon, à Nyon, tantôt pour son plaisir, tantôt pour les affaires de madame de Warens.

Dans un de ces voyages il vit en 1734, à Genève, M. Barillot et son fils sortir de la même maison, tous deux armés, attachés à deux partis différents, et pour se trouver opposés l'un à l'autre. Frappé de ce spectacle affreux, il jure de ne jamais tremper dans aucune guerre civile : il fut fidèle à son serment dans une occasion délicate (1), près de trente ans après. Il passe deux ou trois ans de cette façon, entre la musique, les projets, les voyages, etc. Un accident, sur lequel nous reviendrons, le rend aveugle pendant quelque temps. Ensuite sa santé s'altère. Il est absorbé successivement par la musique, les échecs, l'étude. Il mettait de la passion dans tout. Il devient mélancolique, tombe sérieusement malade. Les soins de madame de Warens le tirent d'affaire. Il guérit, et tous deux vont habiter *les Charmettes*, campagne près de Chambéry. Ils y allèrent à la fin de l'été de 1736. C'est plus particulièrement dans les cinq et sixième livres que Jean-Jacques a fait des transpositions. Lui-même indique quelquefois le moyen de les

(2) Dans les troubles de Genève de 1763 et 1764. Voy. ci-après, l'analyse du 12e livre des Confessions.

reconnaître et de les rectifier, ainsi que nous l'avons fait observer à propos de l'abdication de Victor-Amédée. Les transpositions ne nuisent point à la véracité de l'auteur quand les faits sont exacts; elles prouvent seulement que sa mémoire se charge difficilement de dates; et celle de Jean-Jacques, sur cet article, résistait à tous ses efforts. Il apprenait même, comme il nous le dit, avec des peines incroyables, des fragments de Virgile, qu'il oubliait aussitôt, malgré le charme qu'il trouvait dans la poésie du chantre d'Enée.

Il y a, dans le cinquième livre, dont le récit s'arrête à l'automne de 1736, des évènements qui ne se sont passés qu'en 1737. Tel est l'accident qu'il raconte à la fin de ce livre, et dont il faillit à devenir victime. Il est constaté par un testament récemment découvert à Chambéry et que M. *Antoine Métral* a publié dans l'été de 1820. En voici un extrait :

« L'an 1737 et le 27[me] de juin, après midi, dans la
» maison du seigneur comte de Saint-Laurent, contrô-
» leur-général des finances de S. M. où habite dame
» Françoise-Louise de la Tour de Warens, par devant
» moi, notaire collégié, soussigné, et en présence des
» témoins sous-nommés, s'est établi le sieur Jean-
» Jacques, fils du sieur Isaac Rousseau, natif de la ville
» de Genève, habitant à la présente ville, lequel, dé-
» tenu dans son lit par un accident qui lui est arrivé
» ce jourd'hui, néanmoins sain de ses sens, mémoire et
» entendement, ainsi qu'il a apparu à moi, notaire, et
» témoins, par la suite et solidité de ses raisonnements
» considérant la certitude de sa mort et l'incertitude de
» son heure, et qu'il est près d'aller rendre compte à
» Dieu de ses actions, a fait son testament comme
» après; premièrement s'est muni du signe de la Sainte

» Croix, etc., donne et lègue aux révérends pères Capucins, aux révérends pères Augustins et dames de Sainte-Claire, à chacun desdits couvents, la somme de seize livres pour célébrer des messes pour le repos de son âme. Il lègue et délaisse à son père sa légitime, telle que de droit dans tous ses biens, le priant de se contenter de ladite légitime, et est obligé de donner le surplus de ses biens, soit par reconnaissance pour ses bienfaiteurs, soit pour payer ses dettes; il donne au sieur Jacques Barillot, de la ville de Genève, outre ce qu'il lui doit, la somme de cent livres; exhorté ledit testateur de faire quelques legs aux hôpitaux de la sacrée religion des Saints Maurice et Lazare, aux hôpitaux de la présente ville et province, a répondu que ses facultés ne lui permettaient pas de faire aucun legs, et au surplus il a fait, créé et institué et de sa propre bouche, nommé pour son héritière, ladite dame Françoise-Louise de La Tour, comtesse de Warens, la priant très-humblement de vouloir accepter son hoirie, comme la seule marque qu'il lui peut donner de la vive reconnaissance qu'il a de ses bontés, voulant que le présent soit son dernier testament, et que, s'il ne peut valoir comme testament, il vaille comme donation, à cause de mort et par tous autres moyens qu'il pourra mieux valoir, priant les témoins ci-après nommés, connus et appelés par ledit testateur d'en porter témoignage; et par ces mêmes présentes, s'est établi et constitué ledit sieur Rousseau, lequel, pour la décharge de sa conscience, déclare devoir à ladite dame Françoise-Louise de La Tour de Warens, absente, moi, dit notaire pour elle stipulant et acceptant la somme de deux mille livres de Savoie pour sa pension et entretien que

» ladite dame lui a fournies depuis dix années, laquelle
» somme ledit sieur Rousseau promet lui payer, si
» Dieu lui conserve vie, dans six mois prochains. Con-
» fesse de plus avoir passé une promesse de sept cents
» livres, en faveur du sieur Jean-Antoine Charbonnel,
» pour argent prêté et marchandises livrées ».

Ce testament fut passé devant M. Claude Morel, procureur au sénat; M. Antoine Bonne de la paroisse des Échelles; de Jacques Gros de celle de Vansy, habitans de Chambéry; d'*honorables* Antoine Bonnau, Pierre Catagnole, Pierre George, cordonnier, et d'Antoine Forraz de la paroisse de Bissy, tous habitans de la même ville, témoins requis. Il est terminé par ces mots : « Le-
» dit sieur Rousseau n'a pu signer à cause de l'accident
» qui lui est arrivé, ainsi qu'il a apparu à moi, notaire
» et témoin, par l'appareil mis sur ses yeux ». Signé Rivoire, notaire.

L'éditeur de ce testament a fait, en le publiant, des conjectures et des observations sur lesquelles je dois m'arrêter un moment. La première est qu'il suppose que l'accident en question était une chute. « Rousseau,
» dit-il, venant de donner à Chambéry une leçon de
» musique, se précipita du sommet jusqu'au bas d'une
» rampe de degré de bois, longue et rapide : il se fra-
» cassa la tête. Le chirurgien le fit transporter dans son
» logis, chez madame de Warens, lui mit le premier
» appareil et lui banda les yeux. Rousseau se crut
» perdu, fit appeler un notaire et des témoins, et leur
» dicta son testament. »

M. Metral ne donne aucune preuve de ce fait, c'est-à-dire de la chute prétendue, et je propose de substituer à cette version, un témoignage que je regarde comme incontestable. C'est celui du patient. Le voici : « Je

» voyais à Chambéry un jacobin, professeur de physique, » bon homme de moine dont j'ai oublié le nom, et qui » faisait souvent de petites expériences qui m'amusaient » extrêmement. Je voulus, à son exemple, et aidé des » *récréations mathématiques d'Ozanam*, faire de l'encre » de sympathie. Pour cet effet, après avoir rempli une » bouteille plus qu'à demi de chaux vive, d'orpiment » et d'eau, je la bouchai bien. L'effervescence commença » presqu'à l'instant très-violemment. Je courus à la » bouteille pour la déboucher, mais je n'y fus pas à » temps. Elle me sauta au visage comme une bombe. » J'avalai de l'orpiment, de la chaux, j'en faillis mou- » rir. Je restai aveugle plus de six semaines, et j'appris » ainsi à ne pas me mêler de physique expérimentale » sans en savoir les éléments ». Conf. liv. V, vers la fin.

Ce récit me paraît s'appliquer beaucoup mieux à l'état du malade qui *avait un appareil sur les yeux*, qu'une chute dans un escalier, et je suis étonné que M. Metral n'ait pas été frappé, comme moi, de la coïncidence des deux situations : c'est-à-dire de celle dans laquelle le notaire représente Jean-Jacques, et du tableau que fait celui-ci des résultats de son imprudence. Il me semble que, s'il n'adoptait pas le récit de Rousseau, il en devait, au moins, faire mention. Je ne dois pas laisser passer les observations que fait l'éditeur du testament sur les dispositions du malade, qui se croyait à l'article de la mort. « C'est, dit-il, un spectacle digne » d'attention, de voir Rousseau, les yeux cachés à la » lumière, faire le signe de la croix, recommander son » ame à Dieu, invoquer ses patrons, protester de » vivre et mourir dans la religion qu'il avait adoptée » et *qu'il changera par la suite*, faire des legs à des

» religieuses, à des capucins, à d'autres moines.....
» Souvent on rencontre chez des hommes de génie, des
» contradictions inexplicables : leurs cerveaux ressem-
» blent à ces machines qui se dérangent d'autant plus
» facilement qu'elles ont un plus grand degré de per-
» fectibilité. Peut-être le génie touche-t-il à la folie ».

Nous devons rappeler que le signe de la croix, l'invocation des Saints, etc., entraient dans la formule en usage à cette époque ; que Jean-Jacques ayant fait à seize ans, à la religion catholique, le sacrifice de la sienne, à laquelle il revint ensuite, devait satisfaire à ces formalités ; qu'en 1737 Jean-Jacques n'était pas l'homme qui parut en 1750 ; qu'il ne pouvait être dans une *contradiction inexplicable* que postérieurement à cette époque et depuis sa métamorphose. C'est dans des accusations de cette espèce qu'il ne faut pas confondre les temps, comme on l'a fait, ainsi que nous le prouverons en examinant l'abandon de ses enfants (1).

Nous ne pouvons qu'applaudir aux autres observations de M. Metral. « Religion, tendresse filiale, reconnais-
» sance, amitié, bonne foi, tout se trouve dans le testa-
» ment de Rousseau, également l'œuvre de la vertu et
» du devoir. Mais ce qui s'y trouve plus particulière-
» ment, ce sont les preuves d'une affection profonde
» pour madame de Warens ». Ces preuves d'une recon-

(1) On a dit : il recommande d'élever ses enfants, il en fait un devoir, et il a mis les siens à l'hôpital. Quelle coupable contradiction! Il fallait dire, Jean-Jacques a placé ses enfants à l'hôpital, et, tourmenté de remords, pleurant amèrement sa faute, il a prescrit aux pères d'élever leurs enfants. Dans cette marche il n'y a pas de contradiction. On en fait naître gratuitement une en intervertissant l'ordre des évènements. V. Notice historique d'Émile ; et la troisième période.

naissance qui ne s'est jamais démentie se retrouvent dans la correspondance (1). Supposer que Jean-Jacques ait eu l'intention de déshonorer sa bienfaitrice par le récit de ses faiblesses, c'est ne pas le connaître; disons mieux, c'est le calomnier. Il a donc attaché à ses révélations une autre idée que celle que nous y mettons nous-mêmes, et c'est ce que nous examinerons (2). M. Metral repousse cette accusation avec énergie. Nous reviendrons sur ce chapitre à l'article de madame de Warens, qui, comme le remarque l'éditeur du testament, étant perdue de réputation, par sa conduite dissolue, ne pouvait recevoir aucun tort des récits de Rousseau. « Celui-ci la relève » de cet état d'avilissement, ne parlant de ses faiblesses » que pour mieux faire ressortir des vertus ignorées ».

Il est nécessaire de rappeler les époques de l'histoire de Genève, auxquelles Rousseau fait allusion, parce que leur date sert à constater celle des évènements qu'il raconte, soit dans ce livre, soit dans le suivant. Ainsi,

(1) Lettres du 13 février 1753.

(2) A l'art. Warens. Toutes les concessions que je demande se réduisent à celle-ci. Il faut, pour juger des intentions de Jean-Jacques, entrer dans ses idées, dans sa manière de voir. On peut bien la combattre, l'attaquer, tâcher de prouver qu'elle ne valait rien; mais on ne peut nier que Rousseau ne l'ait eue, et, dès-lors, la question se réduit à en examiner les conséquences. Se déduisent-elles du principe, Jean-Jacques est de bonne foi. Sont-elles opposées à ce principe, c'est alors un imposteur. On doit se rappeler la première confidence que lui fit Thérèse, l'indifférence avec laquelle il apprit d'elle qu'un autre avait eu ses premières faveurs, et cette singulière exclamation : *ah ! ma Thérèse, je suis trop heureux de te posséder sage et saine, et de ne pas trouver ce que je ne cherchais pas !* (Conf. liv. VII.) Quand on pense ainsi, l'on est disposé à considérer les écarts de madame de Warens sous un point de vue particulier.

1°, le 6 décembre 1734, il y eut dans cette ville une grande émeute. Le peuple prit les armes et se souleva contre les conseils qui le gouvernaient. Il y avait depuis plusieurs années une grande fermentation, à l'occasion de plusieurs décrets rendus par les magistrats, en 1714 et 1715, pour augmenter les fortifications de la ville, et, dans ce but, pour lever les impositions, sans lesquelles on n'aurait eu aucun moyen d'exécution. Les citoyens prétendaient que le peuple devait être consulté pour une affaire de cette importance. Le gouvernement avait d'abord négligé ces plaintes; mais, au mois de mars, les syndics furent autorisés à prendre quelques précautions pour contenir le peuple. Ils firent faire des visites dans l'arsenal pour mettre les armes en état, et des réparations aux portes. Le peuple alarmé demande la déposition des magistrats. Les conseils résistent et soutiennent les syndics qui n'avaient agi que par leurs ordres. Enfin, le 6 décembre, la sédition est si dangereuse, que les magistrats déposent leurs confrères pour appaiser le peuple. Cette mesure remit momentanément le calme dans la ville.

2°. En 1737. Les troubles, depuis trois ans, avaient recommencé à diverses époques; mais sans mettre la république en danger. On avait puni, par un jugement, trois habitans qui étaient considérés comme y ayant pris la part la plus active. Le peuple se souleva pour leur défense, et le sang allait couler, lorsque M. de la Closure, résidant pour le roi de France à Genève, offre aux magistrats la médiation de son souverain, de concert avec les envoyés de Zurich et de Berne. Cette médiation étant acceptée, le comte de Lautrec est choisi pour travailler à cette pacification. Il se rend le 18 octobre à Genève. Sa présence empêche d'en venir

aux mains. Les conférences durèrent plusieurs mois.

3°. Enfin, le 8 mai 1738, le comte de Lautrec, assisté des envoyés représentant les cantons de Zurich et de Berne, ayant fait un projet d'accommodement entre la bourgeoisie de Genève et ses magistrats, et un règlement général pour remédier aux inconvénients qui avaient causé les derniers troubles, présente ce règlement au Conseil-général de la ville, assemblé en corps, dans l'église Saint-Pierre. Le Conseil l'adopte, l'approuve, en ordonne l'insertion dans les édits pour servir de loi fondamentale et perpétuelle. Après cette pacification, le comte de Lautrec reste pendant plus d'un mois à Genève, pour s'assurer des effets de cette mesure, et repart le 21 juin. La république envoya des députés pour remercier le roi de son intervention. Ils furent reçus le 19 juillet.

Liv. VI : *du mois de septembre 1736 à l'été de 1741.* Jean-Jacques prétend que le temps qu'il passa aux Charmettes est le plus heureux de sa vie. Sa santé, cependant, ne s'y rétablit point. Un accident, ou plutôt une révolution, dont il décrit les effets singuliers, plutôt qu'il n'en explique les causes, le rendit malade. Il donne quelques détails sur la religion de madame de Warens, qui prétendait *qu'il n'y aurait point de justice en Dieu d'être juste envers nous, parce que, ne nous ayant pas donné ce qu'il faut pour l'être, ce serait redemander plus qu'il n'a donné.*

Ils retournent passer l'hiver à Chambéry. Jean-Jacques se livre à des lectures sérieuses, avec le secours de M. Salomon, dont la conversation était très-instructive.

Au printemps de 1737, ils vont aux Charmettes. Jean-Jacques essaie plusieurs méthodes pour mettre de l'ordre dans ses études. Pendant l'hiver qu'il passe à Chambéry, il

prend du goût pour l'histoire de la musique. Au mois d'avril 1738, il se rendit à Genève, où son père se trouva de son côté, pour liquider la part de la succession qui revenait à Jean-Jacques. Les citoyens étaient, dit-il, occupés du grand projet qui eut lieu quelque temps après. Le 8 mai 1738, le marquis de Lautrec, ambassadeur de France, et les députés de Zurich et de Berne, terminèrent les différents qui existaient depuis quelque temps entre les magistrats et la bourgeoisie. Il est probable que Rousseau veut parler de cet évènement.

Il rapporte à madame de Warens les fonds qu'il avait touchés. L'altération de sa santé augmente : il s'imagine avoir un polype au cœur. Afin de le guérir, il part pour Montpellier. C'était dans le mois de septembre.

Nous avons suivi littéralement la chronologie telle que Rousseau l'indique. L'automne de 1736 aux Charmettes; l'hiver à Chambéry; le printemps, retour à la campagne, qu'on n'abandonne qu'à la fin de l'automne de 1737, pour passer encore à Chambéry l'hiver, à la fin duquel il fait un voyage à Genève. Il en indique si bien l'année, qu'il parle d'un évènement qui doit dissiper tous les doutes, et dont l'histoire a consacré la date précise (la pacification de Genève). Cependant, tout ce calcul est erroné si la date des lettres qu'il écrivit pendant son voyage de Montpellier ne l'est pas. Toutes portent le millésime 1737, tandis qu'elles devaient avoir été écrites en 1738. Ce qui précède et ce qui suit le prouverait, si la date de ces lettres n'était pas aussi précise, et si nous n'avions vérifié diverses circonstances (1), qui

(1) Entre autres celle-ci : Jean-Jacques dans sa lettre à madame de Warens, datée de Grenoble, le 13 septembre 1737, annonce qu'il doit arriver à Montpellier, *mercredi* 18 du même mois, et

démontrent que ce voyage eut effectivement lieu en 1737.

Dans sa route, il rencontre madame de Larnage et d'autres dames avec lesquelles il voyage. On lui demande son nom. Il prend celui de *Dudding*, se dit Anglais et jacobite. C'était la seconde fois qu'il changeait de nom : ce ne devait pas être la dernière.

Amours de voyage entre madame de Larnage et lui. Il doit aller chez elle à son retour de Montpellier. Il refuse l'argent qu'elle veut lui donner, quoique sa bourse ne fût pas bien garnie.

Il part de Montpellier vers la fin de novembre, après six semaines ou deux mois de séjour. Cette indication contrarie encore les lettres, dont la dernière écrite de cette ville, est du 14 décembre.

Il avait promis à madame de Larnage d'aller chez elle. Le souvenir de madame de Warens, les remords qui en est la suite, le tourmentent dans la route. Il hésite entre le devoir et le plaisir. Le premier l'emporte, non sans quelques regrets; mais il éprouva la satisfaction qu'on goûte à mériter sa propre estime. C'est, dit-il, la première obligation qu'il ait eue à l'étude. Content de lui-même, du témoignage de sa conscience, du sacrifice qu'il faisait, il espérait en recevoir le prix auprès de madame de Warens. Il se presse : il arrive tout ému, et trouve sa place prise..... Ses idées, ses sentiments sont bouleversés. *Ce moment fut affreux; ceux qui le sui-*

---

nous avons vérifié l'exactitude de cette indication. Il faut donc supposer que Jean-Jacques s'est trompé; que ce n'est qu'après ce voyage qu'il se rendit à Genève, pour toucher la succession de sa mère; qu'il a fait une transposition dans son récit, et que le voyage de Genève suivit celui de Montpellier, au lieu de le précéder, comme il le raconte.

virent furent toujours sombres; jeune encore, ce doux sentiment de jouissance et d'espérance qui vivifie la jeunesse, le quitta pour jamais. L'être sensible fut mort à demi. Madame de Warens lui fait entendre que la même intimité *dans tous les sens*, régnerait toujours entr'eux, et que ses droits, quoique partagés, demeureraient les mêmes. Ne voulant point l'avilir, aimant mieux l'honorer que la posséder, il prend la résolution de renoncer à elle, et il la tint avec constance.

« Ainsi commencèrent à germer avec les malheurs, les vertus, dont la semence était au fond de son ame, que l'étude avait cultivées, et qui n'attendaient pour éclore que le ferment de l'adversité ».

Malgré la résolution de renoncer à madame de Warens, celle de former son rival et de le rendre digne d'elle, mais il n'y avait pas d'étoffe, et ses soins furent perdus.

Madame de Warens se refroidit pour lui, parce qu'il commettait un crime impardonnable aux yeux d'une femme, c'est de *pouvoir jouir et de n'en rien faire.*

Il se sent isolé; la vie lui est insupportable: il forme le projet de quitter la maison, le communique à madame de Warens, qui le favorise, et, par suite de ses démarches, il entre chez M. de Mabli, grand-prévôt de Lyon, en qualité d'instituteur de ses deux enfants. Il y reste une année, pendant laquelle il se convainquit qu'il n'avait pas les talents nécessaires pour être précepteur. Il arriva chez M. de Mabli à la fin du mois d'avril 1740.

En 1741, il revient aux Charmettes, trouve madame de Warens aussi froide et les mêmes sujets de dégoûts et d'ennui. Il invente un nouveau système pour noter la musique, croit sa fortune faite, et se met en route pour Paris. C'était vers le milieu de l'année 1741.

Arrêtons-nous un moment sur deux circonstances de la vie de Jean-Jacques, comprises dans cet espace de cinq années.

La première est l'expédient *pour lequel*, dit-il, *il ferait renfermer celui à qui il en verrait faire autant*. C'était de lancer contre un arbre une pierre pour savoir s'il serait sauvé. Cette puérile occupation n'a point été oubliée par ceux qui prétendent trouver dans les premières actions de Jean-Jacques des preuves d'un *germe de démence* développé plus tard. C'est un pur enfantillage; il n'est personne d'entre nous qui ne se souvienne de faits analogues.

Mais, sans aller chercher dans notre adolescence des traits de cette espèce, passons aux *grands enfants*, aux hommes faits. Y a-t-il donc si loin du jeune homme dont l'enfance est prolongée, cherchant dans le jet d'une pierre un présage de perte ou de salut, aux potentats qui se font tirer les cartes, pour connaître l'avenir, et *dire leur bonne aventure*; aux princes qu'on a vus aux pieds d'une illuminée qui promène de pays en pays ses visions et ses chimères?... Mais, sans nous élever aussi haut, combien verrons-nous d'hommes, qu'on n'a jamais taxés de folie, se rendre chez la fameuse Mlle Normand, qui établit sur les infirmités de notre raison, un calcul aussi certain que lucratif! Si la honte n'enveloppait du voile le plus épais les nombreux néophytes qui ont fait un pélerinage chez la moderne Sybille; si elle inscrivait fidèlement ses honteux adorateurs, quel registre plus curieux que le sien!

La seconde et la plus importante, est la victoire qu'il remporte sur lui-même en ne passant point chez madame de Larnage; victoire qui lui rend les autres moins difficiles, car la première est toujours la plus coûteuse.

Il lui fut, en effet, plus facile de renoncer à madame de Warens, sacrifice plus pénible que celui qu'il venait de faire, mais moins qu'il ne l'aurait été sans celui-ci.

Se voyant supplanté par un aventurier, il pouvait partir pour Saint-Andéol et retrouver madame de Larnage; il en était encore temps. Il ne nous dit pas si cette idée lui vint, et s'il eut le mérite de la rejeter.

Cette première partie des Confessions finit en 1741, et comprend conséquemment les vingt-neuf premières années de la vie de Jean-Jacques; elle fut écrite à Wootton, en Angleterre. Il habita Wootton depuis le mois de mars 1766, jusqu'à la fin d'avril 1767.

Qu'il nous soit permis de récapituler tout ce qui, dans l'espace de temps que nous venons de parcourir, est relatif à l'éducation de Jean-Jacques, ainsi qu'à l'instruction qu'il a reçue ou qu'il s'est donnée. C'est une curiosité raisonnable que celle qui fait rechercher par quels moyens un homme né dans l'obscurité, sans fortune, sans asile, abandonné à lui-même, s'expatriant dans son adolescence, changeant d'état et de culte, remplissant des emplois subalternes, s'élève tout-à-coup au-dessus des autres hommes, excite l'enthousiasme, acquiert enfin une incontestable célébrité.

Il y a deux choses distinctes que l'on confond quelquefois, et qu'il est nécessaire de séparer : ce sont l'éducation et l'instruction. « La naissance est un hasard, » disait un philosophe du dix-huitième siècle, l'éducation » ne l'est pas tout-à-fait. Savez-vous quel est le précepteur » qui nous élève? Le siècle et la nation au milieu de » laquelle on vient au monde. Tout ce qui nous environne » nous élève, et l'instituteur est un infiniment petit » méprisé par les bons calculateurs. Mais il faut multiplier les hasards heureux. » On ne peut pas ce soin

envers Jean-Jacques. A peine adolescent, il erra sans protecteur et sans appui. Depuis l'âge de douze ans, il ne reçut ni éducation ni instruction. Cette assertion ne mérite aucun développement, et n'a besoin d'autres preuves que celles qui résultent de la lecture de ses *Confessions*. Quant à l'instruction, il est bon de remarquer qu'à l'époque où vivait Jean-Jacques, on acquérait, dans la jeunesse, bien moins l'instruction proprement dite que l'instrument propre à se la procurer. Rousseau ne fut point élevé comme un autre. On le débarrasse des élémens; il *sait lire sans l'avoir appris*, il lit au moment où l'on apprend à lire. A six ans, il est ému en lisant, il verse des larmes; il ne dort pas, il lit. A sept ans, Plutarque l'intéresse, il le *dévore*. Dans l'enfance, à cette époque de la vie où les jeux, l'exercice, les ébats, les ris, la joie, la fatigue et le sommeil se partagent l'existence, où les facultés intellectuelles ne reçoivent presqu'aucun développement, celles de Jean-Jacques sont exercées. On offre à son intelligence des alimens de toute espèce qui doivent nécessairement être en partie repoussés, ou déposer des germes que les circonstances feront naître plus tard, et produire quelques fruits précoces. En général, l'instruction a lieu d'après un systême : on y fait concourir la raison, le plaisir, l'émulation. Dans celle de Rousseau, l'on ne suivit aucune méthode. Mais, s'il ne fut pas assujéti au cours ordinaire des études classiques, il n'en avait pas moins lu de très-bonne heure, et lu avec fruit. Tout écrivain, sans instruction, ne peut être que médiocre, quelque soit son talent, parce que le style ne se forme que par la lecture, parce qu'il est nécessaire d'avoir, pour écrire, une suite de connaissances positives que l'étude seule fait acquérir, et auxquelles

ne peuvent suppléer les plus beaux dons de la nature.

Nous allons retracer, dans l'ordre chronologique, et d'après les renseignemens qu'il nous donna lui-même, les lectures qu'il avait faites. En faisant cette revue, nous aurons l'occasion de remarquer les circonstances légères, qui firent naître le germe de sa haine contre la plupart de nos institutions, et de l'opinion dominante qu'on voit régner dans ses écrits.

A six ans, il lisait des romans avec son père; il y prenait un tel intérêt, que les nuits se passaient dans cette occupation.

A sept, l'*Histoire de l'Eglise et de l'Empire*, par Lesueur; le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle*; Plutarque; l'*Histoire de Venise* par Nani; Ovide, La Bruyère, Fontenelle et Molière. Il avait un goût particulier pour Plutarque. Il lisait ces divers auteurs à son père, tandis que celui-ci se livrait au travail de l'horlogerie.

Pendant deux années, il est en pension à Bossey, chez M. Lambercier. Il y est puni sévèrement pour une faute qu'il n'a point commise. L'impression profonde qu'il en reçoit le décourage, et lui inspire l'horreur de l'injustice. Au retour, il passe deux à trois ans chez son oncle; il y apprend le dessin; il y étudie Euclide à douze ans.

Après être resté quelque temps chez le greffier de la ville, on le met en apprentissage dans la boutique d'un graveur. Là, toutes ses études sont interrompues; mais l'ennui lui rend à la fin le goût de la lecture. Il s'y livre avec fureur, et lit toute espèce d'ouvrages. Quoique ces lectures se fissent sans choix, *elles ramenaient cependant son cœur à des sentimens plus nobles que ceux que lui avaient donnés son état*, ajoutons, et l'abrutissement dans lequel le tenait son maître, qui le frappait sans cesse.

Rousseau ne désigne pas le genre d'ouvrages qu'il lut à cette époque. Bons, médiocres, mauvais, tout était préférable à un travail manuel toujours accompagné de traitemens cruels et de manières brutales. Il n'excepte que les livres obscènes, et pour lesquels il éprouvait du dégoût. On peut présumer que la boutique du libraire n'était composée que de romans. Le magasin étant épuisé, il se trouve dans un désœuvrement total. Alors son imagination lui retrace les situations qui l'avaient intéressé dans ses lectures, les lui rappelle en les variant, en les combinant; il se les approprie, devient un personnage de roman, éprouve *l'amour des objets imaginaires*; et cette facilité de s'en occuper le dégoûte de tout ce qui l'environne, et lui donne le goût de la solitude qui lui resta toujours depuis. Il avait alors treize ans. Cette occupation a dû nécessairement exercer ses facultés intellectuelles, et les tenir dans une tension rarement interrompue. Il ne faut pas l'oublier. Ces rêveries, cet état fictif, ce vagabondage dans les espaces imaginaires, n'étaient pas entièrement perdus pour l'instruction, puisque l'instrument qui sert à l'acquérir était toujours en activité. Ce qu'il lisait se classait sans qu'il s'en aperçût et sans qu'il eût l'intention d'en tirer quelque fruit.

Cet état dura jusqu'à près de seize ans (vers le mois d'avril 1728): Il sort alors de Genève; il était au fait de l'histoire de son pays, puisqu'il avait le désir de connaître un descendant du chef des *fameux gentilshommes de la Cuiller*. C'était M. de Pontverre, curé de Confignon, avec lequel il parle théologie. Il en savait plus que ce pasteur; d'où l'on voit que la lecture faite à sept ans n'était pas perdue. Il sort du presbytère pour arriver chez madame de Warens, de laquelle il devait, par la

suite, recevoir une instruction étrangère à celle dont nous parlons.

Nous devons noter son séjour, soit dans l'hospice des catéchumènes de Turin, soit dans la ville même, parce qu'il y soutient des thèses, des dissertations théologiques qui ajoutèrent à ses connaissances. L'abandon du culte de ses pères lui faisait éprouver des remords; il combattit, appelant à son secours saint Augustin, saint Grégoire, dont il avait retenu des fragmens cités dans l'ouvrage de Lesueur qu'il avait lu à huit ans. Il étudie et passe en revue les dogmes à seize ans. Il [illegible] l'hospice après moins de trois mois de séjour. Il [illegible] M. Gaime, homme instruit, et précepteur des [illegible] comte de Mallarède. Ils ont ensemble des entretiens [illegible] qui ne furent pas sans fruit, puisque la *Profession [illegible] du Vicaire savoyard* en est en partie le résultat. Ils laissèrent dans l'esprit de Jean-Jacques des germes qui se développèrent lentement, cette *Profession* ayant été écrite plus de trente ans après.

L'abbé de Gouvon veut lui enseigner le latin; mais, au lieu de profiter de ses leçons, il apprit et sut très-bien l'italien. Cet abbé lui montra comment il *fallait lire moins avidement* et avec plus de réflexion.

L'instruction s'acquérait, comme on voit, sans plan, sans ordre, sans méthode; mais enfin elle avait lieu.

Il part de Turin à dix-huit ans.

Il revient chez madame de Warens, y rédige des projets, met au net des mémoires, transcrit des recettes. Il lit ensuite Puffendorf, *le Spectateur*, *la Henriade*; *causait avec elle de ses lectures*; *ou lisait près d'elle*, et *s'exerçait à bien lire*. Madame de Warens avait l'esprit orné, *connaissait la bonne littérature*, *en parlait fort bien*. De pareils entretiens valait une étude. Ils lisaient

ensemble La Bruyère, qui leur plaisait plus que La Rochefoucauld.

M. d'Aubonne le prend pour un homme très-borné. On avait déjà, et l'on a même encore depuis porté le même jugement sur Jean-Jacques; il en explique la cause par la *lenteur de penser jointe à la vivacité d'esprit*, et *par la difficulté* (*la plus incroyable*) *avec laquelle ses idées s'arrangeaient dans sa tête*..

L'avis de M. d'Aubonne fut d'en faire un curé de campagne. En conséquence de cette singulière décision, on le met au sé[illegible] où il s'occupe particulièrement de musique. [illegible]vait pris pour cet art un goût qui se change[illegible] une véritable passion.

On le[illegible] latin qu'il n'a jamais bien su, ne pouvant [illegible] avec des maîtres. *Le peu qu'il sait, il l'a appris seul.* Il sort du séminaire sachant l'air d'*Alphée et d'Aréthuse*, cantate de Clérambault, fruit de ses études pendant sa retraite.

Pour mieux cultiver la musique, on le met en pension chez M. Le Maître, professeur de musique de la cathédrale d'Anneci. En y comprenant le temps qu'il avait passé au séminaire, il séjourna une année dans cette ville. Il accompagne M. Le Maître à Lyon, revient à Anneci, et n'y trouve plus madame de Warens, qui était partie pour Paris.

Dans sa vingtième année, il fait un voyage à Fribourg; séjourne à Lausanne pour y montrer la musique; passe l'hiver à Neuchâtel; part pour Jérusalem avec un archimandrite pour lequel il harangue le sénat de Berne avec succès et sans timidité. C'est la seule fois qu'il parle en public. M. de Bonac, ambassadeur de France, le retient à Soleure. Logé dans la chambre qu'avait habitée Jean-Baptiste Rousseau, il en lit les œuvres, et fait une cantate.

On l'envoie à Paris pour être auprès de M. Godard, qui entrait fort jeune au service de France. Se croyant destiné pour l'état militaire, il ne rêve que batailles, remparts, gabions, batteries, etc.; probablement il lit, quoiqu'il ne le dise pas, des ouvrages relatifs à cet art. *Désappointé* bientôt à son arrivée à Paris, où il se trouve sans ressource, il en repart après avoir fait une satire contre l'avarice du colonel Godard, et se dirige vers la Savoie pour y revoir madame de Warens.

Il voyageait à pied par goût plus encore que par nécessité, rêvant, parcourant les espaces imaginaires, s'écartant de sa route, et s'égarant quelquefois. C'est dans ce voyage qu'il reçut une vive impression à laquelle on peut attribuer l'origine de sa haine contre les oppresseurs du peuple. Le fait qu'il raconte (liv. IV), de peu d'importance en lui-même, le frappe; la rigueur des lois fiscales qui punissaient sévèrement celui qui fraudait les droits (le paysan cachait son vin à cause des aides, et son pain à cause de la taille); l'énorme disproportion qu'il y avait entre la peine et le délit, font naître dans Jean-Jacques un sentiment d'indignation qui doit éclater vingt ans après, et produire le *Discours sur l'inégalité*, etc.

Il séjourne à Lyon, copie de la musique pour un moine, lit *Gil Blas avec plaisir, mais il n'était pas encore mûr; il lui fallait encore des romans à grands sentimens.* Il a souvent avec mademoiselle Du Châtelet des entretiens sensés, instructifs, *plus propres*, nous dit-il, *à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres.*

Il rejoint madame de Warens. Depuis environ une année qu'il en était séparé, il n'avait, je ne dis pas fait

aucune étude, excepté celle de la musique, mais de lecture suivie.

Il est placé comme secrétaire du cadastre, à Chambéry, en 1733, *après quatre ou cinq ans de courses, de folies et de souffrances depuis sa sortie de Genève.*

Il prétend que, du *côté de l'esprit, il était assez formé pour son âge,* mais *que le jugement* ne l'était guère.

Depuis 1733 jusqu'en 1741, qu'il partit pour Paris, il arrive peu d'évènemens. *C'est dans ces précieux intervalles que son éducation mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, l'a fait ce qu'il n'a plus cessé d'être.* Mais on va voir que cette remarque n'est fondée que pour les dernières années de cette époque.

Il travaille d'abord assidument au cadastre. Il apprend *seul* et *bien par cette raison*, les mathématiques. Il dessine des fleurs, des paysages, y passe tout son temps; on est obligé de l'arracher à cette occupation; son goût pour la musique augmente, mais ses progrès sont lents. Il meuble de gravures et de livres un cabinet, dans un jardin loué pour y mettre des plantes.

Le 10 octobre 1733, la France ayant déclaré la guerre à l'empereur d'Allemagne, les troupes françaises passèrent à Chambéry pour se rendre dans le Piémont. Rousseau se passionne pour la France. Il lisait alors les *grands capitaines* de Brantôme : *il avait la tête pleine des Clisson, des Bayard, des Lautrec, et s'affectionnait à leurs descendans comme aux héritiers de leur mérite et de leur courage.* L'intérêt qu'il prenait aux Français lui fait lire les g

[illegible]*ité de l'harmonie* de Rameau lui tombe entre les mains; il l'étudie, organise des concerts chez madame de Warens Il est entièrement absorbé par la mu-

sique. Ce goût devient une fureur ; et pour s'y livrer, il se démet de son emploi.

En voyant cette conduite, ce goût constant qui ne se dément jamais, qui augmente sans cesse, auquel Jean-Jacques sacrifie tout, qui ne croirait qu'il ne doit être question que d'un musicien, d'un compositeur, d'un homme de génie, même si l'on veut, d'un autre Mozart, ou plutôt d'un Grétri, mais enfin d'un homme qui ne doit jamais sortir de l'obscurité, n'y pourra parvenir que comme *musicien* ? La musique a, jusqu'à présent, plus tard, pendant les trente-huit premières années de sa carrière, été l'occupation la plus constante et la plus suivie de Rousseau.

Il donne donc des leçons de musique. Voulant le *former*, madame de Warens lui fait apprendre la danse et l'escrime, que Jean-Jacques abandonne bien vite et par dégoût.

Parmi ses écoliers était M. de Conzié, gentilhomme savoyard, qui *heureusement* n'avait aucune disposition pour la musique, de manière que les heures de leçon se passaient en lectures ; celle de la *Correspondance de Frédéric et de Voltaire*, et des *Lettres anglaises* ou *philosophiques* de ce dernier les captive et les intéresse ; elle *développe* dans Rousseau *le germe de littérature et de philosophie qui commençait à fermenter dans sa tête. Rien de ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait*, dit Jean-Jacques ; *le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté.* Remarquons, en passant, la noble franchise de cet aveu fait (en 1767) long-temps après les traitements injurieux de Voltaire contre Rousseau. Celui-ci ajoute que les *Lettres philosophiques* furent *l'ouvrage qui l'attira le*

plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là.

« Il passe deux ou trois ans entre la musique, les ma
» gistères, les projets, les voyages ; cherchant à se fixer
» sans savoir à quoi, mais entraîné pourtant par degrés
» vers l'étude ; voyant des gens de lettres, entendant
» parler de littérature, se mêlant quelquefois d'en par-
» ler lui-même, et prenant plutôt le jargon des livres
» que la connaissance de leur contenu ».

Un Génevois fomente son émulation naissante par les nouvelles de la République des lettres, tirées de Baillet et de Colomiès. Un moine professeur de physique à Chambéry, lui donne quelques notions de cette science.

Il lit avec *fureur* Cléveland, dont les malheurs imaginaires l'affectent plus que les siens. Sa passion pour la musique est momentanément interrompue par celle des échecs ; elle fut telle qu'il s'enferma et en perdit le boire et le manger.

Rétabli d'une maladie grave, il va demeurer aux *Charmettes* avec madame de Warens, dans l'automne de 1736.

Il a des entretiens instructifs avec le médecin Salomon, homme d'esprit, grand cartésien, qui parlait bien du système du monde. Il lit plusieurs ouvrages qui *mêlaient la dévotion aux sciences, particulièrement ceux de l'Oratoire et de Port-Royal.* Il a relu souvent les *Entretiens sur les sciences* du P. Lami.

Enfin il se sent entraîné vers l'étude avec une force irrésistible.

Au printemps de 1737, il emporte des livres aux *Charmettes*, et songe à mettre de la méthode dans ses études.

Voici les essais qu'il fit successivement avant d'en

adopter une bonne; ils prouvent une patience incroyable, et peuvent éclairer dans la route qui conduit aux connaissances, en indiquant ce qu'il faut éviter autant que ce qu'il faut faire pour y parvenir.

Le premier essai ne fut pas heureux. Croyant que, pour lire un livre avec fruit, il était nécessaire d'avoir toutes les connaissances qu'il supposait, et que le plus souvent l'auteur était loin d'avoir, il était arrêté à chaque instant, forcé de recourir d'un livre à l'autre. Avant d'être à la dixième page de celui qu'il voulait étudier, il lui aurait fallu épuiser toute une bibliothèque; il perdit un temps infini en s'obstinant à cette extravagante méthode qui faillit à lui *brouiller la tête, au point de ne pouvoir plus ni rien voir ni rien savoir.* Heureusement il s'aperçut qu'il s'égarait dans un labyrinthe immense, dont il sortit avant d'y être tout-à-fait perdu. Sentant qu'il y avait entre les sciences une liaison qui *fait qu'elles s'attirent, s'aident, s'éclairent mutuellement, et que l'une ne peut se passer de l'autre*, il vit que ce qu'il avait entrepris était bon et utile en lui-même, et qu'il n'y avait que la méthode à changer. *Prenant d'abord l'*Encyclopédie, *j'allais*, dit-il, *la divisant dans ses branches. Je vis qu'il fallait faire tout le contraire, les prendre chacune séparément, et les poursuivre ainsi jusqu'au point où elles se réunissent. Ainsi je revins à la synthèse ordinaire, mais en homme qui sait ce qu'il fait.*

S'aperçevant qu'il travaillait mieux, et mettait plus de temps à profit en faisant succéder des sujets différents, que l'un le délassait de l'autre, il les entremêla tellement qu'il s'occupait tout le jour sans se fatiguer.

La méthode une fois trouvée, il fallait une distribution régulière de son temps. Elle fut l'objet de plusieurs essais pareillement infructueux. Il partagea les heures de la

journée entre la promenade, la conversation avec madame de Warens, et l'étude : mais il prit encore une fausse route dans ses lectures. Il les commençait chaque jour par quelque livre de philosophie, comme la *Logique de Port-Royal*, l'*Essai* de Locke, Mallebranche, Leibnitz, Descartes, etc. Voyant ces auteurs souvent en contradiction, il forme le projet insensé de les mettre d'accord, se fatigue, perd du temps et se brouille les idées. Enfin, y renonçant, il se fait un système auquel il *attribue tout le progrès qu'il peut avoir fait, malgré son défaut de capacité, car il en eut toujours fort peu* pour l'étude. En lisant chaque auteur il se fit une loi d'adopter et suivre ses idées sans y mêler les siennes, ni celles d'un autre, et sans disputer avec lui. Il se dit : *Commençons par me faire un magasin d'idées vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir.*

Il passa de là à la géométrie élémentaire, ne goûta point celle d'Euclide, qui lui parut chercher plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées; il lui préféra la *Géométrie* du P. Lami, qui fut son guide dans l'algèbre, et dont il a toujours lu les ouvrages avec plaisir. Plus avancé, il prit la *Science du calcul* du P. Reyneau, et son *Analyse demontrée*, qu'il ne fit qu'effleurer. Il n'a jamais été assez loin pour bien sentir l'application de l'algèbre à la géométrie, *n'aimant point cette manière d'opérer sans voir ce qu'on fait.*

Aux heures consacrées à ces sciences, succédait l'étude du latin, pénible pour lui, et dans laquelle il n'a jamais fait de grands progrès. Il étudia, mais sans fruit, la méthode de Port-Royal, qu'il abandonna, se déterminant à lire un auteur latin à l'aide d'un dictionnaire, et à faire quelques traductions. Après dîner, ne pouvant

supporter l'application du cabinet, il s'occupait, *sans peine et presque sans règle, à lire sans étudier.* Ce qu'il suivait le plus exactement était l'histoire de la géographie. Il voulut étudier le P. Pétau, et *s'enfonça* dans les ténèbres de la chronologie; mais il se dégoûta de la partie critique qui n'a ni fond ni rive, et préféra l'exacte mesure des temps et la marche des corps célestes. Il fut obligé, faute d'instruments, de se contenter de quelques éléments d'astronomie pris dans les livres.

Ces diverses études se faisaient dans sa vingt-cinquième année. N'ayant pas de mémoire, il *s'était mis dans la tête de s'en donner par force.* Il voulut apprendre par cœur Virgile, recommença vingt fois sans pouvoir retenir un seul vers.

Dans l'hiver de 1737, on lui apporte d'Italie des ouvrages sur la musique, qui lui donnèrent du goût pour l'histoire et pour les recherches théoriques de ce bel art.

Ayant fait entrer un peu de physiologie dans sa lecture, il veut étudier l'anatomie et la médecine. Il croyait avoir toutes les maladies, et connaissant le jeu de toutes les pièces qui composent notre machine, et les risques qu'elles courent dans les moindres mouvemens, il croyait à chaque instant qu'elles allaient se détraquer, tant son imagination se frappait vivement de l'objet dont il s'occupait. Le résultat de ses études en médecine fut de lui faire croire qu'il avait un polype au cœur, pour la guérison duquel il se rendit à Montpellier. C'est au retour de ce voyage qu'il remporta sur lui-même une victoire dont il attribue la cause à l'étude *qui lui fit préférer son devoir à son plaisir.* Il s'agit de la promesse qu'il avait faite à madame de Larnage d'aller la retrouver. *Il passa tout droit, non sans quelques soupirs, mais avec*

cette satisfaction qu'il goûtait pour la première fois, en se disant qu'il méritait sa propre estime. *C'est la première obligation*, dit-il, *que j'aie à l'étude, qui m'avait appris à réfléchir, à comparer. Sitôt qu'il eut pris cette résolution, il devint un autre homme, ne pensant qu'à régler désormais sa conduite sur les lois de la vertu.* Le sacrifice qu'il faisait de madame de Larnage à madame de Warens méritait d'être reconnu par cette dernière; mais il trouve un rival qui avait pris sur cette femme l'empire et les droits de Rousseau. Qu'on juge de l'état de celui-ci par l'étendue du sacrifice qu'il croyait avoir fait. Cet évènement est une époque intéressante de sa vie par la résolution qu'il prit de se vaincre encore. Laissons-le rendre compte lui-même de cette circonstance :

« Réduit à me chercher un sort indépendant d'elle, et » n'en pouvant même imaginer, je le cherchai tout en » elle, et l'y cherchai si parfaitement que je parvins » presque à m'oublier moi-même. L'ardent désir de la » voir heureuse absorbait toutes mes affections. Elle » avait beau séparer son bonheur du mien, je le voyais » mien en dépit d'elle. Ainsi commencèrent à germer » avec mes malheurs les vertus dont la semence était au » fond de mon âme, que l'étude avait cultivées, et qui » n'attendaient pour éclore que le ferment de l'adver» sité. Le premier fruit de cette disposition si désinté» ressée fut d'écarter de mon cœur tout sentiment de » haine et d'envie contre celui qui m'avait supplanté ».

Il poussa la générosité au point de vouloir former son rival et travailler à son éducation; mais ce fut sans succès. Navré du changement de madame de Warens, il s'enferme avec ses livres. Ne pouvant ni se consoler ni se distraire, il forme le projet de quitter la maison;

projet que madame de Warens favorise. Il part pour faire à Lyon l'éducation des enfants de M. de Mabli, y reste un an, et revient à Chambéry. A peine eut-il resté une demi-heure près de sa *maman*, qu'*il sentit son ancien bonheur mort pour toujours. Il venait rechercher le passé qui n'était plus, et ne pouvait renaître.* Il appelle à son secours la lecture et l'étude; son cabinet était sa seule distraction. Prévoyant la ruine prochaine de madame de Warens, il rêve aux moyens de venir à son secours. Ne se sentant pas assez savant, et ne se croyant pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire fortune par cette voie, il croit pouvoir y parvenir par la musique, dont il avait fait une étude particulière. Trouvant les signes défectueux, il imagine de les simplifier, croit réussir, et se met en route pour Paris avec son nouveau système : c'était en 1741. Il avait vingt-neuf ans. Il devait rester encore dix ans dans l'obscurité.

Tels sont les études que fit Jean-Jacques dans les trente premières années de sa vie. Dans cet espace de temps, il ne com[illegible]'une satire contre M. Godard, la seule qu'il ait [illegible] faite; *Narcisse*, ou *l'Amant de lui-même*; les *Prisonniers de guerre*; quelques autres pièces moins importantes, une Note pour l'éducation des enfants de M. de Mabli. Il y a loin de là à *Emile*, aux *Discours sur les sciences*, *sur l'inégalité des conditions*, à *la Nouvelle Héloïse*.

Apprenti greffier, graveur, laquais, valet de chambre, séminariste, interprète d'un archimandrite, secrétaire du cadastre, maître de musique, précepteur : telles sont les professions qu'exerça tour à tour, en les séparant par des intervalles consacrés à des occupations de son choix, à des courses, à la paresse, à des promenades,

à des lectures, celui qui devait un jour, sans cesser d'être le jouet de la fortune, forcer les mères à remplir le plus saint de leurs devoirs; apprendre à l'homme à ne compter que sur son travail et son industrie; se voir demander des lois pour une nation brave, généreuse, victime du plus fort, dont elle a subi le joug humiliant; donner à la morale un charme inconnu; faire enfin une révolution dans l'éducation, dans les mœurs, dans les arts, dans la politique.

Liv. VII : *depuis l'automne de* 1741 *jusqu'à* 1749. Il s'arrête quelque temps à Lyon, où il fait connaissance avec l'abbé de Mabli; il avait, l'année précédente, (1740) fait celle de l'abbé de Condillac, tous deux frères du grand-prévôt. Epris de Mlle Serre, qui le payait de retour, il s'arrache d'auprès d'elle, et ce sacrifice fait à son devoir lui laisse de doux souvenirs.

Ce fut dans l'automne de 1741 qu'il arriva à Paris. Il logea dans une des plus sales rues, celle des [illegible]rs près la Sorbonne, à l'hôtel St.-Quentin. Gres[illegible]li, Condillac y avaient demeuré.

Les personnes auxquelles [illegible]mandé lui font faire des connaissances. Il s[illegible] nouvelle méthode de noter la musique à l'Académie des sciences, et lit son projet, le 22 août 1742. On lui donne trois examinateurs dont aucun ne savait la musique. Il résulte et des conférences qui se tinrent, et de leur rapport, que le système n'était ni neuf ni même utile. La seule objection solide lui fut faite par Rameau. Ce qui le porte à conclure que, pour bien juger d'une chose, il vaut mieux la connaître à fond et même exclusivement, que d'avoir toutes les lumières que donne la culture des sciences, lorsqu'on n'y a pas joint l'étude particulière de celle dont il s'agit. Il appela au public du jugement de l'Académie,

par une *Dissertation sur la musique moderne*, publiée au commencement de 1743; et dans laquelle il refondit le mémoire qu'il avait lu à l'Académie. C'est son premier ouvrage (1).

Obligé de renoncer à ce projet qu'il avait tant caressé, comme moyen infaillible de fortune, il ne se désespère pas, quoique sans ressources; mais il n'agit pas pour s'en procurer et partage son temps entre l'étude et les échecs. Le P. Castel lui conseille de voir les femmes, *parcequ'on ne fait rien à Paris que par elles*. C'est à ce jésuite qu'il doit la connaissance de madame de Besenval, de madame Dupin, de M. de Francueil et par ce dernier de madame d'Épinay et de madame d'Houdetot, qui eurent une grande influence sur sa destinée. Il trouve chez madame Dupin, une société nombreuse et brillante, parce qu'elle aimait à voir tous les gens *qui jetaient* de l'[illegible] avec M. de Francueil, un cours de chimie. Il [illegible]usement malade; et, dans le transport de la fiè[illegible] des chants, des chœurs. Ces idées lui revie[illegible]nvalescence: il médite un plan, et fait l'opé[illegible]*es galantes*.

Vers le mois d'avril ou de mai, 1743, il part en qualité de secrétaire pour aller rejoindre M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Il passe dix-huit mois dans cette ville. C'est une époque remarquable dans sa vie. Une fermeté de caractère, un esprit de conduite, des talents pour la diplomatie, un grand sentiment des convenances lui concilièrent tous les suffrages. C'était un autre homme, différent de ce qu'il avait été et de ce qu'il

(1) C'est-à-dire le premier publié; car il avait déjà fait des essais qu'on a conservés, et qui n'ont d'autre mérite que d'être de Rousseau.

fut depuis. Il fait des démarches hardies, et réclame du Sénat de Venise l'exécution d'un engagement pris par ce corps envers la France; fait rendre la justice, supprime des abus, protége ouvertement les Français négligés par l'ambassadeur, trouve enfin, au milieu des plaisirs et des travaux, le temps de faire une étude particulière du Gouvernement Vénitien; étude qui lui donna pour l'économie politique, le goût auquel il se livra depuis. La sottise et l'injustice de M. de Montaigu lui fermèrent une carrière dans laquelle, à en juger par sa conduite, il aurait obtenu des succès, mais qui nous aurait privé d'Émile, etc. (1).

L'occasion de se montrer tel qu'il avait été à Venise, ne s'est plus présentée; aussi fait-il remarquer sa conduite, en s'exprimant ainsi : « Il était temps que je *fusse une fois*, ce que le ciel, qui m'avait doué d'un heureux naturel, ce que l'éducation que j'avais reçue de [illegible]il-leure des femmes, ce que celle que je m'[illegible]e à moi-même, m'avait fait être, et je [illegible] à moi seul, sans ami, sans conseil, sans [illegible], en pays étranger; servant une nation [illegible] milieu d'une foule de fripons, qui, pour [illegible], et pour écarter le scandale du bon exemple, me tentaient de les imiter : loin d'en rien faire, je servis bien la France à qui je ne devais rien, et mieux l'ambassadeur, comme il était juste en tout ce qui dépendit de moi. Irréprochable dans un poste assez en vue, je méritai, j'obtins l'estime de la République, celle de tous les ambassadeurs avec

(1) Pour compléter, autant qu'il est possible, les particularités relatives à son séjour à Venise, lisez dans une note de la lettre III, des Lettres de La Montagne, un tour de sorcellerie qu'il fit étant premier secrétaire d'ambassade, et la lettre inédite que nous rapportons dans la concordance, en date du 23 novembre 1743.

qui nous étions en correspondance, et l'affection de tous les Français établis à Venise. »

Pendant son séjour dans cette ville, Rousseau rendit un service essentiel à la maison régnant aujourd'hui à Naples. Il reçut l'avis qu'un agent de l'Autriche allait furtivement dans l'Abruzze y faire soulever le peuple à l'approche des Autrichiens. Il avertit le marquis de l'Hôpital, et c'est peut-être, dit-il en parlant de lui, *à ce pauvre homme si bafoué*, que la maison de Bourbon dut la conservation du Royaume de Naples. Pour l'intelligence de ce fait, il faut se rappeler qu'en 1743, don Carlos, fils de Philippe V, bien loin d'être affermi sur le trône d'Espagne, n'était pas reconnu de tous les souverains de l'Europe; que les Autrichiens marchaient à Naples pour l'en chasser, et que si les habitans de ce royaume se fussent soulevés en leur faveur, la cause de la maison d'Espagne eût été perdue. En s'emparant de cet [illegible] de l'Autriche, on maintint la tranquillité. »

D[illegible] à Paris, il demande inutilement justice de son ambassadeur, qui ne lui avait même pas payé son traitement. Les refus qu'il éprouva, laissèrent dans son âme *un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique, à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort.*

1745. C'est de cette année que date sa liaison avec Thérèse Le Vasseur : liaison indigne de lui, et qui eut la plus triste influence sur sa destinée.

Il achève, et fait jouer son Opéra des *Muses galantes*, qui lui valut de la part de Rameau un traitement brutal.

C'est à la fin de cette même année, que commencent entre Voltaire et Rousseau des relations qui devaient bientôt finir par être orageuses. Il s'agissait des fêtes qu'on devait donner à l'occasion de la bataille de Fontenoy. On voulait représenter les *fêtes de Ramire*; mais il y fallait des changements, et Voltaire était occupé du *Temple de la Gloire* (1). On s'adresse à Rousseau, qui, du consentement de l'auteur, travaille à son ouvrage (2). Les désagréments qu'il éprouve de la part de madame La Popelinière, et de Rameau, font tomber malade. Il ne retire rien de son travail.

Thiriot le ramène chez madame Dupin, dont il reçoit 900 fr. par an, en qualité de secrétaire. Il l'accompagne dans le voyage qu'elle fit à Chenonceaux, en 1747. Ce fut dans ce château qu'il composa l'*Engagement téméraire* et l'*Allée de Sylvie*.

Il met ses enfants aux Enfants trouvés. Nous examinerons les motifs qui le déterminèrent, et les excuses qu'il donne pour une faute que lui-même trouvait inexcusable (3).

C'est pendant cette année, ou en 1748, qu'il est introduit chez madame d'Epinay, par Francueil. Elle avait un théâtre au château de la Chevrette (qui a été détruit). On y joua l'*Engagement téméraire*. Il parle des confidences que lui fit M. de Francueil, sur madame d'Epinay,

---

(1) Représenté à Versailles, le 27 novembre 1745. Voltaire demandait à l'abbé de Voisenon, s'il avait vu le *Temple de la Gloire*: « J'y suis allé, répondit l'abbé, elle n'y était pas : je me suis fait inscrire. »

(2) Voy. dans la Correspondance, la lettre de Jean-Jacques à Voltaire, en date du 11 décembre 1745.

(3) Cet examen nous paraît mieux placé dans le récit des rapports entre Jean-Jacques et Dusaux.

et d'un secret dont il *n'ouvrit la bouche à personne.* Ce secret si bien gardé, n'en est plus un, grâces aux mémoires de madame d'Epinay. Il s'agit d'une maladie transmise du mari, par l'intermédiaire de sa femme, à M. de Francueil, qui fut aux portes du tombeau.

Dans l'espace que comprend ce septième livre, il se lia intimement avec Condillac et Diderot. Celui-ci venait d'entreprendre avec d'Alembert l'Encyclopédie. Jean-Jacques fit plusieurs articles pour cette collection. Diderot ayant été mis à Vincennes pour *sa lettre sur les aveugles,* publiée en 1749 (1), Jean-Jacques éprouve un mortel chagrin, écrit à madame de Pompadour en faveur de son ami, demande d'être enfermé avec lui, fait enfin de fréquents voyages au donjon. C'est dans l'un de ces voyages, qu'il éprouve une révolution dont il va nous rendre compte. Arrêtons-nous avec lui. Rousseau va devenir un autre homme, et passer subitement de l'obscurité dans un jour éclatant.

Revenons sur deux circonstances, parce qu'elles se prêtent à des observations qui auraient interrompu le récit. La première est son aventure avec Zulietta. Les réflexions qu'il fait sur l'avilissement de cette courtisane (au lieu d'en jouir), celles que lui inspire une legère difformité, ont paru à M. de La Harpe, une preuve de folie. « Le voilà, dit-il, persuadé qu'on a voulu le livrer » à *une espèce de monstre, et il fond en larmes.* Si ce » n'est pas là un trait de folie, qu'on me dise ce que » c'est (2)». Qui ne croirait que la chose s'est ainsi passée?

(1) Voyez dans le second volume les articles *Dupré de Saint-Maure* et *Réaumur.*

(2) Nouv. Suppl. au Cours de Littérature de M. de La Harpe, p. 244, vol. in-8°, 1818. Ce sont des morceaux insérés dans le *Mercure*, et recueillis par M. Barbier.

Il faut confronter l'extrait infidèle et tronqué, avec les Confessions. Jean-Jacques arrive près de Zulietta; la beauté, sa jeunesse, sa fraîcheur, son esprit lui font faire des réflexions. Il déplore l'usage avilissant qu'elle fait de ses dons de la nature, et il en est agité *au point d'en pleurer*; ce sont ses propres expressions. Ce moment passé, il trouve une difformité dans Zulietta. Il est facile de deviner l'effet que cette découverte produit sur lui, mais il ne *fond pas en larmes.* Celles qu'il venait de répandre un instant auparavant, avaient une cause plus morale et plus désintéressée. Si M. de La Harpe n'a pas mis de mauvaise foi dans la manière de présenter le fait, qu'on nous dise ce que c'est (1). Jean-Jacques se reproche son extravagance, et ne s'épargne aucun ridicule. Il mérite tous les reproches qu'il se fait; mais voir dans cette aventure les progrès de la *démence, de cette maladie trop réelle, qui tenait à son organisation; s'étonner que personne n'ait fait attention à cette anecdote très-singulière, qui prouve que le germe du mal existait* (2); c'est être soi-même abusé par la passion. On est plutôt en droit de *s'étonner* que quelqu'un ait fait *attention à la très-singulière anecdote*, pour l'interpréter comme le fait La Harpe (3). Plus tard, c'est-à-dire dans le neuvième livre des Confessions, Rousseau dit en par-

(1) La Harpe dit que la dissemblance entre deux *tétons n'est pas à beaucoup près, sans exemple.* Cela peut être, et ne prouve rien dans le fait dont il est question, sinon que M. de La Harpe avait plus d'expérience que Rousseau.

(2) La Harpe, *ibid.*

(3) Il est bon de rappeler que M. *Le Blond* (Voy. son article), ayant mis Jean-Jacques d'une partie faite avec des Juliettes parisiennes, Rousseau passa son temps *à méditer sur le sort malheureux de ces créatures.* Conf. liv. X.

lant de madame d'Epinay, « de la gorge comme sur ma » main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer. Jamais » mon cœur, ni mes sens n'ont su trouver une femme » dans quelqu'un qui n'eût pas de tétons. » C'était bien pis de n'en avoir qu'un.

La seconde circonstance est relative à madame de Bezenval, qui voulut l'envoyer dîner à l'office. Il en avait depuis trop long-temps oublié le chemin pour le reprendre, et malgré la détresse dans laquelle il se trouvait, il allait sortir, lorsque madame de Broglie fit expliquer sa mère. A son retour de Venise, il fut très-mal reçu de madame de Bezenval, qui ne put jamais se mettre dans la tête, qu'il fût possible qu'un ambassadeur eût tort avec son secrétaire. Jean-Jacques fut tellement piqué de cet accueil, qu'en sortant de chez elle, il lui écrivit *une des fortes et vives lettres qu'il ait peut-être écrites.* C'eût été une pièce de comparaison fort curieuse, mais, pour la conserver, il aurait fallu porter à notre littérature un intérêt que ne pouvait avoir une étrangère, qui ne trouvait rien de beau dans ce monde, que des parchemins, et rien de méritoire, que le mérite des aïeux.

Nous avons dû noter ce trait de caractère, parce qu'il n'est pas étranger à la conduite de Jean-Jacques. Il fait partie du très-petit nombre de faits, qui, établissant des rapports entre le Rousseau que nous connaissons, et celui que nous allons connaître, conservent la liaison entre l'un et l'autre.

Il est question dans ce livre d'une pièce dans laquelle Rousseau joue un rôle *qu'on fut*, dit-il, *obligé de lui souffler d'un bout à l'autre de la représentation.* Cette pièce était l'*Engagement téméraire* dont il est l'auteur. « Elle eut, dit madame d'Epinay dans ses » mémoires, un grand succès. Je doute, ajoute-t-elle,

» qu'elle pût réussir au théâtre, mais c'est l'ouvrage d'un » homme de beaucoup d'esprit, et peut-être d'un homme » singulier ». Il est probable que Jean-Jacques exagère sa gaucherie; car mademoiselle d'*Ette*, qui était fort méchante, dit au chevalier de Valori (auquel elle rendait compte des plaisirs de la Chevrette), en parlant de la manière dont la pièce fut jouée, *les hommes ne sont pas aussi excellents que les femmes, mais ils ne gâtent rien.*

Liv. VIII : *de l'été de* 1749 *au* 9 *avril* 1756. Supposons un dépôt de matières inflammables qui n'attendent, pour faire explosion, que l'étincelle électrique, que le frottement même, et nous aurons une idée de la révolution qui va s'opérer dans Rousseau. La question proposée par l'Académie de Dijon fut cette étincelle. Jean-Jacques rend compte des incroyables effets que la lecture du programme lui fit éprouver; ils tiennent en quelque sorte du délire. Il en reproduit la description avec plus de détails dans ses lettres à M. de Malesherbes.

1749. Il quitte l'hôtel Saint-Quentin et se loge à celui de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré (1) dont il ne sortit que le 9 avril 1756, pour aller habiter l'Hermitage. *Pendant ces six à sept années il* aurait goûté le plus *parfait bonheur domestique*, sans les tracasseries de madame le Vasseur. Il est entraîné par le chapelain du prince de Saxe-Gotha et par Grimm dans un mauvais lieu. C'est là seule fois de sa vie qu'il y soit entré : la honte qu'il en eut et le remords qu'il en conserva ont été décrits par lui dans la Nouvelle Héloïse (2).

(1) Il existe encore.

(2) Deuxième partie, lettre XXVIe, ou la XCI^e du Recueil.

1750. La couronne que lui décerna l'Académie de Dijon réveille toutes les idées et renouvelle l'enthousiasme qui lui avaient dicté son discours : il veut, dès cet instant, se mettre au-dessus de la fortune et de l'opinion, et se suffire à soi-même. La mauvaise honte le retient et l'empêche d'exécuter sa résolution autant de temps qu'il en fallait aux contradictions pour irriter sa volonté et la rendre triomphante.

M. de Francueil lui offre l'emploi de caissier : il l'exerce pendant quelque temps ; mais les soucis que lui cause cette responsabilité le rendent malade. Il renonce à tout projet de fortune ; il s'applique à briser les fers de l'opinion : *les efforts qu'il fait pour y parvenir sont incroyables. Il se met à copier de la musique à tant la page ;* réforme son costume, et refuse M. de Francueil, qui le voyant inébranlable dans le projet de renoncer à la fortune, le croit et le déclare fou.

On attaque son discours : il répond, et ses répliques ont le plus grand succès. Le libraire *Pissot*, suivant la coutume, ne lui donne rien du discours, malgré la vente rapide de cet ouvrage.

Il est visité, recherché, importuné : il sent qu'il n'est pas aussi aisé qu'on se l'imagine, d'être pauvre et indépendant.

Thérèse et sa famille, à qui de pareilles idées paraissaient fort étranges, le contrariaient et lui donnaient de l'humeur. *Sa sotte timidité ayant pour principe de manquer aux bienséances, il prit le parti de les fouler aux pieds, affectant de mépriser la politesse qu'il ne savait pas pratiquer.*

Il fait, en peu de jours, à Passy, les paroles et une partie de la musique du *Devin du Village*, qui eut le

plus grand succès (1). On veut le présenter à la cour ; on lui fait espérer une pension : il refuse, parce qu'en la recevant, *il fallait flatter ou se taire ; et qu'en y renonçant, il crut prendre un parti très-conséquent à ses principes, et sacrifier l'apparence à la réalité. L'accuser d'un sot orgueil, c'était*, dit-il, *bien plutôt fait :* et c'est ce qu'on fit.

1753. L'occasion (2) de développer entièrement ses principes se présente dans la question sur l'*origine de l'inégalité parmi les hommes* mise au concours par l'Académie de Dijon. Il s'enfonce dans la forêt de Saint-Germain pour méditer ce sujet, et compose son *discours.*

1754. Le premier juin il part pour Genève avec son ami Gauffecourt, qui lui propose ce voyage. Ce Gauffecourt âgé de plus de soixante ans, vieux libertin, fait pendant la route d'inutiles tentatives pour séduire Thérèse : offre d'argent, livres et gravures obscènes, tout est vainement employé. Jean-Jacques, qui avait la plus grande confiance en lui, apprit cette conduite avec un *serrement de cœur tout nouveau.* Ayant cru jusqu'alors l'amitié inséparable des sentiments nobles, il se voit forcé, pour la première fois de sa vie, de l'allier au dédain et d'ôter son estime à un homme qu'il aime et dont il se croit aimé. «De l'impression très-vive qu'il ressent, naît » cette disposition à la méfiance que d'autres trahisons » développèrent par la suite.» Il va voir madame de Warens, qu'il trouve au dernier degré d'avilissement, et qui résiste aux efforts qu'il fait pour la déterminer à venir vivre avec lui. Pendant son séjour à Genève, il

---

(1) Voy. la Notice sur cet ouvrage.

(2) Peu de temps auparavant, il les avait exposés dans la préface de *Narcisse*, imprimée au commencement de 1753.

rentre dans la religion de ses pères, qu'on lui avait fait quitter à 16 ans. Il forme le projet de se retirer dans cette ville : mais il y renonce, alarmé de l'influence qu'y exerçait Voltaire, et craignant de retrouver dans sa patrie, *le ton, les avis, les mœurs qui le chassaient de Paris*. M. de la Harpe a prétendu que Jean-Jacques, jaloux de l'auteur de *Zaïre*, ne voulut point habiter son voisinage, parce qu'il y serait éclipsé par lui. Le plus bel hommage qu'on ait rendu aux talents de Voltaire est certainement celui de Rousseau, qui avoue que son style s'est formé en lisant ses immortels ouvrages. L'assertion de La Harpe n'est donc qu'une conjecture gratuite.

On avait représenté en 1755 à Nançi, devant le roi Stanislas, une comédie intitulée *les Originaux*, que Palissot avait faite sur la demande du maire de la ville. Il y maltraitait Rousseau. Le roi voulut punir l'auteur et le chasser de son académie : mais Jean-Jacques obtint sa grâce (1), et de plus, que ce fait ne serait point inscrit sur les registres.

L'usage où l'on est d'interpréter l'action la plus louable et d'en atténuer le mérite (usage qui a sa source dans le cœur humain), nous force à nous arrêter un instant sur le parti que prit Jean-Jacques de renoncer à la société, pour vivre dans la retraite. Est-ce, comme on l'a prétendu, l'amour de la singularité et un orgueil puéril? Alors les sentiments qu'il exprime dans ses ouvrages étaient feints. De cette hypothèse naît une objection insoluble, c'est l'impossibilité de tenir, sans la *persuasion*, le langage que tient Rousseau, et de communiquer, comme il le fait, l'enthousiasme et de vives émotions,

(1) Voy. l'art. *Palissot*, 2e vol.

sans rien ressentir, sans rien éprouver. Quand on fait des suppositions de cette nature, il faut nécessairement en admettre les conséquences. Ce fut donc par calcul qu'il prit *le parti de rompre en visière* à tout le genre humain; mais quand on fait un calcul de cette espèce c'est pour en retirer quelque fruit : on ne refuse pas malhonnêtement, quelquefois même avec brutalité, des cadeaux, des pensions, de la fortune et des honneurs. Comme, sur cet article, on n'a pu le trouver en défaut, et qu'on l'a vu presque toujours dans un état voisin de la détresse, il a fallu recourir à un fol amour de célébrité. N'oublions pas que c'est toujours par esprit de calcul (puisqu'il manque, dans cette supposition, de persuasion et de bonne foi), et que nécessairement il a dû *vouloir* jouir du fruit de ses sacrifices, c'est-à-dire de cette célébrité dont il avait, suivant ses ennemis, une soif si ardente. Alors il faut expliquer pourquoi il s'y dérobe avec tant de soin ; pourquoi il préfère la botanique, des promenades solitaires, à tant d'avances qui lui sont faites, et l'isolement à sa rentrée dans la société : sur ce théâtre où il aurait joui, dans tout son éclat, de cette célébrité dont on le suppose toujours occupé. Enfin il faut expliquer cette idée fixe, cette manie déplorable qui lui faisaient croire, dans les dix dernières années de sa vie, qu'il était un objet odieux à tout le monde : manie qu'il est impossible de concilier avec l'esprit de calcul et l'absence de la bonne foi.

Cherchons, pour nous, un autre motif que celui-là, puisqu'il n'explique rien; puisque, attribuer la conduite de Jean-Jacques à l'esprit de calcul, c'est énoncer une assertion en contradiction avec les faits et les résultats.

En suivant attentivement Rousseau, à dater de 1750, on voit qu'il s'étudie avec la ferme résolution de se

vaincre et jusque dans les plus petites choses. Il avait déjà fait quelques essais à diverses époques de sa vie (1). Mais comme le projet qu'il formait exigeait, dans son exécution, un combat continuel qui se renouvelait tous les jours et à chaque instant par les obstacles, il prend le parti d'éviter ce combat et de fuir ces obstacles. Il se séquestre de la société, et, pour n'y pas rentrer, il adopte un costume qui n'y est pas admis, ou plutôt qu'on n'y voyait pas.

C'est ainsi que, depuis, s'est conduit Alfieri qui, toujours vaincu par une passion dont il rougissait, ne pouvant renoncer à une femme qui n'était pas digne de lui, se fit couper les cheveux pour se créer un invincible obstacle au désir qu'il aurait eu de sortir de chez lui (2). Il ne pouvait paraître en public ainsi tondu, dans une ville où l'on portait les cheveux longs à cette époque (3).

Rousseau réforma donc son costume pour ne plus paraître dans le monde : il publia hautement ses opinions et prit, dans deux ouvrages, imprimés à peu de distance l'un de l'autre (4), un ton qui le mettait dans l'impossibilité de se dédire. C'est ainsi que sa faiblesse fit sa force, et que le sentiment de cette faiblesse lui suggéra des mesures promptes et décisives qui rendaient l'exécution de son projet moins difficile.

Liv. IX : *du* 9 *avril* 1756 *au* 15 *décembre* 1757. Ce

---

(1) La victoire qu'il remporta sur lui-même, en n'allant point chez madame de Larnage (liv. VI), en se séparant de mademoiselle Serre (liv. VII), en différant d'ouvrir le paquet qui contenait la lettre de change dont il avait si grand besoin, etc.

(2) Vie d'Alfieri, t. I, p. 275.

(3) A Turin, c'était en 1775.

(4) La Préface de Narcisse en 1752, et le Discours sur l'*Inégalité*, en 1753.

livre comprend le séjour que fit Jean-Jacques à l'Hermitage. Ses amis voulurent lui faire passer l'hiver à Paris; et, pour y parvenir, employèrent des moyens qui lui donnèrent d'autant plus d'humeur, qu'il lui parut évident que leur motif n'était pas de jouir de sa société, mais de le mettre en contradiction avec lui-même.

Il rend compte de son travail et des ouvrages qu'il compose dans sa retraite. Le plus important de tous, Émile, était du nombre. Un autre dont on doit regretter la perte, et sur lequel nous reviendrons, est le *Matérialisme du Sage.* Il donne les détails les plus intéressants sur les changements qui s'opérèrent en lui. « Je ne vis » plus, dit-il, qu'erreur et folie dans la doctrine de nos » sages, qu'oppression et misère dans notre ordre social. » Dans l'illusion de mon sot orgueil, je me crus fait pour » dissiper tous ces prestiges. Jusque-là j'avais été bon : » dès-lors je devins vertueux ou du moins enivré de la » vertu.... Voilà d'où se répandit dans mes premiers » livres ce feu vraiment céleste qui m'échauffait en dedans, et dont, pendant quarante ans, il ne s'était pas » échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'était pas » encore allumé... J'étais vraiment transformé : mes » amis ne me reconnaissaient plus... Le mépris que mes » profondes méditations m'avaient inspiré pour les » mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle, » me rendait insensible aux railleries de ceux qui les » avaient ».

Il date le commencement de cet état, *le plus contraire à son naturel*, de l'époque où, quittant Paris, il se retira de cette capitale pour vivre à la campagne. Nous verrons, par la suite, que la retraite produisit d'autres effets, et nous en découvrirons les causes. Quelques détails les font déjà pressentir dans ce livre : ce sont ceux

où Rousseau nous fait voir les tracasseries de la famille de Thérèse et de ses amis.

Dans le mois de mai de cette année 1757, commence cette passion pour madame d'Houdetot, qu'il décrit en traits de feu, et qui eut pour lui des *suites mémorables et terribles. C'était, cette fois, de l'amour, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs.*

Quelques mois se passent, et des intrigues lui font perdre ses amis, son repos, sa maîtresse, et le déterminent à sortir de sa retraite au milieu de l'hiver.

Les *amis*, ou ceux qu'il croyait mériter ce nom, qui vivaient dans la même sphère, avec lesquels il avait conservé des rapports, doivent fixer notre attention. Dans leur nombre, il s'en trouvait un qui les lui enlevait tous, quoique Rousseau les lui eût tous donnés; un entre les mains de qui les autres devinrent des instruments dociles, dirigés habilement vers un but. Cet ami, c'est Grimm, et le but, l'abandon de Jean-Jacques.

Il est nécessaire de rappeler les liaisons plus ou moins intimes qu'il avait eues jusqu'à cette époque. Il négligea les unes en se retirant à la campagne : dans sa solitude, il rompit avec presque toutes les autres.

Parmi les hommes, on remarque Bordes, Diderot, l'abbé de Condillac, Duclos, le baron d'Holback, Grimm, St Lambert, Marmontel, tous hommes de lettres, auteurs et philosophes. Il ne conserva que *Duclos* et *Condillac*. Le premier appréciait ses talents, sans en être jaloux, et les encourageait. Il rendit même à Rousseau des services. Ils se voyaient rarement. Le second, froid, sage, métaphysicien, fut appelé en Italie pour l'éducation du prince de Parme. Cette circonstance fit cesser totalement les rapports qui existaient entre

Jean-Jacques et l'abbé; rapports qui d'ailleurs étaient devenus rares depuis la retraite du premier.

Ceux pour qui Jean-Jacques avait conçu une affection particulière furent *Diderot* et *Grimm*. Nous nous occuperons exclusivement de celui-ci. Rousseau racontant dans ce livre les circonstances de sa rupture avec lui, sans les compléter, parce qu'il ne savait pas tout, Grimm va nous aider lui-même. Quant aux autres, y compris *Diderot*, nous leur consacrons, dans la seconde partie de cet ouvrage, un article où l'on verra l'origine de leur liaison, les causes de leur rupture avec Rousseau, et leur conduite envers lui. Il raconte avec quelques détails (liv. VIII) dans quelles circonstances Grimm et Jean-Jacques se connurent, se lièrent et vécurent dans l'intimité. Le premier était lecteur du jeune prince de Saxe-Gotha. C'était, à ce qu'il paraît, un titre sans fonctions ou du moins sans revenus, puisque Grimm ne restait avec le prince qu'en *attendant une place*, et *que son très-mince équipage annonçait le pressant besoin de la trouver*. Jean-Jacques, sans être beaucoup plus heureux, vivant chez madame *Dupin*, dans la meilleure société de Paris, connaissait beaucoup de personnes qui pouvaient le mener à la fortune, s'il eût eu le talent de faire valoir un peu les talents qu'il avait. Grimm possédait ce talent en perfection et savait mieux profiter des circonstances. Rousseau lui donna ses amis, l'introduisit dans les sociétés qu'il fréquentait, et poussa l'engouement pour cet allemand, au point de cesser de voir ceux qui ne voulaient pas le recevoir. Grimm le supplanta, lui ôta ses amis et lui tourna le dos. On trouve sur lui, dans le neuvième livre, des détails piquants auxquels nous renvoyons. Il reste seulement à expliquer leur rupture.

Parmi les femmes de Paris, avec qui Jean-Jacques fut lié, on doit remarquer mesdames Dupin, de Chenonceaux sa belle-fille, d'Epinay et d'Houdetot. Il ne perdit que madame d'Epinay avec laquelle Grimm le brouilla, ainsi que le prouvent les mémoires de cette dame.

Dans le récit intéressant de cette rupture sont deux circonstances qui ont besoin d'éclaircissements que Rousseau ne pouvait donner, parce que seul, au milieu de gens qui agissaient à son insu, dirigeant contre lui leurs attaques, et le frappant dans l'obscurité, il ignorait toutes leurs menées. Suppléons à son silence et donnons les explications qu'il a négligées, se fiant beaucoup trop à la pureté de ses intentions, comme à la justice de ses contemporains. Jean-Jacques raconte toutes les démarches qu'on fit pour l'engager à partir pour Genève avec madame d'Epinay, qui se rendait dans cette ville par *raison de santé. La maladie* était un secret ignoré du mari : Rousseau ne le dévoile pas; mais on a su depuis qu'il s'agissait de la grossesse de madame d'Epinay. Grimm, son amant *alors*, et que l'état de cette dame intéressait *personnellement*, avait combiné ce voyage. C'était un coup de maître que de la faire accompagner par Rousseau. C'en fut un plus habile encore que de donner pour chaperon le mari même, qui conduisit en effet sa femme à Genève, revint fort inquiet, et fut ensuite informé de la guérison sans jamais l'avoir été du mal.

La manière dont Grimm rompit avec son ancien ami mérite d'être remarquée. Il est nécessaire d'ailleurs, pour connaître la vérité, de comparer son récit à celui de Jean-Jacques. Celui-ci le consultait pour savoir s'il devait suivre madame d'Epinay. Sa lettre, datée du 19

octobre 1757, se trouve dans sa correspondance. Grimm fit attendre sa réponse. Elle arrive enfin. « Elle n'était » que de sept à huit lignes que je n'achevai pas de lire, » dit Rousseau; c'était une rupture, mais dans des » termes tels que la plus infernale haine les peut dic- » ter. Il me défendait sa présence comme il m'aurait » défendu ses états. Sans la transcrire, je la lui renvoyai » sur-le-champ ».

Cette lettre se retrouvant dans la correspondance de Grimm, publiée en 1813, conséquemment plus d'un demi-siècle après l'évènement, nous pourrions juger le différent, puisque nous aurions sous les yeux les pièces du procès : mais il est probable que Grimm la remplaça par une autre. Voici celle qu'il rapporte; elle est du 5 nov. 1757.

« J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre positivement à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me pressez, je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même, et ce que je dois à mes amis que vous outragez. Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève, avec madame d'Epinay. Quand le premier sentiment devait vous engager à vous offrir, elle, de son côté, devait vous en empêcher, en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé et à ces femmes que vous avez entraînées dans votre retraite; voilà mon opinion : vous n'avez pas eu le premier sentiment, et je n'en ai point été scandalisé. Il est vrai qu'ayant appris, à mon retour de l'armée, que, malgré toutes mes représentations, vous aviez voulu partir pour Genève, il y a quelque temps(1), je n'ai plus été

(1) Le baron Grimm veut probablement parler du projet qu'avait Rousseau de retourner à Genève, à l'époque où madame d'Epinay

étonné de la surprise de mes amis, de vous voir rester, lorsque vous aviez une occasion si naturelle et si honnête pour partir. Je ne connaissais pas alors votre monstrueux système; il m'a fait frémir d'indignation. J'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité.... Vous osez me parler de votre esclavage, à moi, qui, depuis plus de deux ans, suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme..... Si je pouvais vous parler, je me croirais indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie, et je me croirai heureux, si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés. Je vous prie de m'oublier et de ne plus troubler mon ame. Si la justice de cette demande ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre, qui justifiera aux yeux de tous les gens de bien l'honnêteté de ma conduite ».

La lettre de Grimm n'était, au dire de Rousseau, que de sept à huit lignes; il est fâcheux que Jean-Jacques la lui ait renvoyée. Grimm n'étant mort qu'en 1807, a vu publier les Confessions, et, possesseur de sa lettre, a pu l'arranger comme il convenait à ses intérêts. Le peu de rapport entre cette lettre, et l'analyse qu'en fait Rousseau, permet cette supposition, qui va bientôt acquérir un grand degré de certidude, par les aveux de Grimm même ou plutôt par sa ténébreuse accusation. Si maintenant on lit dans la correspondance la lettre du 19 octobre 1757, on verra l'*horrible apologie*, dont parle Grimm qui, ayant survécu pendant trente-neuf ans à Rousseau, n'a point

---

le décida à accepter l'Hermitage. Il raconte lui-même qu'il hésitait entre la France et la Suisse, lorsque cette dame mit fin à son indécision.

réclamé contre la deuxième partie des Confessions, publiée en 1788, c'est-à-dire dix-neuf ans avant sa mort.

Passons à l'accusation, car il ne faut rien négliger pour découvrir la vérité. Grimm se plaint de Rousseau, mais d'une manière perfide, n'alléguant rien de positif, et laissant à l'imagination du lecteur, un vaste champ à parcourir : voici comme il s'exprime dans sa *correspondance littéraire*, mois d'août, 1766 :

« J'ai été intimement lié avec M. Rousseau pendant plus de huit ans, et je le connais peut-être trop bien pour ne me point récuser, quand il s'agit d'un jugement de rigueur sur ses faits et gestes. Il y a *tout juste neuf ans* que je me crus obligé de rompre tout commerce, quoique je n'eusse aucun reproche à lui faire, qui fût relatif à moi, et qu'à son tour, il ne m'eût fait aucun reproche durant tout le temps de notre liaison. Vraisemblablement la probité et la justice ne me laissaient pas le choix entre une rupture, et le parti vil de trahir la vérité et de déguiser mes sentiments d'une manière déshonnête, et dans une occasion décisive, dont M. Rousseau m'avait constitué le juge fort mal à propos, mais dont je pouvais juger avec d'autant plus de sécurité, que le procès m'était absolument étranger. J'ai toujours pensé que c'est manquer essentiellement et impardonnablement à un homme, que d'oser lui confier des sentiments révoltants, dans l'espérance qu'il pourra les approuver, les écouter du moins, et les passer sous silence. C'est dire à son ami : Je me flatte que vous n'avez au fond ni honneur, ni délicatesse; et je ne connais point d'offense plus grave. »

Il y a, dans ce langage, une perfidie remarquable. On dénonce une action basse, vile, sans la spécifier. Pour rendre l'accusation plus vraisemblable, on annonce qu'on

est étranger à cette action, qu'on n'était point l'objet de l'injure, et qu'on n'a personnellement aucun reproche à faire au coupable dans cette occasion; conséquemment nul autre intérêt que l'amour de la justice et de la vérité. Ces *précautions oratoires* sont évidemment prises pour inspirer plus de confiance. Mais, au fait, de quoi s'agit-il? On n'en sait rien; on n'en peut rien savoir, et l'on se trouverait même dans l'impossibilité de faire aucune conjecture raisonnable, si l'on n'avait, dans d'autres Mémoires, des données contraires. Mais en consultant, pour les faits et leurs dates, *les Confessions de Jean-Jacques* et les *Mémoires de madame d'Épinay*, nous pouvons savoir ce qui se passa entre Grimm et Rousseau au mois d'octobre 1757, époque précise indiquée par le premier comme celle de sa rupture. Nous voyons en effet qu'il est question du voyage de Genève, de la grossesse de madame d'Épinay qu'il *importait de tenir secrète*. Nous trouvons dans la *Correspondance de Jean-Jacques* une lettre du 19 octobre 1757, à Grimm, et dans laquelle le premier expose au second les motifs pour lesquels il ne peut accompagner cette dame. Nous voyons (liv. IX des *Confessions*) que, dans cette même année 1757, les deux amis se brouillèrent et se réconcilièrent ensuite; que Grimm reçut Jean-Jacques en *empereur romain;* mais enfin que la réconciliation parut sincère de la part de Jean-Jacques. C'est très-peu de temps après, que Grimm écrivit cette singulière lettre, sans motif, sans provocation, et qui surprit d'autant plus son ami qu'il s'attendait à un tout autre langage. Il fallait que la cause de Grimm fût bien mauvaise, puisque, ayant gardé pendant quarante ans dans ses mains la principale pièce du procès, il n'a pu la modifier d'une manière plus favorable pour ses intérêts. Nous avons fait remarquer le peu de rapport qui

existe entre la lettre de Grimm et le compte qu'en rend Jean-Jacques ; on verra, en lisant dans la *correspondance*, la lettre du 19 octobre 1757, qu'il y a moins de rapport encore entre cette lettre et la réponse de Grimm, que son ami consultait pour savoir s'il devait réellement accompagner à Genève madame d'Épinay ; il le faisait son juge ; il s'engageait à obéir à l'arrêt que ce juge prononcerait, et n'en reçoit qu'un billet outrageant !

L'époque de la rupture est indiquée avec tant de précision, et la lettre de Grimm coïncide tellement avec la date qu'il désigne lui-même (*il y a tout juste neuf ans au mois d'octobre* 1766), qu'on ne saurait douter que le voyage de madame d'Épinay ne fût la cause de cette rupture, puisque la lettre de Grimm, insérée dans les mémoires de cette dame, l'annonce clairement, quand nous n'aurions pas le récit de Rousseau. Mais Grimm se donne bien de garde de désigner ce voyage, parce qu'on pourrait porter un jugement : il parle d'un *fait qui lui est étranger, dans lequel il n'a aucun reproche à lui faire personnellement ;* d'un fait où Jean-Jacques le *constitue son juge*, et le *met par-là dans la nécessité de rompre avec lui, ou de trahir bassement la vérité.* Il s'agissait d'accompagner la femme avec qui Grimm avait depuis long-temps un commerce public, et d'en soustraire à tous les yeux le résultat !

Il est heureux que, grâce à la *date précise*, on puisse faire le rapprochement, et connaître le *forfait odieux* si vaguement exprimé.

Dans ce livre, Rousseau parle de l'*attentat exécrable d'un forcené*, sans le désigner plus clairement : il s'agit de la tentative d'assassinat faite sur Louis XV, le 4 janvier 1757, par Damiens.

Liv. X : *du* 15 *décembre* 1757 *à* 1760 (1). Le dépit et l'indignation venaient de le faire sortir brusquement de l'Hermitage. La force que lui donnaient ces sentiments passagers, disparut avec eux, et fut remplacée par un état de langueur et de découragement qui altéra sa santé.

Il développe le plan de Grimm contre lui, et fait sentir la différence de situation, toute à l'avantage du premier, parce que, vivant dans le grand monde, il disposait de ceux qui y donnaient le ton, et particulièrement du baron d'Holbach.

Dégoûté des amis protecteurs, il prend la résolution de s'en tenir désormais *aux liaisons de simple bienveillance*. Il donne des détails sur celles qu'il avait à cette époque.

Il refuse une place de collaborateur au journal des Savants, *par la certitude de mal remplir les fonctions* dont il aurait fallu se charger. *Il savait que tout son talent venait du vif intérêt qu'il prenait aux matières qu'il avait à traiter, et qu'il n'y avait que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer son génie. Il ne pouvait écrire par métier, et ne sut jamais écrire que par passion.*

Nous rapportons ce passage, parce qu'il nous donne le secret de son talent.

Il forme le projet d'écrire ses mémoires et d'*en faire un ouvrage unique, par une véracité sans exemple.* Il sentait, par sa propre expérience, *qu'il n'y a point d'in-*

(1) Écrit à Monquin, près Bourgoin, en 1769. La preuve en est dans un passage de ce livre. Après avoir rapporté des lettres, dont une est en date du 8 décembre 1759, Rousseau dit : *Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites.*

térieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux.

Il fait, en 1759, de nouvelles liaisons. Les plus importantes sont la famille du maréchal de Luxembourg et M. de Malesherbes, dont le père était chancelier. Il était chargé de la librairie, et facilitait l'impression de la Nouvelle Héloïse et de l'Émile. Rousseau vécut à cette époque dans la familiarité du maréchal et de la maréchale de Luxembourg. L'un, par la simplicité de ses manières et la sûreté de son commerce, lui convenait mieux que l'autre, qui, ayant été d'une rare beauté, et l'objet de tous les hommages, avait vécu dans le plus grand monde. Elle passait pour méchante, et comme elle avait beaucoup d'esprit, cette réputation faisait trembler Jean-Jacques. Soit par curiosité, soit par pitié réelle, elle lui témoigna un intérêt si vif, que ce fut en quelque sorte un engouement dont la durée devait être en raison inverse de la vivacité. Gauche et maladroit, Rousseau commit envers elle, comme il le dit lui-même, cent *balourdises*, dont la moindre n'est pas l'*attention* qu'il eut de faire pour *elle seule* (*et précisément parce qu'elle y pouvait trouver une allusion injurieuse*) un extrait des *aventures de Milord Edouard* (1).

Rousseau parle, dans ce livre, de la perte d'une grande bataille, qui força le maréchal de Luxembourg de retourner à Versailles, et qui affligea beaucoup le Roi. Cette

(1) Nous avions cru que cet extrait avait servi pour l'impression qui en fut faite dans la suite, et conséquemment, que madame de Luxembourg qui pouvait le détruire, ne l'ayant pas fait, ne voyait entre elle et la marquise aucun rapport; mais Jean-Jacques disant, dans le XIIe livre des Confessions, qu'on lui avait pris le brouillon de cet extrait, nous ne sommes pas sûr que ce ne soit pas sur ce brouillon que l'édition fut faite.

bataille, qu'il ne désigne pas, est celle de Minden, livrée le 1er août 1759, et perdue par le maréchal de Contades.

Liv. XI : *de 1760 à la fin de juin 1762*. Rousseau fait la connaissance d'un personnage qui ne fut point étranger à sa destinée; ce fut M. de Choiseuil, qui, apprenant son histoire de Venise, exprima des regrets sur ce qu'il avait abandonné la carrière diplomatique, et le désir de l'occuper s'il y consentait. Cette offre n'eut pas de suite, à cause de la santé de Jean-Jacques. Celui-ci commet une erreur à propos de ce ministre, en faisant des vœux pour qu'il triomphât des intrigues de madame de Pompadour. Cette maîtresse du roi vécut avec M. de Choiseul dans la plus parfaite intelligence. Ce fut plus tard, entre madame Du Barry, et le duc, qu'il y eût une lutte dans laquelle ce dernier succomba. La méprise de Rousseau vient de ce qu'écrivant ce livre à l'époque où cette lutte avait lieu, il confondit dans son esprit deux femmes, dont l'une n'était pas sans droits à l'estime, tandis que l'autre n'en avait qu'au mépris (1).

Madame la maréchale de Luxembourg fait d'inutiles recherches pour retrouver un des enfants de Rousseau; nous parlerons des réflexions de ce dernier à ce sujet, en rendant compte de sa liaison avec Dusaulx, pour redres-

(1) Rousseau n'a pas été juste envers madame de Pompadour. Il a partagé tous les préjugés qu'on avait contre elle, et qu'on a toujours en France, contre la maîtresse d'un Roi. Il y avait, entre celle-là et madame Du Barry, une différence totale et tout entière à l'avantage de la première, qui n'oubliait dans sa grandeur, ni la gloire de son amant, ni même l'intérêt de l'état, tandis que la seconde ne songeait qu'à ses plaisirs : l'une voulait faire pardonner son élévation, en développant les qualités dont les flatteurs avaient en partie étouffé le germe dans Louis XV; l'autre acheva leur ouvrage, et ne sut qu'avilir.

ses l'interprétation que celui-ci leur donne avec une insigne mauvaise foi.

» Ce livre contient beaucoup de particularités sur la *Nouvelle Héloïse* ainsi que sur l'*Émile*, dont l'impression fut suspendue ou retardée par des motifs ignorés de l'auteur, qui en conçut les plus vives alarmes, et se tourmenta tellement, qu'il en perdit le repos. Il avoue et décrit avec franchise son extravagance. Les causes de cette suspension, qu'il n'a jamais connues, sont les communications qu'on avait faites du manuscrit, à son insu; l'examen de cet ouvrage, l'hésitation sur le parti que l'on prendrait, le partage des opinions, Émile étant approuvé par des hommes puissants, tels que le P. de Conti, le maréchal de Luxembourg, M. de Malesherbes, et condamné par le clergé, qui l'emporta. »

Au moment de la publication d'Émile, parut, sur le même sujet, un autre ouvrage qui inquiéta Rousseau, parce que l'auteur prenait le titre de citoyen de Genève. Cet ouvrage fut même couronné par l'Académie de Harlem, et Jean-Jacques crut l'académie imaginaire, et vit dans ce fait une intrigue dirigée contre lui. Nous ferons voir son erreur à l'article *Balexsert*, auteur du livre couronné, et nous examinerons si l'apparition de ce livre fut le résultat d'une combinaison ou d'un hasard singulier.

Peu de jours après la publication d'Émile, Jean-Jacques est décrété de prise de corps; le P. de Conti, le maréchal de Luxembourg, facilitent son évasion; disons mieux, la lui rendent nécessaire. Il part pour la Suisse. Aux détails pleins d'intérêt qu'il donne, ajoutons quelques observations de fait, sur le parti qu'il prit ou qu'on lui fit prendre, et qui décida de son sort.

Dans un événement singulier, qu'on a voulu couvrir

d'un voile épais, et dont on a supprimé les causes avec soin, on ne peut faire que des conjectures pour l'expliquer; mais si ces conjectures s'accordent avec les données certaines et les faits connus, elles doivent approcher de la vérité.

Les faits connus et certains sont le refus bien positif que fit Rousseau, de laisser imprimer l'Émile en France; la protection spéciale du maréchal de Luxembourg; celle de M. de Malesherbes, chargé de la librairie, et conséquemment seul responsable de la publication d'un ouvrage dont il revoit les épreuves, et dont il fit faire une édition en France, contre le vœu de l'auteur. Toutes ces circonstances étaient constatées par des lettres et des pièces dont il ne reste que la plus importante; le certificat de M. de Malesherbes, que nous rapportons (voy. *les preuves*).

En paraissant avec toutes ces pièces, Rousseau gagnait évidemment son procès; mais il compromettait ses protecteurs.

En se renfermant dans une dénégation pure et simple, il ne pouvait éviter le mensonge.

Dans l'un et l'autre cas, madame de Luxembourg et les autres couraient des risques.

Il était beaucoup plus simple de sacrifier l'auteur. C'est ce qu'on fit. On le mit dans la nécessité de partir précipitamment, et les personnes intéressées et compromises par leur correspondance, s'emparèrent de cette correspondance. Elle fut détruite.

Le Parlement était alors occupé des jésuites : le 6 août (près de deux mois après la condamnation d'Émile), il prononça la dissolution de la société. Le 8 juillet 1761, il avait condamné plusieurs ouvrages des jésuites à être brûlés par la main du bourreau. Épargner Émile et

l'auteur, c'était, aux yeux de cette société et de ses nombreux partisans, une contradiction choquante.

La cour ne pouvait donc, d'*après les principes*, se dispenser de faire ce qu'elle fit (1). Il était malheureux qu'Émile parût dans de telles circonstances.

Jean-Jacques avait pour protecteurs M. le maréchal et madame la maréchale de Luxembourg, le P. de Conti, et M. de Malesherbes. Ce magistrat suffisait, comme seul responsable d'un livre dont il corrigeait les épreuves.

Remarquons qu'en paraissant, Jean-Jacques contentait cette soif insatiable de célébrité qu'on lui supposa si gratuitement. Celui que cette soif aurait tourmenté ne pouvait souhaiter, dans ses désirs ambitieux, une plus belle occasion de la satisfaire. Paraître devant toutes les cours assemblées; paraître en *criminel* pour avoir fait l'Émile; y prouver que, dans la publication de cet immortel ouvrage, on s'était conformé à toutes les lois; qu'on était entièrement étranger à l'introduction de ce livre en France, qu'on s'était soumis avec un scrupule religieux à tous les règlemens, c'était un spectacle nouveau, qui, sans nul doute, eût occupé toutes les trompettes de la renommée; c'était marcher à la victoire, car nous ne ferons pas au Parlement l'injure de supposer qu'il aurait brûlé l'auteur avec le livre.

Liv. XII : *depuis le* 15 *juin* 1762 *jusqu'au* 25 *octobre* 1765. Cet espace de temps comprend le séjour de Jean-Jacques à Yverdun chez M. *Roguin*, où il resta environ six semaines, celui qu'il fit pendant trois ans à Motiers-Travers d'après l'autorisation de Frédéric, son pélerinage à l'île de La Motte d'où il fut bientôt chassé comme il l'avait été de Motiers; et, pour éviter

(1) Seulement elle aurait dû faire un meilleur réquisitoire.

un pareil traitement, son départ précipité de Bienne.

De nouveaux personnages paraissent sur la scène. Les principaux sont milord Maréchal et M. Du Peyron avec lesquels Rousseau se lie, et qui ne se démentirent point dans l'intérêt qu'ils lui portèrent.

Nous devons profiter de l'occasion qui se présente à propos de milord Maréchal, pour faire remarquer la véracité de Rousseau. Toutes les fois que nous avons pu vérifier son récit, nous avons vu que toujours il était conforme à la vérité. Nous allons en donner une preuve, parce qu'elle repose sur deux lettres du lord d'Ecosse qui sont curieuses, et n'ont, jusqu'à présent, été publiées qu'à Londres, en 1820 (1). Rousseau, dans le douzième livre de ses Confessions, donne des détails sur George Keith, sur ses rapports avec ce général, l'accueil qu'il en reçut et les démarches qu'il fit en faveur de Jean-Jacques auprès du roi de Prusse.

Ces deux lettres sont adressées à madame de Boufflers que milord Maréchal consultait au sujet de Rousseau. La première est datée de Neuchâtel, le 22 septembre 1762 : « Madame, lui dit-il, sans avoir l'honneur de vous être connu, je prends la liberté de m'adresser à vous, pour que vous m'aidiez dans une négociation plus difficile peut-être que la paix entre la France et l'Angleterre. Je sais la bonté que vous avez pour M. Rousseau, et le respect qu'il a pour vous. Je voudrais lui rendre service, et le Roi mon maître, souhaite de rendre son séjour ici aisé. M. Rousseau m'a dit qu'entr'autres malheurs il avait eu celui de mal calculer; qu'il devait être déjà mort. Je me suis imaginé qu'il avait mangé

(1) Dans la Correspondance de David Hume, publiée en 1820, et dont nous parlerons bientôt avec plus de détails.

son petit fonds. En parlant de lui au Roi, je lui avais dit cela entre autres choses. Il me répond : « Votre » lettre, mon cher milord, au sujet de Rousseau de » Genève, m'a fait beaucoup de plaisir. Je vois que » nous pensons de même. Il faut soulager un malheu- » reux qu'on ne peut accuser que d'avoir des opinions » singulières, mais *qu'il croit bonnes* ».

« Le Roi, pour ménager la délicatesse de M. Rousseau, voudrait lui faire donner le vin, le blé, le bois, ses petits besoins *en nature*, dit le Roi, *qu'il acceptera plutôt que de l'argent*. Il aurait aussi envie de lui faire bâtir un hermitage, avec un jardin dans la suite.

« Je l'attends ici en quelques jours, pour travailler à la conversion d'une honnête et belle âme. Nous espérons la convertir à notre sainte religion chrétienne, déjà prévenue en faveur de M. Rousseau. Avec son esprit et son éloquence (et la grâce de Dieu surtout), nous viendrons à bout de cette conversion, et M. Rousseau donnera à notre Église un nouveau chrétien. Vous direz, Madame, que nous ne ferons qu'un hérétique; mais elle (son âme) sera de plusieurs degrés plus près de votre Église qu'elle n'était, quand elle ne croyait qu'en Mahomet; et M. Rousseau, poursuivi comme peu croyant, deviendra ici un apôtre. J'attendrai votre réponse avant que de parler à M. Rousseau des intentions du Roi à son égard. J'ai l'honneur, etc. *Signé* le maréchal d'Écosse ».

Cette lettre prouve l'opinion qu'avait George Keith de Jean-Jacques. Il paraît qu'il ignorait qu'il était rentré dans sa religion, pendant son voyage à Genève, en 1754. Le bon lord croyait probablement qu'il avait embrassé celle du Grand-Prophète en prenant l'habit de musulman; erreur qui fait voir combien grande était la tolérance de milord Maréchal, en matière de religion, et

confirme l'opinion qu'en donne Rousseau. Celui-ci refusa les bienfaits de Frédéric, ainsi que l'avait craint milord. Ce fut à l'occasion de ce refus qu'il écrivit cette seconde lettre à madame de Boufflers. Elle est datée du 28 novembre 1762 :

« Jean-Jacques est certainement trop obstiné dans les petites choses et assez indifférentes; mais il l'est aussi dans le bon, dans la probité, dans le désintéressement, ce qui fait bien plus que contrebalancer ses petites opiniâtretés, et le fait aimer et respecter. Il est bien plus sauvage qu'un sauvage de l'Amérique. Si l'un d'eux avait pris plus de poisson qu'il ne pourrait emporter, et s'il en rencontrait un autre sans poisson, il lui dirait : tiens, voilà du poisson que je laisse; prends-le. Le second sauvage le ferait. Jean-Jacques et moi, nous sommes les deux sauvages (et nous ne le sommes pas mal); mais Jean-Jacques ne veut pas emporter mon poisson. Il aime mieux le laisser pourrir par terre. A Colombier il serait mieux logé, dans un air plus doux; il serait seul (je n'y suis que l'été); il aurait le fruit et les légumes, dont grande partie se pourrit. Il ne viendra pas; mais comme je trouve juste que chacun *vit* à sa mode, pourvu qu'il ne fasse rien contre les bonnes mœurs, je ne parle plus à notre ami de quitter sa montagne. Le Roi me dit, en parlant de lui : *ce grand désintéressement est, sans contredit, le fond essentiel de la vertu.* Il le pousse, selon moi, trop loin. Quand j'étais en Angleterre, bien des gens pensaient que le roi d'Angleterre m'ayant donné ma grâce, devait me donner de quoi vivre. Madame Auguste, sœur du Roi, me fit dire de demander une pension, et que, si je ne voulais pas faire moi-même cette démarche, je la fisse demander pour moi par quelqu'autre, ajoutant qu'elle était assurée que je l'aurais.

J'ai répondu que je n'avais nulle prétention par des services rendus à la famille régnante; que, si le Roi avait une pension à donner, il devait la donner à quelqu'un qui la méritait mieux, et qui en avait plus de besoin; que si j'étais dans le besoin, ou si je le devenais, j'aurais certainement recours à sa bonté.

» Si Jean-Jacques voulait seulement consentir à recevoir les petits bienfaits du Roi, quand ses ressources seront finies, je serais content, et je le trouverais raisonnable. Je crois, madame, que vous jugerez bien que, si je fis bien de refuser la pension, je le fis aussi (je fis bien aussi) en disant que je l'accepterais, si j'en avais besoin; et dans ce cas, je l'aurais demandée. Je crois deviner le secret de notre ami : il espère mourir avant que tout son argent soit mangé. Il pourrait se tromper.

» Votre bonté, et l'intérêt que vous prenez à cet homme de bien, feront l'excuse de ma longue lettre, que je finis en vous assurant avec vérité du respect avec lequel, etc. *Signé* le maréchal d'ÉCOSSE.

» *P. S.* Je viens de recevoir une lettre de M. Rousseau, remplie de plaintes de sa santé, de sa situation, et de craintes que vous, madame, ne trouviez mauvais qu'il persiste à ne vouloir pas accepter les bienfaits du Roi. Je crois qu'il faut le laisser sans le gêner, en se réservant à faire ce que nous pourrons, dans la suite, s'il devient plus traitable. Ses persécutions, sa santé, et peut-être aussi son caractère singulier, peuvent bien lui donner un peu d'humeur : j'y compâtis.

» Je lui avais fait un projet (mais en le disant un château en Espagne) d'aller habiter une maison toute meublée, que j'ai en Écosse; d'engager le bon David Hume de vivre avec nous. Il devait y avoir une salle de compagnie; car personne n'entrerait dans la chambre d'un

autre, chacun ferait ses règlements pour soi, tant pour le spirituel que pour le temporel : c'étaient toutes les lois de notre république, excepté que, pour les dépenses de l'état, chacun devrait contribuer selon ses biens. Notre ami a fort goûté mon projet; il aurait envie de l'exécuter, et moi de même, si je n'étais pas si vieux, et si ma terre n'était pas substituée. Une des raisons qui persuaderaient le plus à Jean-Jacques à vouloir réaliser mon project, est *qu'il ignore la langue du pays* : c'est bien de lui que cette raison! et peut-être est-elle bonne ».

Cette lettre met dans tout son jour le caractère de Georges Keith, son jugement, sa bonté, son bon sens, son amour pour l'indépendance, mais pour une indépendance qui n'est point exclusive, et doit se concilier avec celle des autres. On sent combien Jean-Jacques eut raison de dire, après sa première visite à milord maréchal, nous nous devinâmes et nous nous convînmes.

Quelques détails sont nécessaires pour bien comprendre le récit laconique que fait Rousseau, des discussions qui s'élevèrent au sujet de sa condamnation. Nous les tirons de l'ouvrage d'un contemporain (1).

« Au moment où le *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes* allait paraître, quelques personnes désiraient qu'il le dédiât *au Conseil*. Il avait alors quitté Genève : un pasteur fut chargé de la négociation : elle ne réussit pas. Rousseau dédia son livre à la République, et ce refus ne fut pas oublié.... Dans un état libre, il y a nécessairement deux partis ; et se faire chérir de l'un, c'est se faire détester de l'autre. Rousseau l'éprouva : il parut l'ennemi du parti

(1) *J.-J. Rousseau justifié envers sa patrie*, in-8°.

aristocratique, et aux yeux de celui-ci il le fut bientôt de l'État... Dans le Conseil, lorsqu'*Émile* fut condamné, un seul magistrat (1) parla pour Rousseau. L'arrêt fut rendu avant que l'ouvrage n'eût été lu des Génevois. Quand ils le connurent on rougit de cet arrêt. Le premier syndic nia qu'il eût été rendu et refusa d'en faire communication à la famille de Jean-Jacques.

M. de Moiry, bailli d'Iverdon, homme de lettres et philosophe, l'accueillit comme un frère. Mais quelques personnes sollicitèrent et obtinrent du sénat de Berne un arrêt d'exclusion ; il fut rendu un jour de vacance où le Sénat était presque désert. Il fuit à Neuchâtel. Il écrit quelque temps après à M. Fabre, premier Syndic, pour *abdiquer à perpétuité son droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et république de Genève.* Cette abdication anime ses ennemis, et le peuple l'accusa de renoncer à sa patrie. M. Chappuis lui adressa des reproches un peu sévères, prétendant qu'il n'avait pas le droit d'abdiquer. Jean-Jacques répondit avec aigreur. Il veut empêcher ensuite ses amis et M. Marcel de Mezières de porter en sa faveur des représentations au Conseil. Mais elles eurent lieu malgré son opposition bien démontrée (2). Elles furent présentées par qua-

(1) M. Jallabert.

(2) Le 18 juin 1763 les citoyens et bourgeois de Genève remirent au premier syndic de leur république, une première représentation respectueuse, pour réclamer contre le jugement rendu par le magnifique Conseil, contre M. Rousseau et deux de ses ouvrages (*Emile* et le *Contrat social*), sans qu'il ait été ni ouï ni appelé, malgré la disposition formelle des statuts ecclésiastiques de Genève. Le Conseil ayant fait une réponse tendante à pallier plutôt qu'à justifier son procédé, les citoyens et bourgeois firent, le 8 août

rante citoyens et appuyées par un grand nombre d'autres. La réponse du Conseil fut modérée et faible, mais négative. On ne voulait ni rapporter l'arrêt ni faire le procès.

Il renonce à un voyage de Chambéry qu'il projetait de faire au mois de juillet 1763, de peur *d'attiser*, en passant par Genève, *le feu par sa présence*.

Le Conseil manifesta sa prétention sur le *droit négatif absolu*. Par ce droit il n'avait aucun compte à rendre de ses délibérations; il ne pouvait errer; il était infaillible. Une telle doctrine devait exciter les plus vives réclamations, lorsque les *Lettres écrites de la campagne*, parurent et imposèrent silence par le talent de l'auteur (M. Tronchin). Rousseau dit lui-même *siluit terra*. La doctrine subversive de la liberté y était adroitement défendue. L'auteur y voulait prouver que la *négative du Sénat* devait précéder le vœu du peuple, et donnait à un corps particulier la faculté d'interpréter la loi et

de la même année, une seconde représentation, pour montrer que ses raisons n'étaient pas fondées. Le Conseil répliqua le 11 octobre suivant. Voici les titres des principaux ouvrages qui parurent, et qui furent la suite de ces discussions :

Dissertation historique et critique sur le gouvernement de Genève, et ses révolutions, 1765. L'auteur anonyme excite les Genevois à maintenir leurs lois constitutives et leur liberté.

Réponse aux lettres écrites de la campagne; grand in-8°, un vol., avec l'*Examen analytique du droit négatif*.

Réponses aux lettres populaires, 1765, 3 parties, un volume. Les citoyens et bourgeois réfutent avec énergie, les raisonnements de l'auteur des *Lettres populaires*, qui défendait les *Lettres de la campagne*. Ils défendent un des plus forts remparts de leur constitution, savoir, la présidence nécessaire de leurs syndics, dans tous les conseils de l'état.

le pouvoir de soumettre la volonté de tous à la sienne. On s'adressa à Jean-Jacques pour réfuter ces lettres. Il s'y refuse d'abord : il cède ensuite aux instances qu'on lui fait et à la nécessité de défendre *Émile* et le *Contrat social*, attaqués violemment par Tronchin. Il était dans l'alternative ou de venir purger le décret, ce qui mettait la ville en feu ; ou de répondre, ce qu'il fit par les *Lettres écrites de la montagne*, qui ne furent pas réfutées. Il y eut des rapprochements entre les deux partis : le 7 février 1765 les représentants portèrent au Conseil une déclaration pacifique rédigée d'après les avis de Rousseau. Mais le Conseil fit afficher un placard par lequel il annonçait sa persévérance dans tous ses refus, et deux mois après, il les confirma par un autre arrêté. Dès-lors Jean-Jacques déclara qu'il ne voulait plus se mêler en rien des affaires publiques, et tint parole.

Ce qui prouve que les états de Genève et de Berne agissaient sous l'influence de la France, c'est qu'ils condamnèrent Emile sur le réquisitoire qu'on *leur avait envoyé* de Paris, et non sur l'ouvrage qui *n'arriva qu'après* la condamnation. Les projets du cabinet de Versailles causaient à Genève depuis long-temps des inquiétudes qui furent ensuite justifiées par l'édit du 8 septembre 1770 (1).

Rousseau, dans ce dernier livre des Confessions, donne peu de détails sur le séjour qu'il fit dans la Suisse. M. le comte d'Escherny, s'étant à cette époque, intimement

---

(1) Par cet édit, Louis XV ordonne qu'il serait construit à Versoix, bourg distant de deux lieues de Genève, une ville de commerce, et qu'on y formerait un port sûr et commode. Les enceintes furent tracées, les alignements pris, plusieurs maisons construites ; mais la disgrâce du duc de Choiseul, qui voulait donner une rivale à Genève, fit abandonner ce projet.

lié avec lui, nous a laissé des renseignements qu'il est bon de rappeler (1).

« Ma connaissance de Rousseau date de l'année 1762. La première fois que je l'ai vu, j'étais à Sauvigni, chez l'intendant de Paris; et la première fois que je lui ai parlé, c'est à Motiers-Travers, un an après. J'y avais loué une petite maison pour jouir des charmes d'un vallon délicieux, pour y être seul, y vivre avec moi-même; j'y partageais mon temps entre la culture des lettres, la musique, la promenade et la chasse. Le petit établissement que j'y avais formé n'avait aucun rapport avec l'homme illustre qui habitait le même village; j'ai été près de trois mois sans même l'apercevoir ou le rencontrer; c'est à travers la joie bruyante d'une fête et d'un bal que je devais pénétrer jusqu'à lui; et ce qui peut surprendre, c'était dans les montagnes de la Suisse, dans les gorges du Jura, qu'en hiver quatre-vingts personnes des deux sexes toutes bien mises, et dans le nombre vingt croix de Saint-Louis, se trouvaient rassemblées pour cette fête. Mademoiselle Le Vasseur vint à moi. *Comment, monsieur, vous êtes ici depuis plusieurs mois, et vous n'êtes point venu voir M. Rousseau! — Je sais, mademoiselle, que M. Rousseau n'aime pas les visites; que ce qu'il redoute le plus ce sont les importuns, et je n'ai pas voulu en augmenter le nombre. — Vous n'avez rien à redouter de ce côté-là*, me répondit-elle *d'un ton très-doux, et je vous réponds, monsieur, que M. Rousseau vous verra avec le plus grand plaisir.* Deux jours après je me rendis à cette invitation : je le trouvai assis sur un petit banc de pierre au-devant de sa

(1) OEuvres philosophiques, historiques, etc., du comte d'Escherny, 3 vol. in-12, Paris, 1814.

maison rustique, exposé aux rayons d'un beau soleil qu'on ne fuit pas en février. Le premier regard fut pour moi, le second sur son vêtement, et le premier mot qu'il me dit, en le désignant : *il est fou, mais il est commode* (1). La connaissance fut bientôt faite. Je devenais un peu plus intéressant pour lui que les étrangers et les Suisses des environs, qui souvent l'ennuyaient, et qu'il recevait fort mal, parce que j'arrivais de Paris, et que j'y avais passé dix-huit mois dans la société de plusieurs gens de lettres de sa connaissance, tels que Diderot, Marmontel, Helvétius, Thomas, etc. »

« Il doit m'être permis de dire un mot des excellents dîners que j'ai faits à Motiers-Travers, chez Jean-Jacques, tête-à-tête avec lui. Sa cuisine était simple, telle qu'il l'aimait, et je partageais bien son goût; apprêtée supérieurement, et dans ce genre simple, il n'est pas possible de faire mieux que mademoiselle Le Vasseur; c'étaient de succulents légumes, des gigots de mouton, nourris dans le vallon, de thym, de serpolet, d'un fumet admirable, et parfaitement rôtis. La conversation était vive, animée; elle roulait sur toutes sortes de sujets; rien de suivi. L'air des montagnes est vif; nous mettions plus de suite dans notre appétit que dans nos entretiens, et nous mangions avec toute la réflexion dont nous les dispensions; souvent des dissertations sur les plats qu'on nous servait et sur les qualités de chaque mets, dignes de figurer dans la gastronomie, ou d'être inscrites au rocher de Cancale.

« Mademoiselle Le Vasseur paraissait de temps en temps, rompait le tête-à-tête; Rousseau s'égayait à ses dépens, quelquefois aux miens, mais je le lui rendais;

(1) Il était vêtu, la robe et le bonnet, en Arménien.

je faisais compliment à mademoiselle Le Vasseur sur son dîner; ce qui m'étonne, c'est que, malgré mes invitations, jamais il n'a voulu permettre qu'elle se mît à table avec nous (1); il était à son aise et fort gai; et sans la gaieté, la liberté et l'appétit, point de plaisir à table; nous prenions le café; point de liqueurs; quelquefois dans l'après-dînée il se mettait à son épinette, m'accompagnait dans quelques airs italiens, ou en chantait lui-même. Quand c'était chez moi, je lui chantais des romances de sa composition ou de la mienne, accompagnées de ma harpe, car c'était à qui ferait la meilleure musique sur les mêmes paroles; il en est de Moncrif qui nous ont exercés; il aimait beaucoup ce genre de musique tendre et mélancolique, qui est en effet fort agréable, et qu'on a beaucoup cultivé et perfectionné en France dans ces derniers temps. Le soir, dans l'été, c'était des promenades dans les bois des environs. Dans les beaux clairs de lune, il se plaisait sur les bords de la Reuse à chanter des duos; nous avions toujours bon nombre d'auditeurs: surtout les jeunes filles du village, qui ne manquaient pas de venir nous écouter.

« Arrivés à Motiers de nos courses dans le Jura, nous reprîmes notre genre de vie ordinaire. Je m'apercevais depuis quelque temps que le séjour de Motiers ne lui plaisait plus autant. Les rapports vrais ou controuvés de mademoiselle Le Vasseur, de tous les propos tenus sur son compte et sur celui de son maître par les

---

(1) Nous le verrons en 1766, exiger, en Angleterre, qu'on fasse manger Thérèse avec les maîtres; et rompre des arrangements avantageux, parce qu'on refusait de souscrire à cette condition. Le mariage expliquerait ce changement, mais il n'eut lieu que deux ans après cette époque.

commères du village, les plaintes de quelques avanies auxquelles elle donnait lieu par son extrême intempérance de langue, entraient dans ce dégoût. Six semaines environ après notre retour, il vint chez moi, et me dit que l'air trop vif de ce vallon nuisait à sa santé, qu'il avait envie de descendre dans la plaine, de se choisir une habitation sur les bords ou dans le voisinage du lac, pour respirer un air plus doux; il me pria de l'accompagner.

« Je remarquerai, en passant, que je ne me suis jamais trouvé dans une voiture avec Rousseau; nos voyages, toutes nos courses, se faisaient toujours à pied.

« J'envoyai un exprès à madame de Luze, ma parente, amie de Rousseau, qui avait au Bié une campagne très-agréable sur les rives du lac et près de Colombier, pour la prévenir que nous irions passer quelques jours chez elle; c'était par là que nous devions commencer nos recherches.

« Il y a environ cinq lieues de Motiers-Travers au Bié; nous y trouvâmes grand monde, ce qui, peu du goût de Rousseau, nous fit abréger le séjour que nous comptions y faire. M. du Peyrou, instruit de notre projet, et qui avait une grande envie de se lier avec Rousseau (il ne l'avait vu qu'une fois en passant au val de Travers), me fit prier par son ami le colonel de Puri, qui était au Bié, de diriger nos courses vers une maison de campagne qu'il possédait à Cressier, entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne, et dans une situation assez agréable. Il fut convenu qu'après avoir visité quelques maisons le long du lac, je le conduirais insensiblement à celle de Cressier, et lui conseillerais de la choisir, qu'on nous y préparerait à dîner, et qu'on nous y

attendrait. Nous arrivâmes en effet sur les deux heures à Cressier; je lui fis voir les avantages et les commodités de cette nouvelle demeure; elle paraissait assez lui plaire. Nous entrons dans la salle à manger; nous nous y promenons : il examinait tout avec un air de complaisance, lorsqu'un objet vint frapper sa vue et obscurcit tout-à-coup son visage auparavant riant ; c'était dans un coin du buffet un grand pot d'argent et sa jatte. — Qu'est-ce, me dit-il, que cette argenterie fait là? à qui appartient-elle? — Je l'ignore. — Quoi! dans une maison à louer, dans une maison vacante, des pièces de vaisselle abandonnées! — On nous a laissé entrer sur notre bonne mine, et nous ne ressemblons pas trop à des voleurs. — Il y a du mystère ici, et je n'aime pas les mystères. A qui est cette maison que vous me proposez? Les questions se succédaient, et je commençais à m'embarrasser dans mes réponses. Alors, à un signal convenu au Bié avec M. de Puri, lui et M. du Peyrou, qui étaient dans une pièce voisine, entrèrent, avouèrent la petite supercherie, en demandèrent bien pardon, cherchèrent à m'excuser; mais Rousseau, pour le moment inexorable, se retourne vers moi et me dit avec humeur : *Monsieur, je n'aime pas qu'on me trompe, même pour mon bien.* On se mit à table, le dîner ne fut pas gai; la conversation languissait; Rousseau était soucieux et ne parlait que par monosyllabes. On fit un tour de promenade après le café. Il ne fut plus question de la maison, ni à louer ni à offrir; ces messieurs partirent en voiture, et je restai seul avec Rousseau toujours sombre et de mauvaise humeur (mais je puis aussi bien attester que pendant quinze ans qu'ont duré mes relations avec lui, plus ou moins intimes, c'est le seul reproche dans ce genre que je puisse lui faire)..

« Nous reprîmes le chemin du Bié; nous avions quatre lieues à faire : la première lieue ne fut pas agréable; car il me tournait le dos dans le chemin, et me boudait comme un enfant. Il m'avait parlé ci-devant à Motiers de l'inquiétude que lui donnaient tous ses papiers et un grand nombre de manuscrits dont la perte ou le vol l'auraient mis dans le plus grand embarras; il prévoyait dans l'avenir, des absences, des voyages, et la petite maison presque isolée qu'il occupait dans ce village, ne le rassurait pas. Il avait eu l'intention de remplir deux malles ou caisses de ses papiers et de me les confier; j'alternais beaucoup alors entre la Suisse et Paris, et il sentit que je ne pourrais répondre d'un pareil dépôt. Ce fut en lui rappelant nos conversations à ce sujet, que je commençai à me faire écouter. Je lui dis, ce qui était vrai, qu'en lui proposant la maison de Cressier, je le rapprochais d'un homme de mérite qui pouvait lui être fort utile; que M. du Peyrou, fixé à Neuchâtel, était précisément l'homme qu'il lui fallait pour devenir dépositaire de ses papiers; qu'il était mon ami intime, d'une probité à toute épreuve, et que j'en répondais. Après m'avoir grondé, il fut sur le point de me remercier; sa bonne humeur revint, et nous allâmes faire au Bié un souper plus gai que n'avait été le dîner. Telle a été l'origine des liaisons de M. du Peyrou avec Rousseau. De retour à Motiers, j'écrivis à mon ami que son vœu et le mien étaient remplis; que nous irions le voir dans quelques jours. Rousseau n'accepta point la maison de Cressier, mais il s'accommoda de celle de M. du Peyrou à Neuchâtel. C'est depuis ce temps, qu'excepté l'hiver il passait son temps entre Motiers et Neuchâtel; je m'y rencontrais le plus souvent que je pouvais, et dans mes séjours à la ville, je n'avais alors, à cause

de Rousseau*, d'autre table que celle de mon ami.

« Je n'eus pas lieu d'abord de m'applaudir de mon succès, car aussitôt que la connaissance fut faite, il ne fut plus question que de botanique ; Rousseau pour suivre son goût, M. du Peyrou pour s'y conformer et lui complaire. Pour moi, qui n'avais aucune vocation pour cette science, j'avoue que pendant tout le reste de l'été ces messieurs m'ennuyèrent et m'impatientèrent fort. L'hiver suivant Rousseau me convertit un peu. Las surtout d'être en tiers, personnage muet, réduit à écouter ce que je n'entendais pas, je me résignai à ouvrir un herbier, et à le parcourir.

« Ce fut pendant l'été qui suivit cet hiver, et si je ne me trompe, en 1764, que nous nous trouvâmes tous réunis au val de Travers, M. du Peyrou, le colonel de Puri, Rousseau et moi. Il fut question alors d'herboriser en grand sur le Jura, d'étudier le système sexuel de Linnæus, d'y puiser des principes généraux de la science, d'observer sur chaque fleur, à l'aide d'une loupe, les étamines et les pistils, d'étudier dans chaque plante les caractères assignés à chacune des vingt-quatre classes de l'ingénieuse nomenclature de ce grand naturaliste. Rousseau nous recommanda de nous munir, chacun de nous, d'un *systema naturæ* de Linnæus. Mais ces deux messieurs ne savaient pas le latin ; ils furent obligés d'avoir recours à moi : je leur traduisis les observations sur le règne végétal qui sont à la fin du volume. Ce furent pour moi deux jouissances, celle de l'amour propre et celle de la vengeance ; je devenais leur professeur, je triomphais et me vengeais en même temps des deux ou trois mois d'ennui qu'ils m'avaient donné en parlant sans cesse de botanique avec Rousseau. Je n'en restai pas là. Poussé par une noble ardeur, je voulus étendre le

champ de mes victoires, j'aspirai à de nouveaux lauriers; et dans la première semaine de nos courses sur ces montagnes, j'appris à reconnaître et à retenir les noms de plus de trois cents plantes avec leurs synonymes, d'après Linnæus, Tournefort, Gaspard Bauhin, etc. Rousseau, en deux endroits de ses ouvrages, fait mention de ce tour de force.

« Fatigué des efforts de mémoire que j'avais faits, par vaine gloire, non par goût, dans la semaine qui venait de s'écouler, j'aurais fort regretté que du matin au soir les entretiens n'eussent roulé que sur la botanique; il me suffisait de n'être plus étranger à la science. J'ouvris donc un avis. « *Messieurs*, leur dis-je, *lorsque pendant* » *plusieurs semaines* on doit être réuni par une même » table et par un même lit, et que dans les intervalles » des repas on doit de plus ne point se séparer, je crois » qu'il serait à propos d'user de prévoyance. Nous avons » deux écueils à éviter, 1°, la gêne de parler quand on » n'a rien à dire; 2°, l'ennui de parler sans cesse et de » s'appesantir sur un même sujet, tel que la botanique. » Elle est en soi une fort belle science; elle peut, sous » un autre rapport, nous devenir précieuse en ce qu'elle » sera, si vous le permettez, la chose dont nous nous » occuperons quand nous serons las de causer. » Rousseau, qui entrevit le double but où je tendais, me regarda en souriant malignement. La botanique ne m'amusait guère, j'aimais bien mieux jaser, et il est certain que soit à la ville, soit à la campagne, les personnes qui journellement se réunissent en société, devraient observer la même règle, c'est-à-dire, convenir d'un sujet agréable sur lequel on reviendrait quand la conversation languit et qu'on fait effort pour la soutenir, ce qui n'arrive que trop souvent; et en vérité, parler pour

parler est la chose du monde la plus insupportable. Il est vrai que le sujet convenu universellement, c'est le jeu, triste ressource et pourtant nécessaire ; sans le jeu dans le monde, on périrait d'ennui.

« Nous nous trouvâmes fort bien de ma précaution : la botanique en souffrit un peu, mais en revanche nous goûtâmes dans toute sa plénitude le plaisir de la conversation, car, sachant que nous pouvions nous taire quand nous voulions, nous ne tarissions pas ; tant il est vrai que la liberté, quand on n'en abuse pas, est le premier des biens !

« Jetons en passant quelques fleurs sur la tombe de ceux qui nous accompagnaient, et qui tous, excepté moi, ont depuis long-temps cessé de vivre.

« M. du Peyrou. C'était un homme réfléchi, tête froide, à calcul et à combinaison ; fort instruit, du commerce le plus sûr et le plus aimable ; ami chaud, philosophe épicurien et le plus honnête homme que j'aie jamais connu ; sa bourse était ouverte aux malheureux émigrés. Il est mort à table, en 1794, en versant à boire à des prêtres persécutés et fugitifs.

« Son beau-père, le colonel de Puri, loyal et ancien militaire ; de l'esprit, des principes sévères, de l'imagination, l'humeur chagrine, des mœurs austères, un peu caustique, de la bonhomie avec toutes les apparences de la hauteur, en sorte que son ton tranchant et protecteur ne repoussait que ceux qui ne le connaissaient pas. Nous l'avions agrégé, parce que long-temps avant nous il avait quelque teinture de botanique. Il est mort il y a sept ou huit ans.

« Entre toutes ces courses, toutes fort agréables, mais uniformes, deux surtout m'ont frappé et sont restées gravées dans ma mémoire ; l'une sur la montagne de

Chasseron, l'autre à *Brot*, dans les gorges et défilés qui environnent l'entrée du val de Travers.

« Nous avions une partie du vallon à traverser pour arriver au pied de la montagne de Chasseron; et comme nous ouvrions une campagne qui devait durer plus d'un jour, il s'agissait d'avoir des vivres et de camper. Nous avions pourvu à tout; nos magasins portatifs reposaient sur le dos d'une mule; ils consistaient en couvertures pour la nuit, en pâtés, volailles et gibier rôti; cantine bien fournie. Le justicier Leclerc était le pourvoyeur. M. du Peyrou avait soin des herbiers. Le colonel de Puri était notre éclaireur, il portait la boussole, car dans la sombre épaisseur des forêts on ne peut se guider qu'en connaissant le nord. Accoutumé au pays de montagnes où j'ai vécu si long-temps, je fus créé fourrier : j'avais de plus la garde du café et l'emploi de le faire : muni d'un briquet que je garde précieusement, c'était moi qui dans le bois allumais le feu, comme le plus adroit à le reproduire, et à donner au café sa juste cuisson. Rousseau, comme le plus âgé, était le capitaine de la petite troupe, chargé de la discipline du corps, et d'y maintenir l'ordre et la subordination.

« Nous avions cinq bonnes lieues de marche pour gagner le haut de la montagne, et souvent par des sentiers escarpés et rompus. Ce fut Rousseau et moi qui les premiers atteignîmes le sommet de Chasseron. Nos compagnons étaient restés en arrière; et je me souviens toujours que M. du Peyrou, qui était excédé, rendu, et qui pouvait à peine se traîner, lorsqu'il nous aperçut sautant et cabriolant, s'étendit à terre : il nous avoua le soir qu'il avait éprouvé, en nous voyant, un moment de désespoir.

« Sur ces lieux élevés, la nature paraît expirante;

elle semble n'avoir laissé à la végétation qu'un reste de vie : des buissons maigres et clair-semés, des arbustes chétifs, des sapins de petite venue, rabougris et usés par le temps ; nous nous amusions à les secouer, les ébranler, les renverser, et lorsque nous les avions étendus à nos pieds, nous, comme des enfans ou des sauvages, nous formions des ronds, nous dansions autour d'eux en signe de victoire.

« La montagne se termine dans son point le plus élevé par un rocher large et plat, et qui paraît comme lancé dans les airs : ce rocher, appelé *le Bec de Chasseron*, est le lieu que nous avions choisi pour nous reposer et prendre nos repas. Bientôt on soulage la mule d'un fardeau que nous brûlions de porter nous-mêmes et de nous partager. Le jeune conducteur étale à nos yeux des richesses plus précieuses pour nous que tout l'or du Pérou ; pâtés, jambons, volailles ; nous tressaillions, à cette vue, car nous mourions de faim.

« Jamais dîner ne fut plus gai, plus bruyant, plus animé, plus sensuel en même temps. Si en général la conversation excite à table l'appétit, l'appétit à son tour l'échauffe et la nourrit.

« Le repos et le bien-être d'un long dîner nous avaient délassés. Avant de nous engager dans les bois touffus du revers de la montagne où nous devions herboriser le lendemain, nous voulûmes reconnaître les environs d'un lieu où nous avions pris un si bon repas, et où nous comptions de revenir les jours suivans.

« Le Bec de Chasseron est, comme nous l'avons dit, une espèce de jetée ou de môle qui se prolonge dans les airs. Au-dessous sont les abîmes dont l'œil à peine peut sonder la profondeur. La montagne, à une assez grande distance de droite et de gauche, est coupée à pic et

présente à vue d'oiseau les mêmes profondeurs. Dans le gros de l'été, on laisse les vaches paître sur ces hauteurs, et il arrive quelquefois qu'attirées par les herbes savoureuses qui croissent sur les bords de l'abîme (comme la coquelourde, dont elles sont très-friandes), le pied leur glisse, elles tombent; et dans le fond du précipice nous en découvrions deux ou trois tombées récemment, qui ne nous paraissaient que de la grosseur d'un levreau; on peut juger de son énorme profondeur.

« Nous arpentions avec délices ces hauteurs, d'où nous découvrions de tous côtés une vaste étendue de pays; nous ne laissions pas de rencontrer çà et là quelques plantes qui ne croissent que sur le sommet des plus hautes montagnes; nous respirions un air très-pur, très-vif, présage heureux de l'appétit du lendemain. Rousseau était de la meilleure humeur du monde, excepté quand il voyait que nous avancions de trop près sur le précipice, il nous priait en grâce de nous retirer: je l'ai vu nous donner une preuve de son excessive sensibilité: comme le plus jeune de la troupe, j'étais aussi le plus étourdi, et je poussais aussi l'imprudence jusqu'à pirouetter sur cette lisière scabreuse. Je l'ai vu se jeter à genoux, et me supplier en grâce de ne pas récidiver, que je lui faisais un mal affreux.

« Nous descendîmes près d'une heure, tout en nous promenant, jasant, herborisant; le jour baissait. En ma qualité de fourrier, je fus envoyé à la recherche d'un gîte pour y passer la nuit. Suivi de la mule j'arrivai à un chalet d'assez bonne apparence; il appartenait à des vachers de Fribourg, qui fabriquent les fromages de Gruyère. Je leur demandai l'hospitalité qui me fut aussitôt accordée. Je n'ai jamais vu de meilleures gens sous un extérieur plus sombre et plus farouche (ce qui dé-

range un peu les inductions tirées de la physionomie). C'étaient des hommes silencieux, taille gigantesque, longs cheveux plats, barbe noire, costume hétéroclite et enfumé, l'œil hagard sous des feutres énormes. Je détachai le jeune berger qui conduisait la mule, et l'envoyai à nos botanistes pour leur servir de guide; ils arrivèrent: la mule fut conduite à l'étable, les vivres dans le cellier. Nous avions dîné tard, nous étions harassés, personne ne soupa; on ne songeait qu'à se coucher; chacun prit sa couverture, et nous escaladâmes, au moyen d'une échelle, d'énormes tas de foin rassemblés dans la grange. Là, côte à côte, chacun s'endormit comme il put; la chose n'était pas aisée, car ce foin nouvellement fauché, et très-chaud, fermentait au-dessous de nous: nous étions presque sur un volcan; l'embrasement quelquefois suit la fermentation.

« On se leva: la toilette fut bientôt faite, on ne s'était point déshabillé. J'allai préparer le café et pourvoir au déjeûner. Réunis dans la pièce contiguë à la grange où mangeaient ces bonnes gens, l'un d'eux nous apporta de la crême dans un baquet de bois très-propre. Mais quelle crême! Nous convînmes tous que nous n'en avions jamais goûté de si délicieuse: elle était fraîche, de la veille, et si épaisse, que la cuiller s'y tenait; nous étions tous amateurs du café à la crême, mais surtout Rousseau qui ne pouvait se lasser d'exalter et de savourer cette crême. Je lui fis remarquer qu'il mettait la moitié plus de sucre que moi. — « C'est vrai, dit-il, je n'ai jamais pu me » sucrer également; chaque jour j'ajoute à la dose de » la veille; mais aussi, quand je suis parvenu à une » certaine hauteur, tout-à-coup je me retranche des trois » quarts, puis j'augmente insensiblement, c'est le flux » et reflux; vous verrez que dans quelques jours la com-

» mencerai par un très-petit morceau de sucre, il n'y a » que le premier jour qui me coûte; le lendemain je » trouve déjà mon café très-bon, parce qu'il est plus » sucré que le jour précédent. »

« Ce sont là des simplicités sans doute. Je ne sais pourquoi on ne les oublie pas : on se les rappelle souvent mieux que des choses importantes.

« Il était cinq heures du matin, lorsque, délassés et refaits par un bon déjeûner, nous sortîmes du chalet pour nous répandre dans les belles prairies et les bois qui couvrent les flancs et une partie des sommets de ces montagnes. Nous fîmes une assez ample moisson de plantes et de fleurs, tout en nous promenant, allant et revenant, mais toujours nous élevant pour nous trouver à deux heures sur le plateau de Chasseron, où la mule et le dîner nous attendaient.

« Comme je ne me souviens ensuite de rien d'intéressant, et que je ne veux rien inventer, je passe tout de suite à notre retour au chalet, à son rustique réfectoire, et au souper que nous y fîmes. Il me semble que je m'y vois encore, tous assis sur des bancs, autour d'une table, et au-devant de chacun de nous une écuelle de bois remplie de la crême du matin; nous y trempions de fort bon appétit du pain bis à la lueur d'une lampe suspendue au plancher, lampe qui réveillait plutôt l'idée d'obscurité que celle de lumière.

« Mais que ne donnerais-je point pour me souvenir de la conversation qui s'engagea entre Rousseau et moi sur le chapitre de la gloire, et qui dura plus de deux he[illegible] Elle était d'un grand intérêt; j'aurais dû l'écrire le[illegible]ain; mais je l'ai dit, je ne prenais note de rien. L[illegible]ue est sorti de ma mémoire, mais le tableau es[illegible] sous mes yeux. Je me rappelle seulement que

l'idée de *gloire* me transportait, et que je soutenais contre Rousseau qu'il n'y avait rien dans le monde au-dessus du bonheur de porter un nom célèbre. Il me serait d'autant plus difficile de me souvenir de mon plaidoyer, que je pense aujourd'hui, et sens sur ce sujet, précisément le contraire de ce que je sentais et je pensais alors.

« C'est ainsi qu'aux extrémités de la vie, les opinions du même homme se trouvent en contradiction. Mes opinions actuelles me feraient pitié si je pouvais remonter à vingt-cinq ans; cette pitié est celle que j'éprouve pour les opinions que j'avais à cet âge. Nous nous applaudissons donc et nous nous moquons alternativement de nous-mêmes, selon le point auquel nous sommes parvenus dans la carrière de la vie.

« J'ai une idée confuse que tous les moyens de Rousseau, dans ses déclamations contre la gloire et la célébrité, roulaient sur les tourments qu'éprouve celui qui aspire à se faire un nom, surtout dans la carrière des lettres; sur les amertumes dont on l'abreuve, sur les obstacles qu'on lui suscite et qu'il rencontre à chaque pas dans l'amour propre et l'ambition de ses rivaux; sur l'envie qui s'attache à l'homme de génie, qui le poursuit, le persécute : *Point de passion*, disait-il, *plus opposée à la tranquillité et au bonheur de la vie!*

« C'est à Brot qu'eut lieu la plus longue de nos réunions champêtres. Là, nous étions logés dans l'auberge d'un méchant petit village, tenue par un nommé Sandoz, laboureur et boucher. Lui, et sa femme, assez bonne cuisinière, et les plus braves gens du monde, firent tous leurs efforts pour nous bien traiter. Là, nous avions des lits au lieu de foin, tables, nappes, serviettes, sièges, commodes, usage nouveau pour nous, presqu'un luxe, et après avoir vécu à Chasseron, et dans nos autres cara-

vanes, comme des Spartiates, au *brouet* près, nous menions ici une vie de Sibarites. (Le justicier Le Clerc n'était plus avec nous, il avait regagné son village.) Nous étions au mois de septembre. Après le déjeûné, nous nous répandions dans la campagne, à une ou deux lieues de distance, et nous rentrions à Brot sur les cinq heures. Nos herbiers grossissaient. Plus commodément logés, ils étaient mieux tenus; les plantes ont alors une autre physionomie que dans le mois de juin. Nous avions souvent occasion de rire des naïvetés et des simplicités de notre botaniste, qui n'en était pas moins un prodige de science. Comme depuis trois mois nous rencontrions souvent les mêmes plantes, nous les savions par cœur; nous passions outre, et nous engageâmes M. Gagnebain à ne plus nous arrêter que pour celles qui étaient nouvelles pour nous, ou qui nous étaient moins familières; il nous dit oui, mais ce oui sortait de sa bouche et non de son cœur. Il ne pouvait résister à la tentation de prononcer ces noms chéris. Chaque plante vivante était pour lui l'objet d'un culte; jamais les Égyptiens n'en rendirent un plus fervent aux productions de leurs jardins. Il arrivait de là que notre imperturbable nomenclateur, sans égard à nos prières, nous forçait, en s'arrêtant tout court au-devant d'une plante, à l'entendre prononcer du ton le plus religieux, ses divers noms en différentes langues, sa description avec les différentes phrases imaginées par les botanistes pour en rappeler la figure, les sexes, le port ou les propriétés. Rousseau l'appelait le *parolier*, mais ce surnom ne rend point pour notre botaniste tout ce que fait entendre celui de *fablier*, donné par madame de la Sablière à La Fontaine.

« Nous dînions entre cinq et six heures, c'était notre seul repas, et nous restions près de deux heures à table.

Avant et après le dîner, comme on ne peut pas toujours causer, nous nous occupions de divers petits jeux, des jeux d'enfans, ils délassent, et ce ne sont pas ceux qui intéressent le moins, ils portent avec eux un caractère de candeur et d'innocence : celui auquel nous revenions le plus souvent, qui le croirait ! c'était le jeu de l'oie! Nos lectures étaient assorties à nos jeux; nous nous amusions à lire les amours de *Pierre Lelong et de Blanche Bazu :* Rousseau aimait ce petit roman, qui a bien son mérite. Dans son vieux langage, il a quelque chose de doux, de naïf, de tendre, de dévot, et en même temps de pathétique! on croit être au quatorzième siècle! Nos jeux et nos lectures étaient entremêlés de gaîté, de rire et de plaisanterie.

« Nos entretiens roulaient quelquefois sur les gens de lettres et les philosophes de Paris : il rendait justice à tous, ne les présentait que sous le côté le plus avantageux, jusqu'à Voltaire, dont il oubliait les injures, pour ne se souvenir que de ses talents et de son génie; il ne prononçait son nom qu'avec respect.

« Quoique brouillé avec Diderot depuis long-temps, il en faisait le plus grand éloge : ce qu'il admirait surtout, c'était la profondeur de ses vues, et la clarté avec laquelle il traitait les matières les plus abstraites. Il appuyait beaucoup sur l'heureux choix de ses expressions, et sur le don qu'il lui reconnaissait du *mot propre*.

« Lié avec tous les deux, et alternant entre le séjour de la Suisse et celui de Paris, Diderot m'avait prié de faire sa paix avec Rousseau, et de ménager entre eux un raccommodement; je m'y suis porté avec tout le zèle possible : j'ai parlé, j'ai écrit, j'ai prié, j'ai pressé, Rousseau a été inexorable (1).

« La démarche de Diderot lui fait honneur, le refus de Rousseau n'est pas le plus beau trait de sa vie; mais la vengeance qu'en a tirée Diderot après sa mort, dans la note sanglante de l'*Essai sur la vie de Sénèque*, est inexcusable pour tout homme qui ne l'a pas connu (1).

« Rousseau n'avait pu lui pardonner, après avoir été encouragé par lui de publier l'*Émile*, d'avoir agi sous main avec d'Alembert pour le faire supprimer. Il en avait des preuves si positives contre Diderot, qu'il alla

m'en est resté qu'une : elle est datée de Motiers, le 6 avril 1765 : le cachet est *une lyre*, et je crois que c'est la première qu'il m'ait adressée sur ce sujet.

« Je n'entends pas bien, Monsieur, ce qu'après sept ans de si» lence, M. Diderot vient tout d'un coup exiger de moi. Je ne lui » demande rien, je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné » de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire » de lui. Je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié, même » éteinte, mais je ne la rallume jamais, c'est ma plus inviolable » maxime.

» J'ignore encore où m'entraînera ma destinée. Ce que je sais, » c'est que je ne quitterai qu'à regret un pays, où parmi beaucoup » de personnes que j'estime, il y en a quelques-unes que j'aime et » dont je suis aimé; mais, Monsieur, ce que j'aime le plus au » monde, et dont j'ai le plus de besoin, c'est la paix : je la cher» cherai jusqu'à ce que je la trouve, ou que je meure à la peine. » Voilà la seule chose sur laquelle je suis bien décidé. »

(1) J'ai retrouvé, en feuilletant de vieux papiers de ce temps-là, la copie d'une lettre sur ce sujet, que j'écrivais à M. du Peyrou, le 18 juillet 1779.

« Diderot, en exhalant sa rage sur le cadavre d'un homme qui » avait été autrefois son ami, et qui avait à la vérité repoussé ses » avances, et refusé de le redevenir, a commis une faute d'au» tant plus impardonnable qu'il s'est fait le plus grand tort à lui» même. Il y a plus; son procédé n'est pas d'un homme adroit, il » est d'un homme à qui la passion a fait perdre l'esprit. Je crois

chez lui, où en présence de la compagnie qui s'y trouvait, il lui déclara ne pouvoir plus être de ses amis.

« Qui le croirait! cet homme, ce Jean-Jacques, si connu par sa misanthropie, était avec nous à Brot et dans toutes nos courses, le plus simple, le plus doux, et le plus modeste des hommes : il est vrai qu'il était dans son élément, dans des contrées un peu sauvages, mais extrêmement variées, pittoresques et romantiques; que nous étions tous de bonnes gens, qu'il se plaisait avec

---

» je l'ai vu dans la familiarité de la vie privée, à la campagne, en
» route; si je ne le connaissais que par sa note de Sénèque, je dirais
» comme vous, *c'est un monstre*; mais je le connais, et je vois
» que cette note est l'effet d'une haine franche et ouverte, et que
» cet effet est lourd et gauche, parce que l'homme est gauche et
» très-gauche : il ne sait pas préparer ses poisons, il n'est pas artifi-
» cieux comme bien d'autres, il est impétueux, brusque et bon
» homme; il hait comme il aime, sans art. Diderot a d'excellentes
» qualités, un fort bon cœur, mais c'est une tête! une tête!....

Plusieurs années après, je me suis avisé de parcourir de nouveau cette *Vie de Sénèque*, et j'ai remarqué deux traits qui m'avaient échappé, et qui me prouvent que je l'ai bien jugé dans la lettre ci-dessus, surtout lorsque j'ai répété qu'il était gauche, maladroit: j'aurais pu ajouter qu'il est naïf dans sa méchanceté. Qu'y a-t-il en effet de plus gauche, et de plus naïf en même temps, que d'écrire une pareille note; et dans le même livre, quelques pages plus bas, dire *que l'injure qu'on fait aux morts est plus lâche que celle qu'on fait aux vivans?* n'est-ce pas prononcer sa propre condamnation? c'est du moins convenir qu'injurier un mort est une lâcheté.

Et dans un autre endroit du même livre, je lis de plus : *Il est lâche de calomnier ceux qui ne sont plus et qui ne peuvent se défendre.*

Qui dit cela? Diderot, qui vient d'insulter aux mânes de son ancien ami. C'est ici la seconde sentence qu'il prononce contre lui-même. (*Note de M. le comte d'Escherny.*)

nous, qu'il y était libre et à son aise; que nous respirions un air pur, vif; que nous jouissions tous de la meilleure santé, que nous avions grand appétit, et qu'il avait pour la botanique un goût beaucoup plus vrai que le mien; quoique je lui aie entendu dire assez souvent : *Chaque printemps je suis obligé de recommencer, parce que tout s'échappe de ma mémoire pendant l'hiver.*

« J'ai déjà dit que nous étions long-temps à table : nous vidions volontiers quelques bouteilles des plus excellens vins de Cortaillod, mais la plus légère pointe était pour nous les colonnes d'Hercule de notre ivresse, nous n'allions pas au-delà. La conversation roulait sur toute sorte de sujets; Rousseau ne soutenait jamais ses opinions avec aigreur ou tenacité, son ton n'était jamais tranchant; et je me souviens que sur l'histoire de France, deux ou trois fois le colonel de Puri le releva avec dureté, et que Rousseau baissa la tête et ne répondit rien. On peut juger par-là combien il était bon convive.

« Il s'est plu souvent, dans ses lettres, et je crois même dans ses rêveries, à rappeler nos intéressantes courses, et surtout notre séjour à Brot : il n'en parlait qu'avec regret et attendrissement ».

DEUXIÈME PÉRIODE.

Du 29 octobre 1765, jusqu'à la fin de juin 1770.

DANS le chapitre précédent, nous n'avons fait que suivre Rousseau pas à pas, rappelant les principales circonstances de son récit, insistant plus particulièrement sur celles qui nous paraissaient propres à le faire connaître, et réparant enfin, soit avec son secours, soit avec celui de témoins dignes de foi, les omissions qu'il avait faites. Pour continuer ses mémoires et les compléter, nous n'avons plus à notre disposition que sa correspondance, la tradition et les témoignages de ses contemporains. Nous devons ne faire usage de ces secours qu'après les avoir soumis à l'examen le plus sévère et n'avancer qu'avec circonspection.

La division de notre travail était nécessairement soumise à celle de Rousseau dans ses mémoires qui, formant un tout, devaient être compris dans le même livre. Sans cette considération nous nous serions arrêté à sa sortie de France. A dater de son départ de Montmorency pour fuir le décret lancé contre lui, Jean-Jacques change de position. Jusqu'alors il avait frondé les usages, bravé les ridicules, et, dans le pays où le ridicule est ce qu'on craint le plus, ce n'était pas une médiocre preuve de courage. Il n'avait point encore été exposé à des accusations juridiques. Son honneur restait intact. Mais au 9 juin 1762, il est décrété de prise de corps et déclaré coupable. Les tribunaux arment contre lui, et la Justice

devient l'instrument des passions et de l'envie. C'était un spectacle digne d'intérêt de voir si, conséquent à ses principes, il allait profiter des leçons qu'il donna lui-même avec tant d'éloquence et lutter contre l'adversité, ou se laisser abattre. Il a jusqu'ici répondu à notre attente. Nous l'avons vu pendant les trois années qui viennent de s'écouler depuis sa condamnation (1), oublier ses ennemis, l'injustice des hommes, goûter le repos et ne reprendre la plume que deux fois seulement (2), et pour repousser des attaques injurieuses ou défendre les lois de son pays.

Nous allons partager l'espace compris entre sa sortie de Suisse et sa mort en deux parties distinctes, parce qu'il se trouve dans deux positions différentes. La première comprend depuis le 29 octobre 1765 jusqu'à la fin de juin 1770, et la seconde, de cette époque au 4 de juillet 1778. Dans l'une errant ou proscrit, il est forcé quelquefois de changer de nom; dans l'autre, il reprend ce nom célèbre, reparaît dans la capitale, et se montre à tous les regards pour prouver qu'il ne se croyait pas coupable, et n'avait rien à craindre.

Rousseau termine, comme on l'a vu, ses Confessions au 29 octobre 1765 (3). Il avait l'intention de les achever, mais il eut rarement l'esprit assez tranquille pour se livrer à ce travail, étant obligé de copier de la musique

(1) Depuis le 9 juin 1762, jusqu'au 29 octobre 1765, qu'il partit de la Suisse.

(2) Sa lettre à *M. l'archevêque de Paris*, et les *Lettres écrites de La Montagne*.

(3) La date précise de son départ se trouve dans la lettre du 28 octobre 1765, à M. du Peyrou.

pour avoir des moyens d'existence (1). D'ailleurs, comme il le dit lui-même, il n'avait plus de confession à faire, se croyant exempt de reproche.

Il partit de Bienne le 29 octobre 1765, et se rendit par Bâle à Strasbourg, où il arriva le 4 novembre. On voit par sa *Correspondance* (2) qu'il avait le projet d'aller en Prusse; projet auquel l'accueil qu'il reçut à Strasbourg, et d'autres circonstances, le firent renoncer. M. le maréchal de Contades, qui commandait en Alsace, n'omit rien pour lui rendre agréable le séjour qu'il ferait dans la capitale de cette province.

Il paraissait se plaire à Strasbourg, sortait souvent, se montrait au spectacle, lorsqu'on y publia un journal qui dut le contrarier, et dont nous allons donner un extrait.

Du 9 novembre 1765. — « Jean-Jacques s'est rendu » aujourd'hui à deux heures après-midi à la salle du » spectacle pour y voir la répétition générale de son » opéra. Ses ajustemens sont fort simples; il est habillé » en Arménien, excepté un bonnet de drap petit-gris » avec une bordure de poil de quatre à cinq doigts de » hauteur. Je ne sais si le bonnet en est doublé, car » il ne l'ôte jamais à personne.

Du 10. — « *Le Devin du village* a été exécuté au- » jourd'hui avec tout l'applaudissement possible; le » spectacle était rempli dès quatre heures et demie; on » a été obligé de rendre l'argent à beaucoup de monde » qui n'a pu trouver place. Jean-Jacques avait loué une

(1) Le XII[e] livre des Confessions fut achevé en 1770. Cette année, il vint à Paris, et reprit ses occupations de copiste.

(2) Voy. *Lettres à M. du Peyrou*, des 5 et 17 novembre 1765.

» loge grillée sur le théâtre, ainsi que pour les per-
» sonnes dont il a payé les places et la sienne, et il n'a
» pas été possible au directeur de refuser son argent.

Du 12. — « M. Angar lui a rendu visite et lui a
» dit : Vous voyez, monsieur, un homme qui a élevé
» son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur
» de puiser dans votre *Émile*. Tant pis, monsieur, lui
» répondit Jean-Jacques, tant pis pour vous et pour
» votre fils, tant pis (1).

Du 13. — « Il a été présenté à M. de Blair de Boi-
» semont, par M. de Saint-Victor, lieutenant de roi
» de la place; il avait été quelques jours auparavant chez
» M. le maréchal de Contades, dont il a été très-bien
» reçu.

Du 14. — « Présenté à M. le préteur.

Du 15. — « A la comédie.

Du 16. — « Au concert qui se donne tous les samedis
» chez M. de Chastel, trésorier de la province : il avait
» été à celui de la ville le onze de ce mois. Il paraît
» s'amuser ici et être content.

Du 17. — « Il ne sort pas aujourd'hui, et est un peu
» indisposé.

Du 18. — « Il va aujourd'hui au concert de la ville,
» où mademoiselle de Barbesan doit chanter : *J'ai perdu*
» *mon serviteur.*

« Jean-Jacques a plusieurs lettres de crédit (2) chez

(1) Ce mot, que je suppose vrai, fait voir que Jean-Jacques n'avait pas voulu faire un traité d'éducation qu'on dût suivre littéralement; il le répète assez souvent dans *Émile*. Voy. la notice sur cet ouvrage.

(2) Ces lettres lui avaient été données par MM. de Luze et du Peyrou, ses amis.

» différents banquiers dont il ne fait pas grand usage;
» entre autres sur M. Sollikof, qui lui a ouvert sa caisse:
» il en a pris trois louis d'or, disant qu'il n'avait besoin
» que de cela.

« Le bruit court que des personnes en place ont écrit
» au ministre pour savoir si l'on pouvait le garder ici
» sans inconvénient; c'est par l'envie qu'on a qu'il reste,
» que l'on prend cette précaution. Il est bien accueilli,
» mais il le serait bien davantage, si l'on pouvait avoir
» cette permission pour lui. »

Pendant qu'il était à Strasbourg, Jean-Jacques reçut de M. Hume *les invitations les plus tendres de se livrer à lui, et de le suivre en Angleterre, où il se chargeait de lui procurer une retraite agréable et tranquille* (1). Nous donnerons des particularités qui pourront jeter quelque jour sur la sincérité de ces offres, et qui étaient jusqu'à présent ignorées.

Le projet de David était de revenir en France après avoir conduit son hôte à Londres. Grimm, qui voyait beaucoup l'historien anglais, annonce ainsi ses intentions au prince avec lequel il correspondait. « M. Rousseau,
» dit-il, partira pour Londres, accompagné de M. David
» Hume, qui repasse en Angleterre, mais qui se propose,
» s'il faut l'en croire, de revenir passer beaucoup de
» temps à Paris (2). Toutes les jolies femmes se le sont
» arraché, et le gros philosophe écossais s'est plu dans
» leur société. Il entend finement et dit quelquefois

(1) Expression de Rousseau, dans sa lettre à M. de Malesherbes, datée de Wootton, le 10 mai 1766.

(2) Plusieurs raisons devaient déterminer Hume à séjourner à Paris. D'abord il y fut pendant quelque temps chargé de fonctions diplomatiques du cabinet de Saint-James; ensuite, il s'y plaisait, étant goûté dans la haute société, dans celle des gens de lettres;

» avec sel, mais il est lourd : il n'a ni chaleur, ni grâce,
» ni agrément dans l'esprit ».

La manière dont Grimm parle de David donne lieu de penser qu'il lui savait fort mauvais gré de sa conduite : mais il change ensuite de langage, et quand les deux amis sont brouillés, il appelle Hume *le bon David* et dit *que sa droiture et sa bonhomie étaient bien établies* (1). Il n'est plus question de finesse.

Rousseau partit le 9 décembre de Strasbourg : il arriva le 16 à Paris chez la veuve Duchesne. Il y resta jusqu'au 20, qu'il alla loger chez M. le prince de Conti, qui lui avait fait préparer un appartement à l'hôtel Saint-Simon, dans l'enceinte du Temple, dont ce prince était grand-prieur. Cette enceinte privilégiée offrait un asile inviolable où les lettres de cachet ne pouvaient atteindre l'illustre proscrit. Il y reçut un grand nombre de visites. Sa présence dans la capitale, sa réputation, et peut-être plus encore, son costume d'Arménien qu'il avait conservé, causèrent quelque sensation. Lorsqu'il se promenait, la foule se pressait sur ses pas. « L'affectation de se
» montrer, a dit un de ses ennemis (2), a choqué le
» ministère ; on lui a fait dire par la police de partir
» sans délai ».

Pour voir à quel point le reproche d'affectation est fondé, cherchons dans les lettres de Jean-Jacques à ses amis, quelques indices sur l'effet que produisaient en lui les hommages qu'on lui rendait : « J'ai l'honneur, écrit-il

---

enfin, à l'époque de son départ pour *mener* Jean-Jacques à Londres, il avait fait des arrangements qui prouvaient l'intention de se fixer dans cette ville. Voy. son article.

(1) Tome V, de la Correspondance littéraire, p. 333.

(2) Grimm, *id.*, *ibid.*

» à du Peyrou, en attendant mon départ *arrangé pour* » *le commencement de janvier*, d'être l'hôte de M. le » prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi » avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas selon » mon goût ; mais je comprends que, dans la circonstance, » il veut donner en cela un témoignage public de l'estime » dont il m'honore (1).

Le 26 décembre il pressait son compagnon de voyage, M. de Luze, de se préparer à partir. « Je ne saurais, lui » disait-il, durer plus long-temps sur ce théâtre public. » Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu votre » départ ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi, » pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter » à cet arrangement, vous me ferez le plus grand » plaisir » (2).

Enfin le 2 janvier, il exprimait à du Peyrou l'ennui que lui causait le tourbillon de Paris : « Je suis ici dans » mon hôtel Saint-Simon, comme Sancho dans son île » de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai » du monde de tous états, depuis l'instant où je me » lève jusqu'à celui où je me couche, et je suis forcé » de m'habiller en public. Je n'ai jamais tant souffert ; » mais heureusement cela va finir ».

Le départ ayant été *arrangé pour le commencement de janvier*, nous pourrions avoir des doutes sur l'avertissement que Grimm prétend avoir été donné par la police, puisque Rousseau se mit en route le jour indiqué. Cependant nous trouvons dans la correspondance de Hume des motifs de croire que, non la police, mais le duc de Choiseul donna des ordres pour accélérer le

(1) Lettre du 24 décembre 1765.
(2) Lettre du 26 décembre 1766.

départ (1). L'arrêt du parlement qui n'était point révoqué et les ménagements que ce ministre était obligé de garder envers cette compagnie, expliquent cette mesure et la motivent.

Rousseau s'embarqua dans les premiers jours de janvier (1766), accompagné de David Hume et de M. de Luze, Génevois, ami de Jean-Jacques. Il quittait sa patrie, ses amis, pour aller vivre dans un pays dont il ignorait la langue, où il ne connaissait personne à l'exception de celui qui l'y menait pour lui chercher un asile, et revenir en France dès qu'il l'aurait trouvé. En partant de Paris, Jean-Jacques y laissait une cause qui devait contribuer à le brouiller avec ce nouveau bienfaiteur. Nous voulons parler de la lettre qu'Horace Walpole répandit sous le nom du roi de Prusse.

Il est important de connaître avec une précision rigoureuse, et l'époque où cette prétendue lettre de Frédéric à Rousseau fut composée, et la part qu'y prit David Hume. Pour établir cette précision, il fallait connaître des particularités qui, jusqu'à présent, sont restées ignorées ou douteuses. Elles cessent de l'être, grâces à l'éditeur qui, plus ami de la vérité que de l'historien

(1) Dans une lettre du 2 février 1767, datée d'Edimbourg, et adressée à la comtesse de Boufflers, David Hume dit : « Qu'ayant » eu le projet de s'établir à Paris, il avait loué deux maisons, l'une » dans le faubourg Saint-Germain, que madame Geoffrin s'était » chargée d'arranger ; mais la trouvant trop petite, il en loua une » autre dans le quartier du Palais-Royal. Le bail pour celle-ci fut » nul, parce que, pendant qu'il le passait avec l'intendant du pro- » priétaire, celui-ci en passait un autre de son côté. Ceci, ajoute- » t-il, arriva deux jours avant mon départ de Paris, *et étant* » *pressé par les ordres du duc de Choiseul à M. Rousseau, je* » *n'eus pas le temps de chercher une autre maison.* » Priv. Correspond., p. 232.

anglais, a publié dans le mois d'août 1820, à Londres, la correspondance inédite de David Hume, et de madame de Bouffiers (1).

C'est dans cet ouvrage que nous prendrons plusieurs détails inconnus avant sa récente publication, et qu'il était cependant essentiel de savoir, pour se faire relativement à la querelle entre David et Jean-Jacques, une opinion juste et fondée sur des documents certains.

Horace Walpole fut le principal auteur de cette lettre, toutes les convenances étaient blessées; puisqu'on prenait le nom d'un roi, pour tourner en ridicule un proscrit. Il raconte lui-même dans ses œuvres (2), « que, » s'étant amusé chez madame Geoffrin à plaisanter sur » Rousseau, il avança des propositions qui divertirent » la compagnie. De retour chez lui, il écrivit une lettre » qu'il fit voir à Helvetius, ainsi qu'au duc de Nivernais. » Ceux-ci en furent si contents, qu'après avoir indiqué » plusieurs fautes de langage à corriger, ils engagèrent » l'auteur à la publier ».

On répandit dans le public, que d'Alembert et madame du Deffand avaient eu part à cette lettre, qui n'est cependant pas un chef-d'œuvre pour être *l'enfant de tant de gens d'esprit* (3).

---

(1) *Private Correspondance of David Hume*, between the years 1761 and 1776, in-4°, London, 1820. Nous donnons l'analyse de cet ouvrage, au nombre des *preuves* que nous plaçons à la fin du nôtre. Il n'a point été publié en France; et nous devons à l'obligeance du savant Depping, la connaissance du seul exemplaire qui existât à Paris, et qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

(2) Tome V, p. 129. Elles n'ont été publiées que depuis quelques années; en 1817 ou 1818.

(3) Comme elle ne se trouve que dans les dernières éditions des œuvres de Rousseau, nous la rapportons au chapitre des *preuves*.

Elle circula dans le mois de décembre 1765, conséquemment pendant le séjour que fit Jean-Jacques à Paris avant de passer en Angleterre. Cette date nous est fournie par deux contemporains; le premier est l'auteur des *Mémoires secrets*, qui (T. II, pag. 277, 28 décembre 1765) s'exprime ainsi : « Il court une lettre très-singulière » du roi de Prusse, au célèbre Jean-Jacques Rousseau. » Si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs » du changement de ce philosophe, sur le lieu de sa » retraite ». Le second est madame du Deffand (1) qui, le même jour, écrivait à Voltaire une lettre, dans laquelle on lit ce passage : « Savez-vous que Jean-Jacques est ici? » M. Hume lui *a ménagé un établissement* en Angleterre: » il doit l'y conduire ces jours-ci. Je vous envoie une » plaisanterie d'un de mes amis ». Cette plaisanterie était la lettre de Frédéric, roi de Prusse, à Jean-Jacques, ou plutôt de Walpole, qui prit le nom de ce roi.

Hume avait si peu *ménagé l'établissement*, qu'après l'arrivée de Jean-Jacques à Londres, il employa plus de six semaines à lui trouver un asile. Il est bon de noter, en passant, cette circonstance, pour montrer l'importance que se donnait David, qui voyait souvent la vieille et caustique marquise.

Cette lettre fut donc faite pendant que David Hume et Jean-Jacques se liaient intimement et se préparaient à partir de la capitale. L'un des deux connut la plaisanterie dont l'autre était l'objet. On prit des mesures efficaces pour que ce dernier l'ignorât.

Ce serait faire injure au lecteur, que de supposer qu'il faudrait lui prouver combien serait odieux le rôle de Hume, caressant Rousseau, et contribuant en même

(1) Lettres de la marquise du Deffand, 1812. Tom. IV, p. 260.

temps à le tourner en ridicule; ce qui résulterait cependant de la moindre participation à la prétendue lettre de Frédéric. La suite du récit nous fera voir si l'historien anglais fut entièrement étranger aux railleries injurieuses qui servirent à Walpole dans la fabrication de cette lettre.

Nous touchons à l'évènement le plus intéressant de cette période, et celui sur lequel il est important de dissiper tous les doutes : c'est la liaison entre Jean-Jacques et David Hume, suivie d'une rupture éclatante. L'enthousiasme du premier pour le second, et la confiance sans bornes qu'il lui témoigne pendant la courte durée de cet enthousiasme, contrastent avec l'idée de méfiance attachée par tant de gens au caractère de Rousseau. De tous côtés il semble y avoir contradiction : voyons si elle peut être expliquée ou si les faits peuvent se concilier. Avant de les suivre dans leur développement (ce qu'il est utile de faire pour découvrir la vérité, qui se cache quelquefois dans les circonstances les plus minutieuses), il importe d'exposer le sommaire de ces faits.

Hume offre un asile en Angleterre à Jean-Jacques, qui, quoique *le plus méfiant des hommes*, accepte et lui abandonne aveuglément sa destinée. Ils partent tous les deux et se rendent à Londres. On trouve à cinquante lieues de cette capitale, une solitude qui convient à Rousseau. Les deux amis se séparent pour ne plus se revoir. Jean-Jacques arrive dans cette solitude avec la triste et fatale compagne qu'il s'est associée. Le voilà dans un pays ennemi, bien séquestré de la société, ainsi que, depuis longtemps, il le désirait. Le seul appui qui lui reste, et sur lequel il semble qu'il doive compter, est David Hume. Tout lui fait un devoir de se ménager cet appui, et même, en supposant qu'il découvre dans l'historien

anglais un ami perfide, il est de son intérêt de dissimuler, puisqu'il s'est entièrement mis à sa disposition (1). Tout-à-coup, au mépris de ces considérations, si puissantes sur l'esprit des hommes, il rompt avec David Hume, lui exprime un sentiment qui ne se pardonne jamais, le mépris; et ne veut plus entendre parler de lui. Une coterie de gens de lettres, en France, apprend cet évènement; écrit, sans savoir de quoi il est question, condamne Rousseau et le voue au ridicule.

Tels sont, dans la plus rigoureuse exactitude, les faits. Cherchons dans les circonstances ce qui les explique, et tâchons de découvrir pourquoi, d'un côté, Rousseau se brouille avec son hôte, et de l'autre, pourquoi les hommes de lettres Français se hâtent de donner gain de cause au littérateur Anglais, avant d'avoir aucune connaissance de l'évènement.

C'est de Strasbourg que Rousseau demanda et obtint un passeport pour l'Angleterre. On a cru, mais sans preuves suffisantes, que le voyage de Londres fut projeté avant son départ de la Suisse (2). Ce qui paraît certain, c'est qu'alors il avait été proposé par madame la comtesse de Boufflers; ajourné par Jean-Jacques, enfin accepté par une lettre du 4 décembre 1765, écrite de

(1) Il faut toujours voir les choses comme elles sont. Jean-Jacques, en Angleterre, n'a d'autre protecteur, d'autre soutien, que David Hume; les connaissances qu'il s'y fait, les liaisons qu'il y contracte, le repos dont il y jouit, l'asile qu'il y trouve, tout... il doit tout à David Hume. Je ne dis pas un mot de trop. Dans une pareille situation, une rupture ouverte avec David Hume, une déclaration de guerre supposent ou le dernier degré de la folie, ou quelque outrage sanglant.

(2) Voy. dans la Correspondance, la lettre du 19 février 1763, de Jean-Jacques, à David Hume. Ce dernier écrivit à madame de

Strasbourg. Hume lui vanta son pays, la liberté dont on y jouissait, lui promit l'obscurité, le repos, et l'entraîna.

Il est nécessaire de ne pas omettre une circonstance dont lui seul a parlé dans le compte qu'il a rendu sous le titre d'*Exposé* (1). La voici : Croyant Rousseau réduit à l'indigence, et sentant combien il était difficile de vaincre sa fierté, David Hume imagina des moyens détournés pour venir à son secours sans exciter ses soupçons. Il convint avec le savant Clairaut de faire acheter par un libraire, le *Dictionnaire de musique;* de payer cet ouvrage plus qu'il ne valait, et de faire offrir ce prix par le libraire. Dans ce but, on voulait s'adresser aux amis de Jean-Jacques, à ses protecteurs, qui devaient concourir par des sacrifices pécuniaires, à l'exécution de ce projet; mais Clairaut mourut (2), et

---

Boufflers, une lettre datée d'Edimbourg, le 3 juillet 1763, et dans laquelle il lui dit : « Milord Maréchal et Rousseau ne disent rien » de positif sur l'intention de celui-ci, de chercher un asile en » Angleterre. Edimbourg lui conviendrait mieux que Londres, » parce qu'il y fait moins cher vivre, et qu'il y trouverait beau» coup de gens de lettres désireux de le connaître, mais ils ne » savent pas le français... le plus grand obstacle sera toujours dans » notre langue. »

(1) *Exposé succinct de la contestation élevée entre M. Hume et M. Rousseau;* traduit et augmenté par M. Suard. Nous y reviendrons; mais comme cette pièce est généralement connue, ayant été comprise dans plusieurs éditions des OEuvres de Rousseau, nous préférons dans le récit de cette fameuse querelle, les lettres de *Hume même*, et celles de madame de Boufflers, récemment publiées à Londres. Elles servent à faire apprécier la franchise de l'historien qui garda dans le temps le silence le plus absolu sur les justes reproches que lui faisait cette dame.

(2) La mort de Clairaut, arrivée le 17 mai 1765, c'est-à-dire sept mois avant que David et Jean-Jacques ne se connussent; la lettre de

comme il était chargé des démarches, le projet fut abandonné.

On partit donc pour Londres, le 3 janvier 1766, sans avoir préparé de ressources. Hume entre dans quelques détails sur les tentatives qu'il fit pour y suppléer. C'était d'abord une pension à laquelle Rousseau mit ses conditions, et dont ensuite il refusa le paiement, ne voulant point la devoir à David, quand ils furent brouillés; c'étaient des arrangements pris, par l'intermédiaire de M. Steward, avec un fermier qui aurait loué à Rousseau, pour six cents livres, une maison de campagne qui en valait quatre mille; c'étaient, enfin, des propositions dans le même genre, faites au colonel Webb, chez qui Jean-Jacques passa deux jours.

Le premier soin de David, à son arrivée à Londres, fut d'écrire à son amie la comtesse de Boufflers, sous les auspices de laquelle s'était faite cette liaison, et qui avait confié Jean-Jacques à David. Voici le langage qu'il tient dans cette lettre, datée du 19 janvier 1766 : « Mon pu-
» pille est arrivé en bonne santé; il est très-aimable;
» toujours poli; souvent gai; ordinairement sociable (1).
» Il ne se connaît pas lui-même, quand il se croit fait
» pour la solitude. Son cœur est excellent et plein de
» chaleur. Dans nos entretiens, il s'anime quelquefois

---

ce dernier, qui s'adressa directement à Clairaut, rendent le fait douteux : en le supposant vrai, Rousseau dut être aigri, lorsqu'il connut cette espèce de quête; car tôt ou tard il aurait appris les démarches humiliantes dont il était l'objet.

(1) ... « He is very amiable, always polite, gay often, commonly » sociable. He has an excellent warm heart. » Cette lettre fait partie de celles qu'on a publiées à Londres, en 1820, sous le titre de : *Private Correspondance*, dont nous avons déjà parlé, et que nous analyserons au chapitre des *preuves*.

» jusqu'à l'inspiration..... Un propriétaire aisé, nommé » Townsend, vivant à seize milles d'ici, dans la re- » traite, grand admirateur de Rousseau, ainsi que sa » femme, lui propose de vivre avec lui, le laissant » maître des conditions. Jean-Jacques accepte, mais » avec une clause inadmissible : c'est de faire manger » Thérèse à table. Cette femme met le plus grand ob- » stacle à tout établissement. M. de Luze, notre com- » pagnon de route, dit qu'elle passe pour méchante, » querelleuse, bavarde, et qu'elle est la cause princi- » pale du parti qu'a pris Rousseau de sortir de la » Suisse. Il la dit si bornée, qu'elle ne sait ni l'année, » ni le mois, ni le jour de la semaine; qu'elle ignore » la valeur de l'argent. Enfin, il assure qu'elle a sur » Jean-Jacques l'empire d'une nourrice sur son en- » fant »......

Peu de temps après, Hume écrivit la lettre suivante à la marquise de Barbantane : « Vous avez été embar- » rassée par des données contradictoires sur le carac- » tère de M. Rousseau. Ses ennemis ont fait naître des » doutes sur sa sincérité. Vous m'avez demandé mon » opinion. Après l'avoir examiné sous tous les points » de vue, je suis maintenant en état de le juger. Je » vous déclare que je ne connus jamais un homme plus » aimable ni plus vertueux. Il est doux, modeste, » aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise (1). » En lui cherchant des défauts, je n'en trouve point

(1) « He is mild, gentle, modest, affectionate, disinterested, » and above all, endowed with a sensibility of heart in a supreme » degree. » Cette lettre est du 16 février 1766. Il y avait consé- quemment plus de six semaines que David et Jean-Jacques vivaient dans la plus grande intimité.

» d'autres qu'une extrême impatience, de la suscepti-
» bilité, et une disposition à nourrir, contre ses meil-
» leurs amis, d'injustes soupçons. *Je n'en ai cependant
» vu aucun exemple*, mais ses querelles avec d'anciens
» amis, *me le font présumer.* Quant à moi, je passe-
» rais ma vie dans sa société, sans qu'il s'élevât aucun
» nuage entre nous. Il a, dans ses manières, une si m-
» plicité remarquable, et c'est un véritable enfant
» dans le commerce ordinaire. Cette qualité, jointe à
» sa grande sensibilité, fait que ceux qui vivent avec
» lui, peuvent le gouverner avec la plus grande faci-
» lité. En voici une preuve : il m'a montré des lettres
» de Corse, dans lesquelles on l'invitait à venir dans
» ce pays pour y donner des lois. Il consulta Thérèse,
» et la répugnance de cette femme le fit entièrement
» renoncer à ce projet. Son chien le rend esclave. Ce
» n'est qu'avec la plus grande peine que je suis par-
» venu à l'en séparer momentanément, pour l'amener
» dans la loge de Garrick, où il avait promis de se
» rendre pour être vu du roi et de la reine d'Angle-
» terre.

» *Je l'ai mis* dans un village situé à six milles de
» Londres; mais il persiste à vouloir un isolement
» plus complet, et il va bientôt partir pour le pays de
» Galles, malgré tous les obstacles *que j'ai fait naître*
» contre l'exécution de ce projet. Dites à madame de
» Boufflers, que la seule plaisanterie que je me sois
» permise relativement à la prétendue lettre du roi de
» Prusse, fut faite par moi à la table de lord Os-
» sory (1) ».

---

(1) Il est nécessaire de prendre date de cet aveu qui doit rece-
voir une grande importance des évènements dont on va lire le récit.

Nous devons dire un mot de cette lettre. Elle prouve que David Hume a fait tout ce qui dépendait de lui pour contrarier Rousseau dans le projet qu'il avait (*et qu'il exécuta, malgré tous les obstacles*) d'aller demeurer loin de Londres : elle prouve encore que l'historien anglais s'est permis une plaisanterie contre Jean-Jacques, au moment même où, lui témoignant le plus grand intérêt, il se préparait à l'emmener en Angleterre. Ainsi, à l'époque où David donnait à Rousseau les plus grandes marques d'amitié, il contribuait d'un côté à le rendre un objet de ridicule, par un bon mot qui fit partie du persiflage d'Horace Walpole (1); et de l'autre, il contrariait sourdement ses projets. Quelque minutieuses que soient ces deux circonstances, il était nécessaire de les noter en passant, pour connaître la franchise et la loyauté que David Hume mettait dans sa conduite avec l'hôte qu'il emmenait dans son pays.

Après avoir séjourné pendant deux mois environ, tant à Londres qu'à Chiswick (2), Jean-Jacques se rendit à Wootton, maison de campagne située à cinquante lieues de la capitale, dans le comté de Derby. Elle lui était offerte par M. Davenport, *distingué par sa naissance, sa fortune et son mérite.* Il n'allait que rarement

(1) C'est-à-dire, de la lettre supposée de Frédéric à Jean-Jacques. Le passage de cette lettre relatif à la plaisanterie de Hume, est celui-ci : « Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de » nouveaux malheurs, choisissez-les; je suis roi, je puis vous en » procurer au gré de vos souhaits : je cesserai de vous persécuter, » quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

(2) Il dut rester au moins un mois à Chiswick, d'après deux lettres écrites par lui, de ce village, et datées, l'une du 29 janvier, et l'autre du 23 février. Il se rendit à Wootton, vers le 20 mars

dans son domaine. Rousseau ne l'accepta qu'après être convenu qu'il payerait, pour sa gouvernante et pour lui, une modique somme.

Il s'y installe; s'y dispose à s'y promener, à botaniser, à faire de la musique, goût qu'il conservait depuis l'enfance; et, suivant son système de se créer des occupations, il se prépare à la rédaction de ses mémoires, sous le titre de *Confessions*.

Les deux premières lettres qu'il écrit de cette retraite, sont adressées à David Hume, et remplies d'expressions de reconnaissance et d'amitié; mais dans une autre, écrite à M. d'Ivernois, et datée du 31 mars 1767, il commence à se plaindre amèrement de Hume, qu'il accuse d'*être lié avec ses plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'était pas un fourbe, il aura intérieurement beaucoup de réparations à faire.*

Cette révolution est arrivée dans l'espace de vingt-quatre heures, car la lettre amicale qu'il venait d'écrire à David, porte la date du 29 mars. Il faudrait donc supposer que le 30, il aurait reçu des renseignements propres à l'éclairer sur le compte de son ami. Mais, d'après l'étude du caractère de Rousseau, d'après l'observation qui prouve que, dans la solitude, l'imagination s'effarouche aisément, il est plus naturel de croire que, tout-à-coup, une multitude de circonstances s'offrirent à la fois à la mémoire de Jean-Jacques, et, quoique minutieuses en elles-mêmes, qu'elles devinrent, par leur nombre et leur coïncidence, importantes et graves. Il ne fallait qu'un incident pour les rendre telles, comme une goutte suffit pour faire déborder un vase plein d'eau.

Ce que l'on considère dans le commerce ordinaire de la vie, comme indifférent, cesse de l'être entre

deux amis. Pope a bien exprimé cette pensée en disant que *la négligence dans les petites choses, rendait l'amitié suspecte* (1). Il n'y avait pas de négligence de la part de Hume, quant aux attentions; mais c'était bien pis, si ces attentions parurent à celui qui en était l'objet, faire partie d'un plan combiné.

Nous sommes maintenant au vrai point de vue pour juger. Nous voyons agir les deux acteurs. L'un s'abandonne sans réserve à l'autre, qui le fait mouvoir et dispose entièrement de lui. Chacun des deux nous rend compte, par sa correspondance, de ses pensées et de ses actions. Rousseau, confiant envers Hume jusqu'à manquer de prévoyance, va rompre tout-à-coup, et tout-à-coup le regarder comme son espion, comme dévoué à ses ennemis, et en quelque sorte comme leur agent. Il n'en donne pas de preuves incontestables, et, jusqu'à ce que nous les ayons acquises, nous pouvons, nous devons même récuser son témoignage, comme entaché de prévention; mais si, d'après les lettres de Hume, récemment publiées, nous découvrons ce qui, pendant plus d'un demi-siècle, est resté ignoré, ou sans preuves, nous serons forcés de reconnaître la justesse du tact de Rousseau, et la justice de ses plaintes.

Voyons si le récit des faits nous mène à ce résultat, et continuons leur examen.

D'abord, une particularité relative au départ de Rousseau pour se rendre de Londres à Wootton, doit

---

(1) « *Little things neglected make friendship suspected.* Pope's » Essay. » Madame Geoffrin a dit qu'il ne fallait pas laisser croître l'herbe dans le chemin de l'amitié. Ce mot, qui n'est peut-être pas exempt d'affectation, a quelque rapport avec la pensée de Pope.

fixer un moment notre attention. David Hume et M. Davenport louèrent une voiture pour le voyageur, et le trompèrent sur le prix. Il s'en aperçut, et témoigna beaucoup de mécontentement pour cette supercherie. Hume raconte d'une manière le fait; et dans une lettre que nous avons, Rousseau parle de ce fait à David, comme s'il s'était passé d'une toute autre manière. Comparons les deux récits.

Dans sa lettre du 3 avril 1766, à madame de Boufflers (1), Hume s'exprime ainsi : « J'ai placé Rousseau à ma satisfaction (2) et à la sienne. Il y a un M. Davenport, homme de lettres, bon, sensible, veuf, et riche d'environ sept mille louis de revenu. Parmi ses nombreux domaines, il en est un dans le comté de Derby, au milieu des rochers, des forêts et des ruisseaux. Il a offert cette retraite, et consenti, en riant, à prendre une pension de trente louis, pour Jean-Jacques et sa compagne. Tous les deux m'ont quitté depuis quinze jours; mais je crains qu'il ne soit pas heureux long-temps à Wootton. Son impatience, ses attaques de mélancolie en sont cause. Quand il est de bonne humeur, son imagination embellit tout, et c'est le contrarier que de troubler sa solitude, de manière qu'il n'est pas fait pour la société. Cependant, quand il y veut aller, c'est l'homme

(1) *Private Correspondance*, p. 147.

(2) N'oublions pas que dans la lettre que nous avons rapportée, du 16 février 1766, Hume a dit à madame de Barbantane, qu'*il a fait naître tous les obstacles*, pour empêcher Rousseau d'aller à Wootton : remarquons que c'est à madame de Barbantane, et non à la comtesse de Boufflers, qu'il tient ce langage ; et tâchons de comprendre pourquoi le même homme dit à l'une de ces dames, qu'il a voulu, mais inutilement, contrarier ce projet ; et à l'autre, qu'il s'exécute à sa grande satisfaction.

de la meilleure compagnie. Tous ceux qui l'ont vu ici, ont admiré la simplicité de ses manières, sa politesse, aisée sans affectation, et la finesse ainsi que la gaîté de sa conversation. Quant à moi, je ne connus jamais dans notre sexe, et très-peu dans le vôtre, personne d'un plus agréable commerce (1).

« Voici un trait qui prouve la bonté de son cœur. M. Davenport lui avait fait accroire que la voiture qu'il lui procurait pour aller à Wootton en venait, et, comme elle y retournait, que les frais seraient peu de chose. Rousseau fut d'abord dupe de cette ruse innocente; mais un propos indiscret de M. Davenport ayant fait naître ses soupçons, il m'adressa de violents reproches. Après une heure environ de mauvaise humeur, il s'approcha de moi, m'embrassa en pleurant, et me demanda pardon de sa folie. Je mêlai mes larmes aux siennes. Racontez, je vous prie, ce trait à mesdames de Luxembourg, de Barbantane, et à tous ceux qui seront dignes de l'entendre. »

Ce fait, qu'on recommande de raconter, ne serait rien moins qu'exact, d'après la lettre que Jean-Jacques écrivit à David, le 22 mars 1766; lettre que David reçut, puisqu'il en cite un fragment dans la sienne à madame de Boufflers. « L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, » parce que je sais qu'on m'en a imposé : c'est une pe- » tite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité » obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si » vous y avez trempé, je vous conseille de quitter une » fois pour toutes, ces petites ruses, qui ne peuvent » avoir un bon principe, quand elles se tournent en

(1) « For my part, I newer saw a man, and very few women, » of a more agreable commerce ». *Privat. Corresp.*

» pièges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon » cher patron, avec le même cœur que j'espère et désire trouver en vous ».

Ainsi, Jean-Jacques ignorait la part que David pouvait avoir dans la supercherie de M. Davenport; conséquemment, la scène serait inventée par le *patron*, qui, ayant sous les yeux la lettre de Rousseau, puisqu'il en transcrit une partie dans celle qu'il écrit à madame de Boufflers, en imposait sciemment à cette dame. Mais cette scène n'était pas de son invention, et cette circonstance ajoute aux soupçons qu'inspire la conduite équivoque de David. Il en fait seulement une autre application, en la dénaturant. Elle se retrouve dans les explications, datées du 10 juillet 1766, et que Jean-Jacques donne enfin, à la sollicitation de M. Davenport (1). Dans la scène telle qu'elle eut lieu, et qui eut pour cause *une manœuvre de lettres* et des regards scrutateurs de Hume, celui-ci resta froid à l'émotion de son ami, et *ne mêla point ses larmes* aux siennes. Notons que ces explications sont adressées à David Hume, qui n'a point contredit le récit de cette scène, que lui-même avait autrement racontée.

Cette même scène se lit encore dans les lettres de Rousseau, datées du 9 avril et du 10 mai; la première adressée à madame de Boufflers, et la seconde à M. de Malesherbes. Il donne dans celle-ci plus de détails que dans celle-là, qu'il avait écrite au moment où il était le plus agité. La *peine de cœur* qu'il éprou-

(1) Voyez, dans la seconde partie, la note que nous mettons à cette lettre. Nous devons glisser rapidement sur ce qui se trouve dans les œuvres de Rousseau. Nous en avons dit les raisons.

vait était excessive : elle l'était au point de troubler sa raison. Assez malheureux pour s'apercevoir de cet état digne de pitié, il dit à madame de Boufflers : *J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose.* Mais il reprend bientôt le dessus; et, fidèle au système qu'il s'était fait d'oublier les hommes, il se livre aux impressions qu'inspirait le lieu pittoresque qu'il habitait, et le décrit avec ce charme qu'il sait si bien communiquer quand il est inspiré (1).

Voulant bannir Hume de sa mémoire, il forme la résolution de ne plus correspondre avec lui. Mais il ne pouvait éviter d'en entendre parler, toute son existence, au milieu d'un pays étranger, se composant, pour ainsi dire, de rapports créés par David Hume. Comment rompre entièrement ces rapports, et que devenir? Sachant attendre les évènements qu'il ne pouvait ni prévoir ni prévenir, il n'y songe plus, et s'occupe des *agréments du lieu qu'il habite* (2). Voyons ce qui se passe à Londres, pendant qu'il se livre à la botanique, et se dispose à composer ses mémoires.

Hume était, ou devait être, étonné du silence de Rousseau. Le mois d'avril se passa sans recevoir de ses nouvelles. Il correspondait avec les amis de Jean-Jacques. Ce fut à l'un deux, dont le nom n'a point été conservé, qu'il écrivit la lettre suivante, que nous copions textuellement (3).

(1) Lettres à madame de Luze, du 10 mai 1766.

(2) Lettre à madame de Luze.

(3) *Private Corresp. of David Hume*, p. 160. Cette lettre est écrite dans notre langue, probablement parce que le correspondant ne savait pas l'anglais.

Little street, Leicester Fields, ce 2 mai 1766.

« J'ai besoin de bien d'apologies, monsieur, auprès de vous, d'avoir tardé si long-temps de reconnaître l'honneur que vous m'avez fait; mais j'ai différé de vous répondre jusqu'au temps que notre ami serait établi. Il paraît être à présent dans la situation la plus heureuse, ayant égard à son caractère singulier, et il m'écrit qu'il en est parfaitement content. Il est à cinquante lieues éloigné de Londres, dans la province de Derby, pays célèbre pour ses beautés naturelles et sauvages. M. Davenport, très-honnête homme et très-riche, lui donne une maison qu'il habite fort rarement lui-même, et comme il y entretient une table pour ses domestiques, qui ont soin de la maison et des jardins, il ne lui est pas difficile d'accommoder notre ami et sa gouvernante de tout ce que des personnes si sobres et si modérées peuvent souhaiter. Il a la bonté de prendre trente livres sterlings (environ trente louis) par an, de pension, car, sans cela, notre ami n'aurait mis le pied dans sa maison. S'il est possible qu'un homme peut vivre sans occupation, sans livres, sans société, et sans sommeil, il ne quittera pas ce lieu sauvage et solitaire, où toutes les circonstances qu'il a jamais demandées, semblent concourir pour le rendre heureux. Mais je crains la faiblesse et l'inquiétude naturelles à tout homme, surtout à un homme de son caractère. Je ne serais pas surpris qu'il quittât bientôt cette retraite; mais en ce cas là, il sera obligé d'avouer qu'il n'a jamais connu ses propres forces, et que l'homme n'est pas fait pour être seul. Au reste, il a été reçu parfaitement bien dans ce pays-ci. Tout le monde s'est empressé de lui

montrer des politesses, et la curiosité publique lui était même à charge.

» Madame de Boufflers vous a sans doute appris les bontés que le roi d'Angleterre a eues pour lui. Le secret qu'on veut garder sur cette affaire, est une circonstance bien agréable à notre ami (1). Il a un peu la faiblesse de vouloir se rendre intéressant en se plaignant de sa pauvreté et de sa mauvaise santé. Mais j'ai découvert, par hasard, qu'il a quelques ressources d'argent, très-petites à la vérité, mais qu'il nous a cachées quand il nous a rendu compte de ses biens. Pour ce qui regarde sa santé, elle me paraît plutôt robuste qu'infirme, à moins que vous ne vouliez compter les accès de mélancolie et de spleen auxquels il est sujet. C'est grand dommage; il est fort aimable par ses manières; il est d'un cœur honnête et sensible; mais ces accès l'éloignent de la société, le remplissent d'humeur, et donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui sont pas naturelles ».

Cette lettre mérite d'être remarquée. 1°, Elle fait voir jusqu'à quel point la prétention qu'avait Hume d'écrire élégamment dans notre langue, est fondée, et s'il est possible, comme il l'a prétendu, que Rousseau l'ait assuré qu'aucun auteur français ne l'aurait surpassé. 2°, Elle prouve l'indiscrétion de David, qui n'a encore confié qu'à une douzaine de personnes le secret de la pension du roi d'Angleterre; secret qui devenait celui de la comédie. 3o, Elle est écrite sur un tout autre ton que celui dont jusqu'alors David avait parlé de Rous-

(1) Voilà cinq ou six fois que David confie ce secret. David était un peu *gossip*.

seau. Elle eût été probablement moins réservée, si elle n'était adressée à un ami de ce dernier; Hume prévoit trop bien ce qui va arriver, pour qu'il ne soit pas instruit de ce qui se passe depuis un mois à Wootton. Il rappelle la maxime de Diderot, *il n'est pas bon que l'homme soit seul;* maxime dont Jean-Jacques avait été si justement affecté. 4°, Enfin, elle contient plusieurs accusations indirectes, sur lesquelles il est nécessaire de s'arrêter un moment; parce que si elles étaient fondées, elles supposeraient de l'impudence et de l'hypocrisie. Rousseau se plaignait de sa santé, mais non de sa pauvreté. Le vice de conformation qu'il avait dans la vessie, l'usage habituel des bougies, circonstances bien connues, donnent le droit de se plaindre de la santé : une existence douloureuse, quand la vie ne serait pas compromise, justifie les plaintes. Parce que Jean-Jacques n'a pas eu le mal de mer en passant le détroit, tandis que l'insulaire en était incommodé, le premier est métamorphosé par le second, en homme robuste. Quant aux réticences, il faudrait plus de détails et de preuves : l'accusation est sans fondement, si David connaissait de Rousseau ces réticences; si c'est d'un tiers, il faudrait savoir quel il est, et connaître *ce qu'il a caché :* Jean-Jacques a souvent donné l'*état de sa fortune.* Il est mort ayant 1140 livres de rente viagère, dont 600 appartenaient à Thérèse, à qui le libraire Rey les faisait, pour reconnaître les bénéfices considérables que lui avaient produits les ouvrages de Rousseau. Les faits démentent donc M. Hume, et l'on doit sentir que si son assertion eût été appuyée de preuves, il aurait eu soin de les donner. Nous devons dire, à cette occasion, que dans ses lettres à madame de Boufflers, il ne cesse de lui re-

commander de prendre des informations chez le banquier Rougemont ; mais il ne s'explique, ni sur l'objet, ni sur la nature de ces informations, et rien ne prouve qu'elles concernassent Rousseau. Nous n'en aurions point parlé, sans *la découverte, faite par hasard, de ces très-petites ressources.* Les ennemis de Jean-Jacques l'ont taxé d'orgueil, prétendant qu'il se vantait même de sa pauvreté : David dit qu'il s'en plaint, et l'accuse de faiblesse. Il faudrait cependant s'entendre.

Il paraît que lorsqu'il écrivit la lettre que nous venons de rapporter, il regardait l'affaire de la pension comme terminée ; mais elle était loin de l'être, comme on va le voir.

La condition mise par Jean-Jacques à son acceptation, était remplie ; c'est-à-dire, que celui qu'il appelait son père, milord Maréchal, dont il voulait le consentement, l'avait envoyé. Le refus devenait inconséquent ; c'était manquer à ses amis, à ses protecteurs, au Roi même : c'était s'exposer aux reproches d'orgueil, de folie et d'ingratitude. Mais l'idée de cette pension venait de Hume, et Rousseau ne voulait point la lui devoir.

David rendant compte à madame de Boufflers de ce qui se passe à cette occasion, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à présenter son propre témoignage. Voici ce qu'il écrit à cette dame (1), le 16 mai 1766 :

« Rousseau vient de se rendre coupable d'une inconcevable extravagance ; vous savez combien j'ai fait de démarches, de son consentement (2), pour lui obtenir une

(1) *Priv. Corresp.*, p. 168. Hume envoyait à madame de Boufflers, avec cette lettre, six exemplaires du portrait de Jean-Jacques par Ramsay, dont il chargeait M. Ainslie.

(2) Après avoir reçu celui de Milord Maréchal, on devait en instruire Jean-Jacques au lieu d'agir

pension. Dès que milord Maréchal eut donné son avis, j'en avertis le général Conway, qui termina l'affaire, obtint une décision favorable du Roi, m'en fit part, et me témoigna la joie qu'il éprouvait d'avoir rendu service à un homme du mérite de Jean-Jacques. Il ajoute, que s'il eût eu son adresse, il lui aurait écrit directement. J'envoyai sa lettre à Jean-Jacques. Hier je vis le général, qui me montra la réponse de Rousseau, me priant de détruire ses scrupules. Je compte lui mander qu'il ne peut plus hésiter sans s'exposer aux justes reproches du Roi, du lord Conway, de lord Maréchal et de moi.

» Milady Aylesbury croit que son humeur est causée par la lettre d'Horace Walpole. Celui-ci vient d'en faire une seconde pleine d'esprit; mais il est résolu de n'en point laisser prendre de copie. Il m'assure qu'il est, ainsi que madame du Deffand, innocent de la publication de la première lettre (1), prétendant qu'elle est due à l'une de vos amies.

» Vous connaissez probablement la lettre de Voltaire à notre philosophe étranger; j'imagine qu'elle le réveillera de sa léthargie. Ce sont deux gladiateurs dignes d'entrer en lice : ils rappelleront la lutte de Darès et d'Entellus (2). La souplesse, l'ironie et la grâce de l'un, formeront un contraste agréable avec la véhémence et l'énergie de l'autre.»

La réponse de Jean-Jacques au général Conway, que David faisait passer à madame de Boufflers, est du 12

(1) Celle de Frédéric. La seconde est au nom d'Emile. Voyez, à l'article *Walpole*, dans le second volume de cet ouvrage, des éclaircissements sur cette seconde lettre, et sur la véracité de celui qui l'écrivit.

(2) Virgile, liv. V.

mai 1766, et fait partie de la correspondance. Ayant à se plaindre de Hume, ne voulant pas lui devoir la pension, et ne pouvant encore donner au général la véritable raison de son refus, il lui dit que de nouveaux malheurs *lui ôtant la liberté d'esprit nécessaire*, il était forcé *de suspendre sa résolution sur toute affaire importante.* « Loin de me refuser, ajoute-t-il, aux bienfaits » du Roi, par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrais » à m'en glorifier, et tout ce que j'y vois de pénible, » est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public, » comme aux miens propres. » On conclut de ce passage, que le véritable motif de son refus était le secret que le Roi exigeait.

Quant à la lettre de Voltaire, dont parle Hume, il est probablement question de celle au *docteur Pansophe*, qui fut imprimée ou publiée à Londres, et attribuée à cet homme célèbre : il en écrivit, à cette occasion, une à M. Hume (1). C'est une ironie sanglante contre Rousseau qui ne la connut point; s'il lut le pamphlet du docteur Pansophe, il n'y répondit pas, et le bon Hume fut trompé dans son espoir.

Pour éviter le reproche de partialité, nous continuons de produire la correspondance de David, et nous le laissons exposer lui-même les faits. Voici ce qu'il écrivait

(1) Datée de Ferney, le 24 octobre 1766. Voy. édit. de Kelh, tome LIX, p. 495. Nous ignorons si, pendant son séjour à Wootton, Rousseau lisait aucune des brochures qu'on publiait contre lui ; nous savons qu'on lui fit passer la réponse que fit madame Delatour, à l'Exposé de David, traduit par M. Süard. Voy. la Correspondance. Quant à la lettre *du docteur Pansophe*, elle fut traduite en anglais, et j'en ai vu un exemplaire publié à Londres, à cette époque.

le 15 Juillet 1766, à madame de Boufflers, qu'il ne prenait pour confidente qu'à la dernière extrémité (1). »

« J'espérai, dit-il, le ramener et lui faire comprendre que la condition du secret sur cette pension était ou devait lui être plus agréable. J'engageai le général Conway à prier le Roi de se départir de cette condition, qui semblait offenser Rousseau. Ce général y consentit, pourvu que je fusse certain de son acceptation. Sur ces entrefaites je reçus la lettre incluse (celle du 23 juin) ».

Hume met la réponse qu'il y fit : il demande avec une remarquable énergie à se justifier, et somme Jean-Jacques, sur l'honneur, sur l'amour de la justice et de la vérité, de lui déclarer et l'accusation et les accusateurs.

« Quoique je suppose un calomniateur, je sais qu'il n'en est pas; soit parce qu'il ne reçoit aucune lettre par la poste (2), soit parce qu'on ne pourrait, s'il en recevait, que lui parler des preuves de ma constante amitié. C'est donc un projet formé de me nuire. Son affliction n'était qu'un mensonge, car M. Davenport m'écrivait dans le même instant et me parlait de la gaîté, de la sociabilité de Rousseau. Il lui remit ma lettre en exigeant une réponse. Jean-Jacques promit de la faire. M. Davenport crut que ses reproches portaient sur ma liaison avec quelques philosophes de Paris, ennemis de cet homme.

» Donnez-moi vos avis. Si je suis le conseil que me donnent lord Herford et le général Conwai, de publier les détails relatifs à cette querelle, je ruine entièrement

(1) *Priv. Corresp.*, p. 173.

(2) Comment Hume est-il si bien au fait de la correspondance de Rousseau?

ce malheureux. (1) Chacun tournera le dos à un être aussi faux, aussi ingrat, aussi méchant, aussi dangereux. Je ne sais dans quel coin de terre il pourrait aller cacher sa honte, et cette situation aurait pour résultat le désespoir ou la folie. Malgré sa conduite monstrueuse envers moi, je ne puis me résoudre à commettre une telle cruauté envers un homme qui a si long-temps trompé une partie du genre humain. D'un autre côté, le silence a ses dangers. Il compose maintenant un livre dans lequel il me déshonorera par ses mensonges atroces. Il écrit ses mémoires. Supposez qu'ils soient publiés après sa mort, ma justification perdra beaucoup de son authenticité. L'on me dira qu'il est aisé d'inculper un mort. J'ai donc l'intention d'écrire le récit de cette querelle, en y joignant les pièces originales; de donner à ce récit, la forme d'une lettre adressée au général Conway; d'en faire des copies qui seront déposées dans vos mains, dans celles de milord Maréchal, du général Conway, de M. Davenport et de quelques autres personnes, enfin d'en envoyer une à Jean-Jacques en lui désignant les dépositaires, afin que, s'il a quelque chose à répondre, il le leur adresse. Tel est mon projet en ce moment. Mais n'est-il pas cruel pour moi, de prendre tant de peine à cause d'un pareil *scélérat* ».

« Ne soyez pas surprise si vous entendez parler de cette affaire dans Paris. J'en ai entretenu tous les amis que j'y possède, afin de me justifier contre un homme si dangereux : j'en ai dit un mot au baron d'Holbach. Faites-en part au prince de Conti en lui demandant ses ordres

(1) Ce langage suppose dans celui qui le tient une estime de soi-même, portée au dernier degré; car c'est se mettre à un bien haut prix, que de croire que chacun va tourner le dos à notre ennemi, par amour pour nous.

sur la conduite que j'ai à tenir. Je désirerais, si la santé de la maréchale de Luxembourg, lui permettait de recevoir de pareilles confidences, que vous eussiez la bonté de la lui faire. Je compte sur l'intérêt de madame de Barbantane, si elle est à Paris. Je n'ai pas encore écrit à milord Maréchal, mais je vais le faire ».

Cette lettre méritait d'être rapportée, pour faire connaître l'emportement du bon David. Soit qu'on se méfiât de sa sincérité, soit qu'on vît cette querelle sous son véritable point de vue, elle ne fit perdre à Jean-Jacques aucun des amis qui lui restaient. M. Davenport continua de le voir et même correspondit dans la suite avec lui lorsqu'il sortit de l'Angleterre. Le prince de Conti le reçut après cet évènement et lui offrit un asile. Personne ne crut que Rousseau fût le plus grand scélérat qu'il y eût au monde. Les gens raisonnables le plaignirent, parce qu'il était à plaindre, plus encore en mettant les torts de son côté qu'en le supposant innocent. Ils durent suspendre leur jugement, parce qu'ils n'avaient pas les renseignements que nous publions pour la première fois: c'est-à-dire la correspondance secrète de Hume, dans laquelle il se présente lui-même plutôt comme *l'observateur* de Rousseau que comme son *ami*. Poursuivons.

Nous devons faire remarquer la différence que chacun des deux amis tint dans sa conduite, en se brouillant avec l'autre. La personne qui les avait liés ensemble, avait un droit égal à leurs confidences réciproques et devait naturellement être l'arbitre et même le juge en dernier ressort de leur différent. C'était la comtesse de Boufflers. Rousseau sentit son devoir, et ne s'en écarta point. Le 9 avril 1766, il lui écrit la lettre dont nous avons déjà parlé, dans laquelle il lui dit, *il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume à qui vous*

m'avez livré. Que fait Hume? il informe tout le monde littéraire de la France, des torts de Jean-Jacques. Madame de Boufflers ne les apprend qu'après les d'Alembert, les d'Holbach, etc. Elle reçoit enfin la lettre que nous avons rapportée et que David ne pouvait plus se dispenser d'écrire. Voici la réponse remarquable qu'elle fit à cette lettre. La date du post-scriptum prouve qu'elle fut commencée le 22 juillet à Pougues, où madame de Boufflers avait accompagné le prince de Conti.

« Quelque raison que vous me puissiez dire, pour ne m'avoir pas instruite la première de l'étrange évènement qui occupe à cette heure l'Angleterre et la France, je suis convaincue que par réflexion vous sentirez, si vous ne l'avez déjà senti, qu'il n'y en peut avoir de valable. Le chagrin que vous prétendez avoir voulu m'éviter, ne pouvait être que retardé, et l'état d'incertitude où vous m'avez laissée, était plus pénible sans doute, que la pleine connaissance du fait. Concevez tous les motifs que j'avais de croire l'histoire fabuleuse; combien ma surprise et mon ignorance, que j'exprimais naïvement dans mes lettres, contribuaient à la faire regarder comme telle par les personnes qui concluaient, ainsi que moi, que le baron d'Holbach (1) n'eût pas dû être votre premier confident: enfin le déplaisir que vous m'avez causé par une conduite qui déroge un peu, ce me semble, à l'amitié que vous m'avez promise. En tout cela vous

(1) Voici donc un témoignage contemporain et digne de foi, d'après lequel on ne saurait douter de la malveillance du baron pour Jean-Jacques. Jusqu'à présent Rousseau seul avait signalé cette malveillance; mais comme il était partie intéressée, on ne l'avait pas cru. Le baron était l'amphytrion des gens de lettres qui ne pouvaient se dispenser de payer leur écot, et formaient ce que Jean-Jacques, dans ses Confessions, appelle la *Coterie holbachique*.

trouverez, je pense, de quoi contre-balancer les faibles motifs qui vous ont déterminé au silence avec moi. Persuadée que vous êtes incapable de vous refuser à l'évidence, ou de nier une vérité reconnue, je tiens ce point pour accordé, et je le conclus, en vous assurant que, si j'ai commencé par vous expliquer mes sentiments à cet égard, ce n'est pas que mon mecontentement soit considérable. C'est pour agir avec plus d'ingénuité; pour qu'on ne me soupçonne pas d'affecter de la modération; enfin, pour traiter les choses dans l'ordre qu'il convient, en réservant le plus important pour le dernier.

« Voici, maintenant, la question qui se présente. Avez-vous recommandé au baron d'Holbach de taire ou de répandre les plaintes que vous faites du procédé de Rousseau? Le public, non encore instruit, les trouve amères, et juge que le baron, en servant votre indignation dans sa première chaleur, vous a mal servi vous-même. Votre douceur, votre bonté, l'indulgence que vous avez naturellement, font attendre et désirer de vous des efforts de modération, qui passent le pouvoir des hommes ordinaires. Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvements d'un cœur grièvement blessé que la raison n'a pu encore dompter? Pourquoi vous dérober la plus noble vengeance qu'on puisse prendre d'un ennemi (1), d'un ingrat, ou plutôt d'un malheureux que les passions et son humeur atrabilaire égarent (souffrez cet adoucissement); celle de l'accabler de votre supériorité, de l'éblouir par l'éclat de cette vertu même

(1) Par cette adroite concession, madame de Boufflers se réserve le droit de dire la vérité à son ami, mais les ménagements qu'elle va prendre, prouvent que cet ami n'était guère moins irascible que celui dont elle plaide la cause.

qu'il veut méconnaître? Mais venons au fond de l'affaire. La lettre de Rousseau est atroce; c'est le dernier excès de l'extravagance la plus complète : rien ne peut l'excuser, et c'est l'impossibilité d'effacer une pareille faute qui fera le tourment de sa vie. Ne croyez pas pourtant qu'il soit coupable d'artifice, ni de mensonge; qu'il soit un imposteur, ni un scélérat. Sa colère n'est pas fondée, mais elle est réelle (1), je n'en doute pas.

« Voici le sujet que j'en imagine : j'ai ouï dire, et on le lui aura peut-être mandé, qu'une des meilleures phrases de la lettre de M. *Walpole* était de vous (2); que vous aviez dit, en plaisantant et parlant au nom du roi de Prusse : *si vous aimez les persécutions, je suis Roi et je puis vous en procurer de toutes les espèces;* que depuis cela, M. *Walpole* avait employé cette phrase, disant qu'elle était de vous, pour ne pas s'approprier un bon mot dont il était l'auteur. Si ce fait est vrai, et que Rousseau l'ait su; sensible, fougueux, mélancolique, orgueilleux même, comme on dit qu'il l'est, faut-il s'étonner qu'il soit devenu fou de rage? Cette lettre, si

(1) Par un seul mot, madame de Boufflers met la question dans son véritable point de vue, et ce mot qui peut être appliqué à beaucoup de circonstances de la vie de Rousseau, démontre à la fois l'erreur et la véracité de Jean-Jacques.

(2) Ce fait seul justifierait entièrement Rousseau. C'est une perfidie révoltante que de caresser un malheureux, lui offrir un asile, l'entraîner avec soi, au moment même où l'on vient de prendre toutes les mesures les plus propres à le bafouer, à le rendre un objet de ridicule. Ce serait cependant la tactique de David Hume, s'il avait pris part à la prétendue lettre de Frédéric. On voit qu'il en fut accusé, non par Rousseau, qui, du fond de sa retraite, dans une province sauvage de l'Angleterre, ignorait ce qui se passait en France, mais par le public de Paris.

peu digne de son génie, qu'il adresse au gazetier anglais, témoigne sa disposition et en indique la cause. Tel est indubitablement le vrai principe de son déplorable égarement, que j'ai deviné trop tard; car, de l'accuser, comme vous faites, de préméditation, de dessein formé de vous nuire et de vous déshonorer, c'est ce qui n'est nullement vraisemblable. Tous les intérêts humains, se réunissent pour l'en détourner. Estime-t-il la gloire, la réputation? était-ce un moyen d'acquérir l'un ou l'autre de se montrer ingrat? Il est sans appui, sans ressource, sans consolation quelconque, si vous l'abandonnez; et vous imaginez que c'est de sang froid, avec toute sa raison, qu'il s'expose à de pareils malheurs! Non: il n'est pas possible.

« On assure que vous avez écrit qu'il voulait se ranger du côté de l'opposition (1): je ne puis croire que vous ayez eu cette idée. Rousseau de l'opposition! Connaît-il les différents intérêts de l'Angleterre! Derbyshire est-il un lieu propre à intriguer? Tirera-t-il plus d'avantage des seigneurs du parti, qu'il n'en a pu tirer, s'il l'eût voulu, de votre amitié, de la protection de M. Conway, et des bontés du Roi? Mais c'en est trop là-dessus (2). Je le répète, je ne me persuaderai qu'à la dernière extrémité, qu'il ait formé un projet infâme et nuisible à lui-même, avec l'entier usage de sa raison. Mais cette

(1) Pour comprendre l'effet et le motif d'une pareille inculpation, il faut se rappeler la pension du roi d'Angleterre, qui n'aurait fait qu'un ingrat; et la situation de Jean-Jacques, qui se serait mis en contradiction manifeste avec lui-même, ayant toujours, dans ses écrits, professé publiquement l'obéissance et le respect au gouvernement du pays qu'il habitait.

(2) Madame de Boufflers parle comme quelqu'un qui est persuadé que David Hume a tenu le propos.

raison une fois troublée par ses passions ardentes, il n'a pu s'en servir pour les commander. Il a oublié toute décence. Il a cru, contre toute apparence, ce qu'il ne devait jamais penser, ce que la rectitude de son propre cœur aurait dû empêcher qu'il pensât jamais : c'est qu'un homme connu, estimé comme vous l'êtes, dont la probité est confirmée par un long exercice, ait pu tromper tant d'années, ou changer en un instant. Quelques preuves qu'on lui ait données contre vous, il a dû les rejeter, démentir ses yeux même, et s'expliquer sur ses soupçons avec honte d'être assez faible pour les avoir conçus. Au reste, si ses plaintes ne sont fondées que sur la phrase qu'on vous attribue, on peut dire que son amour propre est trop facile à blesser, puisque cette phrase est plutôt une satire contre le pouvoir arbitraire que contre lui (1). Se laisser aller à cette violence, sur une simple raillerie ; passer toute borne ; oublier tout devoir, c'est un excès d'orgueil bien criminel. S'il vous a cru de moitié dans toute la lettre, cela l'excuse un peu plus, mais pas assez. Mais vous! au lieu de vous irriter contre un malheureux qui ne peut vous nuire et qui se ruine entièrement lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible ? Vous eussiez évité un éclat qui scandalise, qui divise les esprits, qui flatte la malignité, qui amuse, aux dépens de tous deux, les gens oisifs et inconsidérés, qui fait faire des réflexions injurieuses, et renouvelle les clameurs contre les philosophes et la philosophie. J'ose croire que, si vous eussiez été près de moi, lorsque cette cruelle

(1) Il est vrai qu'elle est piquante contre Frédéric ; mais elle suppose dans celui qui *aimerait les persécutions*, un orgueil insensé, et l'amour de la célébrité poussé jusqu'à la démence.

offense vous a été faite, elle vous eût inspiré plus de compassion que de colère. Mais, dans l'état où sont les choses, il ne faut s'occuper du passé, qui est irrémédiable, qu'autant qu'il en est besoin pour régler votre conduite présente et future. Vous me demandez mon avis sur une question délicate; savoir, si vous devez instruire le public de cette aventure par un écrit, ou l'ensevelir dans l'oubli. C'est à quoi j'ai besoin de réfléchir. Je vais me reposer: mais, avant de conclure cette première partie de ma lettre, je dois vous déclarer que c'est par le devoir que vous m'en imposez et selon ce que l'amitié exige de moi, que je hasarde mon opinion, et que j'entreprends de vous dire ce que je ferais, mais non pas peut-être ce que vous devez faire; car il est difficile de se mettre entièrement à la place d'autrui. En conséquence, soit que vous suiviez, soit que vous rejetiez mon avis, je serai contente si vous l'êtes, et si le public vous approuve. Je n'ai pas la présomption de me croire la capacité qu'il faudrait pour bien conseiller un homme tel que vous qui a sa gloire à soutenir, et sur lequel tous les yeux vont se fixer. Votre prévention en ma faveur ne peut aller jusqu'à me la supposer (1); vous faites bien néanmoins, dans la crise où vous êtes, de ne négliger aucune précaution, et d'écouter tous les avis. Le mien, en particulier, sans être décisif, ne peut être méprisable; et les sentiments qui le dicteront, doivent sans doute lui donner quelque poids.

Ce 25, à Paris (juillet).

(1) S'il avait supposé cette *capacité* dans madame de B., il aurait commencé par la consulter, avant d'écrire aux principaux ennemis de Rousseau; à moins, ce qui serait possible, que, bien certain du blâme de la comtesse, et voulant exécuter son projet, il n'ait

P. S. « Ma lettre a été interrompue trois jours, pendant lesquels j'ai fait soixante-quatre lieues (1). En arrivant à Paris, j'ai trouvé la vôtre à M. d'*Alembert*, qui l'avait envoyée chez moi pour que je la lusse. J'avoue qu'elle m'a surprise et affligée au dernier point. Quoi! vous lui recommandez de la communiquer (2), non seulement à vos amis de Paris (dénomination bien vague et bien étendue), mais à M. de *Voltaire*, avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions! Après ce trait de passion; après tout ce que vous avez dit et écrit, les réflexions que je vous communiquerais, les conseils que je pourrais vous donner, seraient inutiles. Vous êtes trop confirmé dans votre opinion, trop engagé, trop soutenu dans votre colère, pour m'écouter. Peu s'en faut que je ne brûle ce que j'ai déjà écrit (3). Au reste, vous aurez ici un parti nombreux composé de tous ceux qui seront charmés de vous voir agir comme un homme ordinaire. Ce n'est pas un médiocre avantage pour ceux qui ne pou-

craint l'ascendant qu'elle pouvait avoir sur lui, ou, s'il allait plus loin, une rupture entière. Cette lettre prouve qu'elle était très-capable de *conseiller un homme tel que David*; et même un homme tel que Rousseau.

(1) Madame de Boufflers était aux eaux de Pougues.

(2) La recommandation était superflue, et le choix de d'Alembert prouve que madame de Boufflers aurait donné et donnait d'inutiles conseils.

(3) Heureusement elle ne l'a pas fait, car nous aurions été privés de la pièce la plus intéressante du procès, de celle qui met en état de juger avec impartialité, et sans laquelle on n'aurait été que persuadé des torts de David; au lieu qu'au moyen de cette lettre pleine de sagesse, de raison et de bonté, l'on réunit la *conviction* à la persuasion.

vaient atteindre jusqu'à votre hauteur, de vous rapprocher tant soit peu de la leur. Pour moi, je suis pénétrée de cet évènement. Je n'ai pas la force d'écrire rien de plus sur ce triste sujet et je n'ajouterai que quelques lignes, parce que ma conscience et mon amitié m'y obligent. Si les choses sont telles que je me les figure, le trouble de Rousseau en écoutant M. Davenport et en lisant votre lettre, n'est point la conviction d'une noirceur méditée. Il naît d'un trait de lumière qui lui aura fait entrevoir l'abîme où son fol orgueil l'a précipité. Il aura commencé à douter de la réalité de ses griefs; il en aura été accablé. Nous verrons quel effort il fera pour se tirer de ce mauvais pas.

« Autre article auquel je dois répondre. M. le prince de *Conti*, à qui je n'ai pas montré votre lettre, parce qu'il est absent depuis six jours, s'était chargé de l'information chez M. de *Rougemont*. Il l'a différée d'un jour à l'autre; ensuite il a passé lui-même chez ce banquier, qui s'est trouvé sorti. Le banquier, voyant un tel nom, aurait dû venir sur-le-champ demander quels ordres on avait à lui donner. Il n'en a rien fait: bref, tantôt par une raison, tantôt par une autre, ce que nous voulions savoir n'a pas été su. Vous ne me connaissez point quand vous imaginez que je puisse vous avoir caché le résultat des recherches que nous faisions de concert. Mais que prétendez-vous faire des nouvelles informations dont vous chargez M. d'Holbach? Vous n'avez pas dessein apparemment de rien écrire contre ce malheureux homme qui soit étranger à votre cause (1)

(1) Ces recherches, chez M. de Rougemont, nous en ont fait faire, pour en connaître le motif. Nous en rendrons compte à l'ar-

Vous ne serez pas son délateur, après avoir été son protecteur. De semblables examens doivent précéder les liaisons et non suivre les ruptures. Au nom de ce que vous vous devez ; au nom d'une amitié dont l'estime fut la base, prenez garde à ce que vous allez faire. Que craindriez-vous ? Ni Rousseau, ni personne ne peut vous nuire. Vous êtes invulnérable si vous ne vous blessez pas vous-même.

« J'ai fait prier votre ami, M. Smith, de venir chez moi. Il me quitte à l'instant, je lui ai lu ma lettre. Il appréhende aussi bien que moi, que vous ne soyez trompé dans la chaleur d'un si juste ressentiment. Il vous prie de relire la lettre de *Rousseau* à M. *Conway*. Il ne nous paraît pas qu'il refuse la pension, ni qu'il désire qu'elle soit publique. Il demande qu'elle soit différée, jusqu'à ce que la tranquillité de son âme, altérée par un violent chagrin, soit rétablie, et qu'il puisse se livrer tout entier à sa reconnaissance. Dans la mauvaise humeur où il était, votre méprise qu'il aura crue volontaire, aura achevé de l'aigrir et de lui renverser la raison ».

— Cette lettre contient tout ce qu'on pourrait dire en faveur de Rousseau, et madame de Boufflers, en exposant les torts des deux amis, rend le lecteur juge, mieux que nous ne pourrions le faire. Tout le tort de Jean-Jacques serait *d'avoir cru* avec trop de facilité, nous ne disons pas *légèrement*, parce qu'il avait des motifs raisonnables de croire. En lisant attentivement cette lettre, on est persuadé que David n'était étranger ni au persifflage que Walpole eut l'insolence de mettre sur le compte de

---

ticle *Rougemont*, dans la Biographie des contemporains de Jean-Jacques. Il paraît que l'ami David était l'espion de son ami.

Frédéric ; ni au bruit calomnieux qui faisait, de Jean-Jacques, en le supposant dans le parti de l'opposition, un ingrat, un tracassier, un intrigant, un homme en contradiction avec les principes hautement professés par lui (obéissance passive aux lois du pays qu'il habite et silence sur le gouvernement de ce pays).

Deux causes expliquent donc la conduite de Rousseau, la motivent suffisamment d'après la connaissance que nous avons de son caractère, et rendent son indignation légitime : la lettre du roi de Prusse et un bruit injurieux à l'honneur de Jean-Jacques. Et celui qui lui donna l'hospitalité a pris à l'une comme à l'autre une part active ! Si ce double rôle était aussi bien démontré pour nous qu'il le parut aux yeux de Rousseau ; s'il était aussi bien prouvé qu'il est probable, on conviendra que, mieux vaut un ennemi déclaré qu'un ami de l'étoffe de David Hume. Madame de Boufflers devait commencer par Hume, parce qu'il fallait, s'il en était encore temps, arrêter le mal ; ce qui dépendait plus de David vivant dans le monde, que de Jean-Jacques, enseveli dans la solitude. D'ailleurs elle connaissait les torts de l'historien, c'est-à-dire son indiscrétion, mais elle ignorait ceux de son rival.

Elle écrit donc ensuite à Rousseau une lettre datée de Paris, le 27 juillet 1766 (1). « M. Hume m'a envoyé, monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite ; je n'en vis jamais de semblable : tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence. Eh ! que peut-on dire pour vous, monsieur, après une lettre si peu digne de votre plume, qu'il vous est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire ?

(1) La réponse à cette lettre est du 30 août.

Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez? quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons? Votre esprit, par ses lumières, votre cœur, par sa droiture, ne devaient-ils pas vous garantir des soupçons odieux que vous avez conçus? Vous vous y livrez contre toute raison, vous qui eussiez dû vous refuser à l'évidence même, et démentir jusqu'au témoignage de vos sens. M. Hume, un lâche! un traître! Grand Dieu! mais quelle apparence qu'il eût vécu cinquante ans aimé, respecté, au milieu de ses compatriotes, sans en être connu? Attendait-il votre arrivée pour lever le masque? Et pour quel intérêt? Ce ne peut être ni jalousie, ni rivalité. Vos génies sont différents, ainsi que vos langages, ainsi que les matières que vous avez traitées. Il n'envie pas non plus votre bonne fortune, puisque de ce côté, il a toutes sortes d'avantages sur vous; ce serait donc seulement le plaisir de faire le mal et de se déshonorer gratuitement, qui lui aurait inspiré les noirceurs dont vous l'accusez. Qui connut jamais de pareils scélérats? de pareils insensés? Ne sont-ce pas des êtres de raison? Je veux néanmoins supposer, un moment, qu'il en existe : je veux, de plus, supposer que M. Hume soit un de ces affreux prodiges. Vous n'êtes pas justifié pour cela, monsieur; vous l'avez cru trop tôt; vous n'avez pas pris des mesures suffisantes, pour vous garantir de l'erreur. Vous avez en France des amis et des protecteurs; vous n'en avez consulté aucun : et quand bien même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis; quand vous auriez acquis toutes les preuves imaginables de l'attentat le plus noir, vous eussiez dû modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont res-

pectables, même après qu'ils sont rompus, et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. M. le prince de Conti, madame la maréchale de Luxembourg et moi, nous attendons impatiemment vos explications sur cette incompréhensible conduite. De grâce, monsieur, ne les différez pas; que nous sachions au moins comment vous excuser, si l'on ne peut vous disculper entièrement. Le silence auquel nous sommes forcés, vous nuit plus que toute chose ».

Cette lettre et la précédente mettent dans tout son jour le beau caractère de madame de Boufflers. Placée entre deux amis qui cessent de l'être pour devenir ennemis irréconciliables; ne voulant perdre aucun des deux, juge, et bon juge de leur différent qu'elle voit sous son véritable point de vue; elle détermine les torts de chacun, les lui désigne, non seulement sans aucun palliatif, mais en les aggravant même pour le mieux disposer à l'indulgence, en lui faisant ainsi sentir qu'il en a besoin pour lui-même; elle nous donne enfin une leçon qu'il est plus facile d'admirer que d'imiter... *Genus irritabile vatum.*

Passons à la réponse que lui fit David Hume, dont la conduite passionnée, haineuse et maladroite, allait donner gain de cause à Rousseau, qui ne cherchait point d'ennemis à son ennemi; qui, se croyant trahi (1),

(1) Quand ce serait à tort, il croyait l'être, et nous devons, pour le juger, admettre cette supposition, parce que dans l'erreur et dans la persuasion d'un fait qui n'existe pas, nous agissons comme s'il existait, et nous nous montrons tels que nous sommes, quoique la cause soit imaginaire. Blâmables dans le principe, pour n'avoir pas fait tout ce qu'il fallait pour découvrir l'erreur, nous pouvons ensuite ne mériter que des louanges par notre conduite, et Rousseau va nous en offrir la preuve.

ne se vengeait que par un silence dédaigneux, et que même il aurait gardé toujours, si David ne l'eût forcé de le rompre.

La lettre de David Hume porte la date du 12 août 1766 (1) : elle commence par des remercîments pour les avis qu'on lui donne, même pour les reproches qu'on lui fait, et par des excuses qui sont fort mauvaises. « Il eût été, dit-il, fort inconvenant que vous et M. le prince de Conti, fussiez instruits de ma querelle avec Jean-Jacques, par d'autres que par moi. Je vous savais à cent lieues de Paris. J'écrivis à la vérité au baron d'Holbach, mais sans lui recommander ni en attendre le secret. Je croyais que cette histoire serait racontée à huit ou dix personnes; dans une semaine ou deux, vingt ou trente pouvaient en entendre parler, et il fallait trois mois avant qu'elle vous parvînt à Pougues. Je m'imaginais peu qu'un fait particulier raconté à un seul homme, serait porté d'un bout du royaume à l'autre en un moment. Si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre à celui de France, cette nouvelle n'eût pas fait plus de bruit, que ma rupture avec Rousseau. J'avoue que cela m'inquiéta. Je différai de vous écrire, attendant de jour en jour de nouveaux renseignements pour vous les communiquer, afin qu'il vous fût possible de me donner des conseils avec plus de connaissance de cause. Vous voyez que mon erreur vient de ce que j'ai mal calculé (2). Je vous prie de m'accorder mon pardon et de l'obtenir du prince de

(1) Ce qui suffit pour fixer la date de la lettre de madame de Boufflers, qui s'était contentée de mettre celle du post-scriptum, c'est-à-dire le quantième, sans désigner le mois ni l'année.

(2) « You see my error proceeded only from a blunder in my » reasoning ».

Conti. Quant à l'article bien plus important que l'oubli des devoirs de la politesse, c'est-à-dire mon emportement et ma précipitation envers Rousseau, je vous soumets les considérations suivantes sur lesquelles j'appelle toute votre attention. Songez, 1°, à l'effet d'une lettre aussi outrageante que celle qu'il m'écrivit subitement après tant de services rendus par moi et au moment où il n'en avait plus besoin; 2°, à la découverte que je fis sur-le-champ que sa fureur, si elle était réelle, n'était point le résultat d'une passion soudaine, mais bien d'un calcul fait de sang froid pendant plusieurs mois et dans le temps même que je lui rendais les plus grands services; 3°, au mensonge prémédité qu'il fit (1) dans le détail qu'il vous a donné d'une conversation que nous eûmes ensemble. Mais ce qui m'a déterminé à ne garder aucune mesure avec cet homme, c'est la certitude qu'il écrivait ses mémoires et qu'il m'y faisait faire une belle figure. J'ai reçu de lui un énorme volume, contenant beaucoup de mensonges et d'injures (2)... J'ai donné quelques détails à M. d'Alembert, qui vous les communiquera. J'aurais dû vous écrire, mais j'ignorais votre adresse et savais seulement que vous n'étiez point à Paris. J'ai fait un récit de cette histoire que j'ai envoyée au général Conwai pour le faire passer à M. d'Alembert: Toutes les conjectures qu'on a faites à Paris, et dont vous m'informez (3)

(1) Voy. lettre du 9 avril 1766 Tous les deux s'accordaient sur le fait en lui-même, mais Jean-Jacques faisait des interprétations qui, bien ou mal fondées, ne constituent pas un mensonge prémédité.

(2) C'est la lettre du 10 juillet 1766, provoquée par Hume, qui ne le dit point.

(3) La question n'est pas tant de connaître jusqu'à quel point elles étaient fondées, que de savoir si Jean-Jacques en avait connaissance, et s'il y croyait, ce qui ne peut guère être mis en doute.

sont fausses; il les invente: jamais on ne l'instruisit de la plaisanterie dont vous me parlez, *quand même elle aurait eu lieu* (1) ».

Le 29 août M. Hume écrivit à madame de Barbantane, toujours occupée de Rousseau, qu'il traite d'homme dangereux, ayant le caractère le plus noir et le plus atroce: *of the blackest and most atrocious mind*. Il mande à cette dame qu'il a communiqué le récit de cette querelle au roi ainsi qu'à la reine d'Angleterre, qui l'ont lu avec avidité et lui ont conseillé de ne rien publier sur cette affaire, à moins qu'il n'y soit forcé par Rousseau. Or ce fut ce dernier dont Hume provoqua les explications. C'était à David Hume qu'il les avait données: au lieu de prendre, comme David Hume, les trompettes de la renommée, il ne confia ses chagrins qu'à madame de Boufflers et à M. de Malesherbes.

Avant de terminer le récit de cette querelle, mettons encore sous les yeux du lecteur une lettre de Hume, à madame de Boufflers. Elle est datée d'Édimbourg, le 2 décembre 1766: « Grâce à Dieu, mon affaire avec » Rousseau est entièrement finie, du moins de mon » côté, car bien certainement il ne m'arrivera plus

Une simple dénégation ne suffit point de la part de quelqu'un qui manque de franchise, et prend, comme on l'a vu, des détours, avec madame de Boufflers, à qui d'abord il devait compte de cette querelle, au lieu d'en faire part à d'autres Rousseau avait les mêmes obligations envers cette dame qui l'avait lié avec Hume, son premier soin fut de les remplir.

(1) *If such a thing ever existed.* Ce passage est remarquable. Hume savait bien la part qu'il avait à la lettre de Walpole mais il ne pouvait savoir, avec autant de certitude, ce qu'on avait dit à Jean Jacques Il prononce sur ce qui devait être douteux, et glisse sur ce qui ne pouvait l'être à ses yeux.

» d'écrire une seule ligne sur ce sujet. Ce fut avec une » extrême répugnance que j'ai publié le dernier récit (1). » Entre deux partis désagréables j'ai dû choisir celui » qui avait le moins d'inconvénient. Toute publication » me faisait accuser d'être indiscret, et le silence me fai- » sait traiter de calomniateur et de faux ami : j'ai dû le » rompre... Une chose me contrarie : c'est que votre » nom se trouve dans le dernier écrit publié à Londres. » Je l'avais effacé, mais pas assez pour qu'on ne pût le » lire. C'est la faute de l'imprimeur (2).

» J'ai reçu il y a quelque temps une lettre vraiment » curieuse d'un Suisse qui demeure à Londres. Il s'ap- » pelle Deyverdun, et se dit de Lausanne. Il me mande » qu'il est très-surpris d'apprendre que Rousseau m'ac- » cuse d'être auteur ou complice de deux libelles pu- » bliés contre lui ; il ajoute que ces deux libelles sont » de lui et me permet de le faire connaître au public ; » mais je ne veux rien faire imprimer. J'ai seulement » envoyé copie de cette lettre à M. Davenport, afin qu'il » la communiquât à Rousseau. S'il lui reste le moindre » sentiment d'honneur, il se prosternera devant moi ».

Jean-Jacques ne se prosterna point et crut que M. Deyverdun n'était qu'un prête-nom : sa lettre du mois de janvier 1767 ne laisse aucun doute à cet égard.

---

(1) *Exposé de sa conduite*, etc. L'empressement avec lequel il avait communiqué au baron d'Holbach, à d'Alembert, etc., les premiers détails de sa rupture, et l'invitation de les répandre permettent de douter de la réalité de cette répugnance.

(2) Nous ne rapportons cette circonstance que pour faire voir la franchise de David et la nature de ses excuses : celle-ci est tout aussi valable que celle qu'il a donnée précédemment à madame de Boufflers, en lui disant qu'il ne savait pas son adresse aux eaux de Pougues.

Si les soupçons qu'il y exprime étaient fondés, il en faudrait conclure que Hume était un fourbe consommé et qu'il en imposait à madame de Boufflers. Il est toujours constant, d'après les fragments que nous avons rapportés de sa correspondance avec cette dame, qu'il ne lui disait pas toute la vérité ; qu'il craignait son attachement pour Rousseau ; qu'il lui donnait enfin de pitoyables excuses pour se justifier de ne l'avoir pas prise, comme il le devait, pour sa première confidente dans cette querelle.

D'après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, on peut juger si Jean-Jacques crut qu'il était le jouet de David Hume, s'il eut des motifs suffisants pour le croire; si l'historien anglais fut étranger à la lettre d'Horace Walpole. Dans plusieurs lettres de Rousseau, l'on trouve des plaintes sur la manière dont on le traitait à Londres, très-peu de temps après avoir reçu, dans cette capitale, la plus flatteuse hospitalité. Nous savons seulement qu'on y traduisait tous les pamphlets publiés en France, contre l'auteur d'Émile; entr'autres celui de Voltaire, sous le nom du docteur *Pansophe*. Mais, à défaut de renseignements particuliers, nous pouvons reproduire un témoignage irrécusable : c'est celui de M. *de Magellan*, membre de la société royale de Londres, et collègue de David Hume (1).

« J'avais vu ici, à Londres, dit-il, l'effet des cabales » des ennemis de M. Rousseau. Sous l'apparence de » se rendre ses bienfaiteurs, ils ne manquèrent pas » d'exciter sa délicatesse de sentiments, afin de le faire » passer pour un fou, un misanthrope, et même pour

(1) Addition à la relation du docteur Le Begue de Presle, par M. de Magellan, in-8°, Londres et Paris, 1778.

» un ingrat, épithète la plus injurieuse et insupportable dont on puisse flétrir une âme honnête. Ce fut » en maniant adroitement cette mécanique obscure et » méchante, qu'ils l'obligèrent enfin d'abandonner l'asile qu'il avait trouvé au centre de la liberté, au » sein d'une nation qu'on appelle philosophique, à » juste titre, mais dont il serait fort ridicule de croire » que tous les individus sont philosophes. J'avoue » franchement que je fus alors vivement touché de » ces procédés indignes; car tout honnête homme malheureux a droit à ma compassion; et, quelle que » soit sa fortune, quelle que soit sa situation à l'égard » du public, à qui on en impose presque toujours, » et qui ne juge que d'après les opinions qu'on a le » talent de lui suggérer, je ne saurais m'empêcher de » partager l'amertume de son cœur ».

On *comprend* ce que M. de Magellan a *voulu* dire, et son témoignage prouve que les plaintes de Jean-Jacques n'étaient pas dénuées de fondement.

On a vu que, par la faute de Hume (1), cette rupture acquit le plus grand éclat. Ce n'est que, réduit à la dernière extrémité, que Rousseau, qui voulait, suivant sa coutume, tout ensevelir dans un méprisant oubli, rompit le silence. « Je croyais (lui écrit-il enfin, le 23 juin 1766) que mon silence, interprété par

(1) Il faut relever, en passant, plusieurs erreurs commises par M. Petitain, dans l'édition des œuvres de Rousseau, par M. Lefèvre; *Appendice aux Confessions*; 1°, il dit (p. 8), que la lettre de Walpole circulait à Paris, pendant que Jean-Jacques y était encore avec Hume, et *à l'insu de tous les deux* : on a vu que non-seulement Hume le savait, mais qu'il avait fourni l'une des plaisanteries les plus piquantes contre Rousseau; 2°, il représente Hume en butte aux outrages de Rousseau, et ce dernier, écrivant *à tous ses*

» votre conscience, en dirait assez; mais, puisqu'il entre » dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai ». Et dans sa lettre du 10 juillet suivant, il lui dit : « Vous voulez une explication, il faut vous la don- » ner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long- » temps : vous n'en voulûtes point alors, je me tus : » vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle » sera longue, j'en suis fâché; mais j'ai beaucoup à » dire, et je n'y veux pas revenir à deux fois ». Il termine ainsi cette explication, très-volumineuse en effet : « Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous » êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela serait inutile, » et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes » innocent, daignez vous justifier. Je connais mon de- » voir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque rude » qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un » cœur qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir. » Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous » justifier : si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais ». David Hume se le tint pour dit, reçut cet adieu, n'écrivit plus, et se conforma dans tous les points aux intentions de Jean-Jacques. Mais, au lieu de suivre son exemple, et de rester dans l'inaction, laissant le temps, qui appaise à la longue les haines les plus invétérées, produire son effet; il envenime sa querelle par une correspondance active, dans laquelle il prodigue à Rous-

---

amis, et prétendant que David l'a conduit en Angleterre, *exprès pour le déshonorer*. Ce fut, au contraire, après plusieurs sommations de la part de l'historien anglais, et sur les instances de M. Davenport, qu'il dépêchait, à cet effet, que Jean-Jacques rompit le silence. La lettre du 13 juin 1766 est positive. Quant *à tous ses amis*, ils se bornent à madame de Boufflers et à M. de Malesherbes, à qui il ne pouvait se dispenser d'apprendre ce qui se passait.

seau des injures sanglantes, le traitant de *scélérat atroce*, comme si des torts envers Hume (en les supposant réels) étaient un crime au-dessus de tous les autres.

Les deux traducteurs de son *factum*, qui certes n'avaient pour Jean-Jacques aucun sentiment de bienveillance, crurent devoir supprimer une partie de ces injures, tant elles étaient grossières, même à leurs yeux. C'étaient MM. Suard et d'Alembert, qui n'avaient, ni l'un ni l'autre, aucun sujet de plainte contre Rousseau. Celui-ci avait eu cependant des rapports avec d'Alembert, et même une discussion littéraire, à l'occasion de l'article *Genève*, dans l'Encyclopédie. Une lutte s'était engagée. D'Alembert, dont les preuves de talent, d'esprit, et de logique, n'étaient plus à faire, mesura ses forces une fois avec l'auteur d'Émile, et n'y revint plus (1). Mais M. Suard, timide en raison de l'intervalle immense qui le séparait de Jean Jacques; M. Suard, ayant avec la conscience de son talent, trop d'adresse pour le compromettre, traduisit clandestinement le plaidoyer de David. Il aurait pu se dispenser de garder l'anonyme; Rousseau, parmi ses critiques, comptait un roi et un archevêque. Il leur avait répondu, bornant là ses répliques. Il eût laissé le nouvel aggresseur dans sa tranquille obscurité, comme il avait laissé dans la leur, l'abbé Gervaise, le P. Griffet, don Déforis, don Cajot, bénédictins ou barnabites, et MM. Comparet, Chiniac, André, François Xaupi, Marin, et d'autres personnages aussi célèbres (2).

(1) Sa réponse à la lettre sur les spectacles.

(2) Voyez *la Notice des principaux écrits* relatifs à J.-J. Rousseau, par M. Barbier, bibliothécaire du Conseil-d'état.

D'Alembert, lorsqu'Emile parut, écrivit à Rousseau que *cet ouvrage décidait de sa supériorité, et devait le mettre à la tête de tous les gens de lettres;* d'après cet aveu, que nous croyons sincère, il ne pouvait plus prendre la plume ouvertement contre Jean-Jacques; mais il dirigea celle de M. Suard, en coopérant à la traduction de ce dernier. Nous en avons la preuve dans une lettre de David Hume, datée d'Edimbourg, le 19 novembre 1766 (1). « Je ne saurais, monsieur, lui dit-il, » trop vous remercier de la complaisance que vous avez » mise à traduire un ouvrage qui ne méritait guère » votre attention ni celle du public. Je suis on ne peut » plus satisfait de ce travail. L'introduction m'a semblé » particulièrement écrite avec une grande prudence, » et une rare discrétion, si j'en excepte la *partialité* » *que vous montrez en ma faveur.* Je me plais du moins » à la regarder comme un gage de votre amitié. Vous » et M. d'Alembert avez agi sagement, en adoucissant » quelques expressions.... Je ne crois pas pouvoir m'ac- » cuser moi-même de la plus légère imprudence, si » ce n'est, toutefois, d'avoir accueilli cet homme quand » il s'est jeté dans mes bras (2). Pouvais-je m'attendre » à un tel *prodige* d'orgueil et de férocité ? »

Il est assez plaisant de voir Hume convenir qu'on a bien fait d'adoucir ses expressions, en reproduire qui n'ont pas moins besoin d'adoucissement. Mais cette

(1) Elle n'a été publiée qu'en 1820, dans le *New-Monthly-Magazine.* On peut remarquer que les lettres qui contenaient des renseignements sur cette querelle, furent soigneusement mises en réserve par ceux à qui ces renseignements n'auraient pas été très-favorables.

(2) On a vu que *cet homme* ne s'était point jeté dans ses bras.

lettre est terminée par une particularité plus intéressante. David prétend que Rousseau lui a dit, dans le temps de leur ancienne intimité, *qu'il ne pouvait plus revoir sans dégoût* Émile, ainsi que les autres ouvrages qu'il avait publiés; qu'il craignait qu'ils ne *péchassent par le fond, et que leur éclat n'eût que la durée d'un jour.* Quand le bon sens ne suffirait pas pour faire donner à cette prétendue confidence la valeur qu'elle mérite, on pourrait juger de la véracité de celui qui la rapporte, par les expressions dont se sert Jean-Jacques, trois ans après cette époque (1), dans le onzième livre de ses Confessions, en parlant d'Émile, *son plus digne et son meilleur ouvrage.*

La marche suivie par David Hume, prouve qu'il croyait que celui qui faisait le plus de bruit avait toujours raison, et qu'il comptait sur l'appui de ceux à qui la décence, à défaut de justice, devait faire garder la neutralité. Il ne se trompa point dans ce double calcul. Sa première lettre est écrite au baron d'Holbach, dont la table était un point de réunion des philosophes et des gens de lettres; la seconde, à d'Alembert, répandu dans d'autres sociétés, et qui fréquentait celles de madame du Deffand, et le cercle de madame Geoffrin. Il correspondait d'ailleurs assidument avec Voltaire. Ces lettres furent lues chez M. Necker, qui, dans ce temps, paraissait aussi vouloir devenir un des Mécènes de notre littérature.

Si l'on ne nous croyait pas, nous produirions un témoin irrécusable, ce serait madame Suard, qui s'ex-

(1) L'intimité de David et de Rousseau finit au mois de mars 1766, et le XI[e] livre des Confessions fut écrit en 1769.

primerait ainsi (1) : « Six semaines après le départ de
» Rousseau pour l'Angleterre, nous étions allés souper
» chez madame Necker. Une personne qui sortait de
» chez le baron d'Holbach, nous dit qu'il venait de
» recevoir une lettre de M. Hume, qui commençait
» par ces mots : *mon cher baron, Rousseau est un scé-*
» *lérat.* On resta frappé d'étonnement. Ces mots étaient
» échappés à l'indignation de cet excellent homme. Je
» crois que l'épithète d'insensé lui aurait mieux con-
» venu, quoiqu'on ne puisse le disculper d'ingratitude.
» On passa toute la soirée à en citer des *preuves sans*
» *nombre.* Je ne les rappellerai point : je dirai seule-
» ment, que M. Suard traduisit cette correspondance,
» et qu'il y joignit une préface pleine d'*impartialité*,
» mais *peu favorable* à l'auteur de l'insulte faite à son
» respectable ami ».

Comme cette ingratitude est bien démontrée par des *preuves sans nombre*, ainsi que l'*impartialité peu favorable*, qui fait songer à la *partialité* dont s'est plaint cet *excellent* Hume! ai-je dit un mot de trop en parlant de la réunion des hommes de lettres? *leur ménage* même s'en mêlait! *Celui-ci* n'est pas certain que l'épithète d'*insensé* n'eût pas *mieux convenu* que celle de *scélérat*; le doute sur la scélératesse de Jean-Jacques est exprimé comiquement, avec autant de charité que de scrupule; et n'oser décider la question, est l'effet de cette candeur, qui devient si rare et qu'on aime à retrouver encore.

Rien ne manqua donc pour donner à la querelle, entre

(1) *Essais de Mémoires sur M. Suard*, 1820, in-12, p. 90. Ouvrage très-rare, parce qu'il se donne, et dont nous parlerons à l'article *Suard*.

David et Rousseau, la plus grande publicité, et les intentions du premier furent remplies. Que faisait le second? il partageait ses journées entre la botanique, la musique, et la rédaction de ses mémoires. Quand, *forcé par ses amis*, de songer à David Hume, il était obligé de s'en occuper et de parler de son ancien hôte, c'était pour dire à l'un (1) : « Je continuerai, quoi qu'il » arrive, de laisser M. Hume *faire du bruit tout seul;* » à l'autre (2) : on dit que M. Hume me traite de *scé-* » *lérat et de vile canaille;* si je savais répondre à de » pareils noms, je m'en croirais digne; à un troi- » sième (3) : laissons dire et M. Hume et les puissances, » et les gazetiers, et tout le monde; au quatrième : » lorsqu'on vous parlera de ce qu'écrit M. Hume, faites » comme moi, gardez le silence et demeurez en re- » pos (4); au cinquième (5) : mettez-vous donc sur mon » compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant » que je n'ai dit un mot qu'à lui, dans le plus grand se- » cret, et quand il m'y a forcé; enfin, au sixième, et » c'est le résumé de toute la querelle (6) : après un » premier mouvement d'indignation, je me suis retiré » paisiblement; il a voulu une rupture formelle, il a » fallu lui complaire; il a voulu ensuite une explica- » tion, j'y ai consenti : tout cela s'est passé entre lui

(1) M. Davenport. Voy. seconde partie.

(2) M. Guy; lettre du 2 août 1766. Elle est curieuse.

(3) M. Marc-Michel Rey; août 1766.

(4) M. Divernois, lettre du 30 août 1766.

(5) Lettre à M. du Peyrou, 1766.

(6) Lettre du 2 janvier 1767. Dans celle du 7 février suivant, adressée à M. Durens, il dit qu'*il désire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soûl*, David et ses amis.

» et moi; *il a* jugé à propos d'en faire le vacarme que » vous savez; *il l'a fait tout seul;* je me suis tû; je con- » tinuerai de me taire, et je n'ai rien du tout à dire de » M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant » pour un bon homme, et un peu bruyant pour un » philosophe ».

Jean-Jacques a, dans sa lettre du mois d'août 1766, à la marquise de Verdelin, établi clairement la question, en disant : « Que la fausse lettre du roi de Prusse soit » de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Wal- » pole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de » cela qu'il s'agit; c'est de savoir, quel que soit l'au- » teur de la lettre, si M. Hume en est complice ».

Nous avons [illegible] lecteur en état de juger cette question, et de [illegible] sur le degré de complicité de David, en [illegible] les lettres qu'il écrivit, ou qui lui furent écrites à cette occasion; le naïf aveu qu'il fait à madame de Barbantane, à laquelle il protestait que ce fut chez le lord Ossory, et *non chez d'autre*, qu'il s'était permis la plaisanterie la plus piquante du persiflage contre Jean-Jacques; enfin, en exposant les faits, d'après lesquels il est aisé de voir s'il fut confident du principal auteur de ce persiflage, et s'il *ne* fut *que* confident. Laissons maintenant David Hume, avec lequel Rousseau n'eut plus aucune espèce de rapport.

Quant aux écrivains français qui prirent parti dans cette querelle, que l'un des deux personnages rendit scandaleuse, leur réunion *pour un Anglais contre un des leurs*, et celui dont aucun d'eux ne contestait le mérite littéraire, est remarquable (1). Une seule voix

(1) Les opinions, les prétendues contradictions de Jean-Jacques étaient l'objet de leurs critiques; mais tous se taisaient sur le talent.

se fit entendre en faveur de Jean-Jacques; ce fut celle d'une femme. Son enthousiasme pour Rousseau, la juste indignation qu'elle éprouvait en voyant tant d'aggresseurs et pas un seul défenseur, lui firent prendre la plume, l'inspirèrent, lui donnèrent de l'énergie. Elle lutta toute seule, tant avec David qu'avec ses traducteurs, et, de concert avec du Peyrou, publia une réfutation qui produisit de l'effet, et fit naître au moins le doute parmi ce grand nombre de lecteurs, toujours disposés à croire celui qui parle, ou le dernier, ou seul dans sa cause. C'était madame de Latour Franqueville. Nous rendrons compte ailleurs (1) de l'ouvrage qu'elle écrivit à l'occasion d'une querelle qui nous occupe depuis trop long-temps. Disons seulement qu'en répondant à celui qui lui faisait passer cet ouvrage, [illegible]cques s'exprimait ainsi : « Je vous charge, [illegible], ou plutôt » j'ose vous permettre, en lui donnant ma lettre, de » vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de » lui baiser la main droite, cette charmante main, plus » auguste que celles des impératrices et des reines, qui » sait défendre et honorer si pleinement et si noblement » l'innocence avilie (2) ».

Le séjour de Jean-Jacques à Wootton n'est marqué par aucun autre évènement digne d'intérêt. C'est là qu'il

Ordinairement l'envie le conteste, et tâche de le faire mettre en doute ; mais, cette fois, elle n'osa point; il n'y eut que don Cajot qui traita Rousseau de plagiaire. Voyez la Notice historique sur *Émile*, dans le second volume.

(1) Dans les *preuves* mises à la fin du second volume de cet ouvrage. Voyez aussi l'article de madame *Latour-Franqueville*, dans la *Biographie des Contemporains de Rousseau*.

(2) Lettre à M. Guy, du 7 février 1767.

fit les six premiers livres de ses Confessions. Pendant les treize (1) mois qu'il passa dans cette solitude, il écrivit un grand nombre de lettres (2) dans lesquelles on voit qu'il s'occupait de botanique, de musique, de la rédaction de ses mémoires et de quelques affaires, telle que la vente de ses livres et de ses estampes qu'il ne voulait point faire venir de Londres à Wootton.

Mais il traînait après soi la plus cruelle ennemie de son repos. C'était Thérèse Le Vasseur. La confiance qu'il avait en elle était sans bornes, comme l'empire qu'elle avait sur lui, et cette confiance était fondée sur ce qui devait la détruire; c'est-à-dire sur une excessive simplicité. Thérèse était bornée au-delà de toute expression, puisqu'elle ne cessa point de l'être en vivant pendant trente-trois ans avec Rousseau dans la plus grande intimité. Il la crut incapable de le tromper, et se trompa lui-même. L'habitude impose un joug d'autant plus fort, qu'établi graduellement, il est insensible; et Jean-Jacques subissait ce joug sans en avoir le moindre soupçon. Il est facile de concevoir combien Thérèse devait s'ennuyer à Wootton, ignorant la langue du pays. Ceux qui parlaient la sienne, ne pouvaient vivre long-temps avec elle en bonne intelligence (3). Elle brouilla *son maître* avec les habitans de la maison de M. Davenport. La lettre que Jean-Jacques écrivit à ce dernier le 30 avril 1767, ne permet pas d'en douter. Après s'être plaint des traitemens qu'il éprouve dans cette maison, il annonce à son hôte qu'il en

(1) Il y arriva vers le 20 mars, et quitta cette solitude le 1er mai 1767.

(2) Environ cent.

(3) A Motiers, à Trie, à Monquin, elle eut des querelles qui influèrent sur la destinée de Rousseau.

sort le lendemain. La précipitation qu'il mit dans ce départ, la lettre qu'il écrivit en route au général Conwai, donnent lieu de croire qu'il y eut dans cet évènement des causes plus importantes que le commérage de Thérèse, mais on les ignore (1). Corancèz a conservé quelques particularités qu'il tenait de Rousseau même, et qui prouvent combien il était vivement affecté. Nous les rapporterons dans le chapitre suivant, ne voulant pas couper le récit de M. de Corancèz.

Rousseau partit donc brusquement de Wootton, le 1er mai 1767, laissant ses effets, et dans la plus violente agitation d'esprit. Le 21 il arriva à Calais, d'où il écrivit au marquis de Mirabeau (chargé par le prince de Conti de lui offrir un asile à Trie-le-Château) que pour accepter cet asile, il faudrait qu'il eût la certitude d'y pouvoir vivre en paix. Le 23 il partit pour Amiens; il y vit Gresset, qu'il ne connaissait que de réputation. Le caractère de cet aimable poète lui plut, et tous deux se convinrent. M. Renouard, dans sa *vie de Gresset*, a rapporté un mot de Jean-Jacques qui, jusqu'alors, avait été travesti et qu'on avait rendu grossier, d'obligeant qu'il était. « Je suis persuadé, dit Jean-Jacques en quittant » l'auteur de Ver-Vert, qu'avant de m'avoir vu, vous » aviez de moi une opinion bien différente; mais vous » faites si bien parler les perroquets, qu'il n'est pas éton- » nant que vous sachiez apprivoiser les ours » (2).

(1) La lettre de Hume, rapportée dans l'édition de Belin (T. VII, Notice, p. xj), contient plusieurs inexactitudes. Elle se retrouve dans *the Private Correspond.*

(2) Vie de Gresset, p. 71. Dans l'anecdote travestie, on suppose que Rousseau garda le silence pendant la visite de Gresset, et qu'en le reconduisant, il lui dit : Il vous est plus difficile de faire

Il ne resta que dix jours dans la capitale de la Picardie: les *honneurs qu'on voulut lui rendre*, dès qu'on sut qu'il y était et les *empressements des citoyens et des militaires*, le firent sortir de cette ville dans laquelle il avait le projet de séjourner plus long-temps (1). Il en partit, le 3 juin, et se rendit à Saint-Denis. L'auteur de *l'Ami des hommes* vint l'y prendre le 5, pour le mener à Fleury, où il avait une maison de campagne (2).

Le 21 juin 1767, il alla s'établir au château de Trie, où le prince de Conti lui avait fait préparer un appartement. Il y prit le nom de Renou, résolu *de ne rien lire désormais de ce qui pourrait réveiller ses idées éteintes* (3), *annonçant qu'il était mort à la littérature, sur quelque sujet que ce puisse être.*

Pendant son séjour à Trie, il correspond avec plusieurs personnes, entre autres avec le marquis de Mirabeau, qui lui avait envoyé un de ses ouvrages, dans lequel l'auteur de *l'Ami des hommes* plaide la cause du despotisme. « Cette lecture, lui écrit-il (4), m'a moins » satisfait que je ne m'y attendais; et je sens que les » traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cer- » veau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y » faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien en- » tendre ce que c'était que cette évidence qui sert de » base au despotisme légal, et rien ne m'a paru moins

---

parler un ours qu'un perroquet. Nous l'avons rapportée de cette manière, mais avec l'expression du doute, dans l'édition de madame Perronneau, tome IV, p. 268.

(1) Lettre du 5 juin 1767, à M. du Peyrou.

(2) Nous ignorons si c'est Fleury-sous-Chaumont, dans le voisinage de Trie-le-Château, ou Fleury, près Meudon.

(3) *Correspondance*, lettre du 9 juin 1767.

(4) *Ibid*, lettre du 26 juillet 1767

» évident que le chapitre qui traite de toutes ces évi-
» dences. La science du gouvernement n'est qu'une
» science de combinaisons, d'applications et d'excep-
» tions, selon les temps, les lieux, les circonstances.
» Jamais le public ne peut voir avec évidence les rap-
» ports et le jeu de tout cela. Et, de grâce, qu'arrivera-t-
» il, que deviendront vos droits sacrés de propriété
» dans de grands dangers, dans des calamités extraor-
» dinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront
» plus, et que le *salus populi suprema lex esto* sera pro-
» noncé par le despote? Messieurs, permettez-moi de
» vous le dire, vous donnez trop de force à vos calculs,
» et pas assez aux penchans du cœur humain et au jeu
» des passions. Ignorez-vous que chacun se conduit très-
» rarement par ses lumières, et très-fréquemment par
» ses passions. Voici, dans mes vieilles idées, le grand
» problème en politique, que je compare à celui de la
» quadrature du cercle en géométrie, et à celui des
» longitudes en astronomie; *trouver une forme de gou-*
» *vernement qui mette la loi au-dessus de l'homme*. Si
» cette forme est trouvable, cherchons-la, et tâchons de
» l'établir. Le conflit des hommes et des lois, qui met
» dans l'état une guerre intestine continuelle, est le
» pire de tous les états politiques; mais les Caligula,
» les Néron, les Tibère!... Mon Dieu! je me roule
» par terre, et je gémis d'être homme. Monsieur, ne
» me parlez plus de votre *despotisme légal*, je ne saurais
» le goûter ni même l'entendre, et je ne vois là que
» deux mots contradictoires. Maintenant, illustre ami
» des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds
» pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de
» mes malheurs, de laisser en paix ma mourante tête,
» de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, et qui

» ne peuvent plus renaître que pour m'abîmer dans de » nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, » mais ne m'envoyez plus de livres, et n'exigez plus » que j'en lise ».

On voit, d'après cette lettre, que Jean-Jacques avait conservé toute la vigueur de sa tête et l'énergie de sa pensée, quoique par sa fuite, dans le mois d'avril précédent, il eût fait craindre pour sa raison (1). On peut encore remarquer qu'aucune considération ne l'empêche de dire la vérité et qu'il combat l'opinion du marquis de Mirabeau, qui venait de lui rendre service. Ce fut en vain que celui-ci le pressa d'écrire de nouveau et de s'occuper de littérature. « Ce que vous me demandez, » lui écrit-il (2), est contraire à ma plus inébranlable » résolution; même à mes engagemens; et vous pouvez » être assuré que de ma vie une ligne de moi ne sera » imprimée de mon aveu ». Ce projet de faire écrire un homme dans un pays où sa personne et ses ouvrages sont condamnés, ne suppose pas l'intention de le laisser jouir de l'obscurité qu'il cherche. Était-ce un piège?...

Il paraît qu'il éprouva des tracasseries, de mauvais traitements même de la part des habitans de Trie. Il est probable que Thérèse n'y fut point étrangère, car partout où elle a séjourné avec Jean-Jacques, elle a passé pour une femme d'une humeur difficile et d'un commérage dangereux. La solitude et l'isolement de Rousseau ne lui convenaient pas.

Le 16 *août* 1767. — Jean-Jacques prie madame la ma-

(1) Voyez ci-après la *Relation de Corancèz*.

(2) Voyez *Correspondance*, lettre du 12 août 1767 : « Hors l'*Astrée*, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin. »

réchale de Luxembourg, son ancienne amie, d'obtenir du prince de Conti la permission de quitter, sans encourir sa disgrâce, l'asile qu'il lui avait offert, et de savoir s'il peut s'établir avec sécurité dans quelque coin du royaume.

On n'a point de détails certains sur la nature des contrariétés qu'il éprouvait à Trie. Voici ce qu'il dit au marquis de Mirabeau. « Je crains bien que vous n'ayez » deviné juste sur la source de ce qui se passe ici, et » dont vous ne sauriez même avoir l'idée ; mais tout » cela, n'étant point dans l'ordre naturel des choses, » ne fournit point de conséquence contre le séjour de la » campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il » faut fuir n'est pas la campagne, mais les maisons des » grands et des princes, qui ne sont point les maîtres » chez eux et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon » malheur est d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et » moi il faut nécessairement des intermédiaires ». Dans une autre lettre à son ami du Peyrou, il mande qu'on a *suscité contre lui toute la maison du prince, les prêtres, les paysans.* On lui refusait les fruits et les légumes. Quand le prince de Conti lui fit une visite, il y avait deux mois qu'on ne lui en avait donné, malgré les ordres de S. A. On voulait dans le même temps faire imprimer son *Dictionnaire de musique.* Il écrivit à M. de Sartine pour empêcher cette impression jusqu'à ce que l'ouvrage eût été de nouveau soumis à la censure.

M. du Peyrou devant venir passer quelque temps à Trie, Jean-Jacques le prie d'apporter des volans, voulant partager les momens de la journée entre ce jeu, les promenades et les échecs.

Ne pouvant plus tenir à Trie, il prit le parti de sortir de cette habitation au mois de juin 1768, après en avoir

prévenu le prince de Conti (1) : il se rendit à Lyon le 18, y resta quelques semaines, et fit dans les environs de cette ville plusieurs herborisations, accompagné de l'abbé Rosier et de M. de La Tourette. De Lyon il alla à Grenoble. Il en partit le 25 juillet pour Chambéry, où il ne séjourna que peu de jours. Dans sa lettre (2), en annonçant à Thérèse ce voyage, il lui fait des adieux comme s'ils ne devaient plus se rejoindre, et lui donne des conseils et des consolations. On ne sait rien sur le projet qu'il pouvait avoir.

Il vint demeurer à Bourgoin le 16 août 1768. D'après une lettre en date du [illegible] novembre (1768), il paraît qu'ennuyé de ses relations, de son existence, il avait demandé des passe-ports à M. le duc de Choiseuil pour sortir du royaume, et qu'il avait pris la résolution de retourner à Wootton en Angleterre ; à moins qu'on ne lui permît d'aller dans l'île de Minorque, qu'il préférait à cause [illegible] climat.

L'insalubrité de Bourgoin le força d'accepter un logement dans une maison appelée Monquin, située *à demi-lieue de la ville, à mi-côte, agréable, isolée et loin de tout village.* Il s'y établit dans les premiers jours de février 1769. C'est de ce séjour qu'est datée (3) une longue lettre à Thérèse Le Vasseur. Jean-Jacques y fait entendre pour la première fois des plaintes contre cette femme. « Je n'ai cherché depuis 26 ans, lui dit-il, qu'à

---

(1) Ce prince avait dit à son intendant : *Je le mets ici à ma place, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le rends maître de tout.*

(2) Voyez *Correspondance*, lettre du 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

(3) Du 12 août 1769.

» vous rendre heureuse. Je m'aperçois avec douleur » que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne » vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de » vous les rendre. Non-seulement vous avez cessé de » vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez » beaucoup sur vous pour y rester quelques momens » par complaisance. Tous ceux qui vous entourent sont » dans vos secrets, excepté moi, et votre seul véritable » ami est exclus de votre confidence. Je ne vous parle » point de beaucoup d'autres choses.. Rien ne plaît, » rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime » pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y » prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de » vous sont insuffisans.... Je n'aurais jamais songé à » m'éloigner de vous, *si vous n'eussiez été la première à* » *m'en faire la proposition ; vous êtes revenue très-sou-* » *vent à cette idée*... Tu voulais me quitter et t'éclipser » sans que je susse même où tu voulais aller!... Je [illegible] » m'absenter pour quinze jours. Si quelque accident » doit terminer ma carrière, souvenez-vous en pareil » cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et *d'honorer* » *sa mémoire en vous honorant*. Qu'aucun moine ne se » mêle de vous ni de vos affaires en quelque façon que » ce soit » (1).

Il la prie de bien réfléchir pendant son absence au projet qu'elle a de se mettre en pension dans une communauté ; la laissant libre de choisir un asile et l'assurant qu'elle n'y manquera de rien. Après avoir écrit cette lettre, il partit pour une herborisation au mont Pilat avec *trois messieurs qui faisaient semblant d'aimer*

---

(1) Cette lettre est extrêmement touchante : Jean-Jacques n'imaginait pas qu'il fallait mettre Thérèse en garde contre un palfrenier.

la botanique, lui faisaient bien des façons, l'ont trouvé très-maussade, oubliant que ce sont eux qui l'ont rendu tel (1).

La séparation entre Thérèse et Jean-Jacques n'eut pas lieu, et il n'en est plus question. Il est permis de croire que Thérèse, s'ennuyant de la solitude de Monquin, tâchait d'en dégoûter Rousseau. Elle y réussit. Bientôt les inquiétudes de Jean-Jacques renaissent : il veut changer d'asile ; il en témoigne l'envie à son ami Moultou dans une lettre du 28 mars 1770. Nous trouvons dans cette lettre un trait de caractère qu'il est bon de faire connaître. M. Moultou avait offert sa bourse à Rousseau : celui-ci lui répond ainsi : « Je ne suis point » dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du » moins pour le présent ; mais je suis fâché que l'offre » de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au » besoin ; ma maxime la plus chérie est de ne jamais » rien demander à ceux qui m'offrent ; je les punis de » m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre, cela » tient à mon tour d'esprit particulier dont je n'excuse » pas la bizarrerie. Autant je suis touché de tout ce » qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me » fait accepter ; aussi je n'accepte rien qu'en rechignant » et vaincu par la tyrannie des importunités ; mais l'ami » qui veut bien m'obliger à ma mode, et non pas à la » sienne, sera toujours content de mon cœur. J'avoue » pourtant que l'à-propos de votre offre (le voyage) » mérite une exception ; et je la fais en tâchant de » l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des

(1) Voyez *Correspondance*, lettres du 16 septembre et du 10 octobre 1769, dans lesquelles Jean-Jacques fait un récit très-gai de cette course.

» droits que l'inégalité de fortune y doit mettre ».

Cette bizarrerie, comme l'appelle Jean-Jacques, explique pourquoi il se fâchait quand ayant demandé deux bouteilles de vin, on lui en envoyait un plus grand nombre.

Son séjour en Dauphiné n'offre que trois circonstances remarquables. Ce sont l'affaire Thevenin, le mariage de Jean-Jacques avec Thérèse Le Vasseur, et les rapports qu'il eut avec M. de Saint-Germain.

On trouve dans la correspondance beaucoup de détails (1) sur la première, sans qu'elle en soit plus éclaircie. Voici seulement le fait : Un chamoiseur nommé Thevenin, réclame de Jean-Jacques une somme de *neuf livres de France*, qu'il prétendait lui avoir prêtée en 1758, au village de Verdière, près de Pontarlier. Cette réclamation fut transmise à Rousseau par M. Bovier, avocat de Grenoble, qui, dans sa lettre du 22 août 1768, dit que par reconnaissance, Rousseau donna des lettres de recommandation au Sr Thevenin, dont l'une était signée *le voyageur perpétuel*. L'imposture était grossière et facile à vérifier. D'abord en 1758, Jean-Jacques habitait dans la vallée de Montmorency, depuis le 9 avril 1756 qu'il alla de Paris demeurer à la Chevrette, puis au Mont-Louis, enfin au château du Maréchal de Luxembourg, jusqu'au 9 juin 1762 qu'il partit pour éviter le décret de prise de corps lancé contre lui. Il était donc aisé de prouver l'alibi. Ensuite Rousseau ne connaissait point les personnes indiquées, pour être celles à qui il avait écrit des lettres de recommandation ; jamais il n'eut de rapports avec elles. Ces deux faits dont on pouvait acquérir la preuve, suffisaient. Mais Jean-Jacques

(1) Particulièrement dans celle du 18 septembre 1768.

s'affecta vivement, et beaucoup trop de cette accusation. Il se crut déshonoré; *fut en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de se voir compromis après soixante ans d'honneur* (1).

Voulant découvrir la vérité, il s'adresse à M. le comte de Tonnerre qui commandait la province, sollicite une audience pour confondre l'imposteur, l'obtient et se rend à Grenoble le jour indiqué pour cette audience. Mais le commandant ne s'y trouva point. Non content de demander justice, Jean-Jacques avait écrit de tous côtés pour avoir des renseignements sur ce Thevenin. Il apprit qu'il avait été, en 1761, condamné aux galères, après exposition en place de Grève, avec cet écriteau : *calomniateur et imposteur insigne*. Il envoie les preuves à M. de Tonnerre, qui ne lui répond pas, et dit seulement qu'il *imposera silence* à Thevenin. Jean-Jacques, au contraire, voulait qu'il le fît parler pour connaître la source de cette obscure intrigue. L'absence du commandant, le jour où il donnait l'ordre de comparaître devant lui, son silence et l'impunité qu'il accorde à l'imposteur, étaient, il en faut convenir, inexplicables et propres à faire naître beaucoup de conjectures.

Jean-Jacques, quoique plus intéressé que tout autre à recueillir des renseignements, ne put y parvenir. Les seuls qu'on ait eus, viennent de son ami M. du Peyrou. Voici la note qu'il a faite, soit sur l'affaire en elle-même, soit sur la dénomination du *voyageur perpétuel*, donnée à Rousseau. « Toute grossière, dit-il, qu'était cette farce, elle tendait à compromettre la sûreté de Jean-Jacques en le mettant dans l'obligation de se produire

(1) Lettre du 18 septembre.

sous le nom de *Rousseau*, que par des considérations majeures, il avait quitté pour prendre celui de Renou ».

Il est possible que ce fut le but de cette intrigue; car le prêt des neuf francs qu'on suppose fait long-temps avant cette époque, ne pouvait être cru de personne. Ce prêt était par-là même assez indifférent, et Jean-Jacques y mit beaucoup trop d'importance. Mais la réclamation, en le forçant de reprendre son nom, le mettait dans une position où il courait le risque de faire exécuter l'arrêt du parlement et d'être privé de sa liberté.

Quant à la dénomination de *voyageur perpétuel* donnée par *Thevenin* à Rousseau, M. du Peyrou a publié une lettre qu'on lui avait écrite et dans laquelle se trouve une anecdote assez singulière.

« J'étais un jour (est-il dit dans cette lettre) à me promener au jardin des Tuileries : apercevant quelques-uns de nos lettrés, et sachant l'endroit où ils tenaient ordinairement leurs assises, j'allai les y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité. La lettre de M. Rousseau à M. l'archevêque de Paris paraissait depuis peu. Ce fut sur cet ouvrage que roula la conversation. On en parla diversement : on critiqua : la critique fut plutôt injuste que sévère : on attaqua l'auteur et l'on ne fut ni modéré, ni même honnête. M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M. Rousseau, pénétré de ses malheurs et paraissant les partager : il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Sainte-Foix parla en inquisiteur. Un abbé dont ma mémoire ne me permet pas d'appliquer le nom sur sa figure fraîche, brilla. M. D** était vis-à-vis de lui et souriait de temps en temps à l'abbé en forme d'approbation. Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui disait : ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper le public. Cette gloriole

est bien permise sans doute quand elle ne dégénère pas en folie. Que dites-vous de ses allées et venues? Il n'est bien nulle part. C'est un *voyageur perpétuel.* Ce n'est pas sur le discours que j'appuie. Je ne m'arrête qu'à ces mots : *un voyageur perpétuel.* Il est bien singulier que le maraud de Thevenin ait eu la même idée et bien long-temps après, et que M. Rousseau l'ait fait naître, lui qui depuis son retour d'Italie à Paris jusqu'à son départ pour la Suisse, n'avait fait qu'un voyage en dix-huit ans » (1).

Passons au mariage de *Thérèse Le Vasseur.* Beaucoup de personnes nient ce mariage. Le comte d'Escherny en parle en ces termes : « Je sais très-positivement qu'ils » n'étaient point mariés. Il n'avait contracté avec elle ni » civilement, ni religieusement : il n'y avait eu ni con» trat ni bénédiction nuptiale. Il l'avait simplement » nommée sa femme en sortant de table et en présence » de deux convives » (2).

Rousseau confirme cette version en donnant seulement à cet acte plus d'importance et toute la valeur d'un contrat de mariage. « Cet honnête et saint engagement, » dit-il, a été contracté dans toute sa simplicité, mais » aussi dans toute la vérité de la nature, en présence » de deux hommes de mérite et d'honneur ». C'étaient MM. de Champagneux, maire de Bourgoin, et de Rosières, tous deux officiers d'artillerie. Du Peyrou à qui Rousseau fit part de ce mariage, supposant qu'il avait repris son nom et lui ayant écrit d'après cette supposition, Jean-Jacques lui dit dans sa réponse : « Je ne sais

(1) Celui de Genève, en 1754.

(2) Œuvres philosophiques et littéraires du comte d'Escherny, tome III, p. 166. Voy la Correspondance, lettre du 31 août 1768.

» pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me » marier, quitter le nom que je porte (celui de *Renou*). » Ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les » personnes ». Ainsi Rousseau ne se maria point sous son véritable nom, et ne remplit aucune des formalités rigoureusement exigées. Du reste il pouvait croire que l'engagement qu'il contractait devant deux témoins *en présence du ciel*, était suffisant, lui dont les actes religieux se faisaient toujours au milieu du spectacle de la nature. Il résulte de ces détails que, dans la question relative à ce mariage, on peut également le reconnaître ou le nier suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Quelle que soit l'opinion qu'on s'en forme, il est bien reconnu que Thérèse Le Vasseur n'était pas digne de porter le nom de Rousseau.

Quant aux rapports qui existèrent entre Jean-Jacques et M. de Saint-Germain, on varie sur leur origine. Dans la notice qui a été faite et mise à la tête de la correspondance manuscrite et suivie par M. Petitain (1), il est dit que M. de Saint-Germain, loin de rechercher la société de Rousseau, *semblait éviter de le voir; circonstance*, ajoute-t-on, qui *porta* le philosophe à *rechercher* le militaire.

Voulant avoir des renseignements plus précis et surtout plus authentiques (2) je me suis adressé à l'un des

(1) Appendice aux Confessions, p. 24.

(2) Les lettres de Jean-Jacques et de M. de Saint-Germain ont été long-temps entre les mains de M. Royez, libraire, rue du Pont de Lodi, qui cherchait à les vendre. C'est dans la notice qui les précède, qu'on dit que M. de Saint-Germain *évita de rencontrer M. Rousseau, que tout le monde courait.* Ce sont les expressions de l'auteur. On a dit, et même imprimé, que cette

plus savants professeurs de la capitale, dont la patrie était le Dauphiné, où il avait conservé de fréquentes relations. Lui-même a fait des recherches à Bourgoin, ayant recours aux personnes les plus âgées ; par un hasard heureux, il a trouvé celle que Jean-Jacques avait chargée de recevoir ses lettres, pendant son séjour dans cette ville. Voici la note qu'il en a reçue et qu'il m'a transmise : « Rousseau vint à Bourgoin, en 1768, sous le nom » de *Renou*. Il logea à l'auberge de la *Fontaine d'or*, » chez Bouvier. Il y fut visité par les notables de la » ville. M. Anglancier de Saint-Germain, capitaine de » dragons, du régiment de Languedoc, fut de ce nombre. » Jean-Jacques qui était ombrageux, ayant laissé en» tendre qu'il ne se souciait pas d'avoir compagnie chez » lui, n'admit dans sa société que le médecin Meynier » et M. de Champagneux de Rosières, avec lesquels il » faisait des courses pour herboriser. M. de Saint-Ger» main ne fit plus de visites à Jean-Jacques chez lui, » mais il eut occasion de le revoir plusieurs fois et de » s'entretenir avec lui. M. de Saint-Germain s'étant re» tiré du service avec une pension de six cents francs, » n'a jamais habité que Bourgoin. Sa femme était de » Grenoble, née *Ponnac* ; ce qui le mettait dans le cas » d'aller quelquefois dans cette ville. Madame de Saint» Germain vit encore et demeure à Lyon avec son fils » aîné, qui était conseiller au parlement de Grenoble. Il

notice était de M. de Saint-Germain, en avouant cependant, qu'elle n'*avait par elle-même aucun caractère d'authenticité*. Il ne faut que la lire attentivement pour être convaincu qu'un militaire loyal et plein d'honneur ne parlerait pas de soi, comme on suppose que M. de Saint-Germain l'aurait fait, et surtout qu'il serait exact ; tandis que l'auteur de la notice est loin de l'être.

» a eu ensuite une charge au tribunal de Lyon; je le » crois même retiré et retraité. M. de Saint-Germain » pratiquait tous les devoirs de sa religion, tous les » jours assistait à la messe, et, en sortant de l'église, » était suivi d'un grand nombre de pauvres auxquels il » faisait l'aumône. On dit que Rousseau lui remit des » manuscrits; mais les curés des environs que M. de » Saint-Germain recevait chez lui, le décidèrent à les » brûler ».

« Avant de partir pour Paris, Rousseau alla au mont » Pilat (1) herboriser avec MM. Borin de Serezin et » M. Meynier. Il a habité un vieux château du marquis » de Cezarges, situé dans la commune de Maubec à » demi-lieue de Bourgoin. Là, il ne recevait pas de » visites. On croit qu'il s'y maria (2). Les lettres qui » lui venaient de Genève étaient adressées chez moi » *pour M. Rousseau.* Voilà ce que je sais. Tous ceux » qui vivaient de ce temps-là sont morts ».

Le vieux château de M. de Cezarges s'appelait Monquin. Jean-Jacques alla s'y établir dans les premiers jours du mois de février 1769. Il y demeura jusqu'au mois de mai de l'année suivante. On voit, dans une lettre de la fin de ce mois, datée de Monquin et adressée à M. de Cezarges, des plaintes amères sur les outrages faits à Thérèse par les gens de la maison. Si ce fut l'un des principaux motifs pour lequel il quitta ce séjour, on ne

(1) Dans le mois d'août 1769. Ainsi c'était dix mois avant de quitter le Dauphiné. Voy. les lettres du 16 septembre et du 10 octobre, dans lesquelles il décrit cette excursion.

(2) On a vu que ce devait être à Bourgoin, l'année précédente. Le doute est remarquable dans celui qui, recevant les lettres pour Rousseau, devait avoir des rapports habituels avec lui.

connaît point avec certitude ceux qu'il avait pour préférer Paris à tout autre. Il partit de Monquin dans le mois de mai pour se rendre à Lyon, où, sans M. de Saint-Germain, une aventure, semblable à celle de Thevenin, lui serait probablement arrivée. Il va nous en donner lui-même les détails dans une lettre qu'il écrivit à M. de Saint-Germain, le 3 juin 1770 :

« Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon, plus que je ne m'y étais attendu, je n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un curieux mémoire que m'a envoyé par la poste, le granger de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de-là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en denrées : comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnaie qu'il mérite, je veux au moins que vous connaissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi; et, pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en œuvre. Vous êtes à portée, monsieur, de vérifier tous ces faits; j'ai cru, sur votre amour pour l'équité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de.... mais il n'est plus temps, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses là. Ainsi je mets désormais au pis, les fourbes, les fripons, les méchants et tous les gens qui pour me décrier les emploient. J'espère avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de madame de St.-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie,

monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés » (1).

Voici la réponse de M. de Saint-Germain, datée de Bourgoin le 6 juin 1770 :

« Sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander, monsieur, j'ai pris le parti d'aller vis-à-vis des maîtres de ce granger, manifester sa mauvaise foi, après lui avoir fait lecture et à sa femme de leur lettre et du mémoire qu'ils vous ont envoyé : je les ai interrogés sur chaque article : et surtout, votre réponse à leur mémoire que vous m'avez adressée, les a confondus au point de confesser leur friponnerie, et qu'ils ont été comblés eux et leurs enfants de vos bienfaits et de vos générosités : leur ayant reproché leur ingratitude et leur coquinerie, la femme et l'homme m'ont rappelé l'histoire du péché d'Adam; l'homme a reproché à sa femme de l'avoir contre son gré, engagé à cette mauvaise action. La femme pour s'excuser a répondu, ce M. Rousseau était si bon, si généreux, que j'ai cru qu'il enverrait sans examen et sans rien approfondir le montant de notre mémoire. L'un et l'autre, d'après cet aveu, ont été chassés de la maison de leurs maîtres, qui voulaient absolument que leur granger vous fît des excuses, ce que je n'ai pas jugé convenable, parce que des excuses ne sont dues que d'égal à égal, et d'honnêtes gens à honnêtes gens.

» Madame de St.-Germain vous remercie, prenant, autant que moi, part à tout ce qui vous intéresse, elle a droit d'en mériter une dans l'honneur de votre souvenir:

(1) Cette lettre n'a été imprimée qu'en 1820, pour la première fois.

celui de madame Rousseau nous est également cher, et nous l'assurons de nos devoirs ».

Heureusement Jean-Jacques s'était adressé à un militaire plein d'honneur et de probité, dont l'aspect fit trembler les fripons et les déconcerta. Supposons le granger mis en action par celui qui fit mouvoir Thevenin; un avocat crédule, quand son intérêt le demande; supprimons M. de Saint-Germain, et nous verrons une nouvelle intrigue; Jean-Jacques accusé de ne pas payer ses dettes, tous ses envieux l'affirmant avec d'autant plus de force, qu'ils n'en auraient rien cru; enfin le plus exact des hommes à remplir ses engagements, métamorphosé en un bas et vil escroc.

Le même M. de Saint-Germain a laissé le récit de plusieurs traits de la vie de Jean-Jacques pendant qu'il habitait Monquin. Nous nous bornerons au suivant: « accompagné d'une autre personne, j'allai visiter M. » Rousseau qui s'était retiré à la campagne : quelques » moments après notre arrivée, un homme vint frapper à la porte. M. Rousseau se lève, lui ouvre et lui » dit de revenir. L'homme insiste, en disant qu'il venait de loin et qu'il avait besoin de son argent. Alors il » le fit entrer et nous vîmes sept à huit vêtements de » différentes tailles que cet homme apportait. M. Rousseau lui demanda ce qu'il lui fallait : il réclama dix-» huit francs qui lui furent payés. Voyant que nous » nous étions aperçus de ce qu'il voulait nous cacher, il » nous dit : c'est une famille qui n'est pas vêtue; car il » ne faut pas croire que de donner vingt-quatre sols ou » un petit écu à l'importunité d'un pauvre, ce soit remplir les obligations de la charité. Il faut chercher le » besoin où il est, réchauffer ceux qui ont froid, donner » du pain à ceux qui en manquent, et soulager les ma-

» lades ». Pourrait-on croire, ajoute M. de St-Germain, qu'avec de tels sentiments, *soutenus par une pratique habituelle*, M. Rousseau, à l'occasion de son goût pour la recherche des plantes, fût accusé d'y chercher du poison, parce qu'il fit boire une infusion à un ouvrier qui mourut dans un accès de colique néphrétique!

Ce fut pendant son séjour à Lyon que Rousseau souscrivit pour la statue de Voltaire, en disant : que, puisque tous les auteurs avaient le droit de souscrire, il avait payé ce droit assez cher pour oser y prétendre. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. de La Tourette, fut insérée dans un journal. Voltaire inquiet, s'adresse aussitôt à M. de La Tourette, pour savoir si cette nouvelle était vraie. « J'ai peur, lui écrit-il, que les gens de lettres de Paris » ne veuillent point admettre l'étranger : c'est une ga- » lanterie toute française ; ceux qui l'ont imaginée sont » tous ou artistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul » est à la tête, et trouverait peut-être mauvais que l'ar- » ticle de la gazette fût vrai ». Voltaire voulait que Rousseau fût considéré comme étranger aux gens de lettres de Paris, quoiqu'il n'eût écrit que dans leur langue, et des ouvrages qui valaient bien les leurs : il lui refusait le titre d'artiste et d'amateur. L'auteur du *Devin du Village* n'était pas même un amateur! hâtons-nous de jeter un voile sur cette faiblesse du grand homme que la passion rendait quelquefois si petit, et gémissons de ce qu'au lieu d'imiter la généreuse vengeance de son rival, il n'en éprouvait que du dépit et de l'humiliation. Mais pourquoi le duc de Choiseul aurait-il trouvé mauvais de voir inscrit parmi les souscripteurs de la statue de Voltaire, celui qui lui avait rendu le plus bel hommage, en disant qu'il devait à la lecture de ses immortelles productions, son style et son talent? l'ombrageux

Jean-Jacques aurait donc eu raison de compter ce ministre au nombre de ses ennemis.

Après être resté quelque temps à Lyon dans la famille de M. Boy de La Tour, il se rendit à Paris par Dijon, où la fatigue et le désir de faire un pélerinage à Montbard, l'obligèrent de se reposer plusieurs jours. Il arriva dans la capitale à la fin de juin (1). Suivons-le sur ce théâtre mobile où, malgré l'envie, sa gloire n'avait rien perdu de son éclat.

(1) Voyez lettre V, sur la *Botanique*, adressée à M. De la Tourette, avec lequel il avait herborisé à Lyon ; il lui rend compte de son voyage.

TROISIÈME PÉRIODE.

Du 4 juillet 1770 au 4 juillet 1778.

Il était présumable que celui qui *ne médit jamais de personne* (1), qui n'écrivit point de satire, ne voudrait pas laisser après lui des mémoires, contenant des vérités offensantes sans en donner des preuves incontestables, ni sans avoir mis à même de répondre et de se défendre, ceux que ces vérités blessaient. Le premier soin de Rousseau fut de rassembler les preuves sur lesquelles s'appuyaient, je ne dis pas les accusations, car il n'accusait pas, mais les faits. Ces preuves consistaient dans un grand nombre de lettres. Il les classa, les rangea par liasses et les déposa dans les mains de son ami du Peyrou. Elles sont maintenant dans la bibliothèque de Neuchâtel. Non content de cette première mesure, insuffisante aux yeux de celui qui regardait la justice comme le premier et le plus rigoureux de nos devoirs, il adopta bientôt un moyen de le remplir. Ce fut de donner à ces mémoires toute la publicité qu'ils pouvaient acquérir sans avoir recours à l'impression; d'en communiquer, à cet effet, le manuscrit, et d'en faire, au milieu des personnes les plus intéressées, les plus compromises, des lectures publiques en les sommant de répondre (2).

(1) Ce sont les expressions dont se sont servis ceux qui vécurent plus ou moins de temps dans l'intimité de Jean-Jacques, entre autres, *Corancès* et *Bernardin de Saint-Pierre*, dont nous rapporterons les témoignages.

(2) « Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens

Tel nous paraît être le motif qu'eut Rousseau de venir habiter la capitale, et notre opinion se fonde sur la conduite qu'il y tint, tant qu'on lui permit de la tenir, et sur un passage de sa lettre du 4 avril 1770, à son ami M. Moulton : « Ne parlons plus de Chambéry, lui disait-» il, ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le » devoir crient ; je n'entends plus que leur voix » (1). Du moment où Jean-Jacques avait la liberté de demeurer à Paris, il crut qu'il devait venir se montrer dans cette capitale pour y rétablir une réputation qu'il croyait flétrie et pour y confondre ses ennemis. C'était dans ses principes, dans son caractère, et nous ne croyons point abuser de la patience du lecteur en lui soumettant cette conjecture. Nous ajouterons que, puisque Jean-Jacques avait la permission, tacite au moins, d'habiter Paris, il *était de son honneur* d'en profiter et le devait.

Il paraît qu'il y fut bien accueilli. Le 4 juillet 1770, il écrivait à M. de La Tourette et lui disait : « Je suis » depuis mon arrivée tellement accablé de visites et de » dîners que, si ceci dure, il est impossible que j'y » tienne, et malheureusement je manque de force pour » me défendre. Cependant, si je ne prends bien vite » un autre train de vie, mon estomac et ma botanique » sont en grand péril. Tout ceci n'est pas le moyen de » reprendre la copie de musique d'une façon bien lucra-

---

» d'exposer, il sait des mensonges et des impostures : s'il refuse » de les éclaircir et de les approfondir avec moi, *tandis que je* » *suis en vie*, il n'aime ni la justice ni la vérité. » C'est par cet appel que se terminent les *Confessions*. On verra qu'au lieu d'*éclaircir*, madame d'Epinay eut recours à la police.

(1) M. Petitain présente ce langage comme l'effet de l'aliénation mentale, et presque comme un insensé, celui qui chercherait un sens au passage que nous citons.

» tive; et j'ai peur qu'à force de dîner en ville, je ne » finisse par mourir de faim chez moi. Mon âme, na- » vrée, avait besoin de quelque dissipation, je le sens; » mais je crains de n'en pouvoir ici régler la mesure, » et j'aimerais encore mieux être tout en moi que tout » hors de moi ». —

A son retour à Paris, il logea rue Plâtrière, dans une maison appartenant à M. Venant, épicier retiré du commerce, dont la femme plut à Rousseau par son bon sens, ses manières et sa franchise. Il voyait souvent cette famille, qui possédait une maison à Belleville, où Jean-Jacques avait loué une chambre (1) dans laquelle il se reposait pendant ses promenades. Dans une lettre datée de Naples, du 30 décembre 1770, et adressée à l'abbé Raynal, Galiani lui conseille d'aller rue Plâtrière *voir la jolie mercière qui tient lieu de tout sur la terre à J.-J. Rousseau, n'en déplaise à sa gouvernante.* C'est de madame Venant qu'il était question, et qui n'était plus ni jeune ni jolie. Pour que Galiani sût à Naples ces particularités, il fallait qu'on eût pris soin de l'en instruire. L'âge et les infirmités de Jean-Jacques rendaient la plaisanterie de l'abbé déplacée. Quoi qu'il en soit, il voyait souvent cette famille.

Grimm, dans sa correspondance, représente Rousseau comme allant beaucoup dans le monde. « Il a, dit-il, » déposé sa peau d'ours avec l'habit d'arménien, il est » redevenu galant et doucereux. Il va souper aussi chez

(1) Après la mort de Rousseau, l'on trouva dans cette chambre plusieurs lettres qu'il y avait portées pour y répondre et des notes de sa main. Ces papiers furent mis dans une caisse, et la caisse placée dans un grenier. On a fait pour la retrouver des recherches infructueuses.

» Sophie Arnoud avec l'élite des petits-maîtres et des » talons rouges. »

On verra dans le récit de madame de Genlis, que Rousseau ne soupait pas en ville, et qu'il se retirait de bonne heure. Il dînait quelquefois chez Sophie Arnoud, mais tête à tête ou du moins avec un ou deux convives. Un jour des seigneurs de la cour voulant le connaître, prièrent mademoiselle Arnoud de les faire souper avec lui. Le refus qu'elle fit, parce qu'elle était certaine d'en éprouver un de Jean-Jacques, les mécontenta; ils revinrent souvent à la charge, et menacèrent Sophie Arnoud de se brouiller avec elle. Pour éviter cette rupture, elle fit auprès de Rousseau une tentative inutile. Voici comment elle se tira d'affaire. Le tailleur de la comédie avait quelque ressemblance avec Jean-Jacques; elle le remarque, et se résout à lui faire jouer le rôle de Rousseau. Les conventions sont bientôt faites; les voici: le tailleur doit prendre la perruque ronde, l'habit marron sans collet, la longue et grosse canne, tout le costume enfin de Jean-Jacques. Il aura soin de tenir la tête un peu penchée, de ne *pas dire un seul mot;* on lui laisse la liberté de manger et de boire, mais en observant toujours le même silence; il se lèvera de table à un signal convenu, pour se retirer, et décampera sans rentrer dans le salon; il sera payé largement. Le jour est pris; les invitations sont faites; le tailleur arrive et joue fort bien son rôle. Il y avait environ une douzaine de convives du haut parage. Mademoiselle Arnoud plaça le tailleur à sa droite, ayant pris ses mesures pour enivrer ses hôtes, comptant sur le vin pour rendre l'illusion plus complète, et voulant le ménager au prétendu Rousseau, parce qu'il était nécessaire qu'il fût entièrement muet. Malgré toutes ses précautions, il but beaucoup; le *sentiment de son devoir*

et *la crainte* lui firent garder le silence convenu jusqu'à la fin du repas. Tout le monde parlait à la fois; le tailleur se mit à faire comme les autres, et tint des propos qui, sans l'ivresse des convives, leur auraient paru fort étranges. Sophie Arnoud fait le signal; le tailleur n'en tient compte et continuait de boire, lorsque Sophie le menaça de le faire prendre par ses gens et jeter à la porte. Il se lève et sort. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que chacun admira le muet, tant la prévention rend aveugle, et trouva qu'il répondait parfaitement à l'idée qu'on s'était faite de son esprit et de ses talens. On fut très-fâché de ne pas le retrouver dans le salon. Il fut question de ce repas dans toutes les sociétés de Paris, et l'on ne manquait pas de citer des bons mots ou des sentences du tailleur. Il existe encore aujourd'hui un des convives, et Sophie Arnoud leur raconta quelque temps après le tour qu'elle leur avait joué (et dont on tient le récit d'elle-même). Ils eurent le bon esprit d'en rire. Il paraît que Grimm ne fut pas détrompé. Il pouvait croire, ainsi que beaucoup d'autres, qu'en effet Rousseau soupait avec l'élite des talons rouges; et cette anecdote, dont on peut garantir la certitude, pouvait entretenir l'erreur tant qu'on aurait ignoré par qui le rôle de Jean-Jacques était rempli.

Il allait jouer aux échecs tantôt au café qui porte son nom aujourd'hui, tantôt à celui de la Régence. Sa présence attirait dans l'un et l'autre beaucoup de curieux. Madame Venant avait une sœur qui tenait un café rue de la Verrerie, et qui n'y faisait pas ses affaires; pour l'achalander, elle pria Rousseau d'y aller. Il y consentit, et la foule l'y suivit. Mais quelques jeunes gens étant venus lui réciter dérisoirement des passages d'Émile, il abandonna ce café.

Lorsqu'en 1776 il fit cette chute, dont il rend compte dans la deuxième promenade, on voulut le saigner; mais il s'y opposa. L'on eut recours à madame Venant, à qui l'on supposait de l'influence sur Jean-Jacques. Elle le prêcha, lui raconta que dans un accident pareil elle aurait succombé sans une saignée: « C'est que vous aviez » de mauvais sang, dit-il en l'interrompant; moi, je » n'en ai que de bon. » On tient de la famille plusieurs particularités minutieuses auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Celles d'un intérêt plus général doivent fixer notre attention. Telles sont les relations qu'il eut, dans les premières années de son retour, avec des écrivains qui en ont rendu un compte plus ou moins véridique, et que nous allons remettre sous les yeux du lecteur, en les accompagnant des observations dont elles paraissent susceptibles. Nous nous bornerons aux principaux, c'est-à-dire à madame de Genlis, à MM. Dusaulx, le prince de Ligne, de Rulhière, Bernardin de Saint-Pierre, Grétri et Corancèz, dont les relations offrent quelques variétés. Le même désir animait ceux qui voulaient connaître Jean-Jacques. C'était la curiosité. Quelques-uns étant au nombre de ses admirateurs, exprimèrent leur sentiment, et l'éloge réveillait la méfiance de Rousseau, qui le croyait ironique.

Commençons par Dusaulx, qui eut avec lui pendant quelque temps des rapports dont il a publié le récit (1). La lecture de cet ouvrage, en faisant naître un choc de sentimens opposés, devient fatigante, parce qu'on passe de l'admiration à la pitié, à laquelle succèderait même

---

(1) *De mes rapports avec J.-Jacques Rousseau*, un vol. in-8°, 1798. Cette liaison n'a duré que sept mois : elle commença en 1770.

le mépris, si l'on adoptait sans réflexion les conjectures et les interprétations de l'auteur, qui explique toujours à sa manière un mouvement ou une action bizarre de Rousseau; c'est-à-dire, en supposant une intention mauvaise sans en donner aucune espèce de preuve. On voit que Dusaulx était profondément blessé. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il termine le récit de leur rupture par cet aveu qui aurait dû l'engager à ménager davantage son ancien ami. « Je ne sache pas que, depuis » notre éternelle séparation, il soit sorti de la bouche de » Jean-Jacques un seul mot capable de m'offenser : au » contraire, j'ai appris avec reconnaissance qu'il s'était » expliqué sur mon compte d'une manière trop honorable pour le répéter. » Dusaulx n'a pas cru devoir suivre cet exemple dans le récit de *ses rapports*. Nous allons en extraire quelques passages. Commençons par un dîner qu'il donne à Rousseau.

« On s'était rassemblé de bonne heure; Jean-Jacques ne se fit pas trop attendre. A quelques nuages près, mon Dieu! qu'il fut aimable ce jour-là! tantôt enjoué, tantôt sublime. Avant le dîner, il nous raconta quelques-unes des plus innocentes anecdotes consignées dans ses *Confessions*. Plusieurs d'entre nous les connaissaient déjà; mais il sut leur donner une physionomie nouvelle et plus de mouvement encore que dans son livre. J'ose dire qu'il ne se connaissait pas lui-même, lorsqu'il prétendait que la nature lui avait refusé le talent de la parole; la solitude sans doute avait concentré ce talent en lui-même : mais dans ces momens d'abandon, et lorsque rien ne l'offusquait, il débordait comme un torrent impétueux à qui rien ne résiste. S'il se fût exercé dans l'art oratoire, s'il eût abordé une tribune vraiment nationale, qui sait jusqu'où cette âme de feu, pourvue de tant de moyens

dans tous les genres, aurait porté l'éloquence française? Il fut question de nos plus grands écrivains : abstraction faite de ses opinions particulières, il les caractérisa tous avec justesse, précision, surtout avec une impartialité dont nous fûmes ravis; et il semblait par-là nous avertir que leur gloire ne portait aucun préjudice à la sienne. Montaigne, nous dit-il, ce premier philosophe français, fut notre maître à tous. Sans lui peut-être nous n'aurions jamais eu ni Bayle ni Montesquieu. Quel homme! ajouta-t-il, que ce Michel Montaigne! outre la naïveté, la grâce et l'énergie de son style inimitable, il avait des vues longues, et, comme il l'a dit, l'esprit *primesautier*. Quand Jean-Jacques en fut à Voltaire, qui l'avait si indignement outragé, au lieu de récrimination, il se plut à rendre justice entière à sa fécondité inépuisable, à la diversité de ses talents. Quant à son caractère, il n'en dit que ces mots remarquables : je ne sache point d'homme sur la terre dont les premiers mouvemens aient été plus beaux que les siens.

« On lui fit remarquer sur mes tablettes tous ses livres exposés sur le même rayon. Il s'émeut à cet aspect. Ah! les voilà, s'écrie-t-il, je les rencontre partout : il semble qu'ils me poursuivent. Que ces gens-là m'ont fait de mal et de plaisir! Il s'en approche; il les frappe et les caresse l'un après l'autre. Son *Émile* fut le plus maltraité, en père néanmoins. -- Que de veilles, que de tourmens il m'a coûtés! et pourquoi? pour m'exposer aux fureurs de l'envie et de mes persécuteurs. Cet enfant, opprimé dès sa naissance, ne m'a jamais souri : j'ignore quel chemin il a fait dans le monde. Mon *Héloïse* du moins m'a fait passer de bons momens, quoique je ne l'aie pas non plus engendrée sans douleur, et qu'on l'ait insultée...... Pendant ce long dîner, qui me parut si court, nous crûmes

entendre tantôt Platon, tantôt Lucrèce. Il ne lui fallait que des admirateurs et point de rivaux (1). D'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de préférence ou de distinction, il était si susceptible, que quelqu'un parlant de Rousseau le poète, et ayant dit le grand Rousseau (2), nous le vîmes changer de visage, comme si on ne lui eût assigné par-là que le second rang dans la république des lettres. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette séance, c'est qu'il fit bon visage à tout le monde....

« Je lui avais peint le poète Piron comme un homme aussi aimable que généreux : il voulut en juger par lui-même. Peut-être aussi se flattait-il d'y découvrir quelques traces de la conspiration dont il cherchait le fil (3); mais il n'y trouva que ce que je lui avais promis. C'était précisément la fête d'Alexis Piron. Dès le point du jour les vers, les fleurs avaient commencé à pleuvoir chez lui. Nous y arrivâmes trois heures après son repas; c'était le bon moment; celui des saillies et de l'imagination. Quoi qu'en ait dit Voltaire, Piron ne dormait pas toujours. Il faisait ce jour-là les délices d'un cercle de personnes choisies, et qui malgré lui l'avaient couronné de roses, de

(1) Jean-Jacques a cependant vécu dans l'intimité pendant longtemps avec Diderot, qui pouvait être un rival; dans l'hommage qu'il rend à Voltaire, et l'aveu qu'il fait souvent de sa supériorité, il ne comptait pas sur un admirateur. La manière dont il vécut en Suisse, en Angleterre, en Dauphiné, l'isolement dans lequel il se tint, semblent ne pas trop démontrer qu'il ne lui fallait que des admirateurs.

(2) Voilà un *changement de visage* bien singulièrement interprété !

(3) Aller chez Piron, qui était presque aveugle et plus qu'octogénaire, pour y découvrir une conspiration ! voilà une étrange conjecture !

myrtes et de lauriers. Je crois le voir et l'entendre : c'était Anacréon; c'était encore Pindare. Piron, qui s'abandonnait alors, au sein de l'amitié, à des transports charmants, ne pouvait pas savoir que nous fussions si près de lui, parce qu'il avait la vue très-courte. — Mon oncle, s'écria la nièce hors d'haleine, le voilà! — Qui donc? est-ce Jean-Jacques? — Oui, c'est M. Jean-Jacques Rousseau, c'est lui-même. A ces mots, qui le font bondir sur son siège, il cherche en tâtonnant la main de Jean-Jacques, la saisit, entr'ouvre sa robe de chambre, la glisse sur son cœur, et, d'une voix de Stentor, entonne le *Nunc dimittis servum tuum, Domine*, retenant toujours dans la même place, sur son cœur palpitant, la main de celui qu'il estimait être le plus éloquent de son siècle. — Je ne mourrai donc pas, mon cher Rousseau, sans que mes vœux soient exaucés? Le voilà, m'a dit Nanette : j'ai pressenti que c'était vous. Puis il l'embrasse, puis il l'étreint de toutes ses forces. Je regardais Rousseau : quel contraste! il calculait de sang froid ces douces étreintes (1) et paraissait n'y rien comprendre. Piron allait toujours son train. — Oh! la bonne tête! oh! le bon cœur! et cependant des barbares ont brûlé son *Émile*. Tant mieux! le parfum d'un pareil holocauste a dû réjouir les anges. Mais comment vous a-t-il pris fantaisie de venir chez moi? car il s'en faut bien, m'a-t-on dit, que vous alliez partout : serait-ce pour y faire contraster la sagesse avec la folie! A propos, m'avez vous pardonné certaines épigrammes que je me reproche

(1) Dans le fait, il n'y entendait rien, celui qui a dit : « Mon » Dieu! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte » contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses! et » que le premier mot qu'on prononce est froid après tout cela! »

aujourd'hui? ce sont les fruits d'une verve libertine et qui m'emporte malgré moi. — Je fais plus, dit Rousseau, j'en attends d'autres. Allez, joyeux nourrisson de Bacchus, enfant gâté des muses, soyez toujours le même, soyez toujours Piron. Vous êtes né malin, et n'avez jamais été méchant. »

M. Dusaulx, comme on voit, suppose que Jean-Jacques n'était nullement sensible à l'accueil de Piron. Pour donner une idée de cette manie des conjectures et des interprétations qui ne connaît pas de bornes, nous allons rapporter un passage très-curieux. « Supposez, dit l'auteur, » que la vie de Rousseau se fût prolongée jusqu'à l'é- » poque désastreuse où la fleur des Français fut traînée » à l'échafaud; qui doute que nos tyrans subalternes » n'eussent trouvé dans ses ouvrages cent fois plus d'hu- » manité qu'il n'en fallait pour l'y traîner l'un des pre- » miers? *qui doute aussi* que, ses œuvres à la main, il » n'eût provoqué les bourreaux, pour en obtenir la » palme du martyre, qu'il avait si long-temps désirée? »

Quand on métamorphose ses conjectures en certitude, ses hypothèses en réalité, au point de ne pas permettre le doute, on ne mérite pas une réfutation sérieuse (1). Nous n'en ferons donc pas. Mais, pour montrer à quel point les préventions peuvent aveugler un homme de mérite et le rendre injuste, nous rapporterons un trait que Dusaulx raconte avec beaucoup de sérieux, en le

(1) Ainsi nous nous abstiendrons de répondre à Dusaulx, racontant que Francueil fit prendre la négative à Jean-Jacques dans la question de l'académie de Dijon, et qu'à cette occasion ils se brouillèrent et ne se revirent plus. La seule réponse est le fait. Ils ont continué de se voir, et très-souvent, chez madame d'Epinay, depuis 1750, époque où le discours fut couronné, jusqu'en 1757,

mettant cependant dans la bouche de Rulhières: « Qu'es-
» pérer d'un homme qui en est venu au point, la *chose*
» *est certaine*, de se méfier de son propre chien, et cela
» parce que les caresses de ce pauvre animal sont trop
» fréquentes, et qu'il y a là-dessous quelque mystère
» caché? Mais il faut entendre Rousseau parler lui-
» même. Un essaim de moineaux, me dit-il un jour, ve-
» nait assidument sur ma fenêtre manger les miettes de
» ma table, que j'avais soin de leur jeter à la même
» heure; comme elles ne suffisaient pas pour les nourrir
» eux et leurs petits, je prenais sur le pain de ma jour-
» née pour ne les laisser manquer de rien, et me félici
» tais d'être à leur égard le ministre de la providence.
» J'avais bien le droit, ce me semble, de croire que nous
« fussions les meilleurs amis du monde: point du tout,
» ils ne valaient pas mieux que les hommes. Je veux
» les caresser, et voilà mes étourdis qui s'envolent comme
» si j'eusse été un oiseau de proie. Ils n'auront pas été,
» j'en suis sûr, à deux rues de ma maison, qu'ils auront
» dit pis que pendre de moi. »

Ce conte est rapporté pour faire voir à quel excès de méfiance Jean-Jacques était parvenu. Quelque prévenu qu'on soit contre Rousseau, il me semble qu'il eût été prudent, en répétant ce fait, de se *méfier* de soi-même, et, comme Jean-Jacques n'était présisément ni sot ni

qu'il se brouilla avec cette dame et ses amis. Nous réfutons suffisamment, dans la notice de ce discours, les accusations de cette espèce Nous ne répondrons encore à Dusaulx, représentant le baron d'Holbach comme le plus doux, le meilleur des hommes, celui qui eut le plus de complaisance pour Rousseau, que par l'aveu de ce baron (*voyez* son article), qui s'amusait à contrarier Jean-Jacques pour le *mettre en verve*.

stupide, de chercher à découvrir l'intention qu'il pouvait avoir. Car, puisqu'on suppose, comme *chose certaine*, qu'il se *méfiait* de son chien; puisque, non-seulement on se permet des suppositions, mais qu'on les donne comme des faits, nous pouvons en faire une, et voir dans l'*aventure* de ces moineaux, un apologue ingénieux, une épigramme pour faire sentir à celui qu'on entretient, et qu'on soupçonne de se moquer de nous, que l'on n'est pas sa dupe. En effet, à qui la fable est-elle contée? A Rulhières, bel esprit, homme à la mode, qui n'allait chez Jean-Jacques que pour y recueillir des ridicules dont il amusait ensuite ses sociétés. Peut-être même l'apologue est-il de son invention.

Après avoir fait remarquer que Dusaulx semble se plaire à consigner dans son livre tout ce qui peut nuire à son ancien ami, et qui ne mérite pas de réponse (1), nous

(1) Pour faire voir que ce n'est pas faute de moyens, nous allons rappeler sommairement toutes les accusations. Dans la note précédente, nous en avons présenté deux qui se réfutent d'elles-mêmes.

1°, Jean-Jacques recevait de toutes mains; *secondés par sa femme, ses amis profitaient de sa simplicité* pour subvenir à ses besoins. Chacun avait son département, l'un les vivres, l'autre l'habillement, ainsi du reste. Voilà comme notre philosophe, *trompé du matin au soir*, s'est tiré d'affaire sans déroger à sa pauvreté systématique. Il y a ici contradiction dans les expressions. S'il était *trompé*, si l'on profitait de *sa simplicité*, on ne pouvait le soupçonner de s'entendre avec Thérèse; d'ailleurs la mère de celle-ci gardait les cadeaux pour elle. Quand Jean-Jacques sut qu'elle en recevait, il la renvoya dans les vingt-quatre heures. Remarquons que Dusaulx, qui parle, a envoyé douze bouteilles de vin à Jean-Jacques, qui en eut beaucoup d'humeur, et pensa se brouiller avec lui.

2°, Dusaulx raconte qu'à la mort de Louis XV, Jean-Jacques éprouva la plus vive douleur, et qu'il dit (non à Dusaulx), mais

finirons son article en rapportant l'observation par laquelle il termine lui-même son ouvrage, et qu'il adresse à ses amis : « Je ne vous ai guère montré Jean-Jacques

à un de ses amis, qu'il allait hériter de toute la haine que l'on portait au roi. *Vous voyez où j'en suis;* ajoutait-il. Si le fait est vrai, il faut plaindre Rousseau. C'est un malheur, mais non un crime, que d'être malade. La même réflexion s'applique aux confidences de Rousseau, rapportées par Dusaulx, qui prétend qu'il lui a dit que *du coin de son feu il voyait et entendait à cent lieues à la ronde tout ce qui se tramait contre lui; qu'on l'ensevelirait tout vivant dans un cercueil; qu'en prenant la Corse, c'est un tour qu'on lui jouait, pour lui ravir la gloire de rédiger un code pour ce pays, etc.* Nous le répétons, ces propos sont l'effet du délire d'une imagination malade. S'ils ont été tenus, c'est au coin du feu : à qui ? et de qui les tient-on ? d'un intime ami du malade. Du reste, ils ne font ni tort ni mal à personne. Ils consolent l'envie et confirment la remarque de Sénèque : *Nullum magnum ingenium sine mixturâ dementiæ* Senec. De tranquillitate animi.

3°, Jean-Jacques exprime assez souvent les remords qu'il éprouve d'avoir mis ses enfants à l'hôpital, et toujours avec tant d'énergie ou d'amertume, qu'on ne peut guère douter de sa sincérité. Dusaulx raconte qu'à la lecture de cet article, dans les *Confessions*, il s'arrêta, et qu'un *morne silence semblait lui dire : O ciel ! s'il eût été le père de dix, il en aurait sacrifié dix. Et nous ne prîmes pas la fuite !* Et vous faites, vous, d'aussi odieuses conjectures, quand nous avons tant de preuves éloquentes des regrets de l'auteur ! Il est une conjecture sur le même sujet, plus odieuse encore, que nous rapporterons lorsqu'il sera question des lectures qu'il fit de ses *Confessions*.

4°, Rousseau ne se faisait appeler *Jean-Jacques* que parce qu'il ne pouvait pas s'intituler *monseigneur*. Ce *sarcasme* (puisque Dusaulx l'appelle ainsi) est si pitoyable, qu'il n'a besoin que d'être répété pour qu'on en fasse justice. Jean Baptiste Rousseau n'est mort qu'en 1741 : neuf ans après un autre Rousseau devient célèbre. Il prend ses prénoms, et c'est parce qu'il ne peut s'intituler *monseigneur ! Risum teneatis !*

» que payant à la nature humaine le tribut de faiblesse » que, savants ou ignorants, nous lui payons tous d'une » manière plus ou moins frappante. Juste comme vous » l'êtes, vous sentez avec moi que, lorsqu'il s'agit d'un » homme entraîné par l'impatience de son genie hors » de sa propre sphère, et qui a constamment cherché » le mieux dans le possible; vous sentez, dis-je, qu'il » ne convient pas d'apprécier un pareil homme d'a- » près des mœurs domestiques, des liaisons particu- » lières et des caprices momentanés. Ce n'est plus dé- » sormais que dans ses œuvres immortelles, et qui, » malgré les erreurs qu'on y remarque, le mettent à » côté de Platon, que vous trouverez le vrai Jean- » Jacques. Ses inconséquences, ses aspérités, ses mé- » prises involontaires, et la plupart des reproches qu'on » lui a faits, tomberont dans l'oubli, ou n'inspireront » que de la pitié : ce qu'il eut de beau, de grand et de » sublime, vivra dans la mémoire des hommes ».

Madame de Genlis eut dans le même temps avec Rousseau des relations fréquentes dont le récit est d'autant plus curieux (1) que, sans le vouloir, elle y fait de l'auteur d'*Émile* un éloge complet, et que dans la seule critique qu'elle se permette, elle donne des détails qui réfutent ses interprétations (2). Comme ce serait une folle témérité que de prétendre raconter aussi bien que madame de Genlis, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à la laisser parler elle-même.

« Ma première entrevue avec Jean-Jacques ne fait pas » honneur à mon esprit et à mon discernement; mais

(1) *Souvenirs de Félicie*, tome I, p. 290.

(2) En général, madame de Genlis n'est pas heureuse dans ses *Commentaires*. Voyez tome II, son article.

» elle a quelque chose de si comique et de si singulier
» que je m'amuserai moi-même en me la rappelant. Il
» était à Paris depuis six mois. J'avais alors dix-huit ans
» (1). Quoique je n'eusse jamais lu une seule ligne de
» ses ouvrages, j'éprouvais un grand désir de voir un
» homme si célèbre qui m'intéressait, particulièrement
» comme auteur du *Devin du village*. Mais Rousseau
» était très-sauvage; il refusait toutes les visites et n'en
» faisait point. D'ailleurs je ne me sentais pas le courage
» de faire la moindre démarche à cet égard : ainsi je
» témoignais l'envie de le connaître, sans imaginer qu'il
» me fût possible d'en trouver les moyens. Un jour M.
» de Sauvigni, qui voyait quelquefois Rousseau, me
» dit en confidence que M. De** voulait me jouer un
» tour; qu'un soir il m'amènerait Préville, déguisé en
» Jean-Jacques Rousseau, et qu'il me le présenterait
» pour tel. Cette idée me fit beaucoup rire, et je pro-
» mis bien de faire semblant d'être dupe de cette plai-
» santerie. »

Plusieurs semaines se passent, Préville n'arrive point; mais Rousseau, qui désirait d'entendre madame de Genlis jouer de la harpe, vint chez elle, conduit par M. de Sauvigni. Elle prend Jean-Jacques pour Préville. « J'avoue, continue-t-elle, que rien ne me parut si plai-
» sant que sa figure, que je ne regardais que comme
» une mascarade. Son habit, ses bas couleur de marron,
» sa petite perruque ronde, tout ce costume et son
» maintien n'offraient à mes yeux que la scène de co-
» médie la mieux jouée et la plus comique. Cependant,
» faisant sur moi-même un effort prodigieux, je pris

---

(1) Ce devait être au mois de janvier 1771, Jean-Jacques étant à Paris en juillet 1770. Cependant madame de G. est née en 1746.

» une contenance assez convenable; et, après avoir balbutié deux ou trois mots de politesse, je m'assis. L'on causa, et, heureusement pour moi, d'une manière assez gaie; je gardai le silence; mais de temps en temps j'éclatais de rire, et c'était avec tant de naturel et de si bon cœur, que cette surprenante gaieté ne déplut pas à Rousseau. Il dit de jolies choses sur la jeunesse en général. Je pensais que Préville avait de l'esprit, et qu'à sa place Rousseau n'aurait pas été si aimable, parce que mes rires l'auraient scandalisé (1). Rousseau m'adressa la parole. Comme il ne m'embarrassait pas du tout, je lui répondis très-cavalièrement tout ce qui me passait par la tête. Il me trouva fort originale, et moi je trouvais qu'il *jouait* avec une perfection que je ne me lassais pas d'admirer (2). Jamais les caricatures ne m'ont fait rire; ce qui me charmait, c'était la simplicité, le naturel de celui que je croyais un comédien; et, d'après cette idée, il me paraissait bien supérieur en chambre à ce que je l'avais vu sur le théâtre. Cependant il me semblait qu'il donnait à Rousseau beaucoup trop d'indulgence, de bonhomie et de gaieté (3). Je jouai de la harpe, je chantai quelques airs du *Devin du village*, et je riais aux larmes des éloges de Rous-

(1) C'était une conjecture, et madame de Genlis a l'habitude d'en faire.

(2) Comment croire à la fois que Rousseau n'aurait *pas été si aimable* que l'était Préville, et que celui-ci jouait avec une perfection admirable le rôle de Rousseau ?

(3) Autre conjecture. Jean-Jacques n'avait ni indulgence ni bonhomie. Ce qu'il y a de plaisant dans cette scène *vraiment comique*, c'est le rôle que joue l'historienne en la racontant. La scène continue.

» seau et de tout ce qu'il disait sur son *Devin*. Rousseau » me regardait toujours en souriant, avec cette sorte de » plaisir qu'inspire un enfantillage bien naturel ; et, en » me quittant, il promit de revenir le lendemain dîner » avec nous. Il m'avait tant divertie, que cette pro- » messe m'enchanta, et j'en sautai de joie ; je le recon- » duisis jusqu'à la porte, en lui disant toutes les dou- » ceurs et toutes les folies imaginables. Quand il fut » sorti, je cessai tout-à-fait de me contraindre, et je » me mis à rire à gorge déployée. M. De** stupéfait, » me considérait d'un air mécontent et sévère qui re- » doublait ma gaieté. Je vois bien, lui dis-je, que vous » reconnaissez enfin que vous ne m'avez pas attrapée. » Vous en êtes piqué ; mais, au vrai, comment pouviez- » vous croire que je serais assez simple pour prendre » Préville pour Jean-Jacques Rousseau? — Préville? — » Eh! oui, niez-le, vous me persuaderez. — La tête » vous a-t-elle tourné? — J'avoue que Préville a été » charmant ; d'un naturel parfait ; il n'a rien *chargé* ; » on ne peut pas jouer mieux que cela ; mais je parie » qu'à l'exception du costume, il n'a pas du tout imité » Rousseau. Il a représenté un bon vieillard très-ai- » mable et non Rousseau, qui certainement (1) m'aurait » trouvée fort extravagante, et se serait formalisé d'un » semblable accueil. A ces mots M. De** et M. de Sau- » vigni se mirent à rire si démésurément, que je com-

(1) *Ce bon vieillard très-aimable*, se trouvant être Rousseau au lieu de Préville, prolonge la situation comique par l'aveu naïf des préventions de l'auteur contre Jean-Jacques : il y avait une double mystification à l'insu des deux acteurs. Rousseau jouait le rôle de Préville, et madame de Genlis voulait laisser croire à celui-ci qu'elle le prenait pour Jean-Jacques. Si l'un eût su qu'il passait

» mençais à m'étonner. On s'expliqua, et ma confusion » fut extrême en apprenant que très-véritablement je » venais de recevoir Jean-Jacques Rousseau de cette jolie » manière. Je déclarai que je ne consentirais jamais à » le revoir, si on l'instruisait de ma bêtise ; on me pro » mit qu'il l'ignorerait toujours, et l'on me tint parole. » Ce qu'il y eut de plus singulier en tout ceci, c'est » que cette conduite si niaise et si inconsidérée me valut » les bonnes grâces de Rousseau. Il dit à M. de Sauvigni » que j'étais la jeune personne la plus naturelle, la plus » gaie et la plus dénuée de prétentions qu'il eût jamais » rencontrée; et certainement sans la méprise qui m'a- » vait donné tant d'aisance et de bonne humeur, il n'au- » rait vu en moi qu'une excessive timidité. Ainsi je ne » dus ce succès qu'à une erreur. Il ne m'était pas pos- » sible de m'en enorgueillir. Connaissant toute l'indul- » gence de Rousseau, je le revis sans embarras, et j'ai » toujours été parfaitement à l'aise avec lui. Je n'ai » jamais vu d'homme de lettres moins imposant et plus » aimable. Il parlait de lui avec simplicité, et de ses » ennemis sans aucune aigreur ; il rendait une entière » justice aux talens de M. de Voltaire: il disait même » qu'il était impossible que l'auteur de *Zaïre* et de *Mé-* » *rope* ne fût pas né avec une âme très-sensible. Il nous » parla de ses *Confessions*, qu'il avait lues à madame » d'Egmont (1). Il me dit que j'étais trop jeune pour

---

pour un acteur, et l'autre qu'elle avait Rousseau devant elle, adieu la bonhomie, la simplicité, l'amabilité d'un côté, l'aisance et la gaieté de l'autre. Au lieu de se voir pendant six mois, le premier serait sorti furieux de jouer un rôle, et la seconde aurait écrit que Jean-Jacques était le plus maussade, bien loin d'être le plus aimable des hommes. A quoi tiennent la critique ou l'éloge?

(1) Madame de Genlis ayant dit plus haut que Jean Jacques était

» obtenir de lui la même preuve de confiance. A ce
» sujet il s'avisa de me demander si j'avais lu ses ou-
» vrages. Je lui répondis, avec un peu d'embarras, que
» non. Il voulut savoir pourquoi : ce qui m'embarrassa
» davantage encore, d'autant plus qu'il me regardait
» fixement. Il avait de petits yeux enfoncés dans la tête,
» mais très-perçans, et qui semblaient pénétrer et lire
» au fond de l'âme de la personne qu'il interrogeait. Il
» me paraissait qu'il aurait découvert sur-le-champ un
» mensonge ou un détour. Ainsi je n'eus point de mé-
» rite à lui dire franchement que je n'avais pas lu ses
» ouvrages, parce qu'on prétendait qu'il y avait beau-
» coup de choses contre la religion. — Vous savez, ré-
» pondit-il, que je ne suis pas catholique ; mais per-
» sonne, ajouta-t-il, n'a *parlé de l'Évangile* avec plus
» de conviction. Je me croyais quitte de ses questions,
» mais il me demanda encore, en souriant, pourquoi
» j'avais rougi en lui disant cela. Je lui répondis bon-
» nement que j'avais craint de lui déplaire. Il loua à
» l'excès cette réponse, parce qu'elle était naïve. En
» tout il est certain que le naturel et la simplicité avaient
» pour lui un charme particulier. Il me dit que ses
» ouvrages n'étaient pas faits pour mon âge, mais que
» je ferais bien de lire *Émile* dans quelques années. Il
» nous parla beaucoup de la manière dont il avait com-
» posé la *Nouvelle Héloïse* : il nous dit qu'il écrivait
» toutes les lettres de Julie sur du joli petit papier à
» lettres et à vignettes, qu'ensuite il les ployait en bil-
» lets, et qu'il les relisait en se promenant, avec autant
» de délices que s'il les eût reçues d'une maîtresse ado-

à Paris depuis six mois, ce qu'elle rapporte dut se passer en 1771, Rousseau étant revenu dans la capitale à la fin de juin 1770.

» rée. Il nous récita par cœur et debout, en faisant » quelques gestes, son *Pygmalion*, et d'une manière » vraie, énergique et parfaite à mon gré. Il avait un » sourire très-agréable, plein de douceur et de finesse. » Il était communicatif, et je lui trouvais beaucoup de » gaieté. Il raisonnait supérieurement sur la musique, » et il était véritablement connaisseur.

» Rousseau venait presque tous les jours dîner avec » nous, et je n'avais remarqué en lui, durant près de » cinq mois (1), ni susceptibilité ni caprice, lorsque » nous pensâmes nous brouiller pour un sujet très- » bizarre. Il aimait beaucoup une sorte de vin de Sil- » lery, couleur de pelures d'oignons. M. De** lui » demanda la permission de lui en envoyer, en ajou- » tant qu'il le recevait lui-même en présent de son » oncle. Rousseau répondit qu'il lui ferait grand plaisir » de lui en envoyer *deux bouteilles*. Le lendemain » matin M. De** fit porter chez lui un panier de vingt- » six bouteilles de ce vin : ce qui choqua Rousseau à un » tel point, qu'il renvoya sur-le-champ le panier tout » entier, avec un étrange petit billet de trois lignes, » qui me parut fou, car il exprimait avec énergie le » dédain, la colère et un ressentiment implacable. M. de » Sauvigni vint mettre le comble à notre étonnement » et à notre consternation, en nous disant que Rousseau » était véritablement furieux, et qu'il protestait qu'il » ne nous reverrait jamais. M. De**, confondu qu'une » attention si simple pût être aussi criminelle, me dit » que puisque je n'étais point complice de son imper-

(1) Ce fait est remarquable, et prouverait que l'humeur qu'on a reprochée à Jean-Jacques venait de ses relations et de la position dans laquelle il se trouvait.

» tinence, Rousseau, peut-être en faveur de mon innocence, pourrait consentir à revenir. Nous l'aimions, » et nos regrets étaient sincères. J'écrivis donc une assez » longue lettre, que j'envoyai avec *deux bouteilles* » présentées de ma part. Rousseau se laissa toucher; il » revint : il eut beaucoup de grâce avec moi; mais il » fut sec et glacial avec M. De**, dont jusqu'alors il » avait goûté l'esprit et la conversation.

» Deux mois après M. de Sauvigni donna à la Comédie » Française une pièce intitulée le *Persifleur*(1). Rousseau » nous avait dit qu'il n'allait point au spectacle, et qu'il » évitait avec soin de se montrer en public : mais comme » il paraissait aimer M. de Sauvigni, je le pressai de » venir avec nous à la première représentation de cette » pièce, et il y consentit parce qu'on m'avait prêté une » loge grillée près du théâtre, et dont l'escalier et le » corridor n'étaient pas ceux du public (2). Il fut convenu que je le mènerais à la comédie, et que, si la » pièce avait du succès, nous sortirions avant la petite » pièce, nous reviendrions souper chez moi tous ensemble. Ce projet dérangeait un peu la vie ordinaire » de Rousseau; mais il se prêta à cet arrangement avec » toute la grâce imaginable.

» Le jour de la représentation, Rousseau se rendit » chez moi un peu avant cinq heures, et nous partîmes » avec lui. Quand nous fûmes dans la voiture, Rousseau » me dit, en souriant, que j'étais bien parée pour rester » dans une loge grillée : je lui répondis sur le même ton

(1) Jouée pour la première fois en 1771.

(2) Ainsi la condition imposée est de ne pas se faire voir : conséquemment, une toilette soignée semble annoncer un projet de se montrer, puisqu'on ne la fait que pour être vu.

» que je m'étais parée pour lui. D'ailleurs cette parure » consistait à être coiffée comme une jeune personne. » J'avais des fleurs dans mes cheveux ; du reste j'étais » mise très-simplement. J'insiste sur ce petit détail, au- » quel la suite de ce récit donnera de l'importance. » Nous arrivâmes à la comédie plus d'une demi-heure » avant le commencement du spectacle. En entrant dans » la loge, mon premier mouvement fut de baisser la » grille. Rousseau sur-le-champ s'y opposa fortement, » en me disant qu'il était sûr que cette grille abattue » me déplairait (1). Je lui protestai le contraire, en » ajoutant que d'ailleurs c'était une chose convenue. Il » répondit qu'il se placerait derrière moi, que je le » cacherais parfaitement, et que c'était tout ce qu'il » désirait. J'insistai de la meilleure foi (2) du monde ; » mais Rousseau tenait fortement la grille, et m'em- » pêchait de la baisser. Pendant tout ce débat nous » étions debout : notre loge au premier rang, près de » l'orchestre, donnait sur le parterre ; je craignis d'at- » tirer les yeux sur nous : je cédai pour finir cette dis- » cussion, et je m'assis. Rousseau se plaça derrière » moi. Au bout d'un moment, je vis que Rousseau » avançait la tête, entre M. De** et moi, de manière » à être vu. Je l'en avertis avec simplicité. Un instant » après il fit deux fois le même mouvement, et il fut » aperçu et reconnu. J'entendis plusieurs personnes » dire, en regardant dans notre loge, c'est *Rousseau*.

(1) La toilette, les fleurs, la jeunesse, les grâces de l'auteur rendaient cette opinion probable, et Rousseau sentait qu'il était injuste de *griller* tout cela.

(2) Nous le *croyons*, mais pourquoi supposer de la mauvaise foi dans la résistance de Rousseau?

» Mon Dieu! lui dis-je, on vous a vu!... Il me répondit
» sèchement : *Cela est impossible.* Cependant on répé-
» tait de proche en proche dans le parterre, mais tout
» bas, *c'est Rousseau! c'est Rousseau!* et tous les yeux
» se fixaient sur notre loge; mais on s'en tint là. Ce
» petit murmure s'évanouit sans exciter d'applaudisse-
» ment. L'orchestre fit entendre le premier coup d'ar-
» chet; on ne songea plus qu'au spectacle, et Rousseau
» fut oublié. Je venais de lui proposer de baisser la
» grille; il m'avait répondu, d'un ton très-aigre, qu'il
» n'était plus temps. — Ce n'est pas ma faute, repris-je.
» — Non sans doute, dit-il, avec un sourire ironique et
» forcé. Cette réponse me blessa beaucoup; elle était
» d'une extrême injustice (1). J'étais fort troublée; et,
» malgré mon peu d'expérience, j'entrevoyais assez
» clairement la vérité. Je me flattais pourtant que ce
» singulier mouvement d'humeur se dissiperait promp-
» tement, et je sentis que tout ce que j'avais de mieux
» à faire était de n'avoir pas l'air de le remarquer. On

---

(1) Cette injustice, cette aigreur, cette sécheresse, sont peut-être l'effet des conjectures, et tout le monde en fait dans cette histoire. Rousseau suppose qu'une *jeune personne* ne se pare pas pour se cacher dans une loge grillée; qu'elle sera très-contrariée, s'il accepte l'offre qu'elle lui fait de la fermer; qu'elle avait, malgré les conditions faites, l'intention d'être vue. Ce sont de pures conjectures : on ne s'est parée que pour lui. De son côté, madame de Genlis suppose qu'il ne se plaçait derrière elle que pour être reconnu, et qu'il n'avançait la tête que dans cette intention. Ce sont encore des conjectures. Nous pouvons en faire de notre côté, et supposer que Jean-Jacques, voulant voir sans être vu, eut beaucoup d'humeur d'être vu sans voir; que cette humeur dut augmenter quand il s'aperçut que la *coiffure de la jeune personne*, et probablement sa beauté, attirant tous les regards, le firent reconnaître.

» leva la toile ; le spectacle commença. Je ne fus plus » occupée que de la pièce, qui réussit complètement. » On demanda l'auteur à plusieurs reprises : enfin son » succès n'eut rien de douteux. Nous sortîmes de la » loge. Rousseau me donna la main. Sa figure était » sombre à faire peur. Je lui dis que l'auteur devait » être bien content, et que nous allions passer une jolie » soirée. Il ne répondit pas un mot. Arrivée à ma » voiture, j'y montai ; ensuite M. De** se mit derrière » Rousseau pour le laisser passer après moi. Mais Rousseau, se retournant, lui dit qu'il ne viendrait pas avec » nous. M. De** et moi nous nous récriâmes là-dessus. » Rousseau fit la révérence, nous tourna le dos, et disparut.

» Le lendemain M. de Sauvigni, chargé par nous » d'aller l'interroger sur cette incartade (1), fut étrangement surpris lorsque Rousseau lui dit, avec des » yeux étincelants de colère, qu'il ne me reverrait de » sa vie, parce que je ne l'avais mené à la comédie que » pour le *donner en spectacle*, pour le faire voir au » public, comme on montre les bêtes sauvages à la foire. » M. de Sauvigni répondit, d'après ce que je lui avais » conté la veille, que j'avais voulu baisser la grille. » Rousseau soutint que je l'avais très-faiblement offert, » et que d'ailleurs ma *brillante parure* et le choix de » la loge prouvaient assez que je n'avais jamais eu l'intention de me cacher. On eut beau lui répéter que ma » parure n'avait rien de recherché, et qu'une loge prêtée n'est pas une *loge de choix*, rien ne put l'adoucir. » Ce récit me choqua tellement, que de mon côté je ne

(1) Une *révérence*, le silence et la retraite ne constituent pas une *incartade* qui est une insulte.

» voulus pas faire la moindre démarche pour ramener » un homme si injuste à mon égard. D'ailleurs il m'était » prouvé qu'il n'y avait nulle espèce de sincérité dans » ses plaintes. *Le fait* (1) est que, dans l'espoir d'ex- » citer une vive sensation, il avait voulu se montrer, » et que son humeur n'était causée que par le dépit de » n'avoir pas produit plus d'effet. Je ne l'ai jamais revu » depuis ».

Ainsi voilà une liaison rompue par des conjectures! Comment concilier *l'indulgence, la bonhomie, la simplicité de l'homme de lettres le moins imposant et le plus aimable qu'on ait jamais vu, gai, communicatif, plein de douceur et de finesse, qui, pendant cinq mois qu'on le voit tous les jours, n'a ni susceptibilité, ni caprice, avec le projet de se faire voir* au spectacle en demandant une loge grillée, avec *nulle espèce de sincérité* dans ses plaintes, *avec le dépit et l'humeur de n'avoir pas produit* d'effet?

Du reste, nous devons faire remarquer et l'expliquer en même temps, la contradiction dans laquelle tombe madame de Genlis, quant à la date et à la durée de sa liaison avec Rousseau. Elle dit qu'il y avait six mois qu'il était à Paris lorsqu'elle le vit pour la première fois. Jean-Jacques était arrivé dans la capitale à la fin de juin 1770. Ils ne se connurent donc que dans le mois de janvier 1771. Elle le *vit tous les jours pendant six mois*. Ils se brouillèrent à la première représentation du *Persifleur*, c'est-à-dire, le 8 février 1771 (2). Cette date est

---

(1) Ce *fait* n'est encore qu'une conjecture. Pourquoi supposer qu'on exige une loge grillée où l'on entre par un escalier dérobé, *précisément dans l'espoir d'exciter une vive sensation?*

(2) Dans les *Mémoires secrets*, on lit au 10 *février* 1771 : « On

précise. Ainsi il faudrait réduire les six mois à six semaines, ou faire remonter le commencement de la liaison à l'arrivée de Rousseau dans la capitale. Mais à son tour Dusaulx nous embarrasse, parce qu'il remplit cet espace de temps par sa liaison avec Jean-Jacques, qui finit le 16 février 1771 (1). Pour tout concilier, il faut supposer que cette double liaison exista dans le même temps, et que madame de Genlis se trompe en croyant que Jean-Jacques *était depuis six mois* à Paris lorsqu'elle le connut. Il n'y en avait que deux en effet, puisque c'était à la fin de l'été de 1770. Nous avons cru que, pour plus d'exactitude, il fallait faire ces observations qui n'ôtent rien à l'intérêt ni à la vérité des détails du récit de madame de Genlis. Il est nécessaire de remarquer que dans le même espace de temps, tour-à-tour, ou tout à la fois occupé par Dusaulx et madame de Genlis, il faut encore placer la liaison de Rulhières, dont nous allons bientôt parler, les visites innombrables faites à Jean-Jacques, et les séances dans lesquelles il lut ses *Confessions*. Il venait des femmes de la cour *suivies de jolis messieurs saupoudrés d'ambre, et qui sifflaient en parlant* (2), *une muse limonadière* (3), *les mains pleines de petits vers innocens qu'elle faisait faire, de charmantes importunes* dont Jean-Jacques *n'entendait*

» a donné avant-hier, aux Français, une pièce en trois actes, en » vers (et on pourrait ajouter *contre tous*), qui a pour titre *le* » *Persifleur.* L'auteur se nomme Sauvigni. » Ce mauvais calembourg n'est pas le seul auquel cette pièce donna lieu. Pendant cette représentation, on disait que *le Persifleur* avait ses enfants au parterre.

(1) Voyez la lettre qui porte cette date dans la *Correspondance.*

(2) *De mes rapports, etc.*, par Dusaulx, p. 56

(3) Voyez l'article *Bourette*, second volume de cet ouvrage.

pas le langage entortillé, etc. Voilà une société bien choisie pour un solitaire.

Les *Confessions* furent lues plusieurs fois dans l'hiver de 1770 à 1771. L'annonce de cet ouvrage avait fait la plus grande sensation, le roi de Suède en obtint la communication par l'entremise de Rulhières.

Dusaulx prétend que Jean-Jacques en fit plusieurs lectures : mais nous n'avons de renseignements bien certains que ceux qu'il donne lui-même à la fin de ses *Confessions* ; il ne parle que d'une seule lecture faite devant M. le comte et madame la comtesse d'*Egmont*, M. le prince *Pignatelli*, madame la marquise de *Mesmes* et M. le marquis de *Juigné*.

Celle dont Dusaulx rend compte fut provoquée par lui. Il ne devait y avoir que sept auditeurs. Il nomme Dorat, Pezai, Barbier de Neuville, Lemierre, ajoutant qu'*à proprement parler, il ne les connaissait pas* : ce qui est inexact au moins quant à M. Barbier de Neuville, avec qui Jean-Jacques avait eu des relations amicales, à qui même il eut des obligations lorsqu'on lui refusa avec tant d'injustice ses entrées à l'Opéra. M. Barbier sut adoucir ce refus et le faire en quelque sorte oublier par ses manières et ses procédés (1).

On peut se faire une idée de l'injustice des préventions, par l'accusation de Dusaulx, relativement aux démarches que fit madame la maréchale de Luxembourg pour retrouver un des enfants de Rousseau. « Jean-Jacques » avoue, dit-il, dans ses *Confessions*, qu'il ne mangea » pas, qu'il ne dormit plus, jusqu'au moment où il ap- » prit que la recherche avait été vaine, et ce ne fut

(1) Ces faits sont consignés dans la *Correspondance* de Rousseau.

» qu'alors qu'il reprit son train de vie accoutumé. L'insensé craignait que si l'on parvenait à retrouver cet enfant perdu, ses ennemis n'en fissent un nouveau Séide. Nous en frémîmes tous ».

Il est inconcevable que l'auteur ait laissé une pareille observation dans un ouvrage qui paraissait dix ans après la publication des *Confessions* (en 1798), et quand il est si aisé de vérifier une conjecture si calomnieuse. Voici ce passage qui *fit frémir* tout le monde (1) :

« Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet-de-chambre, qui fit de vaines perquisitions. Je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurais été si j'avais suivi des yeux cet enfant dès sa naissance. Si l'on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'était bien en effet, si on ne lui en substituait point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurais point goûte, dans tout son charme, le vrai sentiment de la nature : il a besoin, pour se soutenir, d'être appuyé sur l'habitude, au moins durant l'enfance. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connaît pas encore, affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels ; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source ».

Nous laissons au lecteur le soin de trouver dans ce passage la perte du sommeil, de l'appétit, du repos, la crainte d'un Séide ; ne pouvant l'empêcher de *frémir comme tout le monde* quand il aura découvert tout cela.

D'après l'estime que nous faisons du caractère et des

(1) Livre XI des *Confessions*.

ouvrages de Dusaulx, nous avons cru devoir nous livrer à de nouvelles recherches sur le passage qu'il cite. Le résultat, en nous mettant à même de donner plus d'éclaircissement, nous confirme dans l'opinion que nous avons exprimée. Le voici:

Il faut d'abord rappeler que la rupture entre Dusaulx et Jean-Jacques eut lieu en février 1771, et que depuis ils n'eurent plus de rapports ensemble. Il est nécessaire encore de ne pas oublier que les *Réveries*, divisées par promenades, ont été écrites à la fin de 1777, et les derniers chapitres en 1778, peu de temps avant sa mort et conséquemment à l'époque où, d'après le témoignage de Corancèz, la maladie de Jean-Jacques avait fait de tels progrès qu'elle ne lui laissait que des intervalles.

Or c'est dans la neuvième promenade, écrite au mois de mars 1778, que se trouve, non pas encore les circonstances dont parle Dusaulx, mais seulement l'idée d'un Séide. Dusaulx dit, l'*insensé craignait que si l'on parvenait à retrouver son enfant, ses ennemis n'en fissent un nouveau Séide. Nous en frémimes tous*, ajoute-t-il. Nous avons rapporté le passage des *Confessions* et démontré l'*erreur*. Voici maintenant celui de la neuvième promenade. « Je comprends que le reproche » d'avoir mis mes enfants aux Enfants trouvés a facile» ment dégénéré, avec un peu de tournure, en celui » d'être un père dénaturé et de haïr les enfans: cepen» dant il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour » eux mille fois pire et presque inévitable par toute » autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette dé» marche. Plus indifférent sur ce qu'ils deviendraient, » et hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu, » dans ma situation, les laisser élever par leur mère » qui les aurait gâtés, et par sa famille qui en aurait fait

» des monstres. Je frémis encore d'y penser. Ce que » Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on » aurait fait d'eux à mon égard ». D'où l'on voit que Dusaulx n'a pas été sincère dans son récit. Bien loin même d'être exact, puisqu'il a mis dans les *Confessions* ce qui n'y est pas et ce qui n'a été écrit que huit ans après le jour où la lecture de ces *Confessions* eût lieu. Il faudrait supposer qu'ayant lu les Rêveries, publiées après la mort de Jean-Jacques, et écrivant plus tard, il aura confondu. Mais le détail des circonstances dans lequel il entre, et qui ne se trouve nulle part, la perte du sommeil, l'inquiétude, etc., ce *frémissement* qui n'est plus motivé, ne permettent pas cette supposition, et font voir la mauvaise intention qu'on a mise à dénaturer les faits et les époques. Quand on accuse, il faut être d'une scrupuleuse exactitude. L'auteur a compté sur la légèreté du lecteur, sur la paresse qui l'empêche de faire des recherches pour vérifier, et sur la facilité avec laquelle, recevant des préventions, il croit plutôt le mal que le bien. Des calculs de cette espèce ont presque toujours un succès assuré.

Chacun fit dans cette séance *son extrait de mémoire*, et même *Dorat* inséra le sien dans un journal; circonstance qu'on doit mettre au nombre de celles qui concoururent à la publicité, comme à l'altération des faits consignés dans cet ouvrage. On peut juger par la fidélité de Dusaulx, de celle des autres.

« Cette lecture, suivant le même auteur, fit beaucoup » de bruit, *pas tant que Jean-Jacques aurait voulu :* » aussi fut-elle suivie de plusieurs autres dont la sensa- » tion alla toujours en diminuant. Il y en eut une chez » le poète Dorat ».

Madame d'Épinay, que la publicité des Confessions

effrayait, s'adressa, pour en faire défendre la lecture, à M. de Sartine, lieutenant de police, et lui écrivit la lett[re] suivante :

Ven[dr]edi 10. — « Il n'y a rien de si insupportable » [illegible]eu, à le[s] personnes surchargées d'affaires, monsieur, » que ce[ux] qui n'en ont qu'une. C'est le rôle que je » meurs de peur de jouer avec vous ; mais comptant, » comme je le fais, sur votre amitié et sur votre indul- » gence, je dois vous dire encore que la personne dont » je vous ai parlé hier matin, a lu son ouvrage aussi à » M. Dorat, à M. Depezay et à M. Dusaulx : c'est une » des premières lectures qui en ait été faites. Lorsqu'on » prend ces messieurs pour confidents d'un libelle (1) » vous avez bien le droit d'en dire votre avis, sans qu'on » soit censé vous en avoir porté des plaintes (2). J'ignore » cependant s'il a nommé les personnages à ces mes- » sieurs. Après y avoir réfléchi, je pense qu'il faut que » vous parliez à lui-même avec assez de bonté pour qu'il » ne puisse s'en plaindre, mais avec assez de fermeté » cependant pour qu'il n'y retourne pas. *Si vous lui* » *faites donner sa parole je crois qu'il la tiendra.* Par- » don mille fois, mais il y va de mon repos, et c'est le » repos de quelqu'un que vous honorez de votre estime » et de votre amitié, et qui, quoi qu'en dise Jean- » Jacques (3), se flatte de la mériter. J'irai vous faire

(1) Les Mémoires de madame d'Epinay mériteraient mieux cette dénomination. Elle y déshonore sa famille, ainsi qu'elle-même, et tâche de déshonorer Duclos et Rousseau.

(2) Ce qui veut dire, soyez prudent et gardez-vous de me nommer.

(3) Il n'avait point encore parlé ; et le langage qu'il a tenu, prouve, ainsi que les craintes et les Mémoires de madame d'Epinay, qu'il n'a pas tout dit.

» mes excuses et mes remercîments à la fin de cette » semaine : ne vous donnez pas la peine de me répondre : » cela n'en demande pas (1) ; je compte sur vos bontés, » cela me suffit ». Cette lettre remarquable révèle les terreurs d'une conscience coupable, et par ces mots, *Je crois qu'il tiendra sa parole*, fit probablement suspendre les lectures des Confessions. On sait seulement que Rousseau fut mandé à la police, mais on ignore ce qui se passa entre le magistrat et lui.

Ce qui montre combien madame d'Epinay avait de reproches à se faire, c'est l'expression de sa vive inquiétude. *Il y va de mon repos*, dit-elle ; que l'on compare avec les mémoires de cette dame le IXe livre des Confessions pour juger entre elle et Jean-Jacques, et l'on verra facilement de quel côté furent les torts.

En disant qu'elle *ignorait s'il avait nommé les personnages*, c'était avouer étourdiment qu'il devait être question d'elle et prévenir l'accusation. Croire qu'un homme *tient sa parole quand il l'a donnée*, c'est lui reconnaître une vertu qui entraîne nécessairement la véracité : c'est le supposer incapable de mensonge.

On a vu que Dusaulx croyait et voulait persuader non-seulement que Rousseau ne s'était pas repenti d'avoir mis ses enfans à l'hôpital, mais encore qu'il s'en applaudissait, et qu'il aurait été très-fâché d'en retrouver un. L'expression du repentir est souvent retracée dans ses ouvrages, et toujours dans des termes qui ne permettent pas de douter de sa sincérité. Pour ne plus revenir sur

---

(1) Dans son trouble, madame d'Epinay, qui écrit mieux que *cela*, laisse de côté les prétentions qu'elle avait à bien écrire, et qu'ont justifiées et les *Conversations d'Emilie* et les *Mémoires* récemment publiés.

cet article, il faut rapporter ce qui a été dit. D'abord Jean-Jacques a parlé du mauvais exemple que ces enfants auraient eu sous leurs yeux ; la famille de Thérèse n'était composée que de détestables sujets. Ensuite, avait-il le moyen de les élever, lui qui pour vivre copiait de la musique du matin au soir, et qui n'a recueilli de tous ses travaux que 1450 livres de rente viagère, seule fortune qu'il eût à sa mort! Enfin, comme il pensait que, dans quelque condition que ce soit, l'homme devait apprendre un métier pour trouver dans son industrie des moyens d'existence indépendants du sort et des événements (opinion dont il a mis le précepte en exemple dans son *Émile*), croyait-il manquer à ses principes en plaçant ses enfants dans une maison où la seule éducation qu'on reçût alors était d'apprendre un métier? Telles sont les observations qui ont été faites, et que nous répétons.

Quant aux *causes du moment* et immédiates qui le déterminèrent, il y en a deux peu connues, et qu'il convient de ne point passer sous silence ; madame d'*Houdetot* prétendait que, quoi que Jean-Jacques en ait dit, ce fut Thérèse qui voulut donner cette destination à ses enfants, et qu'elle en *avait la certitude* (1). La conduite de Thérèse dans les dernières années de la vie de Rousseau, et surtout après sa mort, prouve que cette femme n'avait aucune sensibilité. Selon M. de Barruel (2),

(1) Nous tenons ce trait de madame la vicomtesse d'All...d, qui a vécu pendant treize ans dans l'intimité avec madame d'Houdetot. Il est difficile de concilier cette opinion avec la répugnance que Jean-Jacques suppose à Thérèse. Cependant on ne peut douter que madame d'Houdetot n'ait eu pendant un an *toute la confiance* de Rousseau, et celui-ci parle d'une cause du parti qu'il prit envers ses enfants, et qu'il ne veut pas dire.

(2) *Vie de Jean-Jacques Rousseau*, p. 391.

Jean-Jacques n'était pas le père des enfants de Thérèse Le Vasseur, et ne l'ignorait pas. Rousseau convient lui-même qu'il avait eu un prédécesseur, et nous savons que son indigne femme lui a donné, à l'âge de 57 ans, un palfrenier pour successeur.

L'assertion de madame d'Houdetot, nous paraît être d'un grand poids. Elle eut *tous les secrets* de Jean-Jacques, comme il le dit lui-même. Pourquoi celui-ci peint-il la répugnance de Thérèse? Il est difficile de répondre à cette question autrement qu'en supposant que Jean-Jacques a senti combien il rendait Thérèse odieuse en disant la vérité.

Jean-Jacques, en faisant l'aveu de cette faute, qu'il s'est amèrement reprochée, et *qu'on n'a su que par lui*, expose les circonstances propres à l'atténuer, et dans lesquelles il se trouvait. Ce sont les exemples qu'il avait eus sous les yeux, et que lui donnaient des personnes riches qui plaçaient ainsi leurs enfants pour mieux cacher le dérèglement de leur conduite; une situation gênée et voisine de l'indigence, qui augmenta par l'arrivée de huit à dix parents de Thérèse, tous à sa charge. Le lecteur appréciera ces excuses. Nous avons dû les lui remettre sous les yeux. Quoi qu'il en soit, la raison nous prescrit de prendre, dans un événement contrariant ou malheureux, les compensations qui nous sont offertes; et l'étude faite avec soin de la vie et des ouvrages d'un homme qui ne mourra point dans la mémoire des hommes, donne lieu de croire,

1°. Que, s'il avait élevé ses enfants (possibilité douteuse) (1), il n'aurait pas écrit;

(1) « La crainte d'une destinée, pour eux mille fois pire que la mienne, et presque inévitable par toute autre voie, m'a le plus

2°. Que, s'il avait eu un autre caractère, il n'aurait composé que des ouvrages médiocres. Ce ne sont, nous avons soin de le répéter, que des *compensations*.

Passons à Rulhières, dont nous avons déjà parlé. Il se mettait à l'aise avec Jean-Jacques. « Ce bel esprit mon-
» dain (1), cet homme du grand monde, et qui l'avait
» étudié en satirique, connaissait à fond Rousseau, dont
» il n'aimait guère que la célébrité. Tour-à-tour profond
» et frivole, il ne s'était maintenu auprès de lui que par
» les ressources et la souplesse de son esprit; d'ailleurs
» nulle conformité de goûts ni de caractère (2). Les amis
» de Jean-Jacques le plaignaient de ce qu'il avait eu à
» souffrir de la part des méchans. — Est-ce que vous
» autres vous croyez aux méchans? dit Rulhières; en

» déterminé dans cette démarche. *Hors d'état de les élever moi-
» même*, il aurait fallu, dans ma situation, les laisser élever par
» leur mère qui les aurait gâtés, et par sa famille qui en aurait fait
» des monstres. » Et dans sa lettre à madame B., datée de Monquin, le 17 janvier 1770, il s'exprime en ces termes : « Mais moi,
» qui parle d'enfants... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer
» prive d'un pareil bonheur; plaignez-les s'ils ne sont que malheu-
» reux, plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi,
» jamais on ne me verra prévaricateur de la vérité, plier dans mes
» égaremens mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra
» falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer
» mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma
» raison me dit que j'ai fait, dans ma situation, ce que j'ai dû
» faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dé-
» ment. »

(1) Expressions de Dusaulx.

(2) C'est un commerce bien agréable que celui qui peut exister entre un homme illustre et les hommes qui ne le recherchent qu'à cause de sa célébrité, et qui n'ont avec lui aucune conformité de goûts et de caractère!

» vérité c'est avoir peur de son ombre. Frappé de ce
» mot virulent, Rousseau *renifla*, c'était son tic : mais
» cela n'alla pas plus loin. Jamais (raconte Rulhières) je
» n'ai fait pleurer Jean-Jacques, toujours je l'ai fait rire,
» quelque peu d'envie qu'il en eût. Mais je touche à la
» fin de mon crédit. L'aventure est singulière. J'allai
» dernièrement (1) chez lui sur les onze heures du matin :
» je sonne ; il ouvre. Que venez-vous faire ici ? Si c'est
» pour dîner, il est trop tôt ; si c'est pour me voir, il est
» trop tard. Puis se ravisant : — Entrez ; je sais ce que
» vous cherchez, et n'ai rien de caché...... même pour
» vous. — Cela me promettait une bonne scène ! J'entre :
» la marmite était au feu. — Ma chère amie, dit Jean-
» Jacques, as-tu salé le pot ? y as-tu mis des carottes ? et
» bien d'autres questions de la même importance J'étais
» à mille lieues de cette espèce d'apologue. — Vous voilà
» suffisamment instruit des secrets de ma maison, et je
» défie toute votre sagacité d'y jamais rien trouver qui
» puisse servir à la comédie que vous faites. Il ne se dou-
» tait pas qu'il venait de m'en fournir le meilleur trait.
» Calme et serein, je restais toujours là. J'attendais son
» dernier mot. — Bonsoir, monsieur, allez finir votre
» *Défiant*. — Je vais vous obéir ; mais pardon, mon cher
» Jean-Jacques, est-ce *Défiant* qu'il faut dire ou *Mé-*
» *fiant* ? car un habile grammairien, M. Domergue,
» me rend perplexe à cet égard. — Comme il vous
» plaira, monsieur, comme il vous plaira : bonsoir.
» Qu'aurait fait, qu'aurait dit l'éloquent Dusaulx ? Les
» exclamations, les protestations, les mouvements ora-
» toires et le grand pathétique auraient été mis en jeu !
» Rien de tel : je faissai dire Jean-Jacques, l'applaudis-

(1) C'était en 1771.

» sant du geste et de la voix. Quand il eut fini, je l'em-
» brassai malgré lui ; et par méprise, il me serra la main,
» de sorte que je ne me tiens pas encore pour battu.
» S'il en arrivait autrement, je suis tout consolé. Faites
» de même, et dites avec moi :

> Je sais rendre au sultan de fidèles services ;
> Mais je laisse au vulgaire adorer ses caprices.

» A travers ce persiflage de Rulhières, ajoute Dusaulx,
» et son enjouement frelaté, le vrai perçait. »

C'est-à-dire apparemment le dépit. Cependant il ne pouvait y avoir aucun rapport entre Jean-Jacques et un homme du grand monde : ce n'aurait été qu'un pur caprice de la part de celui-ci de rechercher un solitaire qui fuyait les hommes, si nous ne trouvions dans la mode, à l'empire de laquelle Rulhières était aveuglément soumis, un motif suffisant pour expliquer sa conduite. En effet Jean-Jacques, à son retour, était l'objet de la curiosité des Parisiens, et le sujet des conversations. Il était du *bon ton* de le voir, de l'entendre, et de se trouver sur son chemin, si l'on ne pouvait parvenir à lui faire ouvrir son galetas. Rulhières avait d'ailleurs un autre motif que celui que nous avons indiqué, dans le désir d'obtenir de Rousseau la communication du manuscrit de ses *Confessions*, pour le fils du roi de Suède, qui vint, vers la fin du mois d'août 1770, à Paris, sous le nom du comte de *Vasa* (1).

(1) Il était accompagné de son frère. On lit dans les *Mémoires secrets*, au 15 février 1771, cet article : Le prince royal de Suède et son frère sont depuis quelques jours ici. Ils voyagent incognito. Au 2 mars suivant, on annonce qu'il a été proclamé roi à Stockholm. Ainsi la communication du manuscrit de Jean-Jacques dut avoir lieu entre le mois d'août 1770 et le mois de mars suivant.

Le prince de Ligne voulut connaître Rousseau, à qui même il offrit un asile. Voici le compte qu'il rend de l'entrevue qu'il eut avec lui (1) :

« Lorsque Jean-Jacques Rousseau revint de son exil, j'allai le relancer dans son grenier, rue Plâtrière. Je ne savais pas encore, en montant l'escalier, comment je m'y prendrais pour l'aborder; mais, accoutumé à me laisser aller à mon instinct, qui m'a toujours mieux servi que la réflexion, j'entrai, et parus me tromper. — Qu'est-ce que c'est? me dit Jean-Jacques. Je lui répondis : — Monsieur, pardonnez, je cherchais M. Rousseau de Toulouse. — Je ne suis, me dit-il, que Rousseau de Genève. — Ah oui, lui dis-je, ce grand herboriseur! je le vois bien. Ah! mon Dieu! que d'herbes et de gros livres! ils valent mieux que tout ce qu'on écrit. — Rousseau sourit presque, et me fit voir peut-être sa perveuche, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et tout ce qu'il y avait entre chaque feuillet de ses *in-folio*. Je fis semblant d'admirer ce recueil très-peu intéressant, et le plus commun du monde : il se remit à son travail, sur lequel il avait le nez et les lunettes, et le continua sans me regarder. Je lui demandai pardon de mon étourderie, et je le priai de me dire la demeure de M. Rousseau de Toulouse; mais, de peur qu'il ne me l'apprît, et que tout fût dit, j'ajoutai — Est-il vrai que vous soyez si habile pour copier la musique? — Il alla me chercher de petits livres en long, et me dit : Voyez comme cela est propre! et il se mit à parler de la difficulté de ce travail, et de son talent en ce genre, comme Sganarelle de celui de faire des fagots. Le respect que m'inspirait un homme comme

(1) Ce dut être en 1770.

celui-là m'avait fait sentir une sorte de tremblement en ouvrant sa porte, et m'empêcha de me livrer davantage à une conversation qui aurait eu l'air d'une mystification, si elle avait duré plus long-temps. Je n'en voulais que ce qu'il me fallait pour une espèce de passe-port ou billet d'entrée, et je lui dis que je croyais pourtant qu'il n'avait pris ces deux genres d'occupation servile, que pour éteindre le feu de sa brûlante imagination. Hélas! me dit-il, les autres occupations que je me donnais pour m'instruire et instruire les autres ne m'ont fait que trop de mal. Je lui dis après la seule chose sur laquelle j'étais de son avis dans tous ses ouvrages : c'est que je croyais comme lui au danger de certaines connaissances historiques et littéraires, si l'on n'a pas un esprit sain pour les juger. Il quitta dans l'instant sa musique, sa pervenche et ses lunettes, entra dans des détails supérieurs peut-être à tout ce qu'il avait écrit, et parcourut toutes les nuances de ses idées avec une justesse qu'il perdait quelquefois dans la solitude, à force de méditer et d'écrire; ensuite il s'écria plusieurs fois : *les hommes! les hommes!* J'avais assez bien réussi pour oser déjà le contredire. Je lui dis : *ceux qui s'en plaignent sont des hommes aussi, et peuvent se tromper sur le compte des autres hommes.* Cela lui fit faire un moment de réflexion. Je lui dis que j'étais bien de son avis encore sur la manière d'accorder et de recevoir des bienfaits, et sur le poids de la reconnaissance, quand on a pour bienfaiteurs des gens qu'on ne peut aimer ni estimer. Cela parut lui faire plaisir. Je me rabattis ensuite sur l'autre extrémité à craindre, l'ingratitude. Il partit comme un trait, me fit les plus beaux manifestes du monde, qu'il entremêla de quelques petites maximes sophistiques, que je m'étais attirées, en lui disant : — Si cependant M. Hume a été de

bonne foi?.... Il me demanda si je le connaissais. Je lui dis que j'avais eu une conversation très-vive avec lui à son sujet, et que la crainte d'être injuste m'arrêtait presque toujours dans mes jugements.

« Sa vilaine femme ou servante (1) nous interrompait quelquefois par quelques questions saugrenues qu'elle faisait sur son linge ou sur la soupe: il lui répondait avec douceur et aurait ennobli un morceau de fromage s'il en avait parlé. Je ne m'aperçus pas qu'il se méfiât de moi le moins du monde. A la vérité je l'avais tenu bien en haleine depuis que j'entrai chez lui pour ne pas lui donner le temps de réfléchir sur ma visite. J'y mis fin malgré moi; et, après un silence de vénération, en regardant encore entre les deux yeux l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, je quittai le galetas, séjour des rats, mais sanctuaire du génie. Il se leva, me reconduisit avec une sorte d'intérêt, et ne me demanda pas mon nom.

« Il ne l'aurait jamais retenu, car il ne pouvait y avoir que celui de *Tacite*, de *Salluste*, ou de *Pline*, qui pût l'intéresser; dans la société intime de M. le prince de Conti, dont j'étais avec l'archevêque de Toulouse, le président d'Aligre, et autres prélats et parlementaires, j'appris que ces deux classes de gens corrompus voulaient inquiéter Jean-Jacques, et je lui écrivis la lettre qu'il donna à lire ou à copier assez mal à propos, et qui se trouva enfin, je ne sais comment, imprimée dans toutes les gazettes. On peut la voir dans l'édition des ouvrages de Rousseau, et dans son dialogue avec lui-même, qui est aussi dans ses œuvres; il eut la bonté de croire, à sa façon ordinaire, que les offres d'asile que je lui faisais

(1) Il y a dans tous ceux qui ont connu Thérèse Le Vasseur, un concert d'expression de mépris bien remarquable

étaient un piège que ses ennemis m'avaient engagé à lui tendre : cette folie avait attaqué le cerveau de ce malheureux grand homme, ravissant et impatient (1). Mais son premier mouvement était bon : car le lendemain de ma lettre il vint me témoigner sa reconnaissance; on m'annonce M. Rousseau, je n'en crois pas mes oreilles; il ouvre ma porte, je n'en croyais pas mes yeux. Louis XIV n'éprouva pas un sentiment pareil de vanité en recevant l'ambassade de Siam. La description qu'il me fit de ses malheurs, le portrait de ses prétendus ennemis, la conjuration de toute l'Europe contre lui, m'aurait fait de la peine, s'il n'y avait pas mis tout le charme de son éloquence ; je tâchai de le tirer de là, pour le ramener à ses jeux champêtres. Je lui demandai comment lui, qui aimait la campagne, était allé se loger au milieu de Paris? Il me dit alors ses charmants paradoxes sur l'avantage d'écrire en faveur de la liberté, lorsqu'on est enfermé, et de peindre le printemps lorsqu'il neige. Je parlai de la Suisse, et je lui prouvai, sans en avoir l'air, que je savais *Julie* et *Saint-Preux* par cœur : il en parut étonné et flatté. Il s'aperçut bien que sa *Nouvelle Héloïse* était le seul de ses ouvrages qui me convînt, et que, quand même je pourrais être profond, je ne me donnerais pas la peine de l'être. Je n'ai jamais eu tant d'esprit (et ce fut, je crois, la première et la dernière fois de ma vie) que pendant les huit heures que je passai avec Jean-Jacques dans mes deux conversations. Quand il me dit définitivement qu'il voulait attendre dans Paris tous les décrets de prise de corps dont le clergé et le parlement le menaçaient, je me permis quelques vérités un peu sévères sur sa manière d'en-

(1) Ces deux expressions sont remarquables par leur justesse.

tendre la célébrité ; je me souviens que je lui dis M. Rousseau, *plus vous vous cachez, et plus vous êtes en évidence : plus vous êtes sauvage, et plus vous devenez homme public.*

« Ses yeux étaient comme deux astres. Son génie rayonnait dans ses regards, et m'électrisait. Je me rappelle que je finis par lui dire, les larmes aux yeux, deux ou trois fois : *Soyez heureux, monsieur, soyez heureux malgré vous. Si vous ne voulez pas habiter le temple que je vous ferai bâtir dans cette souveraineté que j'ai en empire, où je n'ai ni parlement, ni clergé, mais les meilleurs moutons du monde, restez en France.* Si, comme je l'espère, on vous y laisse en repos, vendez vos ouvrages, achetez une jolie petite maison de campagne près de Paris; entr'ouvrez la porte à quelques-uns de vos admirateurs, et bientôt on ne parlera plus de vous.

« Je crois que ce n'était pas son compte, car il ne serait pas demeuré à Ermenonville, si la mort ne l'y avait pas surpris. Enfin, touché de l'effet qu'il produisait sur moi, et convaincu de mon enthousiasme pour lui, il me témoigna plus d'intérêt et de reconnaissance qu'il n'avait coutume d'en montrer à l'égard de qui que ce soit ; et il me laissa, en me quittant, le même vide qu'on sent à son réveil après avoir fait un beau rêve. »

Après avoir fait connaître, sans les atténuer, les reproches faits à Jean-Jacques, nous contentant de les accompagner des observations propres à les éclairer du flambeau de la critique, il doit nous être permis de rappeler quelques détails sur la simplicité de ses manières, et sur son caractère, quand il était *rendu à lui-même*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Consultons à ce sujet Bernardin de Saint-Pierre, qui sait toujours répandre sur ses récits un charme inexprimable.

« Au mois de juin (1) de 1772, un ami m'ayant proposé de me mener chez Jean-Jacques Rousseau, il me conduisit dans une maison, rue Plâtrière, à peu-près vis-à-vis l'hôtel de la poste; nous montâmes au quatrième étage. Nous frappâmes, et madame Rousseau vint nous ouvrir la porte. Elle nous dit : *entrez, messieurs, vous allez trouver mon mari.* Nous traversâmes une fort petite antichambre, où des ustensiles de ménage étaient proprement arrangés; de là nous entrâmes dans une chambre où Jean-Jacques Rousseau était assis en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique. Il se leva d'un air riant, nous présenta des chaises, et se remit à son travail, en se livrant toutefois à la conversation.

« Il était maigre et d'une taille moyenne. Une de ses épaules paraissait un peu plus élevée que l'autre, soit que ce fût l'effet de l'attitude qu'il prenait dans son travail ou de l'âge qui l'avait voûté, car il avait alors soixante ans. D'ailleurs il était fort bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très-bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne, une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils; de la tristesse profonde, par les rides du front; une gaîté très-vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes les passions se peignaient succes-

(1) OEuvres de Bernardin de Saint-Pierre, tome XII, p. 41.

sivement sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son ame; mais, dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ces affections, et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect.

« Près de lui était une épinette sur laquelle il essayait de temps en temps des airs. Deux petits lits de cotonnade rayée de bleu et de blanc comme la tenture de sa chambre; une commode, une table et quelques chaises faisaient tout son mobilier. Aux murs étaient attachés un plan de la forêt et du parc de Montmorency, où il avait demeuré, et une estampe du roi d'Angleterre, son ancien bienfaiteur. Sa femme était assise, occupée à coudre du linge; un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond; des moineaux venaient manger du pain sur ses fenêtres ouvertes du côté de la rue, et sur celle de l'antichambre on voyait des caisses et des pots remplis de plantes telles qu'il plaît à la nature de les semer. Il y avait dans l'ensemble de son petit ménage, un air de propreté, de paix et de simplicité, qui faisait plaisir.

« Il me parla de ses voyages; ensuite la conversation roula sur les nouvelles du temps; après quoi il nous lut une lettre manuscrite en réponse à M. le marquis de Mirabeau (1), qui l'avait interpellé dans une discussion politique; il le suppliait de ne pas le rengager dans les tracasseries de la littérature. Je lui parlai de ses ouvra-

(1) Ce devait être l'une des deux lettres du 9 juin ou du 26 juillet 1767, IIe partie. Cette lettre étant alors écrite depuis long-temps, on ne saurait indiquer, d'une manière positive, le motif pour lequel Rousseau la communiquait. Je pense que c'était un moyen qu'il employait pour faire voir qu'il ne s'occupait plus ni de littérature ni de politique, et pour déduire les raisons qui lui avaient fait prendre le parti d'y renoncer.

ges et je lui dis que ce que j'en aimais le plus, c'était le Devin du village et le troisième volume d'Émile. Il me parut charmé de mes sentiments, *c'est aussi*, me dit-il, *ce que j'aime le mieux avoir fait ; mes ennemis ont beau dire, ils ne feront jamais un Devin du village*.. Il nous montra une collection de graines de toute espèce; il les avait arrangées dans une multitude de petites boîtes. Je ne pus m'empêcher de lui dire que je n'avais jamais vu personne qui eût ramassé une si grande quantité de graines et qui eût si peu de terre. Cette idée le fit rire... A quelques jours de là il vint me rendre ma visite : il était en perruque ronde bien poudrée et bien frisée, portant un chapeau sous le bras, et en habit complet de nankin. Il tenait une petite canne à la main, tout son extérieur était modeste, mais fort propre, comme on le dit de celui de Socrate. Je lui offris une pièce de coco-marin avec son fruit, pour augmenter sa collection de graines, et il me fit le plaisir de l'accepter. Comme je le reconduisis à travers les Tuileries, il sentit l'odeur du café. *Voici*, me dit-il, *un parfum que j'aime beaucoup: quand on en brûle dans mon escalier, j'ai des voisins qui ferment leur porte, et moi, j'ouvre la mienne.* Vous prenez donc du café, lui dis-je, puisque vous en aimez l'odeur? *Oui*, me répondit-il; *c'est presque tout ce que j'aime des choses de luxe ; les glaces et le café.* J'avais apporté une balle de café de l'île de Bourbon, et j'en avais fait quelques paquets que je distribuais à mes amis. Je lui en envoyai un le lendemain, avec un billet où je lui mandais que, sachant son goût pour les graines étrangères, je le priais d'accepter celles-là. Il me répondit par un billet fort poli, où il me remerciait de mon attention. Mais le jour suivant j'en reçus un autre d'un ton bien différent. En voici la copie :

« Hier, Monsieur, j'avais du monde chez moi qui m'a
» empêché d'examiner ce que contenait le paquet que
» vous m'avez envoyé. A peine nous nous connaissons
» et vous débutez par des cadeaux : c'est rendre notre
» société trop inégale ; ma fortune ne me permet point
» d'en faire. Choisissez de reprendre votre café ou de
» ne plus nous voir. Agréez mes très-humbles saluta-
» tions. *J.-J. Rousseau* ».

« Je lui répondis, qu'ayant été dans le pays où croissait le café, la qualité et la quantité de ce présent le rendaient de peu d'importance ; qu'au reste je lui laissais le choix de l'alternative qu'il m'avait donnée. Cette petite altercation se termina aux conditions que j'accepterais, de sa part, une racine de ginseng, et un ouvrage sur l'ichthyologie, qu'on lui avait envoyé de Montpellier. Il m'invita à dîner pour le lendemain. Je me rendis chez lui à onze heures du matin. Nous conversâmes jusqu'à midi et demi. Alors son épouse mit la nappe. Il prit une bouteille de vin, et en la posant sur la table, il me demanda si nous en aurions assez, et si j'aimais à boire. Combien sommes-nous, lui dis-je? — *Trois : vous, ma femme et moi.* Quand je bois du vin, lui répondis-je, et que je suis seul, j'en bois bien une demi-bouteille, et j'en bois un peu plus quand je suis avec mes amis. *Cela étant*, reprit-il, *nous n'en aurons pas assez ; il faut que je descende à la cave.* Il en rapporta une seconde bouteille. Sa femme servit deux plats : un de petits pâtés et un autre qui était couvert. Il me dit en me montrant le premier, *voici votre plat et l'autre est le mien.* Je mange peu de pâtisserie, lui disje, mais j'espère bien goûter du vôtre. *Oh!* me dit-il, *ils nous sont communs tous deux ; mais bien des gens ne se soucient pas de celui-là : c'est un mets suisse ; un*

pot pourri de lard, de mouton, de légumes et de châtaignes. Il se trouva excellent. Ces deux plats furent relevés par des tranches de bœuf en salade, ensuite par des biscuits et du fromage; après quoi, sa femme servit le café.... Pendant le repas, nous parlâmes des Indes, des Grecs et des Romains. Après le dîner, il fut me chercher quelques manuscrits. Il me lut une continuation d'Emile (1), quelques lettres sur la botanique et des morceaux charmants, traduits du Tasse. Comptez-vous donner ces écrits au public? *Oh! Dieu m'en garde!* dit-il, *je les ai faits pour mon plaisir, pour causer le soir avec ma femme.* — Oh! oui, que cela est touchant! reprit madame Rousseau; cette pauvre Sophronie! j'ai bien pleuré quand mon mari m'a lu cet endroit-là. Enfin elle m'avertit qu'il était neuf heures du soir: j'avais passé dix heures de suite comme un instant.

« Lecteur, si vous trouvez ces détails frivoles, n'allez pas plus avant: tous sont précieux pour moi, et l'amitié m'ôte la liberté de choisir..... Je ne donne rien à l'imagination; je n'exagère aucune vertu, je ne dissimule aucun défaut: je ne mets d'autre art dans ma narration, qu'un peu d'ordre. »

Bernardin de Saint-Pierre entre ensuite dans quelques détails qui se retrouvent dans les Confessions, à l'exception de la particularité suivante que je rapporte pour cette raison.

« Il fut, dit-il, élevé par une sœur de son père, et jamais il n'oublia les soins qu'elle avait pris de son enfance. Elle vivait il y a quelques années; et voici comme je l'ai su. Un de mes anciens camarades de collège me pria de le présenter à Jean-Jacques *Rousseau.* C'était

(1) Voyez la notice sur cet ouvrage, dans le second volume.

un brave garçon, dont la tête était aussi chaude que le cœur. Il me dit qu'il avait vu Rousseau au château de Trie, et qu'étant ensuite allé voir *Voltaire*, à Genève, on lui avait dit que la tante de Jean-Jacques demeurait près de là dans un village. Il fut lui rendre visite : il trouve une vieille femme qui, en apprenant qu'il avait vu son neveu, ne se possédait pas d'aise. Comment, monsieur, lui dit-elle, vous l'avez vu! est-il donc vrai qu'il n'a pas de religion? nos ministres disent que c'est un impie. Comment cela se peut-il? il m'envoie de quoi vivre (1). Pauvre vieille femme de plus de quatre-vingts ans, seule, sans servante, dans un grenier, sans lui je serais morte de froid et de faim! — Je répétai la chose à Rousseau, mot pour mot. *Je le devais*, me dit-il, *elle m'a élevé orphelin.* Cependant il ne voulut plus recevoir mon camarade, quoique j'eusse tout disposé pour l'y engager. *Ne me l'amenez pas*, me dit-il, *il m'a fait peur: il m'a écrit une lettre où il me mettait au-dessus de Jésus-Christ.*

« Ce n'était point par singularité qu'il aimait à porter le nom de Jean-Jacques, mais parce qu'il lui rappelait un âge heureux, et le souvenir d'un père dont il ne me parlait jamais qu'avec attendrissement.

« Le plaisir disparaissait pour lui dès qu'il était en opposition avec quelque vertu. Un jour d'été très-chaud, nous nous promenions aux prés Saint-Gervais. Il était tout en sueur. Nous fûmes nous asseoir à l'ombre des cerisiers, ayant devant nous un vaste champ de groseillers, dont les fruits étaient tout rouges. J'ai grand' soif, me dit-il, je mangerais bien des groseilles : elles sont mûres; elles font envie, mais il n'y a pas moyen

(1) Voy. IIe partie, les Lettres à Mme Gonceru, nom de cette tante.

d'en avoir, le maître n'est pas là. Il n'y toucha pas. Il n'y avait aux environs ni gardes, ni maître, ni témoin. Il voyait dans le champ la statue de la Justice. Ce n'était pas son épée qu'il respectait; c'étaient ses balances.

« J'ai souvent remarqué sur son front un nuage qui s'éclaircissait à mesure que nous sortions de Paris, et qui se reformait à mesure que nous nous en rapprochions. Quand il était une fois dans la campagne, son visage devenait gai et serein. *Enfin nous voilà*, disait-il, hors des carrosses, du pavé et des hommes.....

« Il venait des hommes de tout état le visiter, et je fus témoin plus d'une fois de la manière sèche dont il en éconduisait quelques-uns. Je lui disais, ne vous suis-je pas importun comme ces gens là? — Quelle différence d'eux à vous! ces messieurs viennent par curiosité, pour dire qu'ils m'ont vu. — Ils y viennent, lui dis-je, à cause de votre célébrité. — Il répéta avec humeur, *Célébrité! Célébrité!* ce mot le fâchait: l'homme célèbre avait rendu l'homme sensible trop malheureux. »

« Il y avait deux mois et demi que je ne l'avais vu, lorsque nous nous rencontrons une après-midi au détour d'une rue. Il vint à moi et me demanda pourquoi je ne le venais plus voir. Vous en savez la raison, lui répondis-je (Jean-Jacques l'avait mal reçu): *il y a des jours*, me dit-il, *où je veux être seul. Je reviens si tranquille, si content de mes promenades solitaires! là, je n'ai manqué à personne, personne ne m'a manqué. Je serais fâché*, ajouta-t-il d'un air attendri, *de vous voir trop souvent, mais je serais encore plus fâché de ne vous pas voir du tout.* Puis, tout ému, *Je redoute l'intimité, j'ai fermé mon cœur..., L'humeur me surmonte; ne vous en apercevez-vous pas? je la contiens quelque temps, je n'en suis plus le maître; elle éclate malgré moi. J'ai mes dé-*

fauts, mais quand on fait cas de l'amitié de quelqu'un, il faut prendre le bénéfice avec les charges. On peut juger, par ce trait, de la noble franchise de son caractère.

« Il faut distinguer le caractère naturel, du caractère social, pour bien faire comprendre une chose que disait Rousseau : *je suis d'un naturel hardi et d'un caractère timide.* Représentons-nous Jean-Jacques livré, en naissant, aux douces lois de la nature, élevé par un bon père, exalté par la lecture des vies des grands hommes de l'antiquité; jeté ensuite dans un monde corrompu, sans appui, sans fortune, sans crédit, sans intrigue. Quel contraste étrange dut se former entre les mœurs de cet homme simple et celles de la société, entre sa franchise et l'astuce d'autrui; son inexpérience, et l'expérience des autres, sa pureté et la corruption du monde. Il dut résulter de ces différents contrastes, que le monde fut toujours pour lui un pays ennemi; ce qui le rendit méfiant, timide et sauvage. D'un autre côté, son âme élevée à la vertu et frappée par l'adversité, devint supérieure à la fortune et produisit d'immortels ouvrages. En élevant une barrière entre lui et les hommes, il échappa aux partis et se rendit maître de ses opinions. Heureux de n'être point obligé de se trahir par de fausses louanges du monde, il regarda toute sa vie la liberté comme la seule chose qui pût nourrir une bonne conscience. Ainsi il sacrifiait tout à cette noble indépendance qui a élevé et formé sa pensée.

« Mais ce que j'ai trouvé de plus admirable dans son caractère, c'est que jamais je ne l'entendis médire des hommes dont il avait le plus à se plaindre. Il me disait : quand je me brouille avec quelqu'un, la première fois c'est de sa faute ou de la mienne, mais la seconde, à coup sûr, c'est de la mienne. Il était naturellement disposé

à railler, et c'est un caractère commun à Socrate, à Phocion, à Caton ; car la vertu a la conscience de sa supériorité sur le vice. Je lui dis un jour que Montesquieu appelait Voltaire le pantalon de la philosophie. Non, dit-il, il en est l'arlequin.

« On sait combien Voltaire l'avait maltraité, et cependant il ne parlait jamais de lui qu'avec estime. Il disait de lui, son premier mouvement est d'être bon ; c'est la réflexion qui le rend méchant. Il aimait d'ailleurs à parler de Voltaire et à conter le trait de son père, qui assistait, en cachette, à la première représentation d'OEdipe, et qui, plein de joie, ne cessait, quoique janséniste, de s'écrier, ah! le coquin! ah! le coquin! Rousseau me demanda un jour si je n'irais pas le voir comme tous les gens de lettres. Non, lui dis-je, je serais trop embarrassé pour aborder un homme qui, comme un consul romain, a des peuples pour clients et des rois pour flatteurs. Je ne suis rien ; je ne sais pas même tourner un compliment. — Oh! me dit-il, vous n'avez pas une idée convenable de Voltaire : il n'aime pas tant à être loué. Un jour, un avocat du Bugey l'étant venu voir, s'écria en entrant dans son cabinet : Je viens saluer la lumière du monde. Voltaire se mit à crier aussitôt : madame Denys, apportez les mouchettes.

« Il se reprochait plusieurs choses, entre autres, ce qu'il avait dit contre les médecins. De tous les savants, me disait-il, ce sont ceux qui savent le plus et le mieux. Si on lui racontait quelque trait de sensibilité, il pleurait. Il était méfiant, mais il n'avait que trop sujet de l'être. J'ai connu un homme qui se disait son ami et qui s'amusait à faire sur lui une comédie du Méfiant. L'auteur de cette trahison me la confia lui-même : je l'arrêtai en lui disant : si vous faites paraître votre pièce, je me

charge d'en faire la préface. Cet homme était Rulhières.

« On a accusé Jean-Jacques d'être orgueilleux, parce qu'il refusait ces dîners où les gens du monde se plaisent à faire combattre les gens de lettres comme des gladiateurs; il était fier, mais il l'était également avec tous les hommes, n'y trouvant de différence que la vertu.

« La bonté du cœur lui paraissait supérieure à tout: elle était la base fondamentale de son caractère: il préférait un trait de sensibilité à toutes les épigrammes de Martial. Son cœur, que rien n'avait pu dépraver, opposait sa douceur à tout le fiel dont nos sociétés s'abreuvent aujourd'hui.

« Il était gai, confiant, ouvert, dès qu'il pouvait se livrer à son caractère naturel. Quand je le voyais sombre, à coup sûr, disais-je, il est dans son caractère social, ramenons-le à la nature. Je ramenais alors la conversation sur Plutarque: il revenait à lui comme sortant d'un rêve.

« Quatre ou cinq causes réunies contribuèrent à altérer son caractère, dont la moindre a suffi quelquefois pour rendre un homme méchant: les persécutions, les calomnies, la mauvaise fortune, les maladies, le travail excessif des lettres, travail qui trop souvent fatigue l'esprit et altère l'humeur; mais toutes ces causes réunies n'ont jamais détourné Rousseau de l'amour de la justice. Il portait ce sentiment dans tous ses goûts; et je l'ai vu souvent, en herborisant dans la campagne, ne vouloir point cueillir une plante quand elle était seule de son espèce.

« L'homme vertueux, me disait-il, est forcé de vivre seul: d'ailleurs la solitude est une affaire de goût. On a beau faire dans le monde, on est presque toujours mécontent de soi ou des autres. Comme il composait son bonheur d'une bonne conscience, de la santé et de la

liberté; il craignait tout ce qui peut altérer ces biens, sans lesquels les riches eux-mêmes ne goûtent aucune félicité.

« Allant avec lui à une représentation de l'Iphigénie de Gluck, je m'aperçus que la foule l'incommodait. Nous étouffions. L'envie me prit de le nommer, dans l'espérance que ceux qui l'environnaient, le protégeraient contre la foule. Cependant je balançai long-temps, dans la crainte de faire une chose qui lui déplût. Enfin m'adressant au groupe qui était devant moi, je me hasardai de prononcer le nom de Rousseau, en recommandant le secret. A peine cette parole fut-elle dite, qu'il se fit un grand silence. On le considérait respectueusement et c'était à qui nous garantirait de la foule, sans que personne répétât le nom que j'avais prononcé. J'admirai ce trait de discrétion rare dans le caractère national, et ce sentiment de vénération.

« En sortant du spectacle, il me proposa de venir le lundi des fêtes de Pâques au Mont-Valérien. Nous nous donnâmes rendez-vous aux Champs-Élysées... Arrivés sur le bord de la rivière, nous passâmes le bac. Ensuite nous gravîmes une pente très-roide et nous fûmes à peine à son sommet, que, pressés par la faim, nous songeâmes à dîner. Rousseau me conduisit alors vers un hermitage où il savait qu'on nous donnerait l'hospitalité. Le religieux qui vint nous ouvrir, nous conduisit à la chapelle, où l'on récitait les litanies de la Providence. Nous entrâmes justement au moment où l'on prononçait ces mots, *Providence qui avez soin des voyageurs!* Ces paroles si simples nous remplirent d'émotion... On nous introduisit au réfectoire : nous nous assîmes pour assister à la lecture à laquelle Rousseau fut très-attentif. Le sujet était l'injustice des plaintes de l'homme. Après cette

lecture, Rousseau me dit d'une voix profondément émue, *ah! qu'on est heureux de croire* (1)!

« Un jour il me parla d'Emile, et voulut m'engager à continuer d'après son plan. — Je mourrais content, me disait-il, si je laissais cet ouvrage entre vos mains. Sur quoi je lui répondis : Jamais je ne pourrais me résoudre à faire Sophie infidèle; je me suis toujours figuré qu'une Sophie ferait un jour mon bonheur. D'ailleurs, ne craignez-vous pas qu'en voyant Sophie coupable, on ne vous demande à quoi servent tant d'apprêts et tant de soins? Est-ce donc là le fruit de l'éducation de la nature? Ce sujet, me répondit-il, est utile : il ne suffit pas de préparer à la vertu, il faut se garantir du vice. Les femmes ont encore plus à se méfier des femmes que des hommes. — Je crains, lui dis-je, que les fautes de Sophie ne soient plus contraires aux mœurs, que l'exemple de sa vertu ne leur sera profitable : d'ailleurs, son repentir pourrait être plus touchant que son innocence, et un pareil effet ne serait pas sans danger pour la morale. — Il me pressa de nouveau de traiter ce sujet : il voulait remettre en mes mains tout ce qu'il en avait fait (2); mais je le suppliai de m'en dispenser. Je n'ai point votre style, lui disais-je, cet ouvrage serait de deux couleurs. J'aimerais mieux vos leçons de bota-

(1) Ces détails sont tirés des Œuvres posthumes de Bernardin de Saint-Pierre. On en trouve dans les Études de la Nature, et surtout dans la préface de l'Arcadie, beaucoup d'autres intéressants, auxquels nous préférons, comme moins connus, ceux que nous transcrivons.

(2) Il est fâcheux que M. de Saint-Pierre n'ait point accepté ce dépôt; il eût conservé ce que Jean-Jacques a détruit, et nous posséderions le projet de l'auteur d'*Emile*, au lieu du croquis informe que nous rapportons dans la notice historique de cet ouvrage.

mique. Eh! bien, dit-il, je vous les donnerai, mais il faudra les mettre au net, car il ne m'est plus possible d'écrire. J'avais renoncé à la botanique, mais il me faut une occupation; je refais un herbier. Nous parlâmes de Plutarque au retour de cette promenade. Rousseau l'appelait le grand peintre du malheur. Tacite, me disait-il, éloigne des hommes, mais Plutarque en rapproche.

« Un jour, en voyant des enfants qui jouaient sur le gazon des Tuileries, voilà, lui dis-je, des enfants que vous avez rendus heureux, on a fait ce que vous demandez. Il s'en faut bien, me répondit-il, on se jette toujours dans les extrémités. J'ai parlé contre ceux qui leur faisaient ressentir leur tyrannie, et ce sont eux à présent qui tyrannisent leurs gouvernantes et leurs précepteurs. On l'a taxé d'orgueil, parce qu'il repoussait la main qui voulait lui mettre un joug; parce qu'il refusait les dîners; parce qu'il n'adoptait pas les opinions du jour; parce qu'il n'accordait pas son estime au rang et à la fortune et qu'il s'éloignait des réunions d'artistes, de gens de lettres et de qualité. Mais ce sont les orgueilleux qui taxent d'orgueil. L'orgueilleux est celui qui cherche à subjuguer; et Rousseau, solitaire, sans ambition et sans fortune, ne voulut que vivre libre. Il se fit même un état pour être indépendant; mais, en cherchant à échapper à la société, il ne voulut point échapper aux lois, et il prit, pour règle de sa conduite, des lois encore plus sévères que celles de l'état; celles de la conscience.

« Toutes les facultés de son esprit, ses mœurs, ses ouvrages portaient l'empreinte de son caractère. Il n'y avait pas d'homme plus conséquent avec ses principes; mais souvent un homme passe pour inconstant, par la raison que tout change autour de lui et qu'il ne change pas lui-même.

« La société de Rousseau (1) me plaisait beaucoup. Il n'avait point la vanité de la plupart des gens de lettres. Il partageait les bénéfices et les charges de la conversation : laissant parler les autres et se réglant à leur mesure avec si peu de prétention, que, parmi ceux qui ne le connaissaient pas, les gens simples le prenaient pour un homme ordinaire, et les gens du bon ton le regardaient comme bien inférieur à eux ; car avec ceux-ci il parlait peu ou de peu de chose ; il a été quelquefois accusé d'orgueil à cette occasion ; mais, entre plusieurs traits, en voici un qui convaincra le lecteur de sa modestie habituelle. En revenant du Mont-Valérien, nous fûmes surpris par la pluie près du bois de Boulogne, vis-à-vis la porte Maillot ; nous y entrâmes pour nous mettre à l'abri sous des marronniers : nous trouvâmes sous ces arbres beaucoup de monde qui, comme nous, y cherchait du couvert. Un des garçons du Suisse, ayant aperçu Jean-Jacques, s'en vint à lui plein de joie, et lui dit : « Hé » bien, bon homme, d'où venez-vous donc ? il y a un » temps infini que nous ne vous avons vu » ? Rousseau lui répondit tranquillement : c'est que ma femme a été long-temps malade, et moi-même j'ai été incommodé. « Oh ! mon pauvre bon homme, reprit le garçon, vous » n'êtes pas bien ici ; venez, venez, je vais vous trouver » une place dans la maison ». En effet il s'empressa de nous mener dans une chambre haute, où, malgré la foule, il nous procura des chaises, une table, du pain et du vin. Ce mot de *bon homme*, dit de si bonne foi par ce garçon d'auberge, qui sans doute prenait depuis

(1) Fragment servant de préambule à l'*Arcadie* (Œuvres de B de Saint-Pierre)

long-temps Jean-Jacques pour un homme de quelque état mécanique ; sa joie en le revoyant, et son empressement à le servir, me firent connaître combien le sublime auteur d'*Émile* mettait en effet de bonhomie jusque dans ses moindres actions. Loin de chercher à briller, il convenait lui-même avec un sentiment d'humilité bien rare, et selon moi bien injuste, qu'il n'était pas propre aux grandes conversations. « Je n'ai, me disait-» il un jour, je n'ai d'esprit qu'une demi-heure après » les autres ; je sais ce qu'il faut répondre précisément » quand il n'en est plus temps ». Cette lenteur de réflexion venait de son équité naturelle, qui ne lui permettait pas de prononcer sur le moindre sujet sans l'avoir examiné ; de son génie, qui le considérait sur toutes ses faces, pour le connaître à fond ; enfin de sa modestie. Il était au milieu de nos beaux esprits avec sa simplicité, comme une fille avec ses couleurs naturelles parmi des femmes qui mettent du blanc et du rouge ; encore moins aurait-il cherché à se donner en spectacle chez les grands. Mais dans le tête à tête, dans la liberté de l'intimité, et sur les objets qui lui étaient familiers, particulièrement ceux qui intéressaient le bonheur des hommes, son âme prenait l'essor, ses sentiments devenaient touchants, ses idées profondes, ses images sublimes, et ses discours aussi véhéments que ses écrits.

« Mais ce que je trouvai de bien supérieur à son génie, c'était sa probité. Il était du petit nombre d'hommes de lettres éprouvés par l'infortune, auxquels on peut sans risque communiquer ses pensées les plus intimes ; on n'avait rien à craindre de sa malignité, s'il les trouvait mauvaises, ni de son infidélité, si elles lui semblaient bonnes. Il fuyait bien sincèrement la vanité ; il rapportait sa réputation non à sa personne, mais à quelques

vérités naturelles répandues dans ses écrits; d'ailleurs s'estimant peu lui-même. Il m'est arrivé plus d'une fois de combattre quelques-unes de ses opinions. Loin de le trouver mauvais, il convenait avec plaisir de son erreur dès que je la lui faisais connaître. Ce n'est pas que j'approuve la franchise sans réserve dans un ordre de société tel que le nôtre, et que je n'aie trouvé d'ailleurs à reprendre de l'inégalité dans son humeur, des inconséquences dans ses écrits, et quelques actions dans sa conduite, puisqu'il a lui-même publié celles-ci pour les condamner. Mais où est l'homme, où est l'écrivain, où est surtout l'infortuné qui n'ait point d'erreurs à se reprocher? Jean-Jacques a agité des questions si susceptibles de pour et de contre; il s'est trouvé à la fois une âme si grande et une infortune si misérable, des besoins si pressants, et des amis si trompeurs, qu'il a été souvent forcé de sortir des bornes communes. Mais lors même qu'il s'égare et qu'il est la victime des autres ou de lui-même, on le voit partout oublier ses propres maux pour ne s'occuper que de ceux du genre humain. Partout il est le défenseur de ses droits et l'avocat des malheureux; on pourrait écrire sur son tombeau ces paroles touchantes d'un livre dont il a fait un si sublime éloge : *on lui a beaucoup remis parce qu'il a beaucoup aimé.* »

La bonhomie et la simplicité de Rousseau sont attestées par beaucoup de témoignages; mais, comme il y a des esprits mal faits, qui dénaturent tout ce qui paraît louable et digne d'estime, on a prétendu que Jean-Jacques n'était simple et bon dans la société et ne se montrait tel à ses égaux que par orgueil; il a donc fallu chercher des preuves du contraire et voir comment il était avec ses inférieurs. A celles que nous a données Bernardin de Saint-Pierre, ajoutons un trait rapporté par

Grétri. « J'ai connu, dit-il (1), une fille très-ordinaire, » que Jean-Jacques allait voir souvent : elle demeurait » dans la même maison, rue Plâtrière. — Il y a, me dit » un jour cette fille, un bon homme logé tout là-haut, » qui entre souvent chez moi, lorsqu'en descendant il » m'entend chanter (elle se destinait au théâtre italien). » Quel est cet homme? lui répondis-je, quel est son » nom? — Je n'en sais rien, il m'a dit qu'il me donnerait » des avis sur mon talent, je l'ai regardé en riant : est-ce » que vous chantez, vous? lui ai-je dit. — Oui, m'a-t-il » répliqué; je compose même quelquefois de la musique. » — Quelles sont vos conversations? — Il me regarde » beaucoup, et ne dit presque rien. — Et vous? — Ma foi, » je fais mes affaires du ménage, je chante et le laisse » dans un coin; l'autre jour, comme je chantais, il me dit » que je ne disais pas bien certaines paroles : je le de- » manderai à mon maître, lui répondis-je, et je ne vou- » lus pas dire autrement. — Eh bien! il riait comme un » fou chaque fois que je répétais ce passage-là. Dernié- » rement j'eus une bonne scène avec lui. — Ah! dites, » je vous en prie, et n'oubliez rien. — Est-ce que vous » le connaissez cet homme? — Je crois qu'oui; venons » donc à la scène. — Il était là sur cette chaise, et comme » j'allais sortir, je m'habillai et mis mon rouge. — Vous » êtes bien plus jolie, me dit-il, sans cette enluminure. » — Oh! pour ça, non, lui dis-je, on a l'air d'une morte. » — A votre âge on n'a pas besoin d'art, j'ai peine à » vous reconnaître. — Bon, bon, à tout âge, quand on » est pâle, il faut mettre du rouge; vous devriez en mettre, » vous. — Moi? — Oui. Je saute à l'instant sur ses ge- » noux, et je lui mets du rouge malgré lui. Il s'est sauvé,

(1) *Essais sur la musique*, tome II, p. 205.

» en s'essuyant, et j'ai cru qu'il étoufferait dans l'esca-
» lier à force de rire. Voilà comme il aimait à être traité;
» la petite folle ne sut pas le trésor qu'elle possédait
» chaque jour (1). Elle changea de logement sans faire
» ses adieux à son voisin. Jean-Jacques avait la tournure
» d'un paysan proprement vêtu; dans le temps que je
» l'ai vu, il avait les yeux vifs, un peu enfoncés, il
» marchait avec une grosse canne longue, la tête bais-
» sée; il n'était ni grand, ni petit; il parlait peu, mais
» toujours bien, et avec une vivacité concentrée. Voilà
» ce que j'ai vu par moi-même, et ce que j'ai recueilli
» de ceux qui l'ont vu souvent ».

Nous allons terminer par la relation de Corancèz, qui eut avec Jean-Jacques une liaison assez intime, et qui donne sur sa mort des particularités intéressantes.

« J'ai vu Roússeau constamment et sans interruption, pendant les douze dernières années de sa vie. Je me propose ici non pas de le louer, non pas de le justifier, mais de le montrer tel qu'il était, en m'appuyant toujours sur des faits dont j'ai été le témoin direct. Je veux faire entrer mes lecteurs dans son intérieur, et par-là les mettre à portée de pouvoir eux-mêmes apprécier le mobile de ses actions. On verra que lorsqu'il était lui, si je puis me servir de cette expression, il était d'une simplicité rare, qui tenait encore du caractère de l'enfance; il en avait l'ingénuité, la gaieté, la bonté, et surtout la timidité. Lorsqu'il était en proie aux agitations d'une certaine qualité d'humeurs qui circulait avec son sang, il était

(1) Quelle source inépuisable de conjectures pour ceux qui en faisaient tant sur Jean-Jacques, s'ils eussent su qu'il allait chez une jeune actrice !

alors si différent de lui-même, qu'il inspirait non pas la colère, non pas la haine, mais la pitié; c'est du moins ce sentiment que j'ai long-temps éprouvé. Mon attachement pour lui n'en était que plus étroit; et mon respect était tel, que de peur de lui ôter de la considération, je taisais à mes amis les plus intimes les observations que me mettaient à portée de faire la fréquence de mes visites, et la confiance qu'il semblait m'avoir accordée.

« Dès le commencement de ma liaison avec Jean-Jacques, je me ressentis des effets de son caractère ombrageux, c'était un tribut qu'il fallait payer; mais ce qu'il y a de singulier à remarquer, c'est que j'ai commencé par où tous les autres ont fini. Il était alors dans la nécessité de copier de la musique pour vivre. Il trouvait dans le produit de ce travail ce qui suffisait amplement à ses besoins. Il copiait avec une exactitude rare dans ceux qui vivent ordinairement de ce genre de travail; il se faisait payer plus cher, et sans doute que la curiosité attirait chez lui, sous ce prétexte, un grand nombre de personnes qui fournissaient à son travail journalier et très-assidu.

« Un de mes amis fut nommé secrétaire d'ambassade en Angleterre; il vint me voir avant son départ. Je lui observai que Rousseau ne touchait point sa pension du roi d'Angleterre; qu'il me paraissait cependant en avoir besoin; que je craignais que des gens malintentionnés n'eussent fait naître quelque obstacle dont son caractère fier et ombrageux dédaignait de connaître la source; que je le priais de prendre à cet égard les informations que sa place le mettait à portée de prendre, de travailler à les vaincre et de m'en donner avis. Trois mois après je reçus une lettre de cet ami, qui contenait une lettre de change payable au porteur sur un banquier de Paris,

de la somme de 6,336 l., je m'en souviens encore. Cette somme était le montant de ce qui lui était dû alors. Il ne s'agissait que de la lui donner et d'en tirer quittance. Cette quittance m'inquiétait; je craignais qu'il ne voulût pas s'assujétir à cette simple forme. Je récrivis pour lui demander si rigoureusement on ne pouvait l'en dispenser. Mon ami me répondit sur-le-champ que je me rendais bien difficile, que cependant il avait été arrêté que la lettre, par laquelle je déclarerais que Rousseau avait touché, serait suffisante. Je ne donne ces circonstances que pour rendre justice à la trésorerie du roi d'Angleterre, qui, comme l'on voit, était loin de vouloir entraver le paiement.

« D'abord, ivre d'un succès aussi complet, je ne tardai pas à sentir le poids de la négociation que j'avais entreprise; il n'y avait plus possibilité de reculer. J'arrive chez Rousseau, je balbutie: *ennemis, pension du roi d'Angleterre;* enfin je parle de la lettre de change et du montant de la somme. Rousseau m'écoute avec inquiétude et étonnement; enfin il me demande qui m'a chargé de cette commission. Je lui réponds: mon zèle; la circonstance d'un ami qui partait m'en a donné l'idée, et le bien qui en doit résulter pour vous me donne dans ce moment une grande satisfaction. « Je suis majeur,
» me répondit-il, et je puis gouverner moi-même mes
» affaires. Je ne sais par quelle fatalité les étrangers
» veulent mieux faire que moi. Je sais bien que j'ai une
» pension; j'en ai touché les premières années avec
» reconnaissance; et si je ne la touche plus, c'est parce
» que je le veux ainsi. Il faut sans doute qu'aujourd'hui
» je vous expose mes motifs, c'est du moins ce que
» semble exiger le rôle que vous jouez dans cette af-
» faire; il faut que je vous constitue juge de ces mêmes

» motifs, pour savoir si vous les approuvez. J'ignore
» quelles sont à cet égard vos dernières pensées; mais
» ce que je sais, c'est que je suis libre; que si je ne reçois
» plus, c'est par des motifs qui peut-être n'auraient pas
» votre approbation, mais qui, ayant la mienne, suf-
» fisent à ma détermination ».

« Il ne tenait qu'à moi de sortir et de crier à l'ingratitude. J'aurais trouvé un grand nombre de bouches prêtes à chanter mes louanges et mon humanité, pour se récrier d'autant plus fort sur le mauvais cœur de Rousseau, sur son orgueil et son ingratitude. J'aurais eu aussi l'honneur de figurer dans le nombre des victimes de cet odieux caractère. J'ai pris le parti que me dictaient ma conscience et ma conviction. J'avouai mon tort, je m'excusai sur le désir peu réfléchi de le servir; je lui observai que cette affaire négociée, sans sa participation et par un de mes amis, n'aurait point de suites désagréables pour lui, que j'allais renvoyer la lettre de change, et qu'il n'en entendrait plus parler: je sortis et renvoyai la lettre.

« Je tenais à ma liaison encore bien nouvelle: je n'osai retourner chez lui, j'y envoyai celui qui m'y avait présenté, homme qu'il estimait, sous le triple rapport de concitoyen de Genève, d'homme du premier mérite dans la mécanique, et d'une probité à toute épreuve; c'était mon beau-père; ils parlèrent de cette affaire: Rousseau lui dit que, comme les autres, je m'entendais avec ses ennemis. La réponse fut simple et franche. Rousseau convint à la fin qu'il était possible que je ne fusse pas directement son ennemi, mais que ses ennemis très-ardents et très-adroits m'avaient choisi, et qu'abusant de ma bonne foi, j'avais été, sans le savoir et sans le vouloir, leur agent. Je crus, d'après cette déclaration

pouvoir y retourner : et depuis il n'a jamais été question entre nous de cette affaire.

« Pour n'avoir plus à revenir sur les soupçons qui me concernent personnellement, je vais rendre compte d'un second entretien qui n'a pas eu plus de suite que le premier, mais qui me paraissait infiniment plus sérieux. D'ailleurs, il est venu à l'occasion de cette même correspondance que Dusaulx vient de faire imprimer.

« Mais, avant tout, je dois faire part à mes lecteurs d'une anecdote antérieure dont je me suis servi avantageusement dans cette seconde crise, et qui me semble prouver que Rousseau n'était pas toujours aussi difficile, ni même aussi susceptible que communément on le croit.

« Je lui rendis compte un jour de la rencontre que j'avais faite de M. Dutems, Anglais, homme de mérite et très-estimable, qui souvent m'avait vu chez lui, mais qui s'en était retiré. Il m'a demandé, lui dis-je, si je vous voyais *toujours*. Je vous avoue que ce mot *toujours* m'a blessé. Ma réponse a été simple : n'allant chez M. Rousseau que par attachement pour sa personne, je ne sais pas pourquoi, le voyant aujourd'hui, je ne le verrais pas *toujours*. Il connaît mon respect pour lui, mon attachement lui garantit l'esprit de mes visites, je le verrai donc *toujours*. Ce mot, ajoutai-je, m'a cependant donné matière à réflexion. Je suis confiant, et, par cela même, peu attentif aux formes. Il serait possible qu'avec cette négligence sur moi-même, je vous donnasse l'occasion de concevoir quelquefois des soupçons qui auraient quelque apparence de réalité. Je ne puis vous promettre de me changer sur ce point ; mais pour en éviter les effets, si vous voulez me promettre de ne jamais garder sur le cœur les idées de ce genre

que je pourrai faire naître, et de ne point les laisser fermenter dans votre esprit; enfin, si vous voulez m'en faire part sur-le-champ, je m'engage moi, de mon côté, à vous donner une solution prompte et précise, qui sera toujours dans le cas de vous satisfaire. Si vous voulez prendre cet engagement, je réponds bien que ce mot *toujours* de M. Dutens n'aura aucun sens ni pour vous ni pour moi. Qui l'aurait cru? Rousseau, si peu liant, suivant le dire général, prit avec moi cet engagement, et, en lui tendant la main, je pris le mien avec beaucoup de solennité.

« Depuis cette convention, Rousseau me propose un jour de lire la correspondance qui avait tout terminé entre lui et Dusaulx; c'est cette même correspondance que Dusaulx vient de publier. Je l'acceptai. Parvenu à la dernière lettre de Dusaulx, je lui demandai s'il n'y avait pas une lettre intermédiaire entre cette dernière de Dusaulx et la dernière de lui Jean-Jacques. Pourquoi cela, me dit-il? C'est, lui répondis-je, que cette dernière ne me paraît pas répondre catégoriquement à la vôtre, et... Il n'y en a point, me dit-il avec chaleur, et vous avez jugé. Il emporta ses lettres, et je sortis.

« Un ou deux jours après j'entre chez lui; il fronce le sourcil, me regarde à peine, et continue de copier sa musique. Je dis des choses insignifiantes, et ma visite fut courte. Je vis bien qu'il boudait, et qu'il avait quelque chose sur le cœur; mais, me rappelant notre convention, je trouvais qu'il y manquait, et que c'était à lui de me parler, et non pas à moi de l'interroger. J'y retourne une seconde fois, même bouderie de sa part, et même conduite de la mienne. Voulant cependant faire cesser un état de choses aussi embarrassant pour moi

ayant bien pris mon parti : je ne dis mot en entrant, je m'assieds en silence, et ne profère pas une parole après m'être assis. Les mains lui tremblaient. Enfin, ne pouvant plus y tenir, M. de Corancèz, me dit-il... Je vous demande pardon, lui dis-je en l'interrompant, vous me boudez depuis long-temps, et ce que vous avez sur le cœur a eu le temps de fermenter; rappelez-vous notre convention, vous avez manqué à votre parole, je vous tiendrai la mienne. J'ignore parfaitement sur quelle matière et sur quel fait je vais être interrogé. Je vous ai promis une solution prompte et précise, j'ai dit même qu'elle vous satisferait; parlez, je suis prêt à vous répondre. Je ne puis peindre l'état dans lequel le mit ce préambule. Naturellement timide, et s'entendant reprocher son manque de parole, il était dans une situation vraiment pénible à voir; et, dans ce moment même, en mesurant l'homme devant qui j'étais, j'avais honte du ton de supériorité que ma position me forçait de prendre, et de l'embarras où je l'avais jeté en le forçant de s'expliquer.

« Vous m'avez accusé, me dit-il, de vous avoir caché des lettres de ma correspondance avec Dusaulx, et sans doute que ce sont celles que vous supposez être contre moi. Parlez-vous, lui dis-je, d'après ce qui a été dit entre nous, ou vous a-t-on rapporté que je vous en avais accusé devant d'autres personnes? Je ne vous ai pas dit à vous : *Vous avez d'autres lettres;* je vous ai demandé si vous aviez d'autres lettres, et vous avez pris alors ma demande dans son vrai sens, puisque vous m'avez répondu : Non, il n'y en a point, et vous avez jugé. Il faut donc que, depuis, quelque bon ami de vous ou de moi m'ait accusé de l'avoir dit; or il me semble que vous pouviez aussi bien m'en croire moi-même au moment où je

vous en ai parlé, qu'écouter les propos qui vous sont venus depuis par des étrangers. Il faut que vous conveniez d'une chose : Si j'ai tenu ce propos, j'ai menti ; car vous savez bien vous, que, ne connaissant la correspondance que par vous, ce propos serait de ma part non pas une indiscrétion, mais un mensonge. Or, pour faire un mensonge, il faut un but, celui-là serait contre vous en faveur de Dusaulx. Observez que je ne connais point Dusaulx, je ne l'ai vu qu'une seule fois aux Tuileries, et c'est vous qui me l'avez montré ; il faut donc que vous alliez jusqu'à supposer que j'invente un fait en faveur d'un homme, que j'estime à la vérité sur sa réputation, mais que je ne connais point, contre vous, que j'aime et respecte, et qui me recevez avec bonté : vous voyez que cette supposition est impossible.

« Si vous m'interrogiez ensuite sur le fond de votre querelle avec Dusaulx, et surtout sur l'accusation d'être du nombre de vos ennemis, je vous dirais franchement qu'il n'est pas plus coupable (1) que moi des vues que vous lui prêtez ; tout y répugne.

« Rousseau ne répliqua pas ; et après quelques mots sur la nécessité de ma sortie, je partis sans que depuis j'aie eu lieu de m'apercevoir qu'il conservât sur mon compte aucun ressentiment. Mes lecteurs peuvent commenter eux-mêmes les deux faits précédens, ils en tireront de grandes lumières sur le véritable caractère de Rousseau, et sur la facilité qu'il laissait quelquefois dans son commerce.

« J'ai dit qu'il était simple, et qu'il tenait du caractère de l'enfance. J'entre un jour chez lui, je le voix hila-

(1) Mais il l'est d'inexactitude *au moins*, dans le compte qu'il a rendu de ses *rapports avec Jean-Jacques*.

rieux, se promenant à grands pas dans sa chambre, et regardant fièrement tout ce qu'elle contenait : Tout ceci est à moi, me dit-il; il faut noter que ce tout consistait dans un lit de siamoise, quelques chaises de paille, une table commune, et un secrétaire de bois de noyer. Comment, lui dis-je, cela ne vous appartenait pas hier? il y a long-temps que je vous ai vu en possession de tout ce qui est ici. Oui, monsieur, mais je devais au tapissier, et j'ai fini de le payer ce matin. Il jouissait de ce petit mobilier avec beaucoup plus de joie réelle que ne fait le riche, qui le plus souvent ignore la moitié des objets qu'il possède.

« Une autre fois je le vois encore visage riant et une certaine fierté que je ne lui connaissais pas. Il se lève, se promène, et frappant des doigts de sa main droite sur son gousset, il en fit sonner les écus : Vous voyez, me dit-il, que j'ai une *hernie crurale*, mais dont je ne cherche point à me débarrasser. Il m'apprit ensuite qu'il avait reçu vingt écus pour une partie de copie de musique.

« J'ai dit qu'il était bon. Une amie de ma femme, jeune Anglaise, fort jolie, avait depuis long-temps désiré de voir Rousseau. Comme je m'étais fait une loi de ne lui présenter personne, cette envie ne pouvait se satisfaire. Un jour cependant que je devais mener chez lui un de mes enfants, trop jeune pour qu'il le connût encore, car il me les demandait tous les uns après les autres, pour jouir, me disait-il, des vertus de leur mère, la jeune Anglaise était chez moi : je lui propose de prendre le costume de la bonne, et de se charger de l'enfant; elle adopte l'idée avec une joie immodérée; elle prend le tablier, et s'empare de l'enfant : nous arrivons. J'ai dit que cette bonne était jolie, et je dois ajouter que son ex-

térieur annonçait peu de force; je voulus profiter de la circonstance pour m'amuser à mon tour. Je commandais à la bonne de tenir l'enfant de telle manière, de marcher, de s'asseoir, bien assuré de son obéissance. Rousseau causa avec elle, et la plaignait d'être obligée de prendre un état dont les fatigues paraissaient devoir surpasser ses forces. Il engagea madame Rousseau à la faire goûter; elle fut très-bien régalée, et madame Rousseau me dit le lendemain qu'il avait remarqué avec peine, et surtout avec beaucoup de surprise, que je ne ménageais pas assez la délicatesse de la bonne, et que je lui parlais avec trop de dureté.

« Je vois plusieurs de mes lecteurs sourire à ce trait de bonté, et me faire remarquer que la bonne était jolie. Cette circonstance, pour un homme du genre et de l'âge de Rousseau, ne me paraît pas devoir rien changer sur le motif de sa sensibilité; mais je vais y joindre un autre trait.

« Bourru à l'excès, lorsqu'il avait sur quelqu'un de ces préventions qui tenaient à la malheureuse corde de ses ennemis, il était extrêmement attentif à ne pas blesser ceux avec lesquels il croyait, du moins pour le moment, pouvoir, sans danger pour lui, suivre les mouvements de son cœur. Il avait cessé, depuis long-temps, de m'arrêter à dîner; il craignait que je n'en tirasse de fausses conséquences. Je ne vous prie plus à dîner, me dit-il un jour, parce que ma fortune ne me le permet plus. Quelque peu de dépense que je fisse pour vous, je serais forcé de la prendre sur notre nécessaire. Je voulus lui répondre, il continua : Si je vous fais part de ma situation, c'est afin que vous n'attribuiez pas le changement de ma conduite à votre égard, à quelque changement dans mes sentiments. Souriant ensuite : J'aime, me dit

il, à boire à mes repas une certaine dose de vin pur. J'avais d'abord imaginé de partager également la quantité que je puis me permettre de boire entre mon dîner et mon souper, mais il en résultait que se trouvant trop modique, aucun de mes deux repas ne m'offrait ce qui me convient. J'ai pris mon parti, je bois de l'eau à l'un des deux, et je réserve la totalité de mon vin pour l'autre.

« Combien de choses découvriront dans ce dernier trait mes lecteurs attentifs! Quelle bonté, quelle candeur et quelle supériorité sur les autres hommes, soit pour prendre son parti sur les évènements de la fortune, soit pour savoir les apprécier, en n'y voyant rien qui doive être caché! Le blâme universel qu'il a encouru en se refusant aux dons qu'on voulait lui faire, prouve seulement que peu de personnes sont en état d'envisager la fortune comme il le faisait. Sachez composer avec elle, et boire de l'eau à l'un de vos repas, pour boire votre vin à l'autre, et ce refus ne vous paraîtra plus ni si extravagant, ni si orgueilleux, ni même si héroïque. Joignez à cela la réponse qu'il faisait lorsqu'on allait jusqu'à l'interroger sur ce point : *Je suis pauvre, à la vérité, mais je n'ai pas le cou pelé.*

« J'ai dit qu'il était gai. J'ai vingt fois eu l'occasion de remarquer en lui cette qualité qui seule pouvait faire le bonheur de sa vie, mais que la maladie, dont il avait apporté le germe en naissant, détruisit presque entièrement pour le rendre le plus malheureux des hommes. Si je n'envisageais, dans ce récit, que ma satisfaction personnelle, avec quelle complaisance je m'arrêterais sur ces anecdotes qui me le retracent dans un état heureux! mais, outre que le cadre que j'ai choisi me force de me restreindre, mes lecteurs trouveraient que je les en-

tretiens trop long-temps de puérilités. Je ne parlerai donc ni de la gaieté de plusieurs de nos petits repas, ni de traits isolés de nos conversations; je me borne à un seul fait.

« Tous mes lecteurs ont entendu parler de l'abominable aventure dont il a été si cruellement la victime à la butte de Mesnil-Montant. Il fut rencontré par le chien danois de M. de Saint-Fargeau, qui, voulant rejoindre le carrosse de son maître, avait dans sa course la vitesse d'une balle de fusil. Il passe entre les jambes du malheureux Rousseau, qui tomba le visage sur le pavé, sans avoir eu le temps de se garantir avec ses mains. La chute fut d'autant plus malheureuse, qu'il descendait la butte, et conséquemment qu'il tomba de plus que de sa hauteur. Je cours chez lui le lendemain matin. En entrant, je fus saisi d'une odeur de fièvre véritablement effrayante. Il était dans son lit. Je l'aborde; jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. Outre l'enflure de toutes les parties de son visage, qui, comme l'on sait, en change si fort le caractère, il avait fait coller de petites bandes de papier sur les blessures de ses lèvres; ces blessures étaient en long, de façon que ces bandes allaient du nez au menton. Mon effroi fut proportionné à l'horreur de ce spectacle. Après m'avoir rendu compte de l'accident, je vis avec grand plaisir qu'il excusait le chien; ce qu'il n'eût pas fait, sans doute, s'il eût été question d'un homme : il aurait vu infailliblement dans cet homme un ennemi qui depuis long-temps méditait ce mauvais coup; il ne vit dans le chien qu'un chien qui, me dit-il, a cherché à prendre la direction propre à m'éviter; mais, voulant aussi agir de mon côté, je l'ai contrarié; il faisait mieux que moi, et j'en suis puni. J'observerai, car cela est nécessaire pour le but que je me propose

qu'il n'était pas possible de se trouver dans un état plus affligeant et plus dangereux, puisque la fièvre attestait que la chute avait causé, dans toute la machine, un ébranlement général; mais l'accident était, comme je l'ai dit, occasionné par un chien; il n'y avait pas moyen de lui prêter des vues malfaisantes et des projets médités : dans cet état, Rousseau restait ce que naturellement il était lorsque la corde de ses ennemis n'était point en vibration. Jamais, de mon côté, je ne fus moins disposé à rire. Jamais Rousseau n'avait eu plus de raison de s'affliger; cependant le cours de la conversation nous amena tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvrait toutes les plaies couvertes par les petites bandes de papier, me demanda grâce, mais avec des instances réitérées. J'en sentis moi-même et l'importance et la nécessité, et tout cessa par ma retraite.

« Sa timidité était excessive, et je l'ai vu souvent dans ce cas avec des enfants de neuf à dix ans, qui timides eux-mêmes, se tenaient devant lui dans un état de réserve. Je ne me livrerai point au plaisir que j'aurais d'en citer quelques traits, car mes lecteurs, qui n'ont pas vécu avec lui, ne peuvent y mettre le même intérêt que j'y mets. Il faut pourtant citer, car il ne s'agit pas ici de mon opinion sur son sujet, mais de mettre le lecteur à portée de déterminer la sienne. Sa timidité était infiniment plus marquante, lorsqu'il s'agissait d'être seul en avant, et de chanter, par exemple, les morceaux de sa composition qu'il voulait faire entendre.

« On a déjà été à portée de remarquer qu'il mettait une grande importance à ses déterminations, lorsqu'il les avait manifestées. Quelque peu de conséquence qu'elles eussent dans leur objet, il y voyait toujours un engagement pris avec lui-même, auquel il ne devait pas

plus manquer, que s'il l'avait pris avec un autre : cela me paraît devoir être considéré chez lui comme un trait de caractère.

« Il s'était engagé volontairement et de lui-même à mettre en musique toutes les paroles qui lui seraient envoyées par ma femme. Je lui apporte un jour de sa part le volume des *Œuvres de Shakespear*, traduction de Letourneur, où se trouve la tragédie d'*Othello*, et lui montre l'endroit où sont les paroles : *Au pied d'un saule*, etc., en l'invitant, de la part de ma femme, de les mettre en musique. Je lui observai que, pour pouvoir donner à ces paroles le caractère qui leur convient, il fallait qu'il prît la peine de lire la pièce. J'en suis fâché, me dit-il, mais je me suis promis de ne plus lire. Comme je connaissais ses scrupules sur cet article, je lui dis que, lorsqu'on tenait à remplir ses engagements, il fallait n'en prendre que le moins possible, attendu que l'on s'exposait à ce qu'il y en eût de contradictoires, et qu'alors on se mettait dans la nécessité de manquer ou à l'un ou à l'autre. Vous vous êtes promis de ne point lire, et vous avez promis à ma femme de mettre en musique tout ce qu'elle vous présenterait ; elle vous présente des paroles qui exigent la lecture d'une tragédie ; vous voilà dans la nécessité ou de vous manquer à vous-même, ou de manquer à ma femme ; vous n'avez que l'option. Je savais d'avance combien cet argument aurait de force sur son esprit. Il réfléchit un moment, et prenant le livre, donnez, me dit-il, je le lirai.

« J'ai remarqué dans Rousseau une qualité bien rare, et qu'on ne serait pas disposé à lui supposer, d'après l'aigreur que souvent il versait autour de lui. Pendant le cours des douze années que j'ai vécu avec lui, je ne

en me parlant des personnes, il lui arrivait de les classer dans le nombre de ses ennemis, et sur ce point, que dans la suite de cette notice je me propose d'approfondir, il n'y avait nulle possibilité de le contrarier ; mais dans ce cas-là même, jamais, du moins devant moi, il ne s'est permis de s'expliquer sur leur compte, soit en leur imputant des faits particuliers, soit en se permettant à leur égard des qualifications injurieuses. Ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, que, lorsqu'il ne voyait point à travers ce prisme fatal, son véritable caractère reprenait le dessus, c'est que, lorsqu'il envisageait ces mêmes hommes sous le seul rapport de leur mérite intrinsèque et réel, non-seulement il leur rendait justice, mais il faisait valoir ses opinions à leur égard avec beaucoup de chaleur. Je ne citerai pour preuve que deux faits qui, ayant rapport à deux de ses détracteurs les plus déclarés, feront aisément supposer tous les autres.

« Je louais un jour devant lui Diderot, et l'on sait la haine que Diderot lui portait; j'ajoutai : je lui trouve cependant un défaut bien important, c'est de n'être pas toujours clair pour les autres, et je crois même que souvent on pourrait dire qu'il ne l'est pas pour lui-même. Prenez-y garde, me dit Rousseau, lorsqu'il s'agit de matières traitées par Diderot, si quelque chose n'est pas compris, ce n'est pas toujours la faute de l'auteur. C'est la seule expression dure qu'il ait jamais employée contre moi. Mes lecteurs verront, je l'espère, que je ne suis bien réellement que ce que je veux être, historien fidèle. Ce mot, qui pouvait me blesser, l'avouerai-je? me fit un bien infini. Je vis Rousseau tel que j'aurais voulu qu'il fût toujours.

« Le lendemain du jour où Voltaire fut couronné au Théâtre-Français, ce jour précédait de bien près le der-

mier de ces deux grands hommes, un de ces personnages qui ont le secret de se glisser partout, croyant sans doute lui faire la cour, lui en rendit compte devant moi, et se permit sur ce couronnement des plaisanteries telles qu'on peut se les figurer de ce genre de personnage. Comment, dit Rousseau avec chaleur, on se permet de blâmer les honneurs rendus à Voltaire dans le temple dont il est le dieu, et par les prêtres qui, depuis cinquante ans, y vivent de ses chefs-d'œuvre : qui voulez-vous donc qui y soit couronné? Ce trait n'a pas besoin de rapprochement pour être senti.

« J'ajouterai que, juste envers ses ennemis, il était de la plus grande indulgence pour tous les écrivains ; il me répétait souvent qu'il ne fallait s'arrêter que sur ce que l'on trouvait de bon dans un livre. Si l'auteur vous a donné deux pages seulement dans lesquelles vous trouvez ou du plaisir, ou de l'instruction, ne devez-vous pas lui en savoir gré? passez, sans mot dire, ce que vous rencontrez qui vous déplaît.

« Il ne parlait que très-rarement de ses ouvrages, et jamais le premier. Je ne lui vis mettre de chaleur à leur occasion qu'en regrettant la perte volontaire qu'il fit, dans une circonstance qui trouvera sa place dans mon récit, du manuscrit d'une nouvelle édition d'*Émile*. Il y avait fait entrer une partie des idées qu'il n'avait pu mettre dans la première, à cause de leur abondance, dont alors son imagination, me dit-il, était surchargée Sans les rejeter, il les avait écrites sur des cartes qu'il réservait pour une nouvelle édition. Elle contenait aussi le parallèle de l'éducation publique et de l'éducation particulière ; morceau qu'il me disait être essentiel au traité de l'éducation, et qui manque à *Émile*. Il était quelquefois, sur son propre compte, d'une ingénuité

qui, en me causant de la surprise, me jetait dans le ravissement. Il me dit un jour qu'après avoir publié son discours sur les sciences, etc., madame Dupin de Francueil, chez laquelle il demeurait, lui parlait un soir, au coin du feu, de l'effet qu'avait produit cet ouvrage: mais, dites-moi donc, M. Rousseau, qui aurait pu deviner cela de vous? Lecteurs, notez que c'est de lui que je tiens cette anecdote.

« Il m'apprit aussi que le cardinal de Bernis fit chercher avec grand soin, tant dans les bureaux des affaires étrangères qu'en Italie, la correspondance qui eut lieu pendant que lui, Rousseau, était secrétaire d'ambassade. Il n'y trouva rien, me dit-il, et je l'en aurais bien assuré d'avance.

« Avant de faire arriver mes lecteurs au temps où je serai forcé de leur montrer Rousseau trop différent de ce qu'il est dans ce moment, je les prie de me pardonner de m'arrêter un peu, et de leur faire voir que cet homme extraordinaire ne faisait rien que lorsqu'il était commandé par un besoin irrésistible. Depuis long-temps mes lecteurs le voient copiste de musique; mais il fut bientôt attaqué de la fièvre de la composition. On sait que c'est ainsi qu'il fut en littérature et en philosophie, homme très-médiocre jusqu'à l'âge de quarante ans; et que dix années d'une fièvre continue et sans sommeil, comme il me l'a dit plusieurs fois, l'ont mis, par ses productions, au rang des écrivains les plus éloquents, des moralistes les plus épurés, et des philosophes les plus éclairés. Il exerça sur moi, à l'époque de ce besoin de composer de la musique, une espèce de despotisme curieux à faire connaître. Je puis en parler sans inconvénient, attendu que je n'y joue pas le plus beau rôle.

« Altéré de composition, il me demanda de lui faire

les paroles d'un duo. Je lui déclarai mon impuissance; mais ce fut en vain. Il me le demandait à chacune de mes visites, et d'un ton à me faire comprendre que les choses n'en resteraient pas là. Je fis part de mon embarras à ma femme, qui me dit malignement : Pour le guérir radicalement de cette maladie, je n'y sais qu'un remède, mon ami, fais-lui promptement des vers, et cours les lui porter; il y a mille à parier qu'il n'y reviendra plus. Tout malicieusement gai que fût ce conseil, je sentis bien moi-même qu'il ne me restait que ce parti. Je fis donc un duo entre *Tircis* et *Dircé*, j'espère que Dieu me le pardonnera. Tout fier de mon succès, et surtout curieux de voir la mine qu'il me ferait après la lecture, je me flattais d'en être quitte. Il prend mon duo, le lit, me remercie, le garde et le met en musique. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, malgré l'insignifiance du petit dialogue, la musique de ce duo est charmante; il est gravé dans le recueil de ses romances.

« Loin d'être rebuté, comme ma femme s'y attendait, et comme je l'avais espéré, il m'annonce qu'il veut faire du récitatif; il ne s'agit plus des paroles d'un duo, mais d'une scène qui doit contenir la matière du récitatif, deux airs, et se terminer, si je le peux, par un duo. Je crus un moment qu'il voulait me faire devenir fou. Je crois pourtant, pour lui rendre justice, qu'il était tellement emporté lui-même par cette saillie de composition, qu'il ne s'apercevait pas de mon embarras, sans quoi, je présume qu'il en aurait eu pitié. Ma femme, toujours rieuse à mes dépens, m'encourageait de toutes ses forces.

« Très-familiarisé avec le roman de Daphnis et Cloé, que j'avais lu un grand nombre de fois dans la traduction d'Amyot, j'espère y trouver ce qu'il me demande. Je relis

l'ouvrage; mais, au lieu d'une scène, je lui trace le plan d'un opéra en deux actes, avec prologue et divertissement; ce qui composait quatre actes bien complets; je lui porte mon plan. Comme il n'était pas difficile, il en est enchanté, et frottant ses mains : Allons, me dit-il, à l'œuvre. Comment, lui dis-je, vous croyez de bonne foi que je vais vous l'exécuter! Je vous l'ai présenté pour vous engager à le faire vous-même dans le cas où il vous plairait, mais vous savez bien qu'il n'y a pas de possibilité que j'en puisse venir à bout. Vous me proposez donc froidement, me dit-il, de faire votre besogne; il me semble que j'ai bien assez de la mienne; allons, allons, à l'œuvre. Pour le coup, je tombai dans le découragement, et j'étais résolu de n'y plus retourner. Ma femme prit le sage parti de ne plus rire à mes dépens. Elle m'encouragea, et me fit envisager que l'ouvrage, tel qu'il fût, restant entre lui et moi, je ne courrais aucun risque.

« Nouveau *médecin malgré lui*, je commençai, mais par morceaux détachés. A mesure que je les lui montrais, il les expédiait. Je fis ainsi le premier acte, et pendant qu'il le finissait et travaillait à son ouverture, je fis le prologue et quelques morceaux du divertissement. Il voulut essayer son ouvrage. Il me pria de rassembler, non des musiciens de profession, mais des amateurs, pour faire une répétition. Je le satisfis. Il vint chez moi, chanta lui-même son acte; il fut mécontent du récitatif, et abandonna l'ouvrage. On se doute bien que j'abandonnai le mien. Malgré son état d'imperfection, la partition en a été gravée après sa mort, et vendue, je crois, au profit des enfants trouvés.

« Quelques personnes me conseillèrent de le finir et de le donner à un habile musicien, qui aurait respecté toute la musique de Jean-Jacques, en m'assurant que cela

aurait du succès. Le nom de Jean-Jacques lui aurait été sans doute très-favorable; mais, connaissant mieux que ces personnes, et mon ouvrage et le théâtre, j'observai que, comme le dit le Bourgeois gentilhomme, il y a dans tout cet opéra, beaucoup de mouton, et que probablement le public jugerait qu'il y en a infiniment trop. Nous n'en avons plus reparlé ni l'un ni l'autre. J'avais fait, pour entrer dans le divertissement, la romance d'*Écho*; il l'a mise en chant, et elle fait partie de celles de son recueil. Mes lecteurs peuvent se dire actuellement, qu'après être échappé aux orages de la pleine mer, il s'en est peu fallu que, pendant la bonace, je ne fisse naufrage au port.

« Je quitte à regret le temps où Rousseau, quoique soumis aux effets de sa maladie, jouissait cependant d'intervalles assez longs, pendant lesquels son caractère primitif n'était point entièrement dénaturé. Nous allons le voir, plus soupçonneux que jamais, chercher et trouver, dans les circonstances qui en paraissaient les moins susceptibles, les occasions de réaliser les fantômes dont on pouvait le dire obsédé. Sa sagacité, si dans ce sens je puis me servir de cette expression, était telle, qu'elle lui fournissait des arguments réellement capables de lui en imposer. Il partait toujours d'un principe, fruit de son imagination blessée, principe qu'il ne pouvait examiner sensément; mais les conséquences qu'il en tirait étaient toutes dans les règles de la plus saine logique, de façon qu'on ne pouvait qu'être infiniment étonné de le voir, sur le même fait, si sage ensemble et si fou.

« Je remarquerai que si le nombre de gens avec lesquels cette maladie l'a brouillé a été grand, c'est parce que, de leur côté, ceux qui l'ont recherché, trop oc-

chez lui, n'ont ni vu ni voulu voir son véritable état, ou du moins, qu'ils n'ont pas voulu y avoir égard, parce qu'ils n'avaient pas pour lui un attachement réel. S'il m'est permis de me citer, c'est mon attachement pour sa personne, attachement qui s'est accru à mesure que je me suis aperçu combien il était à plaindre; c'est lui qui, machinalement, m'a fait prendre les moyens de me conserver avec lui. Je n'ai pas été le seul dans ce cas. Je suis témoin qu'il a conservé toute sa vie, pour une mère de famille que sa modestie m'empêche de nommer, mais que ses vertus feront reconnaître aisément de tous ceux qui ont avec elle quelques relations, une bienveillance soutenue, mêlée d'un respect sincère, et c'est sans doute par la même cause. Il l'avait connue jeune fille, et lui avait donné à cette époque des soins personnels. Son mariage n'a rompu ni ses liens ni ses rapports avec lui. Plus occupée de jouir et de profiter de cette connaissance que de s'en prévaloir, elle le voyait rarement. Elle étudiait, dans le silence, les maximes qu'elle puisait dans ses ouvrages, pour connaître ses devoirs et régler sa conduite relativement à l'éducation de sa nombreuse famille. Ses succès dans ce genre ne furent point ignorés de Rousseau, qui ne la perdait point de vue; ils lui étaient agréables, et souvent il m'entretenait de l'estime qu'il conservait pour elle.

« Je lui avais présenté Gluck, après lui avoir demandé si sa visite ne lui serait point désagréable. Long-temps Gluck, qu'il estimait et dont il admirait le génie, fut reçu chez lui comme il méritait de l'être. Un jour, cependant, sans que rien pût faire prévoir à Gluck cette boutade, il lui observa qu'il était fâché de lui voir monter, à son âge, quatre étages, et insista pour le prier

de s'en dispenser à l'avenir. Ce pauvre Gluck en pleurait encore le lendemain. Sous le prétexte que je devais me ressentir personnellement des procédés de M. Gluck, puisque je l'avais introduit chez lui, je lui demandai ses griefs. Croyez-vous, me dit-il, que M. Gluck, qui toujours a travaillé sur la langue italienne, langue si favorable à la musique, l'ait abandonnée pour la langue française, qui en tout point lui résiste, uniquement pour vaincre une difficulté? Ne voyez-vous pas que j'ai avancé qu'il était impossible de faire de bonne musique sur la langue française, et qu'il n'a pris ce parti que pour me donner un démenti? C'est d'après ces observations, qu'il regardait comme une démonstration, qu'il s'est permis de l'éloigner de chez lui.

« On donna *le Devin du village*, qui depuis très-long-temps n'avait pas été représenté. Je vais le lendemain chez lui; et, croyant le flatter, je lui rends compte des applaudissements qu'il a reçus, et de l'enthousiasme avec lequel il a été écouté. Je vois un homme qui rougit de colère. Ne se lasseront-ils point, me dit-il, de me persécuter. Je ne pouvais comprendre pourquoi des applaudissements étaient des persécutions, et moins encore par quel raisonnement on pouvait en venir à cette conséquence! Il est tout simple, me dit-il, qu'avec votre bonne foi, vous ne voyiez dans des applaudissements que des applaudissements; vous ignorez combien mes ennemis sont adroits et ardents pour me perdre. D'abord ils ont dit du mal de cet opéra, mais, voyant le public obstiné à s'y plaire, ils ont changé de batteries, ils ont dit que je l'avais volé; alors vous sentez qu'il leur importait de le louer pour grossir d'autant plus le vol. Ils persévèrent aujourd'hui dans le même esprit.

« On voit que non-seulement les soupçons se multi-

plient, que tout leur sert d'aliment, jusqu'aux circonstances qui en paraissent le plus éloignées ; mais on doit remarquer aussi que les raisonnements sur lesquels ils sont appuyés prennent un caractère de véritable folie ; c'est ce qui me reste à prouver.

« Depuis long-temps je m'apercevais d'un changement frappant dans son physique ; je le voyais souvent dans un état de convulsion qui rendait son visage méconnaissable, et surtout l'expression de sa figure réellement effrayante. Dans cet état, ses regards semblaient embrasser la totalité de l'espace, et ses yeux paraissaient voir tout à la fois ; mais, dans le fait, ils ne voyaient rien. Il se retournait sur sa chaise et passait le bras par-dessus le dossier. Ce bras, ainsi suspendu, avait un mouvement accéléré comme celui du balancier d'une pendule, et je fis cette remarque plus de quatre ans avant sa mort ; de façon que j'ai eu tout le temps de l'observer. Lorsque je lui voyais prendre cette posture à mon arrivée, j'avais le cœur ulcéré, et je m'attendais aux propos les plus extravagants ; jamais je n'ai été trompé dans mon attente. C'est dans une de ces situations affligeantes qu'il me dit : Savez-vous pourquoi je donne au Tasse une préférence si marquée ? Non, lui dis-je, mais je m'en doute. Le Tasse, réunissant à l'imagination la plus féconde et à la richesse de la poésie la plus brillante, l'avantage d'être venu après Homère et Virgile, a profité des beautés de l'un et de l'autre de ces deux grands hommes, comme il en a évité les défauts. Il y a bien quelque chose de cela, me répondit-il, mais sachez qu'il a prédit mes malheurs. (Lecteurs, comme vous pouvez le remarquer, toujours des malheurs.) Je fis un mouvement, il m'arrêta. Je vous entends, dit-il, le Tasse est venu avant moi ; comment

a-t il eu connaissance de mes malheurs ? Je n'en sais rien, et probablement il n'en savait rien lui-même; mais enfin il les a prédits. Remarquez que le Tasse a cela de particulier, que vous ne pouvez pas enlever de son ouvrage une strophe, d'une strophe un seul vers, et du vers un seul mot, sans que le poème entier ne s'écroule, tant il était précis et ne mettait rien que de nécessaire. Eh bien, ôtez la strophe entière dont je vous parle; rien n'en souffre, l'ouvrage reste parfait. Elle n'a rapport ni à ce qui précède ni à ce qui suit; c'est une pièce absolument inutile. Il est à présumer que le Tasse l'a faite involontairement et sans la comprendre lui-même; mais elle est claire. Il m'a cité cette strophe miraculeuse; mais, comme je ne sais pas l'italien, je n'ai pu être frappé de la place qu'elle occupe dans le poème (1); il m'est resté seulement dans la mémoire qu'elle est dans le chant de la forêt enchantée, dans la bouche de Tancrède, ou à son occasion, car il m'a cité le nom de Tancrède.

« Comme il a vécu long-temps dans cet état, il a été assez généralement reconnu qu'il était devenu fou. Mais ses amis et ses ennemis se sont également trompés sur la cause de sa folie. Ses amis ont prétendu que les persécutions que lui ont suscitées ses ennemis réels, tels que les philosophes et tous ceux qui avaient lieu d'être mécontents de lui, avaient fini par mettre le feu dans un cerveau déjà susceptible d'un tel embrasement. Ses ennemis ont dit que l'orgueil seul lui avait tourné la tête. Je les crois tous dans l'erreur. Les persécutions et les sarcasmes d'un grand nombre de philosophes, proprement dits, et de littérateurs, ont certainement servi à

(1) C'est la LXXVIIe du 12e chant.

convaincre ce malheureux que sa chimère était une réalité, puisqu'il pouvait se prouver à lui-même que réellement il avait des ennemis; mais très-certainement ses ennemis réels, car il en a eu beaucoup, ne lui ont pas donné sa chimère, elle venait de plus loin. A l'égard de l'orgueil, je n'en ai pas remarqué un seul trait dans le cours de douze années; et, si l'on y fait attention, il y a une mauvaise foi bien caractérisée dans le reproche qu'on lui fait d'avoir demandé qu'on lui élevât une satue: mais je sors, non pas de mon sujet à la vérité, mais de mon plan.

« Après la mort de Jean-Jacques, un de ses cousins-germains, fils du frère de son père (1), et portant conséquemment le même nom, né en Perse, est arrivé à Paris, sans avoir jamais communiqué avec lui, puisqu'il quittait la Perse pour la première fois. Son habit persan et son nom le firent bientôt remarquer. Il avait d'ailleurs beaucoup d'esprit; il savait un grand nombre de langues, et l'on rapporte de lui que, pour réponse à quelqu'un qui le louait sur le nombre de langues qu'il avait apprises, je les donnerais toutes bien volontiers, dit-il, pour ne savoir et ne parler que celle de mon cousin.

« M. Delessert m'invite un jour à dîner avec lui, et nous place à ses deux côtés. Je ne pouvais, conséquemment le voir que de profil; mais ce profil était si ressemblant, que mes yeux ne pouvaient s'en détacher. Enfin je demande tout bas à M. Delessert, s'il n'y trouve pas beaucoup de ressemblance. Elle est telle à mes yeux, me

(1) Un des parents de Rousseau, portant le même nom, m'a appris, par une lettre postérieure à la publication de cette notice, que Rousseau et le Persan étaient cousins issus de germains. (*Note de Corancèz.*)

dit-il, qu'il me fait peur, et que je suis tenté de croire que c'est Rousseau lui-même qui se sera fait enterrer pour venir ensuite écouter ce qu'on dit de lui. Il ne le croyait pas, sans doute, puisqu'il était d'ailleurs plus grand, et qu'à l'examen il y avait des différences sensibles dans la figure; mais ce premier mouvement prouve que l'expression des yeux et de ce qu'on appelle physionomie, était absolument la même, et c'est cette espèce de ressemblance qui seule en mérite le nom. »

« Cet homme resta quelque temps à Paris et repartit pour la Perse, chargé d'une mission de la part du gouvernement. Il était, avec sa femme, dans une voiture à quatre roues, traînée par six chevaux de poste. Parvenu à la forêt de Fontainebleau, en plein jour, il se met à la portière, et crie au postillon d'arrêter. Le postillon, étourdi probablement par le bruit des roues sur le pavé et des pieds de ses six chevaux, n'entend point et continue sa route. Alors Rousseau s'adresse aux passants, qui font arrêter le postillon. Il pousse de grands cris, et accuse le postillon de s'entendre avec des brigands pour le faire égorger dans la forêt. Les passants qui n'y voyaient aucune apparence, puisque le postillon suivait le pavé de la grande route, restaient froids. Vous ne voyez donc pas, leur disait-il, qu'il m'a déjà détourné du grand chemin, et qu'il veut me faire égorger? Il ne fut pas possible de lui faire entendre raison. Il fut ramené à Paris, et repartit ensuite, mais sans la mission qui lui avait été donnée.

« Rousseau eut en Angleterre, long-temps avant que je le connusse, une attaque du même genre et de la même force; c'est de sa propre bouche que je tiens le fait que je vais citer; il est d'ailleurs d'autant plus précieux, que c'est la seule fois que je l'aie vu avoir quelque soup-

çon de sa maladie, et la caractériser lui-même sous le nom de folie.

« Nous avions fait la partie, lui et moi, d'aller en batelet à Meudon avec sa femme et la mienne, et d'y dîner. Elle fut exécutée. En causant à table, il nous raconta qu'il avait fui de l'Angleterre plutôt qu'il ne l'avait quittée. Il se mit dans la tête que M. de Choiseul, alors ministre en France, le faisait chercher, ou pour lui mettre ses ennemis en avant, ou pour quelque autre mauvais tour. Je ne me le rappelle pas bien; mais sa peur fut telle, qu'il partit sans argent et sans vouloir embarrasser sa marche d'effets ou de paquets qui ne fussent pas de première nécessité. C'est dans cette occasion qu'il brûla la nouvelle édition d'*Émile*, dont j'ai déjà parlé, et qu'il m'avoua regretter beaucoup. Il payait avec un morceau de cuiller ou de fourchette d'argent, qu'il cassait ou faisait casser, dans les auberges. Il arrive au port; les vents étaient contraires : il ne voit dans cet évènement si ordinaire qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder le départ, et cela pour un but quelconque, qu'il interprétait toujours dans le sens de sa manie d'ennemis! Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il se met cependant sur une élévation et harangue le peuple, qui ne comprenait pas un mot de son discours. Que mes lecteurs ne perdent pas de vue que c'est de Rousseau lui-même que je tiens tous ces détails. Enfin le vent le permet et l'on part. Il m'ajoute qu'il ne peut me dissimuler, ni se dissimuler à lui-même, que c'était une attaque de folie. Elle était telle, ajouta-t-il, que j'allai jusqu'à soupçonner cette digne femme, en me montrant la sienne, d'être du complot et de s'entendre avec mes ennemis. »

« C'est ici le lieu de rendre justice à la mémoire d'un homme dont les ouvrages feront toujours honneur à la

France, à d'Alembert. Je le voyais souvent en maison tierce, mais j'évitais soigneusement de lui parler de Rousseau, parce que je le savais son ennemi déclaré. Après la mort de ce dernier, nous en parlâmes souvent. Sans lui adresser aucun reproche direct, je le mis dans le cas de se juger lui-même. Il se reprocha franchement et amèrement les tracasseries qu'il lui avait suscitées, quoique s'excusant sur son erreur. Il en vint un jour jusqu'à répandre quelques larmes. Je ne puis dissimuler qu'elles me firent plaisir. Elles honoraient à mes yeux et l'homme de mérite qui les versait, et celui qui en était l'objet (1).

« Je suis enfin parvenu à l'époque la plus douloureuse, au départ de Rousseau pour Ermenonville. Mes lecteurs attendent de moi des détails sur sa mort, qui a donné lieu à des opinions diverses. Je vais les satisfaire. Je ne leur citerai, comme je l'ai fait jusqu'à présent, que des faits, d'après lesquels ils pourront fixer leur opinion. J'observerai seulement que jusqu'à la fin Rousseau, que l'on a toujours accusé d'être la victime de son amour propre, l'a toujours été, au contraire, de l'amour propre des autres. C'est ce dont les lecteurs attentifs ont dû s'apercevoir.

« On se rappelle le malheureux état où nous avons laissé Rousseau. Sa maladie s'était accrue jusqu'au dernier période. Depuis long-temps j'avais remarqué qu'il travaillait moins : ses ressources étaient diminuées dans cette proportion. La santé de sa femme se dérangea, il m'en parla plusieurs fois, et toujours avec inquiétude. Il n'avait de confiance qu'en elle ; sans elle, seul dans

(1) Pour juger de la sincérité de d'Alembert, voyez, dans le second volume, son article, et celui de George Keith.

l'univers, il se serait cru au milieu de ses nombreux ennemis, toujours occupés de sa perte.

« Il me dit un jour qu'il avait consulté un médecin sur le parti à prendre, relativement au dérangement de la santé de madame Rousseau; que ce médecin avait ordonné l'air de la campagne, mais lorsque le temps serait fixé à la chaleur. Nous étions alors au printemps : il m'ajouta que ses moyens ne le lui permettaient pas. Je ne crus pas le moment favorable pour lui offrir un petit logement que j'avais à Sceaux, et que je tenais à loyer.

« A ma première visite je lui en parlai. Il m'observa que ma femme, nourrice de ses enfants, en avait besoin, et que certainement il ne l'en priverait pas. Je fis alors des efforts et des raisonnements inutiles. Je revins une seconde fois lui dire qu'une affaire imprévue nous priverait cette année de notre séjour ordinaire à la campagne, et que, dans ce cas, je croyais pouvoir le lui offrir; il me dit qu'il n'était pas ma dupe, et qu'il ne l'accepterait pas. Sans insister pour l'acceptation, je l'assurai de la vérité du fait et m'en allai. Je revins enfin une troisième fois, j'en parlai de nouveau, mais avec indifférence. Je lui dis seulement que, forcé de rester à Paris, je souffrais de voir mon appartement vide, mais que mon parti était pris. Mon air tranquille lui en imposa probablement; il me dit alors que, s'il était bien assuré que je ne dusse pas l'habiter, il irait volontiers, attendu que le sol de Sceaux, propre à la végétation, offrait de belles herborisations. Je le lui confirmai de nouveau, et il accepta, même avec des démonstrations de satisfaction. J'ignorais que je le voyais pour la dernière fois; si je l'eusse soupçonné, je n'aurais pu me déterminer à le quitter.

« Je crus devoir raisonner mes démarches ultérieures,

et, de peur qu'il ne soupçonnât que je voulais m'emparer de sa personne, j'éloignai mes visites. C'est pendant cet intervalle que M. Girardin, propriétaire des superbes jardins d'Ermenonville, qui connaissait peu Rousseau, et depuis peu de temps, et M. Lebègue de Presle, médecin, homme de mérite et très-estimable, lui proposèrent, ainsi qu'à madame Rousseau, de venir habiter ce beau lieu. Rousseau était déjà parti lorsque je me présentai chez lui. Madame Rousseau, que je trouvai, me dit qu'il était *sorti*, et quoique je sois resté avec elle pour l'interroger sur sa santé, elle ne me dit point qu'il avait quitté Paris.

« J'ai su depuis, par M. Lebègue de Presle, car je dois citer de qui je tiens les faits dont je n'ai pas été le témoin direct, je tiens de M. Lebègue de Presle, que Rousseau était parti pour cinq jours, qu'il voulait revenir pour raisonner de son départ de Paris, de ses papiers, de ses effets, etc.; mais qu'il lui fut observé que madame Rousseau, sur les lieux, ferait mieux que lui, qu'il paraissait se plaire dans cet endroit, et que ce serait doubler pour lui la fatigue du voyage, puisque madame Rousseau arrivant incessamment, il serait obligé de revenir avec elle.

« Je n'ai pas eu occasion de dire que Rousseau, en apparence si difficile, était cependant, dans des mains étrangères, comme un enfant. Timide à l'excès, il ne savait point répondre à l'objection qu'on lui faisait, il obéissait. Mais le lendemain, livré à ses réflexions soupçonneuses, elles en acquéraient d'autant plus de force, que, peu communicatif, il prêtait à cette même objection, qu'alors il pouvait détruire, une intensité qu'elle n'avait pas, et savait toujours la ramener à sa manie ordinaire de conspiration. Les meubles vendus en partie.

ou emportés, madame Rousseau fut rejoindre son mari.

« Je dois observer ici que la préférence de madame Rousseau pour Ermenonville était bien naturelle. Sceaux ne lui offrait que l'habitation, et les moyens de Rousseau pour soutenir son ménage étaient devenus insuffisants. M. Girardin, M. Lebègue de Presle et madame Rousseau, qui ne considéraient que ce côté de sa situation, étaient donc louables de chercher à effectuer ce parti. Le mal est qu'ils raisonnaient à l'égard de Rousseau, comme on devait le faire avec les autres hommes, sans faire attention de combien il en différait.

« J'étais tourmenté du désir de voir ce malheureux, mais je craignais les suites de cette démarche, et je ne pouvais en limiter les conséquences. Le silence de madame Rousseau suffisait seul pour me rendre circonspect. J'ignorais donc ce qui se passait, et je le craignais. Je rencontre un jour, à l'amphithéâtre de l'Opéra, un jeune chevalier de Malte, nommé Flamanville. Il m'avait donné de lui une excellente opinion, par le prix qu'il mettait à se conserver chez Rousseau. Il y venait assez fréquemment, et souvent nous nous y rencontrions. En m'abordant, il me serre la main, me dit qu'il arrive d'Ermenonville, et me témoigne un grand désir de m'entretenir particulièrement; nous sortons. Il m'apprend que la tête de Rousseau travaille, il ne m'étonne pas; il m'ajoute qu'il lui avait remis un papier écrit de sa main pour le prier de lui trouver un asile dans un hôpital.

« Ce jeune homme sensible et sincèrement attaché à Rousseau, avait les yeux en larmes. Il m'ajoute qu'il lui avait offert d'habiter une des deux terres qu'il possédait en Picardie et en Normandie, toutes deux, ou

bien certainement l'une d'elles, situées sur le bord de la mer; que là il y serait seul, puisqu'il ne les habitait point. Je n'ai pas, me dit-il, perdu l'espérance de l'y déterminer. Il se proposait un second voyage, dont il me rendait compte. Hélas! ce second voyage n'eut pas lieu, Rousseau mourut trop tôt. Ce jeune homme était, comme je l'ai dit, chevalier de Malte; il possédait deux terres, l'une en Picardie, l'autre en Normandie; il est mort à Lyon, de la petite vérole, dans la même année de juillet 1778 à 1779, ou bien près de cette époque. Sa mort à Lyon suppose ou qu'il en était, ou qu'il y avait des relations étroites.

« Rousseau est mort le 2 juillet 1778, âgé de 66 ans. Le procès-verbal qui constate son genre de mort est du 3. Deux chirurgiens attestent qu'*après visite du corps et l'avoir vu et examiné dans son entier, ils ont tous deux rapporté, d'une commune voix, que ledit sieur Rousseau est mort d'une apoplexie séreuse, ce qu'ils ont affirmé véritable.*

« Rousseau, Génevois et protestant, ne pouvait partager la sépulture des catholiques; il fallait des témoins et des témoins instruits du rite des protestans relativement à l'inhumation : mon beau-père, Génevois et protestant, fut appelé; je l'accompagnai.

« En arrivant à Louvres, dernière poste jusqu'à Ermenonville, le postillon fut demander les clefs des barrières des jardins. Le maître de poste se présenta à notre voiture : il s'appelait Royen. Il nous dit qu'il présumait notre voyage occasionné par le malheureux événement de la mort de Rousseau; puis, il ajouta, d'un ton pénétré : Qui l'aurait cru que M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même! Nos oreilles furent étonnées de cette nouvelle; nous lui demandâmes de quel moyen il s'était

servi : d'un coup de pistolet, nous dit-il. Nous ne doutions ni l'un ni l'autre que sa mort n'eût été naturelle : mon cœur saigna, mais j'avoue que je n'en fus pas étonné.

« Nous arrivons, nous fûmes reçus avec politesse. Nous fîmes part à M. Girardin de ce que nous avait appris le maître de poste Payen. Il en parut étonné et choqué. Il nia le fait avec chaleur, et nous recommanda, avec la même chaleur, de ne pas le propager. Il m'offrit de voir le corps : ne sachant pas quelle serait ma réponse, il me prévint qu'étant à la garde-robe, Rousseau s'était laissé tomber, et qu'il s'était fait un trou au front. Je refusai, et par égard pour ma sensibilité et par l'inutilité de ce spectacle, quelque indice qu'il dût me présenter. L'inhumation eut lieu le soir même par le plus beau clair de lune, et le temps le plus calme. Le lecteur peut se figurer quelles furent mes sensations en passant dans l'île avec le corps.

« Le lieu, le clair de lune, le calme de l'air, l'homme, le rapprochement des actes de sa vie, une destinée aussi extraordinaire, le résultat qui nous attend tous, mais sur quoi ma pensée s'arrêta le plus long-temps et avec le plus de complaisance, c'est qu'enfin le malheureux Rousseau jouissait d'un repos, bien acheté à la vérité, mais qu'il était impossible d'espérer pour lui tant qu'il aurait vécu.

« Toujours accompagné de M. Girardin, que son urbanité empêchait de me quitter, il me fut impossible de causer soit avec les gens de la maison, soit avec les habitants du lieu. Mon beau-père me rapporta avoir appris que le jour même de sa mort, Rousseau ne fut point au château le matin comme à son ordinaire, pour donner au jeune Girardin, encore enfant, la leçon qu'il avait coutume de lui donner; qu'il avait été herboriser,

qu'il avait rapporté des plantes, qu'il les avait préparées et infusées dans la tasse de café qu'il avait prise.

« Madame Rousseau me raconta qu'il conserva sa tête jusqu'au dernier moment. Il fit ouvrir sa fenêtre, le temps était beau, et, jetant les yeux sur les jardins, il proféra des paroles qui prouvaient la situation de son âme calme et pure comme l'air qu'il respirait, se jetant avec confiance dans le sein de l'éternité. J'observe que ce moment a été dessiné et gravé avec les paroles qu'il a proférées.

« Madame Girardin, de son côté, me raconta qu'effrayée de la situation de Rousseau, elle se présenta chez lui, et y entra. Que venez-vous faire ici, lui dit Rousseau ? votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille, et de la catastrophe qui doit la terminer ? Il la conjura de le laisser seul, et de se retirer. Elle sortit en effet. A peine avait-elle le pied hors de la chambre, qu'elle entendit fermer les verrous, ce qui l'empêcha de s'y représenter.

« Voilà les faits principaux que ma mémoire peut me fournir, mais tous sont de la plus grande exactitude. Je remarque et je n'ai pu m'empêcher de remarquer que le maître de poste Payen, le lendemain ou le surlendemain de sa mort, m'a dit que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet. Il est difficile de supposer que ce fait est inventé, Payen était sans intérêt; c'est dans le premier moment, et le premier moment est toujours sans précautions, c'est alors, au contraire, que la vérité se fait jour, elle perce par cela seul qu'elle est la vérité. La blessure que le pistolet suppose est confirmée par M. Girardin, qui l'attribue à une chute. Cette blessure importante est omise dans le procès-verbal des chirurgiens, qui, disent-ils, ont examiné le corps *dans son*

entier. Le procès-verbal porte qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. Une apoplexie ôte, à ce qu'il me semble, au corps la faculté d'aller et venir, et à l'esprit celle de raisonner. S'il a été à la garde-robe, y a-t-il été seul? Il pouvait donc marcher, l'y a-t-on conduit? il ne devait pas tomber. Pour être malade accidentellement, on ne se persuade pas ainsi une mort certaine. Les paroles gravées prouvent que Rousseau ne doutait point de sa mort. Le renvoi de madame Girardin, dont la sensibilité devait être trop éprouvée par la catastrophe de la scène, atteste de nouveau que Rousseau attendait toujours sa fin, mais une fin certaine et prochaine, ce qui ne peut, à ce qu'il me semble, s'accorder avec une apoplexie séreuse. Tout me porte à croire que Rousseau s'est débarrassé lui-même d'une vie qui lui était devenue insupportable. Ajoutez les fantômes ennemis qui, pendant le cours de six semaines que dura son séjour, le tourmentaient jour et nuit; fantômes qui naissaient tout naturellement du dérangement de son cerveau, mais auxquels les circonstances de son départ précipité et visiblement arrangé d'avance donnaient plus de réalité. Observez l'impatience et la volonté bien déterminées de sortir de ce séjour, prouvées par la confidence faite au jeune chevalier de Malte; l'impossibilité d'en sortir faute de moyens pécuniaires, faute d'un autre asile, et ne voulant point se faire entourer de tous les habitans de la maison, qui s'y opposeraient, ni surtout s'exposer à répondre à tous leurs raisonnements avec la connaissance qu'il avait de sa timidité; et je crois que non-seulement sa mort a été volontaire, mais que par les circonstances elle était forcée.

« M. Girardin la nie! Qu'on se mette à sa place. Il n'avait cherché à attirer chez lui Rousseau, que pour

son bonheur et celui de sa femme ; il avait bien certainement, et sans qu'il puisse raisonnablement s'élever le moindre doute à cet égard, employé tous les moyens pour parvenir à ce but; n'était-il pas bien fâcheux, non-seulement de n'avoir pas réussi, mais de pouvoir être accusé d'être la cause première de ce malheureux évènement? N'est-il pas dans l'homme et bien pardonnable de chercher à couvrir une vérité de cette nature, de l'envelopper de voiles, puisque enfin elle ne peut apporter au mal aucun adoucissement? Sa dénégation et son silence sont donc dans l'ordre naturel.

Me trouvant aujourd'hui dans d'autres circonstances que celles où se trouvait M. Girardin, j'aurais à me reprocher, et les autres me reprocheraient, connaissant la vérité, de ne pas la faire sortir toute entière. Rousseau n'appartient ni à ses amis particuliers, ni même aux hommes de son temps. Il appartient au monde littéraire, aux philosophes et aux moralistes; il appartient à la postérité. C'est par elle qu'il doit être jugé, et jugé sur toutes les actions de sa vie. Or, *la mort*, comme dit Montaigne, *est un acte de la vie, et cet acte est le dernier.* Rousseau était assez extraordinaire en tout sens, et ses ouvrages jettent assez d'éclat sur sa personne, pour devoir servir d'objet aux méditations des philosophes et des moralistes, dont les travaux tendent toujours à sonder et connaître les profondeurs du cœur humain, pour en expliquer les contradictions. Rousseau, dans sa conduite, offre un second livre à étudier, dont peut-être on pourra tirer autant d'avantages que de ses autres ouvrages.

« Actuellement, lecteurs, si vous me demandez, enfin Rousseau s'est-il défait volontairement? je vous répondrai que je n'en sais rien, mais je le crois. Je vous ai

donné tous les faits, je vous ai détaillé toutes les circonstances, je n'ai point voulu aller au-delà, formez vous-mêmes votre opinion. Vous connaissez actuellement Rousseau aussi bien que je le connais moi-même.

« Je crains bien, avec l'intention d'intéresser mes lecteurs, d'avoir manqué mon but, car je suis devenu bien long. Si j'en ai trop dit, je n'ai cependant pas tout dit, je me suis restreint à ce que j'ai cru absolument nécessaire. Je craignais souvent de n'en pas dire assez, parce que, sur un homme tel que Rousseau, il vaut mieux, du moins je le crois, aller au-delà que de rester en-deçà. Rappelé d'ailleurs à des temps où je communiquais avec lui, je me ressaisissais, pour ainsi dire, de sa personne, et je me plaisais à m'y arrêter; c'est pour cette considération que je les prie d'avoir pour moi un peu d'indulgence. »

Ne voulant négliger aucun moyen de connaître la vérité, M. Corancèz écrivit à la veuve de Rousseau, dont il reçut la réponse suivante :

Du Plessis Belleville, le 27 prairial an 6.

« CITOYEN, je suis justement affligée des détails que vous donnez sur la mort de mon mari, d'après des propos que vous dites avoir entendus dans une auberge. Cette mort est encore et sera présente à ma mémoire tant que je vivrai, et je puis en tracer tous les accidents; mais, auparavant, recevez de la veuve de votre ami le double reproche d'avoir eu pour elle un oubli trop long-temps prolongé, et de ne l'avoir point consultée avant d'écrire.

« Le 3 juillet 1778, et non le 2 juillet, mon mari se leva à son heure ordinaire, il ne sortit point le matin; il devait aller donner une première leçon de musique à mademoiselle de Girardin l'aînée. Il fit apprêter par moi

et la servante les choses nécessaires à sa toilette. Nous déjeûnâmes; il ne déjeûna point, il avait dîné la veille au château d'Ermenonville : soit qu'il eût trop mangé, il se sentit indisposé. Mon déjeûner fait, il me dit que le serrurier qui avait fait notre emménagement demandait son paiement. J'allai lui porter son argent. A mon retour, il n'était pas dix heures; j'entendis, en montant l'escalier, les cris plaintifs de mon mari. J'entrai précipitamment, et je le vis couché sur le carreau; j'appelai du secours, il me dit de me contenir, qu'il n'avait besoin de personne, puisque j'étais revenue; il me dit encore de fermer la porte et d'ouvrir les fenêtres; ce que j'ai fait; ensuite, j'aidai mon mari, de toutes mes forces, à se mettre sur son lit; je lui fis prendre des gouttes de l'eau des Carmes; lui-même versa les gouttes; je lui proposai un lavement, il le refusa; j'insistai, il consentit à le prendre; je le lui donnai le mieux que je pus; mais, pour le rendre, il descendit lui-même, et sans mon aide, du lit, et alla se placer sur la garde-robe. J'allai à lui, en lui tenant les mains; il rendit le remède; et au moment où je le croyais bien soulagé, il tomba le visage contre terre avec une telle force, qu'il me renversa; je me relevai, je jetai des cris perçants; la porte était fermée. M. de Girardin, qui avait une doul le clef de notre appartement, entra, et non madame de Girardin; j'étais couverte du sang qui coulait du front de mon mari. Il est mort en me tenant les mains serrées dans les siennes, sans prononcer une seule parole.

« Je vous atteste, j'atteste à mes concitoyens, j'atteste à la postérité, que mon mari est mort dans mes bras de la manière que je viens de vous décrire; il ne s'est point empoisonné dans une tasse de café; il ne s'est point brûlé la cervelle d'un coup de pistolet.

« Peu de temps après l'arrivée de mon mari à Ermenonville, ce séjour-là lui inspira des craintes; il m'en fit part, pour me convaincre de la nécessité de son retour à Paris. Toutes peu fondées qu'elles me parurent (je verse des larmes lorsque j'y pense), non, je ne me pardonnerai jamais de m'être opiniâtrée à rester à Ermenonville, et les instances de M. de Girardin, qui s'est plusieurs fois agenouillé devant moi, pour que je ne consentisse pas à revenir à Paris, ni la dépense énorme que notre déplacement nous avait coûtée, et qu'il fallait recommencer, n'ont été à mes yeux depuis sa mort que de faibles excuses.

« Mon mari mort, oubliant tout ce qu'il m'avait dit, je me suis jetée dans les bras de l'homme qui s'était prosterné devant moi. Je lui ai remis tout l'argent comptant qui était dans la maison. Je l'ai laissé s'emparer des manuscrits de l'herbier, de la musique, et de tous les objets qui composaient notre avoir.

« Aussi rapide dans sa course que l'aigle dans son vol, cet homme a été à Genève, et, sans me consulter, sans me donner le temps de me reconnaître, il a vendu tous mes effets, moyennant des lettres de change qui n'ont pas été payées, et sur lesquelles j'ai depuis transigé en acceptant une rente viagère.

« Je ne dois pas oublier de vous dire que l'argent que je lui avais donné pour avoir soin de moi pendant ma vie, il me l'a remboursé en assignats.

« Il ne reste pour vivre à la veuve de votre ami, à la veuve de J.-J. Rousseau, presque octogénaire, qu'une modique rente viagère sur des particuliers de Genève, difficilement payée, et une pension de 1,500 livres que la nation lui a accordée, dont l'an V est dû, et qui est assimilée aux rentes et pensions du grand livre. Aussi

habite-t-elle une chaumière, où elle manque presque de tout.

« Je finis en vous priant de me rappeler au souvenir de votre épouse.

Marie-Thérèse LE VASSEUR,
veuve de J.-J. Rousseau.

M. Corancez fait sur cette lettre les observations suivantes :

« Je me suis abstenu de répondre publiquement à cette lettre, parce que je n'ai point voulu compromettre la veuve de ce grand homme. Voici les observations que j'aurais pu y joindre.

« Cette lettre, tout en me contredisant, est précieuse, en ce qu'elle confirme, d'une manière positive, tout ce que je n'avais donné que comme probabilités.

« Madame Rousseau ne me conteste qu'un seul fait, c'est le genre de mort de son mari. Rappelez-vous que mon opinion à cet égard est fondée, 1°, sur ce qu'il n'avait réellement point choisi Ermenonville comme le lieu de sa retraite ; 2°, sur ce qu'il n'y avait point été heureux ; 3°, sur ce qu'il avait fait de véritables efforts pour en sortir, et que, n'ayant pu réussir, il n'avait trouvé que ce moyen de se soustraire à une situation que chaque jour rendait plus pénible.

« Madame Rousseau confirme tous ces faits de la manière la plus énergique. Elle fait un récit des circonstances de sa mort, mais ce récit est en contradiction et avec lui-même, et avec ce qui m'a été dit en arrivant, et surtout avec le discours annoncé par elle-même avoir été tenu par Rousseau au moment de sa mort ; discours qui a été gravé comme monument authentique.

« M. Girardin, madame Rousseau et M. Houdon,

sculpteur, qui a moulé sa tête après sa mort, attestent tous un trou au front, occasionné par une chute à la garde-robe. Ce trou était si profond, que M. Houdon m'a dit, à moi, avoir été embarrassé pour en remplir le vide. Une chute de la hauteur de Rousseau, retenu par sa femme qu'il a entraînée avec lui, peut-elle occasionner un trou aussi profond? Le suicide, sous l'ancien gouvernement, était puni et déshonorait. On pouvait donc et on devait même le nier; c'est ce qui a eu lieu, et les motifs en sont louables. Mais moi, qui ne crois point à ce déshonneur, je dis franchement ce que je crois la vérité; et, ne pouvant concilier avec les faits incontestables les mensonges officieux débités à cet égard, je me confirme de nouveau dans cette opinion que Rousseau s'est donné la mort ».

Au témoignage de M. de Corancèz ajoutons celui de madame la baronne de Staël (1).

« .... Vous qui l'accusiez de jouer un rôle, de feindre » le malheur, qu'avez-vous dit quand vous avez appris » qu'il s'est donné la mort? c'est à ce prix que les » hommes, lents à plaindre les autres, croient à l'in- » fortune. Mais qui put inspirer à Rousseau un dessein » si funeste? c'est, m'a-t-on dit, la certitude d'avoir été » trompé par la femme qui avait seule conservé sa con- » fiance, et s'était rendue nécessaire en le détachant de » tous ses autres liens » (2).

(1) *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, édition de 1789, p. 108.

(2) La conduite de Thérèse, après la mort de Rousseau, donne du poids à cette conjecture; et si le malheureux Jean-Jacques s'était aperçu du penchant de cette femme pour un valet d'écurie plus jeune qu'elle, tout serait expliqué.

Madame de Staël, sentant qu'il ne fallait pas s'en tenir à des conjectures, a donné les motifs sur lesquels elle fondait cette opinion. « On sera peut-être étonné,
» dit-elle, de ce que je regarde comme certain que
» Rousseau s'est donné la mort. Mais un Génevois qui
» a vécu avec lui dans l'intimité pendant les dernières
» années de sa vie, m'a montré une lettre que Jean-
» Jacques lui écrivit quelque temps avant sa mort, et
» dans laquelle il semblait lui annoncer ce dessein. De-
» puis, s'étant informé avec un soin extrême de ses
» derniers moments, il a su que le matin du jour où
» Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé; mais
» que cependant il dit qu'il allait voir le soleil pour la
» dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il
» fit lui-même. Il rentra quelques heures après, et com-
» mençant alors à souffrir horriblement, il défendit
» constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît
» personne. Peu avant ce triste jour, il s'était aperçu
» des viles inclinations de sa femme pour un homme de
» l'état le plus bas: il parut accablé de cette décou-
» verte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau
» dans une méditation profonde. Il me semble que si
» l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'ac-
» croissement extraordinaire de ses terreurs et de ses
» méfiances, il n'est plus possible de douter que ce
» grand et malheureux homme n'ait terminé volontai-
» rement sa vie ».

Madame la comtesse de Vassi, fille de M. de Girardin écrivit à madame de Staël, pour l'assurer que Jean-Jacques n'avait point avancé ses jours. Elle dit, dans cette lettre, que *Rousseau ne pouvait pas être instruit de l'infidélité de sa femme, ou du moins de la personne à laquelle il avait accordé la grâce d'en porter le nom,*

puisque ce n'est que plus d'un an après la mort de Jean-Jacques, qu'elle a eu des torts assez graves (1) *pour ne pouvoir plus rester à Ermenonville*. Les preuves qu'elle offre pour détromper madame de Staël, sont le procès-verbal et le témoignage de M. Le Bègue de Presle : *preuves* que M. de Corancèz a examinées, et sur lesquelles nous reviendrons. Madame de Stael, dans sa réponse, cite ses autorités. « Un Génevois, dit-elle, secré-
» taire de mon père, et qui a passé une partie de sa vie
» avec Rousseau; un autre, nommé *Moultou*, homme
» de beaucoup d'esprit, et confident de ses dernières
» pensées, m'ont assuré ce que j'ai écrit; *et des lettres*
» *que j'ai vues de lui*, peu de temps avant sa mort, an-
» nonçaient le dessein de terminer sa vie; voilà ce qui
» peut excuser mon erreur, car c'est ainsi que j'appelle
» une opinion que vous combattez. »

Il y a peut-être moins de sincérité que de politesse dans ce langage; nous, dont le devoir est de rechercher la vérité et de la dire, nous partageons l'*erreur* de madame de Staël, qui n'en est jamais revenue, et nous croyons que Jean-Jacques avança le terme que la nature avait mis à sa triste existence. L'opinion d'une auteur qui, très-jeune encore, assurait que Jean-Jacques avait abrégé ses jours, nous parut avoir d'autant plus de poids, que, dans les nombreux ouvrages qu'elle a publiés, elle a toujours librement exprimé sa pensée, et qu'on ne l'a jamais accusée d'avoir trahi la vérité (2).

(1) Madame de Vassi ne s'explique pas sur la nature de ces torts mais il est possible qu'elle ne sut pas le commerce de Thérèse et de John, du vivant de Jean-Jacques, d'autant plus qu'elle devait être très-jeune.

(2) Madame de Staël, quoique critiquée et méritant quelquefois

Cette opinion, que nous avons dû rapporter, est appuyée du témoignage imposant d'un ami de Rousseau, qui se rendit le jour même de sa mort à Ermenonville.

Nous croyons que, pour accélérer le moment fatal, Jean-Jacques employa les deux moyens; c'est-à-dire, qu'il se prépara lui-même et prit le poison, et que, pour abréger la lenteur des effets, la durée des souffrances, il les termina par un coup de pistolet.

Aux détails donnés par M. de Corancèz et madame de Staël, on oppose et l'on opposera toujours le procès-verbal des médecins qui certifient que Jean-Jacques est mort d'une attaque d'apoplexie. Un pareil procès-verbal serait certainement reçu en justice et aurait toute la validité possible. Aussi ne plaiderions-nous pas une pareille cause devant cette espèce de tribunal (1). C'est à tort que M. de G. craignit que sa

---

de l'être, malgre la supériorité de son talent, n'a point été l'objet d'un semblable reproche.

(1) Nous avons *vu* le procès-verbal fait sur la mort d'un jeune homme, par le médecin, légalement envoyé. Au moment de sa visite, il ne put recevoir aucun renseignement de la famille désolée : il n'entendait que des sanglots et des gémissements. Il examine et verbalise. La maladie qu'il crut reconnaître n'avait aucune espèce de rapport avec celle qui enleva le jeune homme. Par un autre procès-verbal, une dame est morte d'une maladie nerveuse. Elle avait pris un poison tellement actif, qu'elle passa en quelques heures. Mais l'on peut, pour juger, se rappeler l'histoire de madame de Douhault, histoire dans laquelle les procès-verbaux jouent un grand rôle. Madame de Douhault meurt à Orléans, tous les actes exigés pour constater sa mort existent. Par d'autres actes, également revêtus de toutes les formalités, on *prouve* qu'elle est pleine de vie, qu'elle a été renfermée à la Salpêtrière, sous un autre nom que le sien. Elle se rappelle son véritable nom, prétend qu'on a enterré une bûche à sa place, qu'on l'a plongée elle,

réputation ne fût compromise, si l'on savait que Jean Jacques s'était tué dans l'asile qu'il lui avait offert. Jean-Jacques était alors et devait être dégoûté de la vie. Il fut blessé dans ses affections les plus vives, dans ce qu'il avait de plus cher. Il s'aperçut de l'intrigue de Thérèse, et de son goût pour un valet. Elle s'opposait au projet qu'il avait de quitter Ermenonville. Ce fut un trait de lumière qui l'éclaira sur les motifs secrets de la résistance de Thérèse. Dès ce moment, le seul lien qui l'attachait à la vie fut rompu; en proie au plus sombre désespoir, il se délivra du tourment d'exister ainsi. Voilà ce que nous croyons, *malgré le procès-verbal*. Il fallait à Rousseau la retraite offerte par M. de Flamainville : c'est-à-dire, un vieux château inhabité, et dans lequel le propriétaire ne se serait jamais présenté que sur l'invitation de Jean-Jacques (1).

dans une profonde léthargie, au moyen d'un narcotique. Elle sort de sa prison, et plaide. Beaucoup de témoins attestent que c'est celle qu'on croyait morte, beaucoup d'autres que ce n'est point elle. Dans l'ordre de la société, on n'enterre pas impunément *une bûche*; dans celui de la *nature*, on n'ôte pas *pour un temps donné* la mémoire à un individu, on ne le rend pas méconnaissable à lui-même. On a donc commis un attentat par lequel les lois de la nature et de la société sont également outragées. L'un des deux faits a dû nécessairement avoir lieu, c'est-à-dire, madame Douhault est morte à Orléans, ou bien c'est elle qui a perdu son nom, sa mémoire, sa considération. Il n'y a point de milieu, et, quelque croyance que l'on adopte, on est obligé de convenir que le fait auquel on la refuse est appuyé de témoignages et de *procès-verbaux bien et dûment* légalisés, et *constatant cependant une imposture!*

(1) La précipitation avec laquelle Thérèse fit partir Jean-Jacques pour Ermenonville, sans lui donner le temps de se reconnaître donne lieu de présumer, sans invraisemblance, qu'elle avait des

Quant à nous, nous sommes donc persuadé (1) qu'il abrégea son séjour sur une terre où la justice et le bonheur lui étaient refusés. Il ne pouvait plus se dire à lui-même, *que je fasse encore une bonne action avant que de mourir : il ne pouvait aller chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler, quelque opprimé à défendre : il n'avait pas d'ami puissant dont il pût rapprocher les malheureux* (2)..... Il crut donc pouvoir cesser de vivre.

Tout le monde sait que la dépouille mortelle de Rousseau fut déposée dans l'île des Peupliers, à Ermenonville, où M. de Girardin lui fit construire un tombeau. Le 11 octobre 1794, ses cendres furent enlevées de cet asile, pour être transférées au Panthéon, où l'on aurait dû se contenter de lui élever une statue. Dans l'invasion de 1815, les chefs des puissances alliées, par respect

motifs de préférer cette demeure à toute autre. Le mariage de cette femme avec un palfrenier de M. de Girardin, ajoute encore à nos conjectures, et leur donne de la probabilité.

(1) Corancèz, madame de Stael, Grimm, M. d'Escherny, ont la même persuasion. Elle fut générale à Paris, jusqu'à la publicité qu'on se vit obligé de donner au procès-verbal. M. Petitain réfute cette opinion, et le témoignage de Corancèz qu'il a cru détruire par une lettre du célèbre artiste qui dément celui-là. Des chefs-d'œuvre attestent son génie, mais chacun sait que sa mémoire n'existe plus. Il n'a *que signé* la lettre, et c'est après un entretien à ce sujet avec M. Petitain, que je dirai comme madame Dacier, mon argument subsiste.

(2) *Nouvelle Héloïse*, lettre XXII. Il fallait, aux yeux d'Édouard Bomston, la réunion de toutes ces conditions, ou plutôt de ces privations, pour avoir le droit de disposer de sa vie. Dans la seconde partie, on verra plusieurs lettres de Rousseau, qui prouvent qu'il eut le projet d'abréger ses jours. Voyez nos 414, 415 et 416.

pour la mémoire de Jean-Jacques, exemptèrent le village d'Ermenonville de toute taxe extraordinaire.

On sait pareillement que, le 21 décembre 1790, sur la proposition de M. d'Eymar, l'assemblée nationale décréta qu'il serait élevé une statue à l'auteur d'Émile, et que sa veuve jouirait d'une pension de 1200 francs, qui fut ensuite portée à quinze. Mais, ce qu'on ignore, c'est la première démarche de cette femme. Elle crut devoir s'adresser d'abord à Mirabeau. Celui-ci, qui vénérait la mémoire de Rousseau, voulut que la faveur qu'on accorderait à Thérèse, fût un hommage de la nation. Voici la lettre qu'il répondit, le 12 mai 1790, à celle qu'il avait reçue de cette femme : « (1) C'est avec un saint res-
» pect, madame, que j'ai vu au bas de votre lettre, le
» nom du grand homme qui a le plus éclairé la France
» sur les saines notions de la liberté dont elle s'honore
» aujourd'hui. La veuve de Jean-Jacques a des droits
» puissants à la reconnaissance de cette liberté. Je vois
» avec peine, madame, que votre position n'est pas heu-
» reuse. Je vénère trop la mémoire de l'homme dont
» vous portez le nom, pour me charger de l'hommage
» que vous doit la nation. Veuillez présenter un mé-
» moire à l'assemblée nationale. Les représentants du
» peuple Français ont seuls le droit de traiter d'une ma-
» nière convenable, la veuve de l'homme immortel
» qu'ils regrettent sans cesse de ne pas voir parmi eux.

(1) Cette lettre n'a jamais été imprimée. Elle est entre les mains de M. Carle, qui a bien voulu nous la communiquer. Mirabeau avait mis *illustré* au lieu d'*éclairé* ; il a de sa propre main remplacé le premier mot par le second. L'adresse est ainsi mise : *à madame Rousseau, veuve de Jean-Jacques*, au Plessis-Belleville, près Dammartin.

» J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux,
» madame, *etc.* » *Signé* le comte de MIRABEAU.

Résumé

Pour ne pas interrompre trop souvent le récit, il nous a paru convenable de réserver et de réunir dans un seul article, quelques accusations graves. Notre silence pourrait faire croire que nous voulons en éluder l'examen, et que nous serions disposé à passer condamnation. Bien loin de là, nous les isolons pour les faire mieux ressortir, et ne rien diminuer de leur force. Entraîné par celle des évènements, nous avons réfuté le reproche (non de fierté, qui est un *sentiment défensif*), mais d'orgueil, qui est *offensif* (1), et rappelé les circonstances qui pouvaient *atténuer* l'abandon des enfants (2), faute peu susceptible d'excuse, mais dont la gravité dépend cependant de la manière de poser la question, ainsi que nous le ferons voir.

Toutes les accusations se réduisent à deux : ce sont les contradictions et cette faiblesse d'esprit qui persuadait à Rousseau qu'il était l'objet d'une conspiration générale.

1°. Contradictions de Jean-Jacques. Elles sont nombreuses, suivant les uns; choquantes, d'après les autres. M. d'Escherny, dans son éloge de Rousseau, dit que, *s'il l'admire, c'est par ses paradoxes et ses contradictions.* Il prononce lui-même, en s'exprimant ainsi, un

(1) L'on a vu les récits de Bernardin de Saint-Pierre, de Grétry, de madame de Genlis même, qui, en rendant incontestable l'extrême simplicité de Jean-Jacques, réfutent suffisamment l'accusation d'orgueil.

(2) Voy. p. 212.

étrange paradoxe. Il veut le justifier par un second, en prétendant qu'*il n'y a que les sots qui ne se contredisent point, parce que leur esprit borné ne voit jamais qu'un côté de l'objet.* Il ajoute qu'il s'est aperçu souvent être en contradiction avec lui-même, et avoir eu, à telle époque de sa vie, une opinion diamétralement opposée à celle qu'il avait eue à telle autre.

Cette conformité avec un homme célèbre serait peu digne d'envie. Il est impossible d'*admirer* quelqu'un *précisément* parce qu'il offre beaucoup de contradictions, et c'est vouloir se singulariser, que d'exprimer une pareille opinion. Si, au lieu d'admirer, on eût témoigné de la surprise de voir tomber en contradiction avec lui-même un auteur presque toujours remarquable par la justesse de sa logique, et par l'énergie et la précision de ses raisonnements, on n'aurait rien dit que de sensé.

On doit sentir qu'il faudrait une longue discussion sur le reproche dont Jean-Jacques est l'objet, soit pour l'éclaircir en donnant les explications nécessaires, soit pour le détruire lorsqu'il n'est pas mérité, soit enfin, s'il l'était, pour convenir de sa justesse.

Ce reproche porte sur une double contradiction; la première est entre divers passages de ses écrits : la seconde dans sa conduite, non pas tant entre sa morale et ses actions (1), qu'entre telle action contraire à l'opinion exprimée par lui dans ses ouvrages. Nous nous borperons à présenter sur les unes et les autres de courtes observations. Écoutons-le d'abord lui-même, et observons la

(1) Il explique, à diverses reprises dans ses *Confessions*, cette espèce de contradiction, et lorsqu'il ne peut la justifier, il en fait l'aveu. Ainsi nous ne devons pas nous y arrêter.

règle qu'il prescrit (1). « Lisez, dit-il, tous ces passages » dans le sens qu'ils présentent naturellement à l'esprit » du lecteur, et qu'ils avaient dans celui de l'auteur en » les écrivant; lisez-les *à leur place avec ce qui précède* » *et ce qui suit* ; consultez la disposition de cœur où ces » lectures vous mettent : c'est cette disposition qui vous » éclairera sur leur véritable sens..... On blâme en gé- » néral (et avec raison) cette manière d'isoler et de » défigurer les passages d'un auteur pour les interpréter » au gré de la passion d'un censeur injuste. »

Je dois faire, à l'occasion de ce passage, une remarque importante; c'est que, dans toutes les citations, dans tous les extraits des ouvrages de Jean-Jacques, il y a *infidélité*. La plupart sont tronqués. Ceux qui sont textuels ne présentent pas, remis à leur place, le sens qu'on leur a donné en les isolant. C'est après avoir vérifié que je mets en *avant cette assertion*. Il n'est pas possible que j'aie tout vu ; mais, dans le très-grand nombre de pièces que j'ai vues, il n'y a pas une *seule exception* (2). Cette constance à dénaturer ne suppose pas un complot, comme le croyait Jean-Jacques, parce qu'il est impossible qu'on se soit concerté; mais elle prouve une chose plus triste, c'est le *manque de bonne foi*. L'intention de n'en point avoir a été commune *à tous*.

La contradiction apparente qu'on trouve entre deux

(1) Rousseau juge de Jean-Jacques, premier Dialogue.

(2) Déjà l'on en a pu juger par l'infidélité de La Harpe (voyez l'Analyse du VIIe livre des *Confessions*), qui attribue à une difformité très-indifférente, les larmes que faisait couler un louable motif. J'insiste sur cette altération généralement faite, soit dans les extraits, soit dans les citations; parce que c'est une particularité remarquable et décisive aux yeux de l'homme de bonne foi.

passages isolés, et qu'on oppose l'un à l'autre, s'affaiblit et disparaît en remettant chaque passage à sa place, et en tenant compte de ce qui le précède et le suit.

Jean-Jacques se plaint amèrement dans ses *Confessions* (*IX*e *livre*) de la sentence de Diderot, *il n'y a que le méchant qui soit seul*; et dans sa *Nouvelle Héloïse*, il dit, sous le nom de *Saint-Preux* : *je suis convaincu qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul.*

Il semble par-là se rapprocher de l'avis de Diderot; d'où l'on serait en droit de conclure qu'il se contredit en se plaignant de la sentence de son ami, et l'adoptant ensuite. Mais la différence des situations détruit toute espèce de contradiction. Dans l'une, Saint-Preux est séparé de Julie, et prétend qu'il n'est pas *bon que l'homme soit seul;* dans l'autre, Jean-Jacques, solitaire à l'Hermitage, trouve choquant que son ami lui dise : *il n'y a que le méchant qui soit seul.*

Grétri, dans ses *Mémoires* (1), fait, relativement au reproche dont nous nous occupons, une observation qui nous paraît une réponse victorieuse. « On prétend, dit- » il, que Jean-Jacques se contredit sans cesse dans ses » écrits : je croirai à cette accusation, lorsqu'on m'aura » prouvé qu'une même cause, surtout au moral, peut » se montrer deux fois sans être accompagnée de cir- » constances et d'effets différents. »

Passons à la seconde espèce de contradiction, celle qui consiste à faire une action opposée à l'opinion qu'on a précédemment exprimée, et citons celle de ce genre commise par Jean-Jacques, et qu'on lui a souvent reprochée (2) : c'est d'avoir fait *le Devin du village*, après

(1) Tome I, p. 275.

(2) Nous ne parlons pas encore de l'abandon de ses enfants. C'est

avoir prétendu que notre langue ne pouvait se prêter à la musique.

Le succès de ce charmant intermède ne le détrompa point, et il persista dans son opinion jusqu'à ce que Gluck et Grétry lui eussent prouvé le contraire. Il ne s'est pas rétracté par écrit; mais il l'a fait d'une manière généreuse, en suivant avec assiduité les opéras de ces deux compositeurs. Après une représentation d'*Orphée*, quelqu'un lui dit : « Eh bien! M. Rousseau croyez-vous » qu'on puisse faire de bonne musique avec des paroles » françaises ? Pour toute réponse, il chanta : *J'ai perdu* » *mon Euridice.* »

A une représentation de *la Fausse magie*, il dit à Grétry : « Que je suis aise de vous voir ! Depuis long- » temps je croyais que mon cœur s'était fermé aux » douces sensations que votre musique me fait encore » éprouver. » Grétry, bon juge, explique la cause pour laquelle Jean-Jacques avait persisté dans une opinion aussi hasardée. « C'est, dit-il, après avoir éprouvé les » difficultés infinies que présente la langue française, et » avoir senti qu'il ne les avait pas toutes vaincues, que » Jean-Jacques a dit : *Les Français n'auront jamais de* » *musique.* »

Il faut se reporter au temps où Rousseau se fit cette opinion, et se rappeler ce que c'était alors que la *musique française*, le sort qu'elle éprouva en luttant contre la musique italienne, et comparer à Lulli, à Rameau, Gluck et Grétry.

quinze ans après avoir commis cette faute grave, et qu'il se reproche tant de fois, qu'il a recommandé d'élever soi-même ses enfants. Au lieu qu'il a fait *le Devin du village* après avoir dit et prétendu prouver qu'il était impossible de faire de bonne musique sur des paroles françaises.

Il faudrait bien s'entendre sur ce qu'on appelle être en contradiction. On ne soutient jamais sérieusement l'affirmative et la négative en même temps; on peut passer rapidement d'une opinion à l'autre dans des temps de révolution, et nous n'en sommes pas à chercher des exemples; mais, en morale, en philosophie, sur des questions dont l'examen demande de la réflexion, qui veulent être mûries, qui exigent l'exercice continu de la raison et du jugement, on ne peut changer d'opinion qu'après un nouvel examen, une plus grande expérience: alors on avoue qu'on a été dans l'erreur, on fait voir que cette erreur était motivée, et qu'on a des motifs plus puissants pour agir ou penser autrement.

On a défini la *contradiction un jugement opposé à un autre jugement déjà porté*. La justesse de cette définition n'est pas telle qu'on ne puisse la combattre avec succès par des exemples, qui valent toujours mieux que des préceptes. Pour qu'elle soit exacte, il faut supposer que l'objet sur lequel on porte un nouveau jugement, est considéré sous le même point de vue, placé dans les même circonstances, enfin le même absolument qu'il était lorsqu'on en porta un jugement opposé.

Il n'y a pas de contradiction à défendre une chose qu'on a faite, mais à la faire après l'avoir défendue. On a oublié cette distinction (qui cependant est de toute justice) dans les reproches dont Jean-Jacques est l'objet. Réparons cet injuste oubli.

Ainsi il a dit dans son *Émile* (Liv. I): « Rien ne dis-
» pense un père de nourrir ses enfants. Lecteurs, *vous*
» *pouvez m'en croire*, je prédis à quiconque a des en-
» trailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera
» long-temps sur sa faute des larmes amères, et *n'en sera*
» *jamais consolé.* » Si *Émile* eût précédé l'abandon que

Jean-Jacques ne cessa de se reprocher, il serait tombé dans la contradiction la plus révoltante, et sa faute eût été bien plus grave encore. On a répété jusqu'à satiété : Rousseau prescrit aux pères d'élever leurs enfants, et il a mis les siens à l'hôpital! Le fait est faux ; on doit dire : Après avoir mis ses enfants à l'hôpital, réfléchissant sur sa conduite et ses devoirs, bourrelé de remords, en proie à des regrets cuisants dont il laisse souvent échapper l'expression, Jean-Jacques a prescrit de nourrir et d'élever ses enfants. La faute existe toujours, elle ne sera point atténuée aux yeux de ceux qui ne tiennent aucun compte du repentir (1) ; mais il n'y a plus de contradiction. Que dirait-on de celui qui prétendrait que, pour éviter d'être en contradiction, l'auteur d'*Émile* aurait dû faire un devoir aux pères d'abandonner leurs enfants? Cette logique n'est cependant pas si étrange qu'elle ne soit à l'usage de certaines personnes.

On voit, qu'en posant la question telle qu'on doit l'établir si l'on veut être juste, le reproche de contradiction

(1) « En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis que » j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le » remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu de » ma faute au commencement d'*Émile*, et le trait même est si » clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le » courage de me le reprocher. » Mais les circonstances dans lesquelles il se trouvait en méditant ce traité étaient les mêmes, c'est-à-dire, l'impossibilité d'élever ses enfants s'il en avait encore eu, et les mêmes raisons. La faute eût été bien plus grave, parce qu'il sentait son devoir et ses obligations. Que fit-il? il va nous le dire : « Ma situation était la même et pire encore par l'animosité de mes » ennemis, qui ne cherchaient qu'à me prendre en faute. *Je crai-* » *gnis la récidive*, et n'en voulant pas courir le risque, *j'aimai* » *mieux me condamner à l'abstinence.* » Confess. liv. XII.

dans la faute la plus grave que Jean-Jacques ait commise, est détruit, et que même cette faute est atténuée.

Il y a dans la vie de Rousseau deux époques bien distinctes l'une de l'autre, et dans Jean-Jacques deux hommes différents.

La première époque renferme l'espace de temps pendant lequel Rousseau vécut dans le monde (de 1712 à 1757); la seconde commence à sa retraite, et finit à sa mort, c'est-à-dire de 1757 à 1778. Pendant ces deux époques, ce sont deux hommes (1) dissemblables, qu'on ne doit pas opposer l'un à l'autre pour les trouver en contradiction.

Pour que le reproche soit fondé, il faut présenter Jean-Jacques après sa réforme en contradiction avec lui-même, à partir de cette réforme, et non avec Rousseau dans le monde, secrétaire d'un financier, ou se montrant dans les cercles du baron d'Holbach.

C'est être injuste que de suivre une marche contraire

Il condamne ceux qui changent de religion, et dit qu'un enfant doit être élevé dans celle de ses pères. Un auteur part de là pour le mettre en opposition avec lui-même et rappeler qu'il passa successivement des *autels de Genève* aux autels de Rome, qu'il abandonna pour revenir à ceux de Genève (2).

Rousseau changea de culte à 16 ans, c'est-à-dire au sortir de l'enfance et dans un âge où l'on ne réfléchit pas.

---

(1) La *Métamorphose* de Jean-Jacques ne fut pas subite; elle commença en 1750, quand son premier discours eut été couronné. L'exaltation de ces principes lui fit adopter une méthode, un genre de vie, une conduite dont il ne voulait plus se départir; mais, se voyant obligé de lutter, et forcé quelquefois de céder, il prit le parti de se séquestrer de la société, et dès-lors il ne dévia plus C'est de cette époque que je date sa réforme complète et suivie.

(2) L. Barruel. *Les Helviennes.*

A 42 ans il rentra dans la religion de ses pères, et plus tard dit qu'on n'en devait point changer. S'il l'avait fait depuis, il serait en contradiction. Il en est de même de son opinion sur la musique française, ainsi que nous l'avons fait remarquer.

Quel est l'homme qui, sur la fin de sa carrière, se rappelant les circonstances importantes dans lesquelles il s'est trouvé, ne se dise, je ne tiendrais pas entièrement la même conduite, si j'avais à recommencer, et ne prescrive à ses enfants de ne pas imiter son exemple, si ces circonstances se représentaient de nouveau ?

Il y a eu des critiques assez bonnes gens, assez simples pour opposer à *Emile*, à l'*Héloïse*, le *Verger des Charmettes*, *Narcisse*, des vers médiocres, mauvais même, et contester à Rousseau son talent ! on n'a rien à leur répondre si ce n'est de les envoyer à Lausanne au concert de M. Treitorens, et de les mener ensuite à la première représentation du *Devin du village*. — Mais ils ne voudront pas sortir du concert, et nous laisseront aller tout seuls *au Devin*.

Beaucoup de gens jurent *in verba magistri* et ne vérifient jamais rien. Ceux-là ne connaissent les reproches faits à Rousseau que par les critiques de ce dernier. Ils adoptent l'accusation. Elle se grave dans leur mémoire, acquiert insensiblement tous les degrés de la certitude, et devient une vérité démontrée. Que de personnes jugent Jean-Jacques d'après l'ouvrage de Dusaulx! Nous avons cependant fait voir (1) combien celui-ci était de mauvaise foi, ou combien il avait l'esprit faux en rapportant le passage qu'il indique, et qui n'offre pas un mot de ce qu'il assure s'y trouver.

(1) Page 208 de ce volume.

On ne réfléchit point assez en général sur la facilité avec laquelle on accueille des préventions, en les laissant prendre racine de manière qu'il devient impossible de les détruire entièrement. C'est un chapitre intéressant à traiter, et auquel nous ne renoncerions pas si le talent pouvait être suppléé par une cruelle expérience.

Passons au reproche de faiblesse et tâchons de découvrir les causes et les motifs de cette faiblesse dans un homme qui lutta si souvent contre le sort avec tant de force, et s'exprima toujours avec une si étonnante énergie.

La première cause est sa situation ou plutôt son isolement volontaire de la société, qui, amenant insensiblement la disposition de son esprit, *augmenta son effet par son effet même* (1).

Mais quelle était la cause de cet isolement? car on ne peut se justifier d'une faute par une autre, et une faute ne peut servir d'excuse pour toutes celles qui en découlent naturellement, comme des conséquences d'un même principe.

D'après les idées que Rousseau s'était faites de la vertu (idées dont on peut juger par l'enthousiasme avec lequel il en parle), il vit bientôt que la pratique lui en était impossible en vivant dans le monde. Il sentit sa faiblesse, aima mieux fuir le combat, que perdre la victoire, et les tentations, que d'y succomber. Aujourd'hui, comme alors, celui qui se ferait les mêmes idées n'aurait point d'autre parti à prendre.

(1) Expression dont se sert Jean-Jacques, livre VIII *des Confessions*, en parlant de l'effet toujours croissant que produisit *le Devin du village*, sur le théâtre de Fontainebleau, à la première représentation.

De plus, le sentiment de son propre talent le convainquit que ce talent dépendait entièrement de la persuasion et qu'il se perdrait du moment où sa plume et son cœur ne seraient plus d'accord. En continuant de vivre dans le monde avec les gens de lettres, ses principes étaient sans cesse en opposition avec les leurs, et sans cesse froissés par le spectacle qu'il aurait eu sous les yeux. Il aurait fallu rompre en visière à chaque instant, ou tacitement approuver, céder par degrés, et conséquemment étouffer et ce feu sacré, foyer de son talent, et le talent lui-même. Dès-lors plus de Jean-Jacques, des ouvrages médiocres, un nom dans l'oubli.

Ne pouvant donc être toujours en querelle; ne devant point céder, il s'isola du monde. Jusqu'ici il ne mérite aucun reproche; mais, par sa faute ou par sa faiblesse, il se mit dans une situation où il lui était impossible de connaître la vérité dans ce qui le concernait.

Il se donna pour compagne *Thérèse Le Vasseur* (bonne tout au plus pour être sa servante), et dont la famille fut long-temps à la charge de Jean-Jacques que même elle finit par dépouiller.

Rousseau, qui avait refusé une pension de deux rois, était probablement sincère en ne voulant de cadeaux de personne. Madame Le Vasseur en recevait pour lui, qu'elle gardait pour elle, laissant croire qu'ils allaient à leur destination. L'indignation de Jean-Jacques peut se concevoir quand il apprit ce manège. Il se sépara de la mère de Thérèse qu'il aurait dû renvoyer avec elle. Ses ennemis parvinrent à circonvenir Thérèse: elle eut avec eux des entretiens secrets et confidentiels sur Rousseau, suivit les conseils de sa mère, et Jean-Jacques fut entièrement dans la dépendance. Il ne connut plus que par elle ce qui pouvait l'intéresser; s'aperçut enfin qu'il était

trompé; et, puisqu'on avait séduit cette indigne femme, sur le compte de laquelle il s'était jusqu'alors si complètement abusé, il crut voir un complot général contre lui. Cette cruelle expérience provenant de la part d'un être borné, abject par ses basses inclinations, tiré par lui de la misère, dans lequel il avait pendant si long-temps placé toute sa confiance, lui fit conclure, non sans quelque apparence de raison, qu'il ne pouvait plus se fier à personne. C'est alors qu'il dut être navré. On voit par quels degrés il a nécessairement été conduit à la défiance. Des évènements d'une importance plus grande concouraient à la rendre extrême. Il confie son secret à des amis: c'était une faute qu'il se reproche amèrement. Elle devient publique.

Il communique le manuscrit d'*Émile* (1) au magistrat chargé de la librairie, ainsi qu'au maréchal de Luxembourg. Il se croit dans une sécurité d'autant mieux fondée, que les épreuves de l'ouvrage, qui s'imprimait en Hollande, sont lues par M. de Malesherbes avant de parvenir à l'auteur. Au moment de la publication, le maréchal de France et le magistrat redemandent les lettres qui prouvaient leur protection. Cette protection se borne à favoriser la fuite de Jean-Jacques. L'*Émile* paraît; l'auteur est décrété de prise de corps. Il part et cherche un asile qu'on lui refuse.

A qui donc pourra-t-il se fier? Il pouvait du moins laisser le soin de sa défense à ses propres ouvrages: mais il apprend qu'on en fait des éditions fautives, et qu'*Émile*, celui qu'il préférait aux autres, est réimprimé par For-

(1) Voyez pour plus de détails, 1re période, l'analyse du liv. XI des *Confessions*.

mey (1), et, sous son nom, mutilé, défiguré, *corrigé*. Pour une imagination ombrageuse, effarouchée, cet excès d'impudence faisait partie du complot général. Ce devint donc, chez Jean-Jacques, *une idée fixe* que celle de ce complot. Du reste, quel en fut le résultat? c'est de fuir les hommes. Ce tort, si c'en est un, est personnel. A qui nuit Jean-Jacques en se séquestrant de la société, en ne voulant voir personne, en traitant mal les indiscrets? pourquoi rechercher celui qui s'enferme, se dérobe à tous les regards, et de quel délit se rend-il coupable en refusant sa porte?

Le souvenir des persécutions qui lui furent suscitées, des arrêts ou mandements lancés contre lui par le Parlement, l'archevêque de Paris, la Sorbonne, le gouvernement de Genève, celui de Berne; de l'abandon de ses protecteurs; de la conduite de ses prétendus amis qui le trahirent et publièrent les secrets qu'il leur avait confiés; de l'obscure intrigue dont Thévenin fut l'instrument; de l'empire de Thérèse Le Vasseur, et de l'usage qu'elle en fit; le souvenir, disons-nous, de toutes ces circonstances, et de beaucoup d'autres (2), sans justifier, dans toute leur étendue, les soupçons de Jean-Jacques, démontre qu'ils n'étaient pas sans fondement. On est obligé de convenir que la plupart des gens de lettres ne pouvaient lui pardonner sa supériorité. On est fâché de

(1) Dans un autre que Formey ce serait une impudence rare. Le *spoliateur* n'eut d'autre motif que le zèle de la religion. (Voyez l'histoire de cet *Emile* à la fin de la Notice sur l'ouvrage.)

(2) Le libelle anonyme, intitulé : *Sentiments des citoyens*, est plein des calomnies les plus dégoûtantes; la lapidation de Motiers-Travers, l'expulsion de l'île Saint-Pierre, la prétendue lettre du Roi de Prusse, etc., etc.

voir à leur tête le patriarche de la littérature, et le plus bel esprit du siècle. Nous avons de Grimm un aveu bien impartial sur les persécutions qu'avait éprouvées Rousseau (1), et dont il ne fait aucun doute. « Cette âme, » dit-il, naturellement susceptible et défiante, *victime » d'une persécution peu cruelle, à la vérité, mais du » moins fort étrange*; aigrie par des malheurs qui furent » peut-être son propre ouvrage, mais qui n'en étaient » pas moins réels; tourmentée par les tracasseries d'une » femme qui voulait être seule maîtresse de son es- » prit; cette âme, à la fois trop forte et trop faible, » voyait sans cesse autour d'elle des fantômes attachés à » lui nuire. Sur tout autre objet son esprit conserva » jusqu'à la fin toute sa force et toute son énergie. » Entre plusieurs faits, rappelons encore celui qui démontre l'union des gens de lettres contre Jean-Jacques, quand l'occasion s'en présentait. Il s'agit de sa querelle avec David Hume. La plupart des auteurs prirent, comme on l'a vu, fait et cause pour le dernier. Madame du Deffant, dans sa lettre du 20 octobre 1766, à Horace Walpole, s'exprime ainsi : « Je compte faire partir ce » soir l'histoire de M. Hume et de Jean-Jacques. Les » éditeurs passent pour être le baron d'Holbach et » M. Suart; mais tout le monde y reconnaît d'Alem- » bert. »

Ainsi l'exposé de Hume était vu, corrigé, augmenté par d'Alembert, Suart, d'Holbach, Helvétius, *totalement étrangers à la querelle.*

Dans cet exposé se trouvait une lettre d'*Horace Walpole*, à M. Hume. Fréron la critiqua dans ses feuilles, ce qui mit le *duc de Choiseul*, dit madame du Def-

(1) Correspondance, juillet 1778.

fant (1), *dans une belle colere.* Ainsi Jean-Jacques avait contre lui dans cette querelle, Voltaire, qui écrivit pour Hume, d'Alembert, le duc de Choiseul, le baron d'Holbach, Helvétius, Suart et Marmontel. On exigea même une réparation de Fréron.

Madame du Deffant (*lettre du* 31 *mai* 1767) dit que *personne n'oserait chercher quelque ombre de bon sens dans tout ce qu'a jamais fait Rousseau. Il m'est revenu*, ajoute-t-elle, que *madame de Boufflers est la première a raconter toutes ses folies.*

Aux circonstances qui prouvent, suivant Grimm, *une persécution fort étrange*, ajoutons un fait rapporté par cet auteur dont le témoignage est d'autant moins suspect, qu'il fut l'ennemi personnel de Rousseau. « Le re-
» tour de cet homme singulier, dit-il (2), dans une ville
» qui, seule, lui convient dans l'univers, a fourni pen-
» dant quelques jours un sujet de conversation à Paris. Il
» s'est montré plusieurs fois au café de la Régence, sur la
» place du Palais-Royal. Sa présence y a attiré une foule
» prodigieuse, et la populace s'est même attroupée sur la
» place pour le voir passer. On demandait à la moitié de
» cette populace ce qu'elle faisait-là : elle répondait que
» c'était pour voir Jean-Jacques. On lui demandait ce que
» c'était que Jean-Jacques : elle répondait qu'elle n'en
» savait rien, mais qu'il allait passer. » Que pouvait penser Rousseau en voyant cette foule sur son passage? Qui l'avait rassemblée et dans quelle intention? On est forcé de convenir qu'il y a eu un concours de circonstances qui justifient l'expression de Grimm, quand il reconnaît une *persécution fort étrange*, et doivent faire

(1) Lettres à Walpole, tome I, p. 113.
(2) *Correspondance*, juillet 1778.

pardonner à celui qui en fut l'objet d'y avoir cru. Quand il ne fut plus possible à l'envie de nier le talent de Jean-Jacques, elle n'eut rien de mieux à faire qu'à le déclarer fou, en préparant tout pour qu'il le devînt.

Écoutons maintenant un orateur célèbre, qui se connaissait en hommes, et fit le portrait de Jean-Jacques Rousseau, dont il enviait moins le talent que la vertu.

« Ce ne sont point, dit Mirabeau en parlant de Jean-Jacques, ses grands talents que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'âme de ses ouvrages. J'ai connu Jean-Jacques Rousseau, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué; il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts ou montrer des vertus. On doit pardonner peut-être à ceux qui l'ont décrié de l'avoir mal connu, tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette âme, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs.

« Quoi qu'on pense ou quoi qu'on dise de lui pendant encore un siècle (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs) il ne fut jamais, peut-être, un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions. Il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines. Il le fut enfin malgré les faiblesses qu'il a révélées dans les mémoires de sa vie. Jean-Jacques Rousseau arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Doué peut-être de l'âme incorruptible et vertueuse d'un

épicurien, il conserva dans les mœurs la rigidité du stoïcisme. Quelque abus qu'on puisse faire de ses propres confessions, elles prouveront toujours la bonne foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivit, et mourut comme il avait vécu. »

Il serait intéressant d'avoir un recueil d'observations sur les variations qu'ont éprouvées dans leur renommée et dans l'opinion qu'on s'est faite sur leur compte, les hommes célèbres qui ont occupé le premier rang dans cette opinion. La postérité rectifie presque toujours le jugement des contemporains, venge ceux envers lesquels ils furent injustes, détruit les réputations usurpées, remet chacun à sa place, parce qu'elle n'écoute ni les passions ni l'envie.

Un auteur qui savait étudier les hommes et les mœurs, nous a laissé quelques remarques curieuses sur les écrivains les plus célèbres du siècle de Louis XIV. Le lecteur jugera si l'on peut en faire l'application à Jean-Jacques Rousseau.

« J'ai connu particulièrement, dit-il (1), plusieurs de ceux qui avaient vu les deux Corneille : tous en portaient le même jugement. Ils ne parlaient pas si favorablement de Boileau et de Racine : en rendant justice à leur mérite d'auteur, ils prétendaient que leur commerce n'était nullement agréable. On ne pouvait parler avec Boileau que de lui. Il ne connaissait, disait-il, que trois génies dans le siècle, Molière, Corneille et lui. Il ne comptait Racine que pour un bel esprit, à qui il avait appris à faire difficilement des vers. Telle était sa décision dans une assemblée où se trouvaient Boindin, Lafaye, qui me

(1) *Mémoires sur la vie de Duclos, écrits par lui-même*, p. 80.

l'ont dit. Je ne crois pas que personne l'associe jamais pour le génie à Molière et à Corneille, et le place au-dessus de Racine. Il a sûrement bien mérité des lettres et de la langue pour le goût et l'expression. *Le Lutrin et l'Art poétique* seront toujours lus avec fruit, mais il n'a pas appris à Racine à faire des tragédies, ni à Quinault, qu'il a tant dénigré, à faire des opéras. Il aurait dû citer encore La Fontaine dans l'Art poétique, et ne pas dire que Molière

> Peut-être de son art eût remporté le prix.

Le *peut-être* est de trop. Molière a certainement obtenu la palme sur tous les anciens, et aucun moderne ne l'a lui a enlevée. Boileau avait naturellement de l'humeur, du fiel et de l'envie. Il disait un jour (à Fréret, de qui je le tiens), croyant se donner un éloge : jeune homme, il faut penser à la gloire; je l'ai toujours eue en vue, et n'ai jamais entendu louer quelqu'un, fût-ce un cordonnier, que je n'aie ressenti un peu de jalousie. Racine, différent à plusieurs égards de son prétendu maître, en connaissait le faible et le laissait se flatter d'une supériorité à laquelle le disciple savait bien que le public ne souscrivait pas. Il s'assurait par-là un prôneur dont la voix était comptée pour beaucoup; car, quelque mérite qu'il eût, il ne dédaignait pas un certain manège dont il aurait pu se passer, et qui sans ajouter à la renommée, nuit quelquefois à la réputation de l'auteur. Il était naturellement railleur, et aurait été satirique s'il n'eût pas craint la représaille. Boileau, qui le connaissait bien, disait qu'il était le plus malin des deux. Racine était très-poli dans le monde, contraint avec ses égaux et affectant la familiarité avec les grands. Il ne vivait guère en société littéraire et particulière qu'avec Boileau, Molière et La Fontaine, ménageant

fort les deux premiers qui étaient en faveur auprès du Roi, et traitant très-légèrement La Fontaine, assez bon pour le souffrir, ou même pour n'y pas faire attention On sait que Molière, excédé des mauvaises plaisanteries de Racine et de Boileau sur La Fontaine, dit un jour. *Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon homme.* L'abbé de Saint-Réal, homme très-instruit, sortant d'une conversation avec Racine et Boileau, entra dans une maison où il trouva Thomas Corneille, Fontenelle et quelques autres gens de lettres. Je viens, dit-il, me délasser avec vous de deux hommes que je quitte, Racine et Boileau, avec qui l'on ne *peut parler que de vers, et des leurs.* Quoi qu'il en soit, ceux dont il s'agit ici ont aujourd'hui, chacun, leur place bien reconnue. Molière était le plus philosophe de tous les gens de lettres de son temps; et, quoi qu'en ait dit Boileau, on retrouve dans ses moindres pièces le cachet de l'auteur du *Misanthrope*. Boileau restera un de nos bons auteurs classiques pour les vers. On lui a peut-être trop accordé de son vivant : peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui (1). La gloire de Racine a plutôt augmenté que diminué, et se soutiendra. La Fontaine est, par son style, l'auteur le plus original de la langue, et, par-là, moins susceptible de traduction. Quoique la naïveté fît le fond de son caractère et de son ouvrage, on y trouve quelquefois des vers de la plus haute poésie et des pensées profondes. Jamais auteur n'eut moins d'amour propre. Il se mettait sincèrement au-dessous de tous ceux

(1) C'est sans doute une allusion à ces vers de Marmontel

> Boileau copie, on dirait qu'il invente.
> Comme un miroir, il a tout répété,
> Sans feu, sans verve et sans fécondité, etc.

dont il avait emprunté des sujets ou de simples traits, d'Ésope, de Phèdre, de Bocace : ce qui lui fit dire un jour par Fontenelle, qui l'aimait et l'estimait beaucoup : « *Tais-toi, tu n'es* qu'une bête qui a plus d'esprit qu'eux. »

Ces réflexions et ces particularités nous ont paru dignes d'être rapportées. Elles mettent à même de comparer la réputation des plus célèbres écrivains du siècle de Louis XIV, de leur vivant, avec celle que la postérité leur a faite.

Malgré Boileau, dont la *voix était comptée pour beaucoup*, Racine ce *prétendu bel esprit* est au premier rang au-dessus de son juge, ainsi que Molière et La Fontaine : celui-ci, en dépit de Racine injuste à son tour, est de la troupe d'élite, sur le même rang que son critique.

On a oublié la puérile vanité de Racine et de Boileau : on ne sait plus que leur *commerce n'était nullement agréable*; qu'on ne pouvait parler avec eux que *d'eux* et *de leurs vers*; que leur société ne méritait nullement d'être recherchée. Justice s'est faite; elle se fera pour Jean-Jacques, avant les cent ans que Mirabeau accorde à l'envie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CORRESPONDANCE.

De 1732 *au* 15 *mars* 1778.

Les lettres de Jean-Jacques ont, avec ses mémoires, une liaison intime. Elles en sont en quelque sorte et le complément et la preuve. On ne peut donc les en séparer. Les unes sont remarquables par des questions d'un intérêt général et la manière dont ces questions sont traitées; les autres offrent un intérêt particulier, parce qu'étant relatives à l'auteur, elles rappellent beaucoup de circonstances de sa vie.

Le plus grand désordre régnait dans cette correspondance lorsqu'on l'imprima pour la première fois, et l'on ne concevrait pas que l'idée de ranger ces lettres par ordre de date n'eût pas été suivie dès l'origine, si l'on ne savait que la date manquait dans un grand nombre, où l'on ne trouve que le jour ou le mois sans indication d'année, ou l'année sans désignation du mois. Mais au moins on pouvait classer les autres par ordre chronologique. On ne l'adopta que dans les éditions subséquentes. Le besoin d'établir cet ordre se fit sentir et l'intention de le suivre se montra, plus que la patience nécessaire pour bien la remplir. On en voit des preuves dans les trois dernières éditions in-8°, qui, quoique beaucoup plus parfaites que celles qui les avaient précédées, offrent cependant encore, dans la correspondance, de-

graves erreurs. Elles ne pouvaient être évitées que par un examen attentif de toutes les lettres, leur confrontation, et principalement le parallèle des circonstances qui y sont ou mentionnées ou seulement indiquées, avec ces mêmes circonstances ou celles qui présentaient de l'analogie et qu'on retrouve soit dans les autres écrits de Rousseau, soit dans ceux de ses contemporains. Au moyen de ces recherches, on pouvait parvenir à se procurer une partie des dates qui manquent; mais ce travail pénible exigeait du temps et de la patience, genre de mérite dont le lecteur fait peu de cas, parce que, ne voyant que les résultats, il se soucie peu des moyens qu'on a pris pour les obtenir. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait négligé ce travail ingrat, qui n'offre aucun dédommagement à celui qui s'y livre, pas même ces jouissances que trouve un auteur et que le public ne partage pas, mais que le premier goûte toujours en composant la production la plus médiocre.

Il ne suffisait point de mettre des dates aux lettres qui n'en avaient pas. Il fallait éclaircir un grand nombre de passages, expliquer les allusions, rappeler des faits qui n'étaient que vaguement indiqués, faire sentir la concordance de ces lettres, soit avec les évènements, soit avec les opinions ou les reproches dont Jean-Jacques était l'objet : il fallait même, autant qu'il était possible, soulever le voile qui couvrait encore et certains faits et certaines personnes : opérations qui exigeaient beaucoup de recherches. Ces recherches nous les avons faites avec tout le soin dont nous sommes susceptible; et, si le succès n'a pas toujours couronné nos efforts, du moins n'avons-nous rien négligé pour l'obtenir et sommes-nous dédommagé par l'espoir d'offrir un grand nombre de renseignements nouveaux.

Nous avons eu recours, et jamais en vain, à M. Beuchot qui, dans son édition des œuvres de Voltaire, impose aux éditeurs des devoirs rigoureux à remplir et leur donne un exemple plus facile à montrer qu'à suivre.

Ce qui met à notre travail un prix particulier, ce sont les lettres inédites de J.-J. Rousseau qu'on a bien voulu tenir à notre disposition. Ceux à qui nous les devons et qui consentent à être nommés, le seront avec l'expression de notre reconnaissance.

De toutes les éditions, celle dans laquelle la correspondance offre le plus grand nombre de lettres, est l'édition de M. Belin. Elle en contient huit cent douze, et nous offrons l'analyse critique de neuf cent cinquante-neuf, parmi lesquelles trente-deux n'ont été comprises dans aucune édition. M. Belin avait inséré les lettres de Jean-Jacques à madame de La Tour Franqueville, que M. Lefèvre n'a point mises dans sa belle édition. Elles y sont remplacées par celles à madame d'Epinay : de manière qu'aucune des deux n'est complète.

On pourrait distinguer trois époques dans cette correspondance ; car ce n'est qu'en divisant qu'on peut se rendre maître d'un pareil travail. La première offrirait les lettres que Jean-Jacques écrivit avant 1741, année à la fin de laquelle il vint se fixer à Paris. Ces lettres n'ont aucun rapport avec les suivantes, ni l'auteur des unes avec celui des autres. La seconde comprendrait celles qui furent écrites de 1741 à 1750. Le rapport commence à se faire sentir. Enfin dans la troisième seraient toutes les autres. Mais cette dernière, étant incomparablement plus volumineuse que les deux précédentes, il résulterait de cette division une inégalité choquante qui m'a fait renoncer à la proposer. Il suffisait seulement

de l'indiquer pour expliquer l'étrange disparate entre les premières et celles qui les suivent.

Au moyen de ce travail il est facile, 1°, de rectifier la chronologie plus ou moins fautive dans toutes les éditions publiées jusqu'à ce jour; 2°, d'établir la concordance entre les faits et les lettres qui se prêtent un mutuel appui; 3°, d'avoir une idée des lettres non-comprises dans l'édition dont on est possesseur; 4°, de vérifier des assertions ou des circonstances énoncées dans les autres parties de cette histoire. A cet effet chaque lettre est précédée d'un numéro que nous rappellerons quand nous croirons nécessaire d'indiquer celle qui doit être consultée, soit pour connaître plus de détails sur le fait dont on lit le récit, soit pour en avoir la preuve.

Nota. Les dates et désignation de correspondants, renfermées entre deux parenthèses, ont été mises par nous. L'un ou l'autre manque dans les éditions précédentes.

1. A SON PÈRE (1732).

« Malgré les tristes assurances, etc.

Il lui demande des secours, lui fait part de la détresse dans laquelle il se trouve à Neuchâtel. Circonstance qui prouve que cette lettre, sans date, a été écrite dans l'hiver de 1732 à 1733, qu'il passe à Neuchâtel. Elle doit être la première, quoiqu'elle soit la sixième dans les éditions précédentes. Il prie son père de lui répondre : *ce sera la première lettre qu'il aura reçue de lui.* Il a pris le nom de *Vaussore.*

2. A MADEMOISELLE DE GRAFFENRIED (1732).

« Je suis très-sensible, etc.

Il demande des nouvelles de *Venture*, dont le père est inquiet. Ses affaires sont en fort *mauvaise crise.* Il n'a qu'une écolière. Cette lettre est évidemment écrite dans

l'année où il enseignait la musique à Lausanne, à Neuchâtel, etc. Conséquemment, à la fin de 1732, il annonce avoir beaucoup travaillé, offre d'envoyer quelques-unes de ses pièces, *mais sous le sceau du secret, n'ayant pas encore assez de vanité pour porter le nom d'auteur.*

3. A MADAME DE WARENS. *Cluses*, 31 *août* 1733.

« L'on dit bien vrai, etc.

Il s'était rendu à Genève pour prendre des arrangements avec son père, qui n'y vint pas. Il se loue beaucoup d'un *révérend père*, qu'il ne nous fait pas connaître. Il prend le lait pour sa santé.

4. A SON PÈRE (1735).

« Souffrez que je vous, etc.

Il le prie instamment de répondre à madame de Warens, et lui reproche amèrement de ne l'avoir pas fait. Il parle de la langueur dans laquelle il est tombé, et qui va dégénérer en phthisie : circonstance qui peut aider à mettre une date à cette lettre, puisque, dans ses Confessions, il donne (LIV. V.), sur sa santé, des détails semblables.

5. A SON PÈRE. 26 *juin* 1735.

« Plus les fautes sont courtes, etc.

Il est redevable à madame de Warens de son retour à la raison. Il promet d'être sage à l'avenir, etc.; mais il ne donne aucun détail sur la nature des reproches qu'il avait à se faire.

Cette lettre, datée de 1735, semblerait devoir l'être de 1733, année où Jean-Jacques revint auprès de madame de Warens, après avoir erré pendant près de deux ans. Voici ce qu'il dit, liv. V. des Confessions, lorsqu'il en est aux évènements de cette époque (1733) : *Ici commence, depuis mon arrivée à Chambéry, jusqu'à mon départ pour Paris, en 1741, un intervalle*

de huit ou neuf ans, durant lequel j'aurai peu d'évènements à dire, parce que ma vie a été aussi simple que douce. Pendant ces neuf années, il fit un voyage à Genève, un autre à Montpellier, pour se faire guérir d'un polype qu'il n'avait pas; enfin, un troisième à Lyon, où il passe un an chez M. de Mably. Il faut donc, pour tout concilier, supposer qu'en 1735, il quitta momentanément madame de Warens.

6. A SA TANTE (1735).

« J'ai reçu, avant-hier, etc.

Il la prie de venir au secours d'une demoiselle F....., dont elle est, d'ailleurs, belle-mère. Regrets sur la mort de l'oncle Bernard : comme elle arriva en 1735, cette lettre doit avoir été écrite alors.

7. A MAD. L. B. DE WARENS. *Besançon, le* 29 *juin* 1735.

« J'ai l'honneur de vous écrire, etc.

Il rend compte de son entrevue avec l'abbé *Blanchard*, qui, au moment d'aller à Versailles, pour y être intendant de la musique du Roi, ne peut lui apprendre la composition. Il annonce son retour à Chambéry pour y enseigner la musique, et demande s'il aura des écoliers. Il prendrait un autre parti s'il ne devait pas en avoir.

Cette lettre porte, dans toutes les éditions, la date de 1732. C'est une erreur qui nous a causé beaucoup d'embarras avant de la découvrir, parce que nous voulions conserver cette date, sans intervertir l'ordre des évènements, ce qui était impossible. Voici le résultat de nos recherches.

1°. Jean-Jacques a passé la fin de l'année 1731 et celle de 1732, à errer dans la Suisse, allant de Lausanne à Neuchâtel, à Fribourg, à Berne, à Soleure, d'où on

l'envoie à Paris; après un séjour de plusieurs semaines dans cette ville, il en part à pied, s'arrête à Lyon pendant quelque temps, et rejoint madame de Warens, qui le fait employer au cadastre.

2°. Ayant reçu cet emploi plusieurs mois avant le passage des troupes françaises par Chambéry (passage qui eut lieu en octobre 1733), on est obligé, d'après cette circonstance, de fixer son retour auprès de madame de Warens, dans le printemps de 1733 (quoiqu'il *lui semble* que ce soit en 1732), puisqu'il dit qu'*il avait près de 21 ans*. Or, étant né en 1712, au mois de juin, il ne devait avoir 21 ans qu'en 1733.

3°. En 1735, il quitte le cadastre pour enseigner la musique. Ensuite, voulant apprendre la composition, il partit pour aller trouver l'abbé *Blanchard* à Besançon. Cette lettre est donc de 1735, et non de 1732, année qu'il passa loin de madame de Warens.

4°. Un pamphlet contre le gouvernement français (trouvé dans une poche de son habit) fit saisir sa malle, au bureau des Rousses, frontières de France. Ce pamphlet lui avait été donné par un employé au cadastre; ce qui prouve que le voyage de Besançon eut lieu postérieurement à l'époque où il exerçait un emploi dans cette administration, et conséquemment, que la lettre, dans laquelle il parle de ce voyage, ne peut être de 1732.

Tout se concilie, en datant cette lettre de 1735. Celle du 3 mars (*Voy.* n° 17), dans laquelle il parle encore du voyage *malencontreux* de Besançon, s'explique par la saisie de cette malle, et les dangers auxquels l'exposait un pamphlet qu'il n'avait pas lu, et dont il ignorait le contenu (Voyez page 13 de ce volume).

8. A SON PÈRE (1736).

« Dans la dernière lettre, etc

Il entre dans beaucoup de détails sur des projets d'établissement. Après en avoir passé plusieurs en revue, il montre du goût pour être secrétaire ou gouverneur ; en attendant l'occasion de devenir l'un ou l'autre, il enseignerait la musique. Il s'est fait un système d'étude. *Il n'excuse point l'irrégularité de sa conduite passée ;* mais il veut se corriger entièrement. En disant que, depuis *huit ans*, madame de Warens pourvoit à tous ses besoins, il donne un moyen de dater cette lettre, qui doit avoir été écrite en 1736, Jean-Jacques ayant connu sa bienfaitrice en 1728. Il annonce vouloir passer ses jours avec elle.

9. A MADEMOISELLE. (SERRE.) *Lyon*, 1736.

« Je me suis exposé au danger, etc.

C'est une déclaration d'amour. Il annonce *un voyage et des projets* pour avoir les moyens d'obtenir mademoiselle **. Il ne nomme point sa maîtresse. Il est présumable que c'était mademoiselle *Serre*, dont il parle à la fin du IVe livre des Confessions, et au commencement du VIIe. A ses divers voyages à Lyon, il la vit et correspondit avec elle. Dans cette lettre, il la prie de lui répondre, *rue Genty*, sans autre indication. Comme il y a une rue de ce nom à Lyon, cette lettre a dû être écrite de cette ville, et dans le voyage qu'il y fit en 1736.

10. A M. *. *Sans date* (1737).

« Daignerez-vous bien encore, etc.

Il se récuse comme juge en littérature; parle du *verger des Charmettes ;* ce qui doit faire porter cette lettre à l'année 1737, au moins ; et non en 1735, comme

l'a fait. Ce ne fut qu'à la fin de 1736 qu'*il connut les Charmettes.*

11. A MADAME LA B. DE WARENS (1737).

« J'eus l'honneur de vous écrire, etc.

Cette lettre est écrite de Genève, où Jean-Jacques s'était rendu pour toucher une portion de sa légitime. Ce doit donc être en 1737, et non en 1753, comme l'ont cru quelques éditeurs.

12. A MADAME LA B. DE WARENS. *Grenoble, 13 sept.* 1737.

« Je suis ici depuis deux jours, etc.

Il se rendait à Montpellier pour se guérir d'un prétendu polype qu'il croyait avoir au cœur. Il vit *Alzire* le 12 octobre 1737, et *fut ému jusqu'à perdre la respiration.*

13. A M. (MICOUD). *Montpellier*, 23 *octobre* 1737.

« J'eus l'honneur de vous écrire, etc.

Se plaint de son silence et de celui de son ami.

14. A MADAME DE WARENS. *Montpellier, 23 oct.* 1737.

« Je ne me sers point de la voie, etc.

Se plaint encore de son silence; indique les moyens de correspondre. Détails sur sa situation à Montpellier.

15. A M. *. *Montpellier, 4 novembre* 1737.

« Lequel des deux doit demander, etc.

Se plaint de son inexactitude. Description satirique des mœurs et de la société de Montpellier.

16. A MADAME DE WARENS. *Montpellier, 14 déc.* 1737.

« Je viens de recevoir, etc.

Besoin d'argent. Dette. Il a étudié et fait des progrès dans les mathématiques. Il veut vivre près d'elle.

17. A MADAME DE WARENS. 3 *mars* 1739.

« Je vous envoie, ci-joint, etc.

Il s'agit d'un mémoire à M. *Arnauld.* On en ignore

l'objet. Madame de Warens étant allée à Chambéry pour faire ses Pâques, avait laissé Rousseau aux Charmettes. Il l'invite à revenir.

18. A MADAME DE WARENS. *Charmettes*, 18 *mars*, 1739.

« J'ai reçu, comme je le devais, etc.

Il était seul aux Charmettes. On voit la préférence que donnait madame de Warens à cet aventurier, qui changea son nom de *Vintzenried* en celui de *Courtilles*. (Voy. le VIe liv. des Confessions.)

19. A. M. D'EYBENS. *Sans date.*

« Madame de Warens m'a fait l'honneur, etc.

Il explique ses intentions en se chargeant de l'éducation des enfants de M. de Mably. *Il a plus ambitionné de penser juste, que de savoir beaucoup.*

Cette lettre doit avoir été écrite en 1740, année où il se rendit à Lyon, chez M. de Mably.

20. (*Inéd.*) A MADAME DE WARENS. *Lyon*, 1er *mai* 1740.

« Me voici enfin arrivé, etc.

Cette lettre, qui ne fait partie d'aucune édition, et que nous reproduirons textuellement, sert à donner une date certaine aux évènements contenus dans le VIe livre des Confessions. Il rend compte de son installation chez M. de Mably.

21. A M. DE CONZIÉ (1741).

« Nous reçûmes hier au soir, etc.

Cette lettre doit être de 1741 (et non de 1742), puisqu'elle est écrite sous les yeux de madame de Warens, et qu'en 1742 J.-J. était à Paris. Il envoie à M. de Conzié des vers qu'il avoue, avec raison, être fort médiocres.

22. A MAD. DE SOURGEL (1742).

« Je suis fâché, Madame, d'être obligé, etc.

Madame de Warens, dupe de tous les aventuriers, avait

accueilli une famille qu'elle soutint de sa bourse et de son crédit. Elle en fut payée par d'infâmes propos. J.-J. écrivit, à ce sujet, cette longue lettre sur la date de laquelle nous n'avons aucune donnée. Il est présumable qu'elle fut écrite peu de temps après l'arrivée de J.-J. à Paris, conséquemment en 1742.

23. A M. DUPONT, secrétaire de M. Jonville. *Venise, le 25 juillet* 1743.

« Je commence ma lettre, etc.

Renseignements sur les rapports des ambassadeurs avec le gouvernement de Venise. On voit que J.-J. s'occupait de ses fonctions.

24. A M. LE C. DES CHARMETTES. *Venise, le 21 septembre* 1743.

« Je connais si bien M., etc.

Il lui demande des nouvelles de madame de Warens dont le silence l'inquiète et l'afflige.

25. A M. *** (1743).

« Il faut convenir que vous avez, etc.

Remercîments sur un service rendu.

26. A MAD. DE WARENS. *Venise*, 5 *octobre* 1743.

« Quoi! ma bonne maman, il y a, etc.

Il se plaint de son silence, lui indique les moyens de correspondre, et lui peint sa reconnaissance.

27. (*Inédite.*) A MAD. DE MONTAIGU. *Venise, le 23 novembre* 1743.

« Je craindrais que Votre Excellence, etc.

On voit dans cette lettre, et par le ton que prend Jean-Jacques, et par les détails qu'il donne à la femme de son ambassadeur, qu'il était secrétaire d'ambassade et à la tête de la maison de M. de Montaigu. Elle sera textuellement imprimée dans le second volume. Nous la regardons comme très-importante, parce qu'elle cons-

tate le rang qu'avait, à Venise, Rousseau, qu'on voulut long-temps après, faire passer pour le valet de Montaigu. Elle nous a été communiquée par M. Mourette, chef du bureau des archives, au ministère de l'Intérieur. V. le 2e volume, 4e partie.

28. A M. AMELOT DE CHAILLOU, chargé des affaires étrangères. *Venise, le* 8 *août* 1744.

« Je sens combien la liberté, etc.

Plaintes amères contre M. de Montaigu, au service duquel il est entré, *depuis* 14 *mois*, en qualité de secrétaire. Il lui serait plus *aisé* que *bienséant* de se justifier des fautes que présente la correspondance du comte.

Dans plusieurs éditions, au lieu du nom de M. Amelot, on a mis celui de M. Dutheil. Le fils de ce dernier a réclamé contre cette erreur. Voyez les *preuves*.

29. A M. AMELOT DE CHAILLOU. *Venise, le* 15 *août* 1744.

« Depuis la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 8, etc

Nouveaux outrages du comte de Montaigu, qui le fait poursuivre de maison en maison, défendant aux Vénitiens de le loger. Il annonce son projet de revenir à Paris.

30. A M. AMELOT DE CHAILLOU. *Paris, le* 11 *oct.* 1744.

« Voici la dernière fois, etc.

Il annonce son arrivée à Paris, et se recommande à M. Amelot, en lui désignant les personnes auxquelles il peut s'adresser pour prendre des renseignements.

Il prie M. Amelot de lui envoyer sa réponse rue du Chantre, près le Palais-Royal.

Remarquons, au sujet de ces trois lettres, 1o, qu'elles ont été altérées et qu'elles ne se trouvent, sans l'être, que dans les éditions de Genève et dans celle de M. Petitain; 2o, qu'on a substitué le nom de M. Dutheil à

celui de M. Amelot; 3°, qu'on en fit des extraits inexacts, dont Voltaire se servit, soit avec connaissance de cause, soit sans le savoir, contre J.-J. Rousseau.

31. A MADAME DE WARENS. *Paris, 25 février* 1745.

« J'ai reçu, ma très-bonne maman, etc.

Il lui témoigna toujours sa reconnaissance. Il lui parle de ses projets dont le but est *le bonheur de finir ses jours avec elle*.

32. A M. DANIEL ROGUIN. *Paris, 9 juillet* 1745.

« Je ne sais, Monsieur, quel jugement, etc.

Il s'excuse de ne l'avoir pas encore remboursé: *privé de toutes ressources, il lutte contre la pauvreté*. Il est *dégoûté de la société et du commerce des hommes*. Il parle d'un ouvrage qu'il veut achever. C'était l'opéra des *Muses galantes*.

33. A M. DE VOLTAIRE. *Paris, 11 décembre* 1745.

« Il y a quinze ans que je travaille, etc.

Après l'hommage qu'il lui doit et qu'il lui paye, il lui soumet les changements que, par ordre du duc de *Richelieu*, il a fait à la *princesse de Navarre*.

34. A MADAME LA B. DE WARENS (1745).

« Je dois, ma très-chère maman, etc.

Un parent de madame de *Warens* était mort à Constantinople. Jean-Jacques fit un mémoire pour réclamer son héritage au nom de cette dame, et trouva le moyen d'inspirer de l'intérêt à M. le comte *de Castellane*, ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Tel est le sujet de cette lettre. Elle est placée à l'année 1753 dans les éditions précédentes. Mais elle doit être de 1745, M. de Castellane ayant cessé en 1746 ses fonctions d'ambassadeur, et Rousseau n'étant de retour à Paris qu'à la fin de 1744.

35. A MADAME LA B. DE WARENS (*février 1747*).

« Le départ de M. Deville, etc.

Madame de Warens, qui donnait toujours en oubliant qu'elle n'avait pas les moyens de donner, était sans cesse aux expédients: ayant une pension du roi de Sardaigne, et ne pouvant plus avoir recours à ce prince, elle eut le projet de s'adresser à d'autres. Elle consulta Rousseau, qui lui répondit qu'il n'avait aucune relation à la cour de l'Infant, mais qu'il n'en était pas de même de celle d'Espagne et qu'il fera des démarches de ce côté.

Jean-Jacques parlant des réjouissances faites récemment pour le mariage du dauphin, cette lettre, mal-à-propos classée à l'année 1753, doit avoir été écrite dans le mois de février 1747, le dauphin s'étant marié le 9 de ce mois. *Les réjouissances furent telles*, dit Jean-Jacques dans cette lettre, *qu'après les merveilles que saint Paul a vues, l'esprit humain ne peut rien concevoir de plus brillant*. Son ami *Emmanuel de Altuna*, saisi d'un enthousiasme poétique à la vue du bal paré, s'écria que *madame la dauphine était un soleil dont la présence avait liquéfié tout l'or du royaume, et fait un fleuve immense au milieu duquel nageait toute la cour*. Il y eut quinze mille masques au bal masqué de Versailles. A Paris on avait construit sur toutes les places des *salles superbes et magnifiquement illuminées*, pour faire *sauter toute la canaille parisienne*.

36. A MADAME LA B. DE WARENS (*février 1747*).

« J'ai lu et copié le nouveau mémoire, etc.

L'objet de ce mémoire était une pension pour madame de *Warens*, mais comme elle en avait déjà une, il fallait l'obtenir sous un autre nom, et Rousseau mit le sien, *espérant bien ne jamais souiller ses mains* de l'argent de cette pension. Cette lettre étant sur le même

sujet que la précédente, nous la plaçons à la même époque. —

37. A MADAME DE WARENS. *Paris, 17 décembre 1747.*

« Il n'y a que six jours, ma très-chère maman, etc.

Explications sur leur correspondance. Il la prie de lui adresser ses lettres à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière, où il va loger de nouveau; il arrivait de Chenonceaux.

38. A M. ALTUNA. *Paris, 30 juin 1748.*

« A quelle rude épreuve, etc.

Altuna lui avait rappelé le projet qu'ils avaient fait de vivre ensemble. Rousseau lui annonce que ses sentiments sur la religion sont invariables. Altuna cherchait *à le tirer de son état*, et Jean-Jacques se *faisait un devoir* de le laisser dans le sien. Cette différence de religion empêcha la réunion des deux amis.

39. A MADAME LA B. DE WARENS. *Paris, 26 août 1748.*

« Je n'espérais plus, etc.

Il rend compte des deux maladies qu'il a eues coup sur coup.

40. A MADAME DE WARENS. *Paris, 17 janvier 1749.**

« Un travail extraordinaire, etc.

Ce travail était pour l'Encyclopédie, qu'on *allait mettre sous presse. Il bouquine, il apprend le grec.* Il fait des articles de dictionnaire pour répondre à ses ennemis : *la bile lui donne des forces et même de la science.*

Ces articles étaient sur l'économie politique et sur la musique; connaissances qu'on lui contestait.

41. A M. * (1749).

« Vous voila donc, Monsieur, déserteur, etc.

Cette lettre, portée par plusieurs éditeurs à l'année 1735, est remarquable par les conseils et le style bien

supérieur aux lettres qu'il écrivait à cette époque. On y voit qu'il désirait de vivre dans la retraite, et de s'étudier pour se connaître. En 1735, âgé de 23 ans, Rousseau n'avait le droit de donner de conseils à personne. Cette lettre a dû être écrite long-temps après. Il est impossible d'en préciser la date, mais en la supposant de 1749, nous observons plus les vraisemblances qu'en la datant de 1735.

42. A M. DE VOLTAIRE. *Paris, janvier* 1750.

« Un Rousseau se déclara, etc.

Nouveaux hommages : ils sont exprimés avec une énergie qui ne laisse aucun doute sur leur sincérité.

43. A MM. DE L'ACAD. DE DIJON. *Paris*, 13 *juillet* 1750.

« Vous m'honorez d'un prix, etc.

Remercîments pour la couronne qu'elle lui a décernée.

44. A M. L'ABBÉ RAYNAL. *Paris*, 25 *juillet* 1750.

« Vous le voulez, Monsieur, etc.

Il est disposé à ouvrir son portefeuille à Raynal, qui cherchait à remplir le *Mercure* dont il était chargé. On voit, dans cette lettre, que Jean-Jacques a long-temps écrit *pour lui seul*, avant de rien publier.

45. A M. PETIT, secrétaire de l'Académie de Dijon. *Paris*, 19 *janvier* 1751.

« Une longue et pénible maladie.

Cette lettre relative au prix décerné par l'Académie à Jean-Jacques, est rapportée textuellement dans le second volume, avec les lettres inédites.

46. A MADAME DE FRANCUEIL. *Paris*, 20 *avril* 1751.

« Oui, Madame, j'ai mis mes enfants, etc.

Il expose les raisons qui l'ont forcé à mettre ses enfants à l'hôpital. Il gagne *son pain avec peine, au jour le jour*. Il est sans moyens pour les élever. L'honneur de

leur mère prescrivait d'ailleurs cette mesure. S'il ne se marie pas, *c'est la faute de nos injustes lois* (il était protestant). S'il n'avait pas existé d'asile où ses enfants devaient être mieux que chez lui, *il serait plutôt mort de faim que de ne les pas nourrir*. Il donne, sur l'établissement des Enfants trouvés, des détails qui prouvent qu'en effet il était fondé à croire que les orphelins y recevaient tous les soins desirables. *Il n'a jamais savouré la douceur des embrassements paternels*, il le répète, *il ne voit là que de quoi le plaindre, il a délivré ses enfants de la misère à ses dépens.*

Cette lettre, dans les éditions qui précèdent celle de M. Le Febvre, est adressée à madame de Chenonceaux. M. Petitain a prouvé, en rappelant un passage des Confessions, du VIIIe livre, que c'était une erreur. Jean-Jacques, qui parle de cette lettre, dit en effet qu'il l'écrivit à madame de Francueil.

47. A MADAME DE CREQUI. *Paris*, 9 *octobre* 1751.

« Je me flattais, madame, d'avoir une âme, etc

Il accepte un rendez-vous qu'elle lui donne. C'est le commencement d'une correspondance longue et embarrassante, parce que presque toutes les lettres à madame de Crequi, manquent de date, ou n'ont que l'indication du jour. A force de recherches, nous croyons, à très-peu d'exceptions près, leur avoir donné celles qu'elles doivent avoir, quant à l'année.

48. A MAD. DE CRÉQUI. *Ce mardi* 16 (*novembre*, 1751)

« Je vous remercie, madame, des injustices que vous me faites

La lettre sur M. *Gautier* étant datée du 1er novembre 1751, sert à indiquer l'année dans laquelle fut écrite celle à madame de Crequi. Elle est donc de 1751, et non de 1766, comme l'ont cru plusieurs éditeurs.

49. A MAD. DE CRÉQUI. *Ce lundi*, 29 (*décembre*, 1751).

« Non, madame, je ne dirai point, etc.

Le discours de M. *Bordes*, dont il est question dans cette lettre, étant de la fin de 1751, elle doit avoir été écrite dans ce temps et non en 1766, comme l'ont cru les précédents éditeurs. L'occasion dont il parle de mieux développer ses idées, est la préface de sa comédie de *Narcisse*.

50. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce mercredi matin* (1752).

« Je ne vais point vous voir, madame, etc.

Il s'excuse de ne pas aller la voir, parce qu'il est dans son tort, et ne veut pas faire mauvaise contenance. Il va achever la traduction dont elle l'a chargé. Il en est reparlé dans la lettre suivante.

51. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce dimanche matin* (1752).

« Je sens, madame, après de vains efforts, etc.

Madame de *Créqui* l'avait prié de traduire une épître d'Horace. Il lui en envoya une imitation. L'ambassadeur dont il est question est M. de *Froulay*.

52. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce samedi matin* (1752).

« J'ai regret, madame, de ne pouvoir, etc.

Classée parmi les lettres écrites en 1766, année que Rousseau passa en Angleterre. Il est question d'un dîner avec Grimm et Raynal. Elle doit être, conséquemment, de 1752.

53. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce dimanche matin* (1752).

« Non, madame, je n'ai point usé de défaite, etc.

Il lui prouve que, depuis huit jours, le dîner avec Raynal et Grimm était arrêté. Il se rendra à ses ordres tout autre jour qu'elle indiquera.

54. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce samedi*, 6 (1752).

« Je viens, madame, de relire votre, etc.

Du même temps que les deux précédentes, et sur le même objet.

55. A MAD. DE CRÉQUI. *Ce mercredi matin*, 23 (1752).

« Je compte les jours, madame, et je sens, etc.

Jean-Jacques disant dans cette lettre qu'il ne fut jamais *si misérable que depuis qu'il est riche*, elle doit avoir été écrite pendant qu'il était caissier du receveur-général des finances, Francueil; c'est-à-dire, en 1752, et non en 1766, comme on l'a cru.

56. A MADAME DE CRÉQUI (1752).

« Le meilleur moyen, madame, de me, etc.

Cette lettre étant susceptible des mêmes observations que la précédente, sur la richesse de Jean-Jacques, qui ne conserva que six semaines l'emploi de caissier, doit la suivre immédiatement.

57. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce vendredi* (1752).

« Il est vrai, madame, que je me, etc.

Jean-Jacques se démit, en 1752, de l'emploi de caissier. Il devint libre par cette démission. *Il gagnera sa vie et sera homme : il n'y a point de fortune au-dessus de cela.* Cette lettre, au lieu d'être de 1766, est donc de 1752.

58. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce samedi* (1752).

« J'ai travaillé huit jours, madame, etc.

Cette lettre, portée à la date de 1766, dans plusieurs éditions, doit être de 1752. C'est à cette époque que Jean-Jacques allait à Passy, chez M. Mussard, et qu'il commença son métier de copiste, qui lui produisait quarante sols par jours : deux circonstances dont il est question dans cette lettre.

59. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce mercredi* 23 (1752).

« Vous me forcez, madame, de vous faire, etc.

Classée, par erreur, en 1766, est de 1752, année pendant laquelle Jean-Jacques allait souvent à Passy; circonstance dont il parle.

60. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce mardi matin* (1752).

« Ma besogne n'est point encore faite, etc.

Il est question de l'Opéra italien, qui existait en 1752 et 1753 à Paris. Cette lettre doit donc être de cette époque et non de 1766. Il doit lui lire un manuscrit. Il ne le désigne pas. C'est probablement sa lettre sur la musique française qui parut en 1753.

61. A M. DE FRANCUEIL (*Janv.* 1753).

« Vous êtes en peine de M. de Jully.

Ce n'est que l'extrait d'une lettre sur la douleur fastueuse de M. de Jully qui, venant de perdre sa femme, lui faisait élever un monument à Saint-Roch. Madame de Jully étant morte le 10 décembre 1752, cette lettre doit être du commencement de 1753.

62. A MADAME LA B. DE WARENS. *Paris*, 13 *février* 1753.

« Vous trouverez ci-joint, etc.

Il lui envoya *dix louis*, s'excusant de la modicité de la somme. Il annonce la première représentation du *Devin du village* à l'Opéra, comme devant avoir lieu le premier mars; une autre du même intermède, pour le lundi gras à Bellevue, où madame de Pompadour doit jouer un rôle. Il ne veut point y aller, pour n'avoir pas l'air de chercher, après l'avoir refusé, l'honneur d'être présenté au Roi. *Avec toute cette gloire, il continue à vivre de son métier de copiste qui le rend indépendant.*

63. A MADAME DE POMPADOUR. *Paris*, 7 *mars* 1753.

« En acceptant le présent qui m'a été, etc.

Remercîments pour les 50 louis que madame de Pompadour lui envoya pour le *Devin du village*, représenté à Bellevue, et dans lequel elle avait joué le rôle de *Colette*.

64. A M. FRÉRON. *Paris*, 21 *juillet* 1753.

« Puisque vous jugez à propos, monsieur, etc.

M. *Bonneval* (voy. ce nom dans la biographie) avait écrit la *lettre d'un hermite* contre Rousseau. Fréron prit fait et cause pour cet hermite. Jean-Jacques, à cette occasion, écrivit à ce critique une lettre dans laquelle il le tourne en ridicule. Elle ne fut pas envoyée à son adresse.

65. A M. RAYNAL, sur l'usage dangereux, etc. *Paris*, *juillet* 1753.

« Je crois, monsieur, que vous verrez avec, etc.

Rousseau fait sentir le danger auquel on s'expose en se servant pour la cuisine d'ustensiles en cuivre. Il cite des autorités qui le prouvent et des exemples qui laissent les preuves sans répliques, et malgré lesquels on en est toujours au même point depuis plus d'un demi-siècle.

66. A M. LE Cte D'ARGENSON. *Paris*, 6 *mars* 1754.

« Ayant donné l'année dernière, etc.

Rousseau, se plaignant que les directeurs de l'Opéra (spectacle qui était dans le département de M. *d'Argenson*) n'ont tenu aucune des conditions convenues avec l'auteur, pour le *Devin du village*, prie ce ministre de défendre les représentations de cet intermède, et de lui en faire rendre la partition. M. *d'Argenson* ne fit aucune réponse.

67. A M. LE Cte DE TURPIN. *Paris*, 12 *mai* 1754.

« En vous faisant mes remercîmens, etc.

Il le remercie de l'envoi qu'il lui a fait d'un exemplaire des *Amusemens philosophiques et littéraires de deux Amis*; et lui rend compte des motifs qu'il a de renoncer au monde. Il le complimente à sa manière, en lui disant que son *ouvrage n'est pas assez mauvais pour le rebuter du travail, ni assez bon pour lui ôter l'espoir d'en faire un meilleur.* Cette lettre est curieuse.

68. A M. D'ALEMBERT. *Ce* 26 *juin* 1754.

« Je vous renvoie, monsieur, la lettre *C.*, etc.

Cette lettre, classée par les précédents éditeurs à l'année 1761, doit être de 1754, avant celle où J.-J. parle à M. Vernes du 4e vol. de l'*Encyclopédie.* Dans sa lettre du 17 janvier 1749 (V. no 40), J.-J. annonce qu'il travaille pour le *grand Dictionnaire des Arts et Métiers qu'on va mettre sous presse.* Ainsi celle-ci doit être de 1754.

69. AU PÈRE LESAGE. *Aux Eaux-Vives, le* 1er *juillet, au soir*, 1755.

Le musicien qui, en 1720, disait, etc.

Idées justes et précises sur la musique et sur les arts d'imitation. Il parle des chefs-d'œuvre de *Voltaire*, qu'il met au nombre des grands hommes.

70. A MAD. GONCERU, née ROUSSEAU. *Genève*, 11 *juill.* 1754.

« Il y a quinze jours, ma très-bonne, etc.

Il se propose d'aller la voir, et s'excuse de ne l'avoir pas encore fait depuis son arrivée à Genève. Ce qui prouve que cette lettre portée à l'année 1752, par les précédents éditeurs, doit l'être à 1754, époque du voyage de Jean-Jacques à Genève. Il passa la première à Paris.

71. A M. VERNES. *Paris*, 15 *octobre* 1754.

« Il faut vous tenir parole, etc.

Il lui rend compte de son retour de Genève à Paris,

lui annonce le quatrième vol. de l'Encyclopédie, qui avait paru le 14 oct. 1754. V. nos 40 et 68.

72. A M. PERDRIAU, à Genève. *Paris*, 28 *nov.* 1754.

« En répondant avec franchise, etc.

Motifs pour lesquels il a dédié à la république de Genève *son discours sur l'origine de l'inégalité.*

73. A MADAME LA Mar^{se}. DE MENARS. *Paris*, 20 *déc.* 1754.

« Si vous prenez la peine de lire, etc.

Il se plaint de son gendre, M. *Delastic*, dont les gens, après avoir retenu un paquet envoyé d'Orléans à la mère de *Thérèse Le Vasseur*, maltraitèrent celle-ci, qui avait réclamé ce paquet.

74. A M. LE COMTE DELASTIC. *Paris*, 20 *déc.* 1754.

« Sans avoir l'honneur, etc.

Persiflage piquant sur le refus de rendre le paquet dont il est question dans la précédente lettre. Celle-ci est un chef-d'œuvre d'ironie.

75. A MADAME D'ÉPINAY. *Paris*, *ce jeudi matin* 20 *déc.* 1754.

« Il faut faire, madame, ce que vous voulez, etc.

Madame d'Épinay avait prié Rousseau de ne point envoyer les deux précédentes lettres. Il y consentit.

76. A M. VERNES. *Paris*, 2 *avril* 1755.

« Pour le coup, Monsieur, voici bien du retard, etc.

Objections sur le projet qu'avait M. *Vernes*, de faire un ouvrage périodique. Réflexions sur ce genre, etc. L'ouvrage en question fut intitulé, *Choix littéraire.*

77. A MADAME D'ÉPINAY (1755).

« Pour Dieu, madame, ne m'envoyez plus, etc.

Il prie madame *d'Épinay* de ne plus lui envoyer de médecin.

78. A MADAME D'ÉPINAY (1755).

« J'ai lu avec grande attention, etc.

Madame d'Epinay avait consulté Rousseau sur deux lettres qu'elle voulait écrire à son fils pendant l'éducation de celui-ci. Rousseau, dans sa réponse, n'approuva point les lettres et lui dit : *gardez-vous des généralités ; on ne fait rien que de commun et d'inutile en mettant des maximes à la place des faits.*

Nous n'avons aucune donnée pour assigner une date certaine à cette lettre, qui fait partie des mémoires de madame d'Epinay. Comme elle parle de l'éducation de ses enfants, l'année qui précède la mort de madame de Jully, arrivée le 10 décembre 1752, cette lettre pourrait avoir été écrite en 1751. Cependant M. Petitain la classant dans les lettres de 1755, nous n'avons point de motif suffisant pour lui donner une autre date. Il aurait fallu savoir l'âge de madame d'Epinay et celui de ses enfants : mais, dans ses mémoires, on voit qu'elle avait en horreur tout ce qui sert à marquer le temps et les dates.

79. A M. VERNES. *Paris*, 6 *juillet* 1755.

« Voici, monsieur, une longue interruption, etc.

Plaisir qu'il éprouve en apprenant que le Conseil de Genève avait agréé, au nom de la République, la dédicace du discours *sur l'origine de l'inégalité.* Il s'excuse de n'avoir encore rien envoyé pour son journal. L'abondance de musique à copier en est cause.

M. Chappuis avait plusieurs exemplaires du *Discours sur l'inégalité des conditions ;* M. Vernes en désirait un : Jean-Jacques lui dit à cette occasion qu'il *y aurait à voler M. Chappuis, une honnêteté dont l'amitié seule est capable.* M. *Petitain* (1) prétend que cette phrase ne *présente aucun sens raisonnable.* Il nous semble que Jean-Jacques

(1) Tome XVII de l'édition de Le Febvre, p. 170.

invite par-là M. Vernes à se procurer auprès de M. Chappuis un exemplaire de l'ouvrage, soit en le lui demandant, soit en le dérobant, ce qui, pour l'auteur, serait une politesse.

80. A MAD. LA MARQ. DE CRÉQUI. *Epinay*, 8 *sept.* 1755.

« Je vois, madame, que la bienveillance, etc.

Il expose les principes d'après lesquels il agit dans la publication de ses ouvrages, et, comme il se conforme toujours aux lois, il n'a rien à craindre de leur rigueur. Madame de Créqui était inquiète du bruit que causait le discours sur l'origine de l'inégalité des conditions, et craignait qu'à propos de cet ouvrage, on ne le punît de son mépris pour la musique française. Il la tranquillise et l'exhorte à ne rien craindre pour lui, qui ne *court ni les pensions*, *ni les emplois*, *ni les honneurs littéraires.*

81. A M. DE VOLTAIRE. *Paris*, 10 *sept.* 1755.

« C'est à moi, monsieur, de vous remercier, etc.

Cette lettre, pleine de louanges flatteuses, est une réponse à la lettre que lui avait écrite Voltaire, pour le remercier de l'exemplaire du *discours sur l'origine de l'inégalité.* Jean-Jacques explique son opinion, et pose les bornes, au-delà desquelles on trouverait (ce qu'on a fait) une exagération ridicule.

Dans sa lettre, Voltaire disait à Jean-Jacques : *Venez respirer l'air natal, boire avec nous du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.* Rousseau lui répond qu'il craindrait de ne trouver dans son verger que *le lotos qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly qui empêche de le devenir.* Le lotus ou lotos croissait dans une île d'Afrique habitée par un peuple qu'on appelait *Lotophages*, parce qu'il se nourrissait du fruit de cette plante. Homère dit que ce fruit était si délicieux, que ceux qui en mangeaient oubliaient leur patrie, et que les Lotophages en

firent l'épreuve sur les compagnons d'Ulysse. Quant au moly, c'est une plante que Mercure fit cueillir au Roi d'Ithaque, pour le garantir des enchantements de Circé. Les botanistes anciens se sont exercés sur le lotos et le moly. On s'accorde à croire que cette dernière plante était une espèce d'*ail* : cette découverte n'est pas heureuse.

82. A M. DE VOLTAIRE. *Paris, 20 sept.* 1755.

« En arrivant, monsieur, de la campagne, etc.

Il se justifie de la publicité qu'on a donnée à leur correspondance.

83. A MAD. D'ÉPINAY (automne de 1755).

« Il s'en faut bien que, etc.

Cette lettre est une réponse à l'offre de l'Hermitage faite par madame d'Épinay à Rousseau. Il n'accepte ni ne refuse; annonce un grand amour pour l'indépendance, et promet une décision sous huit jours. Il l'avertit qu'il ne faut pas *faire un valet d'un ami*.

Mad. d'Épinay annonçant, dans son journal, qu'elle met des ouvriers à l'Hermitage pour faire arranger cette habitation, et Rousseau disant, à la fin du VIIIe livre des Confessions, que ces travaux se faisaient dans l'automne de 1755, cette lettre doit être de cette époque. La manière dont Jean-Jacques raconte l'offre que lui fit mad. d'Épinay (V. Conf. l. VIII), est plus flatteuse pour cette dame. Elle le conduisit à l'Hermitage et lui dit : *mon ours, voilà votre asile; c'est l'amitié qui vous l'offre.*

84. A MAD. D'ÉPINAY (automne de 1755).

« Je me hâte de vous écrire, etc.

Madame d'Épinay l'ayant plaisanté sur l'avertissement qu'il lui donnait de ne pas le prendre pour un valet, Rousseau s'explique. Il lui déclare qu'il n'engagera mais *aucune portion de sa liberté.*

85. A M. DE BOISSY. *Paris*, 4 *novembre* 1755.

« Quand je vis paraître, etc.

Il se plaint de l'insertion qu'il a faite dans le *Mercure*, sans l'avoir consulté, de sa correspondance avec *Voltaire*.

86. A M. VERNES. *Paris*, 23 *novembre* 1755.

« Que je suis touché de, etc.

Le 5e volume de l'Encyclopédie vient de paraître. L'article *Encyclopédie*, par *Diderot*, fait l'admiration de tout le monde.

87. A UN ANONYME. *Paris*, 29 *novembre* 1755.

« J'ai reçu, etc.

On avait adressé à J.-J. une défense anonyme du *discours sur l'origine de l'inégalité*. Il invite l'auteur à la retirer, ne voulant point en faire usage, et laissant le champ libre à la critique.

88. A M. LE C. DE TRESSAN. *Paris*, 26 *décembre* 1755.

« Je vous honorais, monsieur, comme nous faisons tous, etc.

Il demande grâce pour Palissot, dont M. d'Alembert avait sollicité la punition pour avoir tourné Jean-Jacques en ridicule, dans la comédie des Originaux, représentée à Luneville en 1755. Voy. tom. 2, les art. *Palissot* et *Tressan*.

89. A M. D'ALEMBERT. *Ce* 27 *décembre* 1755.

« Je suis sensible, mon cher monsieur, à l'intérêt, etc.

Il le prie de laisser en paix *Palissot*. Cette lettre qui, dans les éditions précédentes, porte la date de 1762, est évidemment de 1755.

90. A M. LE C. DE TRESSAN. *Paris*, 7 *janvier* 1756.

« Quelque danger, monsieur, qu'il y ait, etc.

Même sujet que celui des deux précédentes. Il désire que la grâce qu'on lui accorde soit entière.

91. A M. Perdriaux. *Paris, 18 janvier 1756.*

« Je ne sais, monsieur, pourquoi, etc.

Conseils sur l'emploi qu'il doit faire de ses talents. Observations sur Horace, sur la musique d'église.

92. A M. le C. de Tressan. *Paris, 23 janvier 1756.*

« J'apprends, Monsieur, avec une vive, etc.

Il le remercie de ce qu'il a fait, à sa prière, pour ne pas mortifier M. *Palissot.*

93. A M. de Boissy. *Paris, 24 janvier 1756.*

« Je remercie très-humblement, etc.

Il l'exhorte à insérer, dans le Mercure, une critique qu'avait faite un *Bourgeois de Bordeaux*, de ses ouvrages, et que M. de *Boissy* ne voulait pas publier sans son consentement.

94. A madame d'Épinay (*mars* 1756).

« Enfin, madame, j'ai pris mon parti, etc.

Jean-Jacques annonçant qu'il ira, à Pâques, à l'Hermitage, cette lettre doit être du commencement de l'année 1756.

95. A madame d'Épinay (1756), *sans date.*

« Voilà mon maître et consolateur, etc.

C'est en envoyant à Mad. d'Épinay le 4[e] vol. des œuvres de Plutarque qu'elle lui avait demandé, que Jean-Jacques écrivit ce billet avant d'aller à l'Hermitage.

96. A M. Vernes. *Paris, 28 mars 1756.*

« Recevez, mon cher concitoyen, etc.

Explication sur l'affaire de Palissot (n[os] 88, 89, 90) Il avait fait, pour le *choix littéraire*, *quelque chose de si gai et de si fou*, qu'il le réserve pour le lire avec lui. Il est probable que c'est la *Reine fantasque*, dont on ignore la date.

97. A MADAME D'ÉPINAY. *Ce jeudi* (*mars* 1756).

« J'avais oublié que j'allais, etc.

Dînant chez le baron d'Holbach, il ne peut se promener avec elle l'après-midi. Il s'occupe de son départ pour l'Hermitage, et convertit en argent tout ce qui lui est inutile.

98. A MADAME D'ÉPINAY. *Ce samedi* (*mars* 1756).

« J'ai passé hier au soir, etc.

Le déménagement dont il est question dans cette lettre, prouve qu'elle a dû être écrite au mois de mars 1756.

99. A MADAME D'ÉPINAY. *Sans date* (*mars* 1756).

« J'ai vu monsieur de Leyre, etc.

Il est encore question de son déménagement; circonstance qui doit faire dater sa lettre du mois de mars 1756.

100. A MADAME D'ÉPINAY (*mars* 1756).

« Voici de la musique, etc.

Cette lettre fut écrite quelque temps avant le 9 avril 1756, jour où Rousseau partit pour l'Hermitage. Madame d'Épinay s'était chargée de vendre sa musique.

101. A MADAME D'ÉPINAY. (12 *avril* 1756.)

« Quoique le temps me contrarie, etc.

Il y avait trois jours qu'il était à l'Hermitage, conséquemment cette lettre est du 12 avril.

102. A MADAME D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, mai* 1756.)

« Je commence à être, etc.

Il lui reproche son inexactitude. Cette lettre est écrite dans les premiers temps du séjour de Jean-Jacques à l'Hermitage.

103. A MADAME D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, mai* 1756.)

« Je voulais vous aller voir, etc.

C'est un billet écrit à madame d'Épinay, pendant son premier voyage à la Chevrette.

104. A MADAME D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, mai* 1756.)

« Vous serez bien aise, madame, etc.

Cette lettre est écrite dans les premiers mois du séjour de Jean-Jacques à l'Hermitage.

Il lui témoigne un peu d'humeur sur les erreurs de compte, préjudiciables à madame d'Épinay, et qu'elle avait faites.

105. A MADAME D'ÉPINAY. *Ce jeudi* (1756).

« Vous verrez, madame, par, etc.

Il prie madame d'Épinay de prêter à madame de Chenonceaux le poème de la Religion naturelle. Ce poème ayant paru en 1756, nous sert à donner une date à cette lettre, qui peut avoir été écrite plus tard, mais non antérieurement à cette année. C'est donc par erreur que, dans l'édition de M. Le Fevre, elle est datée de 1755.

106. A MADAME D'ÉPINAY. (1756.)

« Je suis inquiet, madame, etc.

Il témoigne à madame d'Épinay des inquiétudes sur sa santé.

107. A M. DE SCHLYB, *secrétaire des États de la Basse-Autriche.* 15 *juillet* 1756.

« Vous me demandez, monsieur, des louanges, etc.

Il le persifle sur le désir qu'il avait de voir Jean-Jacques louer ses souverains. Il élude ironiquement une question qui le menait à s'expliquer sur leur compte. Il développe, ou plutôt, résume son opinion sur les sciences et les arts. *Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savants qu'ignorants.*

Ce fut donc une injustice de prétendre qu'il voulait alors proscrire la science.

108. A MADAME D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, août* 1756.)

« Je suis arrivé saucé, etc.

Précaution à prendre pour empêcher le jardinier de vendre les fruits. Comme il venait de voler des pêches, cette lettre doit être de la fin de l'été.

109. A M. DE VOLTAIRE. 18 *août* 1756.

« Vos deux premiers poèmes, monsieur, etc.

Ces deux poèmes étaient, l'un sur la *Loi naturelle*, l'autre sur le *Désastre de Lisbonne*. Il réfute, dans cette longue lettre, la doctrine de Voltaire, qui ne voyait que mal sur la terre, et niait la Providence (dans ce poème). Voy. Conf. liv. IX. Voltaire lui répondit des délices, le 12 septembre, et lui dit : *Votre lettre est très-belle, mais je suis garde-malade et très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux pour penser avec vous.... Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi, malgré mes mauvaises plaisanteries.*

110. A M. MONIER, *peintre d'Avignon. L'Hermitage*, 14 *septembre* 1756.

« Ainsi, monsieur, votre épître et vos louanges, etc.

M. *Monier* lui avait envoyé trois fois la même pièce de vers. Jean-Jacques lui écrit enfin qu'il a pour principe de ne répondre ni aux injures, ni aux louanges.

111. A MADAME D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, sept.* 1756.)

« Je commence par vous dire, etc.

Il annonce la résolution qu'il a prise de passer l'hiver à l'Hermitage. Rousseau disant dans cette lettre qu'il y a cinq mois qu'il est dans ce séjour, elle doit être du mois de septembre.

112. A MADAME D'ÉPINAY. *Le lundi* (*septembre* 1756).

« Il y a un mot dans votre lettre, etc.

Renvoi du jardinier. Jean-Jacques parlant d'une lettre qu'il vient de recevoir de Voltaire, et la date de cette lettre étant du 21 septembre 1756, celle-ci doit être de la fin du même mois.

113. A MAD. D'ÉPINAY. *Dimanche matin.* (*L'Hermitage, octobre*, 1756.)

« J'apprends avec plaisir, etc.

Il est malade, et doute de pouvoir aller jusqu'au printemps.

114. A MADAME D'ÉPINAY. *Sans date.* (*L'Hermitage, octobre de* 1756.)

« Quelque impatience que, etc.

Une fluxion l'empêche d'aller la voir.

115. A MADAME D'ÉPINAY. *Sans date.* (*L'Hermitage, novembre de* 1756.)

« Je suis beaucoup mieux, etc.

Sa santé se rétablit : il espère être en état d'aller lui faire visite.

116. A MADAME D'ÉPINAY. *Ce mardi soir.* (*L'Hermitage, fin de* 1756.)

« J'envoie, ma bonne amie, savoir, etc.

Il envoie à Paris savoir de ses nouvelles et de celles de Gauffecourt.

117. A MAD. D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, décembre* 1756.)

« Les chemins sont si mauvais, etc.

Rousseau parlant du *froid prématuré*, cette lettre doit être du commencement de décembre.

118. A MADAME D'ÉPINAY. *Le* 13 *décembre* (1756).

« Ma chère amie, il faudra que j'étouffe, etc.

Il se plaint amèrement de *Diderot*, qui lui faisait

des reproches injustes relativement à madame *Le Vasseur*, qu'on supposait rester de force à l'Hermitage.

C'est dans les mémoires de madame d'Épinay que nous trouvons la date du 13 décembre, que nous adoptons.

119. A MAD. D'ÉPINAY. (*Fin de décembre*, 1756.)

« Tenez, madame, voilà les lettres de Diderot, etc.

Il lui envoie les lettres de Diderot, que madame d'Épinay voulait excuser dans sa réponse à la précédente lettre.

120. A MADAME D'ÉPINAY. (*Fin de décembre*, 1756.)

« Je reçois votre lettre, ma bonne amie, etc

Nouvelles explications sur *Diderot*. Il est réduit à désirer que ses amis ne reviennent point à lui, puisqu'ils sont heureux, et qu'il n'y a que l'adversité qui puisse les lui rendre.

121. A MAD. D'EPINAY. (*L'Hermitage, fin de déc.* 1756).

« Madame Le Vasseur dont vous écrire, etc.

Rousseau force madame Le Vasseur à déclarer par écrit si elle est contrainte ou non de rester à l'Hermitage.

122. A MAD. D'EPINAY. *De l'Hermitage, à dix heures du matin* (*janvier* 1757).

« Quand j'avais un almanach, etc.

Il datait du quantième; maintenant qu'il a une pendule et point d'almanach, il date de l'heure.

C'est, dit-il, une manière de lui demander un almanach pour ses étrennes.

123. A MAD. D'EPINAY. (*L'Hermitage*, 5 *janvier* 1757.)

« Passe pour le cottillon, etc.

Madame d'Epinay lui avait envoyé un jupon de flanelle. Voy. les Conf. liv. IX.

124. A MAD. D'EPINAY. (*L'Hermitage, janvier 1757.*)

« Voilà, madame, un emploi vacant, etc. »

Jean-Jacques demandait un emploi dans les fermes pour un jeune homme qui devait faire une pension à madame Le Vasseur.

125. A MAD. D'EPINAY. (*L'Hermitage, janvier 1757.*)

« Nous sommes ici trois malades, etc.

Malgré le mauvais état de sa santé il se rend à l'invitation de *Gauffecourt*, qui est malade.

126. A M. DIDEROT. *Ce mercredi soir* (*janvier 1757*).

« Quand vous prenez des engagements, etc.

Discussion entre les deux amis.

127. A M. DIDEROT. (*Janvier 1757.*)

« J'ai envie de reprendre en peu de mots, etc.

Suite de la discussion. On voit dans ces deux lettres combien Jean-Jacques aimait Diderot.

128. A MAD. D'EPINAY. (*L'Hermitage, janvier 1757.*)

« Diderot m'a écrit une troisième, etc.

Continuation de la tracasserie faite à propos de la mère de Thérèse. Jean-Jacques veut que *ses amis soient ses amis et non pas ses maîtres.* Il détourne madame d'Epinay de l'intention qu'elle avait de se charger de l'édition d'un ouvrage de M. d'*Holbach*, parce que *c'est une manière de faire acheter un livre par force.*

129. A MAD. D'EPINAY. *Ce mardi soir.* (*L'Hermitage, janvier 1757.*)

« Sans madame d'Houdetot, etc.

L'hiver augmenta ses infirmités.

130. A MAD. D'EPINAY. (*L'Hermitage, février 1757.*)

« Il y a si long-temps que je n'ai reçu, etc.

Diderot et Jean-Jacques s'étaient réconciliés. Les lettres relatives à leur *brouille* s'accordent avec les détails qu'on trouve sur ce sujet dans le IXe liv. des Con-

fessions. — Diderot est venu le voir et lui a fait passer une *journée délicieuse. Il n'y a point de dépit*, dit-il à cette occasion, *qui tienne contre la présence d'un ami.*

131. A MAD. D'EPINAY. (*Février* 1757).

« Vous ne m'avez pas marqué, etc.

Il l'exhorte, si elle veut sauver *Gauffecourt*, de congédier les médecins qui assassinent son ami, et de *balayer les comtes, les abbés, les belles dames*, etc.

132. A MAD. D'EPINAY. *De l'Hermitage, ce je ne sais pas le quantième.* (*Printemps* 1757.)

« Je voudrais bien, ma bonne amie, que, etc.

Comme il parle gaiement de madame d'*Houdetot*, qu'il appelait la parfaite, cette lettre doit être antérieure à l'époque où il en devint amoureux.

133. A MAD. D'EPINAY. *Ce jeudi.* (*Printemps* 1757.)

« Je comptais, madame, vous, etc.

Le mauvais temps l'empêche d'aller la voir.

134. A MAD. D'EPINAY. *Ce dimanche matin.* (*L'Hermitage, avril* 1757.)

« Voilà, madame, les prémices de votre hermitage, etc

Il lui envoya les prémices du jardin.

135. A M. VERNES. *A l'Hermitage, avril* 1757.

« Votre lettre, mon cher concitoyen, est venue, etc.

Encore un hommage à M. de *Voltaire* au sujet d'une pièce de vers de M. *Roustan.* Raisons pour lesquelles il ne peut aller à Genève. — Moyens de correspondance. —

136. A MAD. D'EPINAY. *Ce 4 mai.* (*L'Hermitage*, 1757.)

« Bon jour, ma bonne amie, etc

Compliments et expression d'intérêt.

137. A MAD. D'EPINAY. (*Juin* 1757.)

« Votre fièvre m'inquiète, etc.

Inquiétudes sur sa santé. L'ami dont il est question

et qui devait partir, n'est pas nommé. Il est probable que c'était Grimm, qui, en 1757, accompagna le maréchal d'Estrées à l'armée d'Allemagne, en qualité de secrétaire.

138. A MAD. D'EPINAY. *Ce vendredi au soir. (L'Hermitage, été de 1757.)*

« J'envoie, Madame, savoir, etc.

Il la prie de lui faire passer le voyage de l'amiral Anson.

139. A MAD. D'EPINAY. *Ce dimanche matin. (L'Hermitage, juin 1757.)*

« Je reçus votre lettre, Madame, etc.

MM. Diderot et d'Epinay sont venus le voir.

140. A MAD. D'EPINAY. *A l'Hermitage, ce vendredi. (Août 1757.)*

« Je suis, ma chère amie, toujours, etc.

Il est malade et chagrin. Les couches de madame d'Holbach retenant madame d'Epinay à Paris, il désire qu'elles soient promptes et heureuses.

141. A MAD. D'EPINAY. *Ce mardi 16 août 1757. (A l'Hermitage.)*

« Voilà, Madame, de la musique de malade, etc.

Il demande des nouvelles de mad. d'*Holbach*. Il la presse de revenir à la Chevrette.

142. A MAD. D'EPINAY. *Ce jeudi matin. (L'Hermitage, août 1757.)*

« Je suis en si mauvais état, etc.

Sa santé et le temps l'empêchent de se rendre à la Chevrette. —

143. A MADAME D'ÉPINAY. *Ce jeudi. (L'Hermitage, août 1757.)*

« Que signifient ces chagrins, etc.

Madame d'Épinay avait des inquiétudes sur le carac-

tère de sa fille âgée de six ans (depuis, madame *de Bessance*). Jean-Jacques la tranquillise.

144. A MAD. D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, été de* 1757.)

« Quoique je ne craigne pas la chaleur, etc.

La chaleur est tellement excessive qu'il est obligé de remettre sa visite à un autre jour.

Après cette lettre, viennent les trois billets que Jean-Jacques écrivit le même jour à madame d'Épinay ; ils sont insérés dans les Confessions, liv. IX. Voy. à l'article *Epinay*, nos observations sur les différences qui existent entre le texte rapporté par Rousseau, et celui de la copie de mad. d'Épinay. Ces *variantes* sont d'autant plus maladroites qu'elles seraient toutes à l'avantage de Jean-Jacques, au lieu d'augmenter ses torts ; but que devaient se proposer Grimm et mad. d'Épinay.

145. A MAD. D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, été de* 1757.)

« Je vous remercie de votre, etc.

Il annonce être malade, avoir de l'humeur, et vouloir être seul.

146. A MAD. D'ÉPINAY. (*L'Hermit., automne de* 1757.)

« Soyez sûre que, etc.

Inquiétude sur la santé de mad. d'Épinay qui devait partir pour Genève.

147. A MAD. D'ÉPINAY. *Ce vendredi.* (*Sept.* 1757.)

« J'apprends que vous continuez, etc.

La maladie de mad. d'Épinay qui, pour se guérir, partit pour Genève au mois d'octobre 1757, fait présumer que cette lettre est de cette époque.

148. A M. DE S^T-LAMBERT. *L'Hermitage, 4 sept.* 1757.

« En commençant de vous connaître, etc.

Explications et plaintes touchantes au sujet de mad. d'Houdetot. Réflexions sur leur liaison : il désire que l'amitié remplace l'amour.

149. A M. GRIMM. *L'Hermitage*, 19 *octobre* 1757.

« Dites-moi, mon cher Grimm, etc.

Il examine s'il doit accompagner mad. d'Épinay prête à partir pour Genève. V. l'analyse du IXe liv. des Confessions. Nous rapportons la singulière réponse de Grimm.

150. A MADAME D'ÉPINAY. (*L'Hermitage, oct.* 1757.)

« J'apprends, Madame, que votre départ est différé, etc.

Il est malade, ne peut l'accompagner à Genève, et trouve singulier qu'au lieu de le lui demander avec franchise, ce soient leurs amis communs qui lui *fassent un devoir* de ce voyage. Ce fut la cause de sa rupture avec eux. Voyez l'analyse du IXe liv. des Confess.

151. A MADAME D'HOUDETOT. *Octobre* 1757.

« Madame d'Épinay ne part que demain, etc.

Il lui annonce sa visite pour le lendemain; il lui portera un cœur tout nouveau.

152. A M. DE ST-LAMBERT. *L'Hermit.*, 28 *oct.* 1757.

« Que de joie et de tristesse, etc.

Il lui rend compte des persécutions qu'on lui fait pour accompagner mad. d'Épinay. Il l'exhorte à veiller sur la santé de Mad. d'Houdetot.

153. A M. GRIMM. *L'Hermitage ; novembre* 1757.

« Je me refusais à ma juste défiance, etc.

Il lui renvoie sa lettre sans en achever la lecture. V. l'analyse du IXe liv. des Confessions.

154. A MADAME D'HOUDETOT. 8 *novembre* 1757.

« Je viens de recevoir de M. Grimm, etc.

Il lui reparle de l'indigne lettre que lui a écrite Grimm, et lui annonce sa prochaine sortie de l'Hermitage. Cette lettre, datée de 1758, dans les éditions précédentes, est de 1757, Jean-Jacques ayant quitté l'Hermitage le 15 décembre de cette année.

155. A MAD. D'HOUDETOT. *Nov.* 1757. (*De L'Hermit.*)

« Voici la quatrième lettre que, etc.

Nouvelles plaintes sur son silence.

156. A MAD. D'ÉPINAY. (*L'Hermitage*, 23 *nov.* 1757.)

« Si l'on mourait de douleur, etc.

Il annonce l'intention de quitter l'Hermitage, mais ses amis veulent qu'il y reste jusqu'au printemps.

Cette lettre est dans les Confessions, Liv. X.

157. A MAD. D'HOUDETOT. *Janv.* 1758. (*Montmorency.*)

« Votre barbarie est inconcevable, etc.

Il se plaint de son silence.

158. A M. VERNES. *Montmorency*, 18 *fév.* 1758.

« Oui, mon cher concitoyen, je vous, etc.

Sa conduite envers les incrédules, et ses sentiments en matière de religion. « Je crois en Dieu, dit-il, et Dieu ne serait pas juste, si mon âme n'était immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile : laissons le reste aux disputeurs. »

159. A UN JEUNE HOMME, qui demandait à s'établir à Montmorency. *Sans date.* (*Montmorency*, 1758.)

« Vous ignorez, M. que vous écrivez, etc.

Il le détourne de son projet, et l'exhorte à *travailler dans l'état où l'ont placé ses parents.*

160. A MAD. D'ÉPINAY. (*Mont-Louis*, 27 *fév.* 1758.)

« Je vois madame, que mes lettres, etc.

Au sujet des propos qu'elle tient à Genève sur lui, il lui dit : *Il y a donc bien du plaisir à nuire ? à nuire aux gens qu'on eut pour amis ? Pour moi, je ne pourrai jamais goûter ce plaisir-là pour ma propre défense.* Explications au sujet d'un compte du jardinier, que madame d'Épinay voulait rembourser à Rousseau qui l'avait payé; il refuse ce remboursement et lui dit à ce sujet : « A Dieu ne » plaise, que je prétende être quitte pour cela, de mon

» séjour à l'Hermitage. Mon cœur ne sait pas mettre à » si bas prix les soins de l'amitié. »

L'éditeur des mémoires dont cette lettre fait partie, remarque que Rousseau dit dans ses Confessions, qu'il ne répondit point à la lettre de madame d'Épinay, en date du 17 janvier 1758, et que cependant cette réponse existe entre ses mains. Comme elle est toute entière à l'avantage de Jean-Jacques, dans cette querelle, il n'a eu aucun intérêt à la supprimer. L'éditeur des mémoires n'a pas fait attention que le IX Liv. des Confessions étant écrit en 1769, conséquemment plus de dix ans après l'événement, Rousseau pouvait avoir omis, par oubli, quelques circonstances. L'essentiel est que, dans celles qu'il rapporte, il n'y en ait aucune de fausse : or, il n'en est *aucune* qui, même d'après les mémoires de madame d'Épinay, faits évidemment pour altérer la confiance que mérite Jean-Jacques, ne *soit de la plus exacte vérité.*

161. A M. DIDEROT. 2 *mars*, 1758.

« Il faut, mon cher Diderot, que je vous, etc.

Explications sur sa conduite et ses sentiments, ses défauts. C'est là qu'il lui dit : *Il se peut que les preuves de mon innocence vous parviennent, et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles.*

Il est douteux que la date de cette lettre soit exacte, puisque celle à M. d'Alembert devait être faite. La préface de celle-ci est du 20 mars 1758, et c'est dans cette préface que Jean-Jacques annonce sa rupture avec Diderot.

162. A MAD. D'HOUDETOT. *Ce samedi, 25 mars* 1758.

« En attendant votre courrier, etc.

Il se plaint de ce qu'elle ne *sait plus ni penser, ni parler, ni agir par elle-même*, et lui annonce que, si

elle ne change pas de style, il renonce à sa correspondance.

163. A M. VERNES. *Montmorency*, 25 *mars* 1758.

« Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire, etc.

Il refuse des offres que M. Vernes lui avait faites, lui demande son amitié. *Ce dont il a faim, c'est d'un ami.* Il venait de perdre tous les siens, ou plutôt, de voir qu'il n'en avait point eu. Il fait, dans cette lettre, sa profession de foi. C'est la même qui lui attire, quatre ans après, tant de persécutions. Éloge touchant de l'Évangile, qui l'a toujours consolé; *mais enfin, c'est un livre, et un livre ignoré des trois quarts du monde.*

164. A M. VERNES. *Montmorency*, 25 *mai* 1758.

« Je ne vous écris pas exactement, etc.

Suite de sa discussion sur l'Évangile. Il a lu avec plaisir l'*Examen des quatre beaux siècles*, par M. *Roustan*.

165. A M. ROMILLY. 1758.

« On ne saurait aimer les pères, etc.

Il critique une ode que lui avait envoyée M. *Romilly*, et, quoiqu'il lui croie du talent, il aimerait mieux lui voir suivre la profession de son père, que la carrière des lettres, où le *savoir et la gloire ne rendent pas heureux*. Il l'exhorte à ne pas prendre les préjugés des gens de lettres.

Cette lettre est sans date; nous la laissons à l'année 1758, où elle a été mise par d'autres éditeurs. Aucune circonstance n'indique l'époque où elle fut écrite.

166. A. M. D'ALEMBERT. *Montmorency*, 25 *juin* 1758.

« J'ai dû, monsieur, répondre à votre article *Genève*, etc.

Il lui rend compte des motifs qui lui ont fait réfuter cet article, et lui annonce que son ouvrage lui est adressé.

167. A M. Vernes. *Montmorency, 4 juillet 1758.*

« Je me hâte, mon cher Vernes, de vous, etc.

L'ouvrage dont il est question, sans qu'il le désigne, est l'article *Economie*, que M. *Duvillard*, libraire, avait extrait de l'Encyclopédie, et imprimé à part, sans consulter Jean-Jacques. Il annonce, comme étant sous presse, la *Lettre sur les spectacles*. Explication sur madame d'Épinay. Un mot sur la Nouvelle Héloïse, qui n'est pas un *roman philosophique, mais un commerce de bonnes gens.*

168. A Sophie. 13 *juillet* 1758.

« Je commence une correspondance, etc.

Sophie était l'un des prénoms de madame d'Houdetot. Cette lettre est écrite à une femme qu'il a aimée, et *dont le cœur n'a plus rien à dire au sien;* à une femme qui n'a connu que les douceurs de la fortune, et à qui *il croit un bon naturel ;* à une femme enfin avec laquelle il a eu un commerce de lettres d'un autre genre.

Ces circonstances font présumer que cette Sophie est madame d'*Houdetot ;* mais ce ne sont que des conjectures. M. Petitain les adopte, et leur donne (édit. de Le Feb., t. 17) tous les caractères de la certitude.

Cependant leur situation en 1758, que Jean-Jacques n'habitait plus l'Hermitage, et que même il avait enfin, dit-il dans ses *Confessions*, triomphé de sa passion, me fait croire que la date doit être de 1757, s'il est réellement question de madame d'Houdetot. Voy. le n° 162.

169. A M. Deleyre. 1758.

« Enfin, mon cher Deleyre, j'ai de vos nouvelles, etc.

Il l'exhorte à se défier de son esprit satirique, et à respecter la religion. Il parle de la *Lettre sur les spectacles* comme récemment publiée; celle-ci doit donc

avoir été écrite en 1758; mais après l'époque où parut l'écrit sur les spectacles, et non antérieurement.

170. A M. Jacob Vernet. *Montmorency*, 18 *sept.* 1758.

« J'ai lu, monsieur, avec d'autant plus, etc.

Cette lettre étant relative à celle à M. d'*Alembert*, sur l'article Genève, qui ne parut qu'en 1758, c'est évidemment une erreur que de la dater, comme on l'a fait, de 1756.

171. A mad. de Créqui. *Montmorency*, 13 *oct.* 1758.

« Quoi! madame, vous pouviez me soupçonner, etc.

Il ne sait s'il faut la féliciter de sa dévotion; il craint qu'elle ne s'ennuie durant l'oraison. Pour lui, il aimerait mieux être dévot que philosophe; mais il s'en tient à croire en Dieu. La perfidie de ses amis lui fait énoncer ce singulier paradoxe sur l'amitié : « Que toutes » les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre » humain, à la patrie ».

172. A M. Vernes. *Montmorency*, 22 *octobre* 1758.

« Je reçois à l'instant, etc.

Dans cette lettre, il dit que sa lettre à M. d'Alembert a paru le 2 à Paris. Il prie M. Vernes d'en donner des exemplaires à MM. Labat, Soubeyran et Roustan.

173. A M. Le Roy. *Montmorency*, 4 *novembre* 1758.

« Je vous remercie, monsieur, etc.

M. Le Roy lui prouvait qu'il y avait eu un théâtre à Sparte, et qu'il se trompait, dans sa lettre à M. d'Alembert, en croyant le contraire. Rousseau le remercie.

174. A M. Vernes. *Montmorency*, 21 *novembre* 1758.

« Cher Vernes, plaignez-moi, les approches, etc.

Motifs qui excusent son silence. Il ne lit pas les critiques et n'y répond pas.

175. A M. *le docteur* Tronchin. *Montmorency*, 27 *novembre* 1758.

« Votre lettre, monsieur, m'aurait fait, etc.

Il est question de la *Lettre sur les spectacles*. Observations intéressantes sur l'éducation des artisans, dans la république de Genève.

176. A M. Moultou. *Montmorency*, 15 *déc.* 1758.

« Quoique je sois incommodé, etc.

Il répond à une lettre de M. Moultou, dont il parle avec enthousiasme. Il est flatté du suffrage d'*Abauzit*.

177. A M. Vernes. *Montmorency*, 6 *janvier* 1759.

« Le mariage est un état, etc.

Compliments sur son mariage. Occupations qui prennent tout son temps. *S'il veut dîner, il faut qu'il le gagne ; s'il se repose, il faut qu'il jeûne.* Il lui promet, pour son *Choix littéraire*, un morceau tiré de Platon.

178. A mad. de Créqui. *Montmorency*, 15 *janv.* 1759.

« En vérité, madame, s'il ne fallait pas, etc.

Il la gronde sur les présents qu'elle veut lui faire, et dont il ne veut pas; sur la manie qu'elle a de faire de folles dépenses pour mettre son fils en état de briller au régiment. Il annonce avoir quelques idées sur l'éducation, qu'il veut jeter sur le papier, et lui demande les siennes. Ainsi, c'est en 1759 qu'il a commencé son Émile, après l'avoir médité long-temps.

179. A M. le C. de St Florentin. *Montmorency*, 11 *février* 1759.

« J'apprends qu'on s'apprête, etc.

Il réclame une seconde fois, et tout aussi vainement que la première, *le Devin du village*, qu'on devait remettre à l'Opéra. On avait joué cet intermède pendant un an, non-seulement sans lui donner les émoluments auxquels il avait droit, mais en le privant de ses entrées,

et lui refusant la porte publiquement. Cette lettre est accompagnée d'un mémoire. L'un et l'autre furent remis par M. *Sellon*, résident de Genève, à M. de St *Florentin*, qui, comme M. d'*Argenson*, ne fit aucune réponse. Voyez l'article *Barbier-Neuville*.

180. A M. Lenieps. *Montmorency*, 5 *avril* 1759.

« Eh! vive Dieu! mon bon ami, etc.

Il le plaisante sur ce qu'il croit que l'Opéra lui offre beaucoup d'argent de son *Devin du village*. Il lui rend compte, et de tout ce qui s'est passé, et de ce que lui ont produit ses ouvrages.

181. A M. le Mar. de Luxembourg. *Montmorency*, 30 *avril* 1759.

« Je n'ai oublié ni les grâces, etc.

Embarras qu'il éprouve pour tenir la promesse qu'il a faite au maréchal, d'aller demeurer dans son parc.

182. A mad. la Maréc. de Luxembourg. *Au petit château de Montmorency*, 15 *mai* 1759.

« Toute ma lettre est déjà dans sa date, etc.

Il lui annonce qu'il habite le logement qu'elle a mis à sa disposition.

183. A M. le Ch. de Lorenzy. *Au Petit Château*, 21 *mai* 1759.

« J'ai fort prudemment fait, etc.

Sentiments qu'il éprouve dans le nouveau séjour qu'il habite, et qu'il doit à M. et à madame de Luxembourg. *Il est fâché qu'il y ait si loin d'eux à lui. Il a ses règles, son ton, ses manières, et n'en veut pas changer.*

184. A M. le Maréc. de Luxembourg. *Au Petit Château*, 27 *mai* 1759.

« Votre maison est charmante, etc.

Il le prie de n'être pas son patron, lui promet de n'être pas son flatteur, et le conjure de faire en sorte qu'il le

voie seul. On voit, dans cette lettre, qu'il craignait de paraître manquer à ses principes, en acceptant un asile chez un grand seigneur. Tel est le motif de l'espèce de capitulation qu'il propose au maréchal, ne voulant pas lui sacrifier sa retraite.

185. A MAD. LA MARÉC. DE LUXEMBOURG. *Au Petit Château, 5 juin 1759.*

« J'apprends que, etc.

Sentiments de reconnaissance.

186. A M. VERNES. *Montmorency, 14 juin 1759.*

« Je suis négligent, cher Vernes, etc.

Motifs pour lesquels il ne se rend pas à Genève.

187. A M. CARTIER. *Montmorency, 10 juillet 1759.*

« Je te remercie de tout mon cœur, etc.

Ce *Cartier*, qu'il ne connaissait pas, l'avait tutoyé en lui écrivant, et lui donnant des conseils. Jean-Jacques lui répond sur le même ton et le persifle.

188. A M. LE MARÉC. DE LUXEMBOURG. *Août 1759.*

« Assez d'autres vous feront, etc.

Compliments sur une faveur du roi, qui venait d'accorder la survivance de la charge de capitaine des gardes à M. le duc de Montmorency.

189. A MAD. LA MARÉC. DE LUXEMBOURG. *Montmorency, 31 août 1759.*

« Non, madame la Maréchale, vous ne me faites point, etc.

Il se fâche de ce que madame de Luxembourg faisait des présents à Thérèse, et blâme ce détour.

190. A MAD. LA MARÉC. DE LUXEMBOURG. *Montmorency, 29 octobre 1759.*

« Où êtes-vous, à-présent? etc.

Il se plaint de n'avoir pas de ses nouvelles. Il s'occupe de la copie de la Nouvelle Héloïse; mais quelqu'un est

en date avant elle (madame d'Houdetot). Il va faire marcher de front les deux copies.

191. A M. le Maréc. de Luxembourg. *Novemb.* 1759.

« Quelle vie triste et pénible! etc.

Il lui demande de ses nouvelles et le presse de venir à Montmorency.

192. (*Inéd.*) A M. Deleyre. *Montmorency*, 10 *nov.* 1759.

« Vous voilà donc, mon cher Deleyre, etc.

C'est un persiflage de Rousseau sur la maîtresse de son ami Deleyre, et nous devons convenir que, lorsqu'on a choisi une Thérèse Le Vasseur, on n'a pas droit de se moquer du choix des autres. M. Deleyre était, à cette époque, secrétaire de M. le comte de Choiseul, ambassadeur de France en Autriche, et avec ce ministre, à Vienne, où Rousseau lui adressait sa réponse. Voy. lettr. inéd. à la suite de la Correspondance.

193. A mad. la Maréc. de Luxembourg. *Montmorency*, 15 *novembre* 1759.

« Vous ne me répondez point, etc.

S'inquiète de son silence et la supplie de le rompre.

194. A M. Vernes. *Montmorency*, 18 *novembre* 1759.

« Je savais, mon cher Vernes, la bonne, etc.

Le remercie de l'accueil qu'il a fait, à sa prière, à l'abbé de *Saint-Non*. Il n'y a rien de lui sous presse. Il a traduit un livre de Tacite. Projet de M. Vernes d'écrire l'histoire de Genève. Jean-Jacques souhaite qu'il fasse un ouvrage assez utile, assez beau, pour *qu'il soit impossible de l'imprimer*.

195. A M. de Bastide. *Montmorency*, 5 *déc.* 1759.

« J'aurais voulu, monsieur, pouvoir, etc.

Regrets de ne pouvoir concourir à son ouvrage périodique, intitulé : *le Monde comme il est* qui a duré deux

ans, et forme quatre volumes in-12). Il lui offre les extraits de l'abbé de Saint-Pierre.

196. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 25 *décembre* 1759.

« J'apprends, M. le Maréchal, la perte que, etc.

Complimens sur la mort de madame la duchesse de *Villeroi*, sœur du maréchal.

197. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. 15 *janv.* 1760.

« Je vous oublie donc, etc.

Répond aux reproches qu'elle lui faisait sur sa lenteur à copier la *Nouvelle Héloïse*.

198. A M. MOULTOU. *Montmorency*, 29 *janv.* 1760.

« Si j'ai des torts avec vous, etc.

Il lui demande son sermon sur le luxe. Réflexions piquantes sur le luxe des riches qui nourrissent les pauvres comme des chiens et des chevaux. Progrès de la corruption.

199. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 2 *février* 1760.

« Comptez-vous les mois? etc.

Il se plaint à lui de ce qu'il lui fait désirer l'avenir. Réflexions charmantes sur la mesure du temps qui passe trop lentement ou trop vite.

200. A M. VERNES, sur la mort de sa femme. *Montmorency*, 9 *février* 1760.

« Il y a une quinzaine de jours, etc.

Il partage son chagrin; *mais la manière la plus cruelle de perdre un objet cher, c'est de le pleurer vivant.*

201. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 5 *mars* 1760.

« Je vous sers lentement et mal, etc.

Excuses pour sa lenteur à copier. Il désire son retour à Montmorency.

202. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce jeudi matin* (*mars* 1760).

« J'apprends les plus tristes nouvelles, etc.

Inquiétudes sur la maladie de M. le *duc de Montmorency*.

203. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 6 *mars* 1760.

« Comblé depuis long-temps, etc.

Il le remercie de ce qu'il permet que Rey, le libraire, lui adresse les épreuves de la *Nouvelle Héloïse*, et lui indique le moyen de les lui faire passer de Paris à Montmorency.

204. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 18 *mai* 1760.

« M. Rey me marque, etc.

Il réclame un paquet d'épreuves, et craint que d'autres personnes que M. de Malesherbes n'en prennent connaissance.

205. A M. DUCHESNE, libraire, en lui renvoyant la comédie *des Philosophes*. 21 *mai* 1760.

« En parcourant, Monsieur, la pièce que, etc.

Cette lettre n'a pas de date dans les précédentes éditions. Elle fut écrite le 21 mai 1760. Elle constate une belle action de Rousseau : mais, comme de raison, on en donna, pour motif, la vanité.

206. A M. DE BASTIDE. 16 *juin* 1760.

« M. Duclos vous aura dit, etc.

Il a reçu, par Duclos, l'argent que lui a fait passer M. de Bastide, ainsi que son nouvel ouvrage périodique (probablement le *Monde*). Conseils sur ce sujet. Demande à voir les épreuves de la *Paix perpétuelle*, approuve un changement fait par Duclos. —

207. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. 20 *juin* 1760.

« Voici, Madame, la troisième partie, etc.

Envoi de la copie d'une portion de la *Nouv. Héloïse*.

208. A MADAME LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce lundi 20 juillet* (1760).

« Vous savez mes regrets, etc.

La perte de *Turc*, son chien, était l'objet de ces regrets. Jean-Jacques lisait alors le roman de *Childéric*, mais il ne put l'achever.

209. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. 28 *juillet* 1760.

« Votre lettre, madame la maréchale, m'a tiré de la peine, etc.

Il s'inquiète sur le maréchal. *Dans les attachements inégaux, on n'évite l'ingratitude que par l'indiscrétion.* Il la prie de ne pas oublier que l'abbé Morellet est à la Bastille.

210. A M. ***. *Montmorency*, 6 *septembre* 1760.

« Il y a long-temps, Monsieur, etc.

Il ne peut encore discuter avec lui sur la religion. Il n'est ni philosophe, ni *entêté de ses sentiments*, mais il ne peut pas faire *qu'il croie ce qu'il ne croit pas, et qu'il ne croie pas ce qu'il croit.*

211. A MADAME LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 6 *octobre* 1760.

« Vous savez, Madame, que je ne vous, etc.

Il lui fait hommage de la visite du prince de Conti; annonce, pour le 15, la fin de la copie de la *Nouvelle Héloise.*

212. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. 7 *octobre* 1760.

« Si j'avais à me fâcher contre vous, etc.

Partage les inquiétudes que lui causent les maladies de madame la maréchale et de la princesse de Robeck.

213. A M. DELALIVE. 7 *octobre* 1760.

« J'étais occupé, Monsieur, au moment, etc.

Le remercie d'un présent qu'il lui a fait (c'étaient des estampes), et l'invite à venir le voir dans sa retraite ornée de ses gravures.

214. A MAD. DE BOUFFLERS. *Montmorency*, 7 *oct.* 1760.

« Recevez mes justes plaintes, etc.

Plaintes sur des envois de gibier par le prince de Conti. Jean-Jacques avoue, dans ses Confessions, qu'il se conduisit avec impolitesse.

215. A M. LE CHEV. DE LORENZI. *Montmorency*, 31 *oct.* 1760.

« Je prévis bien, chevalier, que le mauvais temps, etc.

Il craint l'hiver qui *s'avance en manteau fourré de neige*. Il annonce que l'impression de *Julie* avance.

216. A M. *** *Montmorency*, *novembre* 1760.

« Le mot propre me vient rarement, etc.

Il paraît que Jean-Jacques avait consulté, sur la *Nouvelle Héloïse*, la personne à qui cette lettre est écrite. Il annonce l'ouvrage comme achevé et devant arriver, vers Noël, de Hollande à Paris. Il a jeté au feu les aventures d'Édouard, dont il a fait un extrait pour madame de Luxembourg. C'est celui qu'on a depuis imprimé. On pourrait croire que le correspondant est Duclos dont Rousseau demandait l'avis; mais Duclos vantait hautement la *Nouvelle Héloïse*, tandis que l'inconnu paraît désirer qu'on ignore qu'il ait lu cet ouvrage. Classée par M. Petitain entre une lettre du 15 et une du 29 janvier 1760, celle-ci doit être du mois de novembre, puisque l'ouvrage était imprimé.

217. A M. LE CHEVALIER DE LORENZI. *Montmorency*, 3 *novembre* 1760.

« Vous allez à Versailles, etc.

Réflexions sur les liaisons entre personnes de conditions inégales. Règlement de compte pour sa copie de musique, le papier, etc.

218. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 5 *nov.* 1760.

« Je vois, Monsieur, par la réponse, etc.

Observations sur quelques maximes du droit des gens qui, pour être incontestées, ne sont jamais mises en pratique. Application au commerce de la librairie : il ne croit pas qu'on doive permettre, en France, l'impression de la Nouvelle Héloïse, dont il a traité avec un libraire de Hollande. Scrupules à ce sujet. Refuse tout émolument pour l'édition qu'on veut faire à Paris.

219. A M. DE MALESHERBES. *Novembre* 1760.

« Lorsque je reçus, Monsieur, la première feuille, etc.

Explications sur les épreuves envoyées par l'intermédiaire de M. de Malesherbes.

220. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 17 *nov.* 1760.

« Parfaitement sûr, Monsieur, que, etc.

Il désire qu'il parcoure la Nouvelle Héloïse. L'avertit que les correspondants sont des protestants et des républicains, et qu'ils doivent parler en conséquence.

221. A M. DUCLOS. *Ce mercredi* 19 *novembre* 1760.

« En vous envoyant la cinquième partie, etc.

Persiste, malgré lui, à croire la lecture de la Nouvelle Héloïse *très-dangereuse aux filles.* Il croit la quatrième partie la meilleure. Il est flatté du bien que Duclos lui dit de cet ouvrage. Il en conclut qu'ils *auraient dû s'aimer autrement qu'ils ne l'ont fait.* Mais des *amis intermediaires les ont empêchés de se bien connaître. Si Wolmar ne déplaisait pas aux dévots*, et *si Julie plaisait aux philosophes*, il aurait publié le *livre le plus salutaire.*

222. A M. JACOB VERNET. *Montmorency*, 29 *nov.* 1760.

« Si j'avais reçu, monsieur, quinze jours plus tôt, etc.

Il est question d'une affaire communiquée par M. *Vernet* et que Jean-Jacques n'explique pas. Il en aurait

parlé dans la *Nouvelle Héloïse* s'il eût reçu plus tôt sa lettre. Il paraît que c'était un fait calomnieux imputé par Voltaire à M. *Vernet*. Rousseau l'appelle à cette occasion, fanfaron d'impiété, *beau génie*, *homme si grand par ses talents*, *si vil par leur usage*.

Craintes pour les effets du luxe à Genève... Il veut quitter la plume, parce qu'il voit les *gens de lettres s'entredéchirer comme des loups*. Il se propose de publier une espèce de traité d'éducation, *dernier fruit de ses promenades champêtres*, après lequel il n'écrira plus.

223. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 12 *décembre* 1760.

« Il y a mille ans, madame, que je n'ai, etc.

Comme elle voulait se mêler par intérêt pour lui de la vente d'*Emile*, et qu'on lui fait des offres, il la prie de lui permettre de traiter pour cet ouvrage. Enthousiasme de *Duclos* pour la *N. Héloïse*.

224. A M. GUERIN, libraire. *Montmorency*, 21 *déc.* 1760.

« Si j'avais pu sortir, etc.

Il ne saurait accéder sans le consentement de Rey à la réimpression de la Nouvelle Héloïse. Il a le projet de faire une édition de ses ouvrages: mais *il ne veut avoir rien à démêler avec le libraire Pissot, ni en bien ni en mal, ni de près ni de loin.*

225. A M. MOULTOU. *Montmorency*, 18 *janvier* 1761.

« J'ai voulu, monsieur, attendre pour, etc.

Emile s'imprime enfin. Il est fâché d'avoir soupçonné le libraire *Guerin*. Il lui envoie le *morceau principal* d'Emile, sur lequel il lui demande son avis et celui de M. *Roustan*, en les priant d'y faire les corrections qu'ils jugeront nécessaires. Il est probablement question de la *profession de foi du Vicaire savoyard.* Jean-Jacques au

nonce qu'on imprime le *Contrat social*, extrait des *Institutions politiques*, entreprises dix ans auparavant.

226. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 28 *janvier* 1761.

« Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que, etc.

Il se plaint de l'édition de la Nouvelle Héloïse faite à son insu, et qui fourmille de fautes.

227. A MAD. DE CRÉQUI. *Montmorency*, 30 *janvier* 1761.

« Madame, votre lettre me plaît, me touche, etc.

Il la plaint de pleurer la mort d'un ami, ce qui est cependant moins cruel que de pleurer son ami vivant, et lui demande des nouvelles de l'ambassadeur auquel elle est attachée. C'était M. de *Froulay*, ambassadeur de France à Malte, oncle de madame de *Créqui*.

228. A MAD. DE CRÉQUI. *Montmorency*, 5 *février* 1761.

« Je suis, madame, pénétré de reconnaissance, etc.

Il se fâche de ce qu'elle veut lui payer, par un présent, l'exemplaire qu'il lui a envoyé de la Nouvelle Héloïse, motifs pour lesquels il s'est *absolument détaché du parti des philosophes. Il n'aime pas qu'on prêche l'impiété* et *il blâme l'intolérance;* et veut qu'on laisse en *paix les incrédules et les dévots. Le voilà bien tombé!* cause de la haine de *Marmontel*.

229. A MAD. D'AZ.... 10 *février* 1761.

« Vous m'avez fait, madame, un présent, etc.

Il la remercie de ce qu'elle lui avait envoyé son portrait avec des vers de son mari au-dessous.

230. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 10 *fév.* 1761.

« J'ai fait, monsieur, tout ce que, etc.

M. de Malesherbes ayant obtenu le consentement de Rey pour une édition de la Nouvelle Héloïse, tous les

scrupules de Jean-Jacques étant levés, celui-ci le re-

231. A MAD. C***. *Montmorency*, 12 *février* 1761.

« Vous avez beaucoup d'esprit, madame, etc.

Il n'a trouvé que de l'esprit dans la lettre qu'elle lui avait écrite sur la *Nouvelle Héloïse*: ce qui lui fait tirer une conclusion plus vraie que polie: c'est que *la lecture de cet ouvrage ne lui est pas propre*. Du reste, ce n'est point de son aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Genève, où il n'en a pas envoyé un seul exemplaire.

232. A M. **. *Montmorency*, 13 *février* 1761.

« Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, etc.

Sur l'harmonie et les dissonances de l'âme. Il pense que celui qui regarde la Nouvelle Héloïse comme un livre de mauvaises mœurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes.

233. A M. D'ALEMBERT. *Montmorency*, 15 *février* 1761.

« Je suis charmé, monsieur, de la lettre, etc.

Il le remercie de la lettre qu'il lui avait écrite sur la Nouvelle Héloïse.

234. A un Anonyme. *Montmorency*, 15 *février* 1761.

« J'ai reçu, le 2 de ce mois, par la poste, etc.

Cet anonyme est M. Panckoucke, libraire à Lille. Il avait écrit à Jean-Jacques une lettre qui lui causa de l'*attendrissement* et lui inspira le *plus grand désir* d'en connaître l'auteur.

235. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 16 *février* 1761.

« Je vous dois un remercîment, etc.

Il la remercie et la gronde pour un panier de beurre. Il prend à la *Nouvelle Héloïse un intérêt d'enfant qui le désole. La préface est unanimement décriée, et plus il la relit, plus elle lui plaît.* Il la préfère à la grande.

236. A M. DE ***. *Montmorency*, 19 *février* 1761.

« Voilà, monsieur, ma réponse aux observations, etc.

Ces observations tendaient à faire convertir Julie d'Etanges. Il l'aime mieux aimable, quoique hérétique, que bigote et maussade.

237. A MAD. LA DUCH. DE MONTMORENCY. *Montmorency*, 21 *février* 1761.

« J'étais bien sûr, madame, que vous aimeriez, etc.

Il est sensible aux éloges qu'elle lui fait de la Nouvelle Héloïse.

238. A MAD. DE CRÉQUI. *Montmorency*, 25 *fév.* 1761

« Je vous dois bien des réponses, etc.

Il excuse son inexactitude à lui écrire.

239. A MAD. BOURETTE. *Montmorency*, 12 *mars* 1761.

« Je n'avais pas oublié, etc.

Cette *muse limonadière* lui avait envoyé deux lettres et des vers pour l'inviter à prendre du café dans une tasse que Voltaire lui avait donnée. Elle lui demandait un exemplaire de la Nouvelle Héloïse. Mais Rousseau n'en avait plus. Voy. l'art. *Bourette*.

240. A M. MOULTOU. *Montmorency*, *mars* 1761.

« Il faudrait être le dernier des hommes, etc.

Il s'agit d'une fille, victime d'un brutal. Jean-Jacques a intéressé à son sort monsieur et madame de Luxembourg, à qui M. Moultou peut s'adresser en toute confiance pour faire protéger l'*infortunée Loüison*.

241. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. (*Mars*, 1761.) *Ce jeudi* 26.

« Vous comptez par les jours, etc.

Cette lettre classée, par les éditeurs précédents, à l'année 1759, ayant été écrite après la publication de la *Nouvelle Héloïse*, qui parut au commencement de 1761, doit être portée à cette époque.

242. A M. Moultou. *Montmorency*, 29 *mai* 1761.

« Vous pardonneriez aisément, etc.

Il lui propose de faire une édition générale de ses écrits ; et, à son défaut, de s'adresser à M. *Roustan.*

243. A mad. la Mar. de Luxembourg. *Montmorency*, 12 *juin* 1761.

« Que de choses j'aurais à vous dire, etc.

Il lui recommande Thérèse avec les plus vives instances et désire qu'on fasse des recherches pour retrouver l'un de ses enfants. Il se reproche amèrement l'abandon qu'il en a fait. Il croyait sa fin prochaine lorsqu'il écrivit cette

244. A M. Vernes. *Montmorency*, 24 *juin* 1761.

« J'étais presque à l'extrémité, etc.

Explication sur le but qu'il s'est proposé dans la Nouvelle Héloïse, et que M. Vernes n'avait pas aperçu. *Il voulait, par une estime réciproque, rapprocher les partis.*

245. A M. d'Alembert. 26 *juin* 1761.

« Je vous renvoie, etc.

Il lui fait passer la lettre *C* de l'Encyclopédie. Éloge du discours préliminaire. On voit, dans cette lettre, que les articles sur la musique étaient confiés à Rousseau.

246. A M. Mollet. *Montmorency*, 26 *juin* 1761.

« Je vous remercie, Monsieur, etc.

M. Mollet lui avait envoyé la description d'une fête militaire, célébrée le 5 juin, à cause d'un perfectionnement dans les manœuvres, adopté par les Génevois. Rousseau approuve ces exercices qui réveillent les sentiments patriotiques.

247. A Jacqueline Danet, sa nourrice. *Montmorency*, 22 *juillet* 1761.

« Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue me réjouir, etc.

Il l'assure de sa reconnaissance, pour les soins qu'elle

a pris de lui conserver la vie, quoiqu'il soit toujours souffrant. Cette lettre fut envoyée à M. *Moultou*.

248. A M. MOULTOU. *Montmorency*, 24 *juillet* 1761.

« Je ne doutais pas, Monsieur, que vous, etc.

Il le remercie de ce qu'il accepte la proposition qu'il lui a faite (v. nº 242), pour l'édition générale de ses œuvres. Il prépare les matériaux. Il se plaint de l'indiscrétion de M. Mollet qui a fait imprimer une lettre de lui, sans son agrément. Il lui fait passer une lettre pour M. *Roustan*, et celle qu'il écrit à sa nourrice.

249. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce mercredi* 6. (*Août* 1761.)

« Je suis chargé, madame, par l'abbé Morellet, etc.

Remercîments des démarches qu'elle avait faites, pour faire sortir l'abbé *Morellet* de la Bastille.

250. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Lundi* 10 *août*.

« Je vois avec peine, etc.

Il la remercie de la peine qu'*elle se donne pour réparer ses fautes*, et la supplie de ne pas s'en *donner davantage*. *Le succès ne lui donnerait pas une satisfaction pure*. Il répète plusieurs fois qu'il est *trop tard*. Il ne s'explique pas; mais il paraît certain qu'il est question de ses enfants, que madame de Luxembourg avait voulu retrouver. Au lieu d'être de 1760, comme l'ont cru les précédents éditeurs, cette lettre, qui n'a que la date du mois, est de 1761. (V. 243.)

251. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce lundi* 18 (*été* 1761).

« J'avais espéré, Mad. la Mar. de vous porter, etc.

Le mauvais temps l'a empêché de se rendre la veille à Saint-Brice, où elle devait passer. Il ne veut plus avoir recours aux médecins. Cette lettre, sans indication d'année, doit avoir été écrite dans l'été de 1761.

252. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce vendredi* 28.
(*Été* 1761.)

« Voilà, madame la maréchale, etc.

Il lui envoyait une traduction en anglais de la Nouvelle Héloïse, désirant que madame de Boufflers qui savait cette langue, y fît des observations. Cette lettre sans date doit être de l'été 1761.

253. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 1er *septembre* 1761.

« Il est vrai, mad. la maréchale, que j'avais grand besoin, etc.

Il la remercie de ce qu'elle lui a donné de ses nouvelles et de celles du maréchal.

254. A MAD. LA TOUR. *Montmorency*, 29 *sept.* 1761.

« J'espère, madame, malgré le début de votre, etc.

Madame *La Tour de Franqueville*, désirant de connaître Rousseau, lui écrivit et calcula que le meilleur moyen était d'exciter sa curiosité. En conséquence, elle annonça qu'elle avait pour amie une autre Julie dont elle était la *Claire*. Elle ne voulut point dire qui elle était et se couvrit d'un voile mystérieux. Jean-Jacques donna dans le piège, et lui qui ne voulait plus écrire à des personnes inconnues, et n'était pas exact dans sa correspondance, le fut avec madame La Tour plus qu'avec les autres.

255. A M. D'OFFREVILLE. *Montmorency*, 4 *oct.* 1761.

« La question que vous me proposez, etc.

Cette lettre est une réponse à celle que monsieur d'*Offreville* avait écrite de Douai à Rousseau sur cette question, *s'il y a une morale démontrée* ou *s'il n'y en a point.*

256. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce mercredi*, 18. (*Octobre* 1761.)

« Voici, madame, une quatrième partie, etc.

C'est la copie de la quatrième partie de la Nouvelle Héloïse. Principes qu'on doit suivre en amitié, dans ses correspondances. Singulier souhait pour la maréchale, qui aurait été bien fâchée de le voir réalisé (*d'être née obscure et libre*).

257. A MAD. LA TOUR. *Montmorency*, 15 *octobre* 1761.

« Le plaisir que j'ai, madame, de recevoir, etc.

Il soupçonne que son *amie* est un homme, et que, d'accord avec *M. Julie*, elle le persifle. Il n'a encore reçu qu'une lettre d'elle. Il est tellement dupe de son imagination que l'annonce d'une femme, semblable à Julie, lui cause une violente émotion.

258. AUX INSÉPARABLES, HOMMES OU FEMMES. *Ce lundi soir.* (*Octobre* 1761.)

« Il faut l'avouer, messieurs ou mesdames, etc.

Le voilà tout épris de la *Julie* imaginaire. Mais il exige qu'on se fasse connaître. Sinon, il n'écrira plus.

259. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 22 *octobre* 1761.

« J'ai reçu, madame la mar., une très-énergique, etc.

Reproches sur la rareté des lettres de madame la maréchale. Celle, *très-énergique*, était une feuille de papier blanc.

260. A M. R**. *Montmorency*, 24 *octobre* 1761.

« Votre lettre, monsieur, du 30 septembre, etc.

M. R** (dont on ignore le nom) s'était adressé à Rousseau, relativement aux traitements qu'éprouvaient des protestans, et, lui croyant du crédit, le priait d'avoir recours au ministre. Rousseau le détrompe et prêche

l'obéissance aux lois qui défendaient les assemblées des religionnaires.

261. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce dimanche, 26 octobre.* (1761.)

« Permettez, mad. la mar., que je vous envoie le bulletin, etc.

Il lui mande que, sachant qu'elle devait passer par Saint-Brice pour se rendre à Lille-Adam, il était allé l'attendre à son passage; qu'il fut mouillé, crotté, et qui pis est, ne la vit point.

262. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce mardi matin.* (*Octobre* 1761.)

« Bon Dieu, madame, quelle lettre! quel style! etc.

Réponse à des reproches.

263. A JULIE (MAD. LA TOUR). 30 *octobre* 1761.

« Oui, madame, vous êtes femme, etc.

Ses doutes sont dissipés et il est persuadé qu'elle est femme. S'il désire de la connaître, ce n'est point par curiosité. — Eloge du frère Côme quoiqu'il n'ait rien connu à son mal. —

264. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency, 3 novembre* 1761.

« M. le mar., je ne suis point un sinistre, etc.

Il s'inquiète et se plaint du silence de madame la maréchale.

265. A JULIE (MADAME LA TOUR). *Montmorency*, 10 *novembre* 1761.

« Je crois, madame, que vous avez deviné, etc.

Ce sera par complaisance qu'il recevra la visite d'un médecin. — Il ne veut plus la connaître, il craindrait *d'y trop perdre*. Observations sur son écriture; indices qu'il en tirait: sur son penchant à interpréter, etc.

266. A MADAME LA TOUR. *Ce lundi 16 novembre.*

« Ah! ces maudits médecins, ils me la tueront, etc.

Madame *La Tour* s'était fait saigner pour un mal de gorge; Jean-Jacques déclame contre la saignée. Il témoigne des inquiétudes, et demande de promptes nouvelles.

267. A M. L'ABBÉ DEJODELH. *Montmorency*, 16 *novembre* 1761.

« Est-il bien naturel, etc.

L'abbé de Dejodelh s'était adressé à Rousseau pour avoir des éclaircissements sur un écrit des pasteurs de Genève : Jean-Jacques refuse toute controverse.

268. A JULIE (MADAME LA TOUR). *Montmorency*, 24 *novembre* 1761.

« Vous serez peu surprise, etc.

Rousseau parle avec enthousiasme d'une relation de l'une des deux amies; il la gronde de compter ses lettres et de vouloir toujours une réponse.

269. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 26 *novembre* 1761.

« Savez-vous bien, etc.

Il le remercie de la lettre qu'il lui a écrite.

270. A MADAME LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Ce mercredi soir* (*novembre* 1761).

« J'ai beau relire le passage, etc.

Il s'agit du passage d'une lettre de Rousseau dont madame de Luxembourg avait paru piquée. Il la prie de s'expliquer, *de lui dire de quoi il faut qu'il se repente et de le tenir déjà comme rétracté.*

271. A JULIE (MADAME LA TOUR). *Montmorency*, 29 *novembre* 1761.

« Encore une lettre perdue!

Il ne mérite pas les reproches qu'elle lui fait.

272. A M. MOULTOU. *Montmorency*, 12 *décembre* 1761.

« Vous voulez, cher Moultou, que je vous, etc.

Détails sur l'impression de l'*Émile*; soupçons que lui causent les délais qu'éprouve cet ouvrage : il craint qu'on ne le dénature. Il lui destine un morceau inédit qu'il annonce *comme très-faible*, et il a raison, puisque c'est *l'Oraison funèbre du duc d'Orléans*. Dans un post-scriptum il croit que ses soupçons pourraient n'être pas fondés.

273. A MADAME LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 13 *décembre* 1761.

« Je ne voulais point, etc.

Il croit *Émile* perdu : il craint que les Jésuites ne s'en soient emparés; que les libraires ne trompent M. *de Malesherbes*; il demande qu'on annulle le marché, qu'on lui rende son manuscrit.

274. A MADAME LA TOUR. *Montmorency*, 19 *déc.* 1761.

« Je voudrais continuer de vous écrire, etc.

Il lui est impossible d'être exact et veut finir sa correspondance avec elle. Madame *La Tour* exigeait de l'exactitude : c'était une ruse pour le tenir en haleine.

275. A M. MOULTOU. *Montmorency*, 23 *décembre* 1761.

« C'en est fait, cher Moultou, nous ne nous, etc.

Il se repent amèrement de ses soupçons injustes à l'occasion d'Émile. *Le délire de la douleur lui fait perdre la raison avant la vie*. Il lui envoie la profession de foi du Vicaire Savoyard; lui fait ses adieux et paraît croire toucher au terme de sa vie. Cette lettre ne fut pas envoyée.

276. A M. ROUSTAN. *Montmorency*, 23 *décembre* 1761.

« Mon disciple bien-aimé, etc.

Cette lettre est écrite en même temps que la précédente, et dans un de ces moments trop répétés où Jean-Jacques était inquiet. Il exhorte son disciple à rester ob-

seur, parce que *l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter que la réputation littéraire.* Observations sur l'inconvénient de la gloire.

277. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 23 *déc.* 1761.
« Il fut un temps, Monsieur, où vous m'honorâtes, etc.

Expressions de repentir sur les soupçons qu'il a eus relativement à Émile. Il craint d'avoir irrité madame la maréchale de *Luxembourg.*

278. A M. HUBER. *Montmorency*, 24 *décembre* 1761.
« J'étais, Monsieur, dans un accès, etc.

Il le remercie de ses idylles, le prie de remercier M. *Ustery* de Zurich de la relation qu'il lui a envoyée sur un paysan *plus sensé que tous les philosophes.* Il est question du *Socrate rustique.* V. l'art. Gouyier.

279. A MADAME LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 24 *décembre* 1761.
« Je sens vivement tous mes torts, etc.

Il la prie de lui pardonner les soupçons que lui causait le délai des libraires pour l'impression de *l'Émile.*

280. A MADAME LA TOUR. *Montmorency*, 11 *janv.* 1762.
« Saint-Preux avait 30 ans, se portait bien, etc.

Madame *La Tour*, toujours exigeante et cherchant toujours querelle à Rousseau sur son inexactitude et le sens de ses lettres, commence à l'impatienter. Il lui dit que rien ne ressemble moins qu'elle à Julie, qu'elle est bien aise de montrer son esprit, et que ce qu'elle veut de lui, ce sont des lettres.

281. A MADAME LA TOUR. *Montmorency*, 21 *janv.* 1762.
« Je vous écris, Madame, espérant, etc.

Nouveaux reproches. Elle aurait dû voir par ses lettres qu'il était malade, mais *son cœur n'a pas autant d'esprit que son esprit*, et il a fallu qu'elle apprît par le public

qu'il avait été sur le point de mourir. Un commerce de querelles le fatigue.

282. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 8 *fév.* 1762.

« Sitôt que j'appris, Monsieur, que mon ouvrage, etc.

Les embarras qu'il éprouve pour l'édition de *l'Emile*, lui font désirer que le marché qu'il a contracté pour l'impression de ce livre, soit résilié. Il demande qu'on indique d'une manière précise les changements qu'on exigera.

283.* A M. MOULTOU. *Montmorency*, 16 *février* 1762.

« Plus de monsieur, cher Moultou, etc.

Il est touché des inquiétudes que lui témoigne M. Moultou sur sa santé. Il respecte la police et les lois. *Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice, c'est tenter l'impossible.* Il craint que *l'Émile* ne soit mutilé. Il ne veut pas qu'on touche à la *profession de foi.*

284. A MADAME LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 18 *fév.* 1762.

« Vous êtes, Madame la Maréchale, comme la divinité, etc.

Nouvelles expressions de sa reconnaissance. Nouvelles inquiétudes sur le sort de l'Émile. Il veut annuller le traité fait avec *Duchesne* qui sera obligé de *mutiler, gâter*, estropier l'ouvrage pour le publier en France.

285. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 19 *février* 1762.

« Je vois, Mad. la Mar. que vous ne vous lassez point, etc.

Nouvelles inquiétudes sur les lenteurs qu'on met à l'édition d'Émile. Il la remercie du soin qu'elle met à remplacer *Turc* (son chien).

286. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. *Montmorency* 25 *mars* 1762.

« Il faut, madame la Mar. que je vous confie, etc.

Il s'alarme du silence du maréchal.

287. A MAD. LA TOUR. *Ce 4 avril* 1762.

« Ma situation, madame, est toujours, etc.

Il la prie de n'être pas aussi exigeante, étant dans une situation qui ne lui permet pas d'écrire.

288. A MAD. LA MAR. DE LUXEMBOURG. 18 *avril* 1765.

« Enfin, Madame la maréchale, etc.

Il est toujours question d'Émile, dont l'impression est entourée de mystères qui l'effraient.

289. A MAD. LA TOUR. 24 *avril* 1762.

« J'étais si occupé, madame, à l'arrivée, etc.

Mad. *La Tour* lui avait envoyé un exprès : il s'excuse de n'avoir fait qu'une réponse verbale, et répète qu'il ne peut être exact dans sa correspondance.

290. A M. MOULTOU. *Montmorency*, 25 *avril* 1762.

« Je voulais, mon cher concitoyen, etc.

Il discute avec Moultou sur la *profession de foi*, et prouve qu'elle déplaît plus aux incrédules, qu'aux dévots. Il voit moins clair que jamais, dans le sort de l'*Émile* : *c'est un abîme de mystères.* Le *Contrat social* étant imprimé, il lui en envoie douze exemplaires. La Mar. *de Luxembourg* lui a remis, pour la bibliothèque de Genève, un exemplaire de la magnifique édition des fables de La Fontaine, en 4 vol. in-fol. figures d'Oudry.

291. A MM. DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOM. DE BERNE.
Montmorency, 29 *avril* 1762.

« Vous êtes moins inconnus, MM., etc.

Il les remercie de vouloir l'associer à leurs travaux. Leur plan est bien conçu et leur but louable, mais ils veulent apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages, tandis qu'il faudrait commencer par les rendre sages, pour leur faire aimer la vérité. Les livres ne sont bons à rien. Ils peuvent instruire, mais ils ne

rendent ni meilleurs, ni plus heureux. Cette lettre est très-remarquable.

292. A M. LE MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, 30 *avril* 1762.

« Je n'ai oublié ni les grâces, etc.

Scrupules sur ses rapports avec le maréchal; il craint de lui avoir déplu.

293. A M. DE MALESHERBES. *Montmorency*, 7 *mai* 1762.

« C'est. . . . ., Monsieur, de vous remercier, etc.

Il lui avait offert un exemplaire du *Contrat social*. Il lui apprend que le libraire Rey vient de constituer, sur Thérèse Le Vasseur, une pension viagère de 300 francs, en considération des profits *qu'il prétend* avoir faits sur ses ouvrages.

294 A MAD. LA MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Montmorency*, *le* 19 *mai* 1762.

« Je ne croyais pas, Madame la Maréchale, que notre livre, etc.

Il annonce que l'Émile doit paraître du 20 au 30 mai. Il en a retenu 100 exemplaires, dont 40 pour elle et le maréchal. Il la prie d'en donner au prince de Conti, au duc de Villeroi, et au marquis d'Armentières. Le dimanche, 23 mai, le libraire *Duchesne* doit commencer la distribution. Il désire qu'elle fasse les siennes le même jour, afin que moins de personnes se plaignent que d'autres aient eu le livre avant elles. L'Émile *étant honoré publiquement des soins et de la protection de madame la maréchale, quel que soit le succès, il regarde sa carrière comme très-heureusement terminée.*

295. A MAD. LA TOUR. *Montmorency*, 21 *mai* 1762.

« Vous avez fait, Madame, un petit *quiproquo*, etc.

Madame *La Tour* ayant pris un ton plus doux dans sa correspondance, Rousseau change le sien. Ce *quipro-*

quo était une lettre qu'elle lui avait adressée pour une autre, et dans laquelle elle parlait probablement de Jean-Jacques comme s'il ne devait jamais la lire. Le mystère qu'elle a toujours mis, les détours qu'elle a pris, font croire que ce *quiproquo* n'en était pas un.

296. A MAD. LA MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Vendredi*, 28 *mai*.

« Vous savez, madame la Maréchale, qu'il y a une édition, etc.

C'était une contrefaçon de l'Émile, qu'il voudrait découvrir les auteurs, parce qu'elle faisait tort au libraire Duchesne, et qu'on pourrait l'accuser d'y avoir participé. Il attache le plus grand prix aux démarches qu'on ferait pour connaître le contrefacteur. Cette lettre est de 1762, et non de 1761, comme l'ont cru quelques éditeurs. La suivante le prouve, et Jean-Jacques l'a datée.

297. A M. DE SARTINE. *Du* 28 *mai* 1762.

« Monsieur, permettez que l'auteur d'un livre sur, etc.

Il prie ce magistrat d'empêcher qu'on ne vende la contrefaçon de l'*Émile*. L'ouvrage fut condamné le 9 juin suivant. Cette lettre prouve la bonne foi, la sécurité de Rousseau, et sa confiance en MM. de Malesherbes et de Luxembourg, qui protégeaient Émile et l'auteur, et qui furent obligés d'abandonner l'un et l'autre.

298. A MAD. LA TOUR. *Ce samedi* 29 (*mai* 1762).

« La preuve, Madame, que je n'ai point, etc.

Il lui avait envoyé deux exemplaires de l'Émile, dont un pour son amie, la prétendue *Julie*. Madame *La Tour* témoignait de la jalousie de n'être pas mieux traitée que l'autre. Rousseau s'explique, et lui dit que deux femmes qui auront des secrets l'une pour l'autre, ne seront ni Claire, ni Julie. Elle doit se contenter d'être *Marianne*.

299. A M. MOULTOU. *Montmorency, le 30 mai 1762.*

« L'état critique où étaient, etc.

M. de *Reventlow* lui avait fait demander des vers pour le prince de Danemarck; Jean-Jacques dit qu'il a *absolument oublié cette petite mécanique.* Pour prouver que son refus n'est point de la mauvaise volonté, il est disposé à faire un mémoire pour l'instruction du jeune prince.

Il cherche une occasion de lui envoyer des exemplaires de l'*Émile.* La contrefaçon, faite à Lyon, doit être décriée, parce qu'il n'en a pas corrigé les épreuves. Il craint que ce soit la seule qui pénètre à Genève. Il ne paraît pas que cette contrefaçon ait eu lieu, du moins à Lyon.

300. A MAD. LA MARQ. DE CRÉQUI. *Montmorency, fin de mai 1762.*

« C'est vous, Madame, qui m'oubliez, etc.

Il lui a envoyé son Émile. Il se réjouit de la visite qu'elle lui promet.

301. A MADAME LA TOUR. 1er *juin 1762.*

« Je suis mortifié, Madame, que mon exemplaire, etc.

Il s'agit d'un exemplaire d'Émile. Jean-Jacques en tient un à sa disposition. On dit l'ouvrage arrêté.

302. A MAD. LA TOUR. *4 juin 1762.*

« J'ai, madame, une requête à vous présenter, etc.

Il la prie de lui permettre de la nommer à madame de *Luxembourg*, qui désire de la connaître. Il ne sait s'il doit se réjouir de la visite qu'elle lui promet. Si elle vient, il veut être prévenu du jour.

303. A M. NÉAULME. *Montmorency, 5 juin 1762.*

« Je reçois, Monsieur, à l'instant et dans la même, etc.

Néaulme se plaignait de ses confrères. Jean-Jacques, étant étranger au traité qu'il avait passé avec ces li-

braires, ne peut rien. Il est fâché des craintes que lui inspire la *profession de foi*, mais il n'y veut faire aucun changement, et ne souffrira point qu'elle soit altérée. Néaulme eut recours à M. *Formey*. Voy. l'art. de celui-ci dans la Biographie.

304. A M. MOULTOU. *Montmorency, le 7 juin 1762.*

« Je me garderais de vous inquiéter, etc.

Jean-Jacques reçoit beaucoup de lettres, dans lesquelles on lui témoigne des alarmes sur sa sûreté. Le Parlement de Paris, pour justifier sa rigueur contre les jésuites, veut persécuter ceux qui pensent comme eux. On cherche partout à l'effrayer, on lui offre des retraites. Il veut rester. Il ne peut concevoir comment, lui, citoyen de Genève, doive compte au Parlement de Paris, d'*un livre imprimé en Hollande, avec privilège des États-Généraux*.

Le Parlement rentrait le 7 juin; il ne laissa pas long-temps Jean-Jacques dans l'incertitude, l'ayant décrété, le surlendemain, de prise de corps.

305. A MAD. DE CRÉQUI. *Montmorency, 7 juin 1762.*

« Je vous remercie, Madame, de l'avis que vous voulez, etc.

On lui donne de tous côtés le même avis, c'est de fuir. *Rousseau ne sait point se cacher.*

306. A MADAME LA TOUR. *Montmorency, 7 juin.*

« Rassurez-vous, Madame, etc.

Il l'exhorte à se tranquilliser; elle ne sera ni nommée, ni connue. Il n'a pas le courage de brûler ses lettres, mais il les met en sûreté.

307. A M. DE LA POPLINIÈRE. *Montmorency, 8 juin 1762.*

« Non, Monsieur, les livres ne corrigent pas, etc.

Il sait bien que les mauvais livres rendent pires, et que les bons ne rendent pas meilleurs. En écrivant, il

a satisfait son cœur, parce qu'il a rendu hommage à la vérité.

308. A M. MOULTOU. *Yverdun*, 15 *juin* 1762.

« Vous aviez mieux jugé que moi, etc.

Il a attendu jusqu'au dernier moment sans se laisser effrayer. Un courrier du P. de *Conti* à madame de *Luxembourg*, arrivé dans la nuit du 8 au 9 juin, le décida. Il prit son parti, pour ne pas compromettre le maréchal et M. de Malesherbes, impliqués dans l'impression de l'*Émile*. *Non-seulement lui était parfaitement en règle, mais il en avait les preuves les plus authentiques ; preuves dont il s'est défait, pour la tranquillité d'autrui.*

309. A M. LE MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Yverdun*, 15 *juin* 1762.

« Enfin, j'ai mis le pied sur cette terre, etc.

Il annonce son arrivée sur la *terre de justice et de liberté*. C'est ainsi qu'il appelle la Suisse, où Émile fut condamné, et lui insulté, lapidé, puis chassé.

310. A MAD. LA MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Yverdun*, 17 *juin* 1762.

« Vous l'avez voulu, Madame la Maréchale, me voilà donc, etc.

Il lui rend compte de son voyage, lui envoie une lettre pour le P. de Conti, et lui demande des nouvelles de Thérèse. Cette lettre fait bien évidemment voir qu'en se dérobant au décret de prise de corps, il céda à des considérations qui lui étaient étrangères, et sans lesquelles il eût affronté le danger.

311. A M. LE P. DE CONTI. *Yverdun*, 17 *juin* 1762.

« Je dois à V. A. S. ma vie, etc.

Il le remercie de ses bontés et de l'intérêt qu'il prend à lui. Incluse dans la précédente.

312. A M. LE MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Yverdun*, 17 *juin* 1762.

« Je vous écrivis de Dôle, etc.

Avant de prendre un parti sur sa retraite, il voudrait connaître les intentions de *Thérèse*.

313. A MADEMOIS. LE VASSEUR. *Yverdun*, 17 *juin* 1762.

« Ma chère enfant, vous apprendrez avec. etc.

Il attend sa décision pour se fixer; arrangements à prendre pour ses effets. Il l'exhorte à se réconcilier avec ceux avec lesquels elle était brouillée.

314. A M. MOULTOU. *Yverdun*, 22 *juin* 1762.

« Ce que vous me marquez, cher Moultou, etc.

Son étonnement sur ce qu'il est condamné *sans être ouï*, à Genève. Il le gronde de son zèle. Il est touché de l'amitié et du soin de son hôte, M. Daniel.

315. A M. DE GINGINS, *de Moiry*. *Yverdun*, 22 *juin* 1762.

« Vous verrez, par la lettre ci-jointe, etc.

Il lui annonce qu'il vient d'être condamné à Genève; qu'il se rendra dans cette ville, quand il en sera temps, pour se faire juger : il veut savoir s'il peut, malgré cette circonstance, rester dans le territoire de la république de Berne, et s'il y sera vu de bon œil, ne voulant point d'une humiliante pitié.

M. de Gingins étant, à la fois, membre du conseil souverain de cette république, et *seigneur-bailli* à Yverdun, pouvait, plus que tout autre, lui donner des éclaircissements.

316. A M. MOULTOU. *Yverdun*, 24 *juin* 1762.

« Encore un mot, cher Moultou, et nous ne nous, etc.

Il l'exhorte à ne point parler de lui. Il respectera toujours les magistrats.

317. A M. LE MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Yverdun*, 29 *juin* 1762.

« N'ayant plus à Paris d'autre, etc.

Il le prie de lui envoyer quelques exemplaires de l'Émile, et lui en indique les moyens.

318. A MAD. CRAMER DELON. 2 *juillet* 1762.

« Il y a long-temps, Madame, que rien ne, etc.

Il paraît que cette dame lui avait témoigné des inquiétudes. Il répond qu'il ne s'étonne plus de rien.

319. (*Inédite*). A MAD. LA C. DE BOUFFLERS. *Yverdun*, 4 *juillet* 1762.

« Touché de l'intérêt que, etc.

Cette lettre constate l'irrégularité de la procédure du gouvernement de Genève, ou plutôt sa précipitation; car, ayant condamné l'auteur d'Émile sans l'entendre, l'ouvrage sans le lire, et même avant qu'un seul exemplaire eût pénétré dans la ville, il n'y eut point de procédure. Voy. le texte dans les lettres inédites.

320. A M. MOULTOU. 6 *juillet* 1762.

« Je vois bien, cher concitoyen, etc.

Il n'approuve pas les démarches qu'on fait en sa faveur. Il veut se taire : Émile parlera pour lui.

321. A MILORD MARÉCHAL. *Vitam impendere vero.* *Juillet* 1762.

« Un pauvre auteur proscrit, etc.

Chassé de France et du canton de Berne, il s'est réfugié à Motiers-Travers, dépendant du roi de Prusse. Il ne demande point de grâce, parce qu'il n'en a pas besoin. Il lui déclare sa retraite, et l'invite à ordonner de son sort. Cette lettre doit être du 10 juillet.

322. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers*, 11 *juillet* 1762.

« Avant-hier, cher Moultou, etc.

Il lui mande que, la veille, il s'est rendu à Motiers-

Travers, pour prévenir l'ordre de sortir des terres de la république de Berne, sollicité auprès de ce gouvernement par le conseil de Genève, et qu'il attribue aux soins de *Voltaire* et de *Tronchin*. Il consent à ce que Moultou écrive sa défense, mais à condition qu'il le fera sans emportement, sans satire, et *surtout sans éloges*.

323. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers, le* 15 *juillet* 1762.

« Votre dernière lettre m'afflige fort, etc.

Moultou était affecté de ce que Jean-Jacques avait dit dans une précédente lettre : *ne se trouvera-t-il donc pas un ami de la justice ?* Jean-Jacques s'explique et se justifie. *Voltaire* avait dit à madame d'Anville, que Rousseau cédait à une terreur panique, en se réfugiant à Motiers, et que le sénat de Berne ne songeait point à lui. Détails qui prouvent le contraire.

324. A M. DE GINGINS, *de Moiry*. *Motiers*, 21 *juill.* 1762.

« J'use, Monsieur, de la permission que vous m'avez, etc.

Il le remercie de l'intérêt qu'il lui a témoigné, et des consolations qu'il lui a données.

325. A M. **. *Motiers, juillet* 1762.

« J'ai rempli ma mission, etc.

Il a formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire à moins qu'on ne l'y force pour se défendre. Sans cela, il prendrait part à son entreprise. Mais il n'est plus qu'*un être végétatif, une machine ambulante. Il ne lui reste qu'un peu de chaleur pour aimer son ami.*

Il parle, dans cette lettre, de l'*estimable société* dont le correspondant fait partie, et d'une autre lettre écrite de Montmorency : ce qui nous fait présumer qu'il est question de la *Société économique* de Berne (n° 291).

326. A MAD. LA MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Motiers-Travers*, 21 *juillet* 1762.

« Je me hâte de vous apprendre, etc.

Annonce de l'arrivée de Thérèse. Détails sur sa sortie d'Yverdun. Sur l'effet du réquisitoire de M. *Joly de Fleury*.

On voit, par cette lettre, que, dès son séjour à Montmorency, Jean-Jacques avait fait faire des habits d'Arménien. Il ne les porta qu'à Motiers.

327. A M. MOULTOU. *Motiers*, 24 *juillet* 1762.

« La lettre ci-jointe, mon bon ami, etc.

Cette lettre était pour M. *Marcet* : il laisse M. *Moultou* maître de la lui envoyer. Conseils pour le mémoire justificatif que celui-ci veut faire en faveur de Rousseau. Il lui recommande le *réquisitoire*, qu'il croit fabriqué à Montmorency, par deux prêtres déguisés, qui faisaient la gazette ecclésiastique. Il se plaint de M. *Vernes*.

328. A M. MARCET (24 *juillet* 1762). *Vitam impendere vero*.

« Votre lettre, Monsieur, sur l'affaire de, etc.

La lettre précédente donne la date de celle-ci, qui y était incluse (327).

M. Marcet avait fait passer à Rousseau copie d'un mémoire qu'il avait adressé à Genève, au sujet d'un tribunal légal qui devait être formé contre M. *Pictet*. Jean-Jacques, dans sa réponse, expose la doctrine de la Profession de foi, les principes établis dans le Contrat social, la diversité des motifs qui devaient faire agir différemment le Parlement de Paris et le Conseil de Genève, etc.

329. (*Inédite*). A MAD. LA C. DE BOUFFLERS. *Motiers*, 27 *juillet* 1762.

« J'ai enfin le plaisir, Madame, etc.

Détails intéressants sur sa situation; les suites du réquisitoire contre l'Émile, etc. Voy. le texte de cette lettre, et les observations auxquelles elle donne lieu, dans les lettres inédites.

330. A M. MOULTOU. *Motiers*, 3 *août* 1762.

« Je soupçonne, ami, que nos lettres, etc.

Il craint que leurs lettres ne soient ouvertes. Il a reçu l'arrêt du Parlement, avec des notes anonymes, *bien faites* et *de bonne main*. Précaution à prendre pour leur correspondance.

331. A M. MOULTOU. *Motiers*, 10 *août* 1762.

« J'ai reçu hier au soir, etc.

Conseils pour la réfutation de l'arrêt et du réquisitoire. Il doit parler du Parlement avec respect, et de l'avocat-général avec considération. Il faut séparer *le tribunal et l'homme* du libelle, et croire qu'on a adopté sans lire.

332. A MAD. LA MARÉCH. DE LUXEMBOURG. *Motiers-Travers*, 14 *août* 1762.

« Voici, madame la Maréchale, une troisième lettre, etc.

Reproches sur son silence.

333. A MAD. LA COMT. DE BOUFFLERS. *Motiers-Travers*, *août* 1762 (20).

« J'ai reçu dans leur temps, Madame, vos deux, etc.

Il discute avec madame de Boufflers, sur le parti qu'elle lui propose d'aller en Angleterre, et sur les retraites qu'elle lui offre. Il se met beaucoup au-dessous de M. Hume, dont il fait un grand éloge.

Cette lettre, qui fait partie de la *correspondance privée de David Hume*, imprimée en 1820, est datée du 20 août 1762. La comtesse en avait fait le sacrifice à

l'historien, dont elle devait flatter l'amour propre. L'adresse est à madame la comtesse de Boufflers, rue Notre-Dame de Nazareth, proche le Temple, à Paris.

334. A MILORD MARÉCHAL. *Motiers-Travers, août 1762.*

« Il est bien juste que je vous doive, etc.

Il le remercie de la protection que lui accorde Frédéric. Il s'engage à respecter dans ses écrits et sa conduite, comme il l'a toujours fait, les lois, le prince, etc. *Il estime peu de rois et n'aime pas le gouvernement monarchique; mais il a suivi la règle des Bohémiens, qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent.* Il s'est promis de ne plus écrire, mais *ce n'est qu'à lui* qu'il a fait cette promesse.

335. A MAD. LA TOUR. *Motiers-Travers, le 20 août 1762.*

« J'ai reçu, Madame, vos trois lettres, etc.

Quoiqu'elle *ne sache que gronder avec lui*, il recevra toujours ses lettres avec plaisir.

336. A M. DE MONTMOLLIN. *Motiers, 24 août 1762.*

« Le respect que je vous porte, etc.

Il lui fait sa profession de foi, et désire remplir les devoirs de sa religion.

337. A M. JACOB VERNET. *Motiers-Travers, 31 août 1762.*

« Je crois, Monsieur, devoir vous, etc.

Il lui envoie une lettre anonyme, dans laquelle on montre le projet de les brouiller tous les deux. Apprenant qu'il a l'intention de réfuter son ouvrage, il lui demande des exemplaires de sa réfutation, quand elle sera publiée, pour la distribuer. Il annonce que M. de Montmollin l'a invité à s'approcher de la sainte table; ce qu'il a fait le dimanche précédent.

338. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers, 1er sept. 1762.*

« J'ai reçu, dans son temps, mon ami, votre, etc.

Affluence d'espions, de lettres anonymes; il est per-

suadé que Voltaire et Tronchin méditent quelque chose contre lui.

339. (*Inédite.*) A M. Théodore Rousseau. *Motiers*, 11 *septembre* 1762.

« Quelque plaisir, mon très-cher cousin, etc.

Il s'excuse de son silence, et remercie sa famille de la démarche qu'elle a faite en sa faveur. Voy. cette lettre parmi les lettres inédites.

340. A M. Pictet. *Motiers*, 23 *septembre* 1762.

« Je suis touché, Monsieur, de votre lettre, etc.

Il le remercie de son intérêt; ne sait point encore le parti qu'il prendra relativement aux persécutions dont il est l'objet, et qui n'ont pas cessé. Il déduit les motifs pour lesquels il ne se retirera point à Genève, comme il l'y invite.

341. Au Roi de Prusse. *Septembre* 1762.

« J'ai dit beaucoup de mal de vous, etc.

Il est venu chercher un asile dans ses États, et se mettre librement en son pouvoir. Cet éloge est de ceux dont Frédéric est digne.

342. A mad. La Tour. *Motiers*, 26 *septembre* 1762.

« Je suis encore prêt à me fâcher, etc.

Madame La Tour s'avisait de craindre que ses lettres ne le tourmentassent. Comme il ne sait pas haïr, il paie en mépris la haine des autres. On peut ne pas aimer ses livres, mais celui qui ne l'*aime pas à cause de ses livres*, est un fripon. Il se plaint de ce que M. *Duterreaux a promené dans Motiers* le mandement de l'archevêque de Paris, que son frère (M. *Duterreaux*) lui avait envoyé de cette capitale, pour le remettre à Rousseau.

343. A mad. La Tour. *Motiers*, 5 *octobre* 1762.

« J'ai reçu, dans leur temps, Madame, la lettre que, etc.

Accablé de lettres, de mémoires, de vers, de louanges;

excédé de son exigeance, il lui demande en grâce de finir leur commerce.

344 (*Inédite.*) A MAD. DE BOUFFLERS. *Motiers*, 7 *oct.* 1762.

« J'espère, Madame, avoir gardé, etc.

Il est question du voyage en Angleterre long-temps avant qu'il eut lieu. Voyez les lettres inédites.

345. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers*, 8 *octobre* 1762.

« J'ai eu le plaisir, cher Moultou, d'avoir ici, etc.

Il a eu pendant huit jours *Roustan* et ses deux amis. M. Vernet lui a enfin répondu, mais c'est pour lui demander une rétractation authentique.

346. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers*, 21 *oct.* 1762.

« J'ai eu l'ami de Luc, comme, etc.

Il a reçu et soigné l'ami *de Luc*, le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. Il lui a promis de lire deux livres de sa composition; mais quelle tâche! Réfutation du *Contrat social* par son ami Roustan.

346 *bis.* (*Inéd.*) A M. MOUCHON, 24 *août* 1762.

« Bien obligé, très-cher cousin, etc.

Voyez les lettres inédites.

347. A M. DE MALESHERBES. *Motiers-Travers*, 26 *octobre* 1762.

« Permettez, Monsieur, qu'un homme tant de fois, etc.

Il le prie de lui envoyer copie des *quatre lettres* qu'il lui a écrites sur son caractère.

348. A MADAME ..... 30 *octobre* 1762.

« En m'annonçant, Madame, dans votre, etc.

Cette lettre, terminée par l'extrait d'un dialogue entre Voltaire et un ouvrier, est relative à la communion de Rousseau, blâmée par la correspondante. Il explique la raison pour laquelle il écrivit à M. de Montmollin.

349. Au Roi de Prusse. *Du 30 octobre 1762.*

« Vous êtes mon protecteur, etc.

Il refuse les secours en denrées que Frédéric lui faisait offrir. Incluse dans la suivante.

Il existe, de cette lettre, plusieurs versions, dont les différences sont rapportées par M. Petitain, Corresp., t. 18, p. 188, édit. de Lefebvre.

350. A Milord Maréchal. *Motiers, 1er novembre 1762.*

« Je sens bien, milord, le prix, etc.

Raisons pour lesquelles il refuse les secours du roi de Prusse.

351. A M. de Malesherbes. *Motiers, 11 novembre 1762.*

« Je serais, Monsieur, bien mortifié que, etc.

Dans plusieurs éditions, cette lettre est datée de *Paris.* Avec un peu d'attention, on aurait d'autant moins commis cette erreur, que la lettre qui précède et celle qui suit, sont, l'une du 1er et l'autre du 13 novembre, et toutes deux datées de Motiers.

Dans celle-ci, Rousseau lui parle de botanique, et veut lui former un herbier.

352. A Milord Maréchal. *Novembre 1762.*

« Non, milord, je ne suis ni, etc.

Il lui parle de plusieurs châteaux en Espagne qu'ils avaient faits ensemble; de madame de *Boufflers*, qui ne doit pas être leur intermédiaire; d'une proposition faite par Catherine à d'Alembert, pour élever son fils; *il n'en ferait qu'un arlequin* (les détails peu connus que nous donnerons à l'article d'Alembert, d'après madame du Deffand, etc., prouveront la justesse du mot de Jean-Jacques). Embarrassé sur la formule qu'il doit adopter dans ses lettres, il est tenté de prendre celle du bon *Ibrahim.* C'était un esclave turc de Milord. Il termi-

nait ses lettres à son maître par ces mots : « *Je suis plus votre ami que jamais*, *Ibrahim*.

353. A M. Moultou. 13 *novembre* 1762.

« Vous ne saurez jamais ce que, etc.

Son silence l'a fait souffrir ; sa lettre lui a rendu la vie. On s'est beaucoup trop occupé de la publicité de la lettre qu'il avait écrite à M. de Montmollin pour la communion.

354. A M. Moultou. *Motiers-Travers*, *le* 15 *nov.* 1762.

« Je reçois, à l'instant, cher ami, une lettre, etc.

On demandait à M. de Montmollin, copie de la lettre du 24 août précédent, relative à la communion. Jean-Jacques l'a prié de lui faire connaître son intention à ce sujet.

355. A mad. La Tour. *Motiers*, 21 *novembre* 1762.

« *Tu m' aduli*, *ma tu mi piaci*. Il faut se rendre, etc.

Il est pris de nouveau dans les chaînes pesantes qu'elle lui donne si légèrement.

356. A M. Moultou. *Motiers*, 25 *novembre* 1762.

« Je m'étais attendu, etc.

Il n'est pas surpris de la conduite des Génevois envers lui. Il ne peut corriger son ouvrage, parce qu'il est question de lui, *et l'on ne sait jamais parler de soi comme il faut*. Il lui conseille de lire, avant de le publier, les *Lettres Persannes*, *lecture excellente à tout jeune homme qui écrit pour la première fois*. L'*Émile* est, à Londres, à la seconde édition.

357. A M. de Montmollin. *Novembre* 1762.

« Quand je me suis réuni, Monsieur, etc.

Nouvelles explications sur sa doctrine et sa conduite. Il renouvelle l'intention positive de vivre et mourir dans la communion de l'église chrétienne réformée.

358. A M. **. *Novembre* 1762.

« En parlant, Monsieur, dans votre gazette du 23 juin, d'un » papier appelé *réquisitoire*, etc.

Il le prie de lire Émile, dont il a parlé (sans l'avoir lu) dans sa gazette.

359. A M. Loiseau de Mauléon, pour lui recommander M. Le Beuf de Valpahon. (*Novembre.*)

« Voici, mon cher Mauléon, du travail, etc.

Il le prie de plaider la cause de deux amants persécutés par un père vindicatif et dénaturé.

360. A mademois. d'Ivernois, *fille de M. le procureur-général de Neuchâtel. Novembre* 1762.

« Le voilà, Mademoiselle, ce beau présent de noce, etc.

C'était le premier lacet qu'il eût fait. Tout le monde connaît cette lettre charmante.

361. A mad. la C. de Boufflers. *Motiers*, 26 *nov.* 1762.

« Je reçois à l'instant, Madame, la lettre dont, etc.

Il veut bien être *conseillé*, mais non *gouverné* par ses amis; et madame de Boufflers l'impatiente en blâmant toujours tout ce qu'il fait.

362. A M. ...., curé d'Ambérier en Bugey. *Motiers-Travers*, 30 *novembre* 1762.

« Je n'aurais pas tardé si long-temps, etc.

Ce curé avait protégé Thérèse contre deux étourdis qui l'insultèrent dans sa route de Paris à Dijon, au mois de juillet 1762.

363. A madame La Tour. *Motiers*, 18 *décembre* 1762.

« Pour le coup, Madame, vous auriez été, etc.

Madame *La Tour*, qui voit que le mystère fixe l'attention de Rousseau, lui parlait d'un *homme au gros poireau* qui le louait publiquement; elle ne le nomme pas. Jean-Jacques tâche de le deviner, et ne se souvient que du marquis de *Croix-Mart* à qui l'on peut appliquer ce

qu'elle dit de cet inconnu. Madame *La Tour* ne s'étant pas encore fait voir, Rousseau la prie de lui dire comment elle s'habille, afin que son imagination se fixe sur quelque chose.

Madame de La Tour, dans sa réponse du 13 janvier 1763, fait son portrait. « Elle avait le visage d'un ovale » parfait; les cheveux fort bruns et très-avantageusement » placés; les sourcils noirs et bien arqués; les » yeux à fleur de tête, grands et d'un bleu foncé.... Sa » physionomie annonçait plus de contentement que de » gaieté, plus de bonté que de douceur, plus de vivacité » que de malice, et plus d'âme que d'esprit ».

364. A M. Moultou. *Motiers-Travers*, 19 *déc.* 1762.

« Mon cher ami, j'ai été assez mal, etc.

Il a été malade; il se détache de Genève. M. Moultou ne doit communiquer à personne l'intention qu'il a de quitter le corps des avocats, de peur d'être prévenu. On en trouverait l'occasion dans l'ouvrage qu'il compte publier pour le défendre. *Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes.*

365. A M. D. L. C. *Sans date.*

« Il faut, Monsieur, que vous ayez une grande, etc.

M. D. L. C. (dont le nom est resté inconnu) avait écrit une longue lettre à Rousseau avec une pièce de vers pleine d'images licencieuses. Il prétendait avoir défendu Jean-Jacques, mais il le connaissait bien peu, puisqu'il croyait le flatter en lui soumettant une composition d'où résultait la *plus pernicieuse morale.*

Cette lettre, sans date, est classée dans les précédentes éditions, entre celle écrite de Bâle par Jean-Jacques, le 30 octobre 1765, et celle qu'il écrivit de Strasbourg le 4 novembre, ce qui ferait supposer que Rousseau se

serait occupé du soin de répondre à M. D. L. C., pendant sa route. Or, c'est, dit-il, le *plus détestable voyage qu'il ait fait*. Nous croyons moins blesser la vraisemblance, en supposant cette lettre écrite en 1763.

366. A MADAME LA TOUR. *Motiers, le 4 janvier* 1763.

« Je reçus, Madame, le 28 du mois dernier, etc.

Madame *La Tour* ne se lassant pas d'exiger de l'exactitude de la part de Rousseau, celui-ci ne se rebute pas encore et lui répète les motifs pour lesquels cette exactitude ne peut avoir lieu.

367. A M. DUMOULIN, procureur fiscal de S. A. S. le prince de Conti. *Motiers-Travers, 16 janvier* 1763.

« J'apprends, Monsieur, avec, etc.

Il partage ses regrets sur la perte de son oncle, M. Mathas; lui recommande de ne pas souffrir qu'on taille les deux arbres qu'il a plantés. Sa demeure est près d'un village catholique où Thérèse va pour remplir ses devoirs, dans *la voiture du pasteur*. (M. de Montmollin.)

368. (*Inédite.*) A Mlle DUCHESNE. *Motiers, 16 janv.* 1763.

« Non, Mademoiselle, on n'oublie, etc.

Voy. lettres inédites à la suite de la Correspondance.

369. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Motiers, 20 janvier* 1763.

« Vous voulez, monsieur le maréchal, que je vous décrive, etc

Jean-Jacques envoie la description du pays qu'il habite au maréchal de Luxembourg, qui la lui avait demandée. Idée du comté de Neuchâtel et de la Suisse entière. « Les Suisses, pour avoir de l'argent, se sont » mis en commerce eux-mêmes, et se sont vendus en » détail aux puissances ». Il considère ce fait comme la principale cause du luxe et de la corruption qui s'in-

troduit en Suisse où il a vu, *sous les sapins*, *tous les pompons du Palais-Royal*. Description piquante des mœurs suisses.

370. A MADAME LA TOUR. *Motiers*, 27 *janvier* 1763.

« Je reçois presque en même temps, Madame, vos étrennes, etc.

Il la remercie de lui avoir envoyé son portrait; il se passionnerait presque pour elle, s'il ne sentait le ridicule auquel s'expose un *barbon amoureux*. Madame La Tour est une coquette qui ne veut pas se montrer, sachant que l'imagination de Jean-Jacques sera plus libérale envers elle que n'a pu l'être la nature.

371. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Motiers*, 28 *janv.* 1763.

« Il faut, monsieur le Maréchal, avoir du courage, etc.

Description particulière du Val-de-Travers. Jean-Jacques ne doute pas que ce vallon n'ait été sous l'eau.

372. A M. MOULTOU. *Motiers*, 28 *janvier* 1763.

« Je suis en souci, etc.

Inquiétudes sur ses lettres qui sont décachetées. Projet d'écrire ses mémoires. Il voudrait passer deux ou trois mois avec Moultou, pour se concerter sur l'exécution de ce projet. Néaulme et Formey *mutilent son Émile*. V. l'art. *Formey* et la notice d'*Émile*.

373. A M. PETIT-PIERRE, procureur à Neuchâtel. *Motiers*, *le* . . . . . . 1763.

« Je n'ai point, Monsieur, de satisfaction, etc.

Il aime mieux lire la Bible que le fatras des commentateurs, pour trouver les preuves du christianisme *qui n'est*, dit-il, *que la religion naturelle mieux expliquée*.

374. A M. MOULTOU. *Motiers*, 17 *février* 1763.

« Je me suis hâté de brûler, etc.

Moultou lui conseillait de faire, auprès du consistoire,

des démarches qu'il regarde comme humiliantes. *Tolérant par principe, il tolère tout hors l'intolérance, et toute inquisition lui est odieuse.*

375. A M. David Hume. *Motiers-Travers*, 19 *fév.* 1763.

« Je n'ai reçu qu'ici, Monsieur, et depuis peu, etc.

Il regrette de n'avoir pas choisi l'Angleterre pour se retirer, et souhaite de pouvoir, un jour, être près de lui. Jean-Jacques se crée un *David Hume* imaginaire; il lui suppose de *grandes vues* et du *génie*; il le croit *sublime*. Lisez, à l'art. *Hume*, le correctif de son compatriote et son ami Walpole; et, dans la 2[e] partie de ce volume, la querelle de David et de Jean-Jacques (p. 116 à 156).

376. A madame La Tour. *Motiers*, *le* 20 *fév.* 1763.

« Vous trouverez ci-joint, Madame, une preuve, etc.

Rousseau lui fait passer des renseignements sur une terre qui est dans le voisinage, et que madame *La Tour* désirait d'acheter à cause de ce voisinage. La femme dont il parle est madame d'Houdetot, qui fut sa *dernière passion et la plus violente.*

377. A M. Moultou. *Motiers*, 26 *février* 1763.

« Je n'ai point trouvé, cher Moultou, etc.

Il a de l'humeur des conseils qu'on lui donne, des tracasseries de Genève, et ne demande que le repos et la paix. Il a *barbouillé une espèce de réponse à l'archevêque de Paris*, que, dans un moment d'impatience, il a fait passer à *Rey*, qui n'a pas voulu la lui rendre. Il se repent de la lui avoir envoyée, parce qu'il *n'est pas permis de s'échauffer en parlant de soi.*

378. A M. Deluc. *Motiers*, *le* 26 *février* 1763.

« Je n'ai point, mon cher ami, de déclaration, etc.

Il ne peut ni ne veut faire d'excuses au consistoire de Genève, parce qu'on a commencé par le juger sans l'en-

tendre, parce qu'il est *infâme* et *ridicule* que *ce soit à l'offensé de faire satisfaction à l'offenseur.*

379. A M. Beau-Chateau. *Motiers*, 26 *février* 1763.

« Je ne sais, mon cher Beau-Château, comment, etc.

Il n'a voulu, en écrivant, que se faire aimer des bons et haïr des méchants : il croit y être parvenu. Beaucoup de gens de bien trouvent ses livres mal faits, et ne sont pas de son avis ; mais il n'y en a *pas un qui ne l'aime à cause de ses livres.*.

380. A M. **. *Motiers*, 1763.

« Il est, dites-vous, très-cher ami, etc.

Refus d'aller à Genève, de faire des réparations, parce qu'il est l'offensé.—La question n'est pas de savoir s'il est athée ou païen, mais si les lois ont été violées à son égard.

381. A M. M**. *Motiers*, 1er *mars* 1763.

« J'ai lu, Monsieur, avec un vrai plaisir, etc.

C'est à M. *Marcel*, sous-directeur des plaisirs et maître de danse de la cour de Saxe-Gotha, que cette lettre est adressée, en réponse à une brochure de ce danseur contre Jean-Jacques, qui s'était moqué dans *Émile*, de l'importante gravité avec laquelle M. Marcel père professait la danse. Cette lettre est un persiflage piquant.

382. A M. de **. *Motiers*, *le* 6 *mars* 1763.

« J'ai eu, Monsieur, l'imprudence de lire, etc.

Il s'accuse d'avoir lu et réfuté le mandement de l'archevêque de Paris.

383. A M. Keit. *Motiers*, 17 *mars* 1763.

« Si jeune et déjà marié ! etc.

Conseils sages et touchants donnés à des époux très-jeunes qui sont perdus s'ils ne sont qu'amants, et qui doivent être amis, de bonne heure, pour l'être toujours. Il invite M. *Keit* à différer de publier les *Annales de la Société Helvétique*, et voit avec chagrin la maladie

universelle qui gagne la jeunesse Suisse; c'est la manie de se faire imprimer.

384. A M. D. R. *Motiers, mars* 1763.

« Je ne trouve pas, très bon papa, etc.

C'est à M. *Daniel Roguin* que cette lettre est écrite. Raisons pour lesquelles il refuse de lui donner son portrait.

385. A MILORD MARÉCHAL. 21 *mars* 1763.

« Il y a dans votre lettre du 19, etc.

Position de Frédéric : ce qui lui reste à faire. Voltaire semble disposé à se réconcilier avec Rousseau, qui dit à ce sujet, *Dolis instructus et arte pelasgâ.*

386. A M. MOULTOU. *Motiers*, 21 *mars* 1763.

« Voilà, cher Moultou, puisque vous le voulez, etc.

Il envoie des exemplaires de sa lettre à M. de *Beaumont.* Il répondra aux avances de Voltaire, s'il lui en fait, mais lui n'en fait point, parce qu'il est l'offensé. Il sait que Voltaire change de ton selon les gens à qui il a affaire.

387. A M. J. BURNAND. *Motiers*, 21 *mars* 1763.

« La réponse à votre objection, etc.

M. Burnand reprochait à Rousseau d'avoir publié la *profession de foi du Vicaire Savoyard* contre le précepte de ce vicaire, qui défend *d'alarmer la foi des simples par des difficultés qui les inquiètent sans les éclairer.*

Rousseau le renvoie au livre même dans lequel il trouvera l'objection résolue. Il n'a point écrit pour les jeunes gens, mais pour ceux qui les conduisent : enfin il n'a pas le talent de parler aux gens à qui il faut tout dire.

388. A MADAME DE **. 27 *mars* 1763.

« Que votre lettre, Madame, m'a donné, etc.

Il est question d'une femme mariée contre sa volonté et malheureuse. Il ne la nomme point; mais ce qu'il en

dit fait songer à madame de Chenonceaux avec qui il était lié depuis treize ans. — Éloge de milord Maréchal. Motifs qui ont fait répondre Jean-Jacques à l'archevêque de Paris.

389. A M. J. Burnand. *Motiers*, 28 *mars* 1763.

« Solution de l'objection, etc.

En lui disant qu'il craint les désœuvrés qui lui font perdre son temps, il l'invite assez à ne plus lui écrire.

390. A M. de Montmollin. *Motiers*, 28 *mars* 1763.

« Voici, Monsieur, un écrit devenu, etc.

Il lui envoie la lettre à M. *de Beaumont*, et prétend ménager ses agresseurs, à cause de M. *de Montmollin*.

391. A M. Moultou. *Motiers-Travers*, 2 *avril* 1763.

« Ce n'était pas, cher ami, que je, etc.

Il lui enverra d'autres exemplaires de la *lettre à M. de Beaumont*. Il ne veut pas qu'on la fasse lire à *Vernet*, qui est un fourbe. Il projette de *se délivrer dans six mois du titre de citoyen de Genève*. Il exhorte M. Moultou à quitter le collet qui l'avilit, *l'état d'homme d'église ne pouvant plus convenir à un homme de bien ni à un croyant; les marchands de religion n'en sauraient avoir*.

392. A M. de la Porte. *Motiers*, 4 *avril* 1763.

« Vous pouvez savoir, Monsieur, que je n'ai, etc.

En cédant ses manuscrits il s'est toujours réservé le droit de recueillir le tout et de le publier quand il le voudrait. Il se plaint des éditions fautives qu'on a faites de ses ouvrages, et remercie M. de la Porte de vouloir bien présider à une nouvelle; ce qui lui fait différer celle que lui-même voulait faire. Il l'avertit que le *petit Prophète* n'est pas de lui.

393. A M. J. Burnand. *Motiers*, 4 *avril* 1763.

« Je suis très-content, Monsieur, de votre, etc.

Il lui témoigne des regrets de lui avoir répondu avec sécheresse; mais il est accablé de demandes faites pour lui tendre des piéges.

394. A mad. La Tour. 7 *avril* 1763.

« Je suis d'autant plus en peine, etc.

Inquiétudes sur le silence qu'elle garde et qui n'était probablement qu'une ruse pour le faire écrire.

395. A M. Watelet. *Motiers*, 1763.

« Vous me traitez en auteur, etc.

Il lui rend encens pour encens, et souhaite que son opéra ait du succès.

396. A M. Moultou. *Motiers, ce samedi*, 16 *avril* 1763.

« Voici, cher Moultou, puisque vous le voulez, etc.

Il lui envoie les deux derniers exemplaires de la lettre à M. de Beaumont. Le bon homme *Deluc* s'est fait l'application d'un passage qui ne le concernait pas, étant tombé dans un piége inévitable : *c'est de croire tout le monde sans cesse occupé de nous en bien ou en mal, tandis que souvent on n'y pense guères.* — On lui envoie de tous côtés des lettres d'injures, de réprimandes ; il a pour dix louis de ports de lettres de cette espèce. — Pour mettre fin à la fureur des Génevois, il le prie de lui envoyer le nom et l'adresse du premier syndic : *cela presse.* C'est probablement pour abdiquer le titre de citoyen.

397. A M. le Mar. de Luxembourg. *Motiers-Travers*, *le* 23 *avril* 1763.

« Pardonnez-moi, Monsieur le Maréchal, une nouvelle, etc.

Il lui fait part des menaces qu'on lui fait, des craintes qu'on lui inspire, et lui demande ses avis.

398. A M. Moultou. *Motiers*, 7 *mai* 1763.

« Pour Dieu, cher ami, ne laissez point, etc.

Regrets sur le départ de milord Maréchal.

399. A M. Favre, premier syndic de la république de Genève. *Motiers-Travers*, 12 *mai* 1763.

« Revenu du long étonnement, etc.

Il abdique à perpétuité *son droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et république de Genève.*

400. A mad. La Tour. *Motiers*, 14 *mai* 1763.

« Vous avez des peines, Madame, qui, etc.

Toujours il répond aux reproches qu'elle lui fait sur son inexactitude. Il mettra ses lettres en ordre, recevra avec joie son portrait, etc. Jean-Jacques a dit quelque part que le mystère l'inquiétait, et tenait son attention éveillée : c'est ce qui explique sa constance dans son commerce avec madame La Tour.

401. A M. Marc Chappuis. *Motiers*, 21 *mai* 1763.

« Vous verrez, Monsieur, je le présume, etc.

Il lui parle de l'abdication qu'il a faite. V. n° 399.

402. A M. Marc Chappuis. *Motiers*, 26 *mai* 1763.

« Je vois, Monsieur, par la lettre dont, etc.

Il lui explique les motifs pour lesquels il a renoncé au titre de citoyen de Genève, le droit qu'il avait de l'abdiquer. Il lui reproche sa dureté.

403. A M. Moultou. *Motiers*, 4 *juin* 1763.

« J'ai si peu de bons moments, etc.

Il est question d'un livre de M. *G...*, qui court après l'esprit. L'ouvrage et l'auteur ne sont pas indiqués. Il est surpris du jugement de M. de Monclar, qui crie au paradoxe comme *tous les petits littérateurs*. « Si ses principes sont vrais, tout est vrai : s'ils sont faux, tout est faux, car il n'a tiré que des conséquences rigoureuses et nécessaires ».

404. (*Inédite.*) A M. THÉODORE ROUSSEAU. *Motiers*, 5 *juin* 1763.

« Je vous aurais envoyé, etc.

Blâmé par sa famille d'avoir abdiqué le titre de citoyen, il en dit les motifs. V. lettres inédites à la suite la Correspondance.

405. A M. A. A. *Motiers*, 5 *juin* 1763.

« Voici, Monsieur, la petite réponse, etc.

Il lui envoie des explications sur quelques passages de la lettre à l'archevêque de Paris.

406. A MAD. LA TOUR. *Motiers*, 17 *janvier* 1763.

« Quel silence! quel temps j'ai choisi, etc.

Il se gronde de ne lui avoir pas écrit depuis six semaines. Il souhaite qu'au lieu de demeurer près du Palais-Royal, elle allât un jour habiter la ville d'*Aberdéen*. C'est une ville maritime de l'Ecosse septentrionale. Il pensait à milord Maréchal et n'était pas éloigné de l'aller rejoindre.

407. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers, ce lundi* 27 *juin* 1763.

« Je suis en peine de vous, mon cher Moultou, etc.

Inquiétudes sur son silence et sur une copie de sa lettre à M. Chappuis, qui s'est répandue à Genève.

408. A M. MOULTOU. *Motiers-Travers, ce* 7 *juillet* 1763.

« Votre avis est honnête et sage, etc.

Il refuse de se justifier vis-à-vis des Génevois, et déclare qu'il a défendu expressément à son cousin *Rousseau*, à son ami *Deluc de prendre son parti*.

409. A M. DELUC. *Motiers*, 7 *juillet* 1763.

« Je crains, mon cher ami, que votre, etc.

Il regarde toute démarche en sa faveur comme inutile et dangereuse. La famille qu'il indique comme rusée et jouissant d'un grand crédit est celle de *Tronchin*. Il dé-

clare qu'il ne reprendra jamais le titre de citoyen de Genève.

410. A M. DE GAUFFECOURT. *Motiers*, 7 *juillet* 1763.

« J'apprends, cher papa, que vous êtes, etc.

Regrets qu'il éprouve de ne pouvoir aller l'embrasser à Genève.

411. A M. USTERY, professeur à Zurich. Sur un chapitre du *Contrat social*. *Motiers*, 15 *juillet* 1763.

« Quelque excédé que je sois, etc.

Il lui explique le huitième chapitre du dernier livre du *Contrat social*. — Il n'y a que les grandes passions qui fassent faire de grandes choses. —

412. A SON COUSIN (M. ROUSSEAU). *Juillet* 1763.

« Une absence de quelques jours m'a, etc.

Il le conjure de ne pas donner suite aux représentations qui ont été faites à son sujet : il pourrait naître de cette démarche des semences de discorde, auxquelles il serait désespéré d'avoir donné lieu. V. n° 404.

413. A M. DUCLOS. *Motiers*, 30 *juillet* 1763.

« Bien arrivé, mon cher philosophe, etc.

Détail des circonstances qui l'ont déterminé à abdiquer son droit de cité et de bourgeoisie. — Erreur dans laquelle il est sur les Anglais et dont Hume le fera revenir.

414. A M. DUCLOS. *Motiers*, 1er *août* 1763.

« Depuis ma lettre écrite, etc.

Dégoûté de la vie, il paraît décidé à se l'ôter et prétend être dans l'exception marquée par milord *Edouard*. Il lui recommande mademoiselle Le Vasseur. Cette lettre prouve que Jean-Jacques a eu le projet d'abréger ses jours, après avoir sérieusement examiné s'il en avait le

droit; et vient, ainsi que la suivante, à l'appui de l'opinion que nous avons exprimée à la fin de la Ire partie.

415. A M. Martinet. *Chez lui, sans date.* (1er *août* 1763.)

« Vous ne m'aimez point, Monsieur, je le sais, etc.

Cette lettre est écrite en même temps que la précédente dont elle est une suite. *Il part*, dit-il, *pour la patrie des âmes justes*, etc. Il donne la plus grande preuve d'estime à M. Martinet, en le rendant dépositaire de son testament. Il lui recommande Thérèse.

416. A M. Moultou. *Motiers, lundi* 1er *août* 1763.

« Je vous remercie, mon cher Moultou, du livre de, etc.

Il a reçu le livre de M. *Vernes*, et n'y répondra point parce qu'il ne répond qu'aux gens qu'il estime... Critique du livre de l'*esprit* dont le principe fondamental est que *juger est sentir.* — En proie à de vives souffrances il croit qu'il lui est permis de mourir.

417. A mad. La Tour. 21 *août* 1763.

« J'ai reconnu, très-bonne Marianne, etc.

Il lui fait part des douleurs qu'il ressent et qui ne lui laissent pas de relâche.

418. A M. d'Ivernois. *Motiers*, 22 *août* 1763.

« Recevez, Monsieur, mes remercîments des, etc.

Il le remercie de lui avoir donné des nouvelles sur la situation des esprits à Genève.

419. A M. **. *Motiers-Travers*, 25 *août* 1763.

« Vos bontés, Monsieur, pour ma gouvernante, etc.

Cette lettre est adressée au curé d'Ambérier à qui il avait écrit le 30 novembre 1762. Se croyant près de sa fin, il lui demande s'il ne pourrait pas chercher un asile pour Thérèse... Le curé fit courir ces lettres. Voy. les numéros 362 et 442.

420. A M. **. *Motiers-Travers*, 11 *septembre* 1763.

« Je ne sais, Monsieur, si vous vous, etc.

On a cru cette lettre adressée à l'auteur de l'ami des hommes, parce que Jean-Jacques prie celui à qui il écrit de révoquer une lettre de cachet. Mais en 1763 Mirabeau n'avait que quatorze ans. Il serait possible qu'il y eût erreur dans la date. Nous n'avons pu nous procurer assez de données pour rien dire de positif.

421. A M. G..., Lieutenant-Colonel. *Septembre* 1763.

« Je crois, Monsieur, que je serais fort aise, etc.

Ce lieutenant-colonel voulait faire connaissance avec Rousseau, qui repousse ses avances.

422. A M. LE PRINCE LOUIS-EUGÈNE DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 29 *septembre* 1763.

« Vous me faites, monsieur le Duc, bien plus, etc.

Il entrera avec plaisir en discussion avec ce prince.

423. A MADAME LA TOUR. *Motiers*, 2 *oct.* 1763.

Vous n'avez pu, chère Marianne, etc.

Encore des détails sur l'inexactitude. Il attend son portrait.

424. A MADAME LA TOUR. *Le* 16 *octobre* 1763.

« Le voilà donc enfin ce, etc.

C'est le portrait de madame *La Tour* qu'il venait de recevoir : ce portrait *si justement désiré*. C'est tout ce qu'il en dit. Il le renverra dans huit jours.

425. A M. LE P. L. E. DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 17 *octobre* 1763.

« J'attendais, M. le duc, pour, etc.

Marche qu'il compte tenir dans sa correspondance. Il répondra aux questions de S. A.; mais il ne peut promettre une rigoureuse exactitude.

426. A M. REGNAULT, à Lyon: *Môtiers*, 21 *oct.* 1763.

« J'ignore, Monsieur, sur quoi, etc.

Refus d'une somme d'argent offerte au nom d'un inconnu. — Jamais il n'accepte de présents.

427. A MADAME LA TOUR. *Motiers*, 23 *oct.* 1763.

« Voilà votre portrait, chère Marianne, etc.

Celui qu'il s'était fait d'elle est différent; mais il aura le plaisir de l'aimer sous deux figures: c'est comme s'il avait deux maîtresses.

428. A MADAME DE LUZE WARNEY. *Motiers*, 2 *nov.* 1763.

« Pour me venger, Madame, de vos présens, etc.

C'étaient des raisins et des biscuits qu'elle lui avait envoyés, mais il la prie de ne pas recommencer.

429. A M. LE P. L. E. DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 10 *novembre* 1763.

« Si j'avais le malheur d'être né prince, etc.

Observations sur ses devoirs comme *prince* et comme *père*. *Il n'y a point d'œil paternel que celui d'un père.* Conseils sur le choix d'une gouvernante à mettre auprès de sa fille. Règles à suivre dans l'éducation. Cette lettre est remarquable, ainsi que toutes celles qu'il écrit au prince: c'est en quelque sorte un supplément à l'*Émile*. Dans ce grand et bel ouvrage il parle en général, et passe à l'application dans les lettres au prince de *Wirtemberg*.

430. A M. L'A. DE**. *Motiers-Travers*, 27 *nov.* 1763.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre obligeante, etc.

Un abbé le consultait pour savoir ce qu'il devait faire, voulant vivre comme gentilhomme, et dédaignant les deux seuls métiers permis à la noblesse, les armes et l'église. Jean-Jacques lui conseille de rester dans celui qu'il a pris et d'en bien remplir les devoirs. Les anciens gentilshommes cultivaient leurs terres, et faisaient du

bien à leurs paysans. Ce n'est pas déroger que d'en faire autant.

431. A MAD. DE B. *Décembre* 1763.

« Je n'ai rien, Madame, à vous dire, etc.

Madame de B.*, dans sa lettre du 10 novembre 1763, disait à Rousseau : « Ignorant votre adresse ; j'ai envoyé à » M. de *Voltaire une lettre bien cachetée* pour vous. Jugez de ma surprise lorsque, le 4 de ce mois, j'ai reçu en » réponse un imprimé qui a pour titre *Sermon des cinquante.* »

Jean-Jacques lui répond qu'il n'a rien reçu, qu'il trouve plaisant qu'elle s'adresse au chef de ses persécuteurs. Du reste il la tranquillise sur ses scrupules religieux. L'infidélité de *Voltaire* justifie assez les plaintes de Jean-Jacques ; l'envoi du *Sermon des cinquante* est à remarquer, parce que c'est la même doctrine que celle du *Vicaire Savoyard.*

432. A M**. *Motiers, décembre* 1763.

« La vérité que j'aime, Monsieur, n'est pas, etc.

Il aime la vérité parce qu'il hait le mensonge. Il est allé jusqu'à la persuasion sans aller jusqu'à la conviction. *Il croit, mais il ne sait pas* et même il ignore si la science qui lui manque lui sera bonne quand il l'aura, et s'il ne faudrait point gémir de l'avoir trouvée. Voilà ce qu'il répond aux inconséquences que M** lui a reprochées. Jean-Jacques trouve de la justesse et de la raison dans la manière d'écrire de ce critique, qui apparemment le consultait sur un ouvrage de sa composition. Il pense qu'avant de publier un livre, il faut comparer le bien et le mal qu'il peut faire et les usages avec les abus. — *Jamais livre n'a donné tant de plaisir que de chagrins à son auteur.* Il l'exhorte à ne pas écrire en homme qui se repent amèrement d'avoir écrit.

433. A M. DE CONZIÉ. *Motiers*, 7 *décembre* 1763.

« Je voudrais, mon cher comte, etc.

V. lettres inédites à la suite de la Correspondance.

434. A M...... *Décembre* 1763.

« Il faut vous faire réponse, Monsieur, puisque, etc.

Il ne veut point faire de nouveaux amis. Il peint sa situation qui exige du repos, etc.

435. A. M. LE P. L. E. DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 15 *décembre* 1763.

« Vous m'avez tiré, monsieur le duc, d'une, etc.

Le prince voulant élever lui-même son enfant, Rousseau l'en félicite. Cette lettre est la suite de celle inscrite sous le n° 429.

436. A M. **. *Motiers-Travers*, 15 *décembre* 1763.

« Si je ne me faisais une peine, etc.

Cette lettre est adressée au curé *d'Amberier*. Rousseau le remercie de ce qu'il a accueilli sa proposition. V. n° 362-419.

437. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 17 *décembre* 1763.

« Je reçois à l'instant, Monsieur, une lettre de votre compagnon, etc.

Plaisanterie sur la querelle entre le mari et la femme qui ont eu quatorze enfants.

438. A MADAME LA TOUR. *Motiers*, 25 *décembre* 1763.

« Je ne répondrai, Madame, aux imputations, etc.

Après beaucoup de détails sur les causes de son inexactitude, il lui déclare que désormais il suffira qu'elle exige une prompte réponse pour être sûre de n'en point recevoir du tout.

439. (*Inédite.*) A MADAME DE BOUFFLERS. *Motiers*, 28 *décembre* 1763.

« Votre lettre, Madame, etc.

Voy. lettres inédites à la suite de la Correspondance.

440. A M. L'A. DE**. *Motiers*, 6 *janvier* 1764.

« Quoi, Monsieur, vous avez renvoyé vos, etc.

C'est le même abbé à qui est écrite la lettre n° 430. Cet abbé lui annonce avoir renvoyé ses titres et portraits de famille. *Rousseau* le plaisante. Distinction entre la vertu et la sagesse. La première est la force de faire son devoir dans les occasions difficiles : et la seconde au contraire écarte la difficulté de nos devoirs.

441. A M. LE P. E. L. DE VIRTEMBERG. *Motiers*, *le* 21 *janvier* 1764.

« Je m'attendais bien, monsieur le duc, que la manière, etc

Suite des observations sur l'éducation de son enfant. V. n.os 429 — 435.

442. A MADAME LA MARQ. DE V.... N. *Motiers*, *le* 28 *janvier* 1764.

« Vos regrets sont bien légitimes, etc.

Madame *de Verdelin* venait de perdre son mari, qui était infirme. Il explique les motifs pour lesquels il avait écrit au curé d'Ambérier. (V. n° 419.)

443. A MADEMOISELLE JULIE BONDELI. *Motiers*, 28 *janvier* 1764.

« Vous savez bien, mademoiselle, que les, etc.

Il ne connaît pas les *lettres d'un citoyen de Genève* sur lesquelles elle lui demande son avis. Il lui envoie ce qu'il appelle un *barbouillage*, et qu'il ne désigne pas.

444. A M. D'ESCHERNY. *Motiers*, 2 *février* 1764.

« Je ne suis pas si pressé, monsieur, de juger, etc

Il ne juge point en mal, et ne pense pas qu'il en ait pu dire de lui. Il l'exhorte à demeurer dans sa retraite. M. d'Escherny faisait des démarches pour se lier avec lui. Il dit tout le contraire, dans la relation que nous avons rapportée; et, comme il est bien prouvé que Rousseau n'a jamais fait d'avances pour se lier avec

quelqu'un, nous pensons que M. d'Escherny ne fut point l'objet d'une exception.

445. A MADAME LA TOUR. 5 *février* 1764.

« Je suis fort en peine de vous, etc.

Il se plaint à son tour de son silence. C'est le fondement de leur commerce épistolaire.

446. A M. PANCKOUCKE. *Motiers, le* 12 *février* 1764.

« Je vois avec plaisir, Monsieur, etc.

Il approuve le projet de M. Panckoucke, de s'établir à Paris, projet qu'il regarde comme un moyen presqu'assuré de parvenir à la fortune. Il accepte les livres imprimés par lui, à condition qu'il ne s'obligera point à les lire.

447. A M. PICTET. *Motiers*, 1 *mars* 1764.

« Je suis flatté, Monsieur, que sans un fréquent, etc.

Il n'a pas l'espoir de le connaître personnellement, ayant renoncé à Genève. Ils n'ont plus l'un et l'autre de patrie, puisque la *patrie s'évanouit, quand les relations de l'État à ses membres, changent ou s'anéantissent.*

448. A M. L'A. DE ** *Motiers*, 4 *mars* 1764.

« J'ai parcouru, Monsieur, la longue, etc.

C'est au même abbé que sont adressées les lettres n°s 430, 440. Il voulait entamer une controverse sur la nature de l'âme, et l'existence de Dieu. Définitions de l'amour de l'ordre, de l'amour de soi-même, *seul motif qui fasse agir les hommes.* Ils diffèrent trop d'opinions, pour continuer leur correspondance.

449. A MADAME LA TOUR. *Motiers*, 10 *mars* 1764.

« Quelque mécontente que vous soyez, etc.

C'est encore, à son tour, à se plaindre de son silence

450. A M. LE P. L. E. DE VIRTEMBERG. 11 *mars* 1764.

« Qui, moi, des contes! etc.

Il lui explique, en partie, la nature de ses rapports avec *Voltaire*.

451. A MADAME DE LUZE. *Motiers*, 17 *mars* 1764.

« Il est dit, Madame, que j'aurai, etc.

Il s'excuse de sa négligence dans leur commerce de lettres.

452. A MILORD MARÉCHAL. 25 *mars* 1764.

« Enfin, milord, j'ai reçu, etc.

Regrets amers qu'il éprouve de leur séparation : il voudrait écrire les mémoires de la famille du lord Maréchal.

453. A MILORD MARÉCHAL. 31 *mars* 1764.

« Sur l'acquisition, Milord, que vous, etc.

Loin de mettre de l'amour propre à refuser ses dons pour Thérèse, il en mettrait à les recevoir : mais il a du pain, il faut en donner à ceux qui n'en ont pas. Voy. l'art. *Keith*, *d'Alembert*.

454. A MAD. ROGUIN, née BOUQUET. *Motiers*, 31 *mars* 1764.

« Assurément, Madame, vous serez, etc.

Il lui donne quelques préceptes pour la première éducation de son enfant.

455. A MILORD MARÉCHAL. *Avril* 1764.

« J'ai répondu très-exactement, etc.

Il l'engage à accepter l'asile que lui offre Frédéric, auprès de *qui il lui convient de vivre*.

456. A M. A. *Motiers-Travers*, 7 *avril* 1764.

« L'état où j'étais, Monsieur, au moment, etc.

La personne à laquelle il répond lui témoignait jadis de l'amitié : il est touché de voir qu'il lui a conservé ce sentiment.

457. A M. LE P. L. E. DE WIRTEMBERG. *Motiers, le 15 avril 1761.*

« Ne vous plaignez pas de vos, etc.

Le prince a vaincu les préjugés et les passions ; c'est aussi glorieux que s'il eût battu Frédéric. Jean-Jacques rend compte de la manière dont il a observé les hommes en *s'incorporant dans tous les états pour les bien étudier.* Ceux-là sont plus heureux qui rendent leur situation indépendante. Le prince a fait de grands pas vers ce bonheur.

458. A M. LE MAR. DE LUXEMBOURG. *Motiers, le 21 avril 1764.*

« Je suis alarmé, monsieur le maréchal, d'apprendre, etc.

Il est inquiet sur la santé du maréchal.

459. A M. D'IVERNOIS. *Motiers, le 21 avril 1764.*

« Je me réjouis, monsieur, de vous savoir, etc.

Il ne veut, dans ses courses, ne dépendre que de sa volonté, et ne les faire qu'avec des gens qui n'ont de voiture ni devant, ni derrière eux. Il le prie de rembourser M. *Deluc.*

460. A MADAME LA TOUR. *Motiers, 28 avril 1764.*

« Tant que ma situation, etc.

Encore sur l'inexactitude. — Quelques détails sur ses ouvrages. Il annonce qu'il y en aura prochainement une édition.

461. A M. GUY. *Motiers, le 6 mai 1764.*

« Puisque vous voulez bien, etc.

Il le prie d'envoyer chez madame *La Tour* un exemplaire du recueil de ses ouvrages, qu'il vient de faire imprimer.

462. A MADEMOIS. D. M. *Le 7 mai 1764.*

« Je ne prends pas le change, Henriette, etc.

Henriette, dont on ignore le nom, mécontente de son

soit, l'avait consulté. Jean-Jacques lui répond une lettre remarquable par la justesse des observations, et que devrait savoir par cœur toute femme bel-esprit. Il ne faut pas oublier qu'on n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. Henriette vante sa sensibilité, *qui n'est, en dernière analyse, qu'un amour propre qui se compare.*

463. A MAD. DE V. (VERDELIN.) *Motiers*, 13 *mai* 1764.

« Quoique tout ce que vous m'écrivez, etc.

Madame de V. refusait d'épouser, en secondes noces, un ancien amant. Son motif était son devoir envers ses enfants. Jean-Jacques l'admirera si elle persiste; mais il ne l'estimera pas moins si elle cède. Le ton de cette lettre fait voir qu'elle est adressée à la marquise de *Verdelin*. L'amant dont il est question est M. de Margency.

464. A MADEMOISELLE GALLEY, en lui envoyant un lacet. 14 *mai* 1764.

« Ce présent, ma bonne amie, vous fut, etc.

Elle venait de se marier. Peinture du bonheur qui l'attend.

465. A M. DE SAUTTERSHEIM. *Motiers*, 20 *mai* 1764.

« Mettez-vous à ma place, Monsieur, et jugez-vous, etc.

Il se plaint de ce qu'il l'a trompé. Voy. le XIIe Livre des Confessions, et l'art. *Sauttersheim*.

466. A M. DE P. 23 *mai* 1764.

« Je sais, Monsieur, que depuis deux ans, etc.

Il n'a point écrit à l'archevêque d'Auch. Il a pris le parti des protestants et blâmé la conduite qu'on tenait envers eux, en France; mais il ne peut, comme M. de P. l'y invite, prendre leur défense, ayant lui-même à se défendre de leurs outrages, et étant plus maltraité par eux que par les catholiques.

467. A M. PANCKOUCKE. *Motiers-Travers*, 25 *mai* 1764.

« Je lirai avec grand plaisir, etc.

Sur l'exhortation de M. Panckoucke, qui lui vantait beaucoup l'*Élève de la nature*, par M. *Beaurieu*, il a commencé ce livre. Il conseille à l'auteur de décrire plutôt que de raisonner. Un *Traité d'agriculture*, dit il, *serait tout-à-fait de son genre*. Le conseil de se reposer tout-à-fait aurait encore été meilleur.

Il paraît que M. Panckoucke avait invité Jean-Jacques à abréger Richardson ; il répond qu'il aurait du scrupule de toucher à ses ouvrages; que lui-même n'aimerait guère être abrégé. Il prétend, en parlant de l'auteur de Clarisse, que *ses entretiens de cercle sont, surtout, insupportables; car, comme il n'avait pas vu le grand monde, il en ignorait entièrement le ton*. Il *osera* tenter de faire cet abrégé, quand l'édition complète de ses ouvrages sera faite. L'abbé Delaporte vient d'en faire une, mais non sous ses yeux. Rousseau semble l'autoriser, puisqu'il lui fournit quelques pièces. Il termine sa lettre en parlant à M. Panckoucke de sa *prédiction*, dont l'auteur d'*Émile se fait honneur*. Beaucoup de personnes l'ont prise pour un persiflage.

Pendant son séjour en Angleterre, Rousseau ayant étudié les mœurs et les usages de ce pays, réforma son jugement sur Richardson, et devint son admirateur. Voy. n° 757.

468. A M. LE P. DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 26 *mai* 1764.

« Je reçois, avec reconnaissance, le livre, etc.

Ce livre était les *Entretiens de Phocion*, par l'abbé de Mably. Jean-Jacques prétend, dans ses Confessions, que c'était un plagiat de ses propres ouvrages.

469. A M. **. *Motiers*, 28 *mai* 1764.

« C'est rendre un vrai service, etc.

Cette lettre est adressée à M. Duchesne, libraire, qui lui avait envoyé un exemplaire de sa prétendue lettre à l'archevêque d'Auch. Il démontre qu'elle n'est pas, et ne peut être de lui. Voy. l'article *Dictillet*.

Regrets sur la mort du maréchal de *Luxembourg*.

470. A M. DELEYRE. *Motiers*, 3 *juin* 1764.

« J'avais reçu toutes vos lettres, etc.

Ses maux l'empêchent de disserter sur *la manière* dont M. *Deleyre envisage l'histoire grecque et romaine, comme s'il y cherchait d'autres êtres que des hommes*. Il pleure ses amis qui l'abandonnent, au nombre desquels il met *Duclos*. *Sa tête n'y est plus; il se plaint d'avoir trop vécu*. Moyens de lier une correspondance suivie.

M. Deleyre était, en 1764, bibliothécaire de l'infant duc de Parme, qui avait Condillac pour précepteur.

471. A MAD. LA MARÉC. DE LUXEMBOURG. *Motiers*, 5 *juin* 1764.

« C'est en vain que je lutte contre, etc.

Regrets sur la mort du maréchal.

472. A MAD. LA MARÉC. DE LUXEMBOURG. *Motiers*, 17 *juin* 1764.

« Que mon état est affreux! et que, etc.

Il la remercie de sa réponse. Éloge du maréchal.

473. A M. DE SAUTTERSHEIM. *Motiers*, 21 *juin* 1764.

« Je suis honteux d'avoir tardé, etc.

Il ne doit pas être inquiet sur les moyens de rendre la somme que Jean-Jacques lui a prêtée. Reproches de son inconduite. Voy. n° 465.

474. A M. DE CHAMFORT. 24 *juin* 1764.

« J'ai toujours desiré, Monsieur, d'être, etc.

Jean-Jacques le remercie de l'ouvrage qu'il lui a envoyé; il ne le désigne pas. C'était la *Jeune Indienne*.

475. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 6 *juillet* 1764.

« J'apprends, Monsieur, avec grand plaisir, etc.

Remercîments sur les inquiétudes qu'il lui témoigne. Il est étonné que les citoyens continuent à faire des représentations.

476. A M. H. D. P. *Motiers*, 15 *juillet* 1764.

« Si mes raisons, Monsieur, contre la, etc.

Nouveaux développements à la lettre nº 466.

477. A MAD. DE CRÉQUI. *Motiers-Travers*, 21 *juill.* 1764.

« Vous ne m'auriez pas prévenu, etc.

Il la remercie de son souvenir. *Quoique trop bon chrétien pour être jamais catholique, il ne s'en croit pas moins de la même religion qu'elle ; car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait.* Henri quatre était du même avis, quand il écrivait au baron de Batz : *Je suis de la religion de ceux qui sont braves et bons.*

478. A M. **. 22 *juillet* 1764.

« Je crains, Monsieur, que vous n'alliez, etc.

Il le blâme de quitter l'état qu'il a embrassé, et de causer des chagrins à sa mère. *Un fils a toujours tort. Le droit des mères est le plus sacré de tous : on ne peut le violer sans crime.* S'il ne va pas se jeter aux pieds de la sienne, il ne veut plus entendre parler de lui.

La personne à qui cette lettre est adressée est M. *Séguier de Saint-Brisson*. Voy. son art.

479. A M. D'IVERNOIS. *Yverdun*, 1er *août* 1764.

« Le voyage, Monsieur, qui doit vous rapprocher, etc.

Il lui donne son itinéraire, afin qu'il vienne le rejoindre.

480. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 20 *août* 1764.

« En arrivant ici, avant-hier, etc.

Commissions relatives à sa santé.

481. A MILORD MARÉCHAL. *Motiers*, 21 *août* 1764.

« Le plaisir que m'a causé, Milord, etc

Remercîments pour sa lettre. Il lui rend compte d'un petit voyage qu'il a fait. Il attend les mémoires qu'il lui a promis, pour faire l'histoire de sa maison.

482. A MAD. LA C. DE BOUFFLERS. *Motiers, le* 26 *août* 1764.

« Après les preuves touchantes, etc.

La comtesse de Boufflers avait envoyé son fils étudier en Allemagne. Détails sur sa situation. Le chevalier de *L....*, dont il est question, est M. de *Lorenzi*, dont les inconcevables distractions étaient fort amusantes. Voyez son article dans la *Biographie des contemporains de Rousseau*.

483. A M. LE P. L. E. DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 3 *sept.* 1764.

« J'apprends avec plus de chagrin, que, etc.

Intérêt qu'il prend à l'éducation de la fille du prince.

484. A MAD. LA TOUR. *Au Champ du moulin*, 9 *sept.* 1764.

« J'ai reçu toutes vos lettres, chère Marianne : je sens, etc.

Il lui écrira quand il pourra.

485. A M. DU PEYROU. *Motiers*, 12 *septembre* 1764.

Je prends le parti, Monsieur, suivant votre, etc.

Commencement de la correspondance avec *du Peyrou*, qui, malgré les soupçons injustes de son malheureux ami, lui resta fidèle. Cette lettre sert à dater le récit du

comte d'Escherny, que nous avons rappelé dans l'analyse du XIIe Liv. des *Confessions*.

486. A M. du Peyrou. *Ce dimanche matin* (*sept.* 1764).

« Mon état met encore plus, etc.

Il change ses dispositions de voyage, à cause de sa santé. Il ira le voir à Neuchâtel.

487. A M. d'Ivernois. *Motiers*, 15 *septembre* 1764.

« La difficulté, Monsieur, de trouver, etc.

Il passera l'hiver à Motiers. Visite du duc de *Randan*.

488. A M. du Peyrou. *Le* 17 *septembre* 1764.

« Le temps qu'il fait, ni mon état, etc.

Il ne peut aller à *Cressier*. S'il fait beau, il ira coucher dans 8 jours à Neuchâtel. Il compte passer quelques jours avec lui. Il ne veut pas qu'on affranchisse ses lettres.

489. A M. Daniel Roguin. *Motiers, le* 22 *septembre* 1764.

« Je suis vivement touché, très-cher papa, etc.

Il regrette le *banneret Roguin*. Manière de mourir en paix.

490. A M. de C. *Motiers*, 6 *octobre* 1764.

« Je vous remercie, Monsieur, de votre dernière pièce, etc.

Chamfort avait adressé à Jean-Jacques un exemplaire de son *Épître d'un père à son fils, sur la naissance d'un petit-fils*. Cette épître eût le prix de poésie.

491. A M. du Peyrou. 10 *octobre* 1764.

Traité historique, etc.

Éclaircissements sur les *asphodèles*.

492. A M. Marteau. 14 *octobre* 1764.

« J'ai reçu, Monsieur, au retour d'une, etc.

Il le remercie de sa lettre, et de l'ouvrage qu'il lui a envoyé. Il l'exhorte à ne pas employer son talent à de

pareilles bagatelles. Il doit mûrement réfléchir avant de songer à se marier.

493. A M. LALIAUD. *Motiers*, 14 *octobre* 1764.

« Voici, Monsieur, celle des, etc.

Sur les gravures de son portrait.

494. A M. LE P. DE WIRTEMBERG. *Motiers*, 14 *oct.* 1764.

« C'est à regret, Prince, que je me prévaux! etc.

La pensée des deux épitaphes qu'il lui a adressée, est belle, mais rendue en vers très-mauvais.

495. A M. DE LA TOUR. *Motiers*, *le* 14 *octobre* 1764.

« Oui, Monsieur, j'accepte encore, etc.

Il accepte le second portrait qu'il a fait de lui.

496. A M. LENIEPS. *Motiers*, 14 *octobre* 1764.

« Puisque malgré ce que je, etc.

Il lui envoie la lettre précédente pour M. *La Tour*, et indique les moyens de la lui faire passer.

497. A M. MOULTOU. *Motiers*, 15 *octobre* 1764.

« Voici la lettre que vous m'avez, etc.

Il veut que ses amis sentent ce qu'ils se doivent. Il approuve son projet de changer de pays, mais il aurait dû commencer par changer de robe.

498. A M. DELEYRE. 17 *octobre* 1764.

« J'ai le cœur surchargé, etc.

Il s'excuse de ses torts, et se repent de lui avoir écrit avec humeur.

499. A M. FOULQUIER. *Motiers*, 18 *octobre* 1764.

« Voici, Monsieur, le mémoire que, etc.

Ce mémoire était de M. de J. sur les mariages des protestants. Rousseau l'approuve.

500. A M. LE C. CHARLES DE ZINZENDORFF. *Motiers*, 20 *octobre* 1764.

« J'avais résolu, Monsieur, de vous, etc.

Sur M. de *Sauttersheim*. Éloge du prince de *Wirtemberg*.

501. A MAD. LA TOUR. *Motiers*, 21 *octobre* 1761.

« La fin de votre dernière lettre, etc.

Il la prie de lui faire passer, par l'occasion qu'il lui indique, le portrait qu'elle lui a promis. Répétitions sur son inexactitude.

502. A MAD. P. *Motiers*, 24 *octobre* 1764.

« J'ai reçu vos deux lettres, etc.

Il ne veut pas plus qu'on se soumette à ses idées, que se soumettre à celles d'autrui.

503. A MAD. DE LUZE. *Motiers*, 27 *octobre* 1764.

« Vous me faites, Madame, vous, etc.

Il ne peut aller la voir qu'au retour du printemps.

504. A MILORD MARÉCHAL. *Motiers*, 23 *oct.* 1764.

« Je voudrais, Milord, pouvoir, etc.

Il est inquiet de son silence. Il lui renouvelle l'expression de sa gratitude.

505. (*Inédite.*) A M. THÉOD. ROUSSEAU. *Motiers*, 31 *oct.* 1764.

« Si j'avais, mon cher cousin, dix mains, etc.

Le grand nombre de réponses à faire est cause de son silence. V. lettr. inéd. à la suite de la Correspondance.

506. A MADEMOIS. D. M. *Motiers*, 4 *novembre* 1764.

« Si votre situation, Mademoiselle, vous laisse, etc.

Cette lettre est comme la suite de celle du 7 mai. Explications nouvelles. Connaissant une personne du même nom que mademoiselle D. M., il avait attribué à l'une, la lettre que l'autre lui avait écrite. Voyez nº 462.

507. A M. **. *Motiers*, 4 *novembre* 1764.

« Bien des remercîments, Monsieur, etc.

Il le remercie du *Dictionnaire philosophique*, qui est agréable à lire; mais l'auteur est presque toujours de mauvaise foi, dans les extraits de l'écriture. Éloge de

Buffon : *c'est la plus belle plume de son siècle*. Il est *sensible à son souvenir*. Plaisanterie sur la manière sans conséquence dont le traitaient, à Paris, les jolies femmes.

508. A M. L'A. DE **. *Motiers-Travers*, 11 *nov*. 1764.

« Vous voilà donc, Monsieur, tout d'un coup, etc.

C'est le même abbé à qui sont écrites les lettres nos 430, 448, sur la foi, la confession, la communion.

509. A M. HIRZEL. 11 *novembre* 1764.

« Je reçois, Monsieur, avec reconnaissance, la seconde, etc.

Remercîments pour un exemplaire du *Socrate rustique*. V. les art. Hirzel et Klyiog.

510. A M. DE MALESHERBES. *Motiers-Travers, par Pontarlier*, 11 *novembre* 1764.

« J'use rarement, Monsieur, de la permission, etc.

Il le félicite sur sa retraite. Il a réfuté, à la prière de ses anciens concitoyens, les *Lettres de la campagne*. Son ouvrage n'a trait qu'à la procédure faite, à Genève, contre lui : il voulait lui en adresser un exemplaire, mais M. de *Sartine* a défendu l'entrée de cet ouvrage.

511. A M. LE P. L. E. DE VIRTEMBERG. *Motiers*, *le* 15 *novembre* 1764.

« Il est certain que vos vers ne sont pas bons, etc.

Il le prie de lui donner des nouvelles de leurs petites élèves. Les Corses lui ont fait demander un plan de gouvernement.

512. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 29 *novembre* 1764.

« Je m'aperçois à l'instant, etc.

Il espère le voir bientôt : ils ont des comptes à régler

513. A M. DU PEYROU. *Motiers*, 29 *novembre* 1764.

« Le temps, et mes tracas, etc.

Il le consulte sur une édition générale de ses écrits

514. A M. Duclos. *Motiers, le 2 décembre* 1764.

« Je crois, mon cher ami, qu'au point, etc.

Le recueil de *Duchesne* est incomplet. L'embargo mis par M. *de Sartine* sur les *Lettres de la montagne*, l'empêche de lui en envoyer un exemplaire. Il prend un goût très-vif pour la botanique.

515. A Milord Maréchal. 8 *décembre* 1764.

« Sur la dernière lettre, Milord, etc.

Milord est le seul ami sur lequel il compte. Il a le cœur plein de lui. Détails sur les Corses.

516. A M. du Peyrou. 8 *décembre* 1764.

« Quoique les affaires, etc.

Il lui donnera sur sa doctrine, toutes les explications qu'il voudra, quand il lui aura fait des questions.

517. A M. Abauzit. *Motiers*, 9 *décembre* 1764.

« Daignez, vénérable Abauzit, etc.

Il lui envoie un exemplaire des *Lettres de la montagne*. Il gémit de ce que le Conseil et les Ministres de Genève l'ont forcé à leur dire des vérités si dures. Au lieu de le punir, ils n'auront pu que l'opprimer, si Caton l'absout. (M. Abauzit.)

518. A M. Laliaud. *Motiers, le* 9 *décembre* 1764.

« Je voudrais, monsieur, pour contenter, etc.

Il lui enverra son profil par la première occasion.

519. A M. de Montperoux, Résident de France, à Genève. *Motiers*, 9 *décembre* 1764.

« L'écrit, Monsieur, qui vous est présenté, etc.

Il est question des *Lettres de la montagne*.

520. A M. D.* (du Peyrou). *Motiers*, 13 *décembre* 1964.

« Je vous parlerai, Monsieur, de mon affaire, etc.

Il est question de l'édition générale de ses ouvrages. Il ne demande que 10 à 12 mille francs, et pendant quatre ans il s'occupera de cette entreprise.

521. A MAD. LA TOUR DE FRANQUEVILLE. *Motiers, le 16 décembre* 1764.

« Je n'ai pas eu, chère Marianne, en recevant, etc.

Il a reçu le portrait peint en pastel par M. La Tour : M. *Bruguet*, que madame de Franqueville appelle *son papa*, et qui devait le lui apporter à son retour de Paris, étant tombé malade, le lui a envoyé.

522. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 17 *décembre* 1764.

« Il est bon, Monsieur, que vous sachiez, etc.

Il n'a pas reçu de lettres de lui depuis son départ.

523. A M. PANCKOUCKE. *Motiers*, 21 *décembre* 1764.

« Je suis sensible aux bontés de M. de Buffon, etc.

Expression d'estime et d'admiration pour Buffon.

524. A M. DE MONTMOLLIN, en lui envoyant *les lettres écrites de la montagne*. 23 *décembre* 1764.

« Plaignez-moi, Monsieur, d'aimer tant la paix, etc.

Il n'a pu refuser à ses anciens compatriotes de prendre leur défense.

525. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 29 *décembre* 1764.

« J'ai reçu, Monsieur, toutes les lettres que vous m'avez fait » l'amitié de m'écrire, jusqu'à celle du 25, etc.

Débats au sujet de commissions dont Jean-Jacques veut absolument rembourser le prix.

526. A M. DU PEYROU. . . . . 31 *décembre* 1764.

« Votre lettre m'a touché, etc.

Il lui envoie le libelle intitulé *Sentimens des citoyens*.

527. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 31 *décembre* 1764.

« Je reçois, mon cher monsieur, votre lettre, etc.

Il croit M. *Vernes* auteur du libelle (*Sentiments des citoyens*).

528. A M. ***, au sujet d'un mémoire en faveur des protestants, etc. (*janvier* 1765).

« La lettre, Monsieur, et le mémoire de, etc.

Plan qu'on doit suivre pour le succès de ce mémoire.

529. A M. DUCHESNE, libraire à Paris. *Motiers, le* 6 *janvier* 1765.

« Je vous envoie, Monsieur, une pièce imprimée, etc.

Il lui fait passer le libelle intitulé *Sentimens des citoyens*, en le priant de le publier avec les notes qu'il y a jointes. Il assure que l'auteur est M. Vernes qui désavouera le livre, s'il n'est pas de lui, ou en conviendra comme doit le faire *tout bon chrétien*. Il est assez bizarre de supposer qu'un *bon chrétien* soit capable de faire un libelle aussi infâme que celui des *Sentiments*. Ce bon chrétien s'est trouvé : c'était Voltaire. Rousseau fit l'injure la plus grave à M. Vernes qui n'avait point, pardevant lui, comme le véritable auteur, un rempart inattaquable, des monuments indestructibles, de la gloire, tout ce qui peut enfin faire oublier les écarts du génie.

530. A M. MOULTOU. *Motiers*, 7 *janvier* 1765.

« Il était bien cruel, Monsieur, que chacun, etc.

Il s'affectait de son silence. Motifs de *ses lettres de la montagne*. Il voudrait qu'il ne fût ni ministre, ni citoyen de Genève.

531. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 7 *janvier* 1765.

« J'ai reçu, Monsieur, avec vos dernières, etc.

La *réponse aux lettres écrites de la campagne*, est un ouvrage excellent. — Droit de bourgeoisie offert par les citoyens de Couvet, de Motiers, et accepté par Jean-Jacques.

532. A M. DE GAUFFECOURT. *Motiers-Travers, le 12 janvier* 1765.

« Je suis bien aise, mon cher papa, etc.

Il ne pouvait éviter de parler de lui dans les *lettres de la montagne*. Vœux pour la réunion des Génevois.

533. A M. DUCLOS. *Motiers, le* 13 *janvier* 1765.

« J'attendais, mon cher ami, pour vous, etc.

Il le remercie de l'exemplaire de la nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs;* lui demande son portrait. Il paraît à Genève un libelle effroyable contre lui, pour lequel madame d'*Épinay* a formé des mémoires. Idée de ses Confessions, et but qu'il se propose en les écrivant.

534. A M. D'IVERNOIS. *Motiers,* 17 *janvier* 1765.

« Votre lettre, Monsieur, du 9 de ce mois, etc.

Il croit qu'il faut porter au Conseil-Général les griefs de la bourgeoisie. Cette question est traitée dans la 8ième *lettre de la montagne*. Le gouvernement de Genève tend rapidement à l'aristocratie héréditaire.

535. A M. PICTET. *Motiers,* 19 *janvier* 1765.

« Vous auriez toujours, Monsieur, etc.

C'est à contre cœur qu'il a écrit les *lettres de la montagne*, mais c'était un devoir tant envers lui qu'envers ceux qui s'étaient compromis pour sa défense.

536. A M. D... (DU PEYROU). *Motiers, le* 24 *janv.* 1765.

« Je vous avoue que je ne vois qu'avec effroi, etc.

Sur le projet d'une édition générale de ses œuvres.

537. A M. LE COMTE DE ***. *Motiers, le* 26 *janvier* 1765.

« Je suis pénétré, Monsieur, des témoignages, etc.

Conditions sous lesquelles il consent à correspondre. Il lui envoie pour sa femme une lettre qu'il lui remettra s'il la trouve convenable.

538. A MADAME LA COMT. DE B**. *Motiers*, 26 *janv.* 1765.

« J'aprends, Madame, que vous êtes, etc.

Il est flatté de l'offre d'être parrain de son enfant. Matière à traiter dans leur correspondance

539. A MILORD MARÉCHAL. 26 *janvier* 1765.

« J'espérais, Milord, finir ici, etc.

Il faut sortir du pays : il hésite entre l'Angleterre et l'Italie ; penche pour celle-ci, et le prie d'obtenir de Frédéric une commission insignifiante pour éviter d'être envoyé *sous les Plombs* à Venise. C'était une prison d'État.

540. A M. BALLIÈRE. *Motiers*, 28 *janvier* 1765.

« Deux envois de M. Duchesne, etc.

Il a reçu sa lettre et un exemplaire de sa *Théorie de la Musique*. Il désirerait que M. Ballière corrigeât son *Dictionnaire de Musique*.

541. A M. DU PEYROU. *Motiers*, le 31 *janvier* 1765.

« Voici, Monsieur, deux exemplaires de la pièce, etc.

Il s'agit du libelle de Voltaire, intitulé *Sentiments des citoyens*. Lettre de M. de Buffon ; conduite de Voltaire ; projet d'aller en Italie ; agitation de son esprit.

542. A M. DE SAINT-BRISSON. *Janvier* 1765.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 27 décembre : j'ai aussi lu vos deux écrits.

Il veut le détourner du métier d'auteur et l'exhorte à faire du bien et non des livres. — Les deux ouvrages dont il est question dans cette lettre sont, *Ariste* et *Philopènès*, publiés en 1764, *in*-12 : tous deux de M. de Saint-Brisson. Ils prouvent que Jean-Jacques avait bien raison de vouloir l'empêcher d'écrire. Il le remercie de l'offre qu'il lui fait d'être son compagnon de voyage. Il ne veut pas qu'il vienne le voir sans le consentement de sa mère. V. n° 478.

543. A M. SAINT-BOURGEOIS. 2 *février* 1765.

« J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que, etc.

Il répond avec ironie et sécheresse à une lettre impolie.

544. A M. P. CHAPPUIS. *Motiers, le* 2 *février* 1765.

« J'ai lu, Monsieur, avec grand, etc

Motifs pour lesquels il doit se taire relativement à Genève.

545. A MADAME LA MAR. DE V. *Motiers, le* 3 *fév.* 1765.

« Au milieu des soins que, etc

Effets des *lettres de la montagne*, qui augmentent le nombre de ses ennemis... Il répond au bruit qui s'était répandu que *Voltaire* lui avait écrit sous le nom du général *Paoli*, et qu'il était tombé dans le piège. Il n'est plus question du projet sur la Corse. Ceux dont il parle sans les nommer, sont *Helvétius* et *Diderot*. La personne à qui cette lettre est adressée est madame *de Verdelin*.

546. A MADAME GUIENET. 6 *février* 1765.

« Que j'apprenne à ma bonne amie, etc.

Il lui annonce qu'on a brûlé son livre à la Haye, à Genève, etc.

547. A MAD. DE CHENONCEAUX. *Motiers*, 6 *février* 1765.

« Je suis entraîné, Madame, dans un, etc.

Il la prie de faire passer à l'abbé de Mably une lettre qui circulait sous son nom, et qui était contre Rousseau. L'abbé, qui en était réellement l'auteur, ne lui répondit point.

548. A M. L'ABBÉ DE MABLY. *Motiers*, 6 *février* 1765.

« Voici, Monsieur, une lettre qu'on vous, etc.

Incluse dans la précédente. L'abbé n'eut rien de mieux à faire qu'à garder le silence.

549. A M. Moultou. *Motiers*, 7 *février* 1765.

« Cher ami; comptons donc, etc.

Il le prie de prendre secrètement des informations sur Vernes, pour savoir s'il est l'auteur du libelle. Il a l'air de craindre de s'être trop avancé.

550. A M. D**. *Motiers*, 7 *février* 1765.

« Je ne doute point, Monsieur, qu'hier, etc.

On a brûlé ses *lettres de la montagne*, à Genève. M. *Vernes* désavoue hautement le libelle qu'on lui attribue. Des exemplaires ont été envoyés avec ces mots écrits de la main d'une femme : *lisez, bonnes gens*. Il désirerait connaître cette femme. Il est étonnant qu'il ne devine pas madame *de La Tour*. Projet d'herborisation. — Cette lettre est adressée à M. du Peyrou.

551. A M. Lenieps. 8 *février* 1765.

« Je commençais à être inquiet, etc.

Il ne veut plus se mêler des affaires de Genève. Mystification prétendue au sujet des Corses. Il lui donne les mêmes détails qu'à madame *de Verdelin* (545).

552. A madame La Tour de Franqueville. *Motiers*, 10 *février* 1765.

« L'orage nouveau qui m'entraîne, etc.

Il lui écrit au moment où les *lettres de la montagne* venaient d'être condamnées et brûlées de tous côtés, ce qui lui faisait craindre une nouvelle persécution.

553. Au Lord Maréchal d'Écosse. *Motiers, le* 11 *fév.* 1765.

« Vous savez, Milord, une partie, etc.

Tracasseries qu'il éprouve. Projet de voyage. Il lui demande ses avis.

554. A M. Deleyre. *Motiers*, 11 *février* 1765.

« Je répondis, cher Deleyre, etc.

Condillac mérite mieux une statue pour avoir gagné

la petite-vérole, que Tronchin pour la guérir. C'est que l'abbé l'avait gagnée en soignant son elève inoculé par Tronchin.

555. A M. DU PEYROU. *Motiers*, 14 *fevrier* 1765.

« Voici, Monsieur, le projet que, etc.

Il s'agit de l'edition de ses ouvrages. Il est decide à quitter le pays . . .

556. A M. DASTIER. *Motiers*, 17 *février* 1765.

« Les malheureux jours que, etc.

Persécutions que lui attirent les *lettres de la montagne*. Au lieu d'aller en Corse, il songe à l'Italie. Il veut passer quelques semaines chez un gentilhomme savoyard *de ses tres-anciens amis*. C'est de M. *de Conzié* qu'il veut parler.

557. A M. MOULTOU. *Motiers*, 18 *fevrier* 1765.

« Ce qui arrive ne me, etc.

Il l'exhorte à ne pas aller plus avant dans les débats entre la bourgeoisie et le conseil. *Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit*, et cela est fait. On ne saurait aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public, ce que le sage ne doit jamais faire.

558. A M. LE P. DE WIRTEMBERG. *Motiers, le* 18 *fev.* 1765.

« A l'arrivée de MM. de SCHLIEBEN, etc.

Il rend compte de l'accueil qu'il a fait à deux amis du prince. Il a fait, dans sa jeunesse, d'aussi mauvais vers que ceux de Son Altesse, et se garde de les publier. *Les Benjamites ou le Lévite d'Ephraïm* est un petit poeme en prose qui ne merite pas de lui être offert.

559. A UN PASTEUR des Cévennes. *Motiers, le* 21 *fév.* 1765.

« Je ne vois rien de vous, Monsieur, qui ne me confirme, etc.

C'est une réponse à une lettre que lui avait écrite ce

pasteur, le 16 janvier précédent. Il le loue de sa tolérance; son crime à lui est de l'avoir prêchée, il l'exhorte à joindre l'exemple au précepte.

560. A M. d'Ivernois *Motiers, 22 février* 1765.

« Où êtes-vous, Monsieur, que faites-vous? etc.

Il a pris l'irrévocable résolution de renoncer à tout commerce, de se *ménager quelques douleurs de moins*, en ignorant tout ce qui se passe, et de ne faire que de rares exceptions au nombre desquelles il le met.

561. A M. M. Deluc *24 février* 1765.

« J'apprends, Monsieur, que vous êtes en peine, etc.

Il faut préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les lois ont perdu leur force, mais la vertu ne perd jamais la sienne, et l'homme vertueux demeure libre toujours. C'est désormais leur ressource pour se consoler de tout ce qu'ils perdent comme citoyens. Il l'aimera toujours, mais ne lui écrira plus.

562. A M. Meuron, procureur-général. *25 février* 1765.

« J'apprends, Monsieur, avec quelle bonté, etc.

Il le remercie d'avoir pris sa défense. Il est malheureux, mais sans être vaincu.

563. A M. de P. *25 février* 1765.

« Votre lettre, Monsieur, m'a pénétré jusqu'au, etc.

Il est touché de la bienveillance et de l'intérêt que lui témoigne M. de P. (de Pury). C'était le beau-père de M. du Peyrou.

564. A M. de C. P. A. A. *Février* 1765.

« J'attendais des réparations, etc.

S'il n'a pas concouru aux iniquités de ses confrères, il n'a pas protesté contre, comme il l'aurait dû. La lettre à laquelle Jean-Jacques répond est d'un Hollandais, ministre du culte. Madame *Sandoz* la lui avait fait passer; il

adresse, à cette dame, sa réponse incluse dans la suivante. Les deux doivent avoir la même date.

565. A MAD. LA GÉNÉRALE SANDOZ. *Motiers, 25 fév.* 1765.

« L'admiration me tue, etc.

Il aime mieux, de sa part, quelque amitié que de l'admiration: Il lui adresse la lettre précédente.

566. A M. CLAIRAUT. *Motiers-Travers, le 3 mars* 1765.

« Le souvenir, Monsieur, de vos anciennes bontés, etc.

Il le prie de lire et corriger son *Dictionnaire de musique* qu'il est obligé de *publier pour avoir du pain*. Cette circonstance doit être remarquée, parce que M. *Hume* a dit, dans son exposé contre Rousseau, qu'il était convenu avec Clairaut de faire une quête pour imprimer cet ouvrage. Or, par contrat en date du . . . janvier, l'auteur l'avait vendu à la veuve Duchesne : il n'était donc plus possible de lui en faire donner un prix plus élevé.

567. A M. DU PEYROU. *4 mars* 1765.

« Je vous dois une réponse, etc.

L'horrible situation de corps et d'âme dans laquelle il est, l'empêche de lui écrire.

568. A M. DUPEYROU. *7 mars* 1765.

« Pour Dieu, ne vous fâchez pas, etc.

Il ne doit pas être jugé sur ses expressions, mais sur sa conduite. Voulant quitter le pays, il lui demande s'il consent à être dépositaire de ses ouvrages, de ses effets, à prendre des arrangements. Il a des accès d'abattement, mais ils sont courts. Son état habituel est le courage. Il s'est fait une loi d'être patient *jusqu'au moment où l'on ne peut plus l'être sans lâcheté*. Il attend l'excommunication dont le clergé le menace.

569. A M. Moultou. 9 *mars* 1765.

« Vous ignorez, je le vois, ce qui, etc.

Montmollin et les ministres se sont déchaînés contre lui, et réunis pour le chasser.

570. A M. Meuron, Conseiller d'État, et Procureur-général à Neuchâtel. *Motiers*, 9 *mars* 1765.

« Hier, Monsieur, M. de Montmollin, etc.

Il rend compte de la visite que lui a faite M. Montmollin, pour lui annoncer l'excommunication formelle comme inévitable, et pour lui proposer un tempérament qu'il n'a point accepté. Il a offert de ne plus écrire. *V. la lettre suivante.*

571. A M. le Professeur Montmollin. 10 *mars* 1765.

« Par déférence pour, etc.

Déclaration par laquelle il s'engage à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur la religion, et même à ne jamais traiter incidemment de cette matière.

C'est ici le lieu de raconter ce qui se passa entre Jean-Jacques et M. de Montmollin. Nous n'en avons rien dit dans le récit, parce qu'il aurait fallu citer trop de lettres, et que, pour l'intelligence de ces lettres, les détails que nous allons donner étaient mieux placés dans la correspondance.

Lorsque les *Lettres écrites de la montagne* parurent, elles furent proscrites dans quelques états et brûlées dans plusieurs autres. *La vénérable classe* (c'est ainsi qu'on nomme le corps des pasteurs de la principauté de Neuchâtel) dénonça cet ouvrage au gouvernement, ainsi qu'au magistrat municipal. Le silence qu'ils avaient gardé sur *Émile* et l'admission de l'auteur à leur communion, rendaient cette démarche inexplicable. Le magistrat municipal proscrivit ces lettres. La vénérable classe s'ajourna au 13 de mars 1765, pour juger Rousseau. Ce

fut dans ces circonstances qu'il envoya à M. de Montmollin la déclaration, sujet de cet article. Milord Maréchal écrivit au procureur-général, que Frédéric trouvait mauvais qu'on s'acharnât sur un homme protégé par ce Roi. Les ennemis de Jean-Jacques répandaient le bruit qu'il était auteur d'un ouvrage intitulé: *Des Princes*, dans lequel on assurait que les gouvernements aristocratiques, et particulièrement celui de Berne, étaient très-maltraités. Pour donner plus de créance à ce bruit, on fit écrire le professeur de Berne, Felice, à l'imprimeur d'Yverdun, afin qu'il sollicitât de Rousseau la faveur d'imprimer ce manuscrit. Le but de cette intrigue était évidemment d'accréditer l'existence d'un livre imaginaire, d'inspirer au gouvernement des craintes chimériques et de donner à Jean-Jacques qui professait le respect aux gouvernements, le double tort d'insulter à celui de Berne et de manquer à ses principes. La vénérable classe avertie de la lettre de milord Maréchal, qui devait être lue le 13, avança l'assemblée d'un jour et se réunit le 12 mars. Elle commença par fulminer contre Rousseau une sentence d'excommunication. Mais, sur la lecture d'une lettre anonyme qu'on lut dans cette séance, elle supprima cette sentence irrégulière. L'auteur anonyme qu'on croit être un des membres de la vénérable classe, faisait voir aux pasteurs les résultats et les inconvénients de leur conduite. Alors, sur la réquisition de M. de Montmollin, pasteur à Motiers, on résolut de faire paraître au Consistoire, Jean-Jacques, et de le sommer de déclarer s'il croyait en Jésus-Christ mort et ressuscité; à la Révélation, et s'il regardait la Sainte-Écriture comme divine. Si les réponses n'étaient pas satisfaisantes, le pasteur devait l'excommunier. On répandit en même temps dans le pays, que Jean-Jacques était

l'Ante-Christ, que les différents corps de l'État, et que le canton de Berne renonceraient à l'ancienne alliance, si l'on n'excommuniait pas cet Ante-Christ : enfin on assura qu'il avait dit et même imprimé dans l'un de ses ouvrages, que les femmes n'avaient point d'âme. Ses voisines furent pendant quelques jours armées de fourches. Jean-Jacques écrivit alors la lettre n° 575, pour annoncer son projet de sortir du pays. Le 23 mars, malgré l'opposition de l'officier du prince, M. Guionet, l'assemblée cita *Jean-Jacques à comparaître le 29 en Consistoire*. Il écrivit (v. n° 577) pour s'en dispenser et pour démontrer l'irrégularité de la conduite de cette assemblée. Cette lettre n'aurait point été lue sans l'officier du prince, qui l'emporta sur M. de Montmollin. Obligé d'en faire lecture, celui-ci s'interrompit fréquemment par des observations qui prouvaient sa mauvaise foi. On ne savait plus si ce qu'il lisait était de lui ou de Rousseau. Sur ces entrefaites, quatre des anciens de l'assemblée réclamèrent contre l'irrégularité de cette dernière, prétendant n'être point obligés de *scruter et sévir sur des matières de foi*. C'étaient MM. Favre, Bezencenet, Barrelet et Jeanrenaud. M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, appuya leur requête, qui fut admise et approuvée par le gouvernement. Il rendit le 2 avril un arrêt, d'après lequel il assurait à Rousseau sa protection, et le dispensait de comparaître. Cet arrêt donna lieu à la lettre inscrite sous le n° 585. Jean-Jacques, dans sa lettre à l'archevêque de Paris, avait fait l'éloge du pasteur Montmollin. La partialité que mit le prêtre dans cette affaire, ou plutôt sa haine, car, sans lui l'affaire n'aurait pas existé, fit dire à Rousseau : « Je dois » avoir compris qu'il ne faut louer aucun homme d'é- » glise de son vivant. » Il fallait que la conduite de M.

de Montmollin fit un très-mauvais effet, puisqu'il publia dans une série de dix lettres, adressées à un pasteur de Genève, une longue justification dans laquelle il confirmait les faits, en les excusant par des intentions ou des devoirs également douteux. Ce qui prouve que les premières n'étaient rien moins que bonnes, c'est la fermentation qu'il excita contre Rousseau parmi les paroissiens. Elle fut telle que, sans sa famille, il eût été puni par le gouvernement. Le Conseil d'État se contenta de l'*admonester*, et de lui faire promettre de ne *plus animer le peuple*. Mais le mal était fait, et l'autorité fut obligée d'intervenir pour protéger Jean-Jacques. M. Guienet signifia les ordres du gouvernement aux justiciers de Motiers, ainsi qu'aux diverses communautés du Val-de-Travers. Les arrêts rendus à ce sujet, existent, et ce serait être de mauvaise foi que supposer, comme on l'a fait, que Rousseau s'alarma sans cause. Ils sont imprimés au nombre de onze, dans l'édition in-4o de Genève. Ces ordres, ces mesures, ces arrêts furent insuffisants. « D'abord, dit M. du Peyrou, la fermentation
» s'était bornée à des murmures, à des huées ou à des
» attentats faits avec plus de méchanceté que de vio-
» lence. Mais le dimanche, 1 septembre, on en vint
» aux voies de fait, et l'on termina la journée en lançant
» des pierres dans les fenêtres de M. Rousseau. Dans la
» nuit du 6 au 7, il fut attaqué chez lui : une de ses
» portes fut enfoncée et le mur criblé de pierres. M. le
» châtelain que le tumulte éveilla, vit avec effroi l'état
» des choses, et fit le lendemain son rapport au Conseil
» d'État. »

La communauté de Couvet, voisine de celle de Motiers, apprenant cet attentat, envoie une députation à Rousseau, lui prépare une maison meublée, tient des

voitures prêtes pour le transport de ses meubles, et le prie de venir habiter à Couvet, répondant de sa sûreté.

En attendant sa décision, on mit des gardes à sa porte. Le châtelain même, craignant la populace de Motiers, fut obligé de prendre pour s'en garantir, des habitants de Couvet.

Rousseau, quoique sensible à cet acte spontané d'une communauté dans le sein de laquelle il eût été tranquille, n'accepta point, crut qu'il serait plus isolé, plus oublié dans une île inhabitée; alla demeurer à celle de La Motte, d'où bientôt, comme il le raconte dans le XII[e] liv. des Confessions, il fut obligé de sortir. Ces détails étaient nécessaires pour l'intelligence de plusieurs lettres rappelées dans cet article, ainsi que de celles inscrites sous les numéros 569, 470, 605 — 607.

572. A MADAME LA TOUR DE FRANQUEVILLE. *Motiers, 10 mars* 1765.

« J'ai lu votre lettre avec la plus grande attention, etc.

C'est une réponse à madame de La Tour qui, en lui écrivant (le 25 février 1765), lui disait qu'elle *respectait sa faiblesse, mais qu'elle ne la concevait pas*; qu'il aurait dû préparer son âme à la constance.

Dans celle-ci, Rousseau lui dit : « Vous étiez flatteuse » dans ma prospérité; vous devenez franche dans mes » misères : à quelque chose malheur est bon.... quand, » pour blâmer son ami, l'on choisit le moment de ses » malheurs, il faut s'assurer qu'on a raison ».

Madame La Tour lui réplique, le 19 mars, en repoussant l'épithète de flatteuse qu'elle regardait comme injurieuse, et en lui disant qu'elle ne savait de quelle sorte de prospérité il voulait lui parler; enfin que sa lettre l'avait *cruellement affectée*. Elle prétend qu'il ne

lit pas aussi bien qu'il écrit. Elle ne renonce point à son amitié. « Qui a pu, dit-elle, aimer Jean-Jacques à cause » des qualités de son âme, se croira-t-il fondé à s'en » détacher à cause des défauts de son humeur ? »

573. A M. LE P. DEFÉLICE. *Motiers*, 14 *mars* 1765.

« Je n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage, etc

Il déclare n'avoir point fait l'ouvrage intitulé : *des Princes*, et qu'on lui attribue. N'ayant jamais désavoué aucun des livres, il a le droit d'en être cru, et le prie de publier cette déclaration.

574. A M. DU PEYROU. *Motiers*, 14 *mars* 1765.

« Voici, Monsieur, votre lettre. En la lisant, etc.

M. D. lui avait envoyé la lettre d'une femme pour avoir son avis. Il répond que cette femme lui paraît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit et point d'âme. Il ne quittera Motiers qu'après l'orage, mais il est résolu de quitter le pays. Il lui envoie copie de la lettre précédente en le priant de la répandre.

575. A M. MEURON, procureur-général. *Motiers*, 23 *mars* 1765.

« Je ne sais, Monsieur, si je ne dois pas, etc.

Remercîments de son intérêt ; annonce du parti qu'il a pris de sortir du pays quand sa santé le lui permettra.

576. A MAD. D'IVERNOIS. *Motiers*, 25 *mars* 1765.

« Je suis comblé de, etc.

La malade dont il est question et dont M. *Tissot a rétabli le corps et la tête*, est madame *Guienet*, que les suites d'une couche difficile avaient réduite à la dernière extrémité.

577. AU CONSISTOIRE DE MOTIERS. *Motiers*, 29 *mars* 1765.

« Sur votre citation, etc.

Cité devant ce consistoire il avait résolu de comparaître ; mais le mauvais état de sa santé, le mettant dans

l'impossibilité de se rendre à leur citation, il déclare à ces messieurs que rien n'est plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile qu'une pareille procédure en matière de foi; qu'il ne doit être soumis à aucune interrogation, n'étant ni pasteur ni professeur, etc.

578. A M. D. 6 *avril* 1765.

« Je souffre beaucoup depuis, etc.

On a exigé de lui une promesse authentique de ne plus écrire. Il se l'était déjà faite, excepté sur la Corse, à laquelle il pensa toujours. Cette lettre est adressée à du Peyrou, qui faisait bâtir une maison où Jean-Jacques avait accepté un logement.

579. A M. D'ESCHERNY. *Motiers, le* 6 *avril* 1765.

« Je n'entends pas bien, Monsieur, ce qu'après sept ans, etc.

Après sept ans de rupture *Diderot*, voulant se réconcilier avec Rousseau, s'adressa à M. d'*Escherny*, qui fit auprès de celui-ci des démarches inutiles. *Il respecte les droits de l'amitié, même éteinte, mais il ne la rallume jamais.* M. d'*Escherny* blâme avec raison ce refus dans ses mélanges. Ce témoignage et la réponse de Jean-Jacques peuvent faire réduire la véracité de *Diderot* à sa juste valeur, quand il a osé écrire que le motif de la haine de Jean-Jacques était le refus qu'il avait fait lui, Diderot, d'accueillir les démarches de Rousseau pour obtenir un raccommodement. Voy. l'art. *Diderot*.

*580. A MILORD MARÉCHAL. *Le* 6 *avril* 1765.

« Il me paraît, Milord, que, etc.

Les amis de milord l'ont garanti de la méchanceté des prédicans, et, grâces aux lettres de naturalisation que lord *Keith* avait obtenues pour lui, il peut jouir de toute la sûreté possible dans le pays, mais il n'y sera jamais tranquille. Il désire aller à Venise et ne doute point qu'il n'y soit bien accueilli, d'après la lettre que milord avait

écrite à son occasion. Il le remercie de l'argent qu'il a mis à sa disposition. Il n'en a, pour le moment, aucun besoin

581. A M. Laliaud. *Motiers*, 7 *avril* 1765.

« Puisque vous le voulez absolument, Monsieur, etc.

Il lui envoie deux esquisses de son portrait fait de profil.

582. A M. d'Ivernois. *Motiers*, 8 *avril* 1765.

« Bien arrivé, mon cher Monsieur, ma joie, etc.

On le tourmente encore. L'homme dont il parle, à qui M. d'*Ivernois* avait écrit et qui ameute les femmes contre Jean-Jacques, en prétendant qu'il avait dit qu'elles n'avaient pas d'âme, est *Pierre Boy*. Il songe à s'établir pour quelque temps près de Neuchâtel. Il ne peut recevoir M. de *Servant* et voudrait qu'il ne vînt pas le voir.

583. A M. du Peyrou. 8 *avril* 1765.

« Je n'ai le temps, M., que de, etc.

C'est un billet très-laconique et qui n'a de sens qu'en supposant qu'il croit avoir à se plaindre de son ami.

584. A mademoiselle d'Ivernois. *Motiers*, 9 *avril* 1765.

« Au moins, Mademoiselle, n'allez pas, etc.

Dans plusieurs éditions on a mis le nom de Galley. C'est à mademoiselle d'Ivernois que cette lettre est adressée.

585. A M. Meuron, procureur-général, à Neuchâtel. *Motiers*, 9 *avril* 1765.

« Permettez, Monsieur, qu'avant votre, etc.

Il le remercie des soins qu'il a mis dans ses débats avec le Consistoire. Il justifiera la protection du roi de Prusse et l'amitié de milord Maréchal.

586. A M. du Peyrou. *Vendredi*, 12 *avril* 1765.

« Plus j'étais touché de vos, etc.

Remarques sur l'art d'écrire. Il prétend qu'il suffit

d'être intelligible et clair ; que c'est en cela que consiste le véritable art d'écrire.

587. A M. DU PEYROU. 15 *avril* 1765.

« Je prends acte du reproche que vous, etc.

Il croit toujours M. *Vernes* auteur du libelle contre lui. Il veut supprimer la formule banale des lettres dans sa correspondance avec du Peyrou.

588. A M. DU PEYROU. 22 *avril* 1765.

« L'amitié est une chose si sainte, etc.

Ils seront amis sans se le dire. Ils doivent supprimer entr'eux le maussade mot de *Monsieur*.

589. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 22 *avril* 1765.

« J'ai reçu, Monsieur, tous vos envois, etc.

Il le prie instamment de ne plus lui parler de Genève. Il le remercie de plusieurs commissions. Un chevalier de Malte lui a apporté une lettre de Paoli, qui ne peut être supposée. Il lui vient du monde des quatre coins de l'Europe.

589 (*bis*). Inédite de *Motiers-Travers*. A M. COINDET. 27 *avril* 1765.

« Je devrais, mon cher Coindet, etc.

Il s'excuse de son inexactitude par celle dont ses autres amis auraient droit de se plaindre. Quoiqu'il ait abdiqué le titre de citoyen de Genève, il est citoyen de tout état qui aime la justice et la liberté. *Il vide sa tête de toute idée pour l'empailler avec du foin*. Voyez, à la fin de cette Correspondance, le texte de cette lettre.

590. A M. DU PEYROU.... 29 *avril* 1765.

« Votre avis, mon cher hôte, de ne, etc.

Il le remercie du cadeau qu'il lui a fait des œuvres de Linnée. Il l'exhorte à botaniser.

591. A M. DU PEYROU. 2 *mai* 1765.

« Mon cher hôte, votre lettre à milord Maréchal, etc.

Il projette d'aller s'établir chez lui. Autre projet de voyage.

592. A M. DU PEYROU. *Jeudi*, 23 *mai* 1765.

« J'espère, mon cher hôte, que cette, etc.

Il l'exhorte à prendre beaucoup d'exercice pour se guérir de la goutte. La maladie de son *fidèle chien* l'a retenu.

593. A M. DU PEYROU. 23 *mai* 1765.

« Dans la crainte que vous, etc.

Il lui renvoie un mémoire sur lequel il l'avait consulté. Le recueil dont s'occupe M. *du Peyrou* était relatif à Jean-Jacques et aux tracasseries qu'il éprouvait.

594. A M. PANCKOUCKE. *Motiers-Travers*, 26 *mai* 1765.

« Votre dernière lettre, Monsieur, etc.

Sa dernière lettre l'a attendri. Ils doivent oublier leurs torts réciproques. Il attendra pour quitter le pays qu'il puisse le faire sans honte.

595. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 30 *mai* 1765.

« Je suis très-inquiet de vous, Monsieur, etc.

Il était revenu chez lui pour l'attendre; mais, comme il est obligé de partir pour une herborisation, il lui indique le moyen de le retrouver sans délai.

596. A M. KLUPFFEL. *Motiers*, *mai* 1765.

« Ce n'est pas, mon cher ami, faute, etc.

Il n'a point le projet de se rendre à Berlin. Il lui rappelle avec attendrissement leur ancienne liaison. M. *Klupffel* était chapelain du prince de Saxe-Gotha : il avait de l'originalité, beaucoup d'esprit et de gaieté. Voy. Conf. liv. IX.

597. Billet à M. DE VOLTAIRE. *Motiers*, 31 *mai* 1765.

« Si monsieur de Voltaire a dit, etc.

Voltaire avait dit que Jean-Jacques, au lieu d'être secrétaire d'ambassade, avait été valet de Montaigu. Ce billet est un démenti formel. Voy. n° 27.

598. A M. D'ESCHERNY. *Motiers*, 1er *juin* 1765.

« Je suis bien sensible, Monsieur, et à la bonté, etc.

Il témoigne sa reconnaissance pour les soins qu'il se donne, ainsi que ses amis, dans la recherche d'un logement.

599. A M. DU PEYROU. *Mardi*, 11 *juin* 1765.

« Si je reste un jour de plus, etc.

Il lui annonce son départ pour le rejoindre et lui indique tout ce qu'il faut apporter et dont ils auront besoin dans leurs herborisations. M. d'Escherny, qui était de ces excursions, a rendu compte de quelques-unes dans ses mélanges. Nous avons rapporté la plus importante dans l'analyse du XIIme liv. des Conf., 3me période. Tome I, p. 79.

600. A M. DU PEYROU. *A la Ferrière*, 16 *juin* 1765.

« Me voici, mon cher hôte, à la Ferrière, où, etc.

Le rhume et la fièvre l'ont forcé de rester en route. Il va voir M. du Peyrou qui lui-même est malade. Il n'a pas jugé M. *Fischer*, parce qu'un homme ne se juge pas ainsi de la première vue. Comme il n'est question que de voyager avec lui, il serait difficile de ne pas se contenter de son esprit, de sa conversation pleine de sens, etc.

601. A M. DU PEYROU. *Motiers*, 29 *juin* 1765.

« Savez-vous, mon cher hôte, que vous me, etc.

Depuis deux jours qu'il est revenu, il s'ennuie déjà de ne pas le voir. Il lui fait part de ses arrangements et de

son itinéraire dans l'intention où il est d'aller visiter l'île de la Motte.

602. A M. DU PEYROU. *A l'île de la Motte*, 4 *juillet* 1765.

« Je suis, mon cher hôte et mon ami, etc.

Il est arrivé dans l'île. Il y est seul. Il va profiter de cet isolement pour *repasser les évènements de sa vie et préparer ses Confessions.*

603. A M. DU PEYROU. *A Brot, le lundi*, 15 *juillet, à midi.*

« Vos gens, mon cher hôte, ont été, etc.

Il le quitte à regret et conserve l'espoir de le revoir bientôt. M d'Escherny parle souvent de Brot dans ses mélanges. Voy. tome I de cette histoire, p. 93.

604. A M. D'IVERNOIS. *Motiers, le* 20 *juillet* 1765.

« J'arrive, il y trois jours, etc.

Il le prie de ne plus lui envoyer de *beaux livres*, car il n'aime pas à s'ennuyer. La botanique et le bilboquet ne lui laissent aucun moment de libre. Rousseau prétendait qu'un homme devait toujours occuper ses doigts, quand il ne pouvait se livrer à un travail sérieux ou pénible. De là le bilboquet et les lacets. Il donnait ceux-ci aux femmes qui s'engageaient à nourrir leurs enfants.

Il a passé dix jours charmants dans l'île Saint-Pierre, mais toujours obsédé d'importuns. — Il refuse de s'aboucher avec M. *Vernes*, malgré les instances de M. *d'Ivernois.* Il a contre lui des preuves qui ne permettent pas de douter qu'il ne soit l'auteur du libelle. Si M. *Vernes* était innocent, on verrait comme il sait réparer ses torts. Mais il le croit si décidément coupable qu'il n'imagine pas comment il pourra *le dépersuader*. Il paraît que Rousseau a hésité entre l'optique et la botanique Il mande dans cette lettre qu'il abandonne la première pour la seconde, et demande, en les décrivant, les instruments nécessaires pour herboriser.

605. A M. d'Ivernois. *Motiers*, 1er *août* 1765.

« Si vous n'êtes point ennuyé, Monsieur, etc.

Remercîment. Engouement pour la botanique, il en raffole; il n'a plus que du foin dans la tête. Il a grande envie d'aller voir M. de Conzié; mais il ne le peut cette année. Il parle des lettres de M. de *Montmollin*, qu'il appelle un archiprêtre. Nous rendons compte de ces lettres et de la conduite du pasteur Montmollin au nº 571.

606. A mademois. d'Ivernois. *Motiers*, 1er *août* 1765.

« Vous me remerciez, Mademoiselle, etc.

Remercîments pour un cadeau qu'elle lui a fait (des poignets de chemise).

607. A M. du Peyrou. *Motiers-Travers*, *le* 8 *août* 1765.

« Non, Monsieur, jamais quoi que l'on en dise, etc.

Il donne, dans cette lettre remarquable, un détail très-circonstancié de ce qui s'est passé entre M. *de Montmollin* et lui, depuis qu'il est à Motiers. C'est une réponse au récit qu'avait, de son côté, fait ce pasteur. V. numéro 571.

608. A madame La Tour. *Motiers*, 11 *août* 1765.

« Chère Marianne, vous êtes affligée, etc.

Madame *La Tour* avait tellement fatigué Jean-Jacques de reproches ou de ses demandes de lettres, que celui-ci ne lui écrivait plus. Il avait eu plus de patience qu'on n'en devait attendre de lui. Il lui témoigne des regrets d'avoir rompu trop légèrement avec elle : il la prie de lui laisser se dire à lui-même son fait; il s'en acquittera mieux qu'elle. Cette lettre ne fut écrite que parce que madame Prieur avait, le 4 août, annoncé à Jean-Jacques que *l'amie de son cœur*, *celle qui avait eu le malheur de le blesser*, était dans l'affliction que

lui causait la mort de sa sœur unique, enlevée par la petite-vérole et le pourpre. Voyez, dans la lettre du 10 mars, comment madame La Tour avait blessé Jean-Jacques. (Numéro 572.)

609. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 15 *août* 1765.

« J'ai reçu tous vos envois, Monsieur, et je vous remercie, etc.

Il le remercie des commissions. — Ne veut point de cadeaux. « Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable quand ils sont réciproques; mais ce commerce demande, de part et d'autre, de la peine et des soins, et la peine et les soins sont le fléau de sa vie. » Il ne s'agissait cependant que de confitures d'abricot envoyées par mademoiselle d'Ivernois.

610. A M. MOULTOU. *Motiers*, 15 *août* 1765.

« J'ai tort, cher Moultou, de vous avoir, etc.

Il le prie de ne plus lui parler de M. *Vernes*. Il lui a toujours trouvé peu d'esprit avec beaucoup de prétentions, mais il l'aimait alors, le croyant bon homme.

611. A M. D'IVERNOIS. *Motiers*, 25 *août* 1765.

« Engagez, Monsieur, je vous en prie, etc.

Il sera obligé de partir pour éviter les importuns : on ne tombe plus chez lui par bandes de deux ou trois, mais par sept ou huit à la fois. — Il veut toujours correspondre avec lui, mais jamais exactement.

612. A M. DU PEYROU. *Motiers*, 29 *août* 1765.

« J'espère que vous serez arrivé, etc.

Il ne veut plus correspondre par la poste et indique une autre voie.

613. A M. D'IVERNOIS. *Neuchâtel, ce lundi* 10 *sept.* 1765.

« Les bruits publics vous apprendront, etc.

Il lui annonce avoir quitté Motiers. La *lapidation* dont il rend compte dans le XII[e] liv. de ses Confessions avait eu lieu le 6 septembre. Voy. n° 571.

614. A M. du Peyrou. *Ce dim. à midi*, 15 *sept.* 1765.

« M. le major *chambrier* vient, mon cher hôte, etc.

Il est dans l'île et attend pour s'y arranger la réponse du gouvernement de Berne. Il indique des corrections à faire à *la Vision*, avant de la publier. C'est cette plaisanterie contre *P. Boy*, dont il parle, Conf. Liv. XII[e].

615. A M. du Peyrou. *A l'île St.-Pierre, le* 18 *septembre* 1765.

« Enfin, mon cher hôte, me voici sûr, etc.

Il se croit sûr de rester dans l'île et prend toutes les dispositions nécessaires pour son petit établissement.

616. A M. du Peyrou. *Le* 29 *septembre.* (1765.)

« En vous envoyant, mon cher hôte, un petit, etc.

Il annonce l'arrivée de Thérèse et se plaint des visites.

617. A M. du Peyrou. *Ce dim.*, 6 *oct. à midi.* (1765.)

« J'envoie, mon cher hôte, à madame, etc.

Échange de pommes contre du café. Il se plaint d'avoir un procès avec un malhonnête homme, qui aura l'avantage parce que tous les moyens lui sont bons.

618. A M. du Peyrou. 7 *octobre.* (1765.)

« Voici, mon cher hôte, un troisième, etc.

Commissions. — Il ne lui manque que la santé pour être content dans l'île. M. du Peyrou s'occupait de répondre aux agresseurs de Jean-Jacques. C'est d'un écrit de cette espèce qu'il est question et qui sera désigné dans la lettre suivante.

619. A M. du Peyrou. *Ce vendredi*, 11 *octobre.*

« Je suppose, mon cher hôte, etc.

L'ouvrage de du Peyrou est une *réponse* au vicaire de Motiers; c'est-à-dire au pasteur *Montmollin*. Jean-Jacques en accuse la réception. Voy. n° 571, la conduite et la prétendue justification de ce pasteur.

620. A M. du Peyrou. *Mardi soir, 15 octobre 1765.*

« Voici, mon cher hôte, deux, etc.

L'île St-Pierre dépendait de l'hôpital. L'intendant de l'hôpital était fort mal disposé pour Rousseau. Celui-ci s'en aperçoit, il s'inquiète et désire de connaître les intentions du gouvernement. — Il ne peut, pour le moment, se charger d'une affaire de M. *d'Escherny*, auprès de milord Maréchal. — Notes de commission. *Il a peine à se désaccoutumer tout d'un coup de lire* la gazette et à ne plus rien savoir des affaires de l'Europe.

621. A M. du Peyrou. *Ile de St.-Pierre le 17 octobre.*

« On me chasse d'ici, mon cher hôte, etc.

On le chasse. Il se détermine à passer en Angleterre. Il a grand besoin de voir son ami.

622. A M. de Graffenried, bailli à Nidau. *Ile de St.-Pierre, le 17 octobre 1765.*

« J'obéirai à l'ordre de L. L. E. E. avec, etc.

Il demande s'il faut qu'il parte sur-le-champ. Il suppose qu'il a le temps de mettre ordre à ses affaires et désire quelques semaines de délai.

623. A M. de Graffenried. *Ile de Saint-Pierre, le 20 octobre 1765.*

« Le triste état où je me trouve, la confiance, etc.

Il demande à être enfermé dans un château, se soumettant à n'avoir ni papier, ni plume, ni communication au dehors. On fit courir des copies de cette lettre. Six semaines après, on lui en adressa une à Paris. Elle était altérée, il s'en plaint dans plusieurs autres lettres. Voy. n° 642.

624. A M. de Graffenried. *Le 22 octobre 1765.*

« Je puis, Monsieur, quitter samedi prochain.

Son départ de l'île est possible pour le jour indiqué.

mais il ne pourra sortir dans le même délai du territoire de la république.

625. A M. DU PEYROU. *Vendredi matin*, 25 *oct.* (1765.)

« Je vous prie de tâcher d'obtenir, etc.

Il demande un itinéraire exact qu'il lui adressera à Bâle ou à Francfort. Il annonce partir à l'instant.

626. A M. DE GRAFFENRIED. *Bienne*, 25 *octobre* 1765.

« Je reçois, Monsieur, avec reconnaissance, les nouvelles, etc.

Remercîments pour ses attentions. Comme on le presse de rester à Bienne, il y va séjourner quelque temps.

627. A M. DU PEYROU. *Bienne*, 27 *octobre* 1765.

« J'ai cédé, mon cher hôte, aux caresses, etc.

Il va passer l'hiver à Bienne, il croit qu'il y sera tranquille. Cette sécurité ne dura pas trois jours.

628. A M. DU PEYROU. *Bienne*, *lundi*, 28 *octobre* 1765.

« On m'a trompé, mon cher hôte. Je pars demain, etc.

Il a été abusé par de fausses caresses. Il part avant qu'on le chasse. Il lui recommande Thérèse.

629. A M. DU PEYROU. *Bâle*, 30 *octobre* (1765.)

« J'arrive malade, mais sans grand, etc.

Il n'a point éprouvé d'accident dans sa route de Bienne à Bâle. Il lui est impossible de soutenir le voyage de Berlin. Il partira pour Strasbourg le plus tôt possible.

630. A M. DE LUZE. *Strasbourg*, 4 *novembre* 1765.

« J'arrive, Monsieur, du plus détestable, etc.

Il est arrivé *rendu*, *excédé*, et si las, qu'il ne peut tenir la plume. S'il séjourne à Strasbourg, il veut y être sous l'incognito. Si les Français le chassent, ils s'y prendront moins brutalement que les Bernois.

631. A M. DU PEYROU. *Strasbourg*, 5 *novembre* 1765.

« Je suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg, etc.

Il est malade au point qu'il ne sait plus quel parti

prendre. Si on lui refuse partout l'hospitalité, *il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer.*

632. A M. du Peyrou. *Strasbourg, le 10 novembre* 1765.

« Rassurez-vous, mon cher hôte, etc.

Il est enchanté de l'accueil qu'on lui fait. Le maréchal dont il se loue sans le nommer, est M. de *Contades*, qui commandait à Strasbourg en 1765.

633. A M. du Peyrou. *Strasbourg, le* 17 *novembre* 1795.

« Je reçois, mon cher hôte, votre lettre n° 6, etc.

L'on ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance qu'il reçoit. Il demande ses livres de botanique, ses herbiers. Il le prie de lui envoyer *Pygmalion* et l'*Engagement téméraire*. Voulant reconnaître les attentions du directeur de spectacle, il lui destine ces pièces. Mais, comme il n'y a jamais eu de copie de Pygmalion, il l'invite à en faire faire une.

634. A M. d'Ivernois. *Strasbourg*, 21 *novembre* 1765.

« Ne soyez point en peine, etc

Il le tranquillise et se loue de l'accueil qu'on lui fait.

635. A M. du Peyrou. *Strasbourg, le* 25 *novembre* 1765.

« J'ai, mon cher hôte, votre numéro 8, etc.

Il est allé dans le monde en retour de la bienveillance qu'on lui témoignait. Les dîners et la société ont tellement pris sur sa santé, qu'il est obligé de redevenir ours. Il n'est pas encore décidé sur le parti qu'il prendra.

636. A M. de Luze. *Strasbourg, le* 27 *novembre* 1765.

« Je me réjouis, Monsieur, de votre heureuse, etc

La tentation de passer en Angleterre augmente par l'agrément d'y aller avec M. *de Luze*. Le libraire Rey lui a envoyé son commis pour l'emmener en Hollande. Il préfère se rendre d'abord à Paris.

637. A M. du Peyrou. *Strasbourg*, 30 *novembre* 1765.

« Tout bien pesé, je me détermine, etc. »

Il se décide à passer en Angleterre, et partirait le lendemain sans sa rétention d'urine. Il compte s'arrêter quinze jours à Paris.

638. A M. d'Ivernois. *Strasbourg*, *le* 2 *décembre* 1765.

« Vous ne doutez pas, Monsieur, du, etc.

Il se repose à Strasbourg avec le plaisir qu'on a de *se retrouver parmi des humains en sortant du milieu des bêtes féroces*. Le clergé catholique de Strasbourg lui faisait un accueil obligeant, ce qui rendait plus choquante à ses yeux la conduite du clergé protestant qui l'avait forcé de sortir de Motiers.

Il veut lui payer toutes ses commissions, M. *d'Ivernois* « ne devant pas oublier qu'il a une nombreuse » famille à qui il doit toute sa fortune, quelque grande » qu'elle puisse être. » — Il a tout l'argent qu'il lui faut pour le moment. Il a laissé Thérèse à l'île Saint-Pierre. Il la fera venir en Angleterre ce printemps.

639. A M. David Hume. *Strasbourg*, 4 *décembre* 1765.

« Vos bontés, Monsieur, me pénètrent autant, etc.

Il accepte ses offres, et, d'après le conseil de milord Maréchal et celui de madame de ***, il partira dans cinq ou six jours pour se jeter dans ses bras. Cette dame, qu'il ne nomme pas, est la comtesse *de Boufflers* qui le pressait depuis long-temps pour prendre ce parti dont il se repentit ensuite amèrement.

640. A M. de Luze. *Paris*, *le* 16 *décembre* 1765.

« J'arrive chez madame Duchesne, plein, etc.

Il le prie de venir le voir : l'*assurance de sa sûreté* qu'il dit avoir en poche, était un passe-port du ministre, qui lui permettait de séjourner pendant trois mois, mais

il veut garder le plus parfait incognito, et ne pas promener, dans les rues, son costume arménien.

641. A M. DU PEYROU. *Paris, le* 17 *décembre* 1765.

« J'arrive d'hier au soir, etc.

Il ne veut pas s'exposer de rechef aux dîners et aux fatigues de Strasbourg. Il est déterminé à partir le plus tôt possible.

642. A M. D'IVERNOIS. *Paris, le* 18 *décembre* 1765.

« Avant-hier au soir, Monsieur, j'arrivai ici, etc.

Il ne s'est jamais caché, et ne veut pas commencer. Il a pris son parti sur les injustices des hommes. La copie qu'il lui a envoyée de la lettre au bailli de Nidau, est pleine de contre-sens ridicules. Il en circule de plus fidèles à Paris, et le Dauphin, à qui on l'a lue à son lit de mort, en a été touché. — M. le prince de Conti lui fait préparer au Temple un appartement qu'il ne peut se dispenser d'habiter. Voy. 693.

643. A M. D'IVERNOIS. *Paris, le* 20 *décembre* 1765.

« Votre lettre, mon bon ami, m'alarme plus, etc.

M. d'Ivernois craignait des persécutions. Jean-Jacques l'exhorte à voir le résident pour aller au-devant des préventions. Il annonce aller loger le jour même à l'hôtel *Saint-Simon, au Temple.*

644. A M. LE SUIRE. *Fin de décembre* 1765.

« Bon jeune homme, vous verrez, etc

Une circonstance fait reconnaître l'erreur de la date du 7 avril 1767, mise à cette lettre dans l'édition de 1818. Jean-Jacques dit qu'on va *le conduire en Angleterre.* Il ajoute que *c'est peut-être un mauvais tour qu'on lui joue.* Il était donc sur le point de partir, conséquemment à la fin de 1765.

Rousseau lui fait un grand éloge de M. *Sans-Pair*, qui voyage en Italie, et à qui il a dit, ainsi que le père

Berthier, beaucoup de bien de M. *Le Suire*. C'est de ce dernier et de l'*Epître à ma patrie*, que sont les vers cités par Rousseau.

645. A M. DE LUZE. 22 *décembre* 1765.

« L'affliction, Monsieur, où la perte d'un, etc.

Madame de *Verdelin* venant de perdre son père, il ne lui convient pas, pendant qu'elle est dans les larmes, de se distraire. Ainsi il remet à un autre jour la soirée de musique.

646. A MAD. LA TOUR. *Paris*, 24 *décembre* 1765.

« J'ai reçu vos deux lettres, madame, toujours des, etc.

L'incorrigible madame La Tour lui faisait encore des reproches sur son silence. Il ne va pas la voir parce qu'il ne fait de visite à personne, et qu'il ne sait pas s'il ne serait pas indiscrét en visitant une femme si mystérieuse dans sa correspondance.

647. A M. DU PEYROU. *Paris*, 24 *décembre* 1765.

« Je vous envoie, mon cher hôte, l'incluse, etc.

Il le charge de faire venir Thérèse. Le prince de Conti le traite avec magnificence : pendant deux jours il l'a pressé d'aller s'établir dans un de ses châteaux. On va ouvrir en Angleterre une souscription pour l'impression de ses ouvrages. Il demande ses lettres, livres, papiers. —

648. A M. DE LUZE. 26 *décembre* 1765.

« Je ne saurais, Monsieur, durer plus long-temps sur ce théâtre » public, etc.

Ennuyé de visites il le prie d'accélérer son départ. *David Hume* consent à partir le 2 janvier.

649. A M. D'IVERNOIS. *Paris*, 30 *décembre* 1765.

« Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23, etc.

Il le gronde d'avoir cru qu'une visite à *Voltaire* lui déplairait. Il désire de pouvoir *se livrer sans mélange*

à son admiration pour lui : ses vœux constants seront, jusqu'à son dernier soupir, pour son bonheur et pour sa gloire. Il exhorte M. d'Ivernois à s'adresser avec confiance à Voltaire : *il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers*, il y renonce. Il faut se livrer à lui rondement et franchement, etc.

650. A M. DU PEYROU. *Paris, le* 1er *janvier* 1766.

« Je reçois, mon cher hôte, votre lettre du 24, no 13 Je pars » demain pour le public, et samedi réellement, etc.

Il demande les lettres, mémoires, etc., de 1758 à 1762. Eloge de M. *Watelet*. — Il est en représentation toute la journée. —

651. A MAD. LA TOUR. *Le* 1er *janvier* 1765.

« Je pars, chère Marianne, etc.

Madame La Tour s'était enfin montrée. Il paraît qu'elle n'avait pas déplu. Il lui témoigne ses regrets d'être obligé de partir sans la revoir.

652. A MAD. DE CRÉQUI. *Au Temple, le* 1er *janvier* 1766.

« Le désir de vous revoir, Madame, etc.

Il annonce son prochain départ.

653. (*Inédite.*) A MAD. DE BOUFFLERS. *Londres*, 18 *janvier* 1766.

« Nous sommes arrivés, etc

Voy. lettres inédites à la suite de la Correspondance.

654. A M. DU PEYROU. *Londres, le* 27 *janvier* 1766.

« Je reçois, mon cher hôte, votre no 16, je vous, etc.

Conseils pour l'impression des lettres de du Peyrou. Il compte aller passer quelque temps à *Chiswick*. Le prince héréditaire l'est venu voir. M. *Misoprist* est un surnom qu'il donne à Voltaire. Il rouvre ses lettres pour l'inviter à la paix et éviter de nouvelles tracasseries qui auraient lieu, s'il écrivait. —

655. A M. D'IVERNOIS. *Chiswick, le 29 janvier* 1766.

« Je suis arrivé heureusement, etc.

Annonce de son arrivée; il va se confiner dans le pays de Galles.

656. (*Inédite.*) A MADAME DE BOUFFLERS. *Chiswick, 6 février* 1766.

« J'ai changé d'habitation, etc.

Voy. lettres inédites à la suite de la Correspondance.

657. A M. DU PEYROU. *Chiswick, le 15 février* 1766.

« J'ai reçu, presque à la fois, deux, etc.

Arrivée de Thérèse. Il l'exhorte à ne pas s'occuper de Montmollin; à rassembler, pour les lui envoyer, toutes les pièces qui le concernent. Il n'a pas encore vu la prétendue lettre du roi de Prusse. — V. n° 571.

658. A M. D'IVERNOIS. *Chiswick, le 23 février* 1766.

« Je reçois, Monsieur, votre lettre du, etc.

Il ne doit accepter, ni refuser rien de M. de *Voltaire*. Il veut placer son argent en rente viagère sur la tête de Thérèse. — Il est bon de recueillir tous les matériaux nécessaires pour l'histoire de la médiation.

659. A M. LE CHEVALIER DE BAUTEVILLE. *Chiswick, le 23 février* 1766.

« C'est au nom cher à votre cœur, etc.

Il lui recommande M. *d'Ivernois* comme propre à lui faire connaître la vérité, dans les fonctions que M. Bauteville va remplir à Genève.

660. A M. DU PEYROU. *Chiswick, le 2 mars* 1766.

« Depuis votre numéro 17, etc.

Inquiétudes sur leur correspondance. — Il ne sait pas encore où il se fixera. Chacun le tiraille de son côté.

661. A M. DU PEYROU. *Chiswick, le 14 mars 1766.*

« Enfin, mon cher hôte, après un silence, etc.

Moyens de correspondre. — Il va partir pour les montagnes du Derbyshire.

Il lui envoie une adresse que lui a donnée M. *Hume, de son ami*, M. WALPOLE, *qui doit partir de Paris dans un mois ; mais il ne voudrait employer cette voie que faute de toute autre.* Quand il a demandé à M. Hume si la *prétendue lettre du roi de Prusse* avait été répandue par son ami *Walpole*, M. *Hume ne lui a dit ni oui, ni non.* On ne doit pas oublier cette circonstance dans l'examen de la rupture entre *David* et *Jean Jacques.*

Horace Walpole méprisait, disait-il, ce dernier, et faisait peu de cas du premier, *quoique son ami.* Voy. les art. *Hume* et *Walpole*, dans la Biographie.

662. A M. HUME. *Wootton, 29 mars 1766.*

« Vous voyez déjà, mon cher patron, etc.

Wootton est le nom d'une terre appartenant à M. *Davenport*, ami de M. *Hume.* Il y venait rarement. Pour ménager l'excessive délicatesse de *Rousseau*, l'on était convenu d'un prix de location qu'on fit très-modéré et bien au-dessous de sa valeur. Comme l'habitation n'était pas louée ordinairement, il reste à savoir si M. *Davenport* recevait le prix convenu de Jean-Jacques, et le supplément de *David.* Celui-ci, en donnant des détails sur les marchés projetés, et qui n'eurent pas d'exécution pour d'autres maisons, avant de s'arrêter à celle de M. *Davenport*, laisse entendre qu'il voulait compléter les sommes qu'on demandait, et qui étaient au-dessus des moyens de Rousseau. M. Davenport ne l'aurait pas souffert pour Wootton. Dans cette lettre Jean-Jacques remercie M. *Hume ;* il lui parle du prix de sa voiture, se plaint qu'on lui en avait imposé, disant que cette *petite faute*

peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si M. Hume y a trempé, il lui conseille de quitter, une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe. Ici commence une lutte entre la vanité qui attaque et humilie, et la fierté qui se défend. Cette lutte ne peut être de longue durée.

663. A M. HUME. *Wootton, le* 29 *mars* 1766.

« Vous avez vu, mon cher patron, par la lettre, etc.

S'il se plaint de quelque chose, dans sa nouvelle retraite, c'est du trop d'attentions qu'on a pour lui. Il n'entend ni ne peut se faire entendre, mais c'est un petit inconvénient. Il ne veut point recevoir son buste en présent; il faut le payer au modeleur.

664. A M. DU PEYROU. *Wootton, en Derbyshire, le* 29 *mars* (1766).

« Après tant de fatigues et de courses, etc.

Il lui annonce son portrait très-bien fait et très-ressemblant. Un bon peintre l'a peint à l'huile. Le Roi a voulu voir son portrait. Milord Maréchal a dû faire remettre chez M. du Peyrou trois cents louis.

665. AU ROI DE PRUSSE. *Wootton, le* 30 *mars* 1766.

« Je dois au malheur qui me poursuit, etc.

Il témoigne à Frédéric la respectueuse reconnaissance qu'il éprouve pour la protection que S. M. a bien voulu lui accorder.

666. A M. LE CHEVALIER D'EON. *Wootton, le* 31 *mars* 1766.

« J'étais, Monsieur, à la veille de, etc.

Il a reçu ses mémoires dans la querelle que M. ou Mlle d'Eon avait avec l'ambassadeur, M. *de Guerchi.* Il croit qu'elle a tort, dans le principe, et le lui dit. Il l'exhorte à la modération, parce que les *vices des hom-*

mes sont, en grande partie, l'ouvrage de leur situation, et que l'injustice marche avec le pouvoir. — Cette lettre est remarquable.

667. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le* 31 *mars* 1766.

« Je vous écrivis avant-hier, etc.

Sa lettre lui a été remise par M. Hume. Elle avait été ouverte et recachetée. La liaison de M. *Hume* avec *Tronchin*, fils de son ennemi, et avec ses autres ennemis, lui inspire des soupçons. Si David *n'est pas un fourbe il aura bien des réparations à lui faire.* Toutes ses lettres passent par ses mains. Elles arrivent décachetées. Il lui recommande les intérêts de l'Etat, et souhaite que la constitution se rétablisse.

668. A MILORD STRAFFORD. *Wootton, le* 3 *avril* 1766.

« Les témoignages de votre souvenir, etc.

Expressions de reconnaissance pour l'intérêt que milord lui a exprimé.

669. (*Inédite.*) A MADAME DE BOUFFLERS. *Wootton, le* 5 *avril* 1766.

« Vous avez assurément, etc.

Voy. cette lettre dans les lettres inédites. Rousseau donne des détails intéressants sur lui.

670. A MILORD ***. *Le* 7 *avril* 1766.

« Ce n'est plus de mon chien, etc.

Il lui demande son intervention pour l'insertion de la lettre suivante dans un journal anglais.

Dans la correspondance secrète de David Hume, on trouve des détails sur la perte que Jean-Jacques avait faite de son chien qu'il aimait au point d'en être esclave. On le réclama par la voie des journaux. Beaucoup de démarches furent faites, et prouvèrent l'intérêt qu'on prenait à Rousseau qui retrouva son *fidèle ami.*

C'est à cette circonstance qu'il fait allusion au commencement de cette lettre.

671. A l'AUTEUR du Saint-James Chronicle. *Wootton le 7 avril* 1766.

« Vous avez manqué, Monsieur, au respect, etc.

Réclamation au sujet de la prétendue lettre du roi de Prusse, insérée dans son journal. Jean-Jacques ne songeait pas à la grande liberté dont jouissaient les journaux. Frédéric, dont on avait pris le nom, était plus fondé que lui à se plaindre.

672. A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS. *Wootton, le 9 avril* 1766.

« C'est à regret, Madame, que je vois, etc.

Il s'épanche sur le compte de ce *David Hume* à qui elle l'a livré. Le premier grief est la lettre du roi de Prusse, répandue par *Walpole*, et que Jean-Jacques croit être de *d'Alembert*. Le second est la curiosité de Hume que Rousseau accuse de l'indiscret désir de connaître une lettre qu'il écrivait à madame de Chenonceaux. Le troisième est la froideur de Hume quand Rousseau se jeta dans ses bras. Voy. la deuxième période de la première partie de ce volume.

673. A MM. BECKET ET DE HONOT. *Wootton, le 9 avril* 1766.

« J'étais surpris, Messieurs, de ne point voir, etc.

Il se plaint de leur négligence, et les prie de lui envoyer l'exemplaire des lettres de M. *du Peyrou*, qu'ils ont reçu pour lui.

674. A M. F. H. ROUSSEAU. *Wootton, le* 10 *avril* 1766.

« Je me reprocherais, mon cher cousin, etc.

Il le remercie des offres obligeantes qu'il lui a faites. M. *Hume* veut le déshonorer.

M. F. H. Rousseau était le fils du cousin-germain de Jean-Jacques. Il s'est toujours conduit envers lui comme un bon parent qui lui était sincèrement attaché.

675. A Lord ***. *Wootton, le* 19 *avril* 1766.

« Je ne saurais, Milord, attendre, etc.

Il est sensible à son intérêt, mais il se plaint avec amertume des diffamations dont il se croit l'objet. Il est beaucoup trop sensible au ridicule.

676. A M. . . *Avril* 1766.

« J'apprends, Monsieur, avec quelque surprise, etc.

Nouvelles plaintes, et toujours sur le même sujet. Il vaut mieux refuser un asile aux infortunés, que de les accueillir pour les insulter.

677. A mad. de Luze. *Wootton, le* 10 *mai* 1766.

« Suis-je assez heureux, Madame, pour que, etc.

Il décrit, avec beaucoup de détails, l'habitation de Wootton.

678. A M. du Peyrou. *Wootton, le* 10 *mai* 1766.

« Hier, mon cher hôte, j'ai reçu, etc.

Commissions, — plaintes, — regrets de ne l'avoir pas cru, et de ne point passer ses jours près de lui. Il ne peut, en ce moment, recommander M. *d'Escherny* à milord Maréchal.

679. A mad. de Créqui. *mai* 1766.

« Bien loin de vous oublier, etc.

Il renonce à tout commerce de lettres, hors le cas d'absolue nécessité.

680. A M. de Malesherbes. *Wootton, le* 10 *mai* 1766.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, Monsieur, etc.

L'habitude qu'il a de confier ses secrets à M. de Malesherbes, lui fait un devoir de lui rendre compte de tout ce qui lui est arrivé, et de sa situation.

681. A M. DE LUZE. *Wootton, le* 16 *mai* 1766.

« Quoique ma longue lettre, etc.

Remercîmens pour les services qu'il lui a rendus. Il regrette le soleil et ses amis. A cela près, il est bien dans sa retraite.

682. A M. LE GÉNÉRAL CONWAY. *Le* 12 *mai* 1766.

« Vivement touché des grâces, etc.

Il le prie d'ajourner le projet relatif à la pension dont le roi d'Angleterre veut l'honorer. Nous avons fait voir dans le récit, les motifs de ce refus. C'est par erreur que cette lettre est datée dans les dernières éditions, du 22 mai. Elle dut être écrite le 12, puisque David en envoya copie dans sa lettre du 16 mai, à madame de Boufflers.

683. A M. DU PEYROU. *Wootton, le* 31 *mai* 1766.

« J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 24, par, etc.

Mille bruits absurdes ou ridicules, couraient sur Rousseau. Du Peyrou lui mandait que M. *Hume* assurait que Jean-Jacques était nommé commissaire des barrières, dans la province de Derby. Rousseau prie son ami de ne croire sur son compte, que ce qu'il en saura par lui-même. — Il est content de sa retraite, de son hôte, de ses voisins, mais il ne peut se passer de lui. On voit dans cette lettre, qu'il avait formé avec du Peyrou le projet d'un *dictionnaire de botanique*. Il l'exhorte à ne pas renoncer à cette aimable science. — Il a rompu toute correspondance avec M. *Hume*. Depuis plus de deux ans, il n'en a plus avec M. *Moultou*.

684. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le* 31 *mai* 1766.

« M. Lucadou aura pu, etc.

L'annonce de la visite de M. *d'Ivernois* le comble de joie. Il ne veut plus écrire, — demande quelques ins-

truments nécessaires pour la botanique. Nouvelles plaintes contre Voltaire.

685. A M. DU PEYROU. *Le* 14 *juin* 1766.

« C'est bien mon tour d'être, etc.

Son silence l'inquiète. Il se loue de M. *Davenport*.

686. A M. DE PEYROU. *Le* 21 *juin* 1766.

« J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 26, etc

Il accepte 1600 liv. par an, parce qu'il croit pouvoir lui fournir de quoi ne rien perdre. . . Il est bien dans sa retraite. On voit qu'il sent qu'il a beaucoup trop grossi les objets, et s'est trop alarmé. Il n'y a toujours que David qui a *passé ses idées*.

687. A M. HUME. *Le* 23 *juin* 1766.

« Je croyais que mon silence, etc.

Il lui explique clairement les motifs de son silence. Il ne veut plus avoir de commerce avec lui et n'acceptera aucune affaire dont *David* serait le médiateur. V. n° 698.

688. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le* 28 *juin* 1766.

« Je vois, Monsieur, par votre lettre du 9, etc.

Il est navré de l'état critique des affaires de Genève, mais il n'y peut rien. Il le prie de voir, en venant en Angleterre, M. *Guy* qui demeure chez la veuve *Duchesne*, afin d'y prendre ce qu'il y a d'imprimé de son *Dictionnaire de musique*.

689. A M. GRANVILLE. *Juin* 1766.

« Quoique je sois fort, etc.

M. *Granville* était voisin de Jean-Jacques qui le vit beaucoup pendant son séjour à Wootton. Dans cette première lettre il s'excuse de ne pas se rendre à son invitation. L'arrivée de M. *Davenport* en est cause.

690. A M. GRANVILLE. (*Sans date.*) 1766.

« Puisque monsieur Granville m'interdit, etc.

Il envoie savoir de ses nouvelles.

691. A M. GRANVILLE. (1766.)

« Voici, Monsieur, un petit morceau, etc.

Il lui envoie du gibier.

692. A M. GRANVILLE. (1766.)

« Je suis fâché, Monsieur, que le temps, etc.

Le temps et sa santé l'empêchent d'aller le voir.

693. A M. GRANVILLE. (*Sans date.*) 1766.

« Je suis très-sensible à vos, etc.

Il le remercie de ses cadeaux (gibier, poisson), mais il se plaint de ce qu'il lui en envoie trop souvent.

694. A M. GRANVILLE. (*Sans date.*) 1766.

« J'ai été, Monsieur, assez incommodé, etc.

Il lui demande de ses nouvelles et lui donne des siennes.

695. A MADEMOISELLE DEWES. (Depuis MAD. PORT.) 1766

« Ne soyez pas en peine, etc.

Il la remercie de son intérêt. Il l'ira voir lundi.

696. Réponses aux questions faites par M. DE CHAUVEL. 1766.

« Jamais, ni en 1759, etc.

Renseignements sur diverses époques de sa vie présentées calomnieusement par M. de *Voltaire*. Ce sont, 1°, l'invitation prétendue de celui-ci d'aller à Ferney; 2°, le genre de ses relations avec M. de *Montaigu*; 3°, une fausse déclaration qu'on disait être entre les mains de M. de *Montmollin*; 4°, la lettre au bailli de *Nidau*, etc. — Il explique ce qu'il a dit qu'il *n'aimait pas les bienfaits*. On voit par ces explications provoquées qu'on avait recueilli tout ce qui pouvait nuire à la réputation de Jean-Jacques. Voy. les nos 27, 28, 29 et 30.

697. A M. Davenport. *Wootton, le 2 juillet* 1766.

« Je vous dois, Monsieur, toutes sortes de, etc.

Il lui annonce, puisqu'il le désire, l'explication qu'il lui demande au sujet de M. Hume. C'est le sujet de la lettre suivante.

698. A M. David Hume. *Wootton, le* 10 *juillet* 1766.

« Je suis malade, Monsieur, et peu en état, etc.

Explication annoncée dans la précédente lettre. Les détails donnés dans celle-ci doivent la faire mettre au nombre des écrits considérés comme un complément aux Confessions. — Le récit intéressant qu'il y fait, doit être lu avec attention comme pièce essentielle au procès. Il parle de M. *Hume* en s'adressant à lui, comme s'il était question d'une tierce personne. — C'est dans cette lettre que se trouve la scène que nous rapportons p. 119 et 120, et que David a dénaturée. Elle vint à la suite d'une *manœuvre de lettres* qui prouve la curiosité de l'historien anglais. Honteux de ses soupçons Rousseau se jette dans les bras de Hume, l'inonde de larmes en s'écriant : *non, non, David n'est pas un traître.* Il faut lire dans la lettre même le tableau de l'embarras, de la sécheresse et de la froideur de Hume, qui dit *avoir mêlé ses larmes* à celles de Rousseau. Il faut, non pas comme correctif, mais pour bien connaître la vérité, lire les lettres de madame de Boufflers, que nous rapportons dans ce volume, p. 131.

699. A M. du Peyrou. *Le* 19 *juillet.* (1766).

« J'avais le pressentiment, etc.

Conseils pour se guérir de la goutte. — Les plaintes qu'on lui fait des propos indiscrets de Thérèse le surprennent. Mais les *femmes sont faites pour cailleter, et les hommes pour en rire.* Malgré cette réflexion il écoutait les propos de cette femme et il en était malheureux.

— Il l'exhorte à ne pas s'affecter des libelles que *Voltaire* publie contre lui. — Expressions de reconnaissance pour milord Maréchal.

700. A MILORD MARÉCHAL. *Le* 20 *juillet* 1766.

« La dernière lettre, Milord, que, etc.

Il lui annonce sa rupture avec *Hume*, ami de lord Keith. Il cesse tout commerce de lettres et se livre à la botanique dont il est passionné. — Il écrit *sa vie réelle*, *celle de son âme; l'histoire de ses sentiments les plus secrets. Il se sent une âme qui peut se montrer: il dira tout.*

701. A M. DAVENPORT. *Juillet* 1766.

« Je suis bien sensible, Monsieur, à l'attention, etc.

Déclaration sur M. *Hume* dont il ne veut plus s'occuper. Il attend M. *Davenport* avec empressement.

702. A M. GUY. *Wootton, le* 2 *août* 1766.

« Je me serais bien passé, Monsieur, etc.

M. *Guy* l'avait informé de tous les bruits qu'on faisait courir à Paris sur son compte. *Rousseau* trouve avec raison qu'il aurait tout aussi bien fait de se taire. Il est bien certain que M. *Hume* ne publiera pas *toutes* les pièces relatives à leurs débats. Nouvelles réflexions à ce sujet.

703. A MILORD MARÉCHAL. *Le* 9 *août* 1766.

« Les choses incroyables que monsieur Hume, etc.

Il le prévient contre ce que publie M. *Hume*. Celui-ci était l'ami de milord, que cette querelle affligea et qui ne prit aucun parti. Il déclare n'avoir jamais accepté la pension du roi d'Angleterre. Il y mit pour condition nécessaire, l'agrément de milord. Rousseau l'accepta plus tard, mais il ne voulut point en recevoir le montant. Voy. IIIe période, le récit de Corancez.

704. A MAD. LA MARQUISE DE VERDELIN. *Wootton, août 1766.*

« J'ai attendu, Madame, votre retour, etc.

Nouvelles explications sur sa querelle avec *David Hume*. Il lui conseille de se marier. Voy. l'Art. *Verdelin.*

705. A M. MARC-MICHEL REY. *Wootton, août* 1766.

« Je reçois, mon cher compère, etc.

Il le prie de ne plus lui parler de ce qu'on dit de lui dans le public *qui est mort pour lui.* — Exaction des douanes anglaises. — Il est fâché que *Rey* publie *la Reine fantasque* qui peut lui attirer des tracasseries. Georges III fit rembourser les droits exigés par les douanes. V. nº 731.

706. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le* 16 *août* 1766.

« Je suis extrêmement en peine, etc.

Vives inquiétudes sur son silence. Il le prie de voir à Lyon madame *Boy de la Tour sa bonne amie et sa chère fille*, et de ne lui amener personne. M. d'Ivernois se disposait à partir pour l'Angleterre.

707. A M. DU PEYROU. *Wootton, le* 16 *août* 1766.

« Je ne doute point, mon cher hôte, etc

Nouvelles observations sur M. Hume. Jean-Jacques n'avait ni refusé ni accepté la pension du roi d'Angleterre, avant sa rupture avec *David*, dont le *plan était de le servir publiquement avec la plus grande ostentation et de le diffamer en secret avec la plus grande adresse.* Il craint qu'on ne détache de lui M. *Davenport.* Il ne lit plus aucun papier public, ne répond à aucune lettre. Il a été un moment affecté de *cette épouvantable révolution qui a gagné l'Europe*; mais cette émotion a peu duré. C'est la première fois qu'il exprime cette idée.

708 A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS. *Wootton, le 30 août* 1766.

« Une chose me fait grand plaisir, etc.

Rousseau qui croyait que madame de Boufflers prenait le parti de M. Hume, répond à la lettre de cette dame avec un éloquent dépit et termine la sienne en disant qu'il eût souhaité que, dans ses malheurs, ceux qu'il honore, lui *écrivissent des lettres* moins accablantes, afin qu'il eût la consolation de conserver pour eux les sentiments qu'ils lui ont inspirés.

709. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le 30 août* 1766.

« J'ai lu, Monsieur, dans votre lettre, etc.

Il l'exhorte à laisser dire M. *Hume* et à ne pas prendre sa défense. Il lui donne les éclaircissements nécessaires sur la pension du roi d'Angleterre.

710. A MADAME LA DUCHESSE DE PORTLAND. *Wootton, le 3 septembre* 1766.

« Quand je n'aurais eu aucun goût, etc.

La duchesse de *Portland* lui avait envoyé des plantes par M. *Granville*. Jean-Jacques la remercie.

711. A M. ROUSTAN. *Wootton, le 7 septembre* 1766.

« Vous méritez bien, Monsieur, l'exception, etc.

Le clergé catholique ne lui a jamais voulu ni fait aucun mal : il n'en a pas été de même du clergé protestant qui n'avait qu'à se louer de lui. Il ne veut pas qu'il le défende : *il a un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; il les attend et se tait.* Eloge de la conduite des bourgeois de Genève.

712. A MILORD MARÉCHAL. *7 septembre* 1766.

« Je ne puis vous exprimer, milord, etc.

Il est navré de son silence, se persuadant que M. *Hume* en est cause. —

713. A M. Rich. Davenport. *Wootton, le* 11 *sept.* 1766.

« Après le départ, Monsieur, de ma, etc.

Les estampes pour lesquelles M. Richard Davenport faisait des recherches, sont retrouvées. Elles avaient été déplacées à la visite de la douane. Quand il aura l'esprit plus tranquille, il pourra lui donner quelques idées pour la plantation de son jardin.

714. A milord Maréchal. *Wootton, le* 27 *sept.* 1766.

« Je n'ai pas besoin, milord, de vous dire, etc.

Il le conjure de ne plus lui parler de M. *Hume*, dont il ne saurait *lire le nom sans un mouvement convulsif.*

715. A mad. **. *Wootton, le* 27 *septembre* 1766.

« Le cas que vous m'exposez, etc.

Madame ** consultait Jean-Jacques sur les projets ambitieux d'un jeune homme ; projets qui ne sont point assez expliqués dans cette réponse. C'est dans cette lettre que *Rousseau* dit *qu'à son avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain* : pensée qui aurait dû produire un moment d'hésitation dans celui qui a considéré Jean-Jacques comme auteur de la révolution française, et supposé qu'il aurait approuvé la manière dont elle s'est faite.

716. A M. du Peyrou. *Wootton, le* 4 *octobre* 1766.

« *Tu quoque!*. . J'ai reçu, etc.

Il est révolté du soin que prend *du Peyrou* de ramasser, pour les lui transmettre, les jugements du public sur son compte. Il a raison, et l'on voit que *du Peyrou* ne connaissait pas la susceptibilité de son ami. Nouveaux détails sur ses rapports avec *Hume*.

717. A M. du Peyrou. *Wootton, le* 25 *octobre* 1766.

« J'apprends, mon cher hôte, par votre numéro 34, etc.

Nouvelles explications sur M. *Hume*. Reproches faits à ses amis sur leurs doutes, sur ce qu'ils croient qu'il

a besoin de se justifier. Il est las de passer son temps à des apologies. —

718. A M. du Peyrou. *Wootton, le* 15 *novembre* 1766.

« Je vois avec douleur, cher ami, etc.

Il se repent de lui avoir écrit des choses déraisonnables et offensantes. Réparations touchantes.

719. A M. Laliaud. *Wootton, le* 15 *novembre* 1766.

« A peine nous connaissons-nous, etc.

Il n'a plus rien à dire de M. *Hume*, qu'il trouve bien insultant pour un bon homme et bien bruyant pour un philosophe.

720. A madem. Dewes. *Wootton, le* 9 *décembre* 1766.

« Ma belle voisine, vous me rendez, etc.

Lettres de compliments et presque de galanterie. La comtesse qu'il l'engage à ramener était la comtesse *Cowper*, fille du comte de *Granville*.

721. A Milord Maréchal. 11 *décembre* 1766.

« Abréger la correspondance! .. Milord, etc.

Plaintes amères sur ce que milord Maréchal lui dit d'abréger la correspondance. Il ne peut pas plus cesser de lui écrire, que cesser de l'aimer.

722. A M. d'Ivernois. *Wootton, le* 12 *décembre* 1766.

« Jétais extrêmement en peine, etc.

S'il lui écrit rarement, c'est qu'il attend les occasions. Il désire de savoir s'il exécutera le projet de venir faire un voyage en Angleterre.

723. A M. Davenport. 22 *décembre* 1766.

« Quoique jusqu'ici, Monsieur, malgré, etc.

Les manières de M. *Davenport*, envers Rousseau, n'étaient plus les mêmes. Celui-ci, qui remarquait sa froideur, le prie de s'expliquer, lui demande si sa présence chez lui, le contrarie, se plaint de ses gens. S'il

continue à garder le silence, cette réponse deviendra claire; il sortira de chez lui.

724. A Lord Vicomte de Nuncham, depuis Comte d'Harcourt. *Wootton*, 24 *décembre* 1766.

« Je croirais, Milord, exécuter, etc.

Voulant vendre ses estampes, il le prie de reprendre celles dont il lui a fait cadeau, et d'en accepter d'autres.

725. A M. **. *Janvier* 1767.

« Ce que vous me marquez, Monsieur, etc.

On voit par cette lettre, que Jean-Jacques n'ignorait pas les pamphlets ou lettres dans lesquels il était question de lui, et qu'on avait publiés, soit en les insérant dans le *St. James chronicle*, soit en les imprimant isolément. Il recommande à son correspondant de tâcher de savoir quel rôle a joué dans ce tripotage, un M. *Deyverdun*, placé chez le général Conway, et qu'il regarde comme le prête-nom de David Hume.

726. A M. **. 2 *janvier* 1767.

« Quand je vous pris au mot, Monsieur, etc.

Il est content de M. *Davenport* : il désire cependant se rapprocher de M. **. — C'est M. *Hume* qui a voulu une rupture formelle. Jean-Jacques se retirait paisiblement, ne le connaissant que depuis trois mois. Sa passion pour la botanique l'occupe exclusivement.

727. A M. du Peyrou. *Wootton*, *le* 8 *janvier* 1767.

« Que Dieu comble de ses bénédictions, etc.

Explications sur leur mésintelligence momentanée, et sur sa rupture avec *David Hume*. C'est ce dernier qui a donné de la publicité à cette affaire, en faisant imprimer la lettre de Rousseau. Il se reproche *des emportements très-condamnables* dans sa correspondance avec ses amis, mais ils ne sont connus que d'eux. — Inquiétudes sur la santé de milord Maréchal.

728. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Wootton, le 31 janv. 1767.*

« Il est digne de l'ami des hommes, etc.

Le marquis de Mirabeau avait écrit à Jean-Jacques, pour l'engager à revenir en France. Le titre d'*ami des hommes*, que le premier se donnait, sans se soucier de le mériter, avait séduit le second, qui ne tarda pas à s'apercevoir que cet *ami des hommes*, partisan du despotisme le plus absolu, voulait faire des esclaves de ses amis, et qu'il était l'ennemi de ses propres enfants. Il offrit un asile à Rousseau dans une de ses terres, en Provence, ou dans l'Angoumois. Jean-Jacques lui explique les raisons pour lesquelles il ne peut rentrer en France, qu'il aime et qu'il regrettera toute sa vie. Quelques détails sur son caractère, ses goûts et ses projets. Rousseau, s'il eût accepté, n'aurait pas choisi la Provence, mais l'Angoumois.

729. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le 31 janvier 1767.*

« Jamais, Monsieur, je n'ai écrit, ni dit, etc.

Il dément ce que M. de Montmollin et Voltaire lui faisaient écrire ou dire, et s'étonne de la crédulité de ses amis. Il approuve la conduite des Génevois envers leurs magistrats. — Il le prie de ne venir le voir que lorsque la paix sera rétablie à Genève, parce qu'on ne manquerait pas de donner pour objet de ce voyage, les affaires de la République. On prétendait avoir vu Jean-Jacques le mois précédent, caché dans le pays, pour y semer la discorde.

730. A M. DUTENS. *Wootton, le 5 février 1767.*

« J'étais, Monsieur, vraiment peiné, etc.

Il a reçu, avec reconnaissance, l'ouvrage qu'il lui a envoyé, mais il ne lit plus. Cet ouvrage était les *recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, sur les anciens. — Linnée est bien supérieur à

Tournefort, et ce grand naturaliste sera vengé un jour. — Jean-Jacques a reçu, de M. *Laliaud*, un mémoire pour sa défense contre David. Ce mémoire est le *précis en réponse à l'exposé* de M. Hume. Rousseau est touché de ce zèle; mais il aimerait mieux qu'on laissât David et ceux qui se faisaient ses trompettes, *hurler leur soûl*, sans leur répondre. Il préférerait le silence et l'oubli, parce qu'il veut le repos. — Ayant appris qu'il se faisait à Londres une collecte *pour l'infortuné peuple de Genève, il désire de savoir qui est chargé des deniers de cette collecte.*

731. A M. LE DUC DE GRAFFTON. *Wootton*, 7 *fév.* 1767.

« Monsieur le Duc, je vous dois des, etc.

Le duc avait fait rembourser à Rousseau, de l'agrément du roi d'Angleterre, les droits pris à la douane pour ses livres et gravures. V. n° 705.

732. A MADAME LA TOUR. *Wootton*, 7 *février* 1767.

« Je viens de recevoir, etc.

Dans une brochure qu'il a reçue étaient deux pièces. Il a *reconnu sa chère Marianne*. C'était une défense de Jean-Jacques contre David Hume.

733. A M. DAVENPORT. *Février* 1767.

« J'ai reçu hier, Monsieur, etc.

Il le prie de transmettre les expressions de sa reconnaissance à M. *Fitz Herbert*; et au duc de Graffton, la lettre inscrite sous le n° 731.

734. A M. DAVENPORT. 7 *février* 1767.

« Bien loin, Monsieur, qu'il puisse, etc.

Il n'est point assez vain pour refuser les grâces du Roi; mais quand elles lui viendront par le canal de M. *Hume*, il les rejettera avec indignation. — Il le prie d'accepter ses ouvrages. En faisant vendre ses livres, il désirerait

que celui *de l'Esprit*, format in-4°, sur les marges duquel il a mis des notes, tombât entre des mains amies. — Ces notes étaient critiques : elles réfutaient la doctrine d'Helvétius, que le parlement avait condamnée ; raison pour laquelle Jean-Jacques ne voulut point donner suite à ses remarques contre le livre.

735. A M. Guy. *Wootton, le 7 février* 1767.

« J'ai lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de, etc.

C'est de sa *défense* qu'il est question. Il est attendri du courage de la généreuse anonyme dont il devine le nom (madame La Tour). Cependant il est fâché qu'on ne l'ait pas consulté, parce qu'on aurait évité des méprises et des omissions également importantes. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue : il ne fallait que cela seul, et tout était dit. C'était de savoir si David était complice de Walpole. Il le dit dans la lettre à madame de Verdelin. Il prétend que M. *Davenport* a fait d'inutiles recherches pour trouver les deux feuilles du *St-James Chronicle*, dans lesquelles il est maltraité, et qu'elles ont disparu de l'Angleterre. Il est probable que M. *Davenport* aura fait cette réponse évasive pour ne pas renouveler la blessure.

736. A Milord Comte de Harcourt. *Wootton, le 7 février* 1767.

« Il est vrai, Milord, que je vous, etc.

Après l'avoir remercié de l'intérêt qu'il lui témoigne, il le prie de lui donner des nouvelles de M. *Watelet*.

737. A M. d'Ivernois. *Wootton, 7 février* 1767.

« J'ai fait, cher ami, une étourderie, etc.

Cette étourderie était d'avoir envoyé une lettre pour une autre. — La détresse du peuple de Genève le navre :

il est d'avis de céder, parce que ce peuple a plus besoin de pain que de liberté. Apprenant qu'on fait une collecte, il veut y contribuer, et prie M. *d'Ivernois* de s'adresser de sa part à madame *Boy de La Tour.*

738. Au Lord Maréchal. *Le 8 février* 1767.

« Quoi, Milord, pas un seul mot, etc.

Vives inquiétudes sur sa santé et sur son silence. *Il se prosterne à ses pieds pour lui demander un seul mot*, l'appelant *son ami, son bienfaiteur et son père.*

739. A M. Granville. *Wootton, février* 1767.

« Je crois, Monsieur, la tisanne du médecin, etc.

Après avoir *aimé avec passion la liberté et l'égalité*, il aime à présent la paix, et la préfère à tout. Il se laisse faire le bien et le mal, mais les cadeaux le contrarient et lui déplaisent.

740. A Milord Comte de Harcourt. *Wootton, le 14 février* 1767.

« Vous m'avez donné, Milord, le premier, etc.

Éloge de *Watelet*. Il veut excepter ses estampes de la vente générale qu'il fait. Il prie M. d'Harcourt d'accepter un portefeuille contenant de bonnes épreuves des estampes de ses écrits.

741. A M. du Peyrou. *Wootton, le 14 février* 1767.

« Je confesse, mon cher hôte, le tort, etc.

Pendant que Rousseau se renfermait à Wootton, on faisait courir le bruit qu'il était à Morges, et, quoique du Peyrou fût dans le voisinage de cette ville, il avait cru à cette nouvelle.

Jean-Jacques n'est plus inquiet de la santé de milord Maréchal, *mais qui le rassurera sur son cœur?*

742. A M. Dutens. *Wootton, le 16 février 1767.*

« Je suis bien reconnaissant, Monsieur, des soins, etc.

Dispositions à prendre pour la vente de ses livres.

743. A M. le comte Orloff, en Russie.

(Sur l'offre d'une retraite dans ses terres.)

Wootton, le 23 février 1767.

« Vous vous donnez, monsieur le comte, pour, etc.

Il accepterait la retraite qu'il lui offre, si elle était plus près du soleil, et s'il n'était pas, lui, si infirme et si vieux. —

744. A madem. Théodore, de l'Acad. royale de musique.

Sans date. (1767.)

« On ne peut être plus surpris que, etc.

Mademoiselle Théodore lui demandait des conseils. Il lui en donne deux : le premier, de respecter les mœurs et d'éviter l'impulsion du cœur et des sens ; le second, de fuir la société de ses compagnes et de leurs adulateurs.

745. A M. Granville. *Février 1767.*

« J'étais, Monsieur, extrêmement inquiet de votre, etc.

Il le gronde d'être venu le voir par la neige, et de lui faire toujours des cadeaux, en lui parlant d'un pardon dont il a plus de besoin que d'envie, puisqu'il ne se corrige pas. —

746. A M. Granville. *28 février 1767.*

« Que fait mon bon, etc.

Il lui demande des nouvelles de son voyage à Bath.

747. A M. Dutens. *Wootton, le 2 mars 1767.*

« Tous mes livres, Monsieur, et tout mon avoir, etc.

Il prendra les arrangements qui lui conviendront s'il veut faire l'acquisition de sa bibliothèque.

748. A MILORD COMTE DE HARCOURT. *Wootton, le 5 mars 1767*

« Je ne suis pas surpris, milord, de l'état, etc

Les estampes de l'abbé de *Saint-Non* étant un cadeau de sa part, il faut les excepter de la vente. Il les offre au comte. — Il doit y avoir un *portrait de milord Maréchal très-ressemblant que pour rien au monde il ne voudrait perdre : c'est la seule estampe qu'il veuille se réserver.* Milord peut disposer d'une découpure de M. *Hubert* qui représente M. de Voltaire en habit de théâtre ; ce qu'il désire, c'est qu'elle ne lui revienne pas. Voy. l'art. Hubert.

749. A MILORD MARÉCHAL. *Le* 19 *mars* 1767.

« C'en est donc fait, milord, j'ai perdu, etc.

Plaintes amères et touchantes sur le silence de milord.

750. A M. DU PEYROU. *Wootton, le* 22 *mars* 1767.

« Apostille d'une lettre de monsieur, etc.

On vient de lui annoncer que le roi d'Angleterre lui accordait une pension de cent livres sterling (2,400 fr.). Il le prie de faire part de cette nouvelle à ses amis.

751. A M. DUTENS. *Wootton, le* 26 *mars* 1767.

« J'espère, Monsieur, que cette lettre, etc

M. Dutens devait faire un voyage en France. Jean-Jacques le prie de lui donner de ses nouvelles et de s'informer si le libraire Guy est toujours en prison. C'était pour les *Mémoires de M. de la Chalotais*. Il trouve trop forte la rente qu'il veut lui faire pour les livres qu'il achète (240). Il annonce qu'il songe à quitter la maison de M. *Davenport* où il avait des désagréments. Ils étaient causés par Thérèse, qui querellait du matin au soir la nourrice de M. Davenport, âgée de 90 ans. —

752. A M. LE GÉNÉRAL CONWAY. *Wootton, le* 26 *mars* 1767.

« Aussi touché que surpris, etc.

Remercîments pour la pension que lui accorde le roi d'Angleterre.

753. A MILORD COMTE DE HARCOURT. *Wootton, le* 2 *avril* 1767.

« J'apprends, milord, par M. Davenport que, etc.

Il espère qu'il aura réservé de ses estampes le portrait du roi. M. *Ramsay* n'ayant jamais voulu recevoir le prix d'une vingtaine de gravures qu'il avait données à Jean-Jacques, celui-ci prie le comte de donner ce prix aux pauvres.

754. A M. DU PEYROU. *Wootton, le* 2 *avril* 1767.

« O mon cher et aimable hôte! etc.

Les méfiances de Jean-Jacques reprennent et augmentent. Il voudrait être hors de l'Angleterre. Il exprime un accablement digne de pitié.

755. A M. DU PEYROU. *Wootton, le* 4 *avril* 1767.

« Votre numéro 42, mon cher hôte, etc.

Il lui parle d'un dépôt qu'il lui destine, et qui fait le tourment de sa vie. Ce sont les six premiers livres des Confessions et d'autres papiers.

756. A M. D'IVERNOIS. *Wootton, le* 6 *avril* 1767.

« J'ai reçu, mon bon ami, votre dernière, etc.

M. d'*Ivernois* lui avait envoyé un mémoire sur les affaires de Genève, et dont le but était de terminer les débats. Jean-Jacques l'approuve et *donnerait la moitié de son sang pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction.*

757. A MONSIEUR LE MARQUIS DE MIRABEAU. *Wootton, le 8 avril* 1767.

« Je différais, Monsieur, de vous répondre, etc.

Il se propose de faire un voyage à Londres pour *éclaircir un problême singulier qui l'occupe dans ce prétendu pays de liberté.* Il croyait qu'on voulait le priver de la sienne. Eloge de Richardson. Jean-Jacques l'admire plus qu'il ne le faisait avant que son séjour en Angleterre ne l'eût mis à même de reconnaître la fidélité de ses portraits et la vérité des situations qui paraissent romanesques quand on ignore les mœurs de ce pays. Voy. nº 467.

758. A MILORD COMTE DE HARCOURT. *Wootton, le 11 avril* 1767.

« Je ne puis, milord, que vous, etc.

Remercîments pour les peines que le comte s'est données dans la vente des estampes.

759. A M. E. J..... CHIRURGIEN. *Le 13 avril* 1767.

« Vous me parlez, Monsieur, dans une langue, etc.

M. J. lui avait écrit en latin et donné de pompeux éloges, que Rousseau repousse; cette lettre porte la date du 13 mai. Mais à cette époque il fuyait de l'Angleterre et ne pouvait écrire; ce qui nous fait croire qu'il y a erreur dans l'indication du mois.

760. A M. DAVENPORT. *Wootton, le 30 avril* 1767.

« Un maître de maison, Monsieur, etc.

Il annonce son départ pour le lendemain; départ nécessité par les désagréments qu'il éprouve dans sa maison.

761. A M. LE GÉNÉRAL CONWAI. *Mai* 1767 (*sans date*).

« J'ose vous supplier de, etc.

Il suppose qu'on *avait un projet* en l'amenant en Angleterre. Il ignore dans quel but : mais il ne doute point qu'on n'ait voulu qu'il vînt dans ce pays. Il s'y croit diffamé : idée qui lui en rend le séjour insupportable. Mais

on ne veut pas qu'il sorte de cette île : il en a mille preuves. Il en veut *sortir* ou *de ce monde*. Il laisse des mémoires de sa vie qu'il a commencés et déposés en d'autres mains. Il prie lord *Conwai* de le laisser aller en paix, promettant de ne jamais se plaindre des malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre, de *rejeter* les plaintes qui lui sont échappées *sur son humeur aigrie, portée à la défiance et aux ombrages; n'ayant déjà que trop d'injustes soupçons à se reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de ses désastres; s'engageant solemnellement à ne jamais écrire*. Il donne pour garant : 1°, tous ses papiers qu'il laisse en dépôt et qui lui seront remis, n'emportant qu'un petit porte-feuille; 2°, cette lettre signée avec la déclaration qu'il lui dictera; 3°, la pension; 4°, son caractère. — Il termine en disant qu'il a résolu de périr ou d'être libre.

762. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Calais, le 22 mai 1767.*

« J'arrive ici, Monsieur, après, etc.

Il ne voit de repos pour lui que dans l'état de Venise. Il habiterait le château de *Trye*, s'il le pouvait avec sécurité.

763. A M. DU PEYROU. *Calais, le 22 mai 1767.*

« J'arrive ici transporté, etc.

Il est transporté de joie d'être sorti d'Angleterre. Il part le lendemain pour Amiens.

764. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Amiens, le 2 juin 1767.*

« J'ai différé, Monsieur, de, etc.

Il part le lendemain pour Saint-Denis. Il prend le nom de M. *Jacques*.

765. A M. DU PEYROU. *Fleury, le 5 juin 1767.*

« Je n'ai pu, mon cher hôte, attendre, etc.

Les honneurs qu'on a voulu lui rendre l'ont fait décamper d'Amiens. Il est chez le *digne ami des hommes.*

766. A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU. *Fleury, ce vendredi, à midi, 5 juin 1767.*

« Il faut, Monsieur, jouir de, etc.

Eloge de l'asile dans lequel il est. Remercîments.

767. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Ce mardi, 9 juin 1767.*

« Votre présence, Monsieur, votre, etc.

M. de Mirabeau avait le projet de faire reprendre la plume à Rousseau. Celui-ci lui déclare positivement qu'il n'écrira plus pour le public. Il ne peut être à son aise que chez lui, et n'ira point au Bignon, terre appartenant à M. de Mirabeau. Il va rester à Fleury jusqu'après l'arrivée des lettres qu'il attend d'Angleterre et de Suisse.

768. A M. DU PEYROU, *le 10 juin 1767.*

« Je reçois, mon cher hôte, votre nº 46, etc.

M. *du Peyrou* devant arriver le lendemain à Paris, Rousseau le prie de passer au Luxembourg pour y voir M. de Mirabeau.

769. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Ce vendredi 19 juin 1767.*

« Je lirai votre livre, puisque, etc.

Il lira l'ouvrage qu'il lui a donné. — Il lui fait ses adieux. *Quelque mal qu'il pense de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui lui soit restée : il ne vit plus que par le cœur.*

770. A M. DU PEYROU. *Au château de Trie, le 21 juin 1767.*

« J'arrive heureusement, etc.

Il rend compte de son arrivée au château de *Trie*, chez le prince *de Conti.*

771. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Trie-le-Château. le 24 juin 1667.*

« J'espérais, Monsieur, vous rendre, etc.

Il est à Trie. — Il a voulu lire et comprendre la *philosophie rurale* du marquis et n'a pu en venir à bout. Le prince *de Conti* veut qu'on garde le secret sur sa retraite. Le nom de *Jacques* ne plaisant pas à ce prince, *Rousseau* a pris celui de *Renou.*

772. A MILORD HARCOURT. *Le* 10 *juillet* 1767.

« Je reçois seulement en ce moment, etc

Remercîment de sa lettre. Jean-Jacques ne peut ni dater ni signer sa réponse. (Voyez la lettre précédente.)

773. A M. DU PEYROU. *Le* 22 *juillet* 1767.

« Je suis, mon cher hôte, dans la plus, etc.

Il est inquiet de son ami qui se rendait à Amsterdam, chez un parent de son nom.

774. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Trie*, 26 *juillet* 1767.

« J'aurais dû, Monsieur, vous écrire, etc.

M. *de Mirabeau* avait prêté à Jean-Jacques un ouvrage intitulé *l'ordre essentiel des sociétés*, par *Mercier la Rivière.* Il fallait bien peu connaître l'auteur d'Émile, pour croire qu'il était possible d'en faire un défenseur et un apôtre du *despotisme légal*; réunion de mots contradictoires, s'ils ne désignaient l'opinion la plus révoltante, celle qui veut que le caprice d'un homme soit une loi, ou qui donne force de loi à toutes les bizarreries dont puisse être affecté le cerveau d'un roi malade. Telle était la forme de gouvernement dont les hommes auraient été gratifiés par leur *ami*, si cet ami eût été le maître. Rousseau s'élève avec énergie contre une pareille opinion. On retrouve dans cette lettre remarquable, celui qui consacre sa vie à dire aux hommes la vérité, et à

les défendre contre la tyrannie. Il n'écoute que son indignation. Après avoir battu en ruine cet absurde système, *il se prosterne aux pieds de l'illustre ami des hommes, pour le conjurer d'avoir pitié de son état, de laisser en paix sa mourante tête, et de n'y plus réveiller des idées presque éteintes.*

775. A M. du Peyrou. *Le 1 août 1767.*

« Si, comme je l'espère, etc.

Il le presse de venir le voir, parce qu'il vaut mieux se promener avec lui *au creux du vent par la pluie, qu'en Hollande par le beau temps.* Diverses commissions et mesures à prendre.

776. A M. Granville. *De France, 1er août 1767.*

« Si j'avais eu, Monsieur, l'honneur de, etc.

Il regrette son voisinage. Il exécute son projet de retraite dont M. *Granville avait été le premier confident.*

777. A madame La Tour. *6 août 1767.*

« Chère et respectable Marianne, etc.

Il doit lui expliquer incessamment les causes de son silence. Ce billet était dans une lettre de Jean-Jacques à M. Guy.

778. A M. le Marq. de Mirabeau. *Trie, le 12 août 1767.*

« Je suis affligé, Monsieur, que vous, etc.

Il lui déclare l'inébranlable résolution dans laquelle il est de ne plus écrire. Il se plaint des mauvais traitements qu'il éprouve de la part des habitants de Trie.

779. A madame la Maréchale de Luxembourg. *Trie, le 16 août 1767.*

« Je compte si parfaitement, etc.

Il la prie d'obtenir du prince de *Conti* la permission de quitter *Trie* sans encourir sa disgrâce, et de s'in-

former s'il peut s'établir dans quelque coin du royaume sans déplaire au gouvernement.

780. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Ce 22 août 1767.*
« Je vous dois bien des, etc.

Il craignait que son refus n'eût indisposé M. de *Mirabeau*. Il est rassuré par la lettre de celui-ci. Il doit fuir les maisons des princes et des grands qui ne sont pas les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y fait.

781. A M. D'IVERNOIS. *Au château de Trie, 24 août 1767.*
« Je n'ai reçu que depuis peu, etc.

M. *d'Ivernois* l'avait prié de s'intéresser auprès de milord *Maréchal* pour une affaire dont la décision regardait le vice-gouverneur du Val-de-Travers. Milord avait répondu qu'il fallait s'adresser à ce dernier. *Du Peyrou* est malade.

782. A M. DU PEYROU. *Le 8 septembre 1767.*
« J'ai reçu avant-hier au soir, etc.

Quelques détails sur les tracasseries qu'il éprouve, et que son imagination grossit. La dame dont il est question et entre les mains de laquelle l'a mis M. le prince de Conti, est madame de Boufflers. Celle qui l'a vu à regret aller à Trie est madame de *Verdelin*. La *sœur* qui le console (et qui, sans qu'il s'en doute, cause tous ses maux) est Thérèse, qu'il a appelée sa *sœur*, toutes les fois qu'il a changé de nom. On voit que *du Peyrou* doutait du fondement de toutes ses terreurs. Jean-Jacques a demandé au prince la permission de le recevoir.

783. A M. DE SARTINE, lieutenant de police. *A Trie-le-Château, le 9 septembre 1767.*
« Permettez que j'aie l'honneur d'exécuter, etc.

Il déclare s'opposer à la publication du Dictionnaire de musique jusqu'à ce qu'il ait été encore examiné. Il

écrit au nom de *Rousseau*, sous celui de *Renou* qu'il portait alors.

784. A M. du Peyrou. *Le 24 septembre* 1767.

« Aujourd'hui, mon cher hôte, j'écris à, etc.

Il vient d'écrire à M. de *Sartine* pour arrêter la publication du *Dictionnaire de musique*, ainsi qu'au libraire *Guy*. Il veut qu'il soit de nouveau soumis à la censure.

785. A madame la M. de **. *Du 12 septembre* 1767.

« Je reconnais, Madame, vos bontés, etc.

Il est sensible aux peines qu'elle se donne pour lui procurer un asile; mais il désespère du succès, et s'en remet à la Providence. C'est probablement à madame de Mesme que cette lettre est adressée.

786. A M. du Peyrou. *Le 12 septembre* 1767.

« Vous me consolez, etc

Il le presse de venir à Trie, quand il sera rétabli.

787. A M. du Peyrou. *Le 18 septembre* 1767.

« Je vous écrivis hier, etc.

Ménagement qu'il doit prendre pour sa santé. Il paraît s'affecter des propos de M. *Hume*.

788. A M. du Peyrou. *Le 21 septembre* 1767.

« Pas un mot de vous, etc.

Inquiétudes que lui cause son silence. Il attend la visite du prince de Conti qui s'est fait annoncer. Il voudrait le présenter à ce prince, et le presse d'arriver.

789. A M. du Peyrou. *27 septembre* 1767.

« Vous pouvez, mon cher hôte, juger, etc.

Conseils pour sa santé. Il a des échecs, il n'en faut pas : mais il doit apporter des volans.

790. A M. du Peyrou. *Ce lundi, 5 octobre* 1767.

« Je vous écris un mot très à la hâte, etc.

Diverses commissions à faire avant de partir pour

791. A M. du Peyrou. 9 *octobre* 1767.

« Je vous écris un mot à la hâte, pour vous dire, etc.

Le prince de Conti est venu le voir. Les détails qu'il donne dans cette lettre prouvent que, malgré les ordres positifs de ce prince, on refusait à Rousseau les fruits et les légumes, et qu'il était à Trie comme Tantale au milieu des eaux.

792. A M. du Peyrou. *Samedi*, *octobre* 1667.

« J'ai, mon cher hôte, votre lettre, etc.

Il ne faut pas qu'il vienne pour ne rester que peu de temps. Ignorance où l'on était alors en France sur la botanique qu'on n'y regardait que comme une étude d'apothicaire.

793. A M. Dutens. 16 *octobre* 1767.

« Puisque M. Dutens juge plus, etc.

Mesures à prendre pour le paiement de la petite rente que doit M. Dutens pour le prix de sa bibliothèque.

794. A M. le Marquis de Mirabeau. *Ce* 12 *déc.* 1767.

« Je consens de tout mon cœur, etc.

Il lui donne son agrément pour l'impression de la lettre que lui a écrite l'ami des hommes. Il se plaint d'être embarqué dans des querelles littéraires.

795. A M. du Peyrou. *Ce* 6 *janvier* 1768.

« J'étais, mon cher hôte, dans un tel, etc.

Il l'exhorte à une vie réglée. — Du Peyrou avait presque toujours été malade à Trie.

796. A Milord Comte de Harcourt. 13 *janvier* 1768.

« Je me reprocherais, etc.

Il a reçu l'argent des estampes. Il réclame le portrait du Roi. — S'il a tardé tant à répondre au comte, c'est parce qu'il a été garde-malade d'un ami pendant trois mois. — Cet ami, c'est du Peyrou (795).

797. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. 13 *janvier* 1768.

« J'ai, mon illustre ami, etc.

Les querelles économiques et politiques étant encore pires, s'il est possible, que les querelles littéraires, il est fâché de l'y voir engagé. Le marquis lui avait témoigné l'envie de faire un opéra. Jean-Jacques l'en presse.

798. A MADAME LA TOUR. *Trie*, 20 *janvier* 1768.

« Lorsque je vous écrivis, etc.

Rien ne manque à ses malheurs. Il ne sera justifié qu'après sa mort. *Le temps et la vérité reprendront leur empire, et, quoi que ses contemporains puissent faire, sa mémoire ne restera pas toujours sans honneur.*

799. A M. GRANVILLE. *Trie*, *le* 25 *janvier* 1768.

« Je n'aurais pas tardé, etc.

M. *Granville* doit trouver un exemplaire de son Dictionnaire de musique, à son retour chez lui.

800. A MADEMOISELLE DEWES. *Le* 25 *janvier* 1768.

« Si je vous ai laissé, ma belle voisine, etc.

Lettre de politesse.

801. A M. LE MARQ. DE MIRABEAU. *Trie*, 28 *janv.* 1768.

« Je me souviens, mon illustre ami, etc.

Ils ne firent d'opéra ni l'un ni l'autre. Jean-Jacques aurait besoin d'entendre un peu de musique.—Le public lui fait toujours faire exactement le contraire de ce qu'il fait. M. *Davenport* l'a invité à revenir chez lui : mais il préfère la France à tout autre pays tant qu'on l'y laissera tranquille.

802. A MADAME LA TOUR. *Trie*, 28 *janvier* 1768.

« Je crains bien, chère Marianne, etc.

Il est inquiet d'une lettre qu'il lui a écrite il y a quelques jours. V. n° 798.

803. A M. D'IVERNOIS. *Trie, le 29 janvier 1768.*

« J'ai reçu, mon digne ami, etc.

M. d'Ivernois avait envoyé sa famille à Lausanne. Jean-Jacques en conclut que Genève n'est pas tranquille. — Au lieu de verser le sang de leurs compatriotes, les bourgeois devraient spontanément sortir de la ville, en plein jour, avec leurs femmes et leurs enfans. Cette colonie émigrante serait reçue avec respect. — Il le prie de faire accepter à une vieille tante qu'il a à Nyon, une petite rente de cent francs. — C'est madame Gonceru. V. ce nom.

804. A M. D'IVERNOIS. *Du château de Trie, 9 fév. 1768.*

« Dans l'incertitude, mes, etc.

Il exhorte à la paix. Inquiétude sur Genève.

805. A M. D'IVERNOIS. *Le 9 février 1768.*

« On m'a communiqué, etc.

Il discute les deux projets d'accommodement qu'on lui a communiqués pour la pacification de Genève. Il part de deux principes : 1°, qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cède tout d'un côté et rien de l'autre; 2°, qu'il n'est pas question de victoire, mais de faire le plus grand bien pour la chose commune. Cela posé, le premier projet lui paraît acceptable. Observations importantes sur les défauts du gouvernement de Genève et moyens d'y remédier. Cette lettre est un supplément au Contrat social sur le gouvernement mixte et l'application à celui de sa patrie. Il apprendra avec une inexprimable joie le rétablissement de la paix.

806. A M. DU PEYROU. *10 février 1768.*

« Votre n° 5, mon cher, etc.

Il apprend avec plaisir son arrivée chez lui. *Il n'a plus de cœur à rien, pas même aux plantes.*

807. A M. D'IVERNOIS. *Du château de Trie, ce 23 février 1768.*

« Je reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, etc

Nouveau mémoire sur lequel il est consulté. Il croit qu'il faut, afin de ne rien précipiter et de se donner le temps nécessaire pour réformer leur constitution, faire un règlement provisoire qui n'aurait force de loi que pendant vingt ans : seul expédient de concilier la diligence et la prudence.

808. (*Inédite.*) A MAD. DE BOUFFLERS. *Trie, 25 fév. 1768.*

« Je vieillis dans les ennuis, etc.

Expressions de tristesse et de découragement. V. lett. inédites, IVe partie.

809. A M. DU PEYROU. 3 *mars* 1768.

« Votre n°. 6 m'afflige, etc.

On lâche sur lui la populace, on a barricadé le château de tous les côtés : on a fermé toutes les communications, pour le dégoûter du séjour de Trie.

810. A M. MOULTOU. *A Trie, par Gisors, le 7 mars 1768.*

« Comme j'ignore, Monsieur, ce que, etc.

Il rend compte des conseils qu'il a donnés à M. *d'Ivernois* (v. nos 805, 807), et qui n'ont plu à aucun des deux partis. Le malheur qu'il a eu d'être impliqué dans les commencements des troubles, lui a fait un devoir dont il ne s'est jamais départi, de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation. — Il le prie de ne plus choisir M. *Coindet* pour intermédiaire de leur correspondance.

811. A M. d'Ivernois. *Au château de Trie, le 8 mars 1768.*

« Votre lettre, mon ami, du 29, me, etc.

Il revient à l'expédient d'un règlement provisionnel : il exhorte à la paix, et, pour l'obtenir, à beaucoup

812. A M. le marq. de Mirabeau. 9 *mars* 1768.

« Je ne vous répéterai pas, etc.

Il est pour le moment hors d'état de répondre à l'invitation que lui fait M. de *Mirabeau* d'aller le voir à Fleury.

813. A M. de la Lande. *Mars* 1768.

« Vous n'êtes pas, Monsieur, de ceux, etc.

Il attribue les éloges qu'il lui donne à sa générosité *qui l'entraîne à outrer le respect que l'on doit au malheur.* Il le remercie du compte qu'il a rendu de son *Dictionnaire de musique*, regrettant seulement qu'il n'ait pas fait choix d'autres articles dans ses citations.

814. A mad. La Tour. 21 *mars* 1768.

« Quoique vous soyez, etc.

Même sujet : c'est-à-dire réponse à des reproches sur son inexactitude.

815. A M. du Peyrou. *Le* 24 *mars* 1768.

« J'ai répondu, mon cher hôte, à votre numéro 6, etc.

Il veut s'acquitter avec lui et lui rembourser les sommes que M. du Peyrou lui a prêtées. Ne lisant plus rien, il ne peut revoir la traduction de Lucrèce, ainsi que le désire M. *Panckoucke*.

816. A M. d'Ivernois. 24 *mars* 1768.

« Enfin je respire, etc.

Il le félicite de la paix qui vient d'être rendue aux Genevois. Il engage les citoyens à ne pas faire les choses à demi; et, puisque la concorde est rétablie, d'avoir une

confiance pleine et entière. *Rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savait résister.* Quant à ce qui le concerne, il serait au comble de la joie si le conseil rapportait de *lui-même* le décret qui le condamne, mais il ne le sollicitera point.

817. (*Inédite.*) A MAD. DE BOUFFLERS. *Ce jeudi*, 24 *mars*. (*Trie* 1768.)

« Votre lettre me touche, etc.

Voy. le texte de celle-ci dans les lettres inédites.

818. A M. D'IVERNOIS. 28 *mars* 1768.

« Je ne me pardonnerais pas, etc.

Il commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'*imaginaires qui peuvent agir sur son cerveau.*

819. A M. D'IVERNOIS. 26 *avril* 1768.

« Quoique je fusse accoutumé, etc.

M. d'Ivernois venait de lui adresser un paquet d'écrits. Ce paquet coûtait six francs de port. Rousseau ne veut ni répondre ni le lire.

Il croit, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre, et rompre irrévocablement l'accord qu'il avait fait avec du Peyrou. C'est un parti pris et toute représentation serait inutile.

La salle de spectacle de Genève ayant été brûlée, M. de Voltaire lui imputa ce fait. Il ne voit là que de quoi rire.

820. A M. DU PEYROU. *Trie*, *le* 29 *avril* 1768.

« Notre correspondance, etc.

Il insiste pour le remboursement de sa dette. L'un veut rendre, l'autre ne veut rien recevoir. Rousseau s'est brouillé à moins. —

821. A M. DU PEYROU. *Trie, le 10 juin 1768.*

« Je vois, mon cher hôte, que nos discussions, etc.

Nouvelles instances pour le remboursement. *L'accord qu'ils avaient fait est rompu. En vertu de ce traité Jean-*Jacques avait reçu cent louis de du Peyrou, qui restait dépositaire de tous les manuscrits de son ami. Nouveaux débats de générosité. — Soins qu'il prend pour former des herbiers. —

822. A M. LE PRINCE DE CONTI. *Trie-le-Château, juin 1768.*

« Ceux qui composent votre maison, etc.

Les persécutions dont il est l'objet de la part de tous les gens du prince le forcent à sortir de sa maison. Il l'annonce à Son Altesse. Il partit le lendemain.

823. A M. DU PEYROU. *Lyon, le 20 juin 1768.*

« Je ne me pardonnerais pas, etc.

Il lui annonce son arrivée à Lyon. Pour se distraire de ses chagrins, il herborise dans les environs.

824. A M. DU PEYROU. *Lyon, le 6 juillet 1768.*

« Je comptais, mon cher hôte, etc.

Il est au moment de partir pour aller herboriser à la grande Chartreuse avec l'abbé *Rosier* et M. *de La Tourette*. — Il désirerait de recevoir quelques-uns de ses papiers; entr'autres le commencement du roman intitulé *Emile et Sophie* ou *les Solitaires*; pour lequel il a conservé un faible qu'il ne combat pas, parce que ce travail remplira ses moments perdus.

825. A MADEMOISELLE LE VASSEUR, sous le nom de MADEMOISELLE RENOU. *Grenoble, ce 25 juillet, à 3 heures du matin 1768.*

« Dans une heure d'ici, chère amie, etc.

Il annonce son départ pour Chambéry, comme ayant lieu dans une heure. Si son voyage est heureux, il sera

de retour avant la fin de la semaine. Si elle ne reçoit point de ses nouvelles dans huit jours, elle ne doit plus en attendre ; et, dans cette hypothèse, il lui donne des *conseils*.

Il est probable qu'il allait chez M. de *Conzié*, pour lequel il avait conservé de l'attachement : et l'on retrouve, dans plusieurs de ses précédentes lettres, le projet de faire cette visite. Dans celle-ci, il dit que son principal objet est d'aller sur la tombe de madame de *Warens*, pleurer le malheur qu'il a eu de lui survivre. Il parle encore de ses ennemis. —

Ceux qui l'accusent encore d'ingratitude envers madame de Warens, ne connaissent ni les lettres dans lesquelles on voit qu'il lui fait passer de l'argent, ni celles où il exprime les regrets que lui cause sa perte. Ils le jugent sur la prétendue révélation des faiblesses de cette dame. Cette accusation plus spécieuse que fondée est examinée page 20 de ce volume, ainsi qu'aux articles Diderot et Warens qu'il faut lire si l'on veut être juste.

826. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin, le* 16 *août* 1768.

« J'espère que la lettre que j'eus, etc.

Il parle d'une lettre qu'il lui a écrite précédemment et qui ne s'est pas retrouvée. La maison de M. *Faure* lui convient assez. Il le prie d'être médiateur entre lui et le propriétaire.

827. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin, le* 21 *août* 1768.

« Je prends la liberté de vous, etc.

Il est question du loyer de la maison de M. *Faure*, située à Grenoble.

828. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin*, *le* 23 *août* 1768.

« Permettez que je prenne, etc.

Il lui envoie une lettre qu'il a reçue de M. *Bovier* et copie de sa réponse. Il n'en dit pas le sujet. Elle est relative à l'imposture de *Thévenin*, ainsi que le prouve sa lettre suivante.

829. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin*, *le* 26 *août* 1768.

« J'ai l'honneur de vous, etc.

Avant de se décider à prendre la maison de M. *Faure* à Grenoble, il désire que la calomnieuse imputation au sujet de laquelle Jean-Jacques a écrit deux lettres à M. le C. de *Tonnerre*, soit éclaircie.

830. A M. LALIAUD. *Bourgoin*, *le* 31 *août* 1768.

« Nous vous devons et nous vous faisons, etc.

Il le remercie des soins qu'il a pris pour que Thérèse vînt le rejoindre. — Il lui annonce qu'il vient *de rendre indissoluble* le lien qui l'attache à elle depuis vingt-cinq ans; depuis treize ans ils vivaient fraternellement. Jean-Jacques portant depuis plus d'un an le nom de Renou, qu'il ne quitta, pour reprendre le sien, que l'année suivante, Thérèse ne prit et ne put prendre alors celui de Rousseau. V. page 169 de ce volume, l'histoire de ce mariage.

831. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin*, *le* 1er *sept.* 1768.

« Je suis très-sensible à la, etc.

M. le comte *de Tonnerre* avait interrogé *Thévenin* qui, prétendant avoir prêté neuf francs à Rousseau dix ans auparavant, lui faisait redemander cette somme par M. *Bovier*. Jean-Jacques qui avait passé l'année 1758 à Montmorency et qui n'était sorti de Paris, depuis le mois

d'octobre 1744, qu'une seule fois pour aller à Genève (en 1754), fut révolté de cette humiliante réclamation. Elle troubla son repos beaucoup plus qu'elle ne le méritait. M. *de Tonnerre* crut *Thévenin* borné et de bonne foi. La suite de cette correspondance prouvera qu'il commettait une double erreur, puisqu'on découvrit plus tard que Thévenin était échappé des galères.

832. A UNE DAME DE LYON. *Bourgoin, le* 3 *sept.* 1768.

« Vous trouverez ci-joint un papier, etc.

Cette lettre ne se trouve que dans l'édition *compacte* de M. Belin, Paris, in-8°, 1818. L'éditeur avertit qu'il l'a extraite de la *Correspondance littéraire* de *Grimm*; source un peu suspecte, d'après la haine de ce dernier contre Rousseau. Voici le sujet de cette lettre.

Jean-Jacques mande qu'ayant été malade à Bourgoin pendant quelques jours, dans le fort de ses chagrins il traça au crayon, derrière une porte, des lignes qu'il oublia d'effacer; que des passans malintentionnés ont transcrit ce barbouillage, en substituant des mots à d'autres; enfin qu'il en envoie une copie exacte afin qu'on puisse constater les falsifications qu'on aura faites. Ces lignes seraient, si l'on pouvait les croire authentiques, un monument de délire. Les deux *P..... froids* dont il y est question, sont *d'Alembert* et *Grimm*. Du reste nous répétons qu'on ne reconnaît dans ce *prétendu barbouillage* ni le style ni le caractère de Jean-Jacques, et qu'il faudrait pour y croire un autre témoignage que celui de Grimm.

833. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin, le* 6 *sept.* 1768.

« Il a peu de résolutions, etc.

Il offre d'être confronté avec *Thévenin*, à condition que cette affaire sera suivie jusqu'au bout.

834. A M. DU PEYROU. *Bourgoin, le* 9 *septembre* 1768.

« Après diverses courses, etc.

Il lui envoie copie de la lettre de l'avocat Bovier et de sa réponse, toutes deux relatives à la réclamation des neuf francs, faite par *Thévenin*, qui prétendait que Jean-Jacques avait signé le reçu de cette somme, en prenant la qualité de *voyageur perpétuel*. Il le prie de prendre des renseignements sur l'imposteur.

835. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin*, 13 *sept.* 1768.

« Comme je ne puis douter que, etc.

Il annonce son départ pour être présent à son audience le jeudi suivant, espérant que *Thévenin* y paraîtra de son côté.

836. A M. LE C. DE TONNERRE. *Bourgoin, le* 18 *septembre* 1768.

« Le contretemps de votre absence, etc.

M. le C. *de Tonnerre* ne s'était pas trouvé à Grenoble, quoique Rousseau s'y rendît d'après ses ordres. Il vit Thévenin en présence de M. de Champagneux, maire de Bourgoin, de M. *de Rozière*, de M. *Bovier* et d'une autre personne. Jean-Jacques donne, sur cette entrevue, beaucoup de détails qui prouvent et l'imposture et l'importance beaucoup trop grande qu'il mettait à la démasquer. M. de Tonnerre ne répondit ni à cette lettre, ni à la suivante.

837. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin, le* 20 *septembre* 1768.

« A compte des éclaircissements, etc.

Il lui fait passer une lettre de M. Roguin, qui apprend que *Thévenin* a été, par arrêt du parlement, condamné à être fouetté, marqué et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes. Il prie M. de Tonnerre (qui n'en

fit rien) de lui renvoyer cette lettre. — *Thévenin* portait le même nom que M. *Thévenin de Tanlay*, conseiller au parlement de Paris, qui démasqua ce fripon.

838. A M. Laliaud. *Bourgoin, le 21 septembre* 1768.

« Je ne puis résister, Monsieur, au desir, etc.

Détails sur l'imposture de Thévenin, et ses résultats. Cette affaire le dégoûte de la France.

839. A M. du Peyrou. *Bourgoin, le 26 septembre* 1768.

« Je reçois, en ce moment, votre lettre du 20, etc.

Du Peyrou croyant que, pour la validité de son mariage, il avait dû reprendre son véritable nom, lui fait des observations à ce sujet. *Rousseau* répond que ce ne sont pas *les noms qui se marient*, mais les personnes. Il sait bien qu'il n'y a ni fortune ni bien dans ce mariage. *Chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir : voilà tout.* — Un mot encore sur l'affaire Thévenin. — Sur la botanique et sur la liberté, *qui ne peut se maintenir qu'avec de grandes vertus.*

840. A M. du Peyrou. *Bourgoin, le 20 octobre* 1768.

« Quelle affreuse nouvelle, etc.

La mère de son ami *du Peyrou* s'était cassé la jambe. Jean-Jacques tâche de consoler son fils qui, dans sa douleur, disait que cet évènement n'était pas dans l'ordre des choses attachées à la condition humaine. « Rien n'est plus dans cet ordre, lui dit-il, que les accidents imprévus qui troublent et abrègent la vie : c'est avec cette dépendance que nous sommes nés. S'il y a des coups qu'on doit endurer avec patience, ce sont ceux qui nous viennent de l'inflexible nécessité, et auxquels aucune volonté humaine n'a concouru. Ceux qui nous sont portés par les hommes sont à mon gré beaucoup plus insupportables. »

Thévenin est convaincu. M. de Tonnerre qui avait promis sa protection à Jean-Jacques, dans cette affaire, lui écrit *qu'il lui imposera silence*. Rousseau s'étonne de cette manière de lui rendre justice. C'est, dit-il, comme si l'on ordonnait à un voleur de ne plus le voler, au lieu de lui faire rendre la bourse qu'il lui aurait prise. Il désirait que M. de Tonnerre fît parler cet homme, afin de savoir ceux qui l'avaient mis en avant.

841. A M. **. *Bourgoin, octobre* 1768.

« Je sens, Monsieur, l'inutilité, etc.

Une personne, dont on ignore le nom, avait communiqué à Rousseau, ses doutes sur l'existence de Dieu. Jean-Jacques lui répond par cette longue lettre que la force des raisonnements, le style, la bonne foi d'un homme qui cherche sincèrement la vérité, rendent également remarquable. On y reconnaît la plume de l'auteur d'*Émile*.

« J'ai cru dans mon enfance par autorité, dit-il; dans » ma jeunesse, par sentiment; dans mon âge mûr, par » raison; maintenant je crois parce que j'ai toujours » cru ».

Cette lettre fut écrite à Bourgoin, dans un cabaret où Jean-Jacques était logé d'une manière incommode, et à une des époques de la vie où il était tourmenté au point d'en perdre par moment la raison. C'était au sujet de l'affaire Thévenin. Toutes les fois que dans ses malheurs on interrogeait Rousseau sur de grandes questions, il sortait de son léthargique accablement, et reprenait toute son énergie. On l'a vu dans sa réponse au marquis de Mirabeau, qui le consultait sur son absurde système de despotisme légal. V. n° 871.

842. A M. Laliaud. *Bourgoin, le 5 octobre 1768.*

« Votre lettre, Monsieur, du 29 septembre, etc.

M. *Laliaud* se donnait beaucoup de peines pour avoir des renseignements sur *Thévenin.* Rousseau l'en remercie en lui annonçant le résultat de cette affaire. S'il s'en est tant tourmenté, c'était pour savoir quel motif avait pu faire agir un aventurier, condamné aux galères, qui conséquemment courait des risques en se montrant pour réclamer d'un homme qu'il n'avait jamais vu, une somme qu'il ne lui avait jamais prêtée : et cela dans une province voisine de celle où l'imposteur était connu ! Jean-Jacques prouve qu'il lui importait de démasquer cet homme : il l'a fait et cela lui suffit. Il en viendrait mille autres qu'il ne daignerait pas leur répondre. On est obligé de convenir avec un peu de bonne foi que l'impunité dans laquelle on a laissé ce Thévenin, la ridicule bassesse de l'accusation calomnieuse et l'obscurité de cette affaire qu'il était facile de mettre au grand jour, démontrent une cause cachée, mais puissante, que des considérations forçaient de couvrir d'un voile épais.

Jean-Jacques annonce qu'il ne veut plus retourner à Trie. Il frémit seulement en songeant à ce qu'il y a souffert. Il voudrait finir sa vie dans une des îles de l'Archipel, livré entièrement à la botanique. Il prie son ami de consulter à ce sujet madame de Luxembourg.

843. A M. Moultou. *Bourgoin, le 10 octobre 1768.*

« Vos lettres, Monsieur, me sont, etc.

Il ignore ce que c'est que le château de Lavagnac qu'il est chargé de lui offrir. Il est disposé à s'y rendre. Il paraît que ce château était situé dans le midi, non loin de Montpellier, puisqu'il désire en y allant de s'arrêter un peu dans cette ville. Il lui parle de Thérèse dans les termes les plus honorables et même les plus exagérés :

en homme qui veut se justifier d'avoir fait ce qu'il avait promis de ne jamais faire, et qui reconnaît intérieurement sa sottise. On verra que cette conjecture n'est pas sans fondement.

844. A M. Laliaud. *Bourgoin, le 23 octobre* 1768.

« J'ai, Monsieur, votre lettre du 13, etc.

Il avait déjà eu le projet de se retirer dans les Cévennes, comme il le lui propose; mais le prince de Conti et madame de Luxembourg, qui désiraient qu'il restât à Trie, l'ont empêché de l'exécuter. Il y serait encore si l'homme de confiance du prince qui n'est pas maître chez lui, ne l'eût forcé d'en sortir. Il donne beaucoup de détails sur sa situation à M. Laliaud, et le prie de se concerter avec Son Altesse et madame de Luxembourg.

Il avoue *qu'il se trouve bien ridicule d'avoir pris tant à cœur l'affaire Thévenin* : il ne l'a fait que parce qu'il était sûr que c'était un *drôle aposté*, et qu'il voulait qu'on *dévoilât ses instigateurs*.

845. A M. du Peyrou. *Bourgoin, le* 30 *octobre* 1768.

« Voici, j'espère, la dernière, etc.

M. de Tonnère a fait offrir de punir *Thévenin* par quelques jours de prison. Rousseau n'a pas accepté. Son but était de faire parler l'imposteur et de découvrir les moteurs secrets qui le faisaient agir. N'ayant pu l'obtenir, il prend son parti sur les manœuvres des hommes, bien certain que *le temps et la vérité seront plus forts qu'eux*.

846. A M. Laliaud. *Bourgoin, le* 2 *novembre* 1768.

« Depuis la dernière lettre, Monsieur, que, etc.

Il a reçu de M. le duc de *Choiseul*, pour sortir du royaume, un passe-port qu'il avait demandé six semaines auparavant. Après avoir mûrement délibéré, il

se détermine à retourner à Wootton : il avoue qu'il a eu des tourments horribles à surmonter avant de prendre cette résolution qu'il tient secrète. Il écrit à ce sujet à l'ambassadeur d'Angleterre. — Tout ce qu'il dit prouve qu'il ne choisit l'Angleterre qu'en désespoir de cause. —

847. A M. MOULTOU. *Bourgoin, le 5 novembre* 1768.

« Vous avez fait, mon cher, etc.

Condoléances sur la mort du père de M. Moultou. *On console les indifférents, mais on s'afflige avec son ami.* — Il regrette le château de Lavagnac dont il lui fait une description séduisante. — Détails sur les bontés du prince de Conti et sur la facilité avec laquelle on en abusait. Il est déterminé à mourir à Wootton, *parti le plus terrible auquel son cœur pût se résoudre.* M. *Davenport* l'y rappelle par force cajoleries. Il exprime le regret d'avoir pris ce parti, et ne l'aurait point fait si M. Moultou eût écrit plutôt. — Il a proposé *l'Angleterre* ou *Minorque*, préférant celle-ci à cause du climat.

848. A M. LALIAUD. *Bourgoin, le 7 novembre* 1768.

« Depuis ma dernière, etc.

Il regrette amèrement le château de Lavagnac. Il lui était facile de revenir sur la résolution qu'il avait annoncée, mais il paraît qu'il regardait ce changement comme une faiblesse. Il y revint cependant comme on le verra. —

Il se regarde comme obligé de faire usage du passeport que lui a envoyé M. de Choiseul.

Il prie M. *Laliaud* de voir le prince de Conti, le *seul qui connaisse sa situation.* — Angoisses que lui a causées l'imposture de *Thévenin.* —

849. A M. DE SAINT-GERMAIN. 9 *novembre* 1768.

« Je n'ai pas, Monsieur, l'honneur d'être, etc.

Il a besoin de mettre *en dépôt dans le cœur d'un*

honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes : il lui demande s'il veut être ce généreux dépositaire.

850. A M. LE COMTE DE TONNERRE, en lui envoyant l'écrit suivant. *Bourgoin, le* 9 *novembre* 1768.

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe, etc.

Cet écrit est une déclaration juridique relative à l'affaire Thévenin.

851. (*Inédite.*) A M. DE SAINT-GERMAIN. *Bourgoin, le* 13 *novembre* 1768.

« Mardi, Monsieur, vous n'êtes pas libre, etc.

Voy. cette lettre dans les lettres inédites.

852. A M. LE COMTE DE TONNERRE. *Bourgoin, le* 16 *novembre* 1768.

« Pardon de mes, etc.

Il lui envoie l'arrêt du parlement en date du 10 mars 1761, qui condamne Nicolas-Eloy Thévenin, cordonnier, au carcan, à la marque et aux galères.

853. A M. MOULTOU. *Bourgoin, le* 21 *novembre* 1768.

« J'ai, mon ami, votre, etc.

Il n'a point de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre. Ayant appris qu'il avait *l'honnête Walpole* pour secrétaire d'ambassade, il renonce à ce pays et se résout à rester en France. Il désire un coin du château de *Lavagnac ;* mais, accoutumé à recevoir du prince de Conti sans jamais lui rien demander, il ne changera pas de méthode. Ce château était situé dans le voisinage de Pezenas. —

854. A M. DU PEYROU. *Bourgoin, le* 21 *novembre* 1768.

« Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt, etc.

Il a envoyé l'arrêt, qui condamne *Thévenin*, à M. de Tonnerre, sous *l'expresse condition de n'en faire aucun usage qui puisse nuire à ce malheureux.*

Du Peyrou ne partageait pas l'opinion de Jean-Jacques, qui croyait Thévenin mis en avant. Rousseau dit à son ami, que ses maximes sont très-stoïques et qu'il raisonne comme tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet, sur les malheurs dont ils sont loin.

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par son imagination, lui ont fait beaucoup de mal. Mais tout est calme ; il est content de lui.

855. A M. Laliaud. *Bourgoin, le 28 novembre* 1768.

« Je ne puis pas mieux vous détromper, etc.

Il n'a point de réserve avec lui. Sa confiance envers le prince de *Conti* est sans borne. — Il s'occupe du Tasse. Il chante l'histoire d'*Olinde et de Sophronie*.

856. A madame la présidente de Verna. *Bourgoin, 2 décembre* 1768.

« Laissons à part, etc.

Il la remercie de l'invitation d'aller chez elle; il ne refuse pas de diriger de son côté ses courses pour herboriser.

857. A M. Laliaud. *Bourgoin, le 7 décembre* 1768.

« Voici, Monsieur, une lettre, etc.

Cette lettre était pour M. Davenport. — Il partage son temps entre le Tasse et son herbier.

858. A M. Moultou. *Bourgoin, le 12 décembre* 1768.

« Quoi, Monsieur, c'est à monsieur Q...t.

M. Moultou ignorant que M. Q.....t, intendant du P. de *Conti*, avait forcé Rousseau de sortir de Trie, s'était adressé à cet homme relativement au château de Lavagnac, et lui avait même envoyé l'extrait des lettres de Jean-Jacques. Celui-ci en est vivement affecté ne voulant point de l'intervention de son persécuteur. L'idée d'être au pouvoir du sieur Q...t le fait frémir. *Ce qu'il y a de bizarre*, dit-il, dans cette lettre, *est qu'il ne le connaît pas du tout, qu'il ne l'a jamais vu, qu'il n'a*

jamais eu nulle affaire avec lui. Il me hait sans avoir à se plaindre de moi. C'est en effet une chose très-bizarre et dans plus d'un sens. La confiance que Jean-Jacques mettait en Thérèse, tracassière et bavarde, qui lui faisait mille contes, est peut-être la principale cause des malheurs de Rousseau, qui ne connaissait ce M. Q...t et tant d'autres que sur le rapport de cette femme.

859. A M. DU PEYROU. *Bourgoin, le* 19 *décembre*, 1768.

« Ce que vous me marquez, etc.

Il y avait eu des discussions entre la cour de Berlin et le petit pays de Neuchâtel : M. *du Peyrou* y avait pris part. Ces discussions étaient près d'être terminées, et Rousseau espère que Frédéric ratifiera le rétablissement des priviléges des bourgeois de Neuchâtel. — Éloge de la botanique, à qui il *doit la vie*, etc.

860. A M. LALIAUD. *Bourgoin, le* 19 *décembre* 1768.

« Pauvre garçon, pauvre Sauttersheim !

Regrets amers sur la mort de *Sauttersheim ; c'était l'homme qu'il lui fallait pour lui fermer les yeux*, etc. Le trésorier du P. de *Conti*, qui, à force d'intrigues, a fait chasser Rousseau de Trie, est en liaison avec l'agent du Prince à Lavagnac. Cette particularité diminue le désir qu'il avait d'aller à ce château. — Cependant il fera tout ce que le Prince désirera.

861. A M. MOULTOU. *Bourgoin, le* 30 *décembre* 1768.

« J'attendais, cher Moultou, pour, etc.

Les ordres du prince *de Conti* relativement au château de *Lavagnac*, ne sont point encore arrivés. En attendant, l'air malsain du pays le force à se rendre dans une maison située à mi-côte, à demi-lieue de Bourgoin.

862. A MAD. LA TOUR. *Bourgoin*, 3 *janvier* 1769.

« Ceux qui ont besoin... etc.

Des étouffements et des maux d'estomac l'empêchent

d'écrire. — Il l'assure qu'elle lui sera toujours chère, mais il y a toujours un avertissement indirect. « Ceux qui » ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle » son existence, sont indignes qu'il les en fasse sou- » venir. »

863. A M. Beauchateau. *Bourgoin*, *le* 9 *janvier* 1769.

« Hier, Monsieur, je reçus par, etc.

Il ne désire point qu'on le loue, encore moins qu'on le justifie. Probablement M. *Beauchâteau* faisait l'un ou l'autre dans la lettre à laquelle Rousseau répond par un billet très-laconique.

864. A M. du Peyrou. *Bourgoin*, *le* 12 *janvier* 1769.

« Permettez, que dans l'impossibilité, etc.

Il est si malade qu'il se sert d'une autre main pour lui écrire. Il croit sa fin prochaine. Dispositions dans cette hypothèse. Thérèse est tombée malade de son côté. S'ils se rétablissent, ils sortiront de la ville qui est malsaine.

865. A M. Laliaud. *Bourgoin*, *le* 16 *janvier* 1769.

« Je commence, Monsieur, d'entrevoir, etc.

Un nouveau mal, produit par l'air et les eaux du pays, le force à en sortir et le tient jusqu'à sa guérison dans l'inaction la plus insupportable. Il le prie de négocier un effet de 240 liv. sur l'Angleterre. C'est la rente que M. *Dutens* lui fait pour ses livres.

866. A M. du Peyrou. *Bourgoin*, 18 *janvier* 1769.

« J'apprends par le plus singulier, etc.

On a imprimé un petit écrit qu'il avait fait sur cette question, *quelle est la première vertu du héros ?* On le lui a dérobé. Il l'invite à remonter à la source du vol. Les engagements qu'il a contractés rendent de pareils larcins très-désagréables pour lui.

867. A M. LALIAUD. *Monquin, le 4 février* 1769.

« J'ai reçu, Monsieur, vos deux dernières, etc.

La pièce dont il est question, et dont *Fréron* était l'éditeur, est le discours sur *la première vertu des héros*, imprimé à Lausanne et à Paris. C'est la *moindre et la plus plate* de toutes les pièces qu'il a laissées en manuscrit. Ce n'est pas sans une intention malveillante qu'on a publié ce morceau.

868. A M. MOULTOU. *Monquin, le 14 février* 1769.

« Je suis délogé, cher, etc.

Il a quitté l'air marécageux de Bourgoin. Il se trouve bien à *Monquin*. Il n'en veut plus sortir (mais Thérèse ne l'y laissera pas long-temps).

Il réfute la doctrine qu'il regarde comme désolante, et que Moultou semblait adopter, qui, en rejetant la cause première, *ôte toute moralité de la vie humaine*. Il conçoit comment celui qui n'a jamais cru, ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru, peut cesser de croire.

Il ne pense plus à Lavagnac. Ses courses sont finies, etc.

869. A M. DU PEYROU. *Monquin, le 28 février* 1769.

« Je suis sur ma montagne, etc.

La publication du discours sur la vertu du héros, lui causa un vif chagrin. Il voulait brûler cet écrit. Le *parolier* dont il est question, à propos de botanique, est M. *Gagnebin* à qui Jean-Jacques avait donné ce sobriquet. Il herborisera jusqu'à la mort et au-delà, car il doit y avoir des fleurs dans les Champs-Élysées.

870. A M. LALIAUD. *Monquin, le 17 mars* 1769.

« J'ai reçu, Monsieur, avec votre dernière lettre, votre, etc.

Il se rétablit dans sa nouvelle demeure. Il accepte l'offre que lui fait M. *Laliaud* de vendre ses livres, mais seulement ceux qui sont tolérés, ne voulant pas mettre

dans le commerce ceux qui sont défendus. Il réclame le portrait du roi d'Angleterre.

870 (*bis*). A MAD. LA TOUR. *Monquin*, 23 *mars* 1769.

« Le changement d'air, etc.

Il lui annonce qu'il a quitté Bourgoin, et qu'il est mieux sur la montagne.

871. A M. [illegible]quin, *le* 25 *mars* 1769.

« Le voilà, Monsieur, ce misérable radotage, etc.

C'est la lettre d'envoi à celle qui est classée sous le nº 841, à la date à laquelle elle fut écrite. Rousseau ne l'envoya que le 25 mars. V. nº 841.

872. A M. LALIAUD. *Monquin*, 28 *mars* 1769.

« Je ne connais point M. de Lasale, etc.

M. de Lasale, fabricant à Lyon, avait proposé à Jean-Jacques une habitation en Dombes, qu'il refuse. Tels sont les seuls renseignements qu'il ait à donner. Le bruit se répandit qu'il était allé demeurer dans cette principauté. David Hume l'écrivit à madame de Boufflers.

873. A M. DU PEYROU. *Monquin*, *le* 31 *mars* 1769.

« Votre dernière lettre sans date, etc.

Contradiction de du Peyrou, qui, après avoir dit qu'il n'y avait de réel que le mal physique, appelle au secours ce même mal contre le mal moral qu'il avait prétendu ne pas exister. C'est à l'occasion de l'inquiétude que lui cause l'accident de sa mère. Jean-Jacques lui dit qu'il en faut revenir à cette maxime naturelle et simple de commencer par être toujours bien avec soi, puis au surplus de crier bien fort quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus ; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. —

874. A M. BEAUCHATEAU. *Bourgoin, le 4 avril 1769.*

« Vous vous moquez de moi, Monsieur, etc.

Il refuse la médaille qu'il veut faire frapper en son honneur, et c'est se moquer de lui que de la lui offrir.

875. A M. DU PEYROU. *Monquin, 21 avril 1769.*

« Que votre situation, mon cher hôte, etc.

Il partage les chagrins qu'éprouvait son ami de la maladie de sa mère, et lui donne des conseils sur la manière dont il doit s'y prendre pour lui faire part de ses projets de mariage; *c'est par forme de consultation plutôt que de déclaration.*

876. A M. DU PEYROU. *Ce 19 mai 1769.*

« J'apprends votre perte, etc.

La mère de M. du Peyrou venait de succomber par suite de l'accident qui lui était arrivé (nº 840). *Elle n'a fait que cesser de souffrir et lui de partager ses souffrances. — Mais telle est la loi de la nature : il faut baisser la tête et se résigner.*

877. A M. LE PRINCE DE CONTI. *Bourgoin, le 31 mai 1769.*

« Puisque votre A. S. n'approuve pas, etc.

Le prince de *Conti* ne voulait pas qu'il disposât de lui sans ses ordres. Il ne peut ni rester volontairement où il est, ni aller dans le lieu que le prince lui désigne. Ses raisons ne peuvent s'écrire. Il lui demande la permission de les lui dire et de lui donner audience. Le prince ne peut vouloir sa sûreté aux dépens de son honneur. Ce fut quelque temps après que Rousseau se rendit à Nevers au passage du prince. Voy. nº 881.

878. A M. DU PEYROU. *Ce 12 juin 1769.*

« Recevez mes félicitations et celles, etc.

Il le félicite sur son mariage.

879. A MAD. LA TOUR. *Monquin*, 19 *juin* 1769.

« Connaître mon cœur, etc.

Il lui rend amitié pour amitié, etc.

880. A MAD. LA TOUR. *Monquin*, 4 *juillet* 1769.

« Rassurez-vous, belle Marianne, etc.

Il est touché des inquiétudes qu'elle lui exprime sur son compte. Mais il lui dit que „*quand on s'affècte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir [illegible] d'heureux*.

881. A M. DU PEYROU. *Nevers, le* 21 *juillet* 1769.

« Je n'aurais pas tardé si long-temps, etc.

Il est parti précipitamment pour aller rendre ses devoirs à son ancien hôte de Trie qui était à Nevers. Il compte partir le lendemain pour Lyon, d'où il reviendra à Monquin.

[illegible] A M. DU PEYROU. *Monquin, le* 12 *août* 1769.

[illegible], de Nevers, etc.

[illegible] sur le tuf qu'on lui a tiré du bout des [illegible] de la goutte

[illegible] au mont *Pilat* une herborisation avec le [illegible] de Bourgon et quelques autres personnes à qui il veut persuader qu'elles aiment la botanique.

[illegible] MAD. ROUSSEAU. *Monquin, ce samedi* [illegible] *août* 1769.

« Depuis vingt-six ans, ma chère amie, etc.

Enfin nous avons sur le caractère de Thérèse un monument incontestable, une lettre de Rousseau bien positive et qui ne laisse aucun doute. C'est celle-ci.

Il lui dit que depuis vingt-six ans il a tâché de la rendre heureuse, sans y pouvoir parvenir; qu'elle ne se plaît plus avec lui et qu'elle n'y reste quelques moments que par complaisance; il lui écrit *navré de détresse et d'affliction*: « *Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quel-* » *qu'un qu'on n'aime pas* ». Voilà pourquoi, de quel-

que façon qu'il s'y prenne, tous ses soins, tous ses efforts auprès d'elle sont inutiles. *Le cœur ne se commande pas et ce mal est sans remède.* Quelque passion qu'il ait de la voir heureuse à tout prix, *il n'aurait jamais songé* à s'éloigner d'elle pour cela si *elle n'eût été la première à lui en faire la proposition*. Elle est revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait de l'impression sur elle.

« Il est sûr que si tu me manques je suis un homme mort : mais je mourrais cent fois plus cruellement encore si nous *continuons* de vivre ensemble en mésintelligence. Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit ». Il la conjure de bien méditer sur le projet qu'elle a de se retirer dans quelque communauté. Quelqu'asile qu'elle choisisse, il y aura soin d'elle plus que de lui-même.

Elle l'avait menacé, dans sa colère, de le quitter furtivement. Il la prie de bien réfléchir pendant le voyage qu'il va faire et qui doit durer quinze jours au plus. Si quelqu'accident le prive de la vie, *ce ne sera pas volontairement*. Dans la supposition de sa mort, il lui donne des conseils. Qu'aucun moine ne se mêle d'elle ni de ses affaires ; qu'elle ne compte sur aucun ami ; qu'elle s'adresse à M. de Saint-Germain, en tâchant d'endurer l'air méprisant de sa femme, ou au seul homme de lettres qu'il tient pour honnête homme. Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit. Il parle vraisemblablement de *Duclos*. Elle ne doit accepter aucune offre des grands ni des gens de lettres. Il excepte madame *Dupin* et madame de *Chenonceaux*. Elle aura de quoi vivre dans l'indépendance avec les secours que M. *du*

Peyrou doit lui donner, puisqu'il en a reçu l'argent. C'est la rente de la somme déposée entre ses mains par milord Maréchal. Il termine cette lettre par les adieux les plus touchants et la signe de son véritable nom, celui de *Renou* ayant été fatal à leur tendresse.

884. A M. LALIAUD. *Monquin, le* 27 *août* 1769.

« Un voyage de botanique, Monsieur, etc.

Le voyage a été désastreux : toujours la pluie; il a perdu son chien qu'il a retrouvé chez lui, ne pouvant s'imaginer comment il pouvait avoir fait 12 lieues, ayant été blessé par un autre chien, et forcé de passer le Rhône.

885. A M. MOULTOU. *Monquin, le* 8 *septembre* 1769.

« Sans une foulure à la main, etc.

Il est fâché d'avoir été si près de madame Moultou sans aller la voir. Son ami était venu le visiter avec son fils, probablement pendant le séjour de Jean-Jacques à Lyon.

886. A M. DU PEYROU. *Monquin, le* 16 *septembre* 1769.

« Je n'aurais pas attendu votre, etc.

Une foulure au poignet à son retour du mont Pilat, l'a empêché de lui écrire. Il le félicite du bonheur qu'il goûte en ménage. Description de sa course au mont Pilat; elle n'a pas été si agréable que celle de Brot.

La première moitié de cette lettre manque dans plusieurs éditions, notamment dans celle de M. Lefebre: alors la lettre commence ainsi : *Vous aviez grande raison, etc*

887. A M. L. C. D. L. *Monquin, le* 16 *octobre* 1769.

« Me voici, Monsieur, en vous répondant, etc.

Les plus douces consolations, dans l'adversité, sont de pouvoir élever ses enfants : un père de famille a, près

de lui, la source du vrai bonheur de la vie. Nouveaux détails sur l'herborisation du mont Pilat.

888. A MAD. B. *Monquin, le* 28 *octobre* 1769.

« Si je n'avais été garde-malade, etc.

Il a le désir de *mériter* et *cultiver* la correspondance qu'elle lui offre.

889. (*Inédite.*) A M. DE ST GERMAIN. *Bourgoin*, 31 *octobre* 1769.

« Il me reste, Monsieur, un seul plaisir, etc.

Voy. les lettres inédites.

890. A M. DU PEYROU. *Monquin, le* 15 *novembre* 1769.

« Vous voilà, grâces à la rechute, etc.

Le projet d'aller finir ses jours près de lui, lui plaît, mais il n'ose se flatter de son exécution.

Il a une collection considérable d'ouvrages de botanique. Il a fait sur ces livres un grand travail par rapport à la synonymie : cette concordance lui a coûté des peines infinies. Il désirerait de se défaire de tout cela. — Il invite du Peyrou à se garantir du goût qu'il a pour construire, parce qu'il ne jouira jamais : ce goût entraînant la manie de défaire et refaire.

891. A M. LALIAUD. *Monquin, le* 30 *novembre* 1769.

« J'apprends avec plaisir, Monsieur, que vous, etc.

Il le remercie des lauriers qu'il lui destine pour son herbier. Madame *de Lessert* l'a pourvu d'une bonne épinette pour l'hiver.

892. A MADAME B. *Monquin, le* 7 *décembre* 1769.

« Je présume, madame, que vous voilà, etc.

Il craint que les plaisirs de Paris ne deviennent pour elle des besoins, sans être des aliments. Elle ne doit pas oublier qu'on ne commence à craindre le joug que quand on le porte et qu'on ne peut plus le secouer.

893. A M. du Peyrou. *Monquin, le 7 janvier* 1770.

« Excusez, mon cher hôte, le retard, etc.

Il doit opter entre *être pauvre ou être affairé:* il a le malheur, lui Jean-Jacques, d'être l'un et l'autre. Le bonheur de vivre avec lui eût fait le bonheur de sa vie, et si ce temps n'est plus, ce n'est pas sa faute. — Il s'aperçoit par expérience qu'il est contre la nature des choses de s'interdire d'avance un choix dans ses amusements.

894. A M. Moultou. *Monquin, le 9 janvier* 1770.

« Je comprends qu'une caisse, etc.

Il le gronde de lui avoir envoyé une caisse de confitures.

895. A madame B. *Monquin, le 17 janvier* 1770.

« Votre lettre, Madame, exigerait, etc.

Conseils sur le bonheur. Il ne faut pas le chercher au dehors; ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien. Le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes: il est l'effet d'une vie simple: on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composés d'actes distincts.

Il l'exhorte à nourrir son enfant. Plaintes amères et touchantes sur l'abandon qu'il a fait des siens.

896. A madame B. *Monquin, le 2 févrien* 1770.

« Si votre dessein, Madame, lorsque, etc.

Il se fâche de ses réticences et de son défaut de franchise, et la prie de lui déclarer nettement dans quel but elle veut correspondre avec lui.

897. A M. L'A. M. *Monquin, par Bourgoin, le* $17\frac{9}{2}70$.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

« En vérité, Monsieur, votre lettre, etc.

Le chiffre supérieur de la fraction indique le quantième du mois, et l'inférieur le mois dans l'ordre numérique. Ainsi cette lettre est du 9 février 1770. C'est la première fois qu'il date de cette manière et qu'on voit ces vers, par lesquels il a commencé, depuis cette époque, la plupart de ses lettres. Dans celle-ci il donne des conseils sages à M. l'A. M. qui l'avait consulté sur l'éducation de son élève. C'est l'application de quelques préceptes d'Émile. — Le choix des vers, plus que la manière de dater, fait naître un sentiment pénible.

898. A M. MOULTOU. *Monquin, le* $17\frac{9}{2}70$ (9 *février*).

Pauvres aveugles, etc.

« Cher Moultou, quoique vous, etc.

Il reprend son véritable nom qu'il *n'aurait jamais* dû quitter, et lui annonce le projet qu'il a de s'éloigner de ce pays.

899. A MADAME GONCERU, née ROUSSEAU. *Monquin, le* $17\frac{9}{2}70$ (9 *février*).

Pauvres, etc.

« Ma bonne, ma chère, etc.

Elle peut être certaine qu'il lui continuera la rente qu'il lui a offerte et qu'il lui paie.

900. AU MARQUIS DE CONDORCET. *Monquin, le* $17\frac{16}{2}70$ (16 *février*).

Pauvres, etc.

« Je suis pénétré, Monsieur, de l'honneur, etc.

Il le remercie de lui avoir envoyé un exemplaire de ses essais d'analyse.

901. A M. DE BELLOY. *Monquin, par Bourgoin, le* $17\frac{19}{2}70$. (19 *février.*)

Pauvres aveugles, etc.

« J'honorais vos talents, Monsieur, encore plus, etc.

Il le loue d'avoir choisi des sujets patriotiques, et lui demande si, dans son Bayard, il n'y a pas un vers dont il ait voulu lui faire l'application. « M. de B., lui dit-il, » je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, » qu'il soit possible d'en bien parler, d'un ton qui tou- » che et remue, sans l'aimer, sans en avoir soi-même, » etc. » (907).

902. A M. DE SAINT-GERMAIN. *Monquin, le* $17\frac{26}{2}70$.

Pauvres aveugles, etc.

« Vous verrez, Monsieur, que la lettre, etc.

C'est la lettre d'envoi à celle qui suit. Il tâchera de l'aller voir avant son départ.

903. A M. DE SAINT-GERMAIN. *Monquin*, $17\frac{26}{2}70$. (26 *février.*)

Pauvres aveugles, etc.

« Où êtes-vous, brave Saint-Germain, etc.

Détails intéressants sur sa conduite passée, ses goûts, ses ouvrages. Cette longue lettre est un complément des Confessions. Dans le 2e volume du *Conservateur* ou *Bibliothèque choisie de littérature*, etc., imprimé en 1798, on en inséra des fragments en supprimant les noms, et même en dénaturant quelques passages. Les personnages dont Rousseau parle étant tous morts à cette époque, on ne voit point le motif de cette discrétion ou de cette infidélité.

904. A M. DE SAINT-GERMAIN. *Monquin, le* $17\frac{28}{2}70$ (28 *février.*)

Pauvres aveugles, etc.

« Votre lettre m'attendrit, etc.

Il est touché de son intérêt. Son parti est pris de quitter

le pays. Il n'ira point lui faire ses adieux, de peur de ne pouvoir résister à ses instances.

905. A M. L'A. M. *Monquin, le* $17\frac{28}{2}70$ (28 *février*).

Pauvres, etc.

« Votre précédente lettre, etc.

M. l'A. M avait mal interprété le quatrain mis en tête de la lettre que lui avait écrite Rousseau; dans celle-ci il lui explique son intention. Objections de J.-J. sur le projet de suivre le plan tracé dans l'Emile.

906. A M. DU PEYROU. *Monquin*, $17\frac{28}{2}70$ (28 *février*).

Pauvres, etc.

« Vous me marquez, etc.

Explications amicales. Il a toujours le projet de quitter le pays.

907. A M. DE BELLOY. *Monquin, le* $17\frac{12}{3}70$. (12 *mars*.)

Pauvres, etc.

« Il faut, Monsieur, vous résoudre, etc.

Il est content de l'explication qu'il lui donne, et se reproche ses torts et ses soupçons. — Son opinion sur les Français, qu'on ne peut rendre injustes qu'en les trompant. V. numéro 901.

908. A M. L'A. M. *Monquin, le* $17\frac{14}{3}70$.

Pauvres, etc.

« Je voudrais, Monsieur, pour, etc.

Explication importante sur un passage d'Émile, relatif au point d'honneur, la vengeance. — Il appuie son opinion sur un exemple qui le fait tressaillir d'admiration. C'est le trait du major qui, insulté par Frédéric, tire en l'air un de ses pistolets, et se brûle la cervelle avec l'autre.

909. A MAD. B. *Monquin, le* 10 *mars* 1770.

« Rose, je vous crois, etc.

Il lui annonce devoir partir incessamment sans plan

arrêté sur le lieu de sa retraite. Explication sur son innocence. Il l'invite à lui écrire à Lyon, chez madame *Boy de La Tour.*

910. A M. MOULTOU. *Monquin*, *le* 28 *mars* 1770.

« Je tardais, cher Moultou, pour, etc.

Les neiges ont retardé son départ pour Lyon. Il a eu le projet d'aller s'établir en Savoie, mais il y a renoncé, et veut rester en France. Il est fâché que M. *Moultou* lui ait offert sa bourse, *sa maxime étant de ne jamais rien demander à ceux qui lui font des offres.* Soupçons bizarres sur ses portraits. — Il se plaint que Rey, dans l'édition de ses ouvrages, ait inséré les lettres relatives à Palissot. Il ne les avait confiées qu'à M. *Vernes.*

911. A M. LALIAUD. *Monquin*, *le* 4 *avril* 1770.

« C'est par oubli, Monsieur, que, etc.

Il le prie de ne plus lui écrire à Monquin d'où il va partir. Il ne peut encore lui donner d'adresse certaine, parce que, quoiqu'il sache très-bien ce qu'il veut faire, il ignore s'il le fera.

911 (*bis*). A M. MOULTOU. *Monquin*, *le* 17$\frac{4}{6}$70 (4 *juin*).

Pauvres aveugles, etc.

« Votre lettre, cher Moultou, m'afflige, etc.

Il est moins surpris que fâché de voir que le Conseil souverain de Genève veuille rendre des jugements criminels. — Ce n'est plus sa personne qu'il faut songer à défendre, c'est sa mémoire. — Quand Moultou verra la vérité, il ne sera pas pour cela temps de la dire, il devra attendre les révolutions qui lui sont favorables, et qui viendront tôt ou tard. — C'est la tâche qui lui est imposée. Il part de Monquin, mais ce n'est pas pour Chambéry ; *ce n'est pas là qu'il est appelé : l'honneur et le devoir crient, il n'entend plus que leur voix.* Comme il se rendit à Paris peu de temps après, il est présumable qu'il

croyait de son devoir d'aller dans cette capitale, et que son honneur y était intéressé : supposition qui en amène une autre ; c'est que, las d'errer et de se cacher, il voulait paraître au grand jour, et peut-être lire ses Confessions à des personnes choisies. Voy. p. 178 de ce volume.

La devise qu'il mit à quelques-unes de ses lettres, à son arrivée à Paris, autorise cette conjecture. Cette devise était *post tenebras lux*. Le disciple R. dont il est question, est M. Roustan.

912. (*Inédite.*) A M. DE ST-GERMAIN. 19 *Avril* 1770.

« J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre, etc

V. dans les lettres inédites et le texte de cette lettre, et les motifs pour lesquels nous croyons qu'elle doit être du 19 juin.

913. A M. DE CEZARGES. *Monquin, fin d'avril* 1770.

« Je vous avoue, Monsieur, que, etc.

Il se plaint des *outrages atroces* que Thérèse a reçus à Monquin, et l'avertit que, puisqu'il est sans crédit dans sa propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes qu'il y place lui-même, il tâchera de se faire justice en pourvoyant de son mieux à sa propre défense et à la protection qu'il doit à sa femme. Il se plaint d'un capitaine *Vertier* qui a subjugué M. *de Cezarges, comme les autres*. (Ce Vertier était une femme.) Thérèse était toujours cause de quelque querelle, partout où séjournait Rousseau. Elle en avait eu de très-vives à Wootton et à Trie. Tracassière et commère, elle faisait ensuite des récits faux ou exagérés de ses débats, à Jean-Jacques qui la croyait.

914. (*Inéd.*) A M. DE ST-GERMAIN. *Monquin, juin* 1770.

« Quoique je me sois résigné, etc.

Voy., tome II, et cette lettre, et les explications dont elle est susceptible.

914 (*bis*). A M. DE LA TOURETTE. *Lyon, le* 2 *juin* 1770.

« J'apprends, Monsieur, qu'on a formé le projet, etc.

On avait ouvert une souscription pour élever une statue à Voltaire. Tous ceux qui étaient connus par quelque ouvrage imprimé, pouvaient concourir à cette entreprise. « J'ai payé, dit Jean-Jacques, assez cher le » droit d'être admis à cet honneur, pour oser y préten» dre. » Il prie M. de la Tourette de le faire mettre au nombre des souscripteurs. Nous parlons des effets de cette lettre, p. 176 de ce volume.

915. A M. DE ST-GERMAIN. *A Lyon*, 17 6/1 70.

Pauvres aveugles, etc.

« Après avoir prolongé mon séjour, etc.

Il lui réitère ses adieux, et lui fait passer une lettre et le mémoire du granger de Monquin, dont nous avons rendu compte, p. 173 de ce volume.

916. A MADAME B. *Paris, le* 7 *juillet* 1770.

« Deux raisons, Madame, outre, etc.

Il ne peut avoir de relation avec une femme qui en aurait avec madame d'Épinay : il prie madame B. de lui dire s'il existe quelque liaison entr'elle et cette dame. Il ne veut pas de rendez-vous au spectacle, parce que, bien éloigné de vouloir se cacher, il ne veut pas non plus se donner en spectacle lui-même. — V. p. 203 de ce volume.

917. A MADAME B. *Paris, le* 13 *juillet* 1770.

« Je ne puis, Madame, vous aller, etc.

Il projette de l'aller voir sans en faire la promesse; *car* tous les engagements pris d'avance lui ôtent tout le plaisir de les remplir.

918. (*Inéd.*) A M. DE ST-GERMAIN. *Paris*, 14 *août* 1770.

« Me voici à Paris, Monsieur, etc.

Voyez le texte de cette lettre dans les lettres inédites.

919. A MADAME LA TOUR. *Paris*, 17$\frac{9}{9}$70. (9 *sept.* 1770).

« Je n'accepte point, Madame, etc.

Il ne peut la recevoir chez lui : c'est un billet assez sec à une lettre de madame La Tour, qui se plaint de ce que depuis le 4 juillet 1769, il ne lui a pas donné signe de vie, quoiqu'elle lui ait écrit sept lettres.

920. (*Inéd.*) A M. DE ST-GERMAIN. *Paris*, 17 *septembre*.

« J'ai bien reçu, Monsieur, et votre, etc.

Voyez le texte de cette lettre dans les lettres inédites.

921. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce dimanche matin* (*Paris*, *septembre* 1770):

« Vous m'affligez, Madame, en désirant de moi, etc.

Jean-Jacques, dans cette lettre en parlant de Thérèse, l'appelle sa femme. La première fois qu'il lui donna ce nom ce fut en 1768; n'étant de retour à Paris qu'en 1770, cette lettre doit être de ce temps, et non de 1766, date qu'on lui a donnée jusqu'à présent, oubliant qu'il passa cette année en Angleterre.

922. A MAD. DE CRÉQUI. (*Paris*, 1770).

« Je reçois votre lettre, Madame, en arrivant, etc.

Il mande qu'il est forcé de faire des pélerinages continuels à cause de l'insalubrité de son habitation, circonstance qui prouve qu'on a eu tort de dater cette lettre du 2 janvier 1766, époque où il occupait au Temple un appartement magnifique que le prince de *Conti* avait mis à sa disposition. Il était d'ailleurs à la veille de son départ pour l'Angleterre. L'importunité des désœuvrés qui affluent à sa porte est une autre circonstance qui nous fait classer cette lettre en 1770, temps où Rousseau fut accablé de visites.

923. A MAD. DE GRÉQUI. *Ce vendredi matin.* (*Sans autre date.*) (*Paris*, 1770.)

« Vous ne m'imposez pas, Madame, une tâche aisée, etc.

Il est question de la suite d'Emile. Critique d'un couplet. *S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante.*

924. A M. DUSAULX. *Paris* (*post tenebras lux*), 17 7/11 70. (*7 novembre.*)

« Toutes vos bontés pour moi, etc.

Il a pris tous ses arrangements dans l'appartement qu'il occupe et ne prévoit pas que celui dont lui parle M. *Dusaulx* lui convienne. Il lui aurait encore bien moins convenu s'il avait su la vérité, puisque c'était un financier qui aurait payé le loyer..

Il ne peut se rendre chez lui, ayant promis d'aller chez madame *de Chenonceaux*, qui est malade.

925. A M. DUTENS. *Paris, le* 8 *novembre* 1770. *Post tenebras lux.*

« Je suis aussi touché, Monsieur, de vos, etc.

Il a renoncé à la pension du roi d'Angleterre et trouve singulier que le colonel *Roguin* agisse pour le faire payer.

926. A M. DU PEYROU. *Paris* (*post tenebras lux*), 17 8/11 70. (8 *novembre.*)

« Vous avez raison, etc.

Du Peyrou avait fait un voyage à Lyon exprès pour s'informer de l'adresse de Rousseau. Celui-ci s'étonne que ses ennemis sachent toujours où il est et jamais ses amis; se fâche contre du Peyrou, qui lui envoie des mandats sur ses banquiers. Cette lettre est déraisonnable; on voit que l'humeur chagrine de Jean-Jacques fait des progrès. Mais la lettre suivante prouve combien il était malheureux.

927. A M. L. D. M. *Paris, le 23 novembre 1770.*
« Oui, le cruel moment où, etc.

Il donne dans cette lettre des détails importants sur les motifs qu'il a de se croire l'objet d'un complot général. Cette idée lui vint dans le cabaret qu'il habitait à Bourgoin, à propos de l'enlèvement d'une partie de sa correspondance, qui avait rapport à un évènement qu'il ne désigne pas avec assez de précision pour qu'on puisse même se permettre des conjectures. Il s'agit seulement d'un homme arrêté comme *complice d'un attentat exécrable*, et qui devait passer par Bourgoin. On fit entendre à Rousseau qu'on ne le croyait pas étranger à cet attentat. « Si l'on avait, dit-il, voulu le rendre tout-à-fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre, et si la plus noire fureur ne s'empara pas de son âme, c'est que les mouvements de cette espèce ne sont pas dans sa nature ».

Les lettres enlevées avaient donc rapport *à l'époque dont le prisonnier qui venait de passer lui rappelait l'idée, et à laquelle, sans cet évènement, il n'aurait pas plus songé qu'auparavant : cette affreuse découverte le bouleversa : il y trouva la clef de tous les mystères.* Il comprit que quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'était pas pour rien qu'on s'en était emparé ; que *c'était par leur rapport au temps où elles avaient été écrites : il en conclut que, depuis plus de six ans, sa perte était jurée ; et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servaient à fournir les points fixes des temps et des lieux, pour bâtir le systême d'imposture* dont on voulait le rendre victime.

Voici maintenant la récapitulation qu'il fait et les nouvelles explications qu'il donne aux évènements antérieurs.

1°. Dans l'aventure récente de Thevenin, qu'il avait attribuée aux gens de lettres, il apprit que le Sr *Bovier* n'agissait que par l'ordre de monsieur l'intendant. L'absence du C. *de Tonnerre*, qui ne se trouva point à l'audience que lui-même avait indiquée; son indifférence, ou plutôt son refus (quand l'imposture fut bien évidente), de faire parler Thevenin, sont autant de circonstances (singulières en effet) propres à inquiéter Rousseau.

2°. L'époque du décret contre sa personne lui parut avoir été celle d'*une sourde trame contre sa réputation*. Ceci nous paraît, à nous, une pure vision, parce que l'arrêt ne pouvait qu'augmenter cette réputation; mais il y a beaucoup d'obscurités sur l'impression d'Emile, et des circonstances qui prouvent l'envie et la crainte qu'inspirait l'auteur de cet ouvrage.

3°. A son retour d'Angleterre en France, il trouva un tel changement par rapport à lui, que *sa tête, déjà altérée par l'air sombre du pays dont il sortait, s'affecta de plus en plus*. Il s'aperçut qu'on le tenait dans l'ignorance de tout ce qui se passait autour de lui.

4°. Les traitements qu'il éprouva au château de Trie, malgré le prince de *Conti*.

5°. Le changement de la maréchale de Luxembourg à son égard. Il avait trop *d'indices de sa secrète haine*, pour en douter. Une chose lui avait toujours paru inexplicable. Il avait confié au maréchal tous ses papiers, en partant précipitamment de Montmorency. On en retrancha plusieurs manuscrits et des lettres. Il accusa de cette infidélité d'Alembert, qui avait prouvé en être capable.

Lorsque Rousseau demanda un passeport au duc de Choiseul, il écrivit à la maréchale, qui ne répondit pas plus que le ministre. Il reçut le passeport lorsqu'il avait cessé de l'attendre, avec une lettre de monsieur de Choi-

seul, dont le *style était obscur, ambigu, choquant* même. Il en conclut qu'on ne lui avait fait attendre le passeport que *pour se donner le temps de machiner à son aise dans les lieux où l'on savait qu'il avait dessein d'aller*. Dès-lors il se détermina à retourner en Angleterre; mais le passage de ce prisonnier par Bourgoin, et l'enlèvement des lettres dont nous avons parlé, et qui se rapportaient à l'époque où l'attentat avait été commis, lui font, *en lui découvrant tout le mystère*, prendre la résolution de *s'exposer, armé de sa seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse et l'injustice pouvaient tramer contre elle*. C'est le motif pour lequel il vint à Paris. Il est inutile de faire observer que la maréchale pouvait se lasser de la correspondance de Rousseau; qu'un ministre qui vivait sans cesse dans un tourbillon d'affaires et de plaisirs, avait d'autres soins à prendre que celui de répondre sans délai pour un passeport. Quant à d'Alembert, on examine à son article le soupçon dont il est l'objet. Bref, cette lettre est celle d'un homme affecté d'une maladie morale, qui, par le compte qu'il rend de cette maladie, en démontre l'existence; d'un homme qui a le sentiment de son mal : situation d'autant plus pénible que ce sentiment l'aggrave encore, quand son effet devrait être de le faire cesser. — On ignore à qui cette lettre est adressée.

928. A M. .... *Paris, le 24 novembre 1770.*

« Soyez content, Monsieur, vous et ceux, etc.

Une personne dont on ignore le nom avait écrit à Rousseau, pour lui annoncer le parti qu'il avait pris d'abréger ses jours, et paraissait le consulter sur les motifs qui lui faisaient prendre cette résolution. Rous-

seau la combat avec énergie. « Je connais, lui dit-il,
» l'indigence et son poids aussi bien que vous tout au
» moins : mais jamais elle n'a suffi seule pour détermi-
» ner un homme de bon sens à s'ôter la vie... La mort
» est à préférer à l'opprobre, j'en conviens : mais en-
» core faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre
» est bien réel...... S'il était quelque cas où l'homme
» eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce serait
» pour des maux intolérables et sans remède, mais
» non pas pour des maux qu'une meilleure fortune peut
» finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans
» ressource : elle laisse toujours l'espoir bien fondé de
» la voir finir quand on y travaille avec courage. »

Cette lettre, pleine de sens et de raison, est bien différente de la *précédente* : elle ne contredit point l'opinion que nous avons énoncée sur la mort de Rousseau ; puisqu'il pense qu'il y a des cas où l'homme a le droit de se délivrer de la vie.

929. A M. Dusaulx. 1771 (9 *février*).

Pauvres, etc.

« Je suis toujours frappé de, etc.

Dusaulx avait lu à Jean-Jacques le portrait du *Méfiant*, qu'il mettait dans son traité *de la Passion du Jeu*. Rousseau s'en faisant l'application, provoque une explication positive. Il est absurde de supposer que Dusaulx ait voulu faire une insulte directe à Jean-Jacques, que son mal seul rendait excusable. Mais le premier ne l'est pas dans les conjectures qu'il fait, et la manière dont il interprète les actions et les discours de Rousseau. Voyez p. 183 et suiv. de ce volume, le récit de Dusaulx et ses interprétations.

930. A M. DUSAULX. $17\frac{10}{2}71$ (10 *février*).

Pauvres, etc.

« En lisant, Monsieur, et rélisant, etc.

C'est un billet relatif à la réponse que Dusaulx fit à la précédente lettre.

931. A M. DUSAULX. $17\frac{16}{2}71$ (16 *février*).

Pauvres, etc.

« J'ai voulu, Monsieur, mettre, etc.

Il passe en revue tous les rapports qu'ils ont eus ensemble; lui fait part de ses soupçons, supposant toujours quelque *mystère caché sous ses caresses*. Il lui déclare qu'il ne veut plus d'intimité avec personne, et qu'il ne veut pas que qui que ce soit se mêle de ses affaires.

932. A M. DUSAULX. *Paris*, 1771, *mars*.

Pauvres, etc.

« Si monsieur Dusaulx faisait, etc.

Il lui propose un petit souper, *non d'Apicius, mais d'Épicure*.

933. A M. DU PEYROU. *Paris*, $17\frac{25}{3}71$ (25 *mars*).

« Jamais un homme sage, etc.

Il lui reproche la précipitation de ses jugements et lui donne des explications. Ses lettres sont toujours pleines de reproches. *Jean-Jacques est le lésé, et du Peyrou le plaignant.*

934. (*Inéd.*) A M. DE ST-GERMAIN. *Paris*, 2 *avril* 1770.

« C'est avec bien des regrets, etc.

Voy. tome II, cette lettre inédite.

935. A MADAME DE T. *Le 6 avril 1771.*

« Un violent rhume, etc.

Sages conseils sur la manière dont elle doit s'y prendre pour former le caractère de son fils.

936. A MADAME DE CRÉQUI. *Ce mardi 7 (1771).*

« Rousseau peut assurer madame la, etc.

Ce billet doit avoir été écrit pendant le dernier séjour que Rousseau fit à Paris. Les soupçons qu'il exprime sur les projets qu'il suppose à ceux qui le visitent, rendent cette conjecture probable. Ce qu'on peut assurer avec certitude, c'est qu'il ne put être écrit à l'époque où les éditeurs l'ont placé jusqu'à présent ; c'est-à-dire la veille de son départ pour l'Angleterre, en 1765.

937. A MAD. LA TOUR DE FRANQUEVILLE. *Paris*, 17 4/7 71. (14 *avril.*)

« Je n'ai eu l'honneur de vous voir qu'une seule fois, etc.

L'ostentation des services n'est souvent qu'un piège. Il ne lui convient de rester en commerce avec personne dont il ne connaisse le caractère et les liaisons. De toutes ses correspondances, madame La Tour était *la plus exigeante, celle qu'il connaissait le moins*, et qui l'éclairait le moins sur ce qu'il lui importait de savoir.

C'est une réponse à une lettre en date du même jour (14 avril), écrite par madame de Franqueville, pour le prier de venir la voir, et pour lui faire des reproches sur l'inégalité de son commerce avec elle. Dans cette lettre elle fait l'énumération de celles qui ont été écrites depuis le commencement de leur correspondance, qui consistait à cette époque en cent cinquante-huit lettres, dont neuf de madame ***, quatrevingt-quatorze d'elle, et cinquante-cinq de Rousseau. « De ces cinquante-cinq,

» *il y en a trente-quatre*, lui dit-elle, *où vous êtes à mes* » *pieds*, six où vous me mettez sous les vôtres, seize où » vous me traitez en simple connaissance, et six où vous » vous livrez aux épanchements de la plus intime » amitié. »

Ce calcul piquant n'était pas propre à ramener Rousseau. Madame de Franqueville, qui était quelquefois précieuse et recherchée dans son style, s'était servie de cette expression dans sa dernière lettre, *enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié.* Rousseau termine sa réponse en lui disant durement, *qu'il est bien déterminé à n'avoir de ses jours de liaison d'aucune espèce à quiconque a pu faire usage d'une pareille phrase.*

938. A M. du Peyrou. *Paris, le 2 juillet* 1771.

« J'ai été hier chez vos, etc.

Il est inquiet, à son tour, du silence de M. *du Peyrou.*

939. A madame La Tour. 7 *juillet* 1771.

« Voici le manuscrit, etc.

Il lui renvoie un manuscrit qu'elle lui avait fait passer, et qui le concernait. Jean-Jacques lui répond qu'il l'a trouvé digne de sa plume et de son cœur; mais qu'il a été plus touché de l'écrit qui a été lu de tout le monde (sa défense contre Hume). Il veut interrompre sa liaison avec elle, *jusqu'à de plus grandes lumières*, plutôt que de la continuer avec une *confiance altérée* et *des réserves* indignes de tous les deux. Cet infortuné commençait à croire que madame La Tour entrait dans le *complot général*, elle qui, dans sa lettre précédente, lui dit qu'elle souhaite, sans l'espérer, que *les inconcevables sentiments* qu'elle a pour lui s'anéantissent.

940. A M. LE CHEVALIER DE COSSÉ. *Paris, le 25 juillet 1771.*

« Je suis, monsieur le chevalier, touché, etc.

M. *de Cossé* avait offert ses services pour faire rendre à Rousseau sa pension d'Angleterre, la croyant supprimée. Jean-Jacques, après l'avoir remercié, lui conseille de ne *se mêler d'aucune affaire qu'il n'en soit préalablement bien instruit.* On lui a porté chez lui 6000 fr. pour arrérages de cette pension. Il les a refusés et ne veut plus en entendre parler.

941. A M. DE SAINT-GERMAIN. 7 *janvier* 1772.

« Moi, vous oublier, Monsieur, etc.

Il ne l'oubliera jamais, mais il ne peut lui promettre de l'exactitude dans sa correspondance.

942. A M. DE SARTINE. *Paris, le 15 janvier* 1772.

« Je sais de quel prix, etc

Il expose des bruits calomnieux dont Jean-Jacques était l'objet. Il lui rend compte de sa conduite.

Cette lettre, qui ne se trouve que dans les trois dernières éditions est, par erreur, adressée à M. Lenoir. M. de Sartine était, en 1772, lieutenant de police, M. Lenoir ne lui succéda qu'en 1774. Après avoir vérifié ce fait et nous être convaincu de l'erreur par l'examen de la lettre dont plusieurs circonstances ne pouvaient convenir à M. Lenoir, nous avons, sans crainte, rétabli le nom de M. de Sartine.

943. A MILORD HARCOURT. *Paris, le 15 juin* 1772.

« J'ai reçu, milord, avec, etc.

Il le remercie de lui avoir donné de ses nouvelles, et des offres que lui fait milord et qu'il n'accepte pas.

944. A MAD. LA TOUR DE FRANQUEVILLE. *Ce mercredi, 24 juin* 1772. (*Paris.*)

« Voici, Madame, votre partition, etc.

Madame de La Tour pour voir Jean-Jacques était obligée de faire comme les autres, c'est-à-dire, de chercher des prétextes. Les copies de musique en étaient un. Il lui renvoie une partition. Elle l'avait vu la veille. Elle lui offrait de comparer avec les bonnes éditions de ses ouvrages celles qu'on faisait dans ce moment de quelques-uns. Il la remercie et n'accepte point, parce que cela lui causerait trop de peine, de soins et de dépenses. Le même jour elle lui écrivit qu'elle ferait ce travail, qu'elle comparerait les éditions avouées par lui avec celle que faisait *Simon*, et qu'elle lui enverrait le résultat de cette confrontation. S'il ne veut pas la voir, il le lui renverra.

945. (*Inédite.*) A MAD. LA MARQ. DE MESMES. *Paris, 29 juillet* 1772.

« Je suis affligé, etc.

Raisons pour lesquelles il ne peut accepter de rendez-vous. Voy. lettres inédites.

946. A MADAME ** *Paris, le* 14 *août* 1772.

« Il est, Madame, des situations, etc.

On croit que c'est à Madame la Marquise *de Mesme* que cette lettre est addressée. — Avant d'en venir à lui dire qu'il ne veut plus voir personne, il entre dans beaucoup de détails sur la situation de son esprit, les complots, etc.

947. A M. DE MALESHERBES. *Paris*, 11 *nov.* 177....

« Je serais bien mortifié que, etc.

Il veut lui compléter son herbier. — Cette lettre serait

mieux placée avec celle qu'il écrivit à M. de Malesherbes sur la formation des herbiers; mais elle en a toujours été séparée.

948. (*Inédite.*) A M. DE SARTINE. *Mai ou juin*, 1774.

« Je crois remplir, etc.

Quiproquo de M. de Sartine. Voyez le texte de cette lettre dans les lettres inédites.

949. A M. LE PRINCE BELOSELSKI. *Paris*, 27 *mai* 1775.

« Je suis vraiment bien aise, Monsieur le Prince, etc.

Voyez le texte de cette lettre, tome II, partie 4.

950. A M. LE COMTE D'O..... *Paris*, 1776.

« Vous vous donnez, Monsieur le Comte, pour avoir, etc.

Il refuse une maison de campagne qu'on lui offrait.

951. A MAD. LA COMTESSE DE ST.*** (*Mai* 1776.)

« Je suis fâché de ne pouvoir, etc.

La date de cette lettre peut être indiquée par celle de la suivante, dans laquelle Rousseau donne des explications sur celle-ci. Le billet dont il y est question, est ce billet circulaire adressé *à tout français aimant encore la justice et la vérité.*

952. A MAD. LA COMTESSE DE ST.*** *Jeudi*, 23 *mai* 1776.

« J'ai eu d'autant plus de tort, etc.

Madame de Saint... avait écrit à Rousseau deux lettres pleines d'éloges. Elle lui demandait à le voir. Jean-Jacques y mit pour condition *une réponse catégorique au billet*; c'est-à-dire de lui *faire connaître quels sont ses crimes, et comment et par qui il a été jugé. Sa demeure et son cœur sont ouverts, pour le reste de sa vie, à quiconque lui dévoilera ce mystère abominable.* Madame de S. ne pouvait pas plus que tout autre répondre à cette singulière question. Jean-Jacques avait, en écrivant cette lettre,

l'esprit plus malade. Aucune autre n'offre autant de traces du mal.

853. A M. LE COMTE DUPRAT. *Paris, le* 31 *déc.* 1777.

« J'accepte, Monsieur, avec empressement, etc.

M. Duprat lui offrait un asile solitaire et Jean-Jacques est disposé à s'y rendre. Dégoûté des villes, il ne peut accepter celui que lui offrait, à Lyon, M. le commandeur *de Menon*. —

954. (*Inédite.*) A MAD. DE C. *Paris, le* 9 *janvier* 1778.

« J'ai lu, Madame, dans le n° 5, etc.

Recherches sur les hirondelles. Voy. dans les lettres inédites le texte de celle-ci, qui fait voir à quelles distractions se livrait Rousseau pour oublier ses malheurs.

955. A M. LE COMTE DUPRAT. *Paris, le* 3 *février* 1778.

« Vous rallumez, Monsieur, un, etc.

Tous ses vœux sont pour être dans la retraite qu'il lui offre : le mal est qu'il faut s'y transporter, infirme comme il l'est. M. *Duprat* offrait M. de *Neuville* pour veiller à ses effets. Il a mis en note à cette lettre que Jean-Jacques, affectant de n'en point parler, il est embarrassé *qui lui donner à sa place*. Dans la lettre suivante Rousseau annonce n'avoir aucun éloignement pour les précautions à prendre suivant M. *Duprat*. Ainsi il ira sans répugnance à la messe, pourvu qu'on ne lui en fasse pas une obligation, et qu'on ne veuille pas faire croire par-là qu'il est catholique. Il ne veut pas scandaliser les hommes, encore moins les tromper. Il se croit toujours avec ses frères parmi ceux qui s'assemblent pour louer Dieu. Quant au changement de nom, c'est une mesure qui lui est indifférente et dont il le laisse maître. Il a repris hautement le sien, et malgré tout le monde pour revenir à Paris, il y avait huit ans : il ne se refuse pas à le quitter.

956. A M. LE COMTE DUPRAT. *Paris, le 15 mars 1778.*
Je vois, Monsieur, que malgré, etc.

Obstacles que mettent sa vieillesse et ses infirmités au long voyage qu'il faut faire pour aller dans la retraite que lui destine M. *Duprat*. Il lui faudrait quelqu'un de connaissance qui eût la même route à faire. Quant à M. *de Neuville, son silence lui paraissait une réponse très-claire.*

Deux mois après la date de cette lettre, Jean-Jacques partit (le 20 mai) pour *Ermenonville*, où il mourut. Thérèse témoignait de la répugnance pour faire un long voyage. Il paraît certain qu'elle entraîna Rousseau dans cet asile et même brusquement, comme on peut le voir dans la relation de Corancèz.

Ici se termine la correspondance de Jean-Jacques. Aucune édition ne contient toutes les lettres dont nous avons fait une courte analyse.

Dans ce grand nombre de lettres, il en est qui n'offrent aucune intérêt en elles-mêmes, et qui n'en ont que parce qu'elles furent écrites par Rousseau. Les éditeurs de ses œuvres auraient peut-être agi prudemment en faisant un choix; mais il semble qu'on soit tacitement convenu d'imprimer tout ce que laisse un homme célèbre, le bon et le mauvais. Si l'un offusque l'envie, l'autre la console, et l'on est toujours certain de plaire à quelqu'un.

Il est bien évident qu'en écrivant la plupart de ces lettres, Jean-Jacques ne se doutait pas qu'elles fussent jamais livrées à l'impression. Nous nous sommes conformés à l'usage reçu, et l'obligation de les analyser toutes nous était imposée par la nature de notre travail.

Nous aurions dû présenter ici le tableau des correspondants à qui ces lettres sont adressées, mais tous (à l'exception de ceux qui ne remirent les leurs qu'en exigeant qu'on ne les nommât point) se retrouvent dans la Biographie des Contemporains, avec quelques particularités de leur vie, quand on a pu s'en procurer, et l'indication du numéro de la correspondance qui les concerne.

Quant aux lettres *inédites* (je comprends, dans ce mot, celles qui ne font partie d'aucune édition des œuvres de Rousseau), nous avions eu, ainsi que nous l'annonçons dans ce travail, le projet de les mettre à la suite de cette correspondance; mais plusieurs Génevois nous en ont promis qui ne sont pas encore arrivées, et ce retard nous force à les renvoyer à la fin de la quatrième partie de cet ouvrage, où elles seront également bien placées, puisque cette partie est consacrée à l'histoire des écrits de Rousseau. Sans cette marche, il aurait fallu nécessairement les morceler et en mettre une partie dans le second volume. Telle est notre excuse pour la transposition que nous sommes obligé de faire, et qui du moins a l'avantage de réunir des lettres qui ne devaient point être séparées.

FIN DE LA IIe PARTIE ET DU Ier VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE 1er VOLUME

FIN DE LA TABLE.